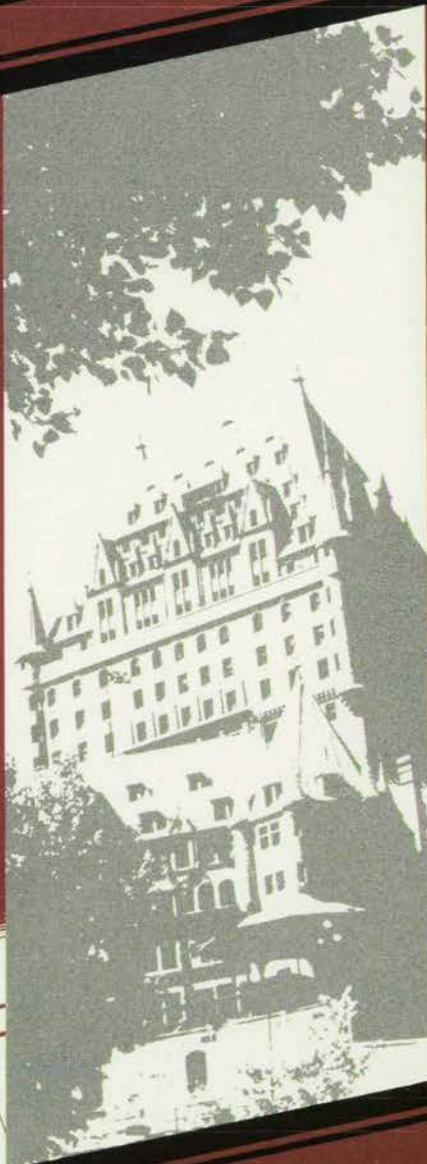
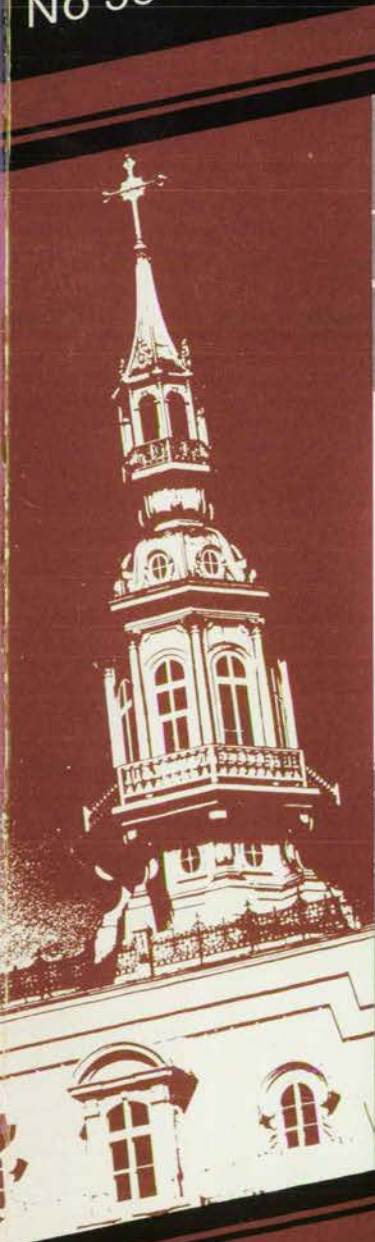


# Répertoire des programmes des deuxième et troisième cycles

1984-1985

No 36



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Québec, Canada

**RÉPERTOIRE  
DES PROGRAMMES  
DES DEUXIÈME  
ET TROISIÈME CYCLES**

**1984-1985**

**No 36**

Publié par  
le Bureau du secrétaire général

en collaboration avec  
l'École des gradués

Réalisation:  
Service des annuaires

Traitement informatique du texte:  
Centre de traitement de l'information

Dépôt légal — 3<sup>e</sup> trimestre 1984  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## TABLE DES MATIÈRES

Direction de l'Université Laval .....	1	<b>5. Remise des diplômes</b> .....	7
Administration de l'École des gradués .....	1	<b>RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES</b>	
Membres du Conseil de l'École des gradués .....	1	<b>1. Programmes offerts par l'Université</b> .....	7
Directeurs et responsables des Comités de l'École des gradués .....	2	a) Choix d'un programme .....	7
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>		b) Condition de poursuite d'un programme .....	7
<b>1. L'École des gradués de l'Université Laval</b> .....	3	c) Abandon d'un programme .....	7
a) Nature de l'École .....	3	d) Réadmission à un programme .....	7
b) Historique de l'École .....	3	e) Changement de programme .....	7
c) Organisation de l'École .....	3	f) Passage à un programme de doctorat .....	7
— Conseil de l'École .....	3	g) Conditions d'obtention d'un diplôme .....	8
— Comités de l'École .....	3	<b>2. Programme d'études de l'étudiant</b> .....	8
<b>2. L'admission, l'inscription et les droits de scolarité</b> .....	3	a) Programme complet d'études de l'étudiant .....	8
<b>3. Autres renseignements</b> .....	4	b) Programme trimestriel d'études de l'étudiant .....	8
<b>4. Aide financière</b> .....	4	c) Conseiller .....	8
a) Bourses .....	4	d) Directeur de recherche .....	8
b) Prestations de recherche .....	4	e) Temps alloué à l'étudiant pour compléter son programme .....	8
c) Postes d'assistant .....	4	f) Modification d'un programme d'études .....	8
d) Prêts aux étudiants .....	4	1. Introduction .....	8
<b>5. Connaissances linguistiques</b> .....	5	2. Changement de cours .....	8
<b>6. Centre de traitement de l'information</b> .....	5	3. Abandon de cours .....	8
<b>7. Assurance-accidents</b> .....	5	4. Modification du projet de recherche .....	8
<b>8. Union des gradués inscrits à Laval (U.G.I.L.)</b> .....	5	5. Changement de projet de recherche .....	8
<b>9. Sources diverses de renseignements</b> .....	5	<b>DESCRIPTION DU CADRE D'UN PROGRAMME</b>	
<b>RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX D'ORDRE SCOLAIRE</b>		<b>MODALITÉ DE PRÉSENTATION ET DE DESCRIPTION DES PROGRAMMES</b> .....	9
<b>1. Cours, essais et projets de recherche</b> .....	6	<b>LISTE DES PROGRAMMES</b> .....	11
a) Cours .....	6	<b>DESCRIPTION DES PROGRAMMES</b>	
1. Définition .....	6	Administration ( <i>voir</i> Sciences de l'Administration) .....	181
2. Formule pédagogique d'un cours .....	6	Administration scolaire .....	15
3. Relations entre cours .....	6	Allemand ( <i>voir</i> Littérature allemande) .....	102
4. Durée d'un cours .....	6	Aménagement du territoire et développement régional .....	18
5. Temps consacré à un cours .....	6	Aménagement forestier et sylviculture .....	20
6. Crédits d'un cours .....	6	Analyse des politiques .....	23
7. Équivalence de cours .....	6	Anatomie .....	24
b) Essais .....	6	Anglais ( <i>voir</i> Linguistique ou Littérature d'expression anglaise) .....	99-110
1. Définition .....	6	Anthropologie .....	26
2. Crédits attribués à un essai .....	6	Archéologie classique .....	29
c) Projets de recherche .....	6	Architecture .....	32
1. Définition .....	6	Arts et traditions populaires .....	34
2. Crédits de recherche .....	6	Biochimie (médecine) .....	37
<b>2. Évaluation des cours et des essais</b> .....	6	Biochimie (sciences) .....	40
a) Évaluation des cours (note de cours) .....	6	Biologie .....	43
b) Évaluation des essais .....	6	Biologie végétale .....	46
<b>3. Présentation des résultats du projet de recherche</b> .....	6	Cartographie et information foncière .....	49
a) Modes de présentation des résultats .....	6	Chimie .....	50
1. La thèse .....	6	Chirurgie expérimentale ( <i>voir</i> Médecine expérimentale) .....	119
2. Le rapport de recherche .....	6	Didactique .....	53
3. Autres formes de présentation .....	7	Didactique d'une langue seconde ( <i>voir</i> Linguistique) .....	99
b) Règlements concernant les thèses .....	7	Didactique instrumentale ( <i>voir</i> Musique) .....	130
<b>4. Règlements généraux concernant l'évaluation</b> .....	7	Droit .....	56
a) Défaut de se soumettre à un contrôle d'évaluation des études .....	7	Écologie et pédologie forestière .....	58
b) Révision d'une note .....	7	Économie rurale .....	61
c) Cours de premier cycle .....	7	Économique .....	63
d) Fraude .....	7	Enseignement ( <i>voir</i> Didactique, mesure et évaluation, Psychopédagogie, Technologie de l'enseignement) .....	53-121-166-201
		Espagnol ( <i>voir</i> Linguistique ou Littérature) .....	99-113
		Ethnographie traditionnelle ( <i>voir</i> Arts et traditions populaires) .....	34

Études anciennes .....	66	Opérations forestières .....	139
Études de l'art ( <i>voir</i> Histoire de l'art) .....	95	Orientation .....	140
Études françaises (pour non-francophones) .....	69	Pastorale ( <i>voir</i> Théologie) .....	205
Études québécoises ( <i>voir</i> Arts et traditions populaires, Études françaises, Linguistique ou Littérature) ....	34-69-99-107	Pathologie .....	143
Français ( <i>voir</i> Études françaises, Linguistique ou Littérature .....	69-99-104	Pédologie forestière ( <i>voir</i> Écologie et pédologie forestières) ....	58
Génie chimique .....	70	Pharmacie .....	145
Génie civil .....	73	Pharmacie d'hôpital .....	147
Génie électrique .....	76	Pharmacologie et toxicologie .....	148
Génie mécanique .....	79	Philosophie .....	151
Génie minier ( <i>voir</i> Mines) .....	127	Photogrammétrie et télédétection .....	153
Génie rural .....	82	Physiologie .....	155
Géodésie .....	84	Physique .....	157
Géographie .....	86	Politique ( <i>voir</i> Analyse des politiques) .....	23
Géologie .....	89	Politique ( <i>voir</i> Science politique) .....	174
Grec ( <i>voir</i> Études anciennes) .....	66	Psychologie .....	160
Histoire .....	92	Psychopédagogie .....	166
Histoire de l'art .....	95	Relations industrielles .....	170
Immunologie ( <i>voir</i> Microbiologie) .....	123	Santé au travail .....	173
Informatique .....	97	Science politique .....	174
Latin ( <i>voir</i> Études anciennes) .....	66	Sciences de l'activité physique .....	177
Linguistique .....	99	Sciences de l'administration .....	181
Littérature allemande .....	102	Sciences de l'Éducation ( <i>voir</i> Sciences de l'activité physique, Administration scolaire, Orientation) .....	177-15-140
Littérature d'expression anglaise .....	110	Sciences du bois .....	187
Littératures d'expression espagnole .....	113	Sciences et technologie des aliments .....	189
Littérature française .....	104	Sciences humaines de la religion .....	192
Littérature québécoise .....	107	Sciences du sol ( <i>voir</i> Sols) .....	198
Littératures anciennes ( <i>voir</i> Études anciennes) .....	66	Service social .....	194
Mathématiques .....	116	Sociologie .....	196
Médecine expérimentale .....	119	Sols .....	198
Mesure et évaluation .....	121	Sylviculture ( <i>voir</i> Aménagement forestier et sylviculture) .....	20
Métallurgie ( <i>voir</i> Mines et métallurgie) .....	127	Technologie de l'enseignement .....	201
Microbiologie (sciences) .....	123	Terminologie et traduction .....	204
Microbiologie agricole .....	123	Théologie .....	205
Microbiologie médicale .....	123	Toxicologie ( <i>voir</i> Pharmacologie et Toxicologie) .....	148
Mines et métallurgie .....	127	Vivres ( <i>voir</i> Sciences et technologie des aliments) .....	189
Musique .....	130	Zootechne .....	209
Neurobiologie .....	134		
Nutrition .....	136		

**DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ**

Recteur	M. Jean-Guy Paquet
Vice-recteur exécutif	M. André Dufour
Vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes	M. Pierre De Celles
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	M. Michel Gervais
Vice-recteur à l'administration et aux services	M. Louis Trotier
Secrétaire général	M. Jacques Genest
Vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche	M. Yves-M. Giroux
Vice-recteur adjoint aux affaires professorales et étudiantes	M. Francis Rae Whyte
Vice-recteur adjoint à l'administration et aux services	M. Jean Lemieux
Directeur de l'École des gradués	M. Marcel Boudreault*
Directeur général des programmes de cours du 1er cycle	M. Benoît Dumais

**L'ÉCOLE DES GRADUÉS****DIRECTION**

Directeur	M. Marcel Boudreault*
Directrice adjointe	Mme Louise Quesnel-Ouellet
Directeur adjoint	M. Jean-Paul Rouleau
Secrétaire	M. Yves Chartier
Secrétaire administrative	Mme Thérèse Lamontagne

**CONSEIL DE L'ÉCOLE DES GRADUÉS****1-MEMBRES D'OFFICE**

Le directeur de l'École des gradués	M. Marcel Boudreault*
Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	M. Michel Gervais
Directrice adjointe de l'École des gradués	Mme Louise Quesnel-Ouellet
Directeur adjoint de l'École des gradués	M. Jean-Paul Rouleau
Le secrétaire de l'École des gradués	M. Yves Chartier
La directrice générale de la Bibliothèque de l'Université	Mme Céline Cartier

**2-MEMBRES ELUS****a) Représentants des facultés**

M. Gilles Simard	Arts
M. Pierre Lemieux	Droit
M. Paul-André Gagnon	Foresterie et géodésie
Mme Sylvia Faitelson-Weiser	Lettres
M. André Brassard	Médecine
M. François Routhier	Philosophie
M. Guy Lacroix	Sciences et génie
M. Jean-Louis Malouin	Sciences de l'administration
M. Francis Minvielle	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
M. Roland Ouellet	Sciences de l'éducation
M. Raymond Hudon	Sciences sociales
M. Jean Richard	Théologie

**b) Représentants étudiants**

M. Jacques Lacroix	Sciences de la santé
Mme Lucie Bisson	Sciences
M. André Girard	Sciences humaines
M. Jacques Leblanc	Humanités

\* M. Marcel Boudreault a été nommé directeur de l'École des gradués au Conseil de l'Université du 8 mai 1984.

**COMITÉS**

**COMITÉS**

**ÉTUDES DES DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES**

**Disciplines                      Comités de programme                      Comité d'admission et de supervision**

	<b>Directeur</b>	<b>Responsable</b>
Administration scolaire	Jean-Yves Drolet	Jean-Yves Drolet
Aménagement du territoire et développement régional	Claude Dubé	Louis-M. Carrier
Aménagement forestier et sylviculture	Jacques Bélanger	Marius Pineau
Analyse des politiques	Antoine Ambroise	Antoine Ambroise
Anatomie	Lévi Chouinard	Lévi Chouinard
Anthropologie	Serge Genest	Serge Genest
Architecture	Jean-Claude Leclerc	Jean-Claude Leclerc
Biochimie (médecine)	Marcel Lalanne	Marcel Lalanne
Biochimie (sciences)	Claude Godin	Claude Godin
Biologie	Guy Lacroix	Guy Lacroix
Biologie végétale	Henri-Paul Therrien	Henri-Paul Therrien
Cartographie et information foncière	Gilles Ladouceur	Gilles Ladouceur
Chimie	Ludovic Ouellet	Jean-Claude Roy
Didactique	Jean-Pierre Béland	Jean-Pierre Béland
Droit	Pierre Lemieux	Pierre Lemieux
Ecologie et pédologie forestières	Yvon Laflamme	Yvon Laflamme
Economie rurale	Jean-Pierre Wampach	Jean-Pierre Wampach
Economique	Jean-Thomas Bernard	Jean-Thomas Bernard
Génie chimique	Jean-Claude Méthot	Jean-Claude Méthot
Génie civil	Marius Roy	Jean-B. Sérodes
Génie électrique	Jean Dumas	Jean-Yves Savard
Génie mécanique	Dinh-N. Nguyen	Claude Bourque
Génie rural	Denis Désilets	Denis Désilets
Géographie	Germain Tremblay	Germain Tremblay
Géodésie	Gilles Ladouceur	Gilles Ladouceur
Géologie	Pierre-A. Bourque	Pierre-A. Bourque
Histoire	Luc Noppen	Marc Vallières
-Arts et traditions populaires	Luc Noppen	Jean Du Berger
-Archéologie classique	Luc Noppen	Tran Tam Tinh
-Histoire	Luc Noppen	Marc Vallières
-Histoire de l'art	Luc Noppen	Roland Sanstasjon
Informatique	Lam Locong	Lam Locong
Langues et linguistique	René Lesage	René Lesage
Littératures	Jean-Noël Pontbriand	Jean-Noël Pontbriand
-Etudes françaises (non francophones)	Jean-Noël Pontbriand	Monique Benoît
-Etudes anciennes	Jean-Noël Pontbriand	Jean Thérasse
-Littérature allemande	Jean-Noël Pontbriand	Hans-J. Greif
-Littératures d'expression anglaise	Jean-Noël Pontbriand	Thomas A. Reisner
-Littérature d'expression espagnole	Jean-Noël Pontbriand	Antonio Risco
-Littérature française	Jean-Noël Pontbriand	Monique Benoît
-Littérature québécoise	Jean-Noël Pontbriand	Louis Francoeur
Mathématiques	Jean-Jacques Gervais	Jean-Jacques Gervais
Médecine expérimentale	Normand Marceau	Normand Marceau
Mesure et évaluation (éducation)	François A. Dupuis	François A. Dupuis
Microbiologie		
-Agriculture	Henri-Paul Therrien	Henri-Paul Therrien
-Médecine	Roger Guay	Roger Guay
-Sciences	Claude Godin	Claude Godin
Mines et métallurgie	André Galbois	Vo Van Tan
Musique	Lucien Brochu	Lucien Brochu
Neurobiologie	Marc Colonnier	Jacques Tremblay
Nutrition (maîtrise)	Laurent Savoie	Laurent Savoie
Nutrition (doctorat)	Germain Brisson	Jean Amiot
Opérations forestières	Pierre Laforest	Pierre Laforest
Orientation	Bruno Richard	Bruno Richard
Pathologie	Paul-M. Gagnon	Paul Genest
Pharmacie	Pierre-Maxime Bélanger	Pierre-Maxime Bélanger
Pharmacie d'hôpital	Louise Beaulac-Baillargeon	Louise Beaulac-Baillargeon
Pharmacologie et toxicologie	Claude Gagnon	Claude Gagnon
Philosophie	François Routhier	François Routhier
Photogrammétrie et télédétection	Gilles Ladouceur	Gilles Ladouceur
Physiologie	Jacques LeBlanc	Jacques LeBlanc
Physique	Emile J. Krystautas	Emile J. Krystautas
Psychologie (maîtrise)	Michel Pléchaty	Michel Pléchaty
Psychologie (doctorat)	François Doré	François Doré
Psychopédagogie	Andrée Boisclair	Andrée Boisclair
Relations industrielles	Alain Vinet	Alain Vinet
Santé au travail (certificat)	Michel Vézina	Michel Vézina
Science politique	Raymond Hudon	Raymond Hudon
Sciences de l'activité physique	Michelle Fleury	Michelle Fleury
Sciences de l'administration (diplôme)	John V. Petrof	John V. Petrof
Sciences de l'administration (maîtrise)	John V. Petrof	John V. Petrof

Sciences de l'administration (doctorat)	Clermont Bégin	Clermont Bégin
Sciences du bois	Pierre Laforest	Pierre Laforest
Sciences et technologie des aliments	Jean Amiot	Jean Amiot
Sciences humaines de la religion	Raymond Lemieux	Raymond Lemieux
Sciences géodésiques	Gilles Ladouceur	Gilles Ladouceur
Service social	Gérald Doré	Gérald Doré
Sociologie	Marc-André Lessard	Marc-André Lessard
Sols	Michel P. Cescas	Michel P. Cescas
Technologie de l'enseignement	Jacques Lapointe	Jacques Lapointe
Terminologie et traduction	René Lesage	Alan Manning
Théologie	Hermann Giguère	Hermann Giguère
Zootechne	Francis Minvielle	Francis Minvielle

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. L'ÉCOLE DES GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

#### a) Nature de l'École des gradués

Dans plusieurs pays d'Europe occidentale, l'administration des études supérieures (doctorat d'État) relève généralement du ministère de l'Éducation ou d'un organisme gouvernemental analogue. En Amérique du nord, ce sont les universités elles-mêmes qui admettent, inscrivent et contrôlent les étudiants qui poursuivent des recherches en vue d'un grade supérieur (maîtrise et doctorat). A cette fin, la plupart des universités nord-américaines ont institué, selon leur ampleur, une ou plusieurs Ecoles des gradués ou Facultés des études supérieures. Les étudiants admis effectuent leurs recherches dans le département où l'on enseigne leur spécialité sous la surveillance de leur conseiller ou directeur de recherche et du Comité de l'École des gradués responsable du programme auquel ils sont inscrits.

#### b) Historique

L'École des gradués de l'Université Laval a été fondée le 17 mars 1939. D'abord réservée au secteur des sciences, l'École des gradués, dès 1940, s'étendait à tous les secteurs de l'Université et encadrait administrativement les candidats désireux de poursuivre des études théoriques et des recherches en vue de l'obtention d'un grade supérieur (maîtrise et doctorat).

Le 15 juin 1971, en adoptant le nouveau règlement des 2e et 3e cycles proposé par la Commission de la réforme, le Conseil de l'Université donnait un nouveau mandat à son École des gradués. Jusque là principalement unité administrative, elle devenait une direction générale des programmes des 2e et 3e cycles dotée d'un Conseil chargé d'assurer la qualité et la coordination des programmes des 2e et 3e cycles.

Depuis la fondation de l'École des gradués, l'Université n'a cessé d'augmenter les moyens pour stimuler la recherche, d'enrichir sa bibliothèque et de mettre à la disposition des candidats une organisation matérielle adéquate et un personnel enseignant de plus en plus qualifié.

Plus de 5,500 étudiants étaient inscrits à l'École des gradués en 1983-1984.

#### c) Organisation

L'École des gradués a, pour l'ensemble de l'Université, la responsabilité générale des études des deuxième et troisième cycles. En ce qui touche les programmes de ces cycles elle a une double fonction: celle d'une commission d'études qui veille à la qualité et à la coordination des programmes; celle d'une direction générale qui voit à la bonne marche et à la coordination de l'administration de l'ensemble des programmes.

C'est grâce à la collaboration des Facultés, des Ecoles et des Centres où elle puise ses ressources que l'École des gradués peut offrir des programmes d'études avancées.

#### Liste des Facultés et Ecoles

Faculté des arts  
Faculté de droit  
Faculté de foresterie et géodésie  
Faculté des lettres  
Faculté de médecine  
Faculté de philosophie  
Faculté des sciences de l'administration  
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation  
Faculté des sciences de l'éducation  
Faculté des sciences et de génie  
Faculté des sciences sociales  
Faculté de théologie  
École d'architecture  
École de médecine dentaire  
École de pharmacie

#### Liste des Centres et Instituts

Centre de recherche en nutrition (CRN)  
Centre de recherche sur l'eau (CENTREAU)  
Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)  
Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB)  
Centre d'études nordiques (CEN)  
Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT)  
Centre de recherche sur les atomes et les molécules (CRAM)  
Laboratoire des sciences de l'activité physique (LABSAP)  
Laboratoire de recherche en optique et lasers (LROL)  
Laboratoire de recherche en sciences de l'administration (LRSA)  
Laboratoire de recherche en endocrinologie moléculaire (LREM)  
Laboratoire de recherche en biologie cellulaire (LRBC)  
Laboratoire de recherche en neurobiologie (LRN)  
Groupe interuniversitaire de recherches océanographique du Québec (GIROQ)

#### Conseil de l'École des gradués

Le Conseil de l'École des gradués est formé du directeur de l'École, qui agit comme président, du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, du ou des directeurs adjoints de l'École, du secrétaire de l'École des gradués, du directeur général de la bibliothèque, d'un représentant désigné pour 2 ans par le Conseil de chaque Faculté et de quatre étudiants désignés pour un an par les étudiants inscrits aux études des deuxième et troisième cycles.

Le Conseil de l'École des gradués a, sous l'autorité du Conseil de l'Université, le mandat suivant:

- assurer de façon générale la qualité et la coordination des programmes des 2e et 3e cycles offerts par l'Université;
- établir la liste des programmes des 2e et 3e cycles offerts par l'Université;

c) approuver tout nouveau programme des 2e et 3e cycles ou tout changement qui modifie, de façon importante, l'orientation ou les objectifs d'un programme de ces cycles et en informer le Conseil de l'Université à qui sont réservées en dernière instance de telles approbations;

d) approuver en dernier ressort des changements d'importance moyenne apportés à un programme de 2e ou de 3e cycle;

e) établir les règlements concernant la présentation des essais et des autres travaux de recherche, la soutenance des thèses, la composition des jurys et la nomination de leurs membres;

f) établir, sur présentation des conseils de Faculté, la liste des professeurs agrées pour diriger les projets de recherche des étudiants inscrits à une maîtrise ou à un doctorat et à enseigner aux 2e et 3e cycles. Ces professeurs deviennent ainsi membres de l'École des gradués;

g) recommander au Conseil de l'Université la création d'instituts d'études supérieures et de centres de recherche;

h) recevoir pour approbation les noms des étudiants ayant complété un programme de 2e ou de 3e cycle et à qui l'Université confèrera un grade.

#### Comités

Pour chaque discipline, champ d'études ou champ de recherche où il existe un ou plusieurs programmes des 2e et 3e cycles, il existe normalement un comité de programme et un comité d'admission et de supervision rattaché à la faculté ou à l'école responsable du programme.

1. Le comité de programme:

##### A) SON RÔLE:

Sous la responsabilité du Conseil de faculté ou du bureau de direction de l'École, le comité de programme (s) s'assure de la qualité et de la poursuite des objectifs du (ou des) programme (s) dont il a la charge.

A cette fin, il peut apporter à un programme des modifications qui sont en accord avec le règlement des études des 2e et 3e cycles. Ces modifications avant de recevoir les sanctions du Conseil de l'École des gradués doivent être approuvées par le Conseil de faculté ou le bureau de direction de l'école non rattachée.

##### B) SA COMPOSITION:

Le comité de programmes est composé d'au moins:

trois professeurs du ou des départements intéressés, membres de l'École des gradués et désignés pour 3 ans;

trois étudiants réguliers désignés pour un an par les étudiants inscrits à ce (ou ces) programme(s);

une personne n'appartenant pas à l'Université, dont la spécialité correspond à celle du programme et qui est nommée pour deux ans par le conseil de faculté ou le bureau de direction de l'école. Le choix de cette personne est facultatif;

d'office le ou les directeurs du ou des programmes.

2. Le comité d'admission et de supervision:

##### A) SON RÔLE:

Le comité d'admission et de supervision agit sous l'autorité du Conseil de la faculté ou au bureau de direction de l'École. Son rôle exécutif est:

1. de juger de l'admissibilité des candidats à la maîtrise et au doctorat, de recommander l'acceptation ou le refus de leur candidature;

2. d'approuver le programme complet d'études de l'étudiant et en particulier le choix des cours et du sujet de recherche;

3. d'approuver le choix des directeurs de recherche et des conseillers ou de les désigner;

4. d'apprécier périodiquement, et au moins à la fin de chaque trimestre, le progrès des étudiants relevant de son autorité et de décider de la sanction appropriée;

5. d'assumer la responsabilité de l'examen de qualification lorsqu'il existe, et de décider de la sanction appropriée;

6. d'autoriser ou d'imposer l'usage d'une autre langue que le français dans la rédaction des thèses et des rapports de recherche;

7. de soumettre à l'approbation du directeur de l'École des gradués les membres chargés d'évaluer les essais de 7 crédits et plus, les thèses, les rapports de recherche et toutes les formes acceptées de présentation de résultats de recherche;

8. de recommander au directeur de l'École des gradués, après examen des rapports des membres du jury, la conduite à suivre concernant les modalités de la soutenance dans tous les cas où elle existe et celles de l'émission du diplôme;

9. de servir de première instance dans les cas de griefs;

10. de vérifier si les conditions d'obtention d'un diplôme ont été remplies et de proposer l'émission du diplôme au doyen de la faculté ou au directeur de l'école non rattachée.

### 2. L'ADMISSION, L'INSCRIPTION ET LES DROITS DE SCOLARITÉ

La publication «Renseignements généraux» contient tous les règlements et les renseignements officiels pertinents à l'admission, à l'inscription et aux droits de scolarité des 2e et 3e cycles. Veuillez consulter cette publication pour tout renseignement concernant ces sujets. On peut se procurer la publication «Renseignements généraux» au Bureau du registraire, Pavillon Bonenfant, Cité universitaire, Québec, G1K 7P4.



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 3. AUTRES RENSEIGNEMENTS

#### 1. Inscription des travaux de recherche, d'essais et de travail sur essai.

Tous les étudiants qui s'inscrivent ou se réinscrivent à l'École des gradués doivent remplir une formule dite «de choix de cours» qui lui est remise par sa direction de programme, en suivant les instructions ci-dessous. Cette formule doit être remise au moment de l'inscription.

a) Si l'étudiant a déposé sa thèse de l'École des gradués et que pour une raison ou pour une autre il doit se réinscrire, il doit utiliser le code suivant:

**Numéro de cours, TRE-61000; crédits, 0; titre, Thèse déposée.**

b) Si l'étudiant a entièrement terminé les cours de son programme et que son travail de recherche n'est pas terminé, il évalue le plus fidèlement possible en heures-semaine le temps qu'il consacrerait à sa recherche ou à la rédaction de sa thèse durant le trimestre et inscrit sur la formule de choix de cours le numéro de cours (un seul) ci-dessous qui correspond le mieux au nombre d'heures qu'il prévoit consacrer à sa recherche ou à la rédaction de sa thèse durant le trimestre:

Nombre d'heures par semaine consacrées à la recherche	Numéro du cours	Crédits	Titre du cours
3 heures	TRE-61001	1	Travail de recherche
6 heures	TRE-61002	2	Travail de recherche
9 heures	TRE-61003	3	Travail de recherche
12 heures	TRE-61004	4	Travail de recherche
15 heures	TRE-61005	5	Travail de recherche
18 heures	TRE-61006	6	Travail de recherche
21 heures	TRE-61007	7	Travail de recherche
24 heures	TRE-61008	8	Travail de recherche
27 heures	TRE-61009	9	Travail de recherche
30 heures	TRE-61010	10	Travail de recherche
33 heures	TRE-61011	11	Travail de recherche
36 heures	TRE-61012	12	Recherche à temps complet
39 heures	TRE-61013	13	Recherche à temps complet
42 heures	TRE-61014	14	Recherche à temps complet
45 heures	TRE-61015	15	Recherche à temps complet

c) Si en plus de n'avoir pas terminé sa recherche, l'étudiant n'a pas terminé les cours de son programme, il procède comme suit:

**Cours:** Pour chaque cours de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle, il indique le numéro (6000 et plus), le nombre de crédits qu'il comporte et son titre. Il fait de même pour les cours du 1<sup>er</sup> cycle dont les numéros apparaissent dans le Répertoire des cours du 1<sup>er</sup> cycle.

**Recherche:** Si en plus des cours, l'étudiant prévoit faire progresser sa recherche au cours du trimestre, il évalue en heures-semaine le temps qu'il y consacrerait et ajoute sur la formule de choix de cours le numéro de recherche (un seul) qui se rapproche le plus de son évaluation, conformément à ce qui est prévu à l'article a) ci-dessus.

d) Si le cheminement du programme de l'étudiant est de type A (avec accent sur les cours) les essais remplacent le projet de recherche dans son programme. Si l'étudiant compte terminer son essai durant le trimestre, il utilise le numéro ci-dessous qui correspond au nombre de crédits de l'essai.

Numéro du cours	Crédits	Titre du cours
TRE-62001	1	Essai
TRE-62002	2	Essai
TRE-62003	3	Essai
TRE-62004	4	Essai
TRE-62005	5	Essai
TRE-62006	6	Essai
TRE-62007	7	Essai
TRE-62008	8	Essai
TRE-62009	9	Essai
TRE-62010	10	Essai
TRE-62011	11	Essai
TRE-62012	12	Essai
TRE-62013	13	Essai

TRE-62014	14	Essai
TRE-62015	15	Essai
TRE-62016	16	Essai
TRE-62017	17	Essai
TRE-62018	18	Essai

S'il arrive qu'un étudiant doive s'inscrire à 2 essais qu'il compte terminer au cours du même trimestre, il utilise un numéro de la série essai II pour son deuxième essai.

Numéro du cours	Crédits	Titre du cours
TRE-62019	1	Essai II
TRE-62020	2	Essai II
TRE-62021	3	Essai II
TRE-62022	4	Essai II
TRE-62023	5	Essai II
TRE-62024	6	Essai II
TRE-62025	7	Essai II
TRE-62026	8	Essai II
TRE-62027	9	Essai II
TRE-62028	10	Essai II
TRE-62029	11	Essai II
TRE-62030	12	Essai II

Enfin, si l'étudiant doit s'inscrire à un essai dont il compte étaler la réalisation sur plusieurs trimestres, il utilise alors le numéro de cours ci-dessous qui correspond au nombre d'heures qu'il prévoit consacrer à son essai durant le trimestre.

Numéro du cours	Crédits	Titre du cours
TRE-62501	1	Travail sur essai
TRE-62502	2	Travail sur essai
TRE-62503	3	Travail sur essai
TRE-62504	4	Travail sur essai
TRE-62505	5	Travail sur essai
TRE-62506	6	Travail sur essai
TRE-62507	7	Travail sur essai
TRE-62508	8	Travail sur essai
TRE-62509	9	Travail sur essai
TRE-62510	10	Travail sur essai
TRE-62511	11	Travail sur essai
TRE-62512	12	Travail sur essai
TRE-62513	13	Travail sur essai
TRE-62514	14	Travail sur essai
TRE-62515	15	Travail sur essai
TRE-62516	16	Travail sur essai
TRE-62517	17	Travail sur essai
TRE-62518	18	Travail sur essai

Une formule de choix de cours ne peut comporter à la fois des crédits «travail de recherche» et des crédits «essai» (ou travail sur essai).

### 4. AIDE FINANCIÈRE

#### a) Bourses

Les gouvernements fédéral et provincial, la ville de Québec, de nombreuses compagnies, fondations et sociétés, certains organismes internationaux offrent des bourses aux étudiants de l'Université Laval. Les étudiants inscrits en vue de l'obtention d'un grade supérieur peuvent bénéficier de ces bourses et prêts. Il suffit de remplir les conditions exigées et de faire sa demande directement aux organismes en question.

L'énumération et la description de ces bourses et prêts font l'objet d'une publication spéciale mise à la disposition des étudiants. Pour obtenir la publication «Aide financière», l'on voudra bien s'adresser au Service des bourses et de l'aide financière, Pavillon Pollack, Cité universitaire, Québec, G1K 7P4 ou au Bureau du registraire, Pavillon Bonenfant, Cité universitaire, Québec, G1K 7P4.

#### b) Prestations de recherche

Dans certaines facultés, il est possible que les étudiants de l'École des gradués puissent obtenir de l'aide financière à même les subventions versées pour fins de recherche par le Conseil national de recherche, par le Conseil de la défense nationale, par le Conseil de recherches médicales et par certaines sociétés privées.

#### c) Postes d'assistant

Dans la plupart des départements, les étudiants peuvent éventuellement occuper la fonction d'assistant, pendant l'année scolaire, à raison de 6 à 10 heures par semaine. Le taux horaire du salaire est déterminé par l'Université. Dans le cas d'étudiants étrangers, la connaissance suffisante du français est une condition essentielle pour obtenir une fonction rémunérée. Les candidats à ces postes doivent s'adresser au directeur du département concerné pour obtenir des renseignements sur les possibilités d'emploi et les conditions de travail. D'autre part, les étudiants inscrits dans les Facultés de sciences humaines peuvent parfois devenir surveillants dans les bibliothèques, faire de l'enseignement à temps partiel à certaines catégories d'étudiants ou exercer la fonction d'assistant de recherche. Les renseignements pertinents peuvent être obtenus du secrétariat des facultés ou des départements concernés.

#### d) Prêts aux étudiants

Les étudiants qui ont besoin d'une aide financière, soit pour payer leurs droits de scolarité ou leurs frais de subsistance, peuvent s'adresser à une Caisse populaire ou à une banque de leur choix. Ils peuvent s'adresser aussi à la Caisse populaire de l'Université Laval qui est spécialisée dans l'étude des problèmes financiers des étudiants. Ceux-ci peuvent également consulter les responsables du Service des bourses et de l'aide financière du secteur Vie étudiante. Ces derniers, en liaison étroite avec la Caisse populaire de l'Université Laval, pourront les aider dans la recherche d'une solution à leur problème financier.

## 5. CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

L'enseignement à l'Université Laval se fait en français. Tous les étudiants doivent donc avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. Les thèses doivent être rédigées en français, mais dans certaines disciplines on accepte, exceptionnellement, des thèses rédigées dans une autre langue, avec la permission expresse du Comité d'admission et de supervision.

Les gradués qui veulent acquérir des connaissances en langues étrangères peuvent s'inscrire à des cours de langue de 1er cycle.

## 6. CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Le Centre de traitement de l'information de l'Université Laval dispose d'un équipement très moderne d'ordinateurs ainsi que d'appareils auxiliaires conventionnels.

Le Centre de traitement de l'information est un service qui a pour rôle de répondre aux besoins informatiques de l'enseignement de la recherche et de l'administration à l'Université Laval. Selon les besoins des usagers, le Centre effectue les travaux relatifs à l'analyse et à la conception de systèmes informatiques et fournit un service de dépannage et de consultation à l'intention des usagers qui utilisent eux-mêmes les services de l'ordinateur.

Tout membre de la communauté universitaire peut avoir accès aux services du CTI si ses besoins le justifient. Il suffit d'en faire la demande à la direction de l'unité (service ou département) dont il relève.

## 7. ASSURANCE-ACCIDENTS

Les étudiants gradués ne sont protégés contre les accidents qui pourraient leur arriver dans les limites de la Cité universitaire que si la responsabilité de l'Université est établie. Les gradués sont donc fortement invités à se protéger personnellement par une assurance-accident plus générale en s'adressant à leur agent.

## 8. UNION DES GRADUÉS INSCRITS À LAVAL (U.G.I.L.)

L'Union des gradués inscrits à Laval (U.G.I.L.) qui a remplacé en février 1967 l'Association des étudiants gradués en sciences (A.E.G.S.) fondée en mai 1964 est incorporée depuis octobre 1967 selon la troisième partie de la loi des compagnies. Elle est reconnue officiellement par l'Université Laval.

Les buts de cette Association, tel qu'il est indiqué dans l'article 4 de sa constitution, sont les suivants:

- a) faciliter les relations entre ses membres, entre ses membres et les autorités de l'Université et de l'École des gradués, entre ses membres et les étudiants du premier cycle;
- b) promouvoir tout ce qui peut ajouter au bien-être général du diplômé;
- c) protéger les droits de ses membres, en tant qu'étudiant, chercheur et professionnel, dans le cadre de leurs activités à l'Université Laval.

Les affaires de l'Association sont régies par les organismes directeurs suivants: l'assemblée générale (des membres), le Conseil d'administration (représentants des facultés), le Comité exécutif (président, vice-président, secrétaire, trésorier). La cotisation annuelle à l'U.G.I.L. est perçue au moment de l'inscription du trimestre d'hiver des étudiants gradués.

L'U.G.I.L. voit à ce que le point de vue des gradués soit exprimé et défendu aux divers échelons des organismes consultatifs, décisionnels et exécutifs de l'Université Laval. Elle s'occupe aussi de promouvoir l'élaboration d'une politique salariale avantageuse pour les gradués.

## 9. SOURCES DIVERSES DE RENSEIGNEMENTS

La brochure intitulée «Renseignements généraux» qu'on peut se procurer au Secrétariat général, contient d'autres informations sur les sujets suivants. Les gradués doivent consulter cette brochure et observer les règlements généraux qui y sont décrits;

-Le «Règlement des 2e et 3e cycles» contient la description et la réglementation des études de 2e et 3e cycles;

-«La thèse, règles et procédures» est un document qu'il faut consulter au moment de commencer la rédaction du manuscrit de thèse ou d'essai;

-Le «Répertoire des cours des 2e et 3e cycles» contient la description détaillée des cours offerts au niveau de ces cycles.

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX D'ORDRE SCOLAIRE

### 1. COURS, ESSAIS, PROJETS DE RECHERCHE

#### a) Cours

##### 1. Définition

Le cours est l'ensemble des activités d'enseignement et d'études portant sur une seule matière et s'échelonnant sur un trimestre à raison de quelques activités par semaine. Il est identifiable par un titre, un numéro et un sigle.

##### 2. Formules pédagogiques d'un cours

Suivant l'objectif poursuivi, un cours utilise une ou plusieurs formule(s) pédagogique(s), une ou plusieurs technique(s) d'enseignement ou d'études.

En raison du niveau des études et des objectifs généraux qu'ils poursuivent, les cours des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles utilisent les formules pédagogiques qui font le plus appel à la participation de l'étudiant.

##### 3. Relations entre cours

Certains cours exigent de l'étudiant qu'il ait suivi au préalable un ou quelque(s) autre(s) cours ou qu'il suive de façon concomitante un ou quelque(s) autre(s) cours.

Un cours est «préalable» à un autre s'il doit nécessairement avoir été suivi avec succès avant cet autre.

##### 4. Durée d'un cours

Les cours ont en général et au maximum une durée d'un trimestre, période qui inclut les cours et l'évaluation des connaissances acquises par les étudiants, si cette évaluation entre dans l'horaire régulier des cours.

##### 5. Temps consacré à un cours

A l'exception des stages, des mémoires et des activités complémentaires, les divers cours exigent chaque semaine de l'étudiant:

1. des «heures de présence» à l'Université dans une salle de cours, une salle de séminaire, une bibliothèque, un laboratoire, un atelier, une salle à dessin ou hors de l'Université, dans un hôpital, etc. Ces heures apparaissent en général à l'horaire;

2. des «heures de travail personnel» à domicile, à la bibliothèque, dans une salle d'étude, etc., dont le nombre est variable d'un étudiant à l'autre et dépend des aptitudes et de la préparation de chacun. L'Université peut cependant faire une estimation du travail personnel requis normalement de l'étudiant pour un cours et attribuer à ce cours le nombre estimé d'heures de travail personnel qu'il requiert. Ce nombre est désigné par Pe.

Pour les stages, les mémoires et les activités complémentaires, il est toujours possible d'établir les équivalences Pr et Pe (par semaine) du temps qu'ils requièrent.

Pr et Pe doivent être exprimés en nombres entiers et ont pour unités des heures par semaine durant un trimestre.

Dans le temps consacré à un cours, les heures de travail personnel correspondant à une heure de présence, sont en général plus nombreuses aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles qu'au 1<sup>er</sup> cycle. Les cours des cycles supérieurs font normalement appel davantage à la participation et au travail personnel de l'étudiant.

##### 6. Crédits d'un cours (Cr)

Appliqué aux cours, le crédit représente quarante-cinq heures consacrées à la présence à un cours et au travail personnel qu'il exige.

Comme par ailleurs les cours ont une durée d'un trimestre, i.e. de quinze semaines, on peut aussi dire qu'un crédit de cours représente trois heures consacrées chaque semaine d'un trimestre à suivre un cours et à en étudier la matière. Il s'ensuit que le nombre de crédits d'un cours égale le tiers de la somme des heures de présence par semaine (Pr) et des heures estimées de travail personnel (Pe) correspondant à ce cours, i.e.:

Cr d'un cours:  $(Pr + Pe)/3$

##### 7. Equivalence de cours

Tout étudiant qui démontre qu'il connaît la matière d'un ou plusieurs cours d'un programme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle pour les avoir suivis avec succès dans un autre établissement d'enseignement universitaire, peut recevoir une équivalence de ce ou ces cours.

Toute demande d'équivalence de cours doit être adressée au Comité d'admission et de supervision de la faculté ou de l'école non rattachée qui peut imposer un examen.

#### b) Essais

##### 1. Définition

L'essai est un travail de recherche d'envergure moyenne; il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité d'un programme de 2<sup>e</sup> cycle de type A. Il permet à son auteur de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études.

L'essai peut prendre diverses formes: dissertation sur un sujet précis, étude de cas, recherche bibliographique, présentation d'un plan de recherche, etc.

L'essai est différent du mémoire dont il se distingue par son lien à un ensemble de cours le mémoire est une des formules pédagogiques d'un cours.

#### 2. Crédits attribués à un essai

Appliqué à un essai, le crédit représente quarante-cinq heures de travail consacrées à cet essai, quel que soit l'endroit où l'étudiant poursuit son travail.

Il découle de cette définition que le nombre de crédits d'un essai égale le nombre total, divisé par quarante-cinq, des heures requises de l'étudiant selon l'estimation de l'Université, pour effectuer les travaux de cet essai et en présenter les résultats.

Suivant l'importance d'un essai, on lui attribue de un à dix-huit crédits. Les essais de 7 crédits et plus sont examinés par au moins 2 examinateurs.

#### c) Projets de recherche

##### 1. Définition

Le projet de recherche est une entreprise scientifique vouée à la poursuite systématique de la connaissance et portant sur un seul sujet à l'intérieur d'un domaine de recherche; il se rattache au contenu de la scolarité d'un programme de 2<sup>e</sup> cycle de type B ou d'un programme de 3<sup>e</sup> cycle.

##### 2. Crédits de recherche

Appliqué à une recherche, le crédit représente quarante-cinq heures de travail, quel que soit l'endroit où l'étudiant poursuit son travail.

Il découle de cette définition que le nombre des crédits de recherche égale le nombre total, divisé par quarante-cinq, des heures requises de l'étudiant selon l'estimation de l'Université pour effectuer ses travaux de recherche. On attribue normalement 15 crédits à un trimestre consacré uniquement à des travaux de recherche.

## 2. EVALUATION DES COURS ET DES ESSAIS

#### a) Evaluation des cours (note de cours)

Quels que soient, pour un cours, les modes d'évaluation des études et leur fréquence, le professeur responsable de ce cours attribue à la fin du trimestre, à chaque étudiant qui y est inscrit, une note d'appréciation de son travail et des progrès qu'il a faits.

Cette note de cours est exprimée par l'une des lettres suivantes ayant la signification et la valeur numérique (pour calculs futurs) indiquées:

A = excellent	= 5
B = très bon	= 4
C = bon	= 3
D = suffisant	= 2
E = insuffisant	= 1
F = nul	= 0
W = abandon avec échec	= 0
X = abandon sans échec	
Y = équivalence accordée	
Z = note retardée	
(-) = note manquante	

Les crédits correspondants à un cours sont donnés à l'étudiant lorsque la note de ce cours est A, B, C ou D. Il n'y a pas de note pour un cours dont un étudiant est dispensé par équivalence.

#### b) Evaluation des essais

Généralement, les essais de 6 crédits et moins sont évalués par un seul examinateur.

L'évaluation finale des essais de 7 à 15 crédits est faite par un jury composé d'au moins deux personnes et donne lieu à une note unique lorsque le travail est terminé.

Cette note s'exprime selon ce qui est prévu en a) (évaluation des cours) et les crédits correspondants sont attribués à l'étudiant s'il obtient pour son essai une note A, B, C ou D.

Chaque comité responsable d'un programme de maîtrise de type A réglemente le mode de présentation des essais qui n'ont pas à être déposés à l'Ecole des gradués.

Par exception les essais en A.T.D.R., en architecture et en informatique sont soumis à des règles spéciales de dépôt et d'évaluation. A ce sujet, on est prié de consulter «La Thèse, règles et procédures».

## 3. PRÉSENTATION DES RESULTATS DU PROJET DE RECHERCHE

#### a) Modes de présentation des résultats

Selon la nature des disciplines, la présentation finale des résultats du projet de recherche peut prendre différentes formes dont les principales sont:

##### 1. La thèse

La thèse est un exposé écrit des résultats de la recherche poursuivie en vue de l'obtention d'un grade de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle. Elle présente en outre, de façon élaborée, un état de la question et un exposé de la méthode utilisée. Dans le cas de projets de recherche poursuivis collectivement, la présentation de la thèse se fera selon les normes établies par l'Ecole des gradués.

##### 2. Le rapport de recherche

Le rapport de recherche est un compte-rendu des travaux de recherche poursuivis en vue de l'obtention d'un grade de 2e cycle. Il présente les résultats de ces travaux et un résumé de l'état de la question et de la démarche suivie.

### 3. Autres formes de présentation

Dans certains domaines, avec l'accord de l'École des gradués, la présentation des résultats de la recherche peut prendre d'autres formes. Les formes acceptées de présentation des résultats du projet de recherche sont précisées dans la description du programme.

Note: La présentation des résultats de recherche est faite en français; toutefois, le comité d'admission et de supervision peut autoriser ou imposer la présentation des résultats dans une autre langue.

### b) Règlements concernant les thèses

Dans la plupart des cas, la présentation écrite des résultats du travail de recherche prend la forme d'une thèse. Elle doit être photocopiee et présentée en conformité avec des règlements très précis. Les candidats doivent se procurer à la faculté ou à l'école non rattachée la brochure «La Thèse, règles et procédures» avant de commencer la rédaction. Ils y trouveront la réglementation en vigueur.

## 4. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ÉVALUATION

### a) Défaut de se soumettre à un contrôle d'évaluation des études

L'étudiant qui peut démontrer qu'il a été dans l'impossibilité de remettre un travail ou de se présenter à un examen oral ou écrit, a droit à un examen ou à un délai pour présenter son travail. À défaut de la preuve de son impossibilité, il se verra attribuer la note F pour ce travail ou cet examen.

### b) Révision d'une note

Toute requête en révision d'une note finale, qu'il s'agisse de cours, d'essais ou de projets de recherche, doit être faite dans les 30 jours qui suivent le jour où cette note a été communiquée à l'étudiant. Cette demande de révision doit être faite par écrit au comité d'admission et de supervision.

### c) Cours de premier cycle

L'étudiant dont le programme d'études comporte des cours de premier cycle doit, pour ces cours, se conformer au règlement du premier cycle. Le comité d'admission et de supervision peut cependant imposer des exigences supplémentaires.

### d) Fraude

Le cas de fraude ou de tentative de fraude sont traités dans le règlement de discipline de l'Université.

## 5. REMISE DES DIPLOMES

L'Université Laval remet les diplômes à la collation des grades qui se tient ordinairement au mois de juin. Les candidats qui pour des raisons sérieuses ne peuvent être présents doivent en aviser le Secrétaire général de l'Université au moment de la convocation.

À la demande du candidat, l'École des gradués peut seule émettre ou faire émettre par le Secrétaire général une attestation de grade avant que le diplôme n'ait été de fait émis officiellement, à condition que le Comité d'admission et de supervision ait donné son accord final. En aucun cas cette attestation ne pourra être rétroactive à la date où cette décision finale a été prise.

## RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES

### 1. PROGRAMMES OFFERTS PAR L'UNIVERSITÉ

#### a) Choix d'un programme

Tout étudiant qui désire entreprendre des études conduisant à la maîtrise peut s'inscrire à l'un des programmes que l'Université Laval offre dans quelque 70 domaines d'études. Il pourra encore choisir entre le cheminement de type A centré sur les cours et un essai et le cheminement de type B centré sur les travaux de recherche. Au niveau du doctorat, l'Université Laval offre le choix entre plus de 70 programmes dont plusieurs font appel à des contributions multidisciplinaires.

L'étudiant peut présenter sa candidature à plus d'un programme en déterminant son ordre de choix. Il recevra dans l'ordre de ses choix une réponse à sa demande d'admission de la part de chacun des comités qui jugeront de son aptitude à s'inscrire à l'un des programmes dont il a la compétence. Il ne pourra cependant s'inscrire qu'à un seul programme.

#### b) Conditions de poursuite d'un programme de 2e ou de 3e cycle

Les conditions de poursuite d'un programme sont basées sur la promotion par cours ainsi que sur la poursuite satisfaisante des essais ou du travail de recherche proprement dit.

À la fin de chaque trimestre, et à tout le moins une fois l'an, le comité d'admission et de supervision procède à la révision du dossier de chaque candidat.

Après examen du dossier et consultation du directeur de recherche ou du conseiller, le comité avise l'étudiant qu'il peut continuer son programme, qu'il est admis conditionnellement à le poursuivre ou qu'il en est exclu. Selon le cas, le comité précise les conditions de la poursuite du programme ou donne les raisons de l'exclusion. Un étudiant exclu d'un programme donné de 2e ou de 3e cycle ne peut y être par la suite admis de nouveau. Il peut cependant, aux conditions habituelles, être admis à tout autre programme.

#### c) Abandon d'un programme

Un étudiant peut abandonner un programme de 2e ou de 3e cycle en cours de trimestre à condition d'en aviser par écrit son directeur de programme et son directeur de recherche, s'il y a lieu. Cet abandon entraîne la fermeture du dossier à moins que l'étudiant ne manifeste l'intention de se réinscrire à son programme à l'intérieur de l'année qui suit son abandon.

Les cours abandonnés figurent au dossier avec indication de leur abandon. Il appartient au directeur du programme d'aviser de la décision de l'étudiant toutes les personnes intéressées. Tout défaut d'aviser son directeur de programme et son directeur de recherche de l'abandon de son programme entraîne la fermeture du dossier avec une note d'échec pour les cours abandonnés.

#### d) Réadmission à un programme de 2e ou de 3e cycle

L'étudiant qui a abandonné, avec avis, un programme de 2e ou de 3e cycle, peut subséquemment reprendre la poursuite du même programme aux conditions suivantes:

1. il doit faire une nouvelle demande d'admission, s'il s'est absenté de l'Université durant douze mois consécutifs ou plus;
2. il doit s'inscrire au début d'un trimestre en tenant compte des cours abandonnés et du projet de recherche interrompu, le cas échéant.
3. il conserve les crédits et les notes de cours obtenus précédemment;
4. les crédits déjà obtenus pour le projet de recherche et les essais lui sont comptés, sauf si, dans le cas du projet de recherche, il y a eu changement.

#### e) Changement de programme

Un étudiant peut, à la suite de l'abandon d'un programme ou après avoir complété un premier programme de 2e ou de 3e cycle, s'inscrire à un nouveau programme de même cycle aux conditions suivantes:

1. il doit faire une demande d'admission au nouveau programme;
2. il doit satisfaire aux exigences du nouveau programme;
3. tous les cours qu'il a déjà suivis avec succès et qui apparaissent au nouveau programme lui sont crédités. Il appartient au comité d'admission et de supervision concerné de décider quelles équivalences peuvent être accordées.

#### f) Passage à un programme de doctorat sans franchir toutes les étapes d'un programme de maîtrise

Un étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec accent sur la recherche (type B) peut être admis à un programme de doctorat dans le même champ d'études ou un champ d'études connexe sans être tenu de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise aux conditions suivantes:

- s'il a poursuivi des activités (cours et recherche) équivalentes à 3 trimestres complets;
- s'il a réussi les cours de son programme de maîtrise;
- s'il poursuit la même recherche (ou une recherche connexe) avec le même directeur de recherche;
- si le directeur de recherche recommande le passage au doctorat et démontre, à la satisfaction du comité d'admission et de supervision, que le projet de recherche a suffisamment d'envergure et d'originalité pour constituer une thèse de doctorat;
- si l'étudiant fait la preuve de ses aptitudes à la satisfaction du comité qui lui impose soit de présenter l'état de ses travaux dans un rapport écrit ou au cours d'un séminaire, soit de passer un examen de synthèse;

## RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES

- s'il fait une demande d'admission, l'étudiant admis doit alors satisfaire à toutes les exigences du programme de doctorat.

### g) Conditions d'obtention d'un diplôme

Pour recevoir de l'Université le diplôme correspondant à un programme de 2e ou de 3e cycle, un étudiant doit:

1. être inscrit à l'Université;
2. avoir obtenu par équivalence ou succès dans ses cours, par ses essais ou travaux de recherche, les crédits établis pour ce programme;
3. avoir obtenu de l'Université au moins le dernier tiers des crédits établis pour le programme;
4. avoir satisfait, au jugement du comité compétent, aux exigences de résidence et de temps complet du grade postulé;
5. en plus d'avoir obtenu le nombre total de crédits exigés, avoir satisfait aux exigences de présentation des résultats de recherche ainsi qu'à celles de la soutenance pour le doctorat et, s'il y a lieu, pour la maîtrise;
6. avoir obtenu pour ses essais et son travail de recherche, une note A, B, C ou D;
7. avoir obtenu une note finale égale ou supérieure à 3.0 (cheminement de type A seulement);
8. avoir satisfait aux autres exigences du programme et aux autres règlements généraux de l'Université.

C'est le comité d'admission et de supervision qui vérifie si les conditions d'obtention d'un diplôme ont été remplies.

## 2. PROGRAMME D'ETUDES DE L'ETUDIANT

### a) Programme complet d'études de l'étudiant

Le programme complet d'études d'un étudiant de 2e ou de 3e cycle est l'ensemble des activités, appartenant à un programme de 2e ou 3e cycle, que l'étudiant poursuit en vue de l'obtention d'une maîtrise ou d'un doctorat.

1. Pour des études avec accent sur les cours (2e cycle de type A), le programme complet d'études de l'étudiant comporte:

- a) une indication de la concentration (sous-discipline ou sous-champ d'études) choisie si plusieurs concentrations sont offertes par l'Université;
- b) la liste des cours choisis et leurs crédits;
- c) les crédits attribués aux essais dont les sujets seront précisés au cours des études;
- d) s'il y a lieu, la liste des cours complémentaires exigés de l'étudiant et leurs crédits;
- e) les autres exigences auxquelles l'étudiant doit satisfaire, s'il y a lieu.

2. Pour des études avec accent sur la recherche (2e et 3e cycles de type B), le programme d'études d'un étudiant contient:

- a) le domaine de recherche choisi par l'étudiant;
- b) le titre du projet de recherche entrepris par l'étudiant et les crédits qui y sont attribués;
- c) la liste des cours choisis et leurs crédits;
- d) les autres exigences auxquelles l'étudiant doit satisfaire, s'il y a lieu;
- e) s'il y a lieu, la liste des cours complémentaires exigés de l'étudiant et leurs crédits.

Établi en grande partie au moment de l'admission de l'étudiant, le programme complet d'études ne peut en général être précisé dans tous ses éléments qu'au cours des études. Les sujets des essais, le titre du projet de recherche et, souvent, certaines autres exigences qui dépendent de l'orientation des recherches ou des études ne peuvent pas en général être déterminés au moment de l'admission.

### b) Programme trimestriel d'études d'un étudiant

Établi au début de chaque trimestre, le programme trimestriel d'études d'un étudiant de 2e ou de 3e cycle est l'ensemble des activités appartenant à son programme complet d'études et que l'étudiant a décidé de poursuivre pendant ce trimestre.

Il peut comporter des cours et leurs crédits, des essais et leurs crédits ainsi que des travaux consacrés à la poursuite d'un projet de recherche et évalués en crédits. Il doit être approuvé par le directeur du programme.

### c) Conseiller

A tout étudiant inscrit à un programme de 2e cycle de type A et à tout étudiant inscrit à un programme de 2e cycle de type B ou de doctorat et qui n'a pas encore de directeur de recherche, le Comité d'admission et de supervision assigne un conseiller dont le rôle est d'aider l'étudiant à établir et à réaliser son programme.

Les conseillers sont des professeurs à temps complet et sont responsables d'un groupe d'étudiants d'un même programme auquel ils contribuent par leur enseignement.

### d) Directeur de recherche

Tout étudiant, inscrit à un programme de 2e cycle avec accent sur la recherche (type B) ou à un programme de 3e cycle, qui a déjà spécifié le sujet de sa recherche doit avoir un directeur de recherche.

Le directeur de recherche aide l'étudiant à établir son projet de recherche, son programme complet d'études et ses programmes trimestriels d'études. Il dirige de plus les travaux de recherche de l'étu-

diant et l'aide à surmonter les difficultés associées à ses études et à ses recherches. Il lui incombe d'apprécier le travail de recherche accompli par l'étudiant sauf dans le cas où le jugement doit être porté par plus d'une personne.

En raison de l'importance de la relation étudiant-directeur de recherche, l'étudiant choisit lui-même son directeur de recherche parmi les professeurs spécialisés dans le domaine de recherche dans lequel il veut poursuivre ses travaux. Après avoir obtenu l'assentiment du professeur, il soumet son choix à l'approbation du Comité d'admission et de supervision. À défaut d'un tel choix, le Comité désigne, avec l'accord des partis, le directeur de recherche d'un étudiant.

Les directeurs de recherche sont des professeurs agréés par l'Université pour diriger les travaux de recherche d'étudiants. Ils ont la responsabilité d'un ou de plusieurs étudiant (s) poursuivant des travaux de recherche dans un domaine où ils sont spécialisés. Pour certains travaux à caractère pluridisciplinaire, le Comité d'admission et de supervision peut désigner des adjoints au directeur de recherche.

### e) Temps alloué à l'étudiant pour compléter son programme

De façon générale, l'étudiant ne peut pas, pour réaliser un programme de 2e cycle, prendre au total plus de quatre années consécutives. De même, il ne peut pas, pour réaliser un programme de 3e cycle, prendre au total plus de sept années consécutives.

Dans l'un et l'autre cas, s'il y a lieu, le sujet de recherche est retenu en faveur du candidat pendant ces mêmes périodes. Cependant, l'étudiant qui abandonne sans avertissement ses études ou qui, sans autorisation, ne s'inscrit pas à un trimestre, perd tout droit sur un sujet de recherche.

Les étudiants, admis pour la première fois à un programme de 2e ou de 3e cycle, doivent, durant les jours précédant l'inscription, rencontrer leur directeur de recherche ou leur conseiller selon le cas, établir leur programme trimestriel d'études et le faire approuver. Quant aux autres étudiants, ils doivent faire de même durant les dernières semaines du trimestre précédent.

### f) Modification d'un programme d'études

#### 1. Introduction

Le Comité d'admission et de supervision peut autoriser un étudiant à apporter des modifications à son programme complet ou à ses programmes trimestriels d'études.

#### 2. Changement de cours

a) Tout étudiant peut modifier dans son programme complet d'études le choix de cours qu'il a fait, en faisant la demande par écrit au directeur du programme. C'est le Comité d'admission et de supervision qui, après consultation du conseiller ou du directeur de recherche, approuve le changement demandé;

b) dans un programme trimestriel d'études, tout étudiant peut modifier durant un trimestre le choix des cours qu'il a fait au début de ce trimestre et s'inscrire à d'autres cours de son programme, à la condition:

d'en faire la demande au directeur du programme sur le formulaire approprié;

de faire cette demande avant la date limite de la période de modifications de cours fixée au début de chaque trimestre;

de recevoir du directeur du programme l'approbation de ce changement. C'est le directeur du programme qui avise toutes les personnes intéressées du changement autorisé.

#### 3. Abandon de cours

Toute demande d'abandon d'un cours faite au-delà de la date limite fixée par le calendrier universitaire pour les changements de cours doit être adressée au Comité d'admission et de supervision qui avise en conséquence.

#### 4. Modification du projet de recherche

L'étudiant qui, après avoir fait approuver son projet de recherche, désire y apporter des changements importants peut le faire à la condition:

1. d'obtenir l'approbation écrite de son directeur de recherche;
2. de recevoir l'autorisation du Comité d'admission et de supervision.

#### 5. Changement de projet de recherche

L'étudiant qui, de sa propre initiative, désire abandonner un projet de recherche et en entreprendre un autre peut le faire à la condition:

- a) que le directeur de programme en soit avisé par écrit sans délai;
- b) que le Comité d'admission et de supervision approuve ce changement après consultation du directeur de recherche de l'étudiant.

Le changement du sujet de recherche peut entraîner celui du directeur de recherche de l'étudiant.

Le directeur de programme avise toutes les personnes intéressées.

Le dossier de l'étudiant indique qu'il y a eu un changement de projet de recherche; les crédits obtenus grâce aux travaux faits sur le sujet abandonné ne valent pas pour le nouveau.

L'étudiant qui ne se conforme pas à ces exigences doit poursuivre son projet initial ou se retirer.

Dans tous les cas où l'étudiant est contraint, pour des raisons indépendantes de sa volonté, de changer de directeur ou de sujet de recherche, il appartient au Comité d'admission et de supervision de voir à ce qu'un tel changement s'effectue dans les meilleures conditions académiques et administratives possibles.

## DESCRIPTION DU CADRE D'UN PROGRAMME

### 1-MODALITES DE PRESENTATION ET DE DESCRIPTION DES PROGRAMMES

Ce répertoire des programmes comporte la description des programmes de 2e et de 3e cycles offerts par l'Université. La description de chaque programme comporte, en plus, des informations sur le régime particulier des études auquel est astreint le candidat qui est admis dans le programme.

Les programmes sont présentés dans l'ordre alphabétique des disciplines (ou des champs d'études), et sous chaque discipline se suivent la maîtrise et le doctorat.

Chaque programme est suivi d'un code de 8 chiffres pour usage interne:

aa.b.ccc.dd

Les deux premiers chiffres (a) indiquent le type.

Le troisième (b) indique le cycle.

Les trois suivants (c), la discipline ou le champ d'études.

Les deux derniers (d), la sous-discipline.

La description d'un programme comporte normalement les éléments suivants, numérotés de 1 à 20. Lorsque, dans la description d'un programme donné, un numéro manque, c'est généralement que l'élément auquel il réfère ne s'applique pas au programme en question.

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Chaque programme a des objectifs propres qui sont décrits dans un texte de 5 à 10 lignes.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ETUDES ET DE RECHERCHE

Sous cette rubrique est donnée la liste des champs et domaines d'études et de recherche que recouvre le programme. Les noms des professeurs agréés à l'École des gradués pour diriger des travaux de recherche apparaissent dans cette liste à la suite de l'énoncé des champs et domaines de recherche.

#### 3. GRADE

L'Université confère une Maîtrise aux étudiants qui complètent avec succès un programme de 2e cycle et un Ph.D. (Philosophiae Doctor) à ceux qui complètent avec succès un programme de 3e cycle. Le diplôme porte de plus la mention du programme suivi. Certains programmes rattachés au 2e cycle sont sanctionnés par un diplôme ou un certificat.

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Le doyen de la faculté ou le directeur de l'école responsable d'un programme voit à ce qu'il y ait pour ce programme un comité de programme. Le directeur de ce comité de programme est nommé pour deux ans par le directeur de l'École des gradués sur recommandation du doyen de la faculté ou du directeur de l'école.

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

A chaque comité de programme correspond un comité d'admission et de supervision. Ce comité agit sous l'autorité du Conseil de la faculté ou du bureau de direction de l'école.

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

##### a) Les exigences générales d'admission à un programme sont les suivantes:

Pour les programmes de 2e cycle:

Le grade de 1er cycle, son équivalent ou, pour certains candidats, des études et une expérience jugées équivalentes par le Comité d'admission et de supervision.

Pour les programmes de 3e cycle:

Le grade de 2e cycle ou son équivalent. Dans le cas où un étudiant inscrit à la maîtrise a fait la preuve de ses aptitudes, il peut exceptionnellement être admis à un programme de 3e cycle sans franchir toutes les étapes requises pour l'obtention d'un diplôme de 2e cycle, à la condition d'avoir suivi avec succès les cours de son programme de 2e cycle. La décision relève toujours du Comité d'admission et de supervision responsable du programme.

##### b) Les exigences particulières d'admission sont décrites sous chaque programme

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission à un programme n'entraîne pas l'admission automatique d'un candidat. Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de son dossier scolaire, de son aptitude à la recherche et de l'ensemble de son dossier, ainsi que des ressources du département d'accueil.

##### c) Trimestres

Certains programmes n'acceptent de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne, tandis que d'autres acceptent aussi des étudiants au trimestre d'hiver ou d'été. La description de chaque programme donne des précisions à ce sujet.

#### 7. CHOIX DU DIRECTEUR ET DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat qui fait sa demande d'admission à un programme de 2e cycle de type B ou à un programme de 3e cycle n'est pas toujours tenu, au moment de faire sa demande, d'être fixé définitivement sur le choix de son directeur et de son projet de recherche. La description du programme indique sous cette rubrique le moment et les modalités de ces choix. Jusqu'à ce que le directeur de recherche soit choisi, l'étudiant se voit assigner un conseiller.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Suivant les programmes, l'un ou l'autre ou les deux cheminements suivants s'ouvrent à l'étudiant pour atteindre les objectifs de la maîtrise:

##### a) Le premier (type A) avec accent sur les cours

Ce cheminement, qu'il vise ou non des objectifs professionnels, peut être terminal ou donner accès aux études de 3e cycle.

##### b) Le deuxième (type B) avec accent sur la recherche

En principe, ce cheminement prépare plus immédiatement aux études de 3e cycle. Il peut, cependant, être terminal. Chaque programme précise le ou les cheminements offerts à l'étudiant.

#### 9. NOMBRE ET REPARTITION DES CREDITS DU PROGRAMME

Chaque programme de maîtrise ou de doctorat offert par l'Université comporte un nombre déterminé de crédits de cours et un nombre déterminé de crédits de recherche ou d'essai. Ce nombre a été précisé en tenant compte des objectifs du programme et, sauf exception autorisée par l'École des gradués, des règles générales suivantes:

1. Le nombre total des crédits d'un programme de 2e cycle de type A est compris entre 45 et 60 dont au moins 60% sont attribués aux cours et au moins 10% aux essais.

2. Le nombre total des crédits d'un programme de 2e cycle de type B varie entre 45 et 60 dont au moins 50% sont attribués au projet de recherche et au moins 12 crédits aux cours.

3. Le nombre total de crédits d'un programme de 3e cycle est compris entre 90 et 120 crédits dont au moins 75% sont attribués à un projet de recherche et au moins 6 crédits aux cours.

#### 10. DUREE DU PROGRAMME

La durée normale d'un programme est exprimée en termes de trimestres complets. Un trimestre complet correspond à 15 crédits de cours ou de recherche. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, un programme peut, sauf exception autorisée par l'École des gradués, être poursuivi à temps partiel. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre au total plus de 4 années consécutives pour réaliser un programme de 2e cycle, et plus de 7 années consécutives pour réaliser un programme de 3e cycle.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

Le répertoire des programmes ne donne que le sigle, l'intitulé et le nombre de crédits de chaque cours d'un programme. La description détaillée des cours est donnée dans le répertoire des cours des 2e et 3e cycles. Sauf indication contraire, il n'y a pas de distinction entre les cours de 2e cycle et ceux de 3e cycle.

S'il y a lieu, on précise ici les cours qui doivent être obligatoirement suivis par tous les étudiants qui s'inscrivent au programme.

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE.

Sauf exception autorisée par l'École des gradués, tout programme de 2e ou de 3e cycle a des exigences de temps complet ou de résidence. Celles-ci sont décrites à l'article 12 de chaque programme. Dans tous les cas cependant, elles ne peuvent être inférieures à un trimestre pour la maîtrise et à trois trimestres pour le doctorat.

Un trimestre de temps complet comporte au minimum 12 crédits de cours ou de recherche. (En conséquence, un étudiant a le statut d'étudiant à temps complet quand, pendant un trimestre, il s'inscrit à 12 crédits et plus de cours ou de recherche; il a le statut d'étudiant à temps partiel quand il s'inscrit à moins de 12 crédits de cours ou de recherche).

Dans chaque cas, la description du programme indique si l'exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite par trimestre d'été. De même, le programme indique si cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription ou si elle peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

#### 13. EXIGENCES SPECIALES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Tout programme comporte des exigences d'ordre linguistique, à savoir les connaissances nécessaires pour écrire et parler le français et celles qui sont nécessaires à la lecture d'une autre langue.

S'il y a lieu, la description du programme précise ses exigences d'ordre linguistique particulières: modalités de contrôle du degré de connaissance de la langue seconde, exigence d'une troisième langue, etc.

#### 14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

S'il y a lieu, la description du programme précise dans quel délai les cours du programme doivent être complétés et donne ses exigences concernant les cours du 1er cycle imposés au candidat comme scolarité complémentaire, etc.

#### 15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES TRAVAUX DE RECHERCHE

En plus de préciser les formes acceptées de présentation des résultats de la recherche, la description du programme donne des indications sur la façon dont les travaux de recherche sont évalués, indique s'il y a soutenance, si cette dernière est privée, semi-publique ou publique, etc.

#### 16. AUTRES EXIGENCES DU PROGRAMME

Si un programme comporte des exigences spéciales, telle l'obligation d'un stage dans une industrie, etc., elles sont précisées ici.

#### 17. PROGRAMMES SPECIAUX DE BOURSES

S'il y a lieu, la description du programme précise les principaux programmes de bourses (autres que ceux du Conseil des Arts du Canada, du Conseil National de la Recherche Scientifique et du ministère de l'Éducation du Québec) auxquels a accès le candidat qui souhaite s'inscrire au programme. Ces indications ne dispensent pas l'étudiant de se renseigner auprès de son directeur de recherche ou son

## DESCRIPTION DU CADRE D'UN PROGRAMME

---

conseiller du directeur du programme et du directeur du département, des autorités de la faculté et des services de bourses de l'université.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ETE

Le programme donne une indication sur les possibilités de travail rémunéré en cours d'étude et sur les possibilités qu'a l'étudiant de trouver un emploi d'été en relation avec ses études.

### 19. UNITES DE RECHERCHE

S'il y a lieu, le programme précise les unités de recherche (centre, groupe, laboratoire) dans lesquelles l'étudiant peut s'intégrer pour poursuivre ses travaux de recherche.

### 20. DEBOUCHES DU PROGRAMME

Chaque fois que la chose est possible, on donne à titre indicatif, les principaux débouchés qui s'ouvrent à l'étudiant qui a complété le programme avec succès.

## LISTE DES PROGRAMMES

Disciplines	Maîtrise	Doctorat
	Nombre total de crédits	Nombre total de crédits
Administration scolaire (éducation)	45	90
Aménagement du territoire et développement régional	60	
Aménagement forestier et sylviculture	60	120
Analyse des politiques	48	
Anatomie	60	120
Anthropologie	48	96
Archéologie classique	48	90
Architecture	45	
Arts et traditions populaires	48	90
Biochimie (médecine)	60	120
Biochimie (sciences)	60	90
Biologie	60	120
Biologie végétale	60	120
Cartographie et information foncière	60	
Chimie	60	100
Didactique	45	90
Droit	48	90
Ecologie et pédologie forestières	60	120
Economie rurale	45	
Economique	45	96
Etudes anciennes	45	120
Etudes françaises (non-francophones)	45	
Génie chimique	45	100
Génie civil	45	105
Génie électrique	45	90
Génie mécanique	60	120
Génie rural	60	
Géodésie	60	120
Géographie	50	90
Géologie	60	90
Histoire	48	90
Histoire de l'art	48	
Informatique	48	
Linguistique	48	120
Littérature allemande	45	
Littérature d'expression anglaise	45	120
Littérature d'expression espagnole	45	120
Littérature française	45	120
Littérature québécoise	45	120
Mathématiques	48	90
Médecine expérimentale	60	120
Mesure et évaluation (éducation)	45	90
Microbiologie	60	120
Mines et métallurgie	45	100
Musique	60	90
Neurobiologie	60	120
Nutrition	60	120
Opérations forestières	60	
Orientation (éducation)	45	90
Pathologie	60	120
Pharmacie	60	90
Pharmacie d'hôpital (certificat)	45	
Pharmacologie et toxicologie	60	120
Philosophie	45	90
Photogrammétrie et télédétection	60	120
Physiologie	60	120
Physique	45	120
Psychologie	45	120
Psychopédagogie		
-Certificat d'études avancées	30	
-Maîtrise	45	
-Doctorat		90
Relations industrielles	45	90
Santé au travail (certificat)	30	
Science politique	48	96
Sciences de l'activité physique		
-Maîtrise (Type A)	45	
-Maîtrise (Type B)	45	
-Doctorat		120
Sciences de l'administration		
-Diplôme en administration	36	
-Plan A (maîtrise)	60	
-Plan B (maîtrise)	60	
-Doctorat		108
Sciences du bois	60	120
Sciences et technologie des aliments	60	90
Sciences humaines de la religion	45	
Service social	45	
Sociologie	48	96
Sols	60	100
Technologie de l'enseignement	45	90
Terminologie et traduction	48	
Théologie		
-Certificat d'études supérieures	30	
-Maîtrise	45	
-Doctorat		90
Zootchnie	60	120





## **DESCRIPTION DES PROGRAMMES**



# ADMINISTRATION SCOLAIRE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.565.01  
Type B: 12 2.565.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif général l'acquisition d'attitudes de connaissances et d'habilités propres au développement d'une compétence professionnelle de même qu'un contact aussi intense que possible avec la recherche en administration scolaire.

Selon le cheminement suivi (type A ou type B) l'insistance sera mise sur l'un ou l'autre des ensembles d'objectifs qui suivent:

Pour le type A, le programme devrait permettre aux étudiants:

- a) de s'initier à l'analyse des fondements sociaux de l'éducation, des relations qui existent entre le système d'éducation et le contexte économique, politique et culturel de la collectivité dans laquelle il s'inscrit;
- b) de s'initier à l'analyse et la résolution de problèmes de planification et de gestion en éducation;
- c) de se préparer à l'exercice de fonctions de direction, d'administration ou de supervision au niveau de l'école de la région ou de la province;
- d) d'approfondir d'une façon plus spécifique les problèmes de gestion propres à un niveau ou un secteur du système d'éducation ou encore à un domaine particulier de l'administration de l'éducation;
- e) de développer des habilités à utiliser la démarche de la recherche en administration scolaire et à évaluer d'une façon critique les politiques scolaires et les pratiques de gestion en éducation.

Pour le type B, le programme devrait permettre aux étudiants:

- a) de connaître et d'appliquer au champ d'étude choisi les méthodologies et les modèles d'analyse des sciences sociales;
- b) d'analyser les caractéristiques propres au système scolaire du point de vue social, politique, économique et culturel;
- c) de développer leur capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique des produits du système scolaire;
- d) de permettre une formation poussée à la recherche dans le champ d'étude choisi par l'étudiant.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Fondements sociaux de l'éducation  
Education: développement et innovation  
Planification et gestion en éducation

Les professeurs qui contribuent régulièrement ou occasionnellement au programme sont:

#### a) Département d'administration et politique scolaires

Antoine Baby, Pierre-W. Bélanger, Pierrette Bouchard, Renée Cloutier, Claude Deblois, Miala Diambomba, Jean-Yves Drolet, Hermann Girard, Raymond-G. Laliberté, Alain Massot, Jean Moisset, Roland Ouellet, Jean Plante, Marcel Robert, Claude Trottier.

#### b) Département de mesure et évaluation

Jean-Jacques Bernier, Vidya Bhushan, François-A. Dupuis, Marc-André Nadeau, Gérard Scallon, Jean-Paul Voyer

#### c) Département de counseling et orientation

Jean-Marie Hamelin, Jean-Réal Nadeau, Yvon Pépin, Bruno Richard

#### d) Département de technologie de l'enseignement

Jacques Ste-Marie

#### e) Département de psychopédagogie

Louis Dubé, Aimée Leduc, Jean-Charles Lessard

#### f) Département de didactique

Benoit Robert

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Administration scolaire

Directeur: Jean-Yves Drolet

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Administration scolaire

Responsable: Jean-Yves Drolet

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat en sciences de l'éducation (administration scolaire) ou l'équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Le détenteur d'un baccalauréat d'enseignement ou l'équivalent est également admissible moyennant certains pré-requis (maximum 15 crédits).

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un ou des champs connexes (sciences sociales, administration) sont aussi admissibles à la maîtrise. La scolarité de ces candidats tiendra compte de leur préparation antérieure et du domaine de recherche choisi.

Tous les candidats doivent avoir conservé une moyenne de «B» (ou s'approchant de B) au cours des études de 1er cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Pour les candidats du cheminement A, l'attribution du conseiller à l'étudiant est consécutive à la spécification de son programme et au choix du domaine de spécialisation. Cette attribution devrait normalement se faire avant que l'étudiant n'ait complété l'équivalent de 15 ou 18 crédits de cours, de préférence ceux qui appartiennent aux concentrations obligatoires du programme.

Pour les candidats du cheminement B, ils doivent au moment de leur admission avoir obtenu d'un professeur l'acceptation provisoire de diriger le projet de recherche proposé.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type	Cours propres au programme	Essai	Total
Type A:	33 crédits	12 crédits	45 crédits
Type B:	21 crédits	24 crédits	45 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Pour les étudiants à temps complet ce programme a une durée normale de 3 trimestres complets. Pour les étudiants à temps partiel ce programme doit être complété dans les 4 années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. Les étudiants à temps partiel ne peuvent s'inscrire à plus de 6 crédits par trimestre.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
<b>FONDEMENTS SOCIAUX</b>			
ADS -63260	3	FEMMES, ECOLE ET SOCIÉTÉ	(R. Cloutier)
ADS -60232	3	ÉTUDE CRITIQUE DES SYSTÈMES SCOLAIRES	(R. Laliberté, P. Bélanger)
ADS -61960	3	ECONOMIQUE DE L'ÉDUCATION	(J. Moisset, M. Diambomba)
ADS -61610	3	SEMINAIRE SUR LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DE L'ÉDUCATION	
ADS -61477	3	QUESTIONS SPÉCIALES DE SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE*	(A. Baby)
ADS -62805	3	LE SYNDICALISME EN ÉDUCATION	(A. Baby, G.-R. Laliberté)
ADS -63268	3	TELEMATIQUE ET ÉDUCATION	(A. Massot)
ADS -63269	3	ÉTUDE CRITIQUE DE RECHERCHES EN ADM. ET POL. SCOL.	(A. Massot)
ADS -62962	3	SEMINAIRE DE SOCIOLOGIE DE L'ÉDUC.	(C. Trottier)
<b>ÉDUCATION: DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION</b>			
ADS -61955	3	ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT I	
ADS -61956	3	ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT II	(M. Diambomba)
ADS -61957	3	ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT III	
ADS -62544	3	ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT IV: ASPECTS SOCIO-CULTURELS*	(C. Deblois)
ADS -61072	3	APPROCHES SYSTÉMIQUES ET CHANGEMENT PLANIFIÉ	(M. Robert)
ADS -61607	3	STRATÉGIES DE CHANGEMENT	
ADS -61073	3	CHANGEMENT ET INNOVATION EN ÉDUCATION	(M. Robert)
<b>PLANIFICATION ET GESTION EN ÉDUCATION</b>			
ADS -63257	3	FINANCEMENT EN ÉDUCATION	(H.-C. Girard)
ADS -61608	3	LA DÉCISION EN ADMINISTRATION SCOLAIRE*	(J. Moisset)
ADS -61612	3	LA PLANIFICATION EN ÉDUCATION	(J. Moisset)

## ADMINISTRATION SCOLAIRE

ADS -61614	3	LA DYNAMIQUE DE LA DECENTRALISATION DU SYSTEME SCOL. QUEBECOIS	(J. Plante)
ADS -62800	3	PERSPECTIVES THEORIQUES ET RECHERCHE EN ADMINISTRATION SCOLAIRE	(C. Deblois)
ADS -62810	3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN EDUCATION	(H. Girard)
ADS -63279	3	EVALUATION DES POLITIQUES EDUCATIVES *	(C. Trotter)
ADS -63280	3	SEMINAIRE SUR LE PROJET EDUCATIF	(R. Ouellet)

### HORS CONCENTRATION

MEV -60239	3	OBJECTIFS ET EVALUATION	(R. Girard)
MEV -60246	3	EVALUATION DE PROGRAMMES I	(M.-A. Nadeau)
MEV -61459	3	EVALUATION DE PROGRAMMES II	(M.-A. Nadeau)
CSO -60282	3	SEMINAIRE SUR LES PROCESSUS DE GROUPE *	(B. Richard)
CSO -61087	3	LA REALISATION DE SOI: PHENOMENE INTERPERSONNEL	(B. Richard)
CSO -61609	3	INTERVENTION PSYCHO-SOCIALE *	(Y. Pépin)
TEN -61255	3	ORDINATEUR ET ADMINISTRATION SCOLAIRE	(J. Ste-Marie)
MEV -61461	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I	(V. Bhushan)
MEV -61462	3	STATISTIQUE EN EDUCATION II	(V. Bhushan)
MEV -61464	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE FACTORIELLE	(J.-J. Bernier)
MEV -61470	3	METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION *	(F.-A. Dupuis)
MEV -61472	3	ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES	(F.-A. Dupuis)
MEV -61473	3	SCHEMAS EXPERIMENTAUX ET RECHERCHE OPERATIONNELLE *	(J.-J. Bernier)
MEV -61474	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE	(V. Bhushan)
MEV -62636	3	THEORIE ET PRATIQUE DES ENQUETES PAR SONDAGE	(J.-P. Voyer)
CSO -61075	3	NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES *	(J.-R. Nadeau)
CSO -61076	3	PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES *	(J.-R. Nadeau)
PPG -61077	3	MATURITE HUMAINE - ADULTE	(H. Saint-Pierre)
CSO -61615	3	ROLES ET COMPORTEMENTS DE L'EDUCATEUR DE L'ADULTE	(J.-R. Nadeau)

### COURS DE LECTURE ET SUJETS SPECIAUX

ADS -61920	1	COURS DE LECTURE
ADS -61921	2	COURS DE LECTURE
ADS -61922	3	COURS DE LECTURE
ADS -62290	1	SUJETS SPECIAUX *
ADS -62291	3	SUJETS SPECIAUX *
ADS -62293	3	SUJETS SPECIAUX
ADS -62294	3	SUJETS SPECIAUX
ADS -62292	3	SUJETS SPECIAUX *

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

Les candidats admis au cheminement de type B (recherche) devront faire une résidence d'au moins un trimestre (hiver ou automne).

### 14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

Les candidats à la maîtrise de type A doivent s'inscrire à au moins 6 crédits dans chacune des concentrations suivantes:

Fondements sociaux  
Education: développement et innovation  
Planification et gestion en éducation

Ils doivent compléter leur scolarité par des cours de ces concentrations ou des cours hors concentration.

#### Pour les candidats à la Maîtrise de type B

Leur programme de 21 crédits de cours est déterminé par le candidat et ses conseillers incluant le directeur de recherche. Le directeur de recherche doit alors approuver le programme avant que le candidat ne l'achemine au Comité de programme.

Le choix des cours est en fonction du sujet de recherche.

Note: En vertu du décloisonnement des départements et facultés, les étudiants peuvent prendre dans les unités pédagogiques pertinentes les cours qui conviennent à leur choix de concentrations. Ainsi plusieurs cours sont ouverts aux étudiants (dans la mesure où ils répondent aux exigences de pré-requis), dans les différents départements de la Faculté des sciences sociales et à la Faculté des sciences de l'administration.

### 15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le nombre de crédits attribué à la recherche est de 12 pour le cheminement de type A et de 24 pour le cheminement de type B.

Le Comité privilégie l'inscription des étudiants aux séminaires de recherche où avec une équipe de chercheurs l'étudiant élabore, discute et fait progresser son projet d'essai ou de thèse.

Deux séminaires de recherche poursuivent ces objectifs (ADS-60226, ADS-61249).

On doit noter que l'inscription à ces séminaires correspond à un nombre équivalent de crédits d'essai ou de recherche et non pas à des crédits de cours et que par conséquent, ces crédits sont effectivement sanctionnés après dépôt et correction de l'essai ou de la thèse.

Le mode de présentation des résultats de l'essai (cheminement de type A) est multiple: rapport de recherche, projet de consultations, contribution à la solution de problème du milieu, synthèse de recherche, etc. L'essai est évalué par 2 examinateurs et la note finale est établie à partir des notes attribuées par les membres du jury.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement type B) est la thèse. Il n'y a pas de soutenance.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon son domaine de recherche, l'étudiant a des possibilités de s'intégrer à des projets de recherche en cours. Ces projets ont un rapport dans certains cas avec les séminaires de recherche.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'administration scolaire pour le compte des organismes gouvernementaux et privés est le principal débouché de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.565.01**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat vise à :

développer chez les étudiants les habiletés pertinentes à l'analyse des mécanismes sociaux en éducation et à la critique des représentations qu'on s'en fait et des institutions et politiques qu'elles légitiment;

développer chez eux grâce aux sciences de l'intervention et la pratique de l'intervention des habiletés pertinentes en matière d'élaboration, d'administration et d'évaluation des politiques, des organisations et des programmes qui concernent l'éducation.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Administration scolaire

Directeur: Jean-Yves Drolet

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Administration scolaire

Responsable: Jean-Yves Drolet

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Un candidat est admissible aux études du doctorat s'il a complété une maîtrise dans un domaine pertinent à l'administration scolaire (sciences de l'éducation, sciences de l'administration, sciences sociales, etc.) ou l'équivalent.

Le comité d'admission juge les demandes en se basant surtout sur les critères suivants:

- a) obtenir une moyenne de B à la maîtrise;
- b) établir la preuve de la capacité à mener une recherche de qualité;
- c) présenter un sujet de recherche qui tienne compte des études antérieures et des ressources de la faculté;
- d) obtenir l'acceptation d'un professeur de diriger la recherche proposée.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et sur un projet précis de recherche au moment de sa demande d'admission.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Projet de recherche	69 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de 6 trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins 3 trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

L'étudiant au doctorat est autorisé à compléter, normalement sous forme de séminaires de recherche, une première tranche de ses crédits de recherche (environ de 12 à 15 crédits). A cet effet, les séminaires de recherche ADS-61918, ADS-61919 sont généralement offerts.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité qu'a le candidat de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'étude est bonne. Par contre le candidat a une faible possibilité de trouver un emploi d'été dans le champ de ses études.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir maîtrise ci-dessus, no 16

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche et l'enseignement en administration scolaire ainsi que l'administration dans les institutions d'enseignement sont les principaux débouchés du programme.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### MAÎTRISE

Type A: 11 2.509.01  
Type B: 12 2.509.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de Maîtrise en «Aménagement du territoire et Développement régional» a pour but de permettre à des diplômés de disciplines variées d'assimiler les concepts, les objectifs, les moyens d'action, les méthodes de travail et de recherches des disciplines voisines intervenant dans les divers champs d'activité considérés. Il vise à donner à des étudiants de disciplines différentes une vision globale et intégrée de l'ensemble des composantes de la planification spatiale.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Un certain nombre de professeurs sont très étroitement liés au programme, formant un noyau indispensable à l'encadrement des étudiants et à la supervision des activités spécifiques à la maîtrise ATDR. Les travaux de recherche de ces professeurs se situent à l'intérieur des champs et domaines suivants:

Inventaire des ressources biophysiques et utilisation potentielle du sol; zonage rural et agricole; évolution récente de l'utilisation du sol dans les régions rurales et périurbaines du Québec; aménagements touristiques et récréatifs du Québec méridional.  
Peter B. Clibbon

Rôle des transports interurbains dans le développement régional; économie du sol urbain; finances et investissements immobiliers; problèmes de développement urbain face à la mise en valeur du patrimoine architectural; impact de la spécialisation du temps sur l'aménagement régional et urbain.  
Claude Dubé

Questions économiques touchant les diverses régions et agglomérations urbaines du Québec; détermination des principaux problèmes économiques des régions; politiques de développement régional.  
Pierre Fréchette

Aménagements récréatifs en milieux naturels; utilisation intégrée des ressources forestières; gestion de l'environnement; éducation en environnement; problèmes d'environnement et de gestion des ressources en régions tropicales; parcs et réserves; problèmes du tourisme et de la récréation.  
Michel Maldague

De plus, d'autres travaux de recherche peuvent être entrepris dans le cadre du CRAD, dans les départements et écoles collaborant au programme.

#### 3. GRADE

Le programme ATDR conduit au diplôme de Maître en aménagement du territoire et développement régional. (M. ATDR).

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Aménagement du territoire et développement régional

Directeur: Claude Dubé

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Aménagement du territoire et développement régional.

Responsable: Louis-M. Carrier

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

C'est le Comité d'admission et de supervision du programme ATDR qui admet les candidats au programme.

Sont admissibles au programme interdisciplinaire les porteurs d'un diplôme de premier cycle en administration, en agriculture, en architecture, en droit, en foresterie, en géodésie, en géographie, en récréologie, en sciences pures et appliquées et en sciences sociales. Le Comité peut également admettre les candidats provenant d'un autre secteur d'études.

Normalement, ce programme accepte de nouveaux étudiants au trimestre d'automne seulement; cependant le Comité est quand même prêt à accepter exceptionnellement certains candidats au trimestre d'hiver.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Les étudiants admis au programme ATDR doivent être fixés sur leur projet de recherche avant la fin du 2<sup>e</sup> trimestre de leur inscription comme étudiant régulier ainsi que sur leur directeur de recherche.

Le projet de recherche doit déborder le cadre d'une discipline; dans le cas d'un projet interdisciplinaire, l'objet de la recherche exige que plusieurs disciplines différentes y soient mises à contribution simultanément et la démarche collective des chercheurs donne lieu à une confrontation continue de l'apport de chaque discipline.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A, type B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type: A	Cours Essai (s)	48 crédits 12 crédits
Type: B	Cours Projet de recherche	30 crédits 30 crédits

Les crédits de cours se répartissent en 2 catégories: a) les cours communs et obligatoires (de 27 à 33 crédits); b) des cours à option accrédités au programme ATDR (de l'ordre de 3 à 15 crédits).

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme s'étend normalement sur une période de quatre trimestres complets. Sauf cas d'exception autorisés par le Comité d'admission et de supervision, ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel. Il n'est pas possible de suivre ce programme à l'occasion de trimestres d'été ou de cours du soir, sauf pour la recherche et/ou les cours à option.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

##### Cours spécifiques du programme ATDR

NMC	Cr	Titre	
AME -61123	3	SEMINAIRE EN AMENAGEMENT *	(M. Bélanger)
AME -61124	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT I *	(C. Dubé, P. Fréchette, P.B. Clibbon)
AME -61125	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT II *	(P. Fréchette, C. Dubé, P.B. Clibbon)
AME -62738	3	SOCIOLOGIE DE L'AMENAGEMENT *	(L. Guay)
AME -62820	3	LES TRANSPORTS: PROBLEMES ET PERSPECTIVES	(C. Dubé)
AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION	(L. Guay)
AME -60983	3	ECONOMIE REGIONALE I (MICROECONOMIQUE) *	(P. Fréchette)
AME -62828	3	ECONOMIE REGIONALE II (MACROECONOMIQUE)	(P. Fréchette)
AME -62243	1	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT) *	(Groupe de professeurs)
AME -62244	2	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT) *	(Groupe de professeurs)
AME -62245	3	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT) *	(Groupe de professeurs)
AME -62246	3	SUJETS SPECIAUX (AMENAGEMENT) *	(Groupe de professeurs)
AME -62840	3	URBANISATION ET URBANISME	(C. Dubé)
AME -62831	3	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	(M. Maldague)
AME -62832	3	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT TROPICAL	(M. Maldague)
AME -63131	3	METHODOLOGIE ET AMENAGEMENT *	(L. Quesnel-Quelllet)
AME -63141	3	LES BASES BIOPHYSIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *	(P. Clibbon)

Les programmes de type A et de type B comportent 33 et 27 crédits de cours obligatoires respectivement. Cependant, l'étudiant ayant déjà acquis une formation en sociologie, en urbanisme, en économie ou en sciences environnementales peut, après entente avec le directeur, faire remplacer certains de ces cours obligatoires par d'autres cours.

##### Cours à option accrédités au programme

L'étudiant inscrit au programme de type A pourra suivre un total de 15 crédits de scolarité à l'extérieur du programme, dans des départements ou école offrant des cours de deuxième cycle portant sur des aspects de l'aménagement du territoire et du développement régional.

De tels cours s'offrent notamment en architecture, en science politique, en sociologie, en agriculture, en foresterie, en géographie, en droit, etc... Le programme de cours à option du candidat doit être approuvé par le directeur au début de chaque trimestre.

L'étudiant inscrit au programme de type B peut suivre jusqu'à 3 crédits de scolarité à l'extérieur du programme.

##### Déroulement du programme académique (Type A)

L'étudiant régulier inscrit à plein temps au programme et qui débute ses études au trimestre d'automne suivra le programme décrit ci-dessous:

##### PREMIERE ANNEE

###### Type A (Automne)

AME -62738	3	SOCIOLOGIE DE L'AMENAGEMENT *	(L. Guay)
AME -62840	3	URBANISATION ET URBANISME	(C. Dubé)
AME -60983	3	ECONOMIE REGIONALE I (MICROECONOMIQUE) *	(P. Fréchette)
AME -63131	3	METHODOLOGIE ET AMENAGEMENT *	(L. Quesnel-Quelllet)
AME -63141	3	LES BASES BIOPHYSIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *	(P. Clibbon)

###### Type A (Hiver)

AME -61123	3	SEMINAIRE EN AMENAGEMENT *	(M. Bélanger)
plus 3 cours choisis parmi les 4 suivants:			
AME -62820	3	LES TRANSPORTS: PROBLEMES ET PERSPECTIVES	(C. Dubé)
AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION	(L. Guay)

AME -62828	3	ECONOMIE REGIONALE II (MACROECONOMIQUE)	(P. Fréchette)
AME -62831	3	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	(M. Maldague)

1 cours à option (3 cr) ou essai (3 cr)

#### DEUXIEME ANNEE

Type A (Automne)

AME -61124	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT I *	(C. Dubé, P. Fréchette, P.B. Clibbon)
------------	---	-------------------------------	---------------------------------------

Deux cours à option (6 cr) et essai (6 cr)  
ou trois cours à option (9 cr) et essai (3 cr)

Type A (Hiver)

AME -61125	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT II *	(P. Fréchette, C. Dubé, P.B. Clibbon)
------------	---	--------------------------------	---------------------------------------

Deux cours à option (6 cr) et essai (6 cr) ou (3 cr)

Si un étudiant ne se trouve pas en mesure de respecter le cheminement du programme ci-haut explicité il doit formuler son explication par écrit et la soumettre au Comité d'admission et de supervision.

#### Déroulement du programme académique (Type B)

L'étudiant régulier inscrit à plein temps au programme et qui débute ses études au trimestre d'automne suivra le programme décrit ci-dessous.

#### PREMIERE ANNEE

Type B (Automne)

AME -62738	3	SOCIOLOGIE DE L'AMENAGEMENT *	(L. Guay)
AME -62840	3	URBANISATION ET URBANISME	(C. Dubé)
AME -60983	3	ECONOMIE REGIONALE I (MICROECONOMIQUE) *	(P. Fréchette)
AME -63131	3	METHODOLOGIE ET AMENAGEMENT *	(L. Quesnel-Ouellet)
AME -63141	3	LES BASES BIOPHYSIQUES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *	(P. Clibbon)

Type B (Hiver)

AME -61123	3	SEMINAIRE EN AMENAGEMENT *	(M. Bélanger)
------------	---	----------------------------	---------------

plus 1 cours (3 cr) choisi parmi les 4 suivants:

AME -62820	3	LES TRANSPORTS: PROBLEMES ET PERSPECTIVES	(C. Dubé)
AME -62819	3	LA VILLE ET L'URBANISATION	(L. Guay)
AME -62828	3	ECONOMIE REGIONALE II (MACROECONOMIQUE)	(P. Fréchette)
AME -62831	3	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	(M. Maldague)

Un cours à option (3 cr)  
Projet de recherche (6 cr)

#### DEUXIEME ANNEE

Type B (Automne)

AME -61124	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT I *	(C. Dubé, P. Fréchette, P.B. Clibbon)
------------	---	-------------------------------	---------------------------------------

Projet de recherche (thèse) (12 cr)

Type B (Hiver)

AME -61125	3	LABORATOIRE D'AMENAGEMENT II *	(P. Fréchette, C. Dubé, P.B. Clibbon)
------------	---	--------------------------------	---------------------------------------

Projet de recherche (thèse) (12 cr)

Si un étudiant ne se trouve pas en mesure de respecter le cheminement du programme ci-haut explicité il doit formuler son explication par écrit et la soumettre au Comité d'admission et de supervision.

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme qu'à temps complet. En conséquence, les exigences de temps complet couvrent toute la durée du programme.

Cependant, dans certains cas spéciaux, limités normalement à des personnes revenant aux études tout en ayant déjà une profession et s'inscrivant au programme de maîtrise de type B, le Comité peut limiter les exigences de temps complet du programme à deux trimestres consécutifs.

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La thèse de maîtrise (30 cr), exigence obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme de type B, doit porter sur un problème associé de près à une des grandes orientations du programme.

Le directeur de la thèse sera soit un des professeurs du programme soit un professeur rattaché à un autre département ou école de l'Université Laval. Le Comité d'admission et de supervision du programme approuve le sujet de thèse et accepte le choix du directeur.

Normalement l'étudiant débutera ses recherches de thèse au cours du deuxième trimestre d'études; il poursuivra ses recherches au cours des troisième et quatrième trimestres.

Le programme tente de loger les étudiants en rédaction de thèse et est en mesure de leur fournir certains services essentiels (services d'informatique, centre de documentation, etc.).

L'essai de maîtrise est une exigence obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme de Type A. L'essai est un travail de recherche d'envergure moyenne portant sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité du programme. L'essai peut prendre diverses formes: évaluation critique d'un projet d'aménagement, application d'une recherche à l'aménagement du territoire, dissertation sur un sujet précis, etc. L'étudiant fera soit un essai de 12 crédits, soit deux essais de 6 crédits chacun au cours de sa scolarité.

Le directeur de l'essai sera soit un des professeurs du programme soit un professeur rattaché à un autre département ou école de l'Université Laval.

Le Comité d'admission et supervision approuve le sujet d'essai et accepte le choix du directeur.

#### 16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Le nombre de nouveaux étudiants admissibles est limité. L'excellence du dossier universitaire et l'expérience acquise seront toujours considérées. De plus, les étudiants doivent faire preuve d'une aptitude pour le travail en équipe d'une facilité à communiquer et de capacités propres à affronter des situations complexes qu'ils sauront traiter de façon originale.

#### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Nous suggérons à tous les nouveaux étudiants de faire des demandes de bourses. Les bourses les plus pertinentes sont celles du ministère de l'Éducation du Québec (Fonds FCAC) (maîtrise, concours B-1); du Conseil de recherche en sciences humaines, Ottawa (Bourse spéciale de maîtrise), et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa.

#### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Au cours de l'année universitaire les étudiants de deuxième année peuvent postuler des postes à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement dans le cadre des cours du programme ou comme auxiliaire de recherche dans le cadre de projets subventionnés.

#### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Il existe une collaboration avec le Centre de recherches en aménagement et en développement (CRAD). Le CRAD et l'ATDR partagent les mêmes locaux et services et de nombreux étudiants du programme travaillent comme assistants de recherche sur les projets du Centre.

#### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Il existe des débouchés pour des spécialistes de l'aménagement du territoire et du développement régional dans de nombreux ministères fédéraux et provinciaux, dans les administrations municipales et au sein de l'entreprise privée.

Le diplômé en aménagement (type A ou B) pourrait également envisager de poursuivre des études au niveau du doctorat.



## AMÉNAGEMENT FORESTIER ET SYLVICULTURE

### MAÎTRISE

Type A: 11 2.365.13  
Type B: 12 2.365.13

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les étudiants à la maîtrise de recherche (Type B) dans le département d'Aménagement et Sylviculture se familiarisent avec les méthodes de recherche et les concepts propres aux disciplines pertinentes à l'utilisation rationnelle du territoire forestier, tel que de la forêt, l'aménagement des ressources, la sylviculture, l'entomologie, l'hydrologie, la pathologie, les inventaires, la gestion et l'économie. Le programme vise à favoriser les interrelations et la synthèse des connaissances scientifiques et l'acquisition de méthodes d'analyse en vue d'une carrière dans les activités d'enseignement, de recherche ou de gestion. Il permet aussi la poursuite des études au niveau du doctorat.

Le programme de maîtrise professionnelle (Type A) a pour but de former un gestionnaire qui sera en mesure de mettre en application un plan d'aménagement et de développement du territoire forestier. Le cheminement du programme permet au candidat de compléter ses connaissances du milieu biologique et d'acquiescer les éléments nécessaires à la préparation d'un plan de développement ainsi qu'à l'administration et la gestion des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à l'exécution de sa tâche.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Aménagement et gestion des ressources forestières

J. Bélanger, J.-M. Dumont, P. Lafond, M. Lortie, M. Mignault, J. Pfalzgraf, M. Pineau, C.D. Sewell et P.E. Vézina

Elaboration de modèles de décision utiles à l'aménagement rationnel de la forêt en vue de la production de matière ligneuse; cette recherche appliquée suppose l'intégration des disciplines suivantes: aménagement forestier, sylviculture, planification écologique, statistique appliquée, économie et politiques forestières, dendrométrie et gestion scientifique.

##### Aménagement de l'environnement forestier

M. Maldague, M. Pineau et J. Pfalzgraf

Planification, aménagement et gestion des zones de récréation. Théorie des installations et des équipements. Aménagement récréatif des parcs nationaux, provinciaux et territoires apparentés. Aménagement des boisés urbains. Problèmes de conservation de la nature en relation avec les aménagements récréatifs. Recherche sur les besoins de la population en matière de récréation et sur le comportement du public dans les milieux naturels.

##### Les inventaires forestiers

J.-M. Dumont

Etude des techniques d'inventaires d'aménagement et d'exploitation. Etude de certains modes de mesurage des bois abattus. Recherches de nouvelles méthodes d'estimation des volumes. Traitements des données statistiques associées aux inventaires.

##### Economie forestière

L.J. Lussier

Etude de la théorie et des modalités d'application de l'économie de la production ligneuse, des produits forestiers, ainsi que des produits non-ligneux de la forêt. Recherches sur la quantification des valeurs forestières tangibles et intangibles.

##### Les insectes, les pathogènes et le feu en aménagement forestier

Y. Hardy, M. Dessureault, M. Lortie

Protection des forêts contre les insectes abordée dans un contexte d'aménagement forestier. Relations entre les insectes défoliateurs et la résistance de l'hôte; effets des interventions sylvicoles, fertilisation, coupes d'éclaircies, sur la susceptibilité et la vulnérabilité des peuplements; étude de l'impact des épidémies en vue de déterminer la nature et le choix des interventions; mécanismes de déclenchement des épidémies, relation plante-hôte insecte, climat.

Recherche sur la biologie des pathogènes et les facteurs du milieu qui exercent une influence sur le développement des maladies des arbres dans le but de fournir à l'aménagiste les critères d'une action préventive.

Rôle de la protection des forêts contre le feu et aménagement du territoire forestier. Elaboration de modèles de détection, présuppression et suppression des feux.

##### Hydrologie forestière et biométéorologie végétale

A. Plamondon, R.-C. Naud et S. Stein

Etude en aménagement des bassins hydrographiques. Le cycle de l'eau et le bilan énergétique. Les problèmes causés par l'utilisation du territoire sur la qualité, la quantité et le régime des eaux. Méthodes de recherches en aménagement des bassins hydrographiques. Etude des processus physiques déterminant le microclimat du système sol-végétation-atmosphère.

##### Sylviculture et reboisement

P.-E. Vézina et M. Pineau

Caractéristiques culturales des diverses essences forestières. L'accroissement et la production des divers types de peuplements forestiers du Québec. Les traitements culturaux et leurs effets sur la croissance et la production. Les méthodes de préparation du terrain et de régénération et leurs effets sur l'établissement et le développement de la régénération. Influence sur la forêt de la mécanisation des opérations forestières. Etudes de planification et d'organisation des travaux sylvicoles.

Etude des techniques utilisées pour la création de peuplements artificiels; production des semences forestières, production de semis et de plants forestiers, méthodes de plantation. Technique de la

récolte et du traitement des graines, méthodes d'analyse des graines de semence. Le reboisement par ensemencement artificiel. Contrôles, soins et rendement des plantations.

##### Politiques, administration et économie forestières

P. Lafond, M. Lortie et professeurs invités

Analyse des politiques à conséquence forestière appliquées par les divers niveaux de gouvernements. Histoire de la foresterie et ses relations avec les développements de politiques, de législations et de programmes. Etude des organisations gouvernementales en rapport avec les politiques forestières, relation avec les pratiques d'aménagement forestier. Etude de cas.

#### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Aménagement forestier et sylviculture

Directeur: Jacques Bélanger

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Aménagement forestier et sylviculture

Responsable: Marius Pineau

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (génie forestier) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3.6 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le titulaire d'un Baccalauréat dans une discipline connexe aux sciences forestières (écologie, biologie, géographie, etc.) est également admissible au programme, généralement avec scolarité complémentaire, au jugement du Comité compétent, s'il a conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.6 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant de la maîtrise de type A fait le choix de son conseiller dès sa première inscription au programme. Cependant, advenant qu'il ne puisse faire ce choix, faute d'une connaissance adéquate du personnel enseignant du département, l'étudiant se verra assigné un conseiller par le Comité de l'Ecole des gradués. Dans ces conditions, l'étudiant concerné verra à formaliser son choix à la fin de son premier trimestre d'étude.

L'étudiant de la maîtrise de type B doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Pour sa part, le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre d'inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat indique le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	47 crédits
	Essais	13 crédits
Type B:	Cours propres au programme	20 crédits
	Projet de recherche	40 crédits

Les crédits de cours dans le cheminement de type A se répartissent selon trois modules regroupant des activités correspondants à trois thèmes qui sont: la formation de base, la formation administrative et la prise de décision (tableau 1, disponible au département). Selon les antécédents du candidat, y compris l'expérience acquise dans la pratique, la répartition des 60 crédits du programme de la maîtrise variera de l'un à l'autre, car ces modules contiennent une somme de connaissance qui se retrouve dans des cours à option ou libre de premier cycle ou qui a pu être acquise en tout ou en partie par l'expérience. Quoiqu'il en soit l'étudiant a la possibilité d'accumuler jusqu'à 9 crédits de compléments de formation parmi les cours de premier cycle à l'intérieur de la maîtrise. Le choix de ces cours de complément est fait selon la règle suivante: au moins un cours ou son équivalent dans chacun des groupes énumérés au tableau 2 (disponible au département) sous le titre «complément de formation» doit apparaître au bulletin d'évaluation du baccalauréat ou de la maîtrise concernée. Si le candidat a déjà satisfait au complément de formation en tout ou en partie, les crédits libérés (maximum 9) sont transformés en crédits optionnels de façon à réaliser les 60 crédits de cours exigés à l'intérieur de la maîtrise.

La répartition est comme suit:

cours obligatoires: 32 crédits  
essais: 13 crédits  
cours complémentaires: 0 à 9 crédits  
cours optionnels: 6 à 15 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale équivalente à 4 trimestres complets.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
FOR -60046	2	DENDROMETRIE III	(J.-M. Dumont)
FOR -60047	2	PATHOLOGIE FORESTIERE II *	(M. Dessureault)
FOR -60048	4	THEORIE DE L'ECHANTILLONNAGE	(J. Bélanger)
FOR -60049	3	AMENAGEMENT ESTHETIQUE ET RECREATIF	(M. Maldague)
FOR -60050	3	GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	(M. Maldague)
FOR -60051	2	TECHNIQUES DE PATHOLOGIE FORESTIERE	(M. Dessureault et invités)
FOR -60052	2	METHODES D'INVENTAIRE DES INSECTES	(Y. Hardy)
FOR -60053	3	COMPLEMENTS DE SYLVICULTURE	(P.-E. Vézina)
FOR -60054	1	ADMINISTRATION DES PARCS ET RESERVES *	(M. Maldague)
FOR -60055	1	SEMINAIRES ET CONFERENCES II	(P. Lafond, R.-C. Naud, P.-E. Vézina)
FOR -60058	2	ETUDES AVANCEES II	(Groupe de professeurs)
FOR -60059	2	COMPLEMENTS D'ENTOMOLOGIE FORESTIERE	(Y. Hardy)
FOR -60060	3	METHODES DE RECHERCHES EN HYDROLOGIE *	(J. Stein, A. Plamondon)
FOR -61984	3	SIMULATION - PEUPELEMENTS FORESTIERS *	(M. Boudoux)
FOR -61985	3	L'INDUSTRIE FORESTIERE QUEBECOISE *	(M. Lortie)
FOR -62700	3	POLITIQUES FORESTIERES	(M. Lortie)
FOR -60061	2	PROBLEMES EN HYDROLOGIE	(J. Stein, A. Plamondon)
FOR -60062	3	BIOMETEOROLOGIE VEGETALE	(A. Plamondon et R.-C. Naud)
FOR -60063	3	TECHNIQUES DE REBOISEMENT	(P.-E. Vézina)
FOR -61257	1	SEMINAIRES ET CONFERENCES I	(P. Lafond, R.-C. Naud, P.-E. Vézina)
FOR -61258	1	ETUDES AVANCEES I	(Groupe de professeurs)
FOR -61259	3	ETUDES AVANCEES III	(Groupe de professeurs)
FOR -61260	4	ETUDES AVANCEES IV	(Groupe de professeurs)
FOR -61692	1	SEMINAIRES ET CONFERENCES III	(P. Lafond, R.-C. Naud, P.-E. Vézina)
FOR -61693	1	SEMINAIRES ET CONFERENCES IV	(P. Lafond, R.-C. Naud, P.-E. Vézina)
FOR -61822	2	PROBLEMES FORESTIERS DU MILIEU TROPICAL *	(M. Pineau)
FOR -61859	2	LA SYLVICULTURE EN REGION TROPICALE *	(M. Pineau)
FOR -62043	1	SUJETS SPECIAUX (AMSY)	
FOR -62044	2	SUJETS SPECIAUX (AMSY)	
FOR -62045	3	SUJETS SPECIAUX (AMSY)	
FOR -62046	4	SUJETS SPECIAUX (AMSY)	
FOR -62862	3	ECONOMIE FORESTIERE	(L.-J. Lussier)
STT -63371	3	METHODES DE REGRESSION EN RECHERCHE	(C.-H. UNG)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins 2 trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été pour la maîtrise de type B; pour la maîtrise de type A, elle est aussi de deux (2) trimestres et il faut exclure le trimestre d'été.

**Intégration des activités d'été au cheminement du candidat dans la maîtrise de type A.**

Idéalement le trimestre d'été situé entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres devrait être employé à des travaux pratiques. Cependant, l'on doit considérer le besoin pour l'étudiant d'accéder à un travail rémunéré durant cette période. Ainsi, il serait profitable à la fois pour l'étudiant et pour la qualité du programme d'étudier la possibilité d'intégrer l'étudiant à un organisme s'occupant activement de gestion des forêts. Cette intégration pourrait se faire sur une base rémunérée et le candidat se verrait confier des responsabilités au niveau soit de la conception, réalisation ou application d'un plan de gestion. Enfin, cette initiative permettrait à l'étudiant d'accumuler le matériel de base nécessaire à la réalisation de l'essai qui est exigé dans le cheminement.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours de programme, l'étudiant doit, dans un séminaire, faire état de l'avancement de sa recherche devant les professeurs du département.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche dans le cheminement de type B est la thèse. Celle-ci est évaluée par 3 examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La note est établie par le Comité à partir des notes attribuées par ces membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Les candidats au programme en aménagement forestier et en sylviculture peuvent obtenir des bourses d'études auprès d'organismes gouvernementaux. La demande de bourse doit être faite avant le 15 décembre précédant l'inscription. Le nombre de bourses offertes est variable.

Des bourses (6) des industries forestières peuvent également être attribuées aux étudiants à la maîtrise ou au doctorat. La demande de bourse doit être faite avant le 30 septembre précédant l'inscription.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études est bonne. L'étudiant a également une bonne possibilité de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études. Le ministère des Terres et Forêts, le laboratoire de recherches forestières des Laurentides, les Industries forestières et les groupes de recherches forestières de l'Université Laval offrent de tels emplois.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles.

Toutefois, selon le domaine de sa spécialisation, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer aux équipes de chercheurs suivantes:

Centre de recherche en aménagement et développement (aménagement récréatif).

CENTREAU (hydrologie forestière et biométéorologie végétale).

Centre de recherches forestières des Laurentides (aménagement des forêts privées, aménagement et gestion des ressources forestières, aménagement récréatif, entomologie forestière, sylviculture, reboisement).

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'industrie forestière, la fonction publique fédérale et provinciale, les agences internationales offrent les principales ouvertures aux étudiants qui terminent ce programme. Il donne également accès à l'enseignement et aux études de troisième cycle.

**DOCTORAT**

**10 3.365.13**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour but de permettre à des diplômés de divers champs d'activité d'acquérir de vastes connaissances, une capacité de synthèse ainsi que les habiletés techniques exigées des spécialistes en foresterie. L'aspirant au doctorat doit démontrer qu'il possède déjà une bonne formation scientifique dans la spécialité vers laquelle il se dirige, qu'il peut oeuvrer d'une manière indépendante et qu'il est à même de formuler des conclusions susceptibles de modifier ou d'élargir le champ des connaissances. Le programme vise à former des spécialistes dont l'activité consiste à créer et à disséminer les connaissances sur la forêt et ses usages dans des domaines comme l'entomologie et l'hydrologie forestières, de même que la sylviculture et l'aménagement polyvalent des ressources forestières.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.).

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Aménagement forestier et sylviculture

Directeur: Jacques Bélanger

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Aménagement forestier et sylviculture

Responsable: Marius Pineau

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (aménagement et sylviculture) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Exceptionnellement, un candidat de valeur peut être admis au doctorat sans être tenu de compléter toutes les exigences de la maîtrise. Il doit au minimum avoir complété les cours du programme de maîtrise et avoir fait la preuve de ses aptitudes exceptionnelles pour la recherche.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	20 crédits
Projet de recherche	100 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de 8 trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les neuf trimestres qui suivent sa première inscription.

En cours d'études, généralement lorsque les cours du programme sont terminés, le candidat doit se présenter à un examen récapitulatif et compréhensif qui a pour but de vérifier les connaissances générales du candidat en rapport avec son domaine de spécialisation.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours de programme, l'étudiant doit présider un séminaire dans lequel il fait état de l'avancement de sa recherche devant les professeurs du département.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Quand la thèse est terminée, elle est soumise à une forme de lecture préalable qui permet à l'étudiant d'apporter les corrections souhaitées à son travail avant qu'il ne soit soumis à l'évaluation. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée et ne peut avoir lieu si moins de trois membres du jury sont présents.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# ANALYSE DES POLITIQUES

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.533.02

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif l'étude scientifique des politiques relevant des gouvernements ainsi que des autres organisations à caractère public ou para-public. La science politique, la science économique et les méthodes quantitatives concourent à l'analyse des différentes étapes de la formulation de ces politiques et de leur évaluation.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Il s'agit d'un programme mettant l'accent sur les cours. Les champs et domaines d'études et de recherche sont donc ceux dans lesquels l'étudiant, normalement, rédigera son essai. Comme le programme fait surtout appel aux ressources des départements d'économie et de science politique, on aura intérêt à consulter les descriptions des programmes spécifiques à ces deux disciplines pour connaître les domaines principaux sur lesquels l'analyse des politiques peut porter.

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Analyse des politiques

Directeur: Antoine Ambroise

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Analyse des politiques

Responsable: Antoine Ambroise

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les étudiants détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) peuvent demander leur admission au programme de maîtrise en analyse des politiques.

Aux formulaires habituels, qui peuvent être obtenus à l'École des gradués de l'Université Laval, les candidats devront ajouter une lettre personnelle, expliquant pourquoi ils désirent s'inscrire au programme.

Dans certains cas les candidats pourront être invités à rencontrer, en entrevue, les membres du comité d'admission.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Une des exigences du programme est la rédaction d'un essai. Le cheminement normal prévoit que l'étudiant s'acquitte de celui-ci seulement après avoir complété avec succès les cours obligatoires du programme, à l'exception des séminaires. Le but de l'essai est de permettre à l'étudiant d'appliquer à un domaine particulier les connaissances qu'il a acquises en matière d'analyse des politiques. L'étudiant doit s'entendre avec un professeur qui accepte de diriger son travail et obtenir l'accord du directeur du programme.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	42 crédits
	Essai	6 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Cours spécifiques du programme: ce sont des cours offerts par les départements de science politique et d'économie, mais qui appartiennent en propre au programme d'analyse des politiques.

NMC	Cr	Titre	
POL -63365	3	GESTION DU SECTEUR PUBLIC	(A. Ambroise)
ECN -61961	3	ECONOMIQUE DU SECTEUR PUBLIC I	(C. Masson)
ECN -61962	3	ECONOMIQUE DU SECTEUR PUBLIC II	(G. Bélanger)
POL -61963	3	POLITIQUE DU SECTEUR PUBLIC	(V. Lemieux)
POL -61964	3	ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC	(J. Mercier)

ECN -61965	3	METHODES D'ANALYSE DES POLITIQUES I	(C. Autin)
ECN -61966	3	METHODES D'ANALYSE DES POLITIQUES II	(M. Thibault)
POL -61967	3	FONDEMENTS NORMATIFS DES POLITIQUES	(L. Dion)
POL -62624	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES I	(Professeurs du département)
ECN -62635	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES II	(M. Daneau)

Autres cours du programme

Les quatre autres cours que doivent suivre les étudiants seront choisis par eux parmi les cours offerts dans d'autres programmes. Sauf exception, un seul de ces cours pourra prendre la forme d'un cours de lecture.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'étude, mais non par trimestre d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Le comité d'admission a comme politique d'imposer le moins de scolarité complémentaire possible au candidat. Cependant, ce dernier se sentira plus à l'aise dans certains cours du programme s'il possède au préalable des connaissances en mathématiques et en méthodes quantitatives équivalentes à celles que procurent les cours de niveau collégial 103, 105 et 203.

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire est tenu de compléter ces cours avant de pouvoir suivre les séminaires en analyse des politiques.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Au cours de ses études, l'étudiant a une assez bonne possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche à des projets portant sur les politiques dans différents secteurs.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Des laboratoires ou groupes de recherche existent dans les départements d'économie et de science politique, principaux points d'appui du programme. Plusieurs des professeurs responsables des cours et séminaires spécifiques au programme font partie de l'un ou l'autre de ceux-ci et y poursuivent des travaux directement reliés à leur participation au programme.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les principaux débouchés du programme se trouvent du côté des fonctions publiques fédérale et provinciale, de certaines grandes administrations municipales ainsi que des organismes du secteur para-public.

---

## ANATOMIE

---

### MAÎTRISE

Type B: 12 2.411.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs:

- a) de permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche scientifique dans le domaine de l'anatomie microscopique;
- b) de permettre à l'étudiant de se familiariser avec certaines des techniques récentes dans le domaine de l'analyse structurale et fonctionnelle des tissus et des organes chez les mammifères en général.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Anatomie microscopique

A. Collet

Recherche d'une méthode de multiplication provoquée des macrophages alvéolaires du poumon  
Y. Le Beux

Neurohistologie et étude ultrastructurale des structures nerveuses  
L. Chouinard

Evolution des structures nucléaires au cours des processus de la différenciation et du développement.

#### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Anatomie

Directeur: L. Chouinard

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Anatomie

Responsable: Levi Chouinard

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat en sciences de la santé ou le Doctorat en médecine ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir un directeur de recherche au moment de sa première inscription. Le projet de recherche doit être précisé et recevoir l'approbation du Comité compétent avant la fin du deuxième trimestre d'inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer dans quel domaine de recherche il entend se spécialiser.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	54 crédits

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de 4 trimestres complets. L'étudiant ne peut s'inscrire à ce programme à temps partiel ni pendant les trimestres d'été.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

Ce programme emprunte la plupart de ses cours parmi les différents cours offerts par la Faculté de médecine et par la Faculté des sciences.

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme. L'inscription aux trimestres d'été n'est pas admise.

#### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit compléter les cours propres au programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs. La soutenance est privée.

#### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme a une forte possibilité en cours d'études de travailler à temps partiel à l'Université Laval comme assistant de recherche. L'étudiant a également une bonne possibilité de se voir offrir un travail d'été rémunéré dans le domaine de ses études.

#### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont exclusivement individuelles.

#### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement au niveau collégial et la recherche dans les Facultés de médecine, dans les hôpitaux et les industries sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.411.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif d'amener l'étudiant à poursuivre de façon autonome des activités de recherche dans le domaine de l'anatomie microscopique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Anatomie

Directeur: L. Chouinard

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Anatomie

Responsable: Levi Chouinard

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (anatomie) ou un diplôme jugé équivalent est la condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	102 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de 8 trimestres complets. L'inscription à temps partiel n'est pas admise.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'exigence de temps complet est de huit trimestres, soit toute la durée du programme. L'étudiant peut s'inscrire aux trimestres d'été.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est soumise à la lecture préalable puis évaluée par trois examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique. Outre les exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit déposer un exemplaire supplémentaire au département d'anatomie de la Faculté de médecine.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche dans les facultés de médecine, dans les hôpitaux et les industries, ainsi que l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

**ANTHROPOLOGIE**

**MAÎTRISE**

Type A: 11. 2.531.01  
Type B: 12. 2.531.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

**Type A**

Le cheminement de type A vise à former des praticiens de l'application des connaissances anthropologiques dans le domaine socio-culturel. L'anthropologie, de par son approche globalisante, comparative et directe, est dans une situation privilégiée pour apporter des réponses nouvelles et des solutions originales aux divers problèmes d'ordre social ou culturel qui se posent à notre société, ainsi qu'aux autres sociétés (minorités ethniques ou sociales, autochtones, peuples du tiers-monde, etc.). Le cheminement vise à donner une formation en grande partie pratique, faite sur les lieux mêmes d'application et permettant une réflexion sur cette application.

**Type B**

Le cheminement de type B met l'accent sur la formation de chercheurs en anthropologie sociale et culturelle qui peuvent oeuvrer dans les universités et les cégeps, les musées et les organismes à vocation sociale et culturelle. L'enseignement et la recherche couvrent les différents secteurs de cette discipline selon une approche thématique et un découpage géographique. L'analyse des systèmes économiques (chasse, pêche, agriculture), les systèmes de représentation, les questions féminines, les clivages sociaux, les stratégies et les pratiques du développement constituent les principaux thèmes étudiés. Les principales aires de recherche comprennent le Québec-français, les Inuit, les Amérindiens ainsi que certaines régions de l'Amérique latine, de l'Afrique noire francophone et de l'Océanie.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

**SECTEURS**

**Anthropologie économique**

Y. Breton, C. Bariteau, M.-F. Labrecque, L. Pilon-Lé et F. Trudel

**Anthropologie des religions et des idéologies**

Y. Simonis, B. Saladin d'Anglure, P. Maranda, M. Elbaz, S. Genest, N. Schmitz et E. Schwimmer

**Organisation sociale et parenté**

B. Saladin d'Anglure, Y. Simonis, L.-J. Dorais, C. Collard, B. Arcand, J.-J. Chalifoux et E. Schwimmer

**Anthropologie politique**

L. Pilon-Lé, P. Charest et J.-J. Chalifoux

**Anthropologie des sexes et questions féminines**

C. Collard, H. Dagenais et N. Schmitz

**Anthropologie de la santé et du vieillissement**

M.A. Tremblay, S. Genest et R. Santerre

**Anthropologie linguistique**

L.-J. Dorais et G. McNulty

**Anthropologie esthétique et technologie**

B. Saladin d'Anglure, N. Schmitz, C. Collard et M.-F. Labrecque

**Écologie culturelle**

P. Charest et Y. Breton

**Anthropologie appliquée**

J.-J. Chalifoux, C. Bariteau et M.-A. Tremblay

**Anthropologie de l'éducation**

R. Santerre et S. Genest

**AIRES GEOGRAPHIQUES**

**Canada Français et Louisiane**

M.-A. Tremblay, P. Charest, Y. Breton, C. Bariteau, H. Dagenais, L. Pilon-Lé, L.-J. Dorais et N. Schmitz

**Inuit**

B. Saladin d'Anglure, L.-J. Dorais et F. Trudel

**Amérindiens**

Y. Simonis, François Trudel, M.-F. Labrecque et P. Charest

**Amérique latine, Caraïbes et Golfe du Mexique**

Y. Breton, M.-F. Labrecque, J.-J. Chalifoux et B. Arcand

**Afrique noire**

R. Santerre, P. Charest, S. Genest, C. Collard et J.-J. Chalifoux

**Océanie (Mélanésie)**

E. Schwimmer et P. Maranda

Note: Voir également Aménagement du territoire et développement régional.

**3. GRADE**

Maître ès arts (M.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Anthropologie

Directeur: Serge Genest

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Anthropologie

Responsable: Sergé Genest

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le Baccalauréat spécialisé ou le Baccalauréat avec majeure en anthropologie ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat peut être appelé à démontrer ses aptitudes à la recherche ou à l'intervention socio-culturelle au cours d'une entrevue avec les membres du Comité. La discussion porte sur les travaux de recherche ou sur les stages effectués par le candidat durant ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe à l'anthropologie sont également admissibles au cheminement de type B après entrevue. Selon sa préparation antérieure, le candidat se voit imposer une scolarité complémentaire de premier cycle, généralement de 30 crédits. Si la scolarité complémentaire se situe entre 12 et 30 crédits, le candidat est admis en stage probatoire (catégorie II). Si cette scolarité complémentaire dépasse 30 crédits, le candidat doit s'inscrire au premier cycle. Les titulaires d'un Baccalauréat avec mineure en anthropologie pourront être admis au cheminement de type A après un stage probatoire de 30 crédits. Tous ces crédits doivent être pris dans le programme d'anthropologie.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

**Type A**

Au cours de son deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant doit choisir un lieu de stage, parmi les organismes avec lesquels le département a conclu une entente à cet effet. Les stages s'effectuent au cours des troisième et quatrième trimestres d'inscription, sous la supervision du conseiller de l'étudiant.

**Type B**

Au moment de faire son admission, l'étudiant énonce en une page le domaine et le sujet de son travail de recherche. Il doit former son comité de thèse composé du directeur de thèse et d'un conseiller au plus tard un mois après le début du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Au cours du premier trimestre d'inscription il définit avec son comité de thèse son projet de recherche dans le cadre d'un cours obligatoire (ANT-62838) *Séminaire de thèse I*. Au cours du deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant met au point son projet de recherche avec son comité de thèse dans le cours obligatoire (ANT-62839) *Séminaire de thèse II* qui implique une discussion du projet de thèse par des professeurs du département.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Types A et B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	42 crédits
	Essai	6 crédits
Type B:	Cours propres au programme	24 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
<b>Type A</b>			
ANT -61589	3	METHODES	(L. Pilon-Lé, S. Genest)
ANT -62710	3	DEBATS CONTEMPORAINS I *	(En collaboration)
ANT -62752	3	DEBATS CONTEMPORAINS II	(En collaboration)
ANT -63398	3	ANTHROPOLOGIE APPLIQUEE	(M.-A. Tremblay)
ANT -63412	3	PREPARATION AU STAGE	(C. Bariteau)
ANT -62219	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)	(Groupe de professeurs)
ANT -63423	3	STAGE I	(Groupe de professeurs)
ANT -63424	9	STAGE II	(Groupe de professeurs)
ANT -63425	6	STAGE III	(Groupe de professeurs)
ANT -62833	3	SEMINAIRE GRADUE I *	
ANT -62834	3	SEMINAIRE GRADUE II *	
ANT -62835	3	SEMINAIRE GRADUE III *	
ANT -62836	3	SEMINAIRE GRADUE IV *	
ANT -62837	3	SEMINAIRE GRADUE V *	

**Type B**

ANT -61589	3	METHODES	(L. Pilon-Lé, S. Genest)
ANT -62710	3	DEBATS CONTEMPORAINS I *	(En collaboration)
ANT -62752	3	DEBATS CONTEMPORAINS II	(En collaboration)
ANT -62838	3	SEMINAIRE DE THESE I	
ANT -62839	3	SEMINAIRE DE THESE II	
ANT -62833	3	SEMINAIRE GRADUE I *	
ANT -62834	3	SEMINAIRE GRADUE II *	
ANT -62835	3	SEMINAIRE GRADUE III *	
ANT -62836	3	SEMINAIRE GRADUE IV *	
ANT -62837	3	SEMINAIRE GRADUE V *	
ANT -63398	3	ANTHROPOLOGIE APPLIQUEE	(M.-A. Tremblay)
ANT -62219	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)	

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Selon l'orientation et l'endroit où il poursuit son stage ou ses recherches, l'étudiant peut être tenu d'apprendre une autre langue nécessaire à la réalisation du stage ou des recherches.

**14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS**

**Type A**

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les 5 trimestres qui suivent sa première inscription. Les cours ANT-61589, ANT-62710, ANT-62752, ANT-63398, ANT-63412, ANT-62219, ainsi que les stages sont obligatoires.

**Type B**

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les cours ANT-61589, ANT-62710, ANT-62752, ANT-62838 et ANT-62839 sont obligatoires.

**15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

**Type A**

Le mode de présentation de la réflexion critique sur l'application anthropologique, en général et telle que vécue en cours de stage, est l'essai, qui est évalué par au moins deux examinateurs, dont le conseiller de l'étudiant.

**Type B**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse qui doit être déposée en six exemplaires. Le travail de recherche est évalué par au moins trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

L'étudiant inscrit à ce programme a une possibilité de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement. Il y a possibilité de travail d'été dans le domaine des études du candidat.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont individuelles ou collectives. Les recherches collectives sont menées à bonne fin au sein du laboratoire d'anthropologie du Département et par les projets de recherche subventionnés.

Il y a également une collaboration avec d'autres Centres de recherche de l'Université Laval.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement, la recherche et diverses occupations pour le compte des organismes gouvernementaux et internationaux, lorsque disponibles, constituent les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

10 3.531.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat en anthropologie constitue un entraînement poussé à la recherche qui vise à faire avancer le débat théorique et la recherche empirique dans les différents domaines de recherche de l'anthropologie sociale et culturelle au moyen d'une évaluation suivie des progrès du candidat.

Cet objectif général est complété par les objectifs spécifiques suivants: assurer une formation méthodologique, poursuivre une formation théorique en anthropologie sociale et culturelle, assister le candidat à toutes les étapes de sa recherche.

Les objectifs du programme de doctorat se situent dans le prolongement des objectifs du programme de maîtrise ci-dessus, no 1.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Anthropologie

Directeur: Serge Genest

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Anthropologie

Responsable: Serge Genest

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise en anthropologie (type B) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit avoir choisi son directeur et son projet de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Au moment de faire sa demande, le candidat doit fournir un résumé de l'orientation générale de sa recherche. Le sujet de thèse du candidat doit satisfaire deux exigences: se situer à l'intérieur des champs d'intérêt, d'étude et de recherche développés par les professeurs du Département d'anthropologie; trouver un directeur de thèse au Département d'anthropologie.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	78 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de 8 trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
ANT -60065	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT I	(Groupe de professeurs)
ANT -61221	3	SEMINAIRE DE DOCTORAT II	(En collaboration)
ANT -61620	3	SYNTHESE EN ANTHROPOLOGIE I *	
ANT -61621	3	SYNTHESE EN ANTHROPOLOGIE II *	
ANT -61622	6	PROJET DE THESE *	
ANT -62219	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)	
ANT -62220	3	SUJETS SPECIAUX (ANTHROPOLOGIE)	

Note: Les étudiants peuvent prendre aussi des cours libres dans le programme de maîtrise.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Dans certains cas, suivant l'orientation de ses recherches, l'étudiant doit apprendre la langue parlée dans la région où il travaille.



### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

La scolarité de doctorat comprend 6 crédits de séminaire de doctorat, ainsi que les deux synthèses en anthropologie (3 crédits chacune) et le projet de thèse (6 crédits). Voir 15 ci-dessous. Cette scolarité obligatoire s'effectue normalement au cours des trois premiers trimestres d'inscription.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'examen compréhensif se déroule en deux étapes distinctes. La première comprend les SYNTHÈSES EN ANTHROPOLOGIE I et II: il s'agit d'épreuves écrites réalisées durant la période de résidence obligatoire où le candidat réalise une synthèse personnelle sur deux sujets différents reliés à son domaine de recherche (problème théorique, méthodologique, aire géographique).

La seconde étape de l'examen compréhensif est une épreuve d'abord écrite et ensuite orale où le candidat présente son projet de thèse 13 mois après la date de sa première inscription au doctorat. La présentation du projet de thèse et son acceptation sont des préalables essentiels pour réaliser la recherche.

Au cours de la réalisation de sa recherche et de sa thèse, le candidat doit soumettre un rapport trimestriel de l'avancement de ses travaux à son comité de thèse pour fins d'évaluation continue.

La forme de présentation des résultats de la recherche est la thèse qui est évaluée par quatre examinateurs et fait l'objet d'une soutenance semi-publique.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.119.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif des études de maîtrise en archéologie classique est l'approfondissement des méthodes de recherche et l'élargissement des connaissances. Par son travail de recherche, l'étudiant doit apprendre à étudier des monuments non seulement d'après les publications, mais dans les musées et sur les champs de fouille. Il doit se familiariser avec les problèmes posés par ces monuments, leur provenance, leur contexte, leur lieu de fabrication, les collections auxquelles ils ont appartenu, les différentes hypothèses proposées à leur sujet.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

a) archéologie religieuse (grecque, romaine, orientale et paléochrétienne)  
archéologie romaine  
M. Tran Tam Tinh

b) iconographie hellénistique et romaine;

céramique hellénistique à reliefs;

histoire des collections d'antiques  
Mlle M.-O. Jentel

c) archéologie grecque (problèmes de style et d'iconographie aux époques archaïque et classique)  
M.-H. Giroux

d) archéologie chypriote;

céramiques de l'âge du bronze;

céramiques de style figuré  
M.-J. des Gagniers

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Archéologie classique

Directeur: Luc Noppen

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: archéologie classique

Responsable: Tran Tam Tinh

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont détenteurs d'un Baccalauréat spécialisé en archéologie ou d'un Baccalauréat spécialisé en études anciennes comportant au moins 30 crédits d'archéologie sont admissibles à la maîtrise. Pour être admis, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5. Le sous-comité compétent se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités doivent pouvoir justifier d'une formation comparable.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur d'archéologie classique du Département d'histoire a accepté de diriger sa thèse; le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du département avant de faire sa demande d'admission.

Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au Directeur du programme en lui précisant le domaine où il entend se spécialiser; ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel.

Le candidat doit être fixé sur son directeur au moment de faire sa demande d'admission.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;

- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche de plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de thèse pressenti.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	30 crédits

Les cours propres au programme comprennent des travaux pratiques sur le terrain de 6 crédits, un séminaire de 6 crédits et un projet de thèse de 6 crédits.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
ARL -60470	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE I	(M.-O. Jentel)
ARL -60479	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE II	(H. Giroux)
ARL -61720	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE III	(Tran Tam Tinh)
ARL -63045	6	ARCHEOLOGIE CLASSIQUE IV	(J. Des Gagniers)
ARL -62817	6	ICONOGRAPHIE ET ORDINATEUR	
ARL -62095	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)	
ARL -62096	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)	
ARL -62097	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)	
ARL -62098	4	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)	
ARL -62317	5	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)	
ARL -62318	6	SUJETS SPECIAUX (ARCHEOLOGIE)	
ARL -61721	6	TRAVAUX PRATIQUES SUR LE TERRAIN	
ARL -62906	6	PROJET DE THESE	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé à l'étudiant de faire une partie de ses études à temps complet, ce programme n'a pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles. Il est à noter que les bénéficiaires d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet durant toute la période de validité de leur bourse.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante liée à leurs préoccupations de thèse (généralement l'anglais) lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire. Si le secteur le requiert, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Les cours propres au programme comprennent des travaux pratiques sur le terrain de 6 crédits, un séminaire de 6 crédits et un projet de thèse de 6 crédits.

Le candidat doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription. Les cours doivent être étalés sur deux trimestres au moins.

Le candidat qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire ou de prémaîtrise doit, pour l'ensemble de ces cours, conserver une moyenne égale ou supérieure à 3.5.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse; cet exercice de recherche personnelle a en moyenne 100 à 125 pages dactylographiées à l'exclusion des documents. Il y a lecture préalable. Pour les modalités de la lecture préalable, voir HISTOIRE, maîtrise, no 15.

Le candidat qui se voit assigner un co-directeur de recherche doit déposer un exemplaire supplémentaire. La thèse est évaluée par trois examinateurs.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre à chaque année aux étudiants avancés à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du Département offrent quelques postes d'auxiliaires de recherche. Cependant, la possibilité qu'il a de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études est faible.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les maisons d'enseignement et des instituts de recherche en archéologie offrent les principaux débouchés aux étudiants spécialisés dans ce domaine.

**DOCTORAT**

**10 3.119.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

a) archéologie religieuse (grecque, romaine, orientale et paléochrétienne)

archéologie romaine  
M. Tran Tam Tinh

b) iconographie hellénistique et romaine;

céramique hellénistique à reliefs;  
histoire des collections d'antiques  
Mlle M.-O. Jentel

c) archéologie grecque (la céramique grecque, iconographie grecque)°  
M.-H. Giroux

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Archéologie classique  
Directeur: Luc Noppen

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Histoire: archéologie classique  
Responsable: Tran Tam Tinh

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès arts (archéologie classique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. On exige de plus que les candidats aient obtenu une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de leurs études de maîtrise ou pré-doctorat.

Pour être admissibles, les titulaires d'une maîtrise dans un autre champ d'études que l'archéologie classique doivent justifier d'une formation équivalente à 48 crédits de cours en archéologie.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	78 crédits

Des travaux pratiques sur le terrain de 6 crédits et un projet de scolarité de 6 crédits. L'établissement de ce projet se fait en accord avec le directeur de recherche et le directeur du programme.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

NMC	Cr	Titre
ARL -62905	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

En plus des exigences générales, on exige du candidat au doctorat qu'il sache lire l'allemand ou qu'il acquière cette possibilité en cours d'études. Concernant la seconde langue, voir Maîtrise ci-dessus, no 13.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Les cours propres au programme comprennent des travaux pratiques sur le terrain de 6 crédits et un projet de scolarité de 6 crédits. L'établissement de ce projet se fait en accord avec le directeur de recherche et le directeur du programme.

Le candidat doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription; il doit les étaler sur deux trimestres au moins.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse; cette contribution originale à la discipline a en moyenne 300 à 350 pages dactylographiées à l'exclusion des documents. (Pour les modalités de la lecture préalable, voir HISTOIRE, Maîtrise no 15.) S'il a un co-directeur de recherche, le candidat doit déposer un exemplaire supplémentaire. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est de l'extérieur de l'Université. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

**ARCHITECTURE**

**MAÎTRISE**

**Type A: 11 2.307.01**  
**Type B: 12 2.307.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

La maîtrise a pour objectifs de permettre à l'étudiant:

- a) d'approfondir sa formation ou d'acquérir une formation nouvelle dans le champ de l'architecture et les domaines qui lui sont afférents.
- b) d'acquérir une perception claire des réalités complexes auxquelles fait face la pratique professionnelle en architecture.
- c) d'acquérir un esprit de recherche.

Le programme de type A a pour objectifs spécifiques de permettre à l'étudiant détenteur d'un grade de premier cycle en architecture d'acquérir:

- 1. Une connaissance approfondie d'un domaine de l'activité professionnelle en architecture.
- 2. Une formation poussée à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation critique des milieux physiques construits.

Le programme de type B a pour objectifs spécifiques de permettre à l'étudiant détenteur d'un grade de premier cycle en architecture ou dans une discipline pertinente à la recherche en architecture d'acquérir:

- 1. Une connaissance approfondie d'un domaine de la recherche en architecture.
- 2. Une méthode de recherche appropriée à la découverte de connaissances nouvelles dans un domaine afférent à l'architecture.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Conservation, Recyclage, Réhabilitation  
Joseph Baker, André Robitaille

Design et aménagement  
Benoit Bernier, Maurice Gauthier, Pierre Jampen, Zbigniew Jarnuszkiewicz, Alexis Ligoune, Jean Michaud, Naomi Neumann, Gilles Tremblay, Aygen Toruner, Emilien Vachon

Études théoriques en architecture et en urbanisme  
Pierre Guertin, Pierre Larochelle, Takashi Nakajima, Denise Piché

Science du bâtiment  
Paul Bourque, Jean-Claude Leclerc, Raymond Lévesque, Jean-Gabriel Migneron, Jiri Prochazka, Douglas Wren, Léo Zrudlo

**3. GRADE**

Maître en architecture (M. Arch.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Architecture

Directeur: Jean-Claude Leclerc

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Architecture

Responsable: Jean-Claude Leclerc

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le candidat à la Maîtrise en architecture (M. Arch.) doit posséder le Baccalauréat en architecture (B. Arch.) ou un grade universitaire de premier cycle. L'on s'attend à ce que le candidat ait conservé une moyenne égale ou supérieure à 3.5 sur 5.0 pour l'ensemble de ses études de premier cycle. En plus du dossier scolaire, le candidat qui a à son crédit des travaux personnels de composition architecturale a davantage à présenter un dossier relatif à ces travaux avec sa formule de demande d'admission. On recommande fortement au candidat de joindre à son dossier une description de 2-3 pages du projet d'études et de recherche qui l'intéresse plus particulièrement.

Ce programme admet les étudiants de façon habituelle au trimestre d'automne et exceptionnellement au trimestre d'hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

A son admission et après discussion avec le directeur de programme, l'étudiant est présenté à un professeur qui accepte d'encadrer son projet de recherche ou d'essai. Tous les efforts sont déployés pour permettre à l'étudiant d'inscrire celui-ci dans une recherche en cours ou envisagée d'un professeur ce qui représente un excellent gage de réussite pour l'étudiant.

Au cours du premier trimestre d'inscription, il définit avec son directeur de thèse ou d'essai son projet de recherche dans le cadre d'un cours obligatoire (ARC-60074) Introduction à la recherche.

Au cours du deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant soumet à l'approbation du Comité des études graduées le sujet précisément défini de ses recherches. Lors du même trimestre, il établit un état de la question ou effectue une revue de la littérature sur ce même sujet, ceci dans le cadre du cours (ARC-62859) Séminaire de thèse I et toujours avec l'appui de son directeur de thèse ou d'essai.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

**Cheminement du type A:**

Pour satisfaire aux objectifs de la maîtrise de type A, le cheminement proposé s'adresse davantage aux étudiants intéressés à la pratique professionnelle, est constitué surtout de cours et permet aux étudiants de se spécialiser dans un aspect de la profession.

**Cheminement de type B:**

Les objectifs décrits pour la maîtrise de type B sont satisfaits par un cheminement s'adressant aux étudiants intéressés davantage par la recherche. Ce cheminement est donc caractérisé par un accent sur les crédits de recherche. Ce cheminement, en plus d'être accessible aux étudiants détenant un diplôme de premier cycle en architecture, prévoit également l'admission des étudiants issus d'autres disciplines.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	33 crédits
	Essai	12 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Projets de recherche	24 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Pour un étudiant à temps complet, la durée normale est de quatre trimestres. Quant à l'étudiant à temps partiel, il doit à tout le moins avoir suivi et complété tous les cours de son programme durant les deux années qui suivent sa première inscription et avoir remis sa thèse au plus tard dans les deux années suivantes.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
ARC -60074	3	INTRODUCTION A LA RECHERCHE *	(P. Guertin)
ARC -62859	3	SEMINAIRE DE THESE I	(D. Piché)
ARC -62860	1	SEMINAIRE DE THESE II	(T. Nakajima)
ARC -63236	3	ETUDES SPECIALISEES	
ARC -61689	3	METHODES DE RESTAURATION *	(A. Robitaille)
ARC -61724	3	THEORIES DE RESTAURATION *	(A. Robitaille)
ARC -61690	3	URBANISME ET CONFLITS URBAINS *	(J.-B. Pyun)
ARC -62791	3	ECOSYSTEMES URBAINS: APPROCHE COMMUNAUTAIRE ET AMENAGEMENT *	(P. Guertin)
ARC -63264	3	INTEGRATION DE L'ARCHITECTURE AU MILIEU URB. *	(P.-S. Guertin)
ARC -61725	3	SOCIOLOGIE DE L'HABIT. ET DE L'ESP. CULTUR. *	(M.-A. Turcotte)
ARC -62731	3	DEVELOPPEMENTS DES MILIEUX RESIDENTIELS	(D. Piché)
ARC -62652	3	RAPPORTS PERSONNE-SOCIETE- ENVIRONNEMENT *	(D. Piché)
ARC -62653	3	CONCEPTS D'ESPACE	(N. Neumann)
ARC -62933	3	THEORIE DE DESIGN	
ARC -63265	3	LE DESIGN DEPUIS 1960	(P. Larochelle)
ARC -60087	6	LABORATOIRE D'ARCHITECTURE I *	
ARC -60086	3	RECHERCHE INDIVIDUELLE I *	
ARC -61842	3	RECHERCHE INDIVIDUELLE II	
ARC -62854	3	RECHERCHE INDIVIDUELLE III	
ARC -62856	3	STAGE I	
ARC -62857	6	STAGE II	
ARC -60083	3	TRAVAUX PRATIQUES I *	
ARC -61756	3	TRAVAUX PRATIQUES II *	
ARC -62375	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62031	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62032	2	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62033	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62034	3	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62380	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62381	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	
ARC -62382	1	SUJETS SPECIAUX (ARCHITECTURE)	

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

La période de résidence, c'est-à-dire de temps complet, est d'un trimestre au minimum, période durant laquelle l'étudiant s'inscrit, de préférence, aux cours qui constituent son programme. Le reste de la scolarité peut être fait à temps partiel. Pour des raisons professionnelles valables, certains étudiants pourront être autorisés, par le Comité d'admission et de supervision, à effectuer leur scolarité à temps partiel.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

La scolarité comporte, pour tous les étudiants, deux cours obligatoires qui sont: ARC-60074 et ARC-62859; de plus, le cours ARC-60087 est obligatoire pour les étudiants inscrits au programme de type A et le cours ARC-62860 est obligatoire pour les étudiants inscrits au programme de type B.

En plus des cours obligatoires, suivant son orientation, l'étudiant doit établir, conjointement avec son directeur de thèse ou d'essai, la liste de ses autres cours.

Le Comité d'admission et de supervision peut apporter des modifications au programme d'études de chaque étudiant en accord avec son directeur de thèse ou d'essai.

Conformément aux règlements des deuxième et troisième cycles, un étudiant ne peut choisir plus de 20% de son total de crédits parmi les cours du premier cycle.

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Pendant qu'il travaille à sa thèse ou à son essai, l'étudiant qui a terminé sa scolarité doit renouveler son inscription à l'École des gradués, au début de chaque trimestre. Une période d'un maximum quatre années est prévue entre l'inscription initiale et la remise de la thèse ou de l'essai.

En ce qui concerne les essais, ils doivent être évalués par au moins deux professeurs, dont le conseiller de l'étudiant. Le choix définitif des professeurs chargés de la notation revient au Comité des études graduées. L'étudiant devra remettre au secrétariat de l'École d'architecture trois exemplaires de son essai. Quant aux exigences de dépôt et d'évaluation des thèses de maîtrise, elles sont fixées par l'École des gradués de l'Université Laval.

#### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de Maîtrise en architecture peuvent obtenir des bourses d'études auprès de différents organismes et en particulier du Conseil de recherches en sciences humaines, de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement, de Design Canada, Parcs Canada, ainsi que du Service des bourses de perfectionnement du ministère de l'Éducation du Québec. Les bourses de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement sont offertes aux citoyens canadiens ou aux immigrants reçus. La remise officielle des dossiers de demandes de bourses, pour la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement, doit être faite, auprès de l'Université, avant le 1er mars de chaque année.

#### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'École d'architecture offre un certain nombre de postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche. Conformément aux règlements de l'Université, les étudiants qui remplissent ces postes ne peuvent travailler plus de dix heures par semaine, pendant l'année académique.

#### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont soit individuelles ou d'équipe. Selon le domaine de sa spécialisation, le candidat peut s'intégrer à l'un des laboratoires ou à l'un des centres de recherche suivants:

Laboratoire d'acoustique

Laboratoire de climatologie et d'énergie

Laboratoire d'enveloppe

Laboratoire d'informatique

Centre de Recherche en Aménagement et en Développement.

#### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Le programme débouche sur des postes d'architecture d'un grade supérieur ou d'architecte spécialisé au sein d'un bureau d'étude privé ou gouvernemental, ainsi que sur l'enseignement de l'architecture et des disciplines connexes au niveau collégial et universitaire.

## ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

## MA ÎTRISE

Type B: 12 2.515.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif des études de maîtrise en arts et traditions populaires est l'avancement des connaissances en ethnologie «de l'Amérique française» au niveau de la culture spirituelle et de la culture matérielle, et ce, par l'entraînement au travail d'équipe, par la formation à la recherche et à la critique en vue de préparer des concepteurs, des documentalistes, des analystes, des enseignants, des animateurs, des muséologues selon les besoins culturels et matériels de la collectivité.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## Arts et technologie populaires

- a) technologie traditionnelle: Jean-Claude Dupont  
b) art populaire: Jean Simard  
c) Culture matérielle et archéologie historique: Marcel Moussette

## Chanson, musique et danse

- a) formes poétiques de la chanson: Conrad Laforte

## Coutumes, pratiques et croyances

- a) religion populaire et iconographie: Jean Simard  
b) croyances et légendes: Jean Du Berger

## Langue et littérature populaires

- a) littérature orale: Jean Du Berger  
b) langue et littérature orale des francophones en Amérique du Nord et études s'y rapportant

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Arts et traditions populaires

Directeur: Luc Noppen

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: arts et traditions populaires

Responsable: Jean Du Berger

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en arts et traditions populaires ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Pour être admissibles, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5. Le sous-comité compétent se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un champ d'études autre que les arts et traditions populaires sont également admissibles à la maîtrise à condition d'effectuer une scolarité d'appoint pouvant aller jusqu'à 30 crédits au niveau du premier cycle; pour les étudiants qui ont une mineure dans la discipline, les mêmes règles s'appliqueront mais on exigera au départ 15 crédits.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise ou au doctorat que si un professeur en arts et traditions populaires du Département d'histoire a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du Département avant de faire sa demande d'admission.

Les étudiants de l'extérieur qui ne connaîtraient pas de professeur du Département susceptible de diriger leurs travaux peuvent se faire connaître au directeur des études avancées du Département d'histoire, qui les mettra en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Le candidat doit accompagner sa demande d'un exposé de son projet de recherche; autant que possible le texte de présentation du projet doit contenir les éléments suivants:

- a) titre au moins provisoire de la thèse;  
b) délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;  
c) hypothèse de travail, si elle est connue;  
d) preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;  
e) indication des principales sources à exploiter;  
f) éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra, au préalable, être contresigné par le directeur de thèse pressenti.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	30 crédits

Les cours propres au programme comprennent trois séminaires de six crédits chacun, choisis dans des domaines différents.

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
ATP -61595	6	TECHNOLOGIE TRADITIONNELLE *	(J.-C. Dupont)
ATP -60471	6	RELIGION POPULAIRE *	(J. Simard)
ATP -60477	6	CULTURE MATÉRIELLE II	
ATP -61275	6	FORMES POÉTIQUES DE LA CHANSON *	(C. Laforte)
ATP -60472	6	LE CONTE POPULAIRE *	
ATP -61989	6	ANALYSE STRUCTURALE ET SEMIOTIQUE	
ATP -62601	6	CROYANCES ET PRATIQUES POPULAIRES	
ATP -62273	1	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES)	
ATP -62274	2	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES) *	
ATP -62275	3	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES) *	
ATP -62276	4	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES) *	
ATP -62319	5	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES) *	
ATP -62320	6	SUJETS SPÉCIAUX (ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES) *	
ATP -62907	6	PROJET DE THESE	
ATP -63243	6	L'AMOUR DANS LA CHANSON FOLKLORIQUE	(C. Laforte)
ATP -63246	6	CULTURE MATÉRIELLE I	
ATP -63247	6	MUSEOLOGIE	
ATP -63249	6	ETHNOMUSICOLOGIE	(R. Matton)

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé à l'étudiant de faire ses études à temps complet, le programme n'a pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles. Toutefois, il est à noter que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent généralement s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante liée à leurs préoccupations de thèse (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les six trimestres (été compris) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire ou de prémaîtrise doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3.5.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail est la thèse; cet exercice de recherche personnelle a en moyenne 130 pages dactylographiées. Il y a lecture préalable; pour les modalités de la lecture préalable, voir HISTOIRE, Maîtrise, no 15. S'il a un co-directeur de recherche, le candidat doit déposer un exemplaire supplémentaire.

La thèse est évaluée par trois examinateurs.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre à chaque année aux étudiants à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du Département offrent quelques postes d'auxiliaires de recherche. Enfin, les étudiants ont de bonnes chances de trouver un emploi d'été dans leur domaine d'études.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Cependant, quel que soit le domaine de recherche choisi, les étudiants ont tous accès au Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Conservation, recherche et enseignement;

Musées nationaux et régionaux  
Ministère des Affaires indiennes  
Ministère des Affaires culturelles  
Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires

**DOCTORAT**

10 3.515.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir, et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE****Arts et technologie populaires**

- a) technologie traditionnelle: Jean-Claude Dupont
- b) art populaire: Jean Simard
- c) Culture matérielle et environnement naturel: Marcel Moussette

**Chanson, musique et danse**

- a) formes poétiques de la chanson: Conrad Laforte

**Coutumes, pratiques et croyances**

- a) religion populaire et iconographie: Jean Simard
- b) croyances et légendes: Jean Du Berger

**Langue et littérature populaires**

- a) littérature orale: Jean Du Berger
- b) langue et littérature orale des francophones en Amérique du Nord et études comparées s'y rapportant: Elli Kongas-Maranda

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Arts et traditions populaires

Directeur: Luc Noppen

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Histoire: arts et traditions populaires

Responsable: Jean Du Berger

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès arts (arts et traditions populaires) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, les candidats doivent avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de leurs études de maîtrise.

Les titulaires d'une maîtrise dans un autre champ d'études que les arts et traditions populaires ne peuvent être admissibles au doctorat que s'ils peuvent justifier d'une connaissance équivalente à 30 crédits de cours en arts et traditions populaires.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	78 crédits

Les cours propres au programme comprennent deux séminaires de recherche de six crédits chacun et un séminaire de méthodologie de trois crédits.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

NMC	Cr	Titre
ATP -62908	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Bien qu'il soit fortement recommandé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, ce programme n'a pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des



deuxième et troisième cycles. Toutefois, il est à noter que les étudiants qui bénéficient d'une bourse sont généralement tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse; cette contribution originale à la discipline a en moyenne 500 pages dactylographiées. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur de l'Université Laval; la soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents. Le candidat qui a un co-directeur de recherche doit déposer un exemplaire supplémentaire de sa thèse.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

**BIOCHIMIE (MÉDECINE)****MAÎTRISE****Type B: 12 2.412.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques de la biochimie fondamentale ou appliquée, en vue de l'exercice plus compétente de sa profession ou comme étape préparatoire aux études plus avancées de troisième cycle.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE****Biochimie des lipides**  
P.-J. Lupien

Biochimie de l'artériosclérose: mécanismes enzymatiques du contrôle de la cholestérogénèse et du catabolisme du cholestérol. Influence de vitamines et d'hormones. Transport des lipides. Fonction des phospholipides et des acides gras polyinsaturés. Métabolisme des lipoprotéines. Hyperlipidémies. Élimination extra-corporelle des lipides dans les tissus.

**M. Lepage**

Métabolisme des lipides et des lipoprotéines en relation avec les pathologies cardiovasculaires. Circulation et échange des lipides à l'intérieur du tissu cardiaque.

**Régulation de l'expression génétique dans le cerveau**  
M.R.V. Murthy et R. Charbonneau

Mécanismes de la synthèse des protéines, du RNA et du DNA dans le cerveau au cours du développement et du vieillissement. Interrelation entre les ribosomes, le mRNA et les membranes du réticulum endoplasmique. Maturation structurale et fonctionnelle du mRNA et du tRNA. Rôle des facteurs d'initiation dans la traduction de mRNA homologues ou hétérologues. Clonage des gènes exprimés spécifiquement au cerveau. Établissement et utilisation d'une bibliothèque génomique du cerveau.

**Neurobiologie développementale**  
R. Hawkes

Études biochimiques et immunocytochimiques, avec des anticorps monoclonaux, du développement du cerveau.

**Métabolisme des purines**  
J. Willemot et M. Lalanne

Étude du métabolisme et du transport des purines chez les mammifères; enzymologie et régulation. Effet de diverses hormones et de drogues sur le contrôle du métabolisme des purines. Développement du métabolisme des purines en fonction de l'âge. Étude des effets de certaines conditions physiologiques et pathologiques sur le métabolisme des purines. Étude des causes de divers états pathologiques reliés au métabolisme des purines.

**Cancérologie**  
L. Bélanger et B.-L. Dinh

Régulation transcriptionnelle de l'expression génique chez l'eucaryote. Biologie cellulaire et moléculaire de l'ontogénèse et de la carcinogénèse hépatique. Contrôle hormonal de la différenciation hépatocellulaire in vivo et in vitro. Définition de marqueurs biologiques de la néoplasie. Identification et rôle des protéines chromatiniennes dans le cancer du sein chez la femme. Recombinaison génétique, hybridation cellulaire et transfert de gènes.

**A. Ruiz-Carrillo**

Caractérisation des séquences d'ADN régulatrices mises en jeu lors de l'initiation et de la terminaison de la transcription des gènes des histones. Étude des mécanismes moléculaires responsables du couplage de la transcription des gènes des histones avec la réplication de l'ADN. Étude des changements structuraux qui accompagnent l'activation de la chromatine lors de la transcription.

**M. Pagé**

Étude sur le rôle biologique des antigènes foetaux dans la néoplasie. Recherche et isolement de nouveaux marqueurs biologiques du cancer chez l'homme. Études en chimiothérapie du cancer. Immunochimiothérapie cancéreuse. Mise au point de méthodes pour le diagnostic précoce de la maladie chez les populations à haut risque de cancer. Carcinogénèse par les fibres d'amiante. Modulation de la carcinogénicité par les dérivés rétinoides. Anticorps monoclonaux animaux et humains.

**Immunorégulation**  
R. Martineau

Étude des mécanismes d'immunorégulation. Étude de l'interrelation entre le métabolisme des purines et le fonctionnement de la réponse immunitaire.

**3. GRADE**

Maître ès sciences (M. Sc.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Biochimie (médecine)

Directeur: Marcel Lalanne

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Biochimie (médecine)

Responsable: Marcel Lalanne

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

L'admission à ce programme exige que le candidat soit détenteur d'un diplôme de baccalauréat soit en biochimie ou en tout autre domaine connexe comme la biologie, la médecine, la chimie, la pharmacie, etc.

Une moyenne cumulative globale de 3.5 et plus (ou l'équivalent) aux études de baccalauréat est une condition minimum d'admission au programme de la maîtrise.

Tout candidat détenteur d'un diplôme autre que celui de baccalauréat spécialisé en biochimie doit s'attendre à ce qu'un complément de scolarité de premier cycle lui soit exigé.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants à chacun des trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Au moment de faire sa demande d'admission, le candidat doit être fixé sur le choix d'un directeur de recherche et avoir discuté avec lui d'un projet de recherche.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Type B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

La durée normale de ce programme est de quatre trimestres complets. Le candidat s'inscrit aux trimestres d'été à temps complet comme aux autres trimestres de l'année.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
BCX -60088	1	SEMINAIRE DE BIOCHIMIE	(J. Willemot)
BCX -60089	3	BIOCHIMIE MÉDICALE I *	(J.-M. Loiseleur)
BCX -60090	3	RADIOISOTOPES: COURS ET LABORATOIRE	(G. Bélanger)
BCX -60096	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE I: LE DNA	(M.R.V. Murthy)
BCX -60097	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE II: LE RNA	(M.R.V. Murthy)
BCX -60098	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE III: LES PROTEINES	(M.R.V. Murthy)
BCX -60100	2	METABOLISME DU CHOLESTEROL *	(S. Moorjani)
BCX -61189	2	TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES	(M. Lalanne)
BCX -61213	2	COMPLEMENT DE BIOLOGIE MOLECULAIRE	(M.R.V. Murthy)
BCX -61277	3	BIOCHIMIE MEDICALE II	(J.-M. Loiseleur)
BCX -62585	2	IMMUNOLOGIE EXPERIMENTALE ET CLINIQUE I	(M. Pagé)
BCX -62586	2	IMMUNOLOGIE EXPERIMENTALE ET CLINIQUE II	(M. Pagé)
BCX -62587	2	METABOLISME DES PURINES ET PYRIMIDINES *	(M. Lalanne, J. Willemot)
BCX -62588	2	IMMUNOBIOLOGIE TUMORALE I	(M. Pagé, R. Martineau)
BCX -62589	2	IMMUNOBIOLOGIE TUMORALE II	(M. Pagé, R. Martineau)
BCX -61788	2	ACIDES GRAS ET LIPOPROTEINES *	(M. Lepage)
BCX -62103	1	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE, MEDECINE) *	
BCX -62104	2	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE, MEDECINE) *	
BCX -62105	3	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE, MEDECINE) *	
BCX -62106	4	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE, MEDECINE) *	
BCX -62929	2	TECHNIQUES DE CHROMATOGRAPHIE	(M. Pagé)

Liste des cours de premier cycle qui peuvent être demandés comme cours complémentaires:

BCM -10006	2	METABOLISME I	(C. Godin, P. Tailleux)
BCM -10008	2	METABOLISME II	(G. Talbot)
BCM -10009	2	METABOLISME III	(G. Talbot)
BCM -10010	2	STRUCTURE ET FONCTION DES PROTEINES *	(G. Lemieux)
BIO -10027	2	BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLECULAIRE I *	
CHM -10098	3	CHIMIE GENERALE I	(M. Lefrançois)
CHM -10119	3	CHIMIE ORGANIQUE I	(R.H. Burnell, P. Canonne)
CHM -10115	2	CHIMIE ORGANIQUE VII	(R.H. Burnell)
CHM -10135	2	CHIMIE PHYSIQUE V	(P.-C. Roberge)
MAT -10401	3	METHODES STATISTIQUES EN BIOLOGIE *	

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Ce programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre d'une scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note supérieure à la moyenne de la classe. Le cours BCX-60088 (Séminaire de biochimie) est obligatoire dans ce programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La présentation des résultats du travail de recherche constitue la thèse. Celle-ci est examinée par au moins trois professeurs. Il n'y a pas de soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Le Conseil de recherches médicales du Canada, l'Institut national du cancer, le Fonds de la recherche en santé du Québec et le ministère de l'Éducation du Québec offrent un certain nombre de bourses aux candidats qui comptent entreprendre des études avancées en biochimie (Médecine).

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Les candidats inscrits à ce programme ont une possibilité, au cours de leurs études, de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives. Selon le champ de recherche dans lequel il se spécialise, le candidat peut s'intégrer à l'une ou l'autre des unités de recherche suivantes:

**Le Centre de recherches de l'Hôtel-Dieu de Québec: Oncologie moléculaire et clinique.**

Biologie cellulaire et moléculaire de l'ontogénèse et de la carcinogénèse hépatique. Contrôle hormonal de la différenciation hépatocellulaire. Définition de marqueurs biologiques de la néoplasie. Protéines chromatiniennes du cancer du sein. Recombinaison génétique, hybridation cellulaire et transfert de gènes.

**Le laboratoire de cancérologie**

Recherche, isolement et rôle biologique des antigènes foetaux et tumoraux. Chimiothérapie du cancer. Développement de méthodes pour le dépistage précoce de la néoplasie. Cancérogénèse dans le milieu de travail. Anticorps monoclonaux.

**Le groupe du métabolisme des purines**

Métabolisme et transport des purines; enzymologie, régulation, effet d'hormones et de drogues. Développement du métabolisme des purines en fonction de l'âge. Etude des causes de divers états pathologiques reliés au métabolisme des purines.

**Le Centre de recherche sur les maladies lipidiques**

Biochimie de l'artériosclérose. Transport des lipides. Fonction des phospholipides et des acides gras polyinsaturés. Métabolisme des lipoprotéines - Hyperlipidémies.

**Le Laboratoire de neurobiologie moléculaire**

Régulation de la synthèse des protéines et des acides nucléiques dans le cerveau au cours du développement. Structure du tRNA. Effets des neurohormones et des neurotransmetteurs sur la synthèse des acides nucléiques et des protéines. Caractéristiques des aminoacyl- et peptidyl-tRNA du cerveau normal.

**Laboratoire de neuroimmunologie (Centre de recherche en neurobiologie).**

Régulation des antigènes polypeptidiques des neurones au cours du développement du cerveau. Etude de la distribution cellulaire et intracellulaire des antigènes.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche sous supervision dans les universités, les hôpitaux, les industries et les organismes gouvernementaux ainsi que l'enseignement au niveau collégial sont les principales ouvertures possibles offertes au détenteur d'une maîtrise.

**DOCTORAT**

**Biochimie (Médecine)  
Biochimie médicale**

**10 3.412.01  
10 3.412.02**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques de la biochimie fondamentale ou appliquée en vue de l'exercice autonome de sa profession de chercheur. Ce programme a de plus pour objectif de rendre l'étudiant apte à appliquer ses connaissances de la biochimie fondamentale, tant théoriques que pratiques, à l'étude scientifique des maladies.

Le programme prépare également le candidat à l'enseignement et à la recherche dans le cadre des activités intégrées au domaine des sciences de la santé.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Biochimie (médecine)

Directeur: Marcel Lalanne

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Biochimie (médecine)

Responsable: Marcel Lalanne

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

L'admission à ce programme exige que le candidat soit détenteur d'un M.Sc. (biochimie) ou d'un diplôme correspondant, sinon qu'il puisse faire la preuve d'une formation équivalente.

Le candidat qui est titulaire d'un diplôme de maîtrise dans une discipline connexe à la biochimie peut être admissible, mais il se voit imposer généralement une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants à chacun des trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

La durée normale de ce programme est de huit trimestres complets. Le candidat s'inscrit aux trimestres d'été à temps complet comme aux autres trimestres de l'année.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Le programme n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre d'une scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note supérieure à la moyenne de la classe. Le cours BCX-60088 (Séminaire de biochimie) est obligatoire dans ce programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La présentation des résultats du travail de recherche constitue la thèse. L'évaluation est faite par au moins quatre examinateurs dont un est étranger à l'Université Laval. La soutenance est semi-publique.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche autonome dans les universités, les hôpitaux, les industries et les organismes gouvernementaux. L'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

## BIOCHIMIE (SCIENCES)

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.212.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'étudiant du deuxième cycle, tout en poursuivant un programme de cours lui permettant d'acquérir des connaissances plus spécialisées dans le domaine est à l'étape où il doit maîtriser la méthodologie de la recherche ainsi que des techniques avancées. Il acquiert ainsi une plus grande maturité scientifique lui permettant ou bien de postuler un poste de plus grande responsabilité sur le marché du travail ou de s'inscrire à un programme de doctorat. Finalement, en rédigeant un mémoire de recherche, l'étudiant apprend à présenter ses résultats de recherche de façon formelle.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## CHIMIE ET METABOLISME DES MACROMOLECULES

## Contribution du génome nucléaire et chloroplastique à la synthèse des protéines chloroplastiques de plantes et d'algues unicellulaires.

Guy Bellemare

1- Cartographie de sites de restriction sur le DNA chloroplastique de *Chlamydomonas eugametos* et *C. moewussi* et comparaison de l'organisation de leurs séquences avec celles des DNA chloroplastiques de *C. reinhardtii* et de plantes supérieures.

2- L'étude de la recombinaison du génome chloroplastique chez *C. eugametos* et *C. moewussi*.

3- L'étude de l'interaction entre le génome nucléaire et chloroplastique en analysant par exemple l'hérédité de la grosse et de la petite sous-unité de RUBISCO dans des hybrides interspécifiques de *Chlamydomonas*.

4- L'étude de l'expression chez *E. coli* de clones de DNA chloroplastique (systèmes *in vivo* et *in vitro* de transcription-traduction couplés).

5- Localisation, isolement et séquence de promoteurs hautement exprimés dans le DNA chloroplastique et leur utilisation possible pour l'amélioration du rendement photosynthétique de végétaux et la construction de vecteurs permettant la transformation de plantes.

6- L'étude de la génétique du virus de la mosaïque du tabac (TMV). (Asselin, Bellemare).

7- La mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic de certains virus. (Asselin, Bellemare, Lemieux).

8- L'étude de la résistance de cellules végétales à certains pathogènes. (Asselin, Bellemare).

## Techniques utilisées:

Culture de cellules, isolement d'organites, ultracentrifugation, marquages radioactifs, recombinaison génétique, systèmes *in vitro*, électrophorèse. Séquence de RNA et de DNA.

## Protéines membranaires et activité des ribosomes au cours du cycle cellulaire.

Claude Godin

1. Variation de la composition des membranes plasmiques au cours du cycle cellulaire.

2. Régulation de la synthèse protéique au cours de la différenciation cellulaire.

## Techniques utilisées

Incorporation d'isotopes radioactifs et traduction de mRNA *in vitro*. La centrifugation à haute vitesse, l'électrophorèse sur gel et la fluorographie.

## Structure, évolution et régulation de l'expression des gènes d'aminoacyl-tRNA synthétases. Mécanismes catalytiques des aminoacyl-tRNA synthétases. Rôles régulateurs des tRNAs dans la biosynthèse des acides aminés.

Jacques Lapointe

1. Détermination de la «séquence» du gène de la glutamyl-tRNA synthétase de *Escherichia coli*, et comparaison de cette séquence avec celles d'autres aminoacyl-tRNA synthétases pour étudier l'évolution de cette famille d'enzymes.

2. Etude *in vitro* et *in vivo* de la régulation de la transcription du gène de la glutamyl-tRNA synthétase de *E. coli*.

3. Etude des interactions des glutamyl-tRNA synthétases de *E. coli* et de *B. subtilis* avec leurs facteurs régulateurs.

4. Etude de la régulation de la fixation et de l'assimilation de l'azote par *Rhizobium meliloti* en symbiose avec la luzerne; utilisation de mutants altérés dans la glutamyl-tRNA synthétase.

5. Etude de la régulation du métabolisme du neurotransmetteur glutamate et de ses dérivés glutamine et GABA chez des cellules neuronales et gliales en culture (collaboration avec le Dr Lucille Lacoste).

## Techniques utilisées

Clonage de gènes et détermination de leurs séquences par la méthode de Maxam et Gilbert ou par celle de Sanger. Analyse et comparaison de séquences d'ADN par ordinateur. Transcription *in vitro*, hybridation ADN:ADN et ADN:ARN. Purification d'enzymes et utilisation d'anticorps. Cinétique enzymatique. Culture de cellules neuronales et gliales. Electrophorèse, chromatographie, ultracentrifugation...

Différenciation cellulaire chez *Physarum polycephalum*.

Gérald Lemieux

1. Etudes de l'évolution du mRNA et des protéines au cours de la sphérolation et de la transition amibe-plasmode.

2. Clonage des gènes impliqués dans la différenciation.

3. Etude de la reconnaissance cellule-cellule chez les amibes, au cours de la différenciation en plasmode.

4. Etude de la régulation de l'expression des gènes impliqués dans la différenciation.

## Techniques utilisées

Les techniques de génétique, de biologie moléculaire et de génie génétique sont utilisées de façon intégrée pour la réalisation de ces projets.

## L'étude de la structure et de la fonction des gènes plasmidiques bactériens.

Paul H. Roy

1. Clonage chez *E. coli* des gènes codant pour les enzymes de restriction et de modification d'ADN, séquence des gènes, corrélation entre la séquence des acides aminés et celle des nucléotides. Introduction de gènes dans des vecteurs bifonctionnels. Expression de ces gènes chez la levure.

2. Clonage et séquence des gènes codant pour des Béta-lactamases. Développement d'un test d'hybridation d'ADN pour établir les rapports entre les gènes de diverses Béta-lactamases dans le but de poursuivre des études épidémiologiques.

## ENZYMLOGIE

L'étude de la tryptophanase et d'enzymes apparentées chez différentes espèces d'entérobactéries. Interaction spécifique du pyridoxal-P avec une protéine qui produit une enzyme dont l'activité et la spécificité sont uniques.

Robert Bojanowski

1. Le rôle du groupement sulphydryl dans la liaison pyridoxal-P: tryptophanase.

2. Les effets de modification chimique sur l'activité et la spécificité de la tryptophanase.

3. L'identification de protéines apparentées à la tryptophanase qui se trouvent chez les espèces indole-négatives.

4. Une comparaison de la fonction de pyridoxal-P dans différentes enzymes (e.g., tryptophanase de *Escherichia coli*, cystéine désulphydrase de *Salmonella typhimurium* B-tyrosinase de *Escherichia intermedia*, phénylalanine deaminase de *Proteus* sp).

## PHYSIOLOGIE ET MÉTABOLISME

## Effet d'une carence en vitamine B6 sur le métabolisme des lipides du tissu nerveux.

Pierre Dussault

1. Etude sur le contenu en lipides (cholestérol, phospholipides...) du tissu nerveux (par chromatographie sur couche mince et emploi de diverses techniques de dosage).

2. Etude de composition en acides gras des différentes fractions lipidiques du tissu nerveux (par chromatographie en phase gazeuse).

3. Etude du métabolisme des acides gras polyinsaturés du tissu nerveux (par l'emploi de substrats radioactifs).

## Techniques utilisées

Les études sont effectuées chez le rat, au moment de la formation du système nerveux central.

## Ecologie et physiologie de certaines espèces bactériennes dont l'environnement est la cavité buccale de l'homme.

Denis Mayrand

1. Relations écologiques qui existent entre les bactéries requises pour initier une infection mixte anaérobie expérimentale.

2. Corrélation entre propriétés biochimiques et pathogénicité de certaines espèces du genre *Bacteroides*.

3. Etude des types et mécanismes de colonisation et d'adhérence.

4. Etude physiologique et sérologique de l'espèce *Bacteroides gingivalis* (en collaboration avec C. Mouton, Ecole de médecine dentaire).

5. Etude de la collagénase et des immunoglobulines protéases de *B. gingivalis*.

6. Etude bactériologique de patients souffrants d'infections parodontales.

## Métabolisme et régulation chez les micro-organismes.

Enzymes hydrolytiques excrétées par le champignon *Ceratocystis ulmi* en milieu liquide.

Guy Talbot

1. Etude structurale et biosynthétique de métabolites particuliers et mise en évidence des composants.

2. Etudes d'induction.

3. Isolement, purification et étude des propriétés intrinsèques de quelques représentants.

**Etude des bactériocines.**

Marc Lavoie

1. Recherches et purification de différentes bactériocines produites par des souches isolées de la cavité buccale.
2. Etudes du mode d'action de différentes bactériocines.
3. Isolement et caractérisation de mutants résistants aux bactériocines.

**Contrôle des systèmes enzymatiques du catabolisme des glucides chez les micro-organismes responsables de la carie dentaire.**

Luc Trahan et Christian Vadeboncoeur

1. Rôle et importance relative de la glucokinase et de la phosphoenolpyruvate-phosphotransférase dans le processus de transport et de phosphorylation des sucres et sur les produits du catabolisme des glucides de certains streptocoques oraux cariogènes et non cariogènes.
2. Biochimie comparative de certains streptocoques isolés de patients sans carie, de patients atteints de caries dentaires avancées et de patients souffrant d'intolérance héréditaire au fructose.
3. Etudes des mécanismes de transport des glucides chez les streptocoques oraux à l'aide de mutants possédant peu ou pas d'activité phosphoenolpyruvate phosphotransférase.
4. Purification et caractérisation des composantes du système de transport phosphoenolpyruvate phosphotransférase de streptocoques oraux.

**ENVIRONNEMENT ET ECOLOGIE MICROBIENNE****Ecologie de la cavité buccale de la souris**

Marc Lavoie (en collaboration avec Noëlla Deslauriers)

1. Evaluation de la microflore de la cavité buccale.
2. Interactions bactéries-bactéries dans la cavité buccale.
3. Interactions hôte-bactéries dans la cavité buccale.

**IMMUNOLOGIE****Expression du répertoire des IgA salivaires.**

Noëlla Deslauriers

1. Investigation de l'activité immune de la muqueuse orale chez la souris: cellules B, cellules T, macrophages.
2. Détermination du répertoire IgA dans la salive et chez les cellules immunocompétentes associées aux glandes salivaires majeures et mineures, en relation avec les composantes de la flore indigène.
3. Stimulation de la réponse IgA dans le tissu lymphoïde associé à la cavité buccale.

**Techniques utilisées**

Immunofluorescence; cultures cellulaires; production d'hybridomes; ELISA (enzyme-linked immunosorbant assay).

**3. GRADE**

Maître ès sciences (M.Sc.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Biochimie (Sciences)

Directeur: Claude Godin

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Biochimie (sciences)

Responsable: Claude Godin

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le Baccalauréat ès sciences spécialisé (biochimie et microbiologie) est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe à la biochimie ou à la microbiologie sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois être soumis à un examen de qualification et se voir imposer une scolarité complémentaire en fonction de leur préparation antérieure. L'on s'attend à ce que l'étudiant ait conservé une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver, été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur son directeur et sur son projet de recherche au plus tard au moment de l'inscription en vue du deuxième trimestre comme étudiant régulier (catégorie I).

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Type B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres incluant le trimestre d'été.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
BCM -60988	1	SEMINAIRE DE BIOCHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE	(Groupe de professeurs)
BCM -61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES	(J. Lapointe et professeurs invités)
BCM -61838	2	BIOSYNTHESE DES PROTEINES I	(J. Lapointe)
BCM -61839	3	BIOSYNTHESE DES PROTEINES II	(G. Bellemare)
BCM -62119	1	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)	
BCM -62120	2	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)	
BCM -62121	3	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)	
BCM -62122	4	SUJETS SPECIAUX (BIOCHIMIE)	
BCM -62917	2	PROGRES RECENTS EN BIOCHIMIE	(Professeurs du département)
MCB -63275	2	PROGRES RECENTS EN MICROBIOLOGIE	(Groupe de professeurs)
BCM -62918	4	TECHNIQUES BIOCHIMIQUES	(G. Lemieux)
BCM -63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE	(G. Bellemare)
BCM -63173	2	LA TRANSCRIPTION ET SON CONTROLE	
MCB -63276	1	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE	(D. Mayrand)
STC -63360	2	INTRODUCTION A LA BIOTECHNOLOGIE	(G. Bellemare et groupe de prof.)

Les étudiants peuvent, avec l'approbation du Comité, choisir des cours dans d'autres programmes.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Le cours BCM-60988 est obligatoire à la maîtrise. Le cours BCM-62918 est obligatoire pour tous les étudiants dès le premier trimestre suivant l'inscription au deuxième cycle où ce cours sera donné.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse.

Celle-ci est évaluée par au moins trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Département de biochimie (Sciences et génie), (dates limites des demandes, 1er mai et 1er novembre)

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (date limite des demandes, 1er décembre)

Conseil de recherches médicales, (dates limites des demandes, 15 décembre et 1er avril)

Fonds FCAC du Québec, (date limite des demandes, 10 décembre)

Conseil de recherches en santé du Québec, (date limite des demandes, 1er décembre)

Bell Canada, (date limite des demandes, 1er mars)

Alcan, (date limite des demandes, 31 décembre)

Gulf Oil Canada Limitée, (date limite des demandes, 1er février)

Compagnie pétrolière impériale, (date limite des demandes, 1er février)

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité de travail à temps partiel comme auxiliaire d'enseignement ou de recherche en cours d'études est forte.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les laboratoires d'expertise, les laboratoires de recherche universitaires et gouvernementaux et les institutions d'enseignement constituent les principaux employeurs des diplômés de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.212.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

L'étudiant inscrit au doctorat doit avant tout réaliser un programme de recherche. En plus, il doit suivre un programme de cours avancés. L'étudiant sera jugé d'après sa capacité à faire de la recherche de façon imaginative et d'après ses aptitudes à présenter ses résultats sous forme de discussions, séminaires ou communications à des congrès scientifiques. Le but du programme de doctorat est de donner à l'étudiant des connaissances théoriques en biochimie, une maîtrise de la méthodologie et de le préparer à devenir un chercheur indépendant.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Biochimie (Sciences)

Directeur: Claude Godin

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Biochimie (sciences)

Responsable: Claude Godin

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (biochimie et microbiologie) ou une formation jugée équivalente est la condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un domaine connexe à la biochimie ou à la microbiologie sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois être soumis à une scolarité complémentaire en fonction de leur préparation antérieure.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits, répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	84 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Le programme a une durée normale de neuf trimestres incluant l'été.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. Il y a soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise no 17

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# BIOLOGIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.211.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'offrir aux étudiants une formation valable dans l'un ou l'autre des domaines de la biologie plus spécialement développés au Département de biologie. Ces études peuvent ou bien permettre l'accès aux études de troisième cycle, ou bien permettre à l'étudiant d'accéder immédiatement au marché du travail.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Taxonomie et biologie des populations végétales.

Étude biosystématique de certains groupes de plantes vasculaires. Flore du Québec nordique. Stratégies d'allocation des ressources et démographie, entre autres chez les mauvaises herbes.  
P. Morisset

#### Biologie cellulaire et moléculaire.

Dépistage et mode d'action de cancérogènes, mutagènes et antitumoraux. Régulation de l'expression génétique.  
W.A. Anderson

Étude de la mitose chez le myxomycète *Physarum polycephalum*, des protozoaires et des cellules végétales, par microscopie électronique et diverses méthodes cytochimiques.  
J.-G. Lafontaine

Différenciation cellulaire chez le myxomycète *Physarum polycephalum*. Étude biochimique, génétique et immunologique de la transformation d'amibe en plasmode.  
D. Pallotta

Mécanisme moléculaire de la conversion génique et de la recombinaison génétique chez le champignon *Ascobolus immersus*. Instabilité génétique. Mécanismes de réparation de l'ADN durant la recombinaison génétique méiotique.  
N. Paquette

#### Écologie continentale (milieux terrestres et aquatiques).

Écologie comportementale et comportement social des ongulés et carnivores.  
C. Barrette

Ornithologie. Écologie des oiseaux aquatiques. Biologie de la reproduction chez les alcidés.  
J. Bédard

Comportement des rongeurs: écologie générale, orientation dans l'espace, rythmes d'activité.  
J. Bovet

Compétition interspécifique chez les gasterostéidés. Biologie des salmonidés.  
G. FitzGerald

Aménagement de la faune terrestre. Énergétique et nutrition des ongulés sauvages, prédation, qualité de la nourriture des herbivores sauvages.  
J. Huot

Biologie des poissons: stratégies de reproduction, relations habitat-peuplement, sensibilité aux précipitations acides. Benthos: utilisation de la matière organique allochtone, sensibilité aux précipitations acides.  
G. Moreau

#### Écologie marine

Processus physiques en milieux côtiers et estuariens: océanographie physique, hydrodynamique, modélisation, traitement et analyse de données marines.  
A. Bah

Communautés littorales benthiques: structure, organisation, successions, productivité; rôle des facteurs physiques (effet des glaces) et biotiques dans l'établissement de ces communautés.  
E. Bourget

Algues marines benthiques macroscopiques et microscopiques (diatomées): systématique, écologie. Communautés littorales benthiques.  
A. Cardinal

Stratégies de migration et de reproduction chez les poissons: bioénergétique des migrations anadromes par rapport aux patrons de croissance et de reproduction, mécanismes d'orientation migratoire, transport et survie des larves de poissons.  
J. Dodson

Écologie des communautés infralittorales benthiques: rôle des facteurs physiques, broutage et prédation; structure des populations d'échinodermes et de mollusques; contrôle des cycles gonadosomatiques des invertébrés.  
J. Himmelman

Écologie du zooplancton marin: transport actif et transport passif, relations avec le phytoplancton et le benthos, biologie des populations.  
G. Lacroix

Phytoplancton des milieux côtiers et estuariens: océanographie biologique, physio-écologie (photosynthèse), océanographie nordique (glaces), broutage par le zooplancton. Écologie numérique: traitement des données écologiques.  
L. Legendre

#### Zoologie des Invertébrés.

Biologie des crustacés décapodes, en particulier: facteurs influençant la mue.  
P. Trudel

#### Entomologie.

Modélisation des interactions hôtes-parasites; bio-énergétique des insectes; polymorphisme; dynamique des populations et bio-écologie des aphides.  
C. Cloutier

Bio-écologie des insectes nuisibles; diapause; phéromones sexuelles chez les noctuides; interactions hôtes-parasites; prédation; compétition; interactions plantes-insectes.  
J. McNeil

Influence des extraits de plantes sur les insectes; entomofaune des milieux nordiques du Québec; polinisation du bleuet nain.  
J.M. Perron, L. Huot

Chimie des phéromones et substances de nature défensive chez les arthropodes (Lepidoptera, Hymenoptera, Hemiptera), en particulier établissement de leur structure, quantification, vitesses de libération. Biosynthèse des phéromones. Formulations des programmes de lutte contre les insectes nuisibles utilisant les phéromones.  
I. Weatherston

#### Physiologie générale et comparée, et neurophysiologie.

Adaptations biochimiques à l'environnement; mécanismes de cryoprotection chez la moule bleue; écophysiologie des épinoches; évolution des contrôles métaboliques et hormonaux.  
H. Güderley

Potentiels évoqués auditifs et somesthésiques au cours de la maturation cérébrale dans les cas d'hypothyroïdie. Propriétés électrophysiologiques des électrodes d'enregistrement et de stimulation.  
J.M. Langlois

Mécanismes et énergétique de l'osmorégulation, de la thermorégulation et de la locomotion chez les animaux.  
J. Laroche, A. Gagnon

Épuration biologique des eaux usées, recyclage biologique, cultures de phytoplancton et d'invertébrés (rotifères, daphnies, mollusques), production de biomasses alimentaires, nutrition des poissons, physiologie de la nutrition, digestibilité.  
J. de la Noüe

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie

Directeur: Guy Lacroix

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie

Responsable: Guy Lacroix

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences, le Baccalauréat ès sciences appliquées, le Baccalauréat ès sciences de la santé (médecine) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études que la biologie ne sont cependant admissibles qu'à la condition de suivre un certain nombre de cours complémentaires directement reliés à leur nouveau programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de son admission.

Le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité compétent au plus tard avant la fin du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Au moment de faire sa demande d'admission, à défaut d'être fixé sur un projet de recherche précis, le candidat doit au moins indiquer le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme  
Projet de recherche

12 crédits  
48 crédits



## BIOLOGIE

Le Comité se réserve le droit d'ajouter un certain nombre de crédits de cours au programme des étudiants dont la préparation n'est pas jugée tout à fait satisfaisante.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
BIO -60110	3	GENETIQUE MOLECULAIRE	(W.-A. Anderson)
BIO -60111	2	ECOPHYSIOLOGIE *	(A. Gagnon, J. Laro- chelle)
BIO -60114	2	PROBLEMES DE PHYCOLOGIE MARINE	(A. Cardinal)
BIO -60115	2	MORPHOLOGIE DE L'INSECTE	(J.-M. Perron)
BIO -60118	2	DYNAMIQUE DES POPULATIONS	(G. FitzGerald)
BIO -60119	2	STRUCTURE DE L'ESPECE ET SPECIATION	(P. Morisset)
BIO -60122	2	NEUROPHYSIOLOGIE	(J.-M. Langlois)
BIO -60123	2	ECOLOGIE DES INSECTES *	(J.-N. McNeil, C. Cloutier)
BIO -60124	2	LA DIFFERENCIATION CELLULAIRE *	(D. Pallotta)
BIO -60125	1	SEMINAIRE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE I	(W.A. Anderson, D. Pallotta, N. Paquette)
BIO -60126	1	SEMINAIRE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE II	(W.A. Anderson, D. Pallotta, N. Paquette)
BIO -60127	1	REPRODUCTION CHEZ LES OISEAUX	(J. Bédard)
BIO -61353	1	SEMINAIRE DE BIOLOGIE I	
BIO -61354	1	SEMINAIRE DE BIOLOGIE II	
BIO -61563	1	SEMINAIRE D'OCEANOGRAPHIE BIOLOGIQUE *	(E. Bourget, G. Lacroix)
BIO -62538	1	SEMINAIRE DE PHYSIOLOGIE	(H. Guderley, J. Laroche)
BIO -62592	2	ECOLOGIE DU BENTHOS MARIN	(E. Bourget)
BIO -62690	3	MICROSCOPIE ELECTRONIQUE: THEORIE ET APPLICATIONS	(J.-G. Lafontaine)
BIO -62692	2	SOCIOBIOLOGIE DES MAMMIFERES	(C. Barrette)
BIO -62727	4	ECOLOGIE NUMERIQUE	(L. Legendre)
BIO -62813	2	ECOPHYSIOLOGIE DES INSECTES	(C. Cloutier, J. McNeil)
BIO -63016	2	BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES	(P. Morisset)
BIO -63117	1	SEMINAIRE D'ENTOMOLOGIE I	(C. Cloutier, J. McNeil, J.-M. Per- ron)
BIO -63125	3	ECOLOGIE DES POISSONS	(J. Dodson, G. Moreau)
BIO -63178	1	PRESENTATION DE PROJET I	
BIO -63179	1	PRESENTATION DE PROJET II	
BIO -63296	1	AQUICULTURE	(J. de la No e, G. Moreau)
BIO -63297	2	REDACTION SCIENTIFIQUE	(G. Lacroix)
BIO -63298	2	ECHANTILLONNAGE EN ECOLOGIE	(L. Legendre)
BIO -63342	2	METABOLISME ET STRATEGIES ADAPTATIVES	(H. Guderley)
BIO -62123	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-PHYSIOLOGIE)	
BIO -62124	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-PHYSIOLOGIE)	
BIO -62125	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE)	
BIO -62126	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE)	
BIO -62300	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE -ECOLOGIE MARINE)	
BIO -62301	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ECOLOGIE MARINE)	
BIO -62302	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ENTOMOLOGIE)	
BIO -62303	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-ENTOMOLOGIE)	
BIO -62304	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-BIOLOGIE CELLULAIRE)	
BIO -62305	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE-BIOLOGIE CELLULAIRE)	
BIO -63374	2	ECOLOGIE MARINE: ASPECTS THEORIQUES	(E. Bourget)
BIO -63473	1	ORIENTATION ET NAVIGATION ANIMALES	(J. Bovet)
BIO -63470	1	RYTHMES COMPORTEMENTAUX	(J. Bovet)

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours, dont le Comité aura au préalable approuvé l'inscription au programme de l'étudiant, pourront être considérés comme cours propres du programme.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Connaissance suffisante du français et de l'anglais.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui voit figurer à son programme plusieurs cours de premier cycle doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de ces cours.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant doit, dans les six mois qui suivent sa première inscription, présenter oralement son projet de recherche (BIO-63178 Présentation de projet I). Au cours ou au terme de ses études de deuxième cycle, il lui faut également faire un exposé devant les professeurs et étudiants du programme (BIO-61353 Séminaire de biologie I).

La forme principale de présentation des résultats de recherche est la thèse. L'étudiant peut être autorisé à présenter des publications ou des manuscrits de publications, le tout encadré par une introduction et une conclusion générale portant sur tous les aspects de sa thèse. La thèse est évaluée par deux examinateurs, en plus du (ou des) directeur (s), et le Comité accepte ou refuse la thèse à partir de l'appréciation des membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

CIL, Bell Canada, Pêches et Océans Canada, le Fonds écologique Anne Vallée, la Société entomologique du Canada, le Canadian National Sportsmen's Fund, la Société zoologique de Québec et le Service canadien de la faune offrent un certain nombre de bourses aux étudiants de biologie. Le nombre de bourses est variable d'un organisme à l'autre. Pour de plus amples informations, on s'adressera au Service des bourses de l'Université Laval.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont fortes. Par contre, l'étudiant a une possibilité plus faible de trouver un emploi d'été rémunéré dans la ligne de ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche liées au programme sont essentiellement réparties entre les secteurs suivants:

- Populations végétales
- Biologie cellulaire et moléculaire
- Ecologie continentale (vertébrés)
- Ecologie marine
- Physiologie animale
- Entomologie

Ces activités sont souvent menées en collaboration avec divers organismes extérieurs au Département de biologie: autres départements ou centres de l'Université Laval; centres de recherche ou ministères du Québec ou du Canada; etc.

Les professeurs du secteur d'écologie marine sont membres du Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ), qui regroupe des chercheurs des Universités Laval, McGill et de Montréal. Leur appartenance à ce groupe permet à leurs étudiants de bénéficier de divers avantages, dont l'utilisation d'un appareillage océanographique moderne, des navires océanographiques, etc.

Le secteur d'entomologie dispose de plus de 35 biotrons de toutes tailles, ce qui en fait un des centres les mieux équipés en Amérique du Nord pour les recherches en conditions contrôlées.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les institutions d'enseignement, les laboratoires gouvernementaux, les groupes de recherche et les industries privées offrent des débouchés aux étudiants qui ont complété ce programme.

**DOCTORAT****10 3.211.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de préparer les candidats à une carrière de chercheur dans l'un ou l'autre des domaines de la recherche biologique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2.

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Biologie

Directeur: Guy Lacroix

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Biologie

Responsable: Guy Lacroix

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Dans certains cas, un candidat peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise; dans tous les cas, le candidat doit avoir complété les cours propres au programme de maîtrise.

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans un autre champ d'études que la Biologie ne sont cependant admissibles que s'ils acceptent de suivre un certain nombre de cours complémentaires directement reliés à leur nouveau programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de son admission. Le sujet de recherche précis doit, pour sa part, être approuvé par le Comité compétent avant la fin du 2<sup>e</sup> trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). En faisant sa demande d'admission, l'étudiant doit donner des indications générales sur l'orientation de sa recherche.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

Le Comité se réserve le droit d'ajouter un certain nombre de crédits de cours au programme des étudiants dont la préparation n'est pas jugée tout à fait satisfaisante.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

L'étudiant doit, dans les six mois qui suivent sa première inscription au troisième cycle, présenter oralement son projet de recherche (BIO-63179 Présentation de projet II). Au cours ou au terme de ses études de troisième cycle, il lui faut également faire un exposé devant les professeurs et étudiants des programmes de biologie (BIO-61354).

Le mode principal de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. L'étudiant peut être autorisé à présenter des publications ou des manuscrits de publication, le tout encadré par une introduction et une conclusion générale portant sur tous les aspects de la thèse. La thèse est évaluée par au moins trois examinateurs en plus du (ou des) directeur (s), dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique ou privée et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents. Le Comité accepte ou refuse la thèse à partir des recommandations des examinateurs.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## BIOLOGIE VÉGÉTALE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.350.11  
Type B: 12 2.350.11

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme de deuxième cycle a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies et des méthodes de recherche dans les domaines d'études et de recherche de la biologie végétale énumérés ci-dessous.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

- (1) Station de recherches fédérale, 2560 boul. Hochelaga, Sainte-Foy G1V 2J3
- (2) Complexe scientifique du Québec, Parc Colbert nord, Québec 12
- (3) Environnement Canada, 1080 Route du Vallon, C.P. 3800, Québec 10
- (4) Station de recherches fédérale, St-Jean d'Iberville

## Amélioration génétique

Céréales: C.-A. St-Pierre, A. Comeau (1), J.-P. Dubuc (1)  
Herbages: J.-M. Girard, R. Michaud (1)  
Plantes horticoles: R. Bédard, G. Rousselle (4)

## Anatomie, morphologie et systématique

Anatomie et morphologie des plantes vasculaires: organogénèse, développement structural, embryologie et morphologie comparée:  
F.-J. Pauzé, J.D. Brisson (2)  
Systématique de la flore vasculaire du Québec: R. Gauthier, P. Morisset, R. Beeraj  
Taxonomie expérimentale: R. Beeraj  
Systématique des plantes ornementales: B. Dansereau  
Systématique des champignons: G. M. Ola'h

## Écologie végétale

Phytogéographie du Québec et écologie des tourbières: V. Lavoie, R. Gauthier et S. Payette  
Milieu nordique: S. Payette  
Écologie agricole: espèces indigènes, introduites, cultivées et nuisibles: V. Lavoie

## Microbiologie et symbioses végétales

Symbiose Rhizobium-Légumineuses: R. Beeraj  
Fixation symbiotique d'azote: L. Bordenave (1)  
Physiologie et nutrition des micro-organismes: R.-A. Lachance, P. Dion

## Physiologie végétale

Physiologie de l'adaptation des plantes au froid: H.-P. Therrien, R. Paquin, (1) H. Hope (1), R. Bolduc (1) et P. Nadeau  
Régulation de la croissance et morphogénèse: M.-J. Trudel, F.-J. Pauzé et H.P. Therrien  
Physiologie du rendement: M.-J. Trudel, H.-P. Therrien, P.-A. Dubé et G. Gendron

## Phytoprotection

Pathologie des plantes cultivées: A. Asselin, D. Dostaler, (1) L. Couture, (1) C. Gagnon, (1) C. Richard, (1) J. Santerre, (1) et P.-O. Thibodeau (2)  
Mécanismes d'infection des plantes par les bactéries: P. Dion  
Relation hôte-parasite au niveau ultrastructural: G.M. Ola'h, G. Ouellette (3) et J. D. Brisson (3)  
Biologie des mauvaises herbes: C.J. Bouchard (2), D. Doyon (2) et C. Gervais (2)  
Répression des mauvaises herbes: B. Maltais (2)

## Régie des plantes cultivées

Herbages: régie en rapport avec la productivité et la valeur alimentaire des graminées et des légumineuses fourragères: P. Gervais  
Céréales et maïs: régie en rapport avec la productivité: G. Gendron et C.A. St-Pierre  
Phénologie: relations entre le climat et la croissance des plantes et établissement de cartes phénologiques du Québec: P.-A. Dubé; J.-M. Deschênes (1)  
Plantes horticoles: régie en regard de la production et de la qualité biologique: R. Bédard, B. Dansereau, J.A. Rioux et M.-J. Trudel

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Biologie végétale

Directeur: Henri-Paul Therrien

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Biologie végétale, Département de phytologie

Responsable: Henri-Paul Therrien

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences en bio-agronomie, biologie, microbiologie, génie forestier ou un grade jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent de plus avoir obtenu une moyenne cumulative de 3.5 sur 5 ou plus pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences de la biologie végétale sont admissibles au programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire directement reliée à leur nouveau programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

En faisant sa demande d'admission, le candidat donne quelques indications sur l'orientation de sa recherche: le projet de recherche précis doit être approuvé par le comité compétent au plus tard avant la fin du premier trimestre d'inscription.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A pour le profil de Phytoprotection

Type B pour tous les profils

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	36 crédits
	Essais	24 crédits
Type B:	Cours propres au programme	15 crédits
	Projet de recherche	45 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de 4 trimestres complets.

## 11. COURS DU PROGRAMME

## Cours obligatoires

NMC	Cr	Titre	
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX *	(J.-M. Girard)
(ou un cours jugé équivalent)			
BVG -60680	1	SEMINAIRE I *	(G.M. Ola'h)
BVG -63073	1	SEMINAIRE DE THESE II	(G.M. Ola'h)

## Cours des profils

## AMELIORATION GENETIQUE

BVG -60039	3	CYTOGENETIQUE	
BVG -60667	3	AMELIORATION GENETIQUE DES PLANTES	(C.-A. St-Pierre, R. Michaud)
BVG -60043	3	ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALE	(F.J. Pauzé, J.-D. Brisson)
BVG -61767	2	METHODES HISTOLOGIQUES	(F.J. Pauzé, J.-D. Brisson)
BVG -60668	2	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE	(P.-A. Dubé)
BVG -60669	3	PHYSIOLOGIE VEGETALE	(H.-P. Therrien)
BVG -60671	3	PHYTOPATHOLOGIE *	(D. Dostaler et collaborateurs)

## ANATOMIE, MORPHOLOGIE, SYSTEMATIQUE

BVG -60036	3	BOTANIQUE SYSTEMATIQUE *	(R. Beeraj, R. Gauthier, B. Boivin)
BVG -60043	3	ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALE	(F.J. Pauzé, J.-D. Brisson)
BIO -60119	2	STRUCTURE DE L'ESPECE ET SPECIATION	(P. Morisset)
BVG -60037	3	SYSTEMATIQUE DES PLANTES ORNEMENTALES	(B. Dansereau)
BVG -60039	3	CYTOGENETIQUE	
BVG -61767	2	METHODES HISTOLOGIQUES	(F.J. Pauzé, J.-D. Brisson)
BVG -60668	2	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE	(P.-A. Dubé)
BVG -60669	3	PHYSIOLOGIE VEGETALE	(H.-P. Therrien)
BVG -60675	3	MYCOLOGIE	(G.M. Ola'h)
BVG -60679	3	PHYTOGEOGRAPHIE	(S. Payette, V. Lavoie)
BIO -63016	2	BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES	(P. Morisset)

## ÉCOLOGIE VEGETALE

BVG -60036	3	BOTANIQUE SYSTEMATIQUE *	(R. Beeraj, R. Gauthier, B. Boivin)
BVG -60668	2	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE	(P.-A. Dubé)
BVG -60679	3	PHYTOGEOGRAPHIE	(S. Payette, V. Lavoie)
BVG -60682	3	TECHNIQUES D'INVENTAIRE ET D'ANALYSE ÉCOLOGIQUE	(S. Payette, V. Lavoie et collaborateurs)
FOR -60179	2	CADRE ÉCOLOGIQUE DU QUÉBEC MÉRIDIIONAL	(M. Grandtner)
FOR -60182	2	ASPECTS ÉCOLOGIQUES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	(M. Grandtner)
FOR -60183	2	ANALYSE DES SOLS ET DES PLANTES	(Y. Laflamme)

GGR -60437	3	QUATERNAIRE: CARTES ET PHOTOS	
BVG -60675	3	MYCOLOGIE	(G.M. Ola'h)
BIO -63016	2	BIOLOGIE DES POPULATIONS VEGETALES	(P. Morisset)

**MICROBIOLOGIE ET SYMBIOSES VEGETALES**

BVG -60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE	(R.-A. Lachance, P. Dion)
BVG -60042	3	MICROBIOLOGIE DESCRIPTIVE	(R.-A. Lachance)
BVG -60044	3	MICROBIOLOGIE DES VIVRES	(R.-A. Lachance)
FOR -62657,	2	SYMBIOSES VEGETALES	(J.-A. Fortin, M. Lalonde)
FOR -60183	2	ANALYSE DES SOLS ET DES PLANTES	(Y. Laflamme)
BVG -61767	2	METHODES HISTOLOGIQUES	(F.J. Puzé, J.-D. Brisson)
BVG -60675	3	MYCOLOGIE	(G.M. Ola'h)

**PHYSIOLOGIE VEGETALE**

BVG -60668	2	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE	(P.-A. Dubé)
BVG -60669	3	PHYSIOLOGIE VEGETALE	(H.-P. Therrien)
BVG -61767	2	METHODES HISTOLOGIQUES	(F.J. Puzé, J.-D. Brisson)
BVG -60043	3	ANATOMIE ET MORPHOLOGIE VEGETALE	(F.J. Puzé, J.-D. Brisson)
BVG -60674	3	PHYSIOLOGIE DU PARASITISME *	(D. Dostaler)

**PHYTOPROTECTION**

BVG -60671	3	PHYTOPATHOLOGIE *	(D. Dostaler et collaborateurs)
BVG -60674	3	PHYSIOLOGIE DU PARASITISME *	(D. Dostaler)
BVG -60675	3	MYCOLOGIE	(G.M. Ola'h)
BVG -60681	3	PHYSIOLOGIE DES CHAMPIGNONS	(G.M. Ola'h)
BVG -60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE	(R.-A. Lachance, P. Dion)
BIO -60123	2	ECOLOGIE DES INSECTES *	(J.-N. McNeil, C. Cloutier)
BVG -61765	1	PHYTONEMATOLOGIE	(J. Santerre)
BVG -61766	2	VIROLOGIE VEGETALE *	(A. Asselin)
BVG -61969	2	MALHERBOLOGIE	(G. Leroux, B. Maltais)
BVG -63074	2	BIOLOGIE DES MAUVAISES HERBES	(C.-J. Bouchard, D. Doyon, C. Gervais)
BVG -61767	2	METHODES HISTOLOGIQUES	(F.J. Puzé, J.-D. Brisson)
BVG -60668	2	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE	(P.-A. Dubé)
BVG -60669	3	PHYSIOLOGIE VEGETALE	(H.-P. Therrien)

**REGIE DES PLANTES CULTIVEES**

BVG -60670	3	HERBAGES	(P. Gervais)
BVG -63075	3	PRINCIPES DE PRODUCTION DES CEREALES ET DU MAIS	(C.-A. St-Pierre, G. Gendron)
BVG -60677	3	PROBLEMES SPECIAUX EN HORTICULTURE	(R. Bédard, M.-J. Trudel)
BVG -60668	2	ECOPHYSIOLOGIE VEGETALE	(P.-A. Dubé)
BVG -60669	3	PHYSIOLOGIE VEGETALE	(H.-P. Therrien)
BVG -60671	3	PHYTOPATHOLOGIE *	(D. Dostaler et collaborateurs)
BVG -60674	3	PHYSIOLOGIE DU PARASITISME *	(D. Dostaler)
BVG -63381	3	SIMULATION DES CULTURES	(J.-M. Girard)
BVG -63380	2	ATELIER EN HORTICULTURE	(M.J. Trudel)
BIO -60123	2	ECOLOGIE DES INSECTES *	(J.-N. McNeil, C. Cloutier)
FOR -60183	2	ANALYSE DES SOLS ET DES PLANTES	(Y. Laflamme)
MQT -61330	3	ANALYSE MULTIVARIEE *	(A. Dionne, R. Nadeau)

**Sujets spéciaux**

BVG -62167	1	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62168	2	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62169	3	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62170	4	SUJETS SPECIAUX (AGROBIOLOGIE)
BVG -62183	1	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)
BVG -62184	2	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)
BVG -62185	3	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)
BVG -62186	4	SUJETS SPECIAUX (BIOLOGIE VEGETALE)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence doit être satisfaite, en tout ou en partie, à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Un seul trimestre d'été peut compter comme exigence de temps complet.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant de la catégorie I. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C ou à 3.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs. Le comité accepte ou refuse la thèse à partir de l'appréciation du jury. Il n'y a pas de soutenance.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études sont bonnes.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant collectives qu'individuelles.

A la section 2, ci-haut, sont mentionnés les professeurs et chercheurs impliqués dans chacun des champs ou domaines d'études et de recherches de ce programme. L'étudiant peut donc bénéficier de l'encadrement de l'un ou l'autre de ces groupes et des chercheurs d'autres stations de recherches des ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada. Le Centre des Etudes Nordiques (CEN) offre un appui particulier aux activités de recherche en écologie végétale du milieu nordique.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les organismes gouvernementaux, universitaires, industriels ou privés offrent de nombreux débouchés dont l'enseignement, la recherche et des postes de conseillers scientifiques.

**DOCTORAT****10 3.350.11****19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise, no 19

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat a pour objectif de permettre à l'étudiant de se former en tant que chercheur par la poursuite de recherches originales et autonomes dans les champs et domaines de recherches de la biologie végétale fondamentale et appliquée (voir Maîtrise, no 2).

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise, no 20

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Biologie végétale

Directeur: Henri-Paul Therrien

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Biologie végétale ( Département de phytologie)

Responsable: Henri-Paul Therrien

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (biologie végétale) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. A titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours de son programme de maîtrise et qui a démontré des aptitudes marquées pour la recherche peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise dans une discipline connexe à la biologie végétale peuvent également être admis au programme, mais ils se verront généralement imposer une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	10 crédits
Projet de recherche	110 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme et résider à l'Université durant au moins quatre trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription. Les trimestres d'été comptent pour la résidence.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription. Une fois les cours complétés avec succès et au moins deux trimestres avant la soutenance de sa thèse, le candidat doit passer un examen oral de qualification devant son directeur de recherche et un groupe de professeurs du programme choisis par le Comité compétent.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. On accepte habituellement l'intégration à la thèse des articles et publications scientifiques du candidat. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents. Elle est ordinairement suivie d'un exposé public.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Le candidat au doctorat a une bonne possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

# CARTOGRAPHIE ET INFORMATION FONCIÈRE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.361.02  
Type B: 12 2.361.02

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de faire acquérir au candidat une compétence particulière dans une des orientations de la cartographie et de l'information foncière, en s'assurant qu'il possède les connaissances essentielles dans cette discipline.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### CARTOGRAPHIE

##### Cartographie urbaine

M. Mainville, P.-A. Gagnon, J. Jobin et J. Lebrun

- le problème urbain, les besoins, la carte de détails;
- systèmes d'information urbaine à référence spatiale;
- cartographie de l'information non graphique.

##### Cartographie topographique

M. Mainville, P.-A. Gagnon et J. Jobin

- la carte fondamentale: sa conception, sa rédaction;
- gestion de la production.

##### Cartographie spéciale

M. Mainville

- transformation de la carte fondamentale en carte spéciale: une attention particulière sera portée à l'étude des cartes cadastrales.

##### Cartographie thématique

M. Mainville

- sémiologie graphique;
- transformation de la carte fondamentale en carte thématique.

#### INFORMATION FONCIÈRE

J. Lebrun, M. Mainville, G. Sasseville

- les règles, méthodes et techniques qui s'appliquent à la division, à l'utilisation et à l'administration des biens fonciers;
- les sources d'information, la saisie de l'information, les banques de données, la communication de l'information.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Cartographie et information foncière

Directeur: Gilles Ladouceur

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences géodésiques

Responsable: Gilles Ladouceur

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences ou ès sciences appliquées ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline peuvent être également admis à ce programme, mais ils se verront imposer une scolarité complémentaire, compte tenu de leur préparation antérieure. En général, on exige de plus que le candidat ait obtenu une moyenne égale ou supérieure à 70% pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat devrait normalement être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

Le programme complet d'études (voir article III, 1.3 du Règlement des deuxième et troisième cycles) doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

Le cheminement normal est le type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	40 crédits
	Essai	20 crédits
Type B:	Cours propres au programme	15 crédits
	Projet de recherche	45 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, celui-ci peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
TPG -60422	3	GEODESIE GEOMETRIQUE *	(R. Sanchez)
TPG -60424	3	COMPENSATIONS GEODESIQUES *	(P. Gagnon)
TPG -60425	3	PROJECTIONS CONFORMES DE L'ELLIPSOÏDE *	(R. Sanchez)
TPG -60428	3	CARTOGRAPHIE TOPOGRAPHIQUE	(M. Mainville)
TPG -60429	3	CARTOGRAPHIE SPECIALE ET THEMATIQUE	(R. St-Arnaud)
TPG -60430	1	SEMINAIRE EN GEODESIE - CARTOGRAPHIE *	(Un groupe de professeurs) (J. Jobin)
TPG -61567	3	METROLOGIE *	
TPG -62055	1	SUJETS SPECIAUX	
TPG -62056	2	SUJETS SPECIAUX	
TPG -62057	3	SUJETS SPECIAUX	
TPG -62058	4	SUJETS SPECIAUX	

Ce programme fait également appel aux cours des programmes Photogrammétrie et télédétection et de géodésie ou à tout programme comportant des cours pertinents aux projets de recherche poursuivis.

Les cours TPG-60425, TPG-60428, TPG-60429 et TPG-60430 sont obligatoires sauf pour les étudiants en information foncière ou seul le cours TPG-60430 est obligatoire.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études y compris par des trimestres d'été.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit normalement compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

#### Cheminement de type A

Les essais du programme sont évalués par deux examinateurs et la note finale est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur.

#### Cheminement de type B

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée normalement par trois examinateurs. La note est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne. Il en est ainsi de ses possibilités de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont autant collectives qu'individuelles. L'étudiant peut s'intégrer à l'équipe et au laboratoire de recherche de cartographie du département.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre les maisons d'enseignement, les organismes gouvernementaux et les entreprises privées constituent les principaux débouchés de ce programme.

## CHIMIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.214.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le but premier de la maîtrise est d'apporter à l'étudiant un complément de formation professionnelle par la recherche en vue de le préparer à la pratique de la chimie sur le marché du travail ou à une carrière dans la recherche.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## Chimie minérale et analytique

Chimie minérale et analytique appliquée: analyse par fluorescence aux rayons-X; étude de la radioactivité dans les eaux douces et les sédiments.  
J.-C. Roy

Dosage du chrysotile dans l'atmosphère, les boissons et les minéraux d'amiante. Caractérisation chimique des suspensions en milieu aqueux naturel.  
C. Barbeau

Chimie minérale et analytique appliquée au recyclage des eaux usées. Adsorption et désorption de métaux sur des minéraux argileux en milieu aqueux. Étude de la radioactivité dans les eaux douces.  
J. Turcotte

Étude spectroscopique et catalytique de complexes de métaux de transition. Synthèse de produits organométalliques radicalaires et de métalloènes paramagnétiques. Interactions entre certains métaux de transition et des argiles.  
D. Cozak

## Chimie organique

Structure et synthèse de quinones naturelles. Préparation et réactions d'acétals de cétènes, de vinyloxydés d'acétals de cétènes et d'acétals de vinyloxydés. Synthèse d'hétérocycles oxygénés. Étude de réactions d'oxydation.  
P. Brassard

Utilisation de produits naturels commercialement disponibles comme point de départ pour la synthèse de molécules plus complexes d'un intérêt structural et ou en raison de leur activité biologique: coléonnes, quassinoids, édulon et autres terpénoïdes.  
R.-H. Burnell

Utilisation des organométalliques pour la synthèse de produits naturels et à intérêt biologique.  
Mme P. Canonne

Synthèse de produits naturels: nouveaux réactifs et méthodes de synthèse. Biomimétisme: synthèse de composés organiques capables de mimer des processus biochimiques.  
R. Chênevert

Synthèses de substances naturelles complexes à intérêt biologique. Développement de nouvelles méthodes de synthèse organique. Stéréochimie. Stéroïdes. Activité hormonale et structure chimique. Mécanismes de réactions impliquant des carbanions. Propriétés chiroptiques de systèmes diéniques.  
Ch. R. Engel

## Chimie physique

Étude des rayonnements émis par des atomes fortement ionisés et excités et mesures de vitesses moyennes de transitions électroniques à l'aide d'accélérateurs de 7.5 MV et de 150 KV. Étude du cheminement et du pouvoir d'arrêt d'ions lourds dans la matière.

Synthèse de substances radioactives chimiques en vue d'une application en physiologie végétale.  
R. Drouin

Théorie des réactions monomoléculaires; dynamique moléculaire théorique et expérimentale; spectrométrie de masse.  
W. Forst

Études de chimionisation de transfert de charge, des réactions ion-molécule par spectrométrie de masse. Photolyse dans l'ultraviolet à vide et radiolyse.  
J.-A. Herman

Cinétique et thermodynamique de polymérisation et de copolymérisation. Propriétés thermodynamiques des solutions de polymères et des mélanges liquide-liquide.  
J. Léonard

Application de la spectroscopie infrarouge et Raman à l'étude de macromolécules d'intérêt biologique. Structure des biomembranes et des fibres moléculaires.  
M. Pézolet

Étude de l'état solide des polymères: cristallisation, morphologie et propriétés mécaniques.  
R.E. Prud'homme

Photochimie et photophysique: étude des états excités et des processus de relaxation électronique de molécules aromatiques avec application à l'effet laser; photocatalyse et photoélectrolyse sur oxydes supportés.  
P.-C. Roberge

Spectres moléculaires de molécules d'intérêt biologique. Application aux structures primaires de complexes métal-base et secondaires de protéines. Étude des histones et complexes d'histones.  
R. Savoie

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Chimie

Directeur: Ludovic Ouellet

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Chimie

Responsable: Jean-Claude Roy

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (chimie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription comme étudiant (catégorie I). Quant au projet de recherche, il doit normalement être approuvé par le Comité compétent avant la fin du 1er trimestre d'inscription.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	54 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
CHM -60128	2	SPECTROSCOPIE EN CHIMIE ORGANIQUE I *	(R. Chênevert)
CHM -60129	2	PRODUITS NATURELS I: TERPENOÏDE I *	(C.R. Engel)
CHM -60130	2	SYNTHÈSE ORGANIQUE II: TERPENOÏDE 2 *	(Ch.-R. Engel)
CHM -60131	2	MECANISME DE REACTIONS I *	(P. Canonne)
CHM -60132	2	MECANISME DE REACTIONS II *	(P. Brassard)
CHM -60134	2	RADIOCRISTALLOGRAPHIE *	(C. Barbeau)
CHM -60136	2	SEMINAIRES « A »	(J.-C. Roy)
CHM -60137	2	SEMINAIRES « B »	(J.-C. Roy)
CHM -60138	2	CHIMIE MACROMOLECULAIRE I *	(J. Léonard, R.-E. Prud'homme)
CHM -60139	2	CHIMIE MACROMOLECULAIRE II *	(R.-E. Prud'homme)
CHM -60140	2	CHIMIE QUANTIQUE	(W. Forst)
CHM -60142	2	MECANIQUE STATISTIQUE *	(J.A. Herman, W. Forst)
CHM -60143	2	THEORIE DES GROUPES DE SYMETRIE	(R. Savoie, M. Pézolet)
CHM -60144	2	SPECTROSCOPIE MOLECULAIRE	(R. Savoie, M. Pézolet)
CHM -60145	2	CINETIQUE CHIMIQUE AVANCEE *	(W. Forst, J.A. Herman, P.-C. Roberge)
CHM -60146	2	THERMODYNAMIQUE DES LIQUIDES *	(J. Léonard)
CHM -60147	2	CHIMIE MINERALE AVANCEE I *	(C. Barbeau, J. Turcotte)
CHM -60148	2	PHOTOPHYSIQUE ET PHOTOCHEMIE I *	(P.-C. Roberge, J.A. Herman)
CHM -60149	2	ELECTROCHIMIE APPLIQUEE	(P.-C. Roberge)
CHM -62127	1	SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)	(J.-C. Roy)
CHM -62128	2	SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)	(R.H. Burnell)
CHM -62129	3	SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)	(J. Turcotte)
CHM -62130	4	SUJETS SPECIAUX (CHIMIE)	(R.H. Burnell)
CHM -62848	2	RADIOCHIMIE	(R.-E. Prud'homme)
CHM -62849	2	SYNTHÈSE ORGANIQUE I: METHODOLOGIE	(J.-C. Roy, C. Barbeau, J. Turcotte)
CHM -62850	2	CHIMIE MINERALE AVANCEE II	(D. Cozak)
CHM -62868	2	PRODUITS NATURELS II: HETEROCYCLES	(Ch.-R. Engel)
CHM -63168	1	MICROSCOPIE DES POLYMERES	(R.-E. Prud'homme)
CHM -63219	2	METAUX LOURDS ET RADIOELEMENTS	(J.-C. Roy, C. Barbeau, J. Turcotte)
CHM -63230	2	CHIMIE ORGANO-METALLIQUE AVANCEE *	(D. Cozak)
CHM -63231	2	PRODUITS NATURELS III: TERPENOÏDES 3	(Ch.-R. Engel)
CHM -63341	3	INGENIERIE DES POLYMERES	(R.-E. Prud'homme)
CHM -63353	2	SPECTROSCOPIE EN CHIMIE ORGANIQUE II	(P. Canonne)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

L'étudiant doit posséder des connaissances adéquates du français et de l'anglais.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit se soumettre aux conditions imposées par le Comité d'admission et de supervision.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs et la note est établie à partir des notes attribuées par chacun des membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Bourse G.E. Amyot

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'étude est très bonne.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Il existe au Département de chimie cinq concentrations:

chimie analytique, minérale et nucléaire  
chimie des polymères  
chimie organique thérapeutique et des produits naturels  
chimie structurale et spectrométrie  
dynamique moléculaire.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La pratique de la chimie dans les organismes gouvernementaux, dans les industries et dans les universités, l'enseignement collégial constituent les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.214.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de faire acquérir par l'étudiant un niveau élevé de formation par l'approfondissement de connaissances scientifiques et techniques dans un des champs de la chimie.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Chimie

Directeur: Ludovic Ouellet

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Chimie

Responsable: Jean-Claude Roy

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (chimie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 100 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Projet de recherche	92 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de sept trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme au moins six trimestres à compter de la première inscription comme étudiant régulier.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée. Peu après sa soutenance, le candidat est invité à faire un exposé public des résultats de ses travaux.

**16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME**

Aucune

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Bourses de doctorat de la fondation de l'Université Laval, bourse G.E. Amyot et Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat.



**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

# DIDACTIQUE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.564.01  
Type B: 12 2.564.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Selon le cheminement choisi, le programme privilégie les objectifs suivants:

Type A:

permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes;

Type B:

permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche dans un domaine de la didactique et d'assumer, éventuellement, des responsabilités de consultation et de recherche appliquée en milieu scolaire.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

**Didactique de l'éducation morale**  
B. Cook

**Didactique du français, langue maternelle**  
J.-P. Béland, J.D. Bélanger, M. Grenier-Francoeur, G. Lemire, D. Poulin, C. Simard et Y. Sirois

**Didactique du français, littérature**  
J.-C. Gagnon, M. Grenier-Francoeur et D. Pelletier

**Didactique de la géographie**  
D. Beaudoin, B.-A. Robert et C. Touzin-St-Pierre

**Didactique de l'histoire**  
C. Laville et R. Saucier

**Didactique des mathématiques**  
J. Dionne, C. Gaulin, F. Lemay, R. Mura et D. Therrien

**Didactique des sciences et environnement**  
J.-G. Bernard, J. Desautels, M.-L. Pelletier, L. Samson-Turcotte et P. Turcotte

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.).

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Didactique

Directeur: Jean-Pierre Béland

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Didactique

Responsable: Jean-Pierre Béland

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Un baccalauréat d'enseignement comportant une préparation pertinente au domaine d'études choisi ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un champ autre que celui de l'éducation sont également admissibles à ce programme s'ils peuvent justifier d'une connaissance équivalente à 30 crédits de cours dans le domaine de l'éducation. Dans les autres cas, ils se verront imposer une scolarité complémentaire qui peut aller jusqu'à 30 crédits.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans sa demande d'admission, l'étudiant doit annexer un document indiquant le domaine d'études choisi et un projet d'essai ou de thèse d'une page. Après consultation du Directeur du département, le Comité désigne un conseiller au candidat. Ce dernier est invité à rencontrer son conseiller pour la supervision de ses études et de sa recherche. Aucun étudiant ne peut être admis sans avoir déterminé son champ d'études et sans avoir un conseiller qui accepte de le superviser.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	33 crédits
	Essais	12 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

### 11. COURS DU PROGRAMME

L'organisation des cours du programme se présente sous la forme suivante:

TYPE A:

1 concentration de 15 crédits dans un champ principal; 1 concentration de 9 crédits dans un autre champ, notamment en Mesure et évaluation, en Psychopédagogie, ou en Technologie de l'enseignement; 2 cours complémentaires; séminaire de recherche de trois crédits.

TYPE B:

18 crédits dans une ou deux concentrations;

#### Didactique de l'éducation morale

DID -61529	3	DIDACTIQUE DE L'ÉDUCATION MORALE I	(B. Cook)
DID -61530	3	DIDACTIQUE DE L'ÉDUCATION MORALE II	(B. Cook)
DID -61524	3	SEM. DE LECT. EN DID. DE L'ÉDUCATION MORALE	(B. Cook)

#### Didactique du français, langue maternelle

DID -60257	3	LA COMPREHENSION EN LECTURE *	(J.-P. Béland)
DID -61342	3	LE QUESTIONNEMENT EN COMPREHENSION *	(J.-P. Béland)
DID -60263	3	SEM. DE LECT. EN DID. DU FRANÇAIS (LANGUE MATERNELLE)	(J.-P. Béland)
DID -62740	3	ANALYSE DE DISCOURS - DIDACTIQUE DU FRANÇAIS *	(G. Lemire)
DID -62741	3	RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS	(G. Lemire)
DID -63442	3	IDEOLOGIE ET DIDACTIQUE DU TEXTE I	(J.-P. Béland)
DID -63443	3	IDEOLOGIE ET DIDACTIQUE DU TEXTE II	(J.-P. Béland)

#### Didactique du français, littérature

DID -63369	3	SEMIO-ANALYSE DIDACTIQUE	(M. Grenier-Francoeur)
DID -61522	3	DIDACTIQUE DU RECIT I *	(J.-C. Gagnon)
DID -61523	3	SEM. DE LECT. EN DID. DE LA LITTÉRATURE *	(J.-C. Gagnon)
DID -62732	3	DIDACTIQUE DE LA POÉSIE I *	(J.-C. Gagnon)
DID -63254	3	DIDACTIQUE DU RECIT II	(J.-C. Gagnon)
DID -63343	3	ANALYSE SEMIOTIQUE DE LA DIDACTIQUE	(M. Grenier-Francoeur)
DID -63436	3	DIDACTIQUE DE LA POÉSIE II	(J.-C. Gagnon)

#### Didactique de la géographie

DID -60256	3	LA GÉOGRAPHIE DANS L'ÉDUCATION I *	(B. Robert)
DID -60245	3	LA GÉOGRAPHIE DANS L'ÉDUCATION II	(B. Robert)
DID -60262	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DE LA GÉOGRAPHIE	(B. Robert)

#### Didactique de l'histoire

DID -60242	3	HISTORIOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT *	(R. Saucier)
DID -61528	3	DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE LOCALE	(R. Saucier)
DID -60250	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DE L'HISTOIRE	(C. Laville ou R. Saucier)

#### Didactique des mathématiques

DID -61520	3	GENÈSE DES MATHÉMATIQUES *	(F. Lemay)
DID -61521	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DES MATHÉMATIQUES	(C. Gaulin)
DID -60268	3	GENÈSE DE LA GÉOMÉTRIE	(F. Lemay)
DID -61078	3	PROBLÈMES DE GENÈSE DE LA GÉOMÉTRIE *	(F. Lemay)
DID -60240	3	ALGÈBRISATION DE LA GÉOMÉTRIE	(F. Lemay)
DID -60241	3	PROBLÈMES D'ALGÈBRISATION DE LA GÉOMÉTRIE	(F. Lemay)
DID -63170	3	RESOL. DE PROB. EN MATH. AU PRIMAIRE *	(C. Gaulin)
DID -63175	3	TEND. INTERN. DANS L'ENS. DES MATH. *	(C. Gaulin)
DID -63176	3	PROB. ET STAT. (PRIM. ET DÉBUT SEC.) *	(C. Gaulin, R. Mura)
DID -63171	3	UTILIS. PEDAG. D'APPLICATIONS MATH.	(C. Gaulin, R. Mura)
DID -63177	3	UTILIS. PEDAG. DE CALCULATRICES	(C. Gaulin, R. Mura)
DID -63244	3	MICRO-ORDIN. ET ENSEIGN. DES MATH.	(D. Therrien)

#### Didactique des sciences et environnement

DID -61525	3	CONSERVATION: ÉDUCATION ET ACTION	(J.-G. Bernard)
DID -61526	3	ENVIRONNEMENT: PED. ET DIDACTIQUE	(P. Turcotte)
DID -61527	3	SEM. DE LECTURE EN DID. DES SCIENCES ET ENVIRONNEMENT *	(Groupe de professeurs)
DID -61768	3	MODELES SPONTANES EN SCIENCES I *	(J. Desautels)
DID -63370	3	MODELES SPONTANES EN SCIENCES II *	(J. Desautels)
DID -63437	3	HISTOIRE DES SCIENCES ET ENSEIGNEMENT	(J. Desautels)
DID -63444	3	METHODES D'ENSEIGNEMENT EN SCIENCES	(J. Desautels)

**Divers**

DID -61923	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE MAITRISE
DID -61924	3	SEMIN. DE RECHERCHE DE DOCTORAT I
DID -61925	3	SEMIN. DE RECHERCHE DE DOCTORAT II
DID -61926	1	COURS DE LECTURE
DID -61927	2	COURS DE LECTURE
DID -61928	3	COURS DE LECTURE
DID -62342	1	SUJETS SPECIAUX
DID -62343	3	SUJETS SPECIAUX
DID -62344	3	SUJETS SPECIAUX

Note: En didactique les concentrations peuvent être complétées par l'addition de cours dans la discipline.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le séminaire de recherche qui fait partie du programme de l'étudiant n'a lieu que lorsque le candidat a terminé au moins 15 crédits de son programme. La poursuite du programme dépend de la réussite de ce séminaire.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du département de Didactique, avec la collaboration éventuelle d'autres unités.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Outre l'enseignement, l'animation ou la supervision pédagogique sous toutes ses formes constituent les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

**10 3.564.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les objectifs de ce programme sont de:

former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale au développement du savoir dans les différents domaines de la didactique;

former des professeurs pour l'enseignement supérieur;

former des cadres pédagogiques supérieurs.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Didactique

Directeur: Jean-Pierre Béland

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Didactique

Responsable: Jean-Pierre Béland

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise en didactique ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline sont également admissibles à ce programme avec cependant une scolarité complémentaire s'ils ne peuvent justifier de connaissances suffisantes en didactique.

Pour être admis, le candidat doit avoir fait approuver un projet de recherche par deux professeurs qui acceptent conjointement de le diriger dans sa réalisation.

L'acceptation du projet d'études incluant le sujet de recherche et celle des directeurs ou conseillers relèvent du Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Projet de recherche	69 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres pour l'étudiant à temps complet. Sauf l'exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie 1).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours de programme, le candidat doit présenter deux séminaires de recherche, l'un portant sur la problématique de sa recherche et l'autre sur la méthodologie.

La poursuite du programme dépend de la réussite des séminaires de recherche. Ces séminaires de recherche sont organisés par le directeur du programme avec la collaboration du directeur de recherche.

Le mode de présentation des résultats du projet est la thèse.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

#### **18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité qu'a le candidat de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne. Par contre, le candidat n'a que de faibles possibilités de trouver un emploi d'été dans le champ de ses études.

#### **19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

#### **20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les principaux débouchés ouverts aux étudiants de ce programme sont la recherche, l'enseignement et l'administration pédagogique.

## DROIT

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.541.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à parfaire la formation juridique du licencié et à l'inviter à la recherche juridique. Le programme de maîtrise est un programme semi-spécialisé en ce sens que, d'une part, par l'éventail des options, l'étudiant, au niveau de sa scolarité, peut s'orienter vers une certaine concentration, soit en droit public, privé, en droit économique et financier; d'autre part, au niveau de la préparation de sa thèse de maîtrise, il y a alors spécialisation accentuée.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## Droit international public

I. Bernier, M. Arbour

## Droit administratif

P. Garant, D. Lemieux, L. Giroux, J. L'Heureux, P. Lemieux, P. Issalys, G. Rousseau

## Droit commercial

M. Giguère, N. Antaki, C. Belleau, N. L'Heureux, V. Nabhan, R. Demers, C. Samson, L. Lilkoff

## Droit civil

M. Tancelin, E. Deleury, F.D. Barakett, J.-C. Royer, L. Lebel, P. Laquerre, M.D. Castelli, S. Binette, A. Cloutier, J. Deslauriers, J. Goulet, A. Robinson, J.G. Belley, C. Ferron, F. Frenette, T. Rousseau-Houle, A. Prujiner

## Procédure civile

H. Reid, K. Beausoleil, D. Ferland

## Droit constitutionnel

H. Brun, G. Rémillard, G. Tremblay, N. Duplé

## Droit pénal

G. Côté-Harper, J. Gagné, A. Manganas, P. Garon

## Droit du travail

P. Verge, R. Breton, A. Côté

Note: Voir également Aménagement du territoire et développement régional.

## 3. GRADE

Maître en droit (LL.M.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Droit

Directeur: Pierre Lemieux

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Droit

Responsable: Pierre Lemieux

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La licence en droit ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus le candidat doit avoir conservé une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle pour être admissible à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et faire approuver son projet de recherche précis par le Comité compétent au plus tard lorsqu'il a terminé les cours de son programme.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	24 crédits
Projet de recherche	24 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
DRT -63322	6	DROIT DES VALEURS MOBILIERES	
DRT -60164	6	DROIT DES ASSURANCES	
DRT -60165	6	DROIT CORPORATIF	
DRT -60167	6	DROIT DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	
DRT -60168	6	DROIT DU TRAVAIL I *	
DRT -60169	6	DROIT CONSTITUTIONNEL I	(N. Duplé)
DRT -60170	6	DROIT ADMINISTRATIF I	(J. L'Heureux)
DRT -60171	6	DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ECONOMIQUE	
DRT -60172	6	DROIT CONSTITUTIONNEL II	(H. Brun)
DRT -60173	6	DROIT ADMINISTRATIF II	(P. Issalys)
DRT -60174	6	REDACTION ET INTERPRETATION DES LOIS	
DRT -60176	6	DROIT DE LA RESPONSABILITE	
DRT -60178	6	DROIT DES BIENS	(F. Frenette)
DRT -61139	6	LECTURES DIRIGÉES I	
DRT -61410	6	DROIT DES PERSONNES	(E. Deleury)
DRT -61411	6	DROIT FISCAL I *	
DRT -61412	6	LECTURES DIRIGÉES II	
DRT -61598	6	PROCEDURE CIVILE	
DRT -62039	1	SUJETS SPECIAUX (DROIT)	
DRT -62040	2	SUJETS SPECIAUX (DROIT)	
DRT -62041	6	SUJETS SPECIAUX (DROIT)	
DRT -62042	6	SUJETS SPECIAUX (DROIT)	
DRT -63323	6	DROIT DES COMMUNICATIONS	
DRT -62945	6	REDACTION ET INTERPRETATION DES LOIS II	
DRT -63324	6	DROIT DES PERSONNES II	(J. Goulet)
DRT -63325	6	DROIT DU TRAVAIL II	
DRT -63326	6	CONCENTRATION ECONOMIQUE ET LIBRE CONCURRENCE	(L. Lilkoff)
DRT -63071	6	DROIT DES PETITES ENTREPRISES ET MULTINATIONALES	
DRT -63327	6	DROIT ADMINISTRATIF III	(P. Lemieux)
DRT -63120	3	LECTURE DIRIGEE	
DRT -63328	6	DROIT FISCAL II	(A. Prujiner)
DRT -63193	6	DROIT LINGUISTIQUE	
DRT -62376	3	SUJETS SPECIAUX (DROIT)	
DRT -63329	6	DROIT INTERNATIONAL PUBLIC	
DRT -63331	6	DROIT DES CONTRATS II	
DRT -63330	6	DROIT D'AUTEUR	

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les 6 trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire est tenu, pour ces cours, de faire des travaux spéciaux.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par 3 examinateurs et la note finale est établie à partir des notes attribuées par chaque membre du jury. Il n'y a pas de soutenance.

Dans l'attribution de la note globale pour l'ensemble du programme, les cours propres du programme comptent pour 50% et la thèse pour 50%.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Particulièrement dans les domaines du droit commercial, du droit civil et du droit public, la possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement est bonne. Par contre, il y a une faible possibilité que l'étudiant puisse trouver un emploi d'été dans la ligne de ses études.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont exclusivement individuelles mais avec l'autorisation du Comité de droit, elles peuvent être réalisées dans le cadre d'un projet ou d'un groupe de recherche reconnu à la Faculté.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les débouchés de ce programme sont multiples, signalons: la fonction publique, la pratique du droit, l'entreprise privée, les affaires extérieures, l'administration municipale et l'enseignement.

**DOCTORAT****10 3.541.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs la formation spécialisée dans un domaine particulier du droit et l'approfondissement des techniques de recherche scientifique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE****Droit international public**

I. Bernier, J.-Maurice Arbour

**Droit administratif**

P. Garant, D. Lemieux, P. Lemieux, L. Giroux, P. Issalys, J. L'Heureux

**Droit commercial**

M. Giguère, N. Antaki, C. Belleau, R. Demers, V. Nabhan

**Droit civil**

M. Tancelin, M. Castelli, F.D. Barakett, J.G. Belley, E. Deleury, C. Ferron, F. Frenette, T. Rousseau-Houle, A. Prujiner, J.C. Royer

**Droit constitutionnel**

H. Brun, G. Rémillard, G. Tremblay, N. Duplé

**Droit du travail**

P. Verge, R. Breton, A. Côté

**Procédure civile**

D. Ferland, H. Reid

**Histoire du droit**

H. Brun

**3. GRADE**

Docteur en droit (LL.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Droit

Directeur: Pierre Lemieux

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Droit

Responsable: Pierre Lemieux

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise en droit ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier. Pour sa part, le projet de recherche précis du candidat doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du deuxième trimestre d'inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit donner quelques indications concernant le domaine du Droit dans lequel il entend se spécialiser.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits qui, pour le moment, sont entièrement affectés au projet de recherche.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si l'un des examinateurs est absent.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont exclusivement individuelles.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La pratique spécialisée du Droit, la fonction publique et l'enseignement universitaire sont les principaux débouchés de ce programme.

## ÉCOLOGIE ET PÉDOLOGIE FORESTIÈRES

**MAÎTRISE**      **Ecologie et pédologie forestières**      **Type A: 11 2.365.23**  
**Type B: 12 2.365.23**

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de deuxième cycle, effectuées au département permettent à l'étudiant d'acquies une connaissance approfondie dans un des domaines d'activité professionnelle ou d'un des champs de recherche décrits plus bas.

Ces études permettent également à l'étudiant d'acquies une méthode appropriée à la recherche dans une des branches du savoir et d'en être un agent d'évolution.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Ecologie végétale

M. Grandtner, P. Bellefleur et A. Lafond

Phytosociologie, autécologie, étude des formations et associations végétales principalement forestières et leurs relations avec le milieu physique; cartographie de la végétation et cartographie écologique. Etude quantitative de la dynamique des communautés végétales et simulation. Etude de la compétition. Analyse d'impact. Cyto-écologie.

#### Sols forestiers

B. Bernier, C. Camiré, Y. Laflamme et R. Héroux

Etude des sols en relation avec les groupements végétaux forestiers; fertilité des sols forestiers et nutrition minérale des arbres en milieu naturel; fertilisation forestière; relation entre la géomorphologie, les sols et la végétation.

#### Physiologie et génétique

J.-A. Fortin, L. Parrot, R. Thibault, M. Lalonde

Symbiose végétale, ectomycorhizes, endomycorhizes, nodules fixateurs d'azote des non-légumineuses. Régulation hormonale de la morphogénèse chez les arbres, en particulier de la floraison. Lutte biologique contre les organismes pathogènes venant du sol. Influence des substances allélopatiques sur le développement des plantes forestières et sur l'activité microbienne des sols. Identification des composés actifs. Analyse de la variabilité d'une espèce forestière appliquée à la notion des races, d'écotypes, de clones. La sélection naturelle et l'adaptation de populations aux facteurs biotiques et climatiques. Etude chromosomique. Culture de tissus végétaux.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Ecologie et pédologie forestières

Directeur: Yvon Laflamme

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Ecologie et pédologie forestières

Responsable: Yvon Laflamme

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences en foresterie ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une moyenne minimale de 3.8 sur 5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine connexe aux sciences forestières pourront se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle si leur préparation antérieure l'exigeait.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat devrait normalement être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

Le candidat présente son projet de recherche devant un comité **ad hoc** nommé par le comité d'admission et de supervision dans les 6 mois suivant sa première inscription.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	36 crédits
	Projet de recherche	24 crédits
Type B:	Cours propres au programme	12 crédits
	Projet de recherche	48 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il admet des étudiants à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
FOR -60179	2	CADRE ÉCOLOGIQUE DU QUÉBEC, MÉRIDIIONAL	(M. Grandtner)
FOR -60181	2	GENÉTIQUE FORESTIÈRE ET AMÉLIORATION DES ARBRES FORESTIERS	(L. Parrot et coll.)
FOR -60182	2	ASPECTS ÉCOLOGIQUES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	(M. Grandtner)
FOR -60183	2	ANALYSE DES SOLS ET DES PLANTES	(Y. Laflamme)
FOR -60187	2	ASPECTS SPÉCIAUX D'ÉCOLOGIE ET DE PÉDOLOGIE	(Professeurs invités)
FOR -63427	1	COLLOQUE I	(M. Lalonde et coll.)
FOR -63428	1	COLLOQUE II	(M. Lalonde et coll.)
FOR -62553	3	ANALYSE SYSTÉMIQUE ET SIMULATION D'ÉCO-SYSTÈMES	(P. Bellefleur)
FOR -62657	2	SYMBIOSES VÉGÉTALES	(J.-A. Fortin, M. Lalonde)
FOR -62818	2	INTERFÉRENCE ALLELOPATHIQUE CHEZ LES VÉGÉTAUX SUPÉRIEURS	(J.-R. Thibault)
BIO -63148	1	FLORE DU QUÉBEC II	(M. Grandtner et coll.)
BIO -63149	1	FLORE DU QUÉBEC III	(M. Grandtner et coll.)
FOR -62047	1	SUJETS SPÉCIAUX (ÉCOLOGIE ET PÉDOLOGIE)	
FOR -62048	2	SUJETS SPÉCIAUX (ÉCOLOGIE ET PÉDOLOGIE)	
FOR -62049	3	SUJETS SPÉCIAUX (ÉCOLOGIE ET PÉDOLOGIE)	
FOR -62050	4	SUJETS SPÉCIAUX (ÉCOLOGIE ET PÉDOLOGIE)	

#### Note:

Le cours FOR-60179 se donne les années impaires. Les cours FOR-60181 et FOR-60182 se donnent les années paires.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme et résider à l'Université durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il démontre sa capacité à lire et comprendre un texte anglais.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS.

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Les cours Colloque I et Colloque II sont obligatoires.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche dans le cheminement B est la thèse. En plus des exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit remettre un exemplaire à son ou ses co-directeur (s) de recherche le cas échéant.

La thèse est évaluée par un jury de trois examinateurs et une fois les rapports reçus, le Comité d'admission et de supervision prend connaissance du jugement et fait sa recommandation au directeur de l'École des gradués.

Dans le cheminement A, l'étudiant se conformera aux règlements généraux de l'École des gradués.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Quelques industries offrent des bourses spéciales aux étudiants qui souhaitent s'inscrire à ce programme. Le CRSNG offre des bourses spéciales en foresterie.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche et d'enseignement en cours d'études est forte.

Certains organismes gouvernementaux et bureaux privés peuvent offrir des emplois d'été dans les domaines d'études couverts par ce programme.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont soit individuelles, soit collectives et se poursuivent dans le cadre du Département d'écologie et pédologie.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche pour le compte d'organismes gouvernementaux et de bureaux privés ainsi que l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT****Ecologie et pédologie forestières****10 3.365.23****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs:

- a) de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome;
- b) de lui permettre de contribuer, par ses travaux à l'Université, à l'avancement de la science;
- c) de le mettre à même d'interpréter les données relatives à sa spécialité en fonction des ensembles divers où elles s'insèrent et de développer un esprit critique envers sa discipline et les conditions de sa pratique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Ecologie et pédologie forestières

Directeur: Yvon Laflamme

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Ecologie et pédologie forestières

Responsable: Yvon Laflamme

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences en écologie et pédologie forestières, ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. On exige du candidat qu'il présente et défende son projet de thèse devant un comité ad hoc nommé par le comité d'admission et de supervision dans les 12 mois suivant sa première inscription.

Exceptionnellement, un candidat peut être admis au doctorat sans avoir à franchir toutes les étapes de la maîtrise. Cependant, il doit au minimum avoir complété les cours du programme de maîtrise. Chaque cas est étudié par le Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il admet des étudiants à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

Les intitulés et le contenu des cours de troisième cycle sont les mêmes que ceux du deuxième cycle. Toutefois, les travaux reliés à ces cours sont différents selon les cycles.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres et résider à l'Université durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

En plus de lire l'anglais on exige du candidat qu'il soit capable de l'écrire et le parler. Si un professeur juge qu'une troisième langue est nécessaire pour un candidat, le cas sera soumis au comité d'admission et de supervision.



### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit terminer les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription.

Les cours Colloque I et Colloque II sont obligatoires.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. En plus des exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit remettre un exemplaire supplémentaire à chacun des co-directeurs de sa recherche s'il y en a. La thèse est examinée par quatre examinateurs dont l'un au moins est de l'extérieur. Peu après l'acceptation de la thèse, le candidat présente publiquement les résultats de son travail en présence d'au moins trois des examinateurs.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# ÉCONOMIE RURALE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.349.31  
Type B: 12 2.349.31

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en économie rurale vise à former des professionnels capables d'apporter une contribution originale à la solution de problèmes qui se posent dans les domaines des activités de l'agro-alimentaire et du développement rural en milieu économiquement développé ou non. Les étudiants acquièrent par ce programme une connaissance plus approfondie des réalités agro-alimentaires et rurales, ainsi que des méthodes de recherche appropriées aux domaines d'étude et de recherche cités plus bas.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

L'étudiant pourra, dans son travail de recherche, approfondir l'un des domaines suivants:

#### Economie et gestion des unités de production agricoles

M. Carel, B. Dumais, R. Levallois et R. Tessier

Unités de production agricole en pays industrialisés ou en pays économiquement moins développés; structures comparées; modalités d'adaptation. Méthodes de planification des exploitations agricoles. Gestion par objectifs. Analyse financière avec étude de projet d'investissements et de financement. Etude de cas. Particularités de l'entreprise laitière. Inflation et gestion avec nouvelle approche de l'amortissement. Conseil de gestion. Systèmes de facilitation de la gestion des unités de production.

#### Agriculture et développement économique

M. Carel, G. Debailleul, R. Saint-Louis et J.-P. Wampach.

Relations entre développement économique et agriculture dans les pays industrialisés. Rôle de l'agriculture dans les pays économiquement peu développés. Tendances de la productivité. Analyse de la croissance agricole. Bas revenus et pauvreté. Participation du secteur agricole aux fruits de la croissance. Relations agriculture et industrie. Développement régional. PPBS et méthodes d'évaluation de projets en milieu rural. Organismes d'intervention ou institutions pour le développement agricole et rural. Politique agricole.

#### Agro-industrie et commercialisation des produits agricoles et alimentaires

G. Debailleul, J.-C. Dufour, G. Ghersi

Structures des marchés: localisation, concentration, intégration. Organisation: organismes d'intervention publique, professionnelle et interprofessionnelle.

Méthodes de distribution; structures et fonctionnement des institutions oeuvrant dans la distribution, le transport, l'emballage, l'entroposeage, la promotion et la publicité.

#### Vulgarisation

A. Bouchard

Analyse des sources d'information scientifiques et techniques. Fonctionnement des services de vulgarisation. Formation professionnelle des conseillers. Comportement de la population agricole et rurale dans le cadre du développement de programme socio-économique.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Economie rurale

Directeur: Jean-Pierre Wampach

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Economie rurale

Responsable: Jean-Pierre Wampach

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat spécialisé en agro-économie, en économique ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les étudiants peuvent s'inscrire aux trimestres suivants: automne, hiver, été.

Aux formulaires habituels qui peuvent être obtenus au Bureau du registraire, les candidats devront ajouter une lettre personnelle indiquant pourquoi ils désirent s'inscrire au programme et précisant leurs besoins et intentions de formation et de recherche.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir l'accord écrit d'un professeur pour diriger sa recherche s'il veut être admis à la maîtrise type B. Son programme complet d'études doit être déterminé après un trimestre et approuvé par le Comité d'admission et de supervision du département.

Le projet de recherche doit être défini avant la fin du 2e trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Le candidat dont le cheminement du programme est de type A doit avoir fait le choix de son conseiller avant la fin du premier trimestre d'inscription:

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	30 crédits
	Essai	15 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

Une partie des crédits peut être accordée par équivalence pour une formation acquise à l'étranger.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée minimale à temps complet est de trois trimestres. Compte tenu de l'exigence de deux trimestres à temps complet, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre plus de quatre années ou douze trimestres pour compléter ce programme.

### 11. COURS DU PROGRAMME

L'étudiant devra faire figurer à son programme des cours du département pour un minimum de 15 crédits. On trouvera plus de détails sur ces cours dans le répertoire des cours des deuxième et troisième cycles.

NMC	Cr	Titre	
ERU -60192	3	FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE	(R. Romain)
ERU -60193	3	GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE II *	(R. Levallois)
ERU -60194	3	FILIERES ET MARCHES AGRO-ALIMENTAIRES *	(J.-C. Dufour, G. Ghersi)
ERU -60195	3	VULGARISATION AGRICOLE	(A. Bouchard)
ERU -60196	3	PROGRAMMATION DE LA VULGARISATION	(A. Bouchard)
ERU -60197	3	POLITIQUE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE *	(R. Saint-Louis)
ERU -60198	3	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE I *	(J.-P. Wampach)
ERU -60199	3	EVALUATION DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	(R. Saint-Louis)
ERU -60202	1	CONFERENCE DE THESE	
ERU -61891	3	GESTION DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE *	(M. Carel)
ERU -60201	1	CONFERENCE SPECIALE	
ERU -60203	2	SEMINAIRE D'ECONOMIE RURALE *	
ERU -62641	3	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE II	(J.-P. Wampach)
ERU -62175	1	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)	
ERU -62176	2	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)	
ERU -62177	3	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)	
ERU -62178	4	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIE RURALE)	
ERU -62996	3	AGRICULTURE ET COMMERCE INTERNATIONAL	(R. Saint-Louis)
ERU -62997	3	ECONOMIE DE L'AGRICULTURE TROPICALE	(Groupe de professeurs)
ERU -63157	3	DEVELOPPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE *	(G. Ghersi)
ERU -63220	3	METHODOLOGIE DE RECHERCHE	(J.-C. Dufour)
ERU -63277	3	AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES	(G. Debailleul)
ERU -63451	3	MODE DE PRODUCTION ET QUESTION AGRAIRE	(G. Debailleul)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite dans un délai de deux ans à compter de la date d'inscription au programme.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours propres du programme dans les six trimestres qui suivent son admission comme étudiant régulier (catégorie I).

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant doit présenter une conférence de thèse (type B) ou une conférence spéciale (type A). Ces conférences doivent être présentées avant la fin du deuxième trimestre de résidence.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est soit la thèse, soit le rapport de recherche. Le candidat doit déposer sept exemplaires de son travail. L'évaluation est faite par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

En plus des sources de financement gouvernementales (Ministère de l'Éducation, Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, Conseil des Recherches et Services agricoles du Québec, Conseil des Arts, Agence canadienne de développement international, etc.), il existe certaines possibilités d'aide financière à partir de projets de recherche du département, mais on suggère fortement à l'étudiant (e) de solliciter une aide financière d'organismes fournisseurs de bourses ou de prêts.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, l'étudiant qui travaille dans les domaines de la gestion et de l'économie agro-alimentaire a la possibilité de s'intégrer à des groupes de recherche départementaux. L'équipe de recherche AGRI-GESTION assure un encadrement et un enseignement de pointe; les travaux de recherche de cette équipe sont à la source de la plupart des cours et études portant sur la gestion des entreprises agricoles québécoises.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les organismes gouvernementaux, québécois et canadiens, les industries agricoles et alimentaires, les organisations professionnelles, les organismes de financement agricole, les institutions d'enseignement, les organismes internationaux et les ministères de l'agriculture ou du développement rural à l'étranger ont offert jusqu'ici les principaux débouchés aux étudiants qui ont complété ce programme.

# ÉCONOMIQUE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.532.01  
Type B: 12 2.532.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études supérieures en économie doivent permettre à l'étudiant d'acquies un niveau élevé de formation dans un des champs couverts par cette discipline. Elles doivent en outre lui fournir l'occasion d'un entraînement poussé à la recherche. Enfin, compte tenu du fait que l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle en économie constitue le prétexte à une carrière, la formation reçue par l'étudiant doit, malgré les exigences de la spécialisation, conserver un certain caractère polyvalent.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs d'études et domaines de recherche ouverts aux étudiants des programmes de maîtrise et de doctorat sont les suivants:

#### Développement économique

A. Ayoub, B. Decaluwe, M. Daneau, M. Thibault

#### Economie internationale

B. Decaluwe, R. Dehem, C. Masson

#### Economie monétaire

L. Paquin, H.-P. Rousseau, F. Taurand

#### Economie publique

G. Bélanger, M. Daneau, P. Fréchette, G. Gaudet, N. Hung

#### Economie des ressources naturelles et énergie

A. Ayoub, J.-T. Bernard, G. Gaudet, N. Hung

#### Econométrie

C. Autin, J.-T. Bernard, P. Fortin, D. Moffet, B. Fortin

#### Fluctuations et croissance

B. Decaluwe, P. Fortin, B. Fortin, H.-P. Rousseau, F. Taurand

#### Programmation économique

G. LeBlanc, M. Truchon, C. Autin

#### Théorie économique

B. Fortin, N. Hung, G. LeBlanc, L. Paquin, S. Star, M. Truchon, G. Gaudet

#### Note:

Voir également AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Economique

Directeur: Jean-Thomas Bernard

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Economique

Responsable: Jean-Thomas Bernard

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat spécialisé en économie ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. On accorde la préférence aux candidats qui ont maintenu une note moyenne égale ou supérieure à B pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. La composition du dossier est aussi très importante.

Le candidat qui détient un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'étude que les sciences économiques peut poser sa candidature à ce programme. Il sera déclaré admissible dans la catégorie II (en stage probatoire) si sa scolarité complémentaire au niveau du premier cycle ne dépasse pas 30 crédits. Toutefois, si la scolarité complémentaire imposée au candidat est supérieure à 30 crédits, il est alors invité à faire un, voire deux trimestres au niveau du premier cycle avant de pouvoir être admissible à la maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Il appartient à l'étudiant de trouver un professeur du Département d'économie qui dirigera sa thèse ou son essai, selon que l'étudiant a choisi le cheminement de type B ou de type A. Dans le cas du cheminement de type B, l'étudiant devra aussi approcher un deuxième professeur qui suivra d'assez près ses travaux.

L'atelier de recherche est conçu pour encadrer l'étudiant dans l'élaboration de son sujet de thèse ou d'essai. La participation à cet atelier est obligatoire et elle comporte comme exigence la présentation

d'un sujet de thèse ou d'essai sous forme de séminaire. A cette occasion, le responsable de l'atelier invite le directeur pressenti de la thèse ou de l'essai et, dans le cas d'une thèse, l'autre professeur appelé à suivre de près les travaux de l'étudiant. Avec l'accord du directeur de recherche ou d'essai, le projet est ensuite soumis au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

L'étudiant doit avoir déterminé un projet précis de recherche ou d'essai avant la fin des cours de son programme.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres du programme	27 crédits
	Essai	18 crédits
Type B:	Cours propres du programme	21 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être fait à temps partiel. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre plus de quatre années ou douze trimestres pour compléter le programme.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
<b>Groupe I</b>			
ECN -63196	3	THEORIE MICROECONOMIQUE I	(J.-T. Bernard)
ECN -61600	3	THEORIE MICROECONOMIQUE II *	(L. Paquin)
ECN -60219	3	THEORIE MACROECONOMIQUE *	(B. Fortin, F. Taurand)
ECN -62644	3	ECONOMETRIE I	(D. Moffet)
ECN -62612	3	ATELIER DE RECHERCHE DU 2E CYCLE *	(J.-T. Bernard)
<b>Groupe II</b>			
ECN -61694	3	ECONOMETRIE II	(J.-T. Bernard)
ECN -60205	3	PROGRAMMATION ECONOMIQUE I	(M. Truchon)
ECN -60216	3	ECONOMIE PUBLIQUE *	(G. Bélanger, N.H. Nguyen)
ECN -60214	3	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	(A. Ayoub)
ECN -60213	3	THEORIE DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE	(C. Masson)
ECN -62519	3	ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES	(J.-T. Bernard, G. Gaudet)
ECN -62645	3	FLUCTUATIONS ET CROISSANCE	(P. Fortin)
ECN -61773	3	ECONOMIE MONETAIRE *	(F. Taurand, L. Paquin)
ECN -62646	3	THEORIE ECONOMIQUE AVANCEE	(G. LeBlanc)
<b>Groupe III</b>			
ECN -60206	3	SEMINAIRE D'ECONOMETRIE	
ECN -61031	3	PROGRAMMATION ECONOMIQUE II	(M. Truchon)
ECN -61601	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE PUBLIQUE *	(N. Hung, G. Bélanger)
ECN -61991	3	FINANCES INTERNATIONALES	(B. Decaluwe)
ECN -62647	3	SEMINAIRE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	(P. Rouzier)
ECN -62649	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES ET ENERGIE	(A. Ayoub)
ECN -62650	3	SEMINAIRE DE FLUCTUATIONS ET CROISSANCE	(F. Taurand)
ECN -62611	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE MONETAIRE	(H.-P. Rousseau)
<b>Groupe IV</b>			
ECN -62651	3	HISTOIRE ECONOMIQUE	
ECN -62613	3	HISTOIRE DE LA THEORIE ECONOMIQUE	(R. Dehem)
AME -60983	3	ECONOMIE REGIONALE I (MICROECONOMIQUE) *	(P. Fréchette)
ECN -63046	3	ECONOMIE DU TRAVAIL	(B. Fortin)
ECN -61777	3	METHODES D'ANALYSE DYNAMIQUE EN ECONOMIQUE *	(G. Gaudet)
ECN -62864	3	ECONOMIE INDUSTRIELLE	
ECN -60223	3	LECTURES	
ECN -62648	3	SEMINAIRE D'ECONOMIE INTERNATIONALE	
ECN -62215	1	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIQUE)	
ECN -62216	2	SUJETS SPECIAUX I (ECONOMIQUE) *	
ECN -62217	3	SUJETS SPECIAUX (ECONOMIQUE)	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'étude, y compris par trimestre d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Les cours du groupe I sauf pour Théorie microéconomique II (ECN-61600), sont des cours obligatoires pour les étudiants des deux types de maîtrise. Il faut noter cependant qu'un étudiant qui aurait déjà suivi ECN-11517, Econométrie I (ou l'équivalent dans une autre université), au niveau du premier

cycle sera dispensé de suivre ce cours mais non de l'obligation de faire 21 ou 27 crédits de cours, selon le cas.

Les cours du groupe II sont les premiers cours de champs de spécialisation. L'étudiant inscrit à la maîtrise de type B doit choisir au moins un cours parmi ceux du groupe II et l'étudiant inscrit à la maîtrise de type A doit en choisir au moins deux.

Avant de s'inscrire à un cours du groupe III, l'étudiant devrait normalement avoir déjà suivi, ou devrait suivre concurremment, le cours du champ correspondant dans le groupe II.

De façon générale, sauf avis contraire du directeur des programmes, l'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire est tenu de compléter ces cours avant de pouvoir entreprendre les cours de deuxième cycle propres au programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Dans le cas d'un cheminement de type B, le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par un jury de trois professeurs, incluant le directeur de recherche. Il n'y a pas de soutenance.

Dans le cas d'un cheminement de type A, le mode de présentation est l'essai. L'essai est évalué par un jury composé du directeur de l'essai et d'un deuxième professeur.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

L'étudiant inscrit à ce programme a une bonne possibilité d'obtenir un poste rémunéré d'assistant de recherche ou d'assistant d'enseignement au Département d'économique.

Les gouvernements du Canada et du Québec offrent une certaine possibilité de travail d'été dans le domaine de l'économique. Il y a aussi une certaine possibilité de travail d'été au Département d'économique.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Trois groupes de recherche existent présentement au sein du Département d'économique, soit le laboratoire d'économétrie, le Groupe de recherche en politique économique et le groupe de recherche en économie de l'énergie. Ces groupes offrent une infrastructure qui permet aux étudiants de mieux s'intégrer aux activités de recherche du département en y occupant des postes d'assistant de recherche.

Les professeurs du département poursuivent également des recherches sur des sujets autres que ceux couverts par ces groupes, recherches auxquelles les étudiants peuvent participer à l'occasion.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche et l'administration dans les institutions gouvernementales, para-gouvernementales et privées ainsi que l'enseignement sont les principaux débouchés ouverts aux étudiants qui terminent ce programme.

**DOCTORAT**

**10 3.532.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les études supérieures en économique doivent permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau élevé de formation dans un des champs couverts par cette discipline. Elles doivent en outre lui fournir l'occasion d'un entraînement poussé à la recherche. Enfin, la formation reçue par l'étudiant doit, malgré les exigences de la spécialisation, conserver un certain caractère polyvalent. Au niveau du doctorat, l'objectif spécifique est de développer chez l'étudiant la capacité de fournir un rapport original à la recherche dans un des champs couverts par le programme.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Economique

Directeur: Jean-Thomas Bernard

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Economique

Responsable: Jean-Thomas Bernard

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès arts (économique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. A titre exceptionnel, un étudiant peut, sur recommandation de son directeur de recherche, être admis au doctorat sans avoir à compléter sa thèse de maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Il appartient à l'étudiant de trouver un professeur du Département d'économique qui dirigera sa thèse, de même qu'un deuxième professeur qui suivra d'assez près ses travaux de recherche.

La participation à l'Atelier de recherche est obligatoire pour l'étudiant au doctorat, et elle comporte comme exigence la présentation d'un sujet de thèse sous forme de séminaire. A cette occasion le responsable de l'atelier invite le directeur pressenti de la thèse et l'autre professeur appelé à suivre de près les travaux de l'étudiant. Avec l'accord du directeur de recherche, le projet est ensuite soumis au Comité d'admission et de supervision pour approbation.

**9: NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	21 crédits
Projet de recherche	75 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps plein, le programme peut être fait à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11.

Cependant, il faut noter que le cours ECN-62612 est remplacé par ECN-62931

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre plus de sept ans ou 21 trimestres pour compléter le programme.

De façon générale, l'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de scolarité complémentaire est tenu de compléter ces cours avant de pouvoir entreprendre les cours du programme proprement dit. Les cours du programme doivent être complétés dans les quatre trimestres qui suivent la première inscription comme étudiant régulier, excluant les trimestres d'été.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit suivre ou avoir suivi les cours suivants (ou l'équivalent); Théorie microéconomique I (ECN-63196), Théorie microéconomique II (ECN-61600), Théorie macroéconomique (ECN-60219) et Econométrie I (ECN-62644).

L'étudiant au doctorat doit choisir au moins deux champs de spécialisation parmi les champs offerts au programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Outre les cinq exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit déposer deux exemplaires de sa thèse au Département d'économie. La thèse est évaluée par un jury de quatre examinateurs dont le directeur de thèse et un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique.

**16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME**

L'étudiant doit passer quatre examens de synthèse, soit deux de trois heures en théorie économique et deux de trois heures dans les deux champs de spécialisation qu'il a choisis. Il doit passer les deux examens de théorie économique à la même session et le plus tôt possible au cours de ses études. Les deux examens de spécialisation doivent aussi être passés au cours d'une même session et le plus tôt possible une fois la scolarité complétée.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## ÉTUDES ANCIENNES

### MAÎTRISE

Type B: 12 2.120.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif d'initier le candidat à la recherche personnelle, aux méthodes de recherche et d'interprétation, à la composition d'une étude méthodique, objective et précise.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Littérature latine

Le théâtre comique et tragique  
A. Daviault, L. Finette

Philologie et critique de textes latins (édition critique)  
A. Daviault, L. Finette

##### Le théâtre grec, Le corpus d'Hippocrate, Les historiens grecs

Analyse stylistométrique de la prose grecque.  
G. Maloney

Les poèmes homériques, La tragédie grecque, La mythologie grecque  
E. Pascal

Auteurs latins  
J. Thérasse

##### Institutions romaines

(Civilisation et religion étrusques; religion romaine; magistratures, armée; aqueducs, magie à Rome, etc.)  
J. Thérasse

#### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Études anciennes

Directeur: J.-N. Pontbriand

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: études anciennes

Responsable: Jean Thérasse

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un Baccalauréat spécialisé en études anciennes ou d'un baccalauréat avec majeure en études grecques ou latines sont admissibles à la maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études dans d'autres universités sont admissibles à la maîtrise s'ils peuvent démontrer une formation équivalente à celle des diplômés de Laval.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de son admission à la maîtrise ou au doctorat, le candidat doit présenter une lettre dérivée par un professeur d'Études anciennes, lettre dans laquelle ce professeur déclare accepter de diriger sa thèse.

Au plus tard avant la fin de son 2<sup>e</sup> trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), le candidat doit faire approuver le choix de son directeur de thèse et son projet de recherche précis.

##### a) Séminaire de thèse

Dans le but de favoriser un climat intellectuel animé et propice à la recherche, le Comité de l'École des gradués invite chaque candidat à présenter son projet de recherche dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cet exposé ne comporte aucune sanction.

Le séminaire a été institué pour accroître l'efficacité de la recherche, pour vérifier la progression du travail des candidats à la maîtrise et au doctorat et pour favoriser les échanges intellectuels entre les chercheurs, professeurs et étudiants. Il est facultatif mais les étudiants sont fortement incités à le présenter.

Le responsable des études anciennes assiste à toutes les séances du séminaire et préside lorsque le directeur de recherche du candidat est absent. Les séances durent une heure. Le candidat expose d'abord, dans la limite impérative d'une demi-heure,

- le sujet de sa thèse et les raisons de son choix;
- sa méthode de recherche;

c) les premiers résultats obtenus.

Dans la seconde demi-heure, ses camarades et les professeurs présents lui posent quelques questions ou discutent des éléments de son exposé.

##### b) Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse, le projet de recherche, sans excéder quatre pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan.

Une fois visé et paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétaire aux études de deuxième et troisième cycles de la Faculté; le responsable en propose l'approbation au Comité de l'École des gradués, le rejette ou en demande une nouvelle version.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	33 crédits

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
GRC -60516	3	LECTURES ET EXPOSES I	
GRC -61426	3	LECTURES ET EXPOSES II	
GRC -61427	6	LITTÉRATURE ET MYTHOLOGIE GRECQUES	(E. Pascal)
LAT -61428	3	LECTURES ET EXPOSES I	
LAT -61429	3	LECTURES ET EXPOSES II	
LAT -61430	6	LITT. ET INSTITUTIONS ROMAINES	(J. Thérasse)
LAT -62383	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)	
LAT -62384	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)	
LAT -62385	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)	
LAT -62386	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES LATINES)	
GRC -61741	6	SEMINAIRE DE STYLOMETRIE	(G. Maloney)
GRC -62747	6	LITTÉRATURE ET ORDINATEUR	(G. Maloney)
GRC -62281	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)	
GRC -62282	3	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)	
GRC -62283	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)	
GRC -62284	6	SUJETS SPECIAUX (ETUDES ANCIENNES)	

Les séminaires, dans le domaine des études anciennes, sont assurés, selon une formule de roulement assoupli, par les professeurs des trois secteurs intéressés (archéologie classique, histoire ancienne, littératures anciennes) et regroupent tous les étudiants autour de sujets choisis de manière à les intéresser tous, quelle que soit leur orientation spécifique. Par ailleurs, on peut choisir, parmi les programmes d'archéologie, d'histoire ancienne et de linguistique, tout cours dont la matière se rattache au champ des études anciennes; ce choix doit cependant être approuvé par le directeur des programmes.

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, le programme ne comporte pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles. Il est à noter cependant que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant la période de validité de leur bourse.

#### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus des exigences générales, les candidats à ce programme doivent avoir une connaissance suffisante du latin ou du grec, ou des deux.

#### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

##### a) Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et

de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

#### b) Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

#### c) Présentation publique de la thèse

Une fois achevée la lecture finale de la thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe quelques postes d'assistant d'enseignement ou de recherche à temps partiel.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer aux groupes de recherche suivants:

le Groupe de recherche en langues par traitement automatique (GRELTA)  
le Groupe de recherche en théorie de la littérature (GRETHEL) (Poésie, conscience littéraire, idéologie et littérature, mythes et littérature, critique psychanalytique).  
le laboratoire de recherches hippocratiques.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement est le principal débouché de ce programme. Il en existe d'autres dans les bibliothèques et les musées.

## DOCTORAT

10 3.120.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Par une thèse qui constitue une contribution importante au progrès de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

### 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Études anciennes

Directeur: Jean-Noël Pontbriand

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: études anciennes

Responsable: Jean Thérasse

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui sont titulaires d'une Maîtrise ès arts (études anciennes) de l'Université Laval ou d'un diplôme équivalent sont admissibles au doctorat s'ils ont obtenu une note convenable pour l'ensemble de leurs études de deuxième cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus des exigences prévues pour la maîtrise (voir Maîtrise ci-dessus, no 13), le candidat au doctorat devrait pouvoir lire l'allemand ou acquérir cette possibilité en cours d'études.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

#### a) Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

#### b) Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse co-dirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le co-directeur fait partie du jury.



### c) Soutenance de la thèse

Une fois achevée la lecture finale de sa thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation donne lieu à une soutenance formelle et comporte une sanction.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

**ÉTUDES FRANÇAISES  
NON FRANCOPHONES**

**MAÎTRISE**

**Type A: 11 2.135.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme, conçu à l'intention des étudiants non francophones, a pour objectif de procurer à l'étudiant une connaissance adéquate de la langue et de la littérature française.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise Littérature Française, no 2

Note: Les titulaires d'une Maîtrise ès arts (études françaises) sont admissibles au Doctorat ès lettres en littérature française, voir ces rubriques.

**3. GRADE**

Maître ès arts (M.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Études françaises (non francophones)

Directeur: J.-N. Pontbriand

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Littératures: littérature française

Responsable: Maximilien Laroche

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le Baccalauréat ès arts spécialisé pour non francophones de l'Université Laval ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent de plus avoir obtenu une note égale ou supérieure à C pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les candidats non francophones qui ont fait leurs études dans d'autres Universités sont admissibles à la maîtrise en études françaises s'ils sont titulaires d'un B.A. spécialisé ou général et s'ils ont acquis au moins 30 crédits de français. Ils doivent de plus réussir à un examen d'admission. Cet examen comporte deux échelons: le premier donne accès à la prémaîtrise, le second à la maîtrise. En fonction du résultat à l'examen du premier échelon, l'étudiant est soit autorisé à se présenter à l'examen du deuxième échelon, soit admis à la prémaîtrise, soit tenu de faire une scolarité de baccalauréat avec le statut d'étudiant libre avant de se représenter à l'examen du premier échelon.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité spéciale. Ceux à qui il manque onze crédits et moins sont admissibles à la maîtrise avec scolarité complémentaire. Si, au jugement du Comité d'admission et de supervision de l'École des gradués, il leur manque plus de 11 crédits, ils sont tenus de faire un trimestre, voire une année de scolarité comme stagiaire probatoire (catégorie II) avant d'être admissibles à la maîtrise comme étudiant régulier (catégorie I).

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Type A

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	33 crédits
Essai	12 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre
FRN -60527	6	INITIATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE (LITT. FRANÇAISE)
FRN -60532	6	L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
FRN -61421	6	THEATROLOGIE *
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -61424	6	THEMES, MYTHES ET POÉSIE
FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ *
FRN -62686	6	INITIATION AUX MÉTHODES D'ANALYSE LITTÉRAIRE
FRN -60535	3	QUESTIONS DE LITTÉRATURE I (MOYEN-ÂGE ET XVI <sup>e</sup> SIÈCLE) *

FRN -61422	3	QUESTIONS DE LITTÉRATURE II (XVII <sup>e</sup> ET XVIII <sup>e</sup> SIÈCLES) *
FRN -61423	3	QUESTIONS DE LITTÉRATURE III (XIX <sup>e</sup> ET XX <sup>e</sup> SIÈCLES) *
FRN -62075	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62076	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62077	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62078	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)

Les cours FRN-62075 à 62078 sont destinés le plus souvent à des étudiants à qui, pour diverses raisons, il manque certains crédits d'appoint pour parachever leur scolarité. Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur en accord avec le directeur du programme en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente, à un examen oral ou écrit, ou soumet un mémoire, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable.

Après entente avec le directeur du programme et dès le début de ses études chaque étudiant se voit attribuer un tuteur qui le conseillera dans ses études et pourra devenir son directeur de mémoire. Le cours FRN-60527 est obligatoire dans le programme de maîtrise.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été n'est pas compté.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Ce programme n'admet qu'un seul mémoire de douze crédits. Le mémoire a pour but d'entraîner l'étudiant à la recherche personnelle et à la rédaction de travaux longs en critique littéraire: il le prépare entre autres à une éventuelle thèse de doctorat.

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier, le candidat doit faire approuver son sujet par un professeur qui deviendra le directeur du mémoire, et ensuite par le directeur du programme. Le mémoire est un travail écrit de 35 à 50 pages dactylographiées à double interligne (ou l'équivalent manuscrit). Le mémoire est évalué par deux examinateurs, dont le directeur du mémoire. L'étudiant qui n'est pas satisfait de la correction peut, sur demande adressée au directeur du programme, obtenir une révision. En cas d'échec, le candidat peut remanier et présenter à nouveau son mémoire une seule fois.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Il existe quelques postes d'assistant d'enseignement ou de recherche à temps partiel.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Si le candidat fait son mémoire dans l'un des domaines suivants: poétique, conscience littéraire, idéologie et littérature, mythes et littérature, critique psychanalytique, il a la possibilité de s'intégrer au Groupe de recherche en théorie de la littérature (CRETHEL).

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement du français et de la littérature aux non francophones est le principale débouché de ce programme.

## GÉNIE CHIMIQUE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.314.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le but premier du programme est la formation de chercheurs. A cette fin, l'étudiant doit acquérir un niveau élevé de formation par l'approfondissement de connaissances scientifiques et techniques dans un des champs du génie chimique. Son initiation à la recherche consiste en l'apprentissage des méthodes de recherche afin de développer chez lui un esprit de synthèse et de créativité.

La maîtrise est un préalable au doctorat: cependant, elle peut être terminale et déboucher sur le marché du travail.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## GENIE BIOCHIMIQUE

L. Choplin, A. LeDuy, J.-R. Moreau, R.S. Ramalho

## Génie alimentaire

Principalement dans le domaine des viandes et produits dérivés ou complémentaires.

## Fermentations industrielles

Production des corps cellulaires, de l'énergie et de métabolites précieux. Conception technique, opération et contrôle des fermentations conventionnelles et non-conventionnelles. Biodégradation des polluants sous des conditions extrêmes. Rhéologie de la fermentation.

## Protéines alimentaires

Problèmes d'extraction, de plus-value, de valeur fonctionnelle et salubrité.

## Traitement de la pollution des eaux

## GENIE DE LA REACTION CHIMIQUE

L. Cloutier, S. Kaliaguine, J.-C. Méthot et P.-H. Roy

## Agitation

Etude du mécanisme d'agitation. Réservoirs et réacteurs en cascade. Conception d'un réacteur tubulaire agité dans un seul réservoir. Influence de l'agitation sur la vitesse de cristallisation du trihydrate d'alumine. Evaluation du niveau de ségrégation à l'aide d'une microsonde conductimétrique.

## Cinétique hétérogène

Etude et développement de la photocatalyse. Catalyse d'hydrogénation. Liquéfaction du bois par extraction supercritique. Valorisation catalytique des huiles pyrolytiques.

## Cristallisation

Etude cinétique de la cristallisation du trihydrate d'alumine.

## Technico-économie des procédés chimiques, biochimiques et autres

## MATHEMATIQUES APPLIQUEES AU GENIE CHIMIQUE

L. Choplin, L. Cloutier, J.-C. Méthot et P.-H. Roy

## Régulation et optimisation des procédés

Méthodes d'optimisation. Optimisation des procédés continus. Régulation aux conditions optimales d'un procédé dont on ne connaît pas le modèle mathématique. Choix d'un critère de régulation d'un circuit de broyage à partir de la simulation du système.

## Simulation

Simulation d'un cristalliseur industriel. Simulation d'un hydrocyclone dans un circuit de broyage. Modèle de conception et d'évaluation d'un hydrocyclone. Simulation mathématique des conditions de ventilation en usine.

## Stratégie de l'expérimentation

Application de la stratégie de l'expérimentation à l'analyse de nombreuses données obtenues en agitation des fluides et autres domaines connexes.

## Résolution numérique

Problèmes de phénomènes de transfert (principalement en mécanique des fluides et transferts thermiques).

## SCIENCES ET GENIE DES POLYMERES

L.-P. Blanchard et L. Choplin en collaboration avec les membres du « Groupe de Recherche sur les Macromolécules » à l'Université Laval.

## Les réacteurs et les réactions de polymérisation

Conception de réacteurs chimiques pour y effectuer des polymérisations en milieu ionique. Etude des paramètres de fonctionnement de ces réacteurs. Rôle des amorceurs cationiques dans la polymérisation d'époxydes. Cinétique de la synthèse de polyethers.

## La stabilité thermique des polymères

Etude des propriétés thermiques des polymères et de l'influence d'adjuvants sur celles-ci. Dégradation de polymères dans le cadre de leur réutilisation. Les températures de transitions vitreuses.

## Les membranes aux fins biomédicales

Réalisation et utilisation de membranes microporeuses. Caractérisation de celles-ci en regard de leur perméabilité aux gaz respiratoires, de leur résistance aux contraintes physiques et de leur compatibilité avec le milieu biomédical.

## Les bitumes

Etude par chromatographie des agents constituants du bitume et de leur modification sous diverses conditions atmosphériques et thermiques. Etude de la rhéologie des bitumes et de leurs propriétés thermiques et physiques.

## Caractérisation des propriétés rhéologiques des polymères.

Evaluation des modèles. Problème de la dégradation mécanique des polymères.

## Recouvrement libre (de fibres ou de surfaces planes).

Etude de l'influence de l'élasticité des substances recouvrantes sur l'épaisseur de la pellicule.

## Les solutions de polymères

Comportement des polymères en solutions diluées: le phénomène de la diffusion axiale et les paramètres qui l'influencent; influence de la masse moléculaire.

## THERMODYNAMIQUE

S. Kaliaguine et R.S. Ramalho

## Calorimétrie

Utilisation d'un calorimètre à écoulement pour la détermination de diagrammes enthalpiques de binaires gazeux et liquides. Utilisation d'un calorimètre électrique spécialement conçu pour la mesure des enthalpies de mélange pour les binaires gazeux sous pression. Applications aux systèmes H<sub>2</sub>S - CO<sub>2</sub> - CH<sub>4</sub>.

## Détermination de propriétés P.V.T.

Cellule de Burnett de grande précision pour la mesure des propriétés volumétriques des gaz purs et des mélanges gazeux: application à la détermination des diagrammes P.V.T. et des coefficients du viriel des gaz constitutifs du gaz naturel et de leurs mélanges.

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie chimique

Directeur: Jean-Claude Méthot

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie chimique

Responsable: Jean-Claude Méthot

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (génie chimique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

De plus, s'il veut voir sa demande d'admission considérée par le Comité, le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative supérieure à 3.2 pour l'ensemble de ses études du premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche avant la fin du 1er trimestre de son inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Le projet de recherche précis du candidat doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du deuxième trimestre d'inscription. Au moment de faire sa demande d'admission le candidat doit toutefois indiquer le domaine dans lequel il entend faire sa recherche. Pour le bénéfice des étudiants, le département de génie chimique met à la disposition des étudiants une brochure qui contient de nombreuses suggestions de sujets de thèse. On peut obtenir cette brochure en s'adressant au département de génie chimique.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	12 crédits
Projet de recherche	33 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NM C	Cr	Titre	
GC H -60304	3	MATHEMATIQUES APPLIQUEES: GENIE CHIMIQUE I	(L. Choplin)
GCH -60305	3	MATHEMATIQUES APPLIQUEES: GENIE CHIMIQUE II	(L. Choplin)
GCH -60306	2	COMPLEMENTS DE TRANSFERT DE CHALEUR	
GCH -60309	3	CATALYSE HETEROGENE	(S. Kalliaguine)
GCH -60310	2	CARACTERISATION DES MACROMOLECULES	(L.-P. BLANCHARD)
GCH -60311	3	CHIMIE ET TECHNOLOGIE DES POLYMERES,	(L.-P. Blanchard)
GCH -61135	1	CONFERENCES	
GCH -62709	3	STRATEGIE DE L'EXPERIMENTATION	(P.-H. Roy)
GCH -62131	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE CHIMIQUE)	
GCH -62132	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE CHIMIQUE)	
GCH -62133	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE CHIMIQUE)	
GCH -62134	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE CHIMIQUE)	
GCH -62989	3	INGENIERIE DES POLYMERES *	(L. Choplin, L.-P. Blanchard, R.-E. Prud'homme)
GCH -62990	3	RHEOLOGIE DES POLYMERES *	(L. Choplin)
GCH -62992	3	BIOTECHNOLOGIE ET BIOGENIE	(A. Leduy)

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris aux trimestres d'été.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Les cours propres du programme doivent être complétés dans les six trimestres qui suivent la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). L'étudiant qui se voit imposer des cours du premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est normalement la thèse. À titre exceptionnel, le rapport de recherche peut être accepté. En plus des sept exemplaires exigés par l'École des gradués, le candidat doit déposer deux exemplaires de sa thèse au Département. La thèse est évaluée par trois examinateurs. La note est attribuée par le Comité d'admission qui appuie sa décision sur les rapports des membres du jury. Il n'y a pas de soutenance. Dans l'attribution de la note globale pour l'ensemble du programme, les cours comptent pour 35% et la thèse pour 65%.

## 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de génie chimique peuvent obtenir des bourses d'études auprès des organismes suivants:

**Shell Canada Limitée.** La demande doit être faite avant le 15 janvier de chaque année.

**Imperiale.** Il y a trois bourses d'études disponibles et la demande doit être faite avant le 1er février de chaque année.

**Gulf Oil Canada Ltée.** Il y a neuf bourses d'études disponibles et la demande doit être faite avant le 1er février de chaque année.

**Bell Canada.** Il y a huit bourses d'études disponibles et la demande doit être faite avant le 1er mars de chaque année.

**Noranda.** La demande doit être faite avant le 1er avril de chaque année.

**Alcan.** Il y a une bourse d'études disponible. La demande doit être faite avant le 31 décembre de chaque année.

## 18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études est bonne. Toutefois, l'étudiant a une faible possibilité de travail d'été dans le domaine de ses études.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherches qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, compte tenu de son domaine de recherche, l'étudiant peut s'intégrer aux équipes suivantes:

Groupe d'automatisme du traitement des minerais (simulation et régulation).  
Centre d'agitation.  
Groupe de recherche sur les macromolécules (réacteurs et réactions de polymérisation, stabilité des polymères, membranes pour poumons artificiels, bitumes, solutions).  
Groupe de recherche en génie biochimique et génie de contrôle de la pollution des eaux.  
Groupe de dynamique moléculaire (photocatalyse).  
Centre de recherche sur les atomes et les molécules (CRAM).  
Groupe de recherche sur les Applications de la Physicochimie des surfaces (GRAPS).

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

La recherche, le développement et la conception des appareils pour le compte des industries, des organismes gouvernementaux, ainsi que l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

## DOCTORAT

10 3.314.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat a pour objectif de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome. Ce dernier devra donc compléter sa formation dans un domaine du Génie chimique et contribuer par le résultat de ses recherches au progrès de la discipline.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

## 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie chimique

Directeur: Jean-Claude Méthot

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie chimique

Responsable: Jean-Claude Méthot

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès sciences (génie chimique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Normalement, les candidats dont la moyenne cumulative pour les études de maîtrise se situe dans le premier tiers de leur groupe sont admis. Les demandes d'admission des candidats qui ont conservé une moyenne cumulative inférieure à 3.75 ne sont pas considérées.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 100 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	6 crédits
Projet de recherche	94 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de neuf trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris aux trimestres d'été.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours propres du programme dans les neuf trimestres qui suivent son admission comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. En plus des huit exemplaires requis par l'École des gradués, le candidat doit déposer deux exemplaires de sa thèse au Département. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont un est un spécialiste de l'extérieur de l'université. La soutenance est privée et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

Dans l'établissement de la note globale pour l'ensemble du programme, les cours comptent pour 15% et la thèse pour 85%.

## 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# GÉNIE CIVIL

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.339.01  
Type B: 12 2.339.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif la formation de spécialistes dans un domaine circonscrit du Génie civil.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### STRUCTURE ET MÉCANIQUE APPLIQUÉE

Le groupe de recherches en éléments et systèmes structuraux (GRESS) est composé des professeurs suivants:

D. Beaulieu, A.-G. Côté, G. Dhatt, L. Lachance, A. Picard, M. Pigeon et A. Woinowsky-Krieger

L'objectif est d'améliorer la qualité de la recherche en accroissant l'effort coopératif de chaque membre de l'équipe.

Ce but sera atteint d'autant plus facilement qu'il y aura convergence entre la matière des cours gradués et les sujets de recherche et que l'accent sera mis sur l'étude en profondeur des problèmes fondamentaux.

#### 1. Éléments structuraux

Théorie non linéaire, uniaxiale et biaxiale, des poutres et des poteaux en béton armé: résistance ultime des sections (compression plus flexion), déformation des poutres, flambement des poteaux, et effort tranchant (non-linéarité du diagramme des dilatations).

Comportement du béton et de l'acier (relations contrainte-déformation-basse température): compression, flexion et effets de cisaillement.

Résistance des bétons aux cycles de gel-dégel: bétons à haute résistance, bétons contenant des superplastifiants et de la microsilice, bétons fabriqués avec des ciments au laitier, influence des propriétés des granulats, phénomène de l'écaillage, analyses microscopiques.

Étude des états limites des pièces précontraintes et des pièces en béton armé précontraint.

#### 2. Systèmes structuraux

Développement de logiciels interactifs pour le calcul des charpentes en acier et en béton précontraint à l'aide de micro-ordinateurs.

Stabilité latérale assurée par les assemblages: conception et mise au point d'assemblages rigides pour pièces préfabriquées en béton armé, étude expérimentale du comportement des boulons d'ancrage sur fondations, et stabilité des poteaux sur fondations.

Systèmes stabilisateurs dans les bâtiments: étude de l'effet «diaphragme» des panneaux en tôles ondulées.

#### 3. Analyse mathématique des éléments et systèmes structuraux

En plus de l'analyse théorique des sujets énumérés ci-dessus (catégories 1 et 2), cette section étudie les théories classiques appliquées à l'analyse des joints et assemblages, à la stabilité des éléments à paroi mince, et aux panneaux courbés et réservoirs à paroi mince.

Théories linéaires et non linéaires des coques profondes, épaisses ou minces.

Éléments finis: développement de nouveaux éléments pour la flexion (formulation intégrale «hybride» ou mixte); analyse des contraintes élastiques et plastiques dans les dalles, coques et solides; stabilité non linéaire de structures (arches, plaques et coques) soumises à des chargements conservatifs ou non conservatifs; stabilité de panneau en cisaillement (panneaux ondulés et joints); analyse dynamique (méthode numérique d'intégration et de calcul des fréquences propres); méthodes des équations intégrales appliquées aux problèmes d'élasticité.

#### GEOTECHNIQUE

P. LaRochelle, S. Leroueil, M. Roy et F. Tavenas

Les professeurs de géotechnique réalisent leurs travaux de recherche dans le cadre des projets du groupe de recherche en géotechnique.

Les sujets de recherche abordés par le groupe sont reliés au comportement des argiles sensibles et concernent plus particulièrement:

l'étude des méthodes d'essais in situ (scissomètre, pénétromètre, piézométrie, pressiomètre-Ménard et autoforeur, perméamètre autoforeur);

l'étude en laboratoire des propriétés fondamentales de résistance au cisaillement, de fluage et de consolidation des argiles sensibles;

l'étude, à partir de remblais expérimentaux et d'observations d'ouvrages, de la stabilité et du tassement des remblais sur argile sensible;

l'étude, à partir de pieux expérimentaux, du comportement des pieux flottants;

l'étude du problème de stabilité des pentes naturelles.

#### MECANIQUE DES GLACES

B. Michel

#### Mécanismes de formation de la glace

Echanges thermiques à la surface des écoulements. Formation et débâcle de la glace de rivière.

#### Propriétés mécaniques de la glace

Impact des glaces sur les ouvrages. Flambage de la glace flottante par indentation. Capacité portante de la glace. Contrainte interne dans la glace de lac. Propriétés mécaniques de la glace de l'Arctique.

#### HYDRAULIQUE

M. Frenette, J. Llamas, B. Michel, Y. Ouellet, J.B. Sérodes et J.-Ls Verrette

#### Hydraulique fluviale

Régime des cours d'eau nordiques: hydraulique, sédimentologie et morphologie. Régime estuarien.

#### Modèles mathématiques

Modèles hydrodynamiques, modèles physico-chimiques, modèles hydrologiques.

#### Écoulement en milieux poreux

Colmatage et percolation dans les barrages. Pollution de nappes d'eau souterraines. Rétention des polluants dans les sols.

#### Hydraulique maritime

Interaction, houle irrégulière et structures. Étude du transport littoral. Analyse spectrale et modèles mathématiques. Modèle de marée dans les estuaires. Modèle de prévision des vagues. Simulation des vagues de tempête. Étude en bassin à houle de la transformation des vagues.

#### Diffusion et mélange des eaux

Diffusion de deux écoulements à surface libre. Régime thermique des eaux.

#### Hydrologie

Analyse des paramètres hydrologiques d'un bassin versant en vue d'un aménagement rationnel. Influence de l'exploitation forestière d'un bassin sur les composantes du cycle hydrologique. Modèle physique de la fonte et de l'écoulement dans un couvert de neige.

#### Erosion de bassin

Analyse des différentes composantes d'un bassin en vue de prédire le taux, le mode d'érosion et les apports solides dans les cours d'eau.

#### Hydrodynamique des estuaires

Régimes hydrodynamiques, morphologiques et sédimentologiques. Influence des interventions humaines sur les changements de régime.

#### Régime thermique

Études physiques et analytiques de l'évolution de la température des rivières en fonction des conditions météorologiques.

#### Environnement

Dynamique sédimentaire des estuaires et des plaines inondables.

Impacts des aménagements sur le milieu aquatique.

Traitement tertiaire des eaux usées par voie biologique.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie civil

Directeur: Marius Roy

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie civil

Responsable: Jean-Baptiste Sérodes

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (génie civil) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

En général, pour les diplômés de l'Université Laval, seuls seront considérés pour l'admission à la maîtrise les candidats qui auront conservé une moyenne cumulative supérieure à 3,5 au niveau du premier cycle. Quant aux diplômés d'une autre université, seuls seront considérés pour admission les candidats dont le dossier aura été jugé satisfaisant par le comité compétent.

Dans tous les cas, le comité se réserve le droit d'admettre le candidat en probation.

## GÉNIE CIVIL

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Pour le candidat dont le cheminement du programme est de type B, le choix du directeur de recherche et le projet de recherche précis doivent être approuvés par le comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	30 crédits
	Essais	15 crédits
Type B:	Cours propres au programme	15 crédits
	Projet de recherche	30 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

D'après le «Règlement des deuxième et troisième cycles» de l'Université, la durée minimale du programme de deuxième cycle est de trois trimestres à compter de la première inscription; cependant, la durée habituelle en génie-civil est de quatre trimestres.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NM C Cr Titre

#### Cours généraux

GCI -60313	4	ANALYSE MATHÉMATIQUE *	(G. Dhatt)
GCI -60314	4	ELEMENTS FINIS *	(G. Dhatt)
GCI -60315	1	SEMINAIRE	(J. Sérodes)
GCI -62135	1	SUJETS SPÉCIAUX (GÉNIE CIVIL)	
GCI -62136	2	SUJETS SPÉCIAUX (GÉNIE CIVIL)	
GCI -62137	3	SUJETS SPÉCIAUX (GÉNIE CIVIL)	
GCI -62138	4	SUJETS SPÉCIAUX (GÉNIE CIVIL)	

#### Cours de la section structure

GCI -60316	3	ANALYSE DES STRUCTURES *	(A. Picard)
GCI -60317	3	DYNAMIQUE DES STRUCTURES	(A.-G. Côté)
GCI -60318	3	STABILITÉ DES STRUCTURES *	(A. W.-Krieger)
GCI -60319	3	THÉORIE ET CALCUL DES PLAQUES	(A. W.-Krieger)
GCI -60323	3	BETON ARMÉ *	(L. Lachance)
GCI -60324	3	BETON PRÉCONTRAINT *	(A. Picard)
GCI -60325	3	PROPRIÉTÉS DU BETON *	(M. Pigeon)
GCI -61853	3	ELASTICITÉ	(A. W.-Krieger)

#### Cours de la section géotechnique

GCI -60326	2	LECTURES OBLIGATOIRES	(Groupe de professeurs)
GCI -60327	3	CISAILLEMENT ET CONSOLIDATION *	(S. Leroueil)
GCI -60328	2	BARRAGES ET DIGUES EN TERRE	(P. LaRoche)
GCI -62995	3	MESURES IN-SITU EN GÉOTECHNIQUE	(M. Roy)
GCI -63015	3	COMPORTEMENT DES MASSIFS ARGILEUX	(F. Tavenas)
GCI -60330	1	ANALYSE: PROBLÈMES DE GÉOTECHNIQUE *	(Groupe de professeurs)
GLG -62609	3	PROPRIÉTÉS DES DÉPÔTS QUATÉRNAIRES	(P. Gélinas, J. Locat)
GLG -60451	3	MINÉRALOGIE DES ARGILES	(R. Ledoux)
GMN -10469	3	MÉCANIQUE DES ROCHES *	(P. Choquet)

#### Cours de la section hydraulique

GCI -60331	3	HYDRODYNAMIQUE APPLIQUÉE	(J.-Ls Verrette)
GCI -60332	3	HYDRAULIQUE FLUVIALE *	(M. Frenette)
GCI -60333	3	ANALYSE SPECTRALE DE LA HOULE *	(Y. Ouellet)
GCI -60334	3	HYDRODYNAMIQUE DES ESTUAIRES *	(Y. Ouellet)
GCI -60335	3	DYNAMIQUE DES GLACES *	(B. Michel)
GCI -60336	3	MÉCANIQUE DES GLACES *	(B. Michel)
GCI -60337	3	HYDROLOGIE STATISTIQUE	(J. Llamas)
GCI -60338	3	HYDROLOGIE PARAMÉTRIQUE *	(J. Llamas)
GCI -62994	3	IMPACTS DES PROJETS SUR L'ENV.	(J. Sérodes)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant qui choisit le cheminement de type B de ce programme devra poursuivre ses travaux de recherche au moins durant un trimestre à temps complet. Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été peut compter. Dans le cas de cheminement de type A, l'étudiant devra satisfaire à l'exigence de temps complet durant au moins un trimestre telle que spécifiée par le «Règlement des deuxième et troisième cycles» de l'Université.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant dont le cheminement du programme est de type B doit terminer les cours propres au programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

L'étudiant qui, au titre de la scolarité complémentaire, voit figurer des cours de premier cycle à son programme, peut se voir imposer des travaux spéciaux en rapport avec ces cours et il doit obtenir pour chacun d'eux une note supérieure à la moyenne.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Cheminement type A: Aux fins d'obtenir les 15 crédits d'essai de son programme, le candidat peut être appelé à présenter un ou plusieurs essais. L'essai est généralement évalué par trois examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury.

Cheminement type B: Lorsque le candidat a terminé ses travaux de recherche, il doit par le biais du cours GCI-60315 présenter un séminaire dans lequel il expose ses résultats et répond aux questions de l'auditoire. Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par trois examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherches qui appuient le programme sont tant collectives qu'individuelles. Selon le domaine de recherche les groupes suivants sont susceptibles d'encadrer l'étudiant dans sa recherche.

Laboratoire de recherche en géotechnique  
Laboratoire de recherche en hydraulique  
Laboratoire de recherche en mécanique des glaces  
Laboratoire de recherche en structures  
Laboratoire de recherche en environnement  
Laboratoire de recherche en béton  
Centre de recherche sur l'eau (CENTREAU)

## DOCTORAT

10 3.339.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de former des spécialistes dans des domaines précis du Génie civil. De par leur entraînement à la recherche, les diplômés de ce programme devraient être en mesure d'assumer des fonctions de direction, de recherche, ou d'enseignement de niveau universitaire.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Génie civil

Directeur: Marius Roy

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Génie civil

Responsable: Jean-Baptiste Serodes

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (génie civil) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche, et avoir obtenu pour l'ensemble de sa maîtrise une note égale ou supérieure à B (4.0).

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le choix du directeur de recherche doit normalement être fait au moment de la présentation de la candidature.

En faisant sa demande, le candidat définira l'orientation générale de sa recherche. Cependant, le projet de recherche précis devra être approuvé par le Comité compétent au plus tard avant la troisième inscription.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 105 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme, minimum de	6 crédits
Projet de recherche	99 crédits

Dans les 6 crédits de cours propres au programme, 3 crédits sont alloués pour trois séminaires à 1 crédit chacun que l'étudiant devra présenter dans le cours de ses travaux et avant la soutenance de thèse.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

D'après le «Règlement des deuxième et troisième cycles» de l'Université, la durée minimale du programme de troisième cycle est de six trimestres à compter de la première inscription; cependant, la durée habituelle en génie civil est de dix trimestres.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Les travaux de recherche devront être poursuivis à temps complet durant un minimum de trois trimestres.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est de l'extérieur. La soutenance sera privée ou aura lieu en présence d'un minimum de trois examinateurs. Une présentation semi-publique pourra être faite par le candidat en présence des examinateurs si le comité compétent le juge à propos.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19



## GÉNIE ÉLECTRIQUE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.334.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme permet à l'étudiant de poursuivre des études avancées et d'effectuer des recherches dans le domaine du génie électrique. Il offre un complément de formation professionnelle et prépare l'étudiant à la pratique du génie ou à une carrière dans la recherche.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Automatique  
J.Y. Caron

Systèmes adaptatifs et simulation sur ordinateur hybride.

Blonique et instrumentation  
S. Gagné, U.S. Ganguly, S. Lhotsky, D. Poussart.

Instrumentation spécialisée basée sur microprocesseurs. Acquisition, traitement et représentation de données graphiques. Etudes de classification et de modélisation de forme tridimensionnelles. Applications biomédicales de la digigraphie. Développement de systèmes de capteurs et de reproduction. Mesure de paramètres physiologiques.

Etude de signaux d'origine bioélectrique. Propriétés électriques du neurone et codage de l'information nerveuse. Traitement et reconnaissance de formes dans le système visuel.

Méthodes pratiques d'étude de systèmes. Conception de systèmes analogiques et numériques de traitement de signal. Identification par signaux pseudo-aléatoires. Simulation de modèles.

Oscillateurs et systèmes  
J. Dumas, J.Y. Savard, M. Têtu

Conception et réalisation d'étalons de fréquence atomiques: Masers à hydrogène, masers à rubidium, étalons atomiques passifs.

Etudes expérimentales: Pompes optiques. Relaxation. Effets des parois et des gaz tampons. Mesure de la stabilité de la fréquence dans le domaine du temps et des fréquences. Système d'accord automatique de la fréquence d'une horloge atomique. Effet de divers types d'asservissement de phase (PLL) sur la stabilité de fréquence d'un oscillateur à quartz. Asservissement de fréquence. Commande précise de température.

Etudes théoriques: Théorie des masers à pompe optique et à faisceau. Théorie générale du fonctionnement des étalons de fréquence. Optimisation des systèmes d'asservissement de phase et de fréquence utilisés dans les étalons de fréquence. Influence du bruit thermique sur les conditions d'oscillations.

Energie et haute tension  
I.B. Jordan, R. Saint-Arnaud, D.K. Tran, P. Viarouge

Phénomènes d'ionisation dans les gaz, les liquides et les solides et leurs applications dans les systèmes à haute tension.

Conduction et claquage des diélectriques.

Mécanisme d'amorce et caractéristiques des décharges partielles.

Stabilité des réseaux: préparation de programmes pour ordinateur, études expérimentales sur microréseau.

Etude des phénomènes transitoires et propagation d'ondes dans les lignes polyphasées à très haute tension.

Simulation digitale et analogique des réseaux électriques de grande puissance.

Transport d'énergie électrique à courant continu très haute tension. Etude des réseaux mixtes CC-CA.

Machines électriques alimentées par convertisseurs statiques (Electronique de puissance): contrôle automatique et régulation de vitesse des machines.

Autopilotage d'une machine synchrone sans capteur.

Machine asynchrone auto-pilotée alimentée en tension.

Contrôle et régulation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

Télécommunications  
D. Angers, R. Brousseau, G. Y. Delisle, R. Gagné, H.T. Huynh, M. Lecours, A. Pomerleau, B. Tousignant.

Traitement du signal et traitement de l'image.

Application des méthodes matricielles à la solution des problèmes d'antennes et d'hyperfréquences.

Imagerie spatiale et spectrale à l'aide de réseaux de capteurs. Etude des phénomènes de bruit dans les antennes de réception.

Localisation des émetteurs (radiogoniométrie).

Traitement adaptatif du signal à l'entrée des réseaux de capteurs.

Application des réseaux d'antennes à la formation des faisceaux multiples.

Analyse et synthèse de la parole.

Transmission dans les canaux perturbés par du bruit.

Etude des problèmes de propagation en milieu urbain.

Mesures quantitatives de la qualité d'une image de télévision.

Antennes adaptatives et réseaux à déphasage.

Mesures du bruit radio en hautes fréquences.

Radar hétérodyne pour la séparation du spectre Doppler.

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie électrique

Directeur: Jean Dumas

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie électrique

Responsable: Jean-Yves Savard

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès Sciences appliquées ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative de 3.5 sur 5.0 ou plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme dans une autre discipline peuvent également être admissibles à ce programme s'ils ont conservé une moyenne cumulative de 3.5 sur 5 ou plus, mais ils pourront, compte tenu de leur formation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de cours du premier cycle.

Les nouveaux étudiants peuvent être admis à ce programme aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir choisi son directeur de thèse au plus tard avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

Egalement, au plus tard à la fin de son premier trimestre d'inscription, l'étudiant doit remettre au Comité de l'Ecole des gradués une proposition de thèse de maîtrise approuvée par son directeur de thèse. Ce document doit définir le problème choisi, esquisser les études envisagées et faire ressortir la capacité du candidat de travailler de façon indépendante et responsable. Il sera ensuite entériné par le Comité de l'Ecole des gradués. Tout candidat qui ne satisfait pas à cette exigence dans le délai accordé devra se retirer du programme.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	33 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet, il pourra être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

Les cours gradués offerts au département sont les suivants:

NMC	Cr	Titre
GEL -60343	3	SYSTEMES LOGIQUES
GEL -60344	3	AUTOMATIQUE OPTIMALE
GEL -60345	3	SYSTEMES MULTIDIMENSIONNELS
GEL -60347	3	CALCUL HYBRIDE
GEL -60350	3	METHODES D'ETUDE DES RESEAUX A THT
GEL -60353	3	ETUDES PRATIQUES SUR LES ANTENNES
GEL -60355	3	ELECTROMAGNETISME

GEL -60356	3	PROBLEMES DE HAUTE TENSION
GEL -60359	3	MECANIQUE QUANTIQUE DE L'INGENIEUR I
GEL -60360	3	MECANIQUE QUANTIQUE DE L'INGENIEUR II
GEL -60362	3	THEORIE DE L'INFORMATION
GEL -60364	3	SIGNAUX ET BRUITS
GEL -62967	2	SEMINAIRES EN BIONIQUE
GEL -62930	2	SEMINAIRES SUR L'ELECTRONIQUE QUANTIQUE
GEL -60354	2	SEMINAIRES SUR LES TELECOMMUNICATIONS
GEL -62968	3	CONTROLE ELECTRONIQUE DES MACHINES ELECTRIQUES
GEL -62139	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62140	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62141	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)
GEL -62142	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE ELECTRIQUE)

Ces cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. En plus de ces cours, l'étudiant peut, avec l'approbation du Comité départemental, inscrire à son programme des cours du premier cycle.

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, incluant les trimestres d'été.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Dans le cas où la langue maternelle du candidat n'est pas le français, il peut être soumis à un examen de vérification de sa connaissance de la langue française à la fin de son premier trimestre d'inscription.

Les candidats devront démontrer leur aptitude à lire une seconde langue vivante liée à leur préoccupation de thèse, généralement l'anglais. La scolarité additionnelle requise pour satisfaire cette exigence sera comptabilisée dans le nombre total de crédits du programme.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent son inscription comme étudiant régulier.

Au moins 8 crédits des cours du programme doivent appartenir à la liste énumérée à l'item 11.

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note supérieure ou égale à B.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs et il n'y a pas de soutenance.

L'étudiant est cependant tenu de remettre un rapport trimestriel sur l'état de ses travaux au secrétaire du Comité départemental de l'École des gradués et il peut être invité à présenter ses résultats au cours de séminaires.

## 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Outre les programmes de bourses de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation de la province de Québec et celui du Conseil National de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie (CRSNG), certains organismes tels l'OTAN et le Commonwealth offrent un nombre limité de bourses aux candidats qui désirent entreprendre des études avancées en génie électrique. Certaines fondations et compagnies privées offrent également des bourses aux étudiants en sciences et génie et l'on retrouvera tous les détails en consultant la brochure «Aide financière - Bourses et prêts aux étudiants» publiée par le Service des bourses et de l'aide financière de l'Université Laval.

Un étudiant gradué ayant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu peut également recevoir une bourse versée à partir des fonds de recherche de son directeur de thèse ou du groupe auquel il appartient. Chaque candidature est examinée individuellement et elle est sujette à l'acceptation écrite du professeur concerné.

## 18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travailler à temps partiel comme assistants à l'enseignement, au cours des trimestres académiques, sont excellentes et quelques postes d'assistants à la recherche existent également. Dans certains cas particuliers, l'étudiant pourra se voir offrir la possibilité de travailler sur des projets ou contrats de recherche, autres que sa thèse, durant l'été.

D'une façon générale, l'étudiant inscrit à plein temps au programme de maîtrise et qui est boursier ne peut accepter un travail d'assistantat excédant dix heures par semaine.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout effectuées au sein des laboratoires ou groupes de recherche suivants:

- le laboratoire de bionique et d'instrumentation
- le laboratoire de recherche sur les oscillateurs et systèmes
- le groupe de recherche en énergie et haute tension
- le laboratoire de télécommunications.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les débouchés les plus importants se situent au niveau des activités de recherche et de développement de plusieurs grandes compagnies oeuvrant dans le secteur de la technologie et de centres de recherche privés. Selon la spécialisation choisie, les centres de recherche des gouvernements fédéral et provincial de même que plusieurs ministères tels les ministères des Communications, de la Défense et de l'Éducation offrent également d'excellentes opportunités.

L'enseignement aux niveaux secondaire et collégial est également un débouché intéressant pour plusieurs candidats.

**DOCTORAT****10 3.334.01****17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme permet à l'étudiant de poursuivre des études avancées et des recherches originales dans les diverses disciplines du génie électrique.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Le doctorat conduit principalement à des carrières de chercheurs dans les centres de recherche publics, para-publics et privés. A ce titre, les laboratoires du Conseil National de la Recherche, les Centres de Recherche pour la Défense, le Centre de Recherche en Communications, le CRIQ, l'INRS, l'IREQ et les Recherches Bell-Northern ne sont que quelques-uns des endroits où les détenteurs d'un doctorat peuvent faire carrière.

L'enseignement et la recherche au niveau universitaire fournissent également des débouchés intéressants aux gradués des cycles supérieurs.

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Génie électrique

Directeur: Jean Dumas

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Génie électrique

Responsable: Jean-Yves Savard

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès Sciences (génie électrique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Exceptionnellement, certains candidats peuvent être admis au doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Ils devront cependant se conformer aux règlements de l'École des gradués visant ce point.

Les nouveaux étudiants peuvent être admis à ce programme aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche avant la fin du 1er trimestre d'inscription.

Au plus tard à la fin de son deuxième trimestre d'inscription, l'étudiant doit remettre au Comité de l'École des gradués une proposition de thèse de doctorat approuvée par son directeur de thèse. C'est un document très important qui doit définir aussi complètement que possible le sujet choisi et décrire les travaux envisagés; il doit également démontrer le calibre du candidat, le niveau et l'envergure des problèmes qu'il se propose d'étudier. La proposition de thèse est ensuite entérinée par le Comité de l'École des gradués. Tout candidat qui ne satisfait pas à cette exigence dans le délai accordé devra se retirer du programme.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme  
Projet de recherche

9 crédits  
81 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il pourra être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Les 9 crédits de cours doivent être des cours gradués du programme, mais distincts de ceux obtenus pour la maîtrise. Ils peuvent appartenir exceptionnellement à un autre programme avec l'approbation du comité départemental.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats de la recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont au moins un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

# GÉNIE MÉCANIQUE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.336.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif de la maîtrise est de donner à l'étudiant des connaissances plus approfondies dans les sciences et les techniques reliées au génie mécanique et de l'initier à la recherche dans ce domaine.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### AERONAUTIQUE

E.J. Dickinson

Instrumentation et système de contrôle pour application en mécanique des fluides. Développement et construction de balances pariétales asservies.

Détermination du frottement par différentes méthodes dont des mesures directes avec balances asservies.

E.J. Dickinson et P. Viarouge de génie électrique

Études d'éoliennes, instrumentation et anémométrie associées.

N.D. Nguyen

Applications de l'anémomètre à laser aux mesures de vitesses, de turbulence et de concentration.

Décollement et recollement de la couche limite en présence d'un obstacle.

Phénomène aérothermique à l'intérieur d'une cavité.

Prédiction des fuites internes à l'intérieur des turbines hydrauliques.

Modélisation numérique de la turbulence par la méthode des éléments finis.

Mesures du frottement pariétal par la méthode polarographique.

D.V. Nguyen

Mesure des forces aérodynamiques sur les pales d'un rotor de type Darrieus.

Étude expérimentale du décrochage dynamique sur les pales d'un rotor de type Darrieus.

Exploration de la couche limite au voisinage immédiat d'un modérateur de turbulence.

Étude expérimentale d'une couche limite sur paroi rugueuse avec mesure directe de la traînée pariétale.

Écoulement turbulent derrière une marche.

C. Bourque

Étude du jet fontaine sous un avion à décollage vertical. Application d'éjecteurs à un véhicule à effet de sol.

#### CONSTRUCTION MECANIQUE

G. Tordion

Comportement dynamique des systèmes à engrenages cylindriques et coniques en fonction de leurs erreurs de fabrication et de montage.

Étude analogique des systèmes non-linéaires.

G. Bouillon

Métrologie des pièces mécaniques, étalons de mesure, instruments, etc.

F.W. Slingerland

Analyse et réduction du bruit des machines.

Transition poutre-plaque en régime vibratoire.

A. Cardou

Mécanique des solides toronnés (cables, conducteurs aériens).

Analyse des contraintes dans les éléments de machines (engrenages).

Optimisation des éléments et systèmes mécaniques.

Propriétés mécaniques des prothèses artérielles.

A. Cardou et L. Cloutier

Fatigue des conducteurs aériens.

L. Cloutier

Application de la CAO à l'étude de la cinématique des engrenages.

Analyse du contact, de la topographie et de la répartition des charges dans les dents d'engrenages spatiaux.

Analyse de la précision des engrenages spatiaux.

Méthode de fabrication d'engrenages coniques et hypoides.

Conception et optimisation d'équipements mécaniques.

Conception et optimisation d'un système d'appareillage stéréotaxique.

H. Netsch

Valves électromécaniques soumises à des signaux différents.

Détermination de la fonction de transfert pour une turbine hydraulique.

Étude de l'influence de la masse d'eau dans la conduite sur la stabilité.

Stabilité d'une boucle fermée: turbine - régulateur - charge.

Étude théorique commune aux divers types de turbomachines.

Calcul et tracé des roues à écoulement radial, radial-axial et axial.

Cavitation.

#### ENERGETIQUE

J. Odgers et D. Kretschmer

Processus de mélange des différents courants dans une chambre de combustion de turbine à gaz.

Refroidissement des chambres de combustion.

Modélage mathématique des chambres de combustion, des taux de réaction des mélanges, oxygène, azote, hydrocarbures. Pollution causée par la combustion.

Étude de nouveaux carburants.

Étude des flammes dans les tubes.

Combustion d'émulsions des hydrocarbures avec de l'eau.

G. Faucher et M.-A. Paradis

Comportement thermique des résidences.

Chauffage des serres.

Pompes thermiques eau-air.

Pompes thermiques assistées par l'énergie solaire.

Résistance thermique de murs constitués de cavités inclinées.

A. DeVriendt

Étude de la résistance de contact en régimes permanent et transitoire.

Étude des champs de température dans les ailettes en instationnaire et, ou avec des conditions aux limites non-linéaires.

Mesure du rayonnement thermique et des facteurs d'émission et de réflexion.

Optimisation d'un coeur-poumon artificiel.

Radiométrie à infrarouge et ses applications.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie mécanique

Directeur: N.D. Nguyen

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie mécanique

Responsable: Claude Bourque

## GÉNIE MÉCANIQUE

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (génie mécanique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit aussi avoir conservé une moyenne cumulative de 3.5 sur 5.0 ou plus au premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de la première inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine général de recherche dans lequel il entend se spécialiser. Le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
GMC -60365	2	THEORIE DE L'ELASTICITE	(F. Slingerland)
GMC -60366	2	DYNAMIQUE DES GAZ AVANCEE	(C. Bourque)
GMC -60367	2	TRANSFERT DE CHALEUR AVANCEE	(A. De Vriendt)
GMC -60369	2	CENTRALES THERMIQUES ET NUCLEAIRES	(A. De Vriendt)
GMC -60370	2	MESURE DES TEMPERATURES ET DES FLUX	(A. De Vriendt)
GMC -60371	2	ASSERVISSEMENTS MECANIQUES	(H. Netsch)
GMC -60373	1	SEMINAIRE DE GENIE MECANIQUE *	(Nguyen N. Dinh)
GMC -60374	2	DYNAMIQUE AVANCEE DES VIBRATIONS *	(F. Slingerland)
GMC -60375	2	ENGRENAGES	(L. Cloutier)
GMC -60376	2	LUBRIFICATION	(G. Tordion)
GMC -60378	3	AEROELASTICITE	(F. Slingerland)
GMC -60381	4	COMBUSTION	(J. Odgers)
GMC -60382	2	THEORIE MACROSCOPIQUE DE LA PLASTICITE	(A. Cardou)
GMC -61111	2	COUCHES LIMITEES *	(J. Dickinson)
GMC -61205	4	COMBUSTION AVANCEE	(J. Odgers)
GMC -63014	2	TURBOMACHINES	(H. Netsch)
GMC -62143	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)	
GMC -62144	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)	
GMC -62145	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)	
GMC -62146	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE MECANIQUE)	
GMC -63447	2	SIMULATION DES POMPES THERMIQUES	(G. Faucher, M.-A. Paradis)
GMC -63469	1	MECANIQUE DE LA RUPTURE	(A. Cardou)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Cette exigence de résidence ne peut être satisfaite par trimestres d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours du programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs et la note est établie par le Comité compétent à partir des notes attribuées par les examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études est bonne. Par contre, le candidat a une faible possibilité de trouver un travail d'été dans le domaine de ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles, mais il existe au Département de génie mécanique pour chaque domaine de recherche un ou des laboratoires qui encadrent l'étudiant dans la poursuite de ses travaux. Ce sont:

le laboratoire d'asservissement mécanique;  
le laboratoire de mécanique des fluides;  
le laboratoire de mécanique des machines;  
le laboratoire de métrologie industrielle;  
le laboratoire de transmission de la chaleur;  
le laboratoire de thermodynamique et combustion;  
le laboratoire d'énergies douces.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

La recherche pour le compte des organismes gouvernementaux et pour les industries spécialisées (aéronautique, turbines, etc.), et l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.336.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme a pour objectif de donner à l'étudiant des connaissances plus approfondies dans les sciences et les techniques reliées au génie mécanique et de le rendre apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Génie mécanique

Directeur: N.D. Nguyen

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Génie mécanique

Responsable: Claude Bourque

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (génie mécanique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une note égale ou supérieure à C pour l'ensemble de ses études de maîtrise.

Les candidats les plus brillants peuvent être admis au doctorat sans avoir terminé la maîtrise. Ils doivent cependant avoir complété les cours du programme de maîtrise et leur projet de recherche pour le doctorat doit se situer dans la continuité des travaux entrepris au cours des études de maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études de maîtrise dans une autre université que Laval sont admissibles s'ils ont conservé une moyenne convenable pour l'ensemble de leurs études de maîtrise. Chaque cas est étudié individuellement et le Comité peut toujours imposer une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Outre les cours de maîtrise (voir Maîtrise ci-dessus, no 11).

NMC	Cr	Titre	
GMC -62643	4	COMBUSTION II	(J. Odgers)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins quatre trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours du programme dans les huit trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui voit figurer des cours de premier cycle à son programme au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## GÉNIE RURAL

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.344.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise de génie rural a pour objectif de former des spécialistes dans l'un des quatre domaines de cette discipline, soit: les constructions rurales, le machinisme agricole, l'hydraulique agricole et le traitement des produits agricoles.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Contrôle de l'environnement dans les bâtisses d'élevage  
J. Choinière

Effet d'un milieu contrôlé sur la production des différentes espèces animales. Performance des systèmes de ventilation et de chauffage. Efficacité et durée des isolants utilisés en agriculture. Solution de problèmes en rapport avec la manutention, l'entreposage et le traitement des fumiers. Etudes économiques en rapport avec les constructions rurales et leur équipement.

Assainissement des sols et conservation des eaux  
R. Lagacé

Espacement et profondeur des drains dans les sols arables. Amélioration des méthodes de drainage souterrain. Techniques d'irrigation au Québec. Etudes hydrologiques en rapport avec les besoins des plantes. Egouttement et nivellement.

Amélioration des méthodes de culture et de récolte  
J.-M. Fortin et R. Boily

Préparation des sols. Pratiques culturales minimales au Québec. Traction des machines automotrices. Tassement. Systèmes de récolte et de manutention des fourrages. Machines pour la récolte des fruits et légumes.

Traitement des produits agricoles et électrification rurale  
D. Désilets et R. Boily

Régulation par ordinateur  
Automatisation des opérations d'alimentation. Séchage des grains. Simulation du séchage. Systèmes d'ensilage. Ségrégation des particules. Design assisté par ordinateur.

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Génie rural

Directeur: Denis Désilets

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Génie rural

Responsable: Denis Désilets

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (génie rural) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Le candidat doit de plus avoir maintenu une moyenne de 3.5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe au génie rural (génie chimique, génie mécanique, génie civil, etc.) sont également admissibles à ce programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire, compte tenu de leur préparation antérieure.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit être fixé sur son directeur de recherche et avoir précisé et fait approuver son sujet de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

L'étudiant doit, au moment de sa demande d'admission, indiquer le domaine dans lequel il entend faire son travail de recherche.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme  
Projet de recherche18 crédits  
42 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
GRR -60409	2	CONSTRUCTIONS RURALES III	(J.-A. Choinière)
GRR -60410	3	TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES	(R. Boily)
GRR -60411	2	SYSTEMES HYDRAULIQUES *	(R. Boily)
GRR -60412	3	INFILTRATION ET DRAINAGE *	(R. Lagacé)
GRR -60413	3	HYDROLOGIE AGRICOLE *	(R. Lagacé)
GRR -60415	3	MANUTENTION DES PRODUITS AGRICOLES	(D. Désilets)
GRR -60417	2	SEMINAIRE DE GENIE RURAL	(R. Boily)
GRR -60419	3	SECHAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES	(D. Désilets)
GRR -60420	3	ELECTRIFICATION RURALE AVANCEE *	(R. Boily)
GRR -60421	2	THEORIE DU CHOIX RATIONNEL EN MACHINISME AGRICOLE	(J.-M. Fortin)
GRR -61340	3	MACHINES DE RECOLTES	(R. Boily)
GRR -62733	1	CONFERENCES DE GENIE RURAL	(Equipe de professeurs)
GRR -62179	1	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)	
GRR -62180	2	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)	
GRR -62181	3	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)	
GRR -62182	4	SUJETS SPECIAUX (GENIE RURAL)	
GRR -63433	3	ANALYSE DES SYSTEMES AGRICOLES	(P. Savoie)

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres.

Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les six trimestres qui suivent son admission comme étudiant régulier (catégorie I).

L'étudiant dont le programme comporte des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire, doit faire des travaux spéciaux en rapport avec ces cours.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. En plus des cinq exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat devra déposer trois exemplaires supplémentaires au Département de génie rural qui gardera un exemplaire, en enverra un au Département de génie rural du Collège MacDonald et un au ministère de l'Agriculture du Québec.

La thèse est évaluée par trois examinateurs dont un est généralement un spécialiste de l'extérieur et la note finale est établie à partir des notes attribuées par les membres du jury.

Il n'y a pas de soutenance.

## 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Des bourses spéciales sont offertes par le ministère de l'Agriculture du Québec aux étudiants qui souhaitent s'inscrire à ce programme et y travailler comme assistant de recherche.

Les demandes se font avant le mois de février.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études sont bonnes.

De plus, l'étudiant a de bonnes possibilités de travail d'été dans le domaine de ses études à l'Université ou au ministère de l'Agriculture du Québec.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives.

Les étudiants qui ont choisi de faire leur travail de recherche dans le domaine ou champ d'études concernant l'assainissement des sols et la conservation des eaux, peuvent se joindre au groupe de la division des sols du ministère de l'Agriculture du Québec.

Ceux qui ont choisi de faire leur travail de recherche dans le domaine ou champ d'études concernant le traitement des produits agricoles (collecte sous-vide de la sève d'érable) ou soit les évaporateurs peuvent y travailler dans le cadre de la division de l'acériculture au ministère de l'Agriculture du Québec.

Ceux qui ont choisi de faire leur travail de recherche dans le domaine ou champ d'études concernant le traitement des produits agricoles (étude des systèmes d'ensilage), peuvent y travailler soit dans le cadre des ministères de l'Agriculture du Canada ou du Québec.

Enfin, les étudiants qui ont choisi de faire leur travail de recherche dans le domaine ou champ d'études concernant le contrôle de l'environnement dans les bâtisses d'élevage, peuvent y travailler dans le cadre du Département de zootechnie de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

#### **20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La fonction de «Génie conseil», le Ministère de l'Agriculture du Canada, l'enseignement et l'industrie, sont les principaux débouchés de ce programme.



## GÉODÉSIE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.361.01  
Type B: 12 2.361.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de faire acquérir au candidat une compétence particulière dans une des orientations de la géodésie, en s'assurant qu'il possède les connaissances essentielles dans cette discipline.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## Géodésie

P.-A. Gagnon, P. Gagnon, J. Jobin, J.-G. Leclerc, R. Sanchez, J.C. Usandivaras

Problèmes de géodésie mathématique et astronomique, compensations géodésiques, nivellement géodésique et géométrique, problèmes reliés aux systèmes de positionnement Doppler, techniques pour l'étude des mouvements de la croûte terrestre, étude du champ gravifique de la terre, étude de méthodes interférométriques reliées au système de positionnement GPS.

## Métrologie

J. Jobin

Techniques de calibrage de différents types d'instruments de mesure (ruban, théodolite, télémètre, etc.), système de mesure pour ligne de base, étalonnage par le principe d'interférométrie.

## Topométrie

J. Jobin, J. LeBrun

Études supérieures de topométrie, utilisation des données géodésiques dans le domaine de l'arpentage foncier.

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géodésie

Directeur: Gilles Ladouceur

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences géodésiques

Responsable: Gilles Ladouceur

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences ou ès sciences appliquées ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline peuvent être également admis à ce programme, mais ils se verront imposer une scolarité complémentaire, compte tenu de leur préparation antérieure. En général, on exige de plus que le candidat ait obtenu une moyenne égale ou supérieure à 70% pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat devrait normalement être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

Le programme complet d'études (voir article III.1.3 du Règlement des deuxième et troisième cycles) doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B.

Le cheminement normal est le type B.

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	40 crédits
	Essai	20 crédits
Type B:	Cours propres au programme	15 crédits
	Projet de recherche	45 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, celui-ci peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
TPG -60422	3	GEODESIE GEOMETRIQUE *	(R. Sanchez)
TPG -60424	3	COMPENSATIONS GEODESIQUES *	(P. Gagnon)
TPG -60425	3	PROJECTIONS CONFORMES DE L'ELLIPSOIDE *	(R. Sanchez)
TPG -60426	3	GEODESIE ASTRONOMIQUE II *	(R. Sanchez)
TPG -60427	3	GEODESIE GEOMETRIQUE PAR SATELLITES *	(P. Gagnon)
TPG -60428	3	CARTOGRAPHIE TOPOGRAPHIQUE	(M. Mainville)
TPG -60429	3	CARTOGRAPHIE SPECIALE ET THEMATIQUE	(R. St-Arnaud)
TPG -60430	1	SEMINAIRE EN GEODESIE - CARTOGRAPHIE *	(Un groupe de professeurs) (J. Jobin)
TPG -61567	3	METROLOGIE *	
TPG -62055	1	SUJETS SPECIAUX	
TPG -62056	2	SUJETS SPECIAUX	
TPG -62057	3	SUJETS SPECIAUX	
TPG -62058	4	SUJETS SPECIAUX	
TPG -61821	3	GEODESIE MATHEMATIQUE I *	(J.-G. Leclerc)
TPG -62535	3	GEODESIE MATHEMATIQUE II	(J.-G. Leclerc)
TPG -62846	3	GEODESIE PHYSIQUE	(J.-G. Leclerc)

Ce programme fait également appel aux cours du programme Photogrammétrie et télédétection ou à tout autre programme comportant des cours pertinents aux projets de recherche poursuivis.

Les cours TPG-60424, TPG-60430 sont obligatoires.

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études y compris par des trimestres d'été.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit normalement compléter les cours propres au programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

## Cheminement de type A

Les essais du programme sont évalués par deux examinateurs et la note finale est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur.

## Cheminement de type B

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée normalement par trois examinateurs. La note est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur. Il n'y a pas de soutenance.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne. Il en est ainsi de la possibilité qu'il a de trouver un emploi d'été dans le domaine des ses études.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant collectives qu'individuelles. L'étudiant, selon le domaine de spécialisation choisie, a la possibilité de poursuivre sa recherche dans le cadre du laboratoire de métrologie.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre les maisons d'enseignement, les organismes gouvernementaux et l'entreprise privée constituent les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

10 3.361.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de familiariser l'étudiant avec l'ensemble des connaissances de pointe de ce champ d'études, de développer sa capacité de recherche, de le rendre apte à contrôler des applications actuelles et à participer au développement en cours.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Géodésie

Directeur: Gilles Ladouceur

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Sciences géodésiques

Responsable: Gilles Ladouceur

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (géodésie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat devrait être normalement fixé sur le choix du directeur et du co-directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet (ou de résidence) qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si l'un des examinateurs est absent. Après la soutenance, le candidat est appelé à faire un exposé public sur le résultat de ses travaux. Cet exposé est fait en français à moins que le comité n'en décide autrement.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# GÉOGRAPHIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.501.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en géographie ont pour objectifs de former des géographes-chercheurs et de préparer à l'enseignement supérieur dans cette discipline.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les champs et domaines de recherches sont définis en fonction des centres d'intérêts retenus par le département.

#### Profil de géographie physique

Biogéographie - écologie  
(L. Filion, M. Jurdant)

Climatologie  
(A. Hufty, M. Thériault)

Géomorphologie et formations quaternaires  
(M. Allard, J.-C. Dionne, G. Tremblay)

Géomorphologie structurale  
(G. Ritchot)

#### Profil de géographie humaine

Géographie sociale et urbaine  
(P.Y. Denis, D. Louder, G. Ritchot, P. Villeneuve, L. Trotier)

Géographie économique  
(P. Bussièrès, R. De Koninck, F. Hulbert, J. Rouffignat)

Géographie culturelle  
(M. Bélanger, D. Louder, L. Bureau, E. Waddell, S. Courville)

Géographie historique  
(S. Courville)

Géographie politique  
(J. Bernier, R. De Koninck, F. Hulbert)

#### Profil de géographie globale et régionale

Aménagement  
(M. Bélanger, P. Clibbon, F. Hulbert, E. Waddell)

Problèmes de développement  
(J. Bernier, R. De Koninck, P.Y. Denis, J. Rouffignat, P. Villeneuve)

Problèmes nordiques  
(B. Robitaille)

#### Profil de méthodes et techniques géographiques

Cartographie thématique et automatique  
(J. Letarte, J. Raveneau)

Photo-interprétation et méthodes en géomorphologie  
(M. Allard, G. Tremblay, J.-C. Dionne)

Méthodes quantitatives et analyse spatiale  
(D. Louder, J. Raveneau, M. Thériault, P. Villeneuve)

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géographie

Directeur: Germain Tremblay

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géographie

Responsable: Germain Tremblay

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les étudiants qui sont détenteurs d'un Baccalauréat ès arts spécialisé en géographie ou d'un Baccalauréat ès arts avec majeure en géographie de l'Université Laval (à condition que la mineure soit pertinente au champ d'intérêt de l'étudiant) sont admissibles à la maîtrise s'ils ont conservé une note moyenne cumulative minimale de 3,8 sur 5. Le Comité tient compte également des lettres d'appréciation sollicitées par l'étudiant et de la progression de ses études tout au long de son programme de pre-

mier cycle. Si nécessaire, des cours supplémentaires de premier cycle peuvent être demandés à l'étudiant.

Les étudiants qui sont titulaires d'un diplôme en géographie équivalent à celui de Laval (un B.A. Honours en géographie, par exemple), sont admissibles à la maîtrise s'ils ont conservé une note moyenne cumulative équivalente à celle qui est exigée à l'Université Laval (3,0 sur 4).

Les étudiants qui détiennent un diplôme universitaire de premier cycle dans une autre discipline et qui ont la moyenne requise peuvent aussi être admis, mais en catégorie II: *étudiant régulier en stage probatoire*.

L'étudiant qui doit suivre des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire ou de pré-maîtrise doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant son admission, il est normal que le candidat reçoive l'accord d'un directeur de recherche éventuel, mais le choix définitif d'un directeur de recherche par le candidat n'est pas une exigence préalable d'admission à la maîtrise en géographie. Le choix d'un directeur de recherche est toujours sujet à ratification par le Comité d'admission et de supervision et doit être fait au plus tard avant la fin du deuxième trimestre.

L'étudiant n'est pas dans l'obligation de soumettre un sujet de recherche précis au moment de son admission. Cependant, l'étudiant doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de l'aviser en temps et lieu des possibilités d'encadrement. Le projet de recherche du candidat doit être déterminé et approuvé au plus tard avant la fin du deuxième trimestre.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 50 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	20 crédits
Projet de recherche	30 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de trois trimestres complets. La durée maximale du programme est de huit trimestres.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
GGR -60432	2	SEMINAIRE THESE DE MAITRISE *	
GGR -60435	3	COMPLEMENTS DE CLIMATOLOGIE I *	
GGR -60436	3	DENDROCHRONOLOGIE *	
GGR -60437	3	QUATERNAIRE: CARTES ET PHOTOS	
GGR -60440	3	PROBLEMES D'AMENAGEMENT REGIONAL I *	
GGR -60441	3	INVENTAIRE DU CAPITAL-NATURE *	
GGR -60442	3	CARTOGRAPHIE STATISTIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR *	
GGR -60443	3	COMMUNICATION CARTOGRAPHIQUE *	
GGR -60446	3	PROBLEMES REGIONAUX : PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	
GGR -60447	3	GEOGRAPHIE DES RESSOURCES *	
GGR -60448	3	GEOGRAPHIE SOCIALE URBAINE	
GGR -60449	3	METHODES QUANTITATIVES	
GGR -61188	3	GEOGRAPHIE CULTURELLE *	
GGR -61281	3	GEOGRAPHIE DE LA POPULATION *	
GGR -61437	3	PROBLEMES D'AMENAGEMENT REGIONAL II	
GGR -61438	3	GEOMORPHOLOGIE I *	
GGR -62063	1	SUJETS SPECIAUX (GEOGRAPHIE)	
GGR -62064	2	SUJETS SPECIAUX (GEOGRAPHIE)	
GGR -62065	3	SUJETS SPECIAUX (GEOGRAPHIE)	
GGR -62066	4	SUJETS SPECIAUX (GEOGRAPHIE)	
GGR -62593	3	GEOMORPHOLOGIE ET STRATIGRAPHIE DU QUATERNAIRE *	
GGR -62595	3	ESPACE URBAIN *	
GGR -62596	3	EPISTEMOLOGIE *	
GGR -62597	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE *	
GGR -62598	3	TRAVAUX PRATIQUES DE GEOMORPHOLOGIE ET QUATERNAIRE	
GGR -62599	3	STAGE EN TECHNIQUES CARTOGRAPHIQUES *	
GGR -62600	3	PHOTO-INTERPRETATION AVANCEE ET METHODES EN GEOMORPHOLOGIE *	
GGR -62689	3	PROBLEMES GEOPOLITIQUES	
GGR -62751	3	MODES DE PRODUCTION ET REGIONS	
GGR -62964	3	PROBLEMES NORDIQUES	
GGR -62965	3	PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT	
GGR -63150	3	GEOMORPHOLOGIE II *	
GGR -63237	3	GEOGRAPHIE HISTORIQUE	
GGR -63348	3	GEOGRAPHIE ECONOMIQUE	
GGR -63426	3	COMPLEMENTS DE CLIMATOLOGIE II	(A. Hufty)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à partir de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Durant le trimestre d'été il lui est toutefois possible de poursuivre sa recherche.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Dans tous les cas, les étudiants doivent faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise. Les étudiants qui ne peuvent faire preuve d'une connaissance suffisante d'une langue seconde (généralement l'anglais ou l'espagnol dans le cas d'un étudiant qui fait ses recherches sur l'Amérique latine) pourront se voir imposer des cours de langue. En principe, toutes les thèses présentées à l'École des gradués de l'Université Laval doivent être rédigées en français. Toutefois, le Comité d'admission et de supervision peut autoriser la présentation d'une thèse dans une langue autre que le français.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Le candidat doit compléter les cours du programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). À noter que l'étudiant ne peut s'inscrire qu'à un «sujet spécial» par session.

Les étudiants doivent prendre neuf (9) crédits de cours (les sujets spéciaux et les séminaires thèse de maîtrise exclus) parmi la liste des cours du programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Une fois le projet de thèse accepté, le candidat doit présenter deux séminaires devant son directeur de recherche et des professeurs et étudiants du département. Au cours de ces séminaires, le candidat expose l'état de sa recherche et doit répondre de façon satisfaisante aux questions qui lui sont posées.

Le premier séminaire doit avoir lieu au même trimestre que le dépôt et l'acceptation du sujet (2e trimestre d'inscription).

Le deuxième séminaire doit se faire dès que l'étudiant a obtenu de son directeur de recherche l'autorisation écrite de procéder à la dactylographie de sa thèse.

Le contenu et la procédure des séminaires sont décrits dans le fascicule départemental sur les études graduées.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Si le candidat se spécialise en cartographie, étant donné la nature de la discipline, la thèse peut prendre la forme de plusieurs travaux totalisant 30 crédits.

La thèse est soumise à un jury pour évaluation. Il n'y a pas de soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Entre autres, la Société canadienne d'hypothèque et de logement, le Service fédéral des parcs et la Société d'environnement atmosphérique du fédéral offrent des programmes de bourse spéciaux aux étudiants qui comptent se spécialiser en géographie.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Compte tenu des contraintes budgétaires, certains candidats pourront travailler à temps partiel comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement en cours d'études et il est aussi possible de trouver un emploi d'été dans la ligne de ses études si l'étudiant est de nationalité canadienne ou immigrant reçu.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont collectives et individuelles. Les groupes et laboratoires départementaux susceptibles d'encadrer les étudiants dans la poursuite de leurs travaux sont les suivants:

le laboratoire de géographie culturelle;  
le laboratoire de géomorphologie;  
le laboratoire de biogéographie;  
le laboratoire de climatologie;  
le laboratoire de cartographie;  
la cellule de géographie sociale et d'analyse spatiale (LASCAR);  
la cellule: espaces et inégalités spatiales (GREDDIN);  
le laboratoire de géographie historique;  
la cellule: études et recherches géographiques internationales (CERGI).

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les maisons d'enseignement, les entreprises privées et les organismes publics et semi-publics offrent les principaux débouchés aux étudiants qui sont titulaires d'un diplôme en géographie.

La maîtrise ès arts (géographie) débouche sur le marché du travail dans tous les secteurs où une telle formation est requise. Elle est un préalable au doctorat en géographie.

**DOCTORAT**

10 3.501.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de former des géographes-chercheurs, de préparer à l'enseignement universitaire en géographie et au marché du travail.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Géographie

Directeur: Germain Tremblay

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Géographie

Responsable: Germain Tremblay

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Les candidats qui sont détenteurs d'une Maîtrise ès arts (géographie) de l'Université Laval sont admissibles au doctorat.

Toutefois la maîtrise ne garantit pas l'admission, car on tient compte également des lettres d'appréciation sollicitées par l'étudiant et de la progression de ses études tout au long de son programme de deuxième cycle. Les candidats des autres universités qui peuvent faire preuve d'un diplôme équivalent sont également admissibles. Dans tous les cas, l'acceptation du candidat relève du Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat au doctorat doit d'abord discuter de son projet de recherche avec un professeur du Département de géographie. À défaut d'un plan de travail précis, le candidat doit au moins, en faisant sa demande d'admission, indiquer l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité d'admission et de supervision, le cas échéant, de lui conseiller un directeur qui soit un spécialiste du domaine choisi. Ce n'est que sur réception d'un rapport favorable de la part d'un professeur du Département que le Comité d'admission et de supervision peut autoriser l'inscription provisoire du sujet.

Le candidat devrait si possible rencontrer un ou des professeurs du département avant d'achever sa demande d'admission.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	18 crédits
Projet de recherche	72 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

La durée minimale d'un programme de troisième cycle est de six trimestres.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Outre les cours de maîtrise (voir maîtrise ci-dessus, no 11), à l'exclusion des cours séminaires thèse de maîtrise, sujets spéciaux, épistémologie et méthodologie de la recherche.

NMC	Cr	Titre
GGR -63160	3	LECTURES DIRIGÉES I
GGR -63161	3	LECTURES DIRIGÉES II
GGR -63162	3	LECTURES DIRIGÉES III
GGR -63163	3	LECTURES DIRIGÉES IV
GGR -63164	3	SEMINAIRE-CONFERENCE

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à partir de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Durant le trimestre d'été, il est toutefois possible de poursuivre sa recherche.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Une troisième langue pourrait être requise par le directeur de thèse ou le comité compétent dans certains domaines de recherche. Dans ce cas, le degré de connaissance doit être tel que le candidat

puisse effectuer des travaux bibliographiques à partir de cette troisième langue et traduire de façon convenable des textes géographiques courants.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Les cours suivis par les étudiants de doctorat (voir 11 ci-dessus) peuvent être les mêmes que ceux des étudiants de maîtrise à l'exclusion des séminaires thèse de maîtrise. Toutefois, l'étudiant au doctorat peut se prévaloir des cours de lectures dirigées et du séminaire-conférence.

Les étudiants doivent prendre neuf (9) crédits (les lectures dirigées exclues) parmi les cours du programme.

L'étudiant doit terminer les cours du programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Au cours du troisième trimestre, au plus tard, suivant sa première inscription, le candidat au doctorat devra présenter par écrit son projet de recherche. Celui-ci, ne dépassant pas trente pages, doit être contresigné par le directeur de recherche et soumis pour approbation au CAS. Le directeur de recherche et l'étudiant doivent suggérer trois noms pour la constitution du comité de direction de recherche, mais le CAS garde un droit de regard sur le choix des personnes désignées.

A la suite du dépôt du projet de recherche, un comité de direction de recherche de trois professeurs sera constitué. Après lecture du projet, ce comité se chargera de proposer au candidat trois thèmes d'exploration qui seront débattus lors du séminaire de doctorat (non crédité dans la scolarité). Ces thèmes devront correspondre au champ d'intérêt du candidat. La présentation du séminaire se fera au plus tard au cours du quatrième trimestre suivant la première inscription. Le séminaire doit se faire en deux parties: présentation des trois thèmes d'exploration et présentation du projet de recherche.

La forme de présentation des résultats de la recherche est la thèse. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

De plus, l'étudiant au doctorat peut profiter du Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# GÉOLOGIE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.215.01  
Type B: 12 2.215.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en géologie permet à l'étudiant d'acquies des connaissances générales avancées, d'approfondir un domaine particulier de la géologie ou du génie géologique, de s'initier à la recherche scientifique et d'acquies une préparation adéquate à la pratique professionnelle de la géologie.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### a) Géologie des Appalaches

P.-A. Bourque, R. Laurent, P. St-Julien, M.-A. Bérubé

Travaux qui se font dans le cadre d'un groupe de recherches, dans les domaines de la géologie structurale et de la tectonique, de la stratigraphie, de la sédimentologie, de la volcanologie et de la pétrographie ignée, métamorphique et sédimentaire.

#### b) Géologie de l'ingénieur

M.-A. Bérubé, J.-Y. Chagnon, P. Gélinas, J. Locat

Travaux exécutés dans le cadre d'un groupe de recherches, dans les domaines de l'hydrogéologie, de la minéralogie appliquée, de la géotechnique et de la géophysique appliquée aux problèmes de génie et d'environnement.

#### c) Des travaux de recherches sont aussi menés de façon individuelle, dans les domaines de:

la géologie économique: R. Assad  
la géochimie: L. Azzaria  
la minéralogie-cristallographie: R. Ledoux  
la biostratigraphie-paléontologie: J. Riva  
la géologie du Précambrien: M. Rocheleau  
la géophysique: M.K. Séguin

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géologie

Directeur: Pierre-André Bourque

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géologie

Responsable: Pierre-André Bourque

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (géologie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative (maximum 5 à l'Université Laval) de 3.5 ou son équivalent (70%) pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe à la géologie sont également admissibles à ce programme s'ils ont conservé une moyenne de 3.5 mais ils pourront, compte tenu de leur préparation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de cours du premier cycle. Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant dont le cheminement du programme est de type B doit être accepté par un directeur de recherche et avoir fait approuver son projet de recherche avant la fin du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	40 crédits
	Essais	20 crédits
Type B:	Cours propres au programme	20 crédits
	Projet de recherche	40 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
GLG -60450	4	ANALYSE STRUCTURALE DES TECTONITES	(P. St-Julien)
GLG -60451	3	MINÉRALOGIE DES ARGILES	(R. Ledoux)
GLG -60453	2	THÉORIE DU POTENTIEL	(M.-K. Séguin)
GLG -60456	4	MÉTALLOGÉNIE	(R. Assad)
GLG -60457	3	ÉTUDES EN EXPLORATION GÉOCHIMIQUE *	(L.-M. Azzaria)
GLG -60458	2	ÉTUDES SPÉCIALES I	
GLG -60459	2	SEMINAIRES	(Groupe de professeurs)
GLG -60463	3	GÉOLOGIE DES APPALACHES	(P. St-Julien)
GLG -60465	3	PÉTROLOGIE DES ROCHES IGNEES *	(R. Laurent)
GLG -60989	3	GÉOCHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT *	(L.-M. Azzaria)
GLG -60990	3	ÉTUDES SPÉCIALES II	
GLG -60991	4	ÉTUDES SPÉCIALES III	
GLG -61729	4	FACIES ET MILIEUX SÉDIMENTAIRES II - LES CARBONATES *	(P.-A. Bourque)
GLG -61862	2	PÉTROGRAPHIE DES CARBONATES	(P.-A. Bourque)
GLG -62147	1	SUJETS SPÉCIAUX (GÉOLOGIE)	
GLG -62148	2	SUJETS SPÉCIAUX (GÉOLOGIE)	
GLG -62149	3	SUJETS SPÉCIAUX (GÉOLOGIE)	
GLG -62150	4	SUJETS SPÉCIAUX (GÉOLOGIE)	
GLG -62609	3	PROPRIÉTÉS DES DÉPÔTS QUATÉRNAIRES	(P. Gélinas, J. Locat)
GLG -62610	3	EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES	(P. Gélinas)
GLG -62660	3	ÉCOGÉOLOGIE	(J.-Y. Chagnon)
GLG -62722	3	RESSOURCES MINÉRALES	(C. Carbonneau)
GLG -62723	2	MICROSCOPIE ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE A LA GÉOLOGIE *	(M.-A. Bérubé)
GLG -62726	3	GÉOPHYSIQUE APPLIQUÉE	(M.-K. Séguin)
GLG -62735	3	MINÉRALOGIE DÉTERMINATIVE	(R. Ledoux)
GLG -62798	3	FACIES ET MILIEUX SÉDIMENTAIRES I - GENERAL	(P.-A. Bourque, M. Rocheleau)
GLG -62922	3	GÉOLOGIE DE L'INGÉNIEUR - PROBLÈMES	(J.-Y. Chagnon)
GLG -63375	3	MINÉRALOGIE AVANCÉE	(R. Ledoux)
GLG -63400	2	GÉOLOGIE DE LA CEINTURE D'ABITIBI	(M. Rocheleau)
GLG -63431	3	GÉOCHIMIE DES EAUX SOUTERRAINES	(P.-J. Gélinas)
GLG -63455	2	SÉDIMENTOLOGIE DES CARBONATES ACTUELS	(P.-A. Bourque)
GLG -63454	3	FACIES ET MILIEUX SÉDIMENTAIRES III - LES TERRIGÈNES	(M. Rocheleau)
GLG -63457	3	GÉOCHIMIE DES ROCHES IGNEES	(R. Laurent)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres à compter de la première inscription. Aux fins de satisfaire à cette exigence, un seul trimestre d'été peut compter. La durée normale d'une maîtrise est fixée à deux ans avec un maximum de temps de résidence de six trimestres, compte fait des trimestres d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant admis à ce programme, que ce soit comme étudiant régulier ou comme étudiant en stage probatoire (catégorie II), doit compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription.

Le cours «Séminaires» GLG-60459, est obligatoire pour tous les étudiants du deuxième cycle en géologie et consiste en une présentation orale du sujet de la thèse ou de l'essai. Cette présentation, qui a pour but de permettre à l'étudiant de faire une mise au point préliminaire de son travail, doit être donnée avant la rédaction de la thèse ou de l'essai.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant dont le cheminement du programme est de type A doit présenter des essais pour un total de vingt crédits. Tout essai de sept crédits ou plus est évalué par deux examinateurs et la note est établie par le Comité à partir des notes attribuées par les membres du jury.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement de type B) est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs et la note est établie par le Comité à partir des notes attribuées par les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

Quant aux définitions, formats et autres modalités des thèses de maîtrise, le candidat suivra les recommandations du Comité des Thèses décrites dans «La thèse, guide de l'étudiant» (Ecole des gradués, Université Laval, 16 juin 1980).

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de géologie peuvent obtenir des bourses d'études auprès des organismes suivants:

Ministère de l'Éducation du Québec (Programme FCAC). La demande de bourse doit être faite en décembre.

Conseil de Recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. La demande de bourse doit être faite en novembre.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant a une bonne possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études. Seuls les étudiants «en résidence» (voir 12, ci-haut) peuvent obtenir des postes d'auxiliaires à l'enseignement ou à la recherche.

La durée de résidence avec allocation de bureau et accès aux postes d'auxiliaires à l'enseignement est fixée à deux ans pour les étudiants en maîtrise. En de très rares occasions, sur recommandation du directeur de thèse, cette durée peut être prolongée dans le cas d'étudiants dont la progression est jugée satisfaisante par le Comité d'admission et de supervision.

Les compagnies minières et pétrolières ainsi que les gouvernements fédéral et provincial offrent une forte possibilité d'emplois d'été dans le domaine des études du candidat.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

L'étudiant a la possibilité de s'intégrer dans l'un ou l'autre des deux groupes de recherches oeuvrant au département de géologie: le groupe de recherches en géologie des Appalaches et le groupe de recherches en géologie de l'ingénieur. Il a aussi la possibilité de participer à des projets conjoints avec l'Institut national de la Recherche scientifique - Géoresources.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre l'enseignement, les industries minières et pétrolières, les services gouvernementaux et les services d'ingénieurs conseils constituent les principaux débouchés à ce programme.

## DOCTORAT

**10 3.215.01**

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat en géologie est largement axé sur des activités de recherche et permet une spécialisation avancée dans divers domaines de la géologie fondamentale ou appliquée. Il vise:

- à rendre l'étudiant apte à élaborer et mettre sur pied des projets de recherche originale;
- à le rendre autonome dans la conduite de ces projets;
- à lui permettre d'exceller dans des activités professionnelles de recherche et/ou d'enseignement universitaire.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les domaines de recherche sont les mêmes que ceux de la Maîtrise ci-dessus, no 2

### 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Géologie

Directeur: Pierre-André Bourque

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Géologie

Responsable: Pierre-André Bourque

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise ès sciences ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, le candidat doit posséder un dossier académique au dessus de la moyenne et avoir montré des aptitudes à conduire une recherche originale. Il doit normalement posséder une formation en géologie ou en génie géologique, mais toute autre formation pertinente à son travail de recherche peut être considérée.

Exceptionnellement, un étudiant inscrit dans un programme de maîtrise peut, sans compléter la maîtrise, être admis dans un programme de doctorat, à condition d'avoir passé au moins trois trimestres complets dans un programme de maîtrise, d'avoir acquis les crédits de cours de la maîtrise et montrer qu'il possède les qualités nécessaires à l'admission au programme de doctorat.

Le comité d'admission et de supervision du département de géologie demande normalement à un étudiant désireux de s'inscrire dans un programme de doctorat après avoir complété un B.Sc. et M.Sc. dans ce même département, qu'il ait passé un minimum d'un trimestre dans une autre université ou centre de recherche.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le nom du directeur qui a accepté de diriger sa recherche. S'il est admis, il se verra attribuer un comité-conseil de trois ou quatre personnes chargées d'encadrer ses travaux.

Avant la fin du troisième trimestre d'inscription, l'étudiant doit soumettre au comité d'admission et de supervision, par écrit, une proposition de recherche définissant bien son projet.

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Projet de recherche	82 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Les crédits du programme sont normalement répartis sur six trimestres, à raison de 15 crédits par trimestre. Ce programme ne peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins six trimestres (sans être obligatoire l'inscription au trimestre d'été est admise) à compter de la première inscription. Cette période définit le temps minimal de résidence.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit dans un programme de doctorat doit se présenter à un examen de doctorat, avant la fin du troisième trimestre, à compter de la première inscription. Les règles régissant cet examen peu-

vent être obtenues auprès du directeur des programmes de deuxième et troisième cycles du département de géologie.

#### **15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Se référer au document de l'École des gradués «La thèse, règles et procédures».

#### **17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

#### **18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

Un étudiant gradué inscrit au doctorat, et ayant complété avec succès les examens cités au point 14, peut à l'occasion être chargé de cours. Il peut remplacer temporairement un professeur ou être responsable d'un chapitre d'un cours sous la supervision d'un professeur.

La durée de résidence avec allocation de bureau et accès aux postes d'auxiliaires à l'enseignement est fixée à trois ans pour les étudiants au doctorat. Sur recommandation du directeur de thèse, cette durée peut être prolongée dans le cas d'étudiants dont la progression est jugée satisfaisante par le Comité d'admission et de supervision.

#### **19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

#### **20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20



# HISTOIRE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.511.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en histoire ont pour objectifs généraux à la fois l'apprentissage de méthodes de recherche, l'élargissement et l'approfondissement des champs de connaissances, et enfin l'échange de méthodes et de connaissances.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Histoire ancienne

- a) Grecque: Léopold Migeotte
- b) Romaine: Jean Bernier et Ella Hermon

#### Histoire de l'Europe

- a) Haut moyen âge  
Histoire religieuse et culturelle: Joseph-Claude Poulin
- b) Bas moyen âge  
Histoire sociale et économique: Rodrigue Lavoie
- c) Période moderne  
Histoire sociale de la France: André Sanfaçon  
Histoire religieuse et culturelle de l'Europe: Claire Dolan  
Histoire socio-économique de l'Europe (pays autres que la France): Bogumil Jewsiewicki
- d) Période contemporaine  
France  
Histoire économique et sociale: Jacques Dagneau  
Histoire sociale (XIXe siècle): Christine Piette  
Angleterre: Barrie M. Ratcliffe  
Histoire de la Presse: Elzéar Lavoie

#### Canada-Québec

- a) Nouvelle-France  
Histoire sociale et économique: Jacques Mathieu  
Histoire politique: Yves Zoltvany
- b) Le XIXe siècle  
De 1760 à 1867  
Histoire socio-culturelle et la ville de la région de Québec: Claude Galarneau  
De 1840 à 1896  
Histoire culturelle et religieuse: Philippe Sylvain  
De 1867 à 1900  
Histoire culturelle et religieuse: Nive Voisine  
Histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin  
Histoire économique et administrative: Marc Vallières  
Etude de la Presse et des moyens de communications: Elzéar Lavoie
- c) Le XXe siècle  
De 1890 à 1930, Histoire politique: Réal Bélanger  
De 1929 à nos jours, Histoire politique et culturelle: Richard Jones  
Histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin  
Histoire économique et administrative: Marc Vallières  
Etude de la Presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie

#### Histoire des Amériques

- a) Les Etats-Unis  
Les colonies américaines: Yves Zoltvany  
Les Franco-Américains: Yves Roby
- b) L'Amérique Latine.  
Marie Lapointe

#### Histoire d'Afrique

L'Afrique subsaharienne du XIXe siècle à la décolonisation et l'Afrique centrale aux XIXe et XXe siècles: Bogumil Jewsiewicki

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Histoire  
Directeur: Luc Noppen

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: histoire

Responsable: Marc Vallières

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont détenteurs d'un Baccalauréat ès arts spécialisé en histoire, ou d'un Baccalauréat ès arts avec majeure en histoire. Les candidats dont la mineure est en langues ou en pédagogie devront effectuer une scolarité d'appoint pouvant aller jusqu'à trente crédits de premier cycle selon l'évaluation que le sous-comité fera de leur dossier.

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5. Le sous-comité compétent se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Les étudiants qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités et qui sont titulaires d'un baccalauréat spécialisé ou avec majeure (60 crédits) en histoire équivalent à celui de Laval sont admissibles à la maîtrise.

Conditions d'admission des candidats du Canada anglais:

- B.A. with Honours (histoire): scolarité régulière de maîtrise;
- B.A. with Honours (autre discipline): un an de prémaîtrise;
- B.A. with Major (histoire): un an de prémaîtrise;
- B.A. with Major (autre discipline) (ces candidats doivent justifier d'une formation équivalente à une majeure en histoire au premier cycle)
- B.A. General;

Les candidats possédant un baccalauréat spécialisé dans une discipline autre que l'histoire sont également admissibles à la maîtrise à condition d'effectuer une scolarité d'appoint pouvant aller jusqu'à trente crédits au niveau du premier cycle. Les candidats titulaires d'un baccalauréat général ou avec majeure dans une autre discipline que l'histoire doivent justifier d'une formation équivalente à une majeure en histoire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur du Département d'histoire a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du département avant de faire sa demande d'admission. Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du Département spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au Directeur du programme en lui précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une inscription de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- a) titre au moins provisoire de la thèse;
- b) délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- c) hypothèse de travail, si elle est connue;
- d) preuve de l'intérêt du sujet et état de la question;
- e) indication des principales sources à exploiter;
- f) éventuellement, une première ébauche de plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de thèse pressenti.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	30 crédits

Les 18 crédits de cours consistent en trois séminaires de six crédits chacun, à choisir dans deux périodes historiques différentes.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
HST -61381	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE II	(E. Lavoie)
HST -60473	6	HISTOIRE MIEVEALE I *	(J.-C. Poulin)
HST -61714	6	HISTOIRE MIEVEALE II	(R. Lavoie)
HST -60481	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE I	(C. Dolan)
HST -61379	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE II	(A. Sanfaçon)
HST -62816	6	HISTOIRE MODERNE DE L'EUROPE III	(B. Jewsiewicki)
HST -60474	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE I	(C. Piette)
HST -61805	6	HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'EUROPE III	(J. Dagneau)
HST -60475	6	HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE I *	(J. Mathieu)
HST -61716	6	HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE II *	(Y. Zoltvany)

HST -60469	6	HISTOIRE SOCIO-CULTURELLE DU QUEBEC (1760-1867) *	(C. Galarnreau)
HST -61378	6	HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DU CANADA (1760-1867) *	
HST -60468	6	HISTOIRE DE L'EGLISE AU QUEBEC (1867-1896) *	(N. Voisine)
HST -60476	6	HISTOIRE DU QUEBEC XIXe - XXe SIECLES	(J. Hamelin)
HST -61376	6	HISTOIRE POLITIQUE DU CANADA (1890-1929) *	(R. Bélanger)
HST -61377	6	HISTOIRE POLITIQUE DU QUEBEC (depuis 1930) *	(R. Jones)
HST -61712	6	HISTOIRE DES AMERIQUES I	(Y. Roby)
HST -61713	6	HISTOIRE DES AMERIQUES II	(M. Lapointe)
HST -61380	6	EPIGRAPHIE GRECQUE *	(L. Migeotte)
HST -61990	6	HISTOIRE SOCIO-ECONOMIQUE DU CANADA, XIX-XXe SIECLES	(M. Vallières)
HST -62788	6	PROJET DE THESE	
HST -62067	1	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)	
HST -62068	2	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)	
HST -62069	3	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)	
HST -62070	4	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)	
HST -62327	5	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)	
HST -62328	6	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE)	

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit souhaitable que l'étudiant fasse une partie de ses études à temps complet, le programme n'a pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent toutefois se rappeler qu'ils sont tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante liée à leurs préoccupations de thèse (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres (étés compris) qui suivent sa première inscription, comme étudiant régulier (catégorie I) et les étaler sur deux trimestres au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire ou de prémaîtrise doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cet exercice de recherche personnelle a en moyenne 130 pages dactylographiées.

### Modalités de la lecture préalable:

Au moment où le candidat a terminé la rédaction de sa thèse, il en remet le manuscrit à son directeur. Le directeur, après l'avoir lue, le remet à un collègue dont il a fait approuver le choix par le Comité compétent de l'École des gradués. Ce collègue, qui est généralement spécialiste de la même discipline que le directeur, procède alors à la «lecture préalable» et fait rapport au directeur de thèse. Ce n'est qu'après cette étape que le candidat peut obtenir de son directeur, dont la responsabilité reste entière sur tous les aspects de la thèse, l'autorisation de faire dactylographier sa thèse, après avoir apporté à son texte, le cas échéant, les corrections demandées. Cette phase de lecture préalable dure environ un mois.

Dans le cas où le candidat a un co-directeur de thèse, il doit remettre un exemplaire de sa thèse au Département en plus des sept exemplaires exigés par l'École des gradués. La thèse est évaluée par trois examinateurs dont l'un peut être un spécialiste de l'extérieur.

## 16. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre à chaque année aux étudiants avancés à temps complet quelques postes d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du Département offrent quelques postes d'auxiliaires de recherche.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. L'étudiant a toutefois la possibilité de s'intégrer dans des unités de recherche, comme le Laboratoire d'histoire religieuse ou le groupe de recherche en histoire socio-culturelle du Québec.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement ainsi que la recherche au sein d'organismes spécialisés sont les principaux débouchés de ce programme.

## DOCTORAT

10 3.511.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de doctorat se distinguent de celles de la maîtrise par une plus grande autonomie du chercheur qui se traduit dans une méthode plus personnelle, par une contribution originale au savoir et, enfin, par une ouverture plus grande au travail interdisciplinaire.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### A) Histoire ancienne

- a) Grecque: Léopold Migeotte
- b) Romaine: Jean Bernier et Ella Hermon

#### B) Histoire de l'Europe

- a) Haut moyen âge  
Histoire religieuse et culturelle: Joseph-Claude Poulin

- b) Bas moyen âge  
Histoire sociale et économique: Rodrigue Lavoie

- c) Période moderne  
Histoire sociale de la France: André Sanaçon  
Histoire économique de l'Europe (pays autres que la France): Bogumil Jewsiewicki  
Histoire religieuse et socioculturelle en France au XVIe siècle: Claire Dolan

- d) Période contemporaine  
France

- Histoire économique et sociale: Jacques Dagneau
- Histoire sociale (XIXe siècle): Christine Piette
- Angleterre: Barrie M. Ratcliffe
- Histoire de la presse: Elzéar Lavoie

#### C) Canada-Québec

- a) Nouvelle-France  
Histoire sociale et économique: Jacques Mathieu  
Histoire politique: Yves Zoltvany

- b) Le XIXe siècle  
De 1760 à 1867  
Histoire socio-culturelle et la ville et la région de Québec: Claude Galarnreau  
De 1840 à 1900

- Histoire culturelle et religieuse: Philippe Sylvain
- Histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin
- Histoire économique et administrative: Marc Vallières
- De 1867 à 1900:  
Histoire culturelle: N. Voisine  
Etude de la presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie

- c) Le XXe siècle  
De 1896 à 1929, histoire politique: Réal Bélanger  
De 1930 à nos jours, histoire politique et culturelle: Richard Jones  
Histoire sociale et religieuse: Jean Hamelin  
Histoire économique et administrative: Marc Vallières  
Etude de la presse et des moyens de communication: Elzéar Lavoie

- d) Architecture du Québec  
a) Architecture XIXe et XXe siècles: Claude Bergeron  
b) Architecture ancienne du Québec: Luc Noppen

#### D) Histoire des Amériques

- a) Les Etats-Unis  
Les colonies américaines: Yves Zoltvany  
Les Franco-Américains: Yves Roby

- b) L'Amérique latine  
Le Mexique: Marie Lapointe

#### E) L'Afrique

- Afrique centrale aux XIXe et XXe siècles: Bogumil Jewsiewicki

#### F) Art du Québec

- a) Architecture de l'époque moderne et contemporaine  
Claude Bergeron et Luc Noppen

- b) Art de l'époque moderne et contemporaine  
John R. Porter (des origines au début du XXe siècle)

## 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Histoire

Directeur: Luc Noppen

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: histoire

Responsable: Marc Vallières

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès arts (histoire) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Dans le cas du doctorat dans le champ de l'architecture du Québec, la maîtrise en histoire de l'art ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission.

Le candidat doit en plus avoir obtenu pour sa maîtrise sa scolarité complémentaire ou ses études pré-doctorales une moyenne égale ou supérieure à 3.5.

Les titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline que l'histoire doivent pouvoir justifier d'une connaissance équivalente à 42 crédits d'histoire pour être admissibles au doctorat.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	75 crédits

Les cours propres au programme comprennent un projet de scolarité de 9 crédits et un séminaire de méthodologie de 6 crédits.

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

NMC	Cr	Titre
HST -61283	6	SEMINAIRE DE DOCTORAT

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cette contribution originale à la discipline a en moyenne 500 pages dactylographiées. Il y a lecture préalable. (Pour les modalités de cette dernière, voir Maîtrise ci-dessus, no 15). Dans le cas où le candidat a un co-directeur de thèse, il doit remettre un exemplaire supplémentaire de sa thèse. La thèse est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est de l'extérieur de l'Université.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# HISTOIRE DE L'ART

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.105.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Au niveau de la maîtrise, les études en histoire de l'art se veulent assez souples et étendues pour permettre de former divers spécialistes aptes à diffuser et à faire progresser la connaissance de l'art.

L'étudiant y approfondira ses connaissances de l'art, en même temps qu'il se familiarisera avec les méthodes de travail propres au domaine de recherche qu'il aura choisi. L'approche de l'oeuvre d'art et des phénomènes artistiques sera principalement historique, analytique et critique.

Dans ses études et ses travaux de recherche, l'étudiant s'appuiera autant que possible, et selon les sujets, sur l'étude directe des objets d'art et des sources premières. Il devra simultanément se familiariser avec les problèmes que ces oeuvres posent: leur commande, leur lieu d'exécution, leur historique, leur contexte politico-socio-culturel et, le cas échéant, les différentes hypothèses déjà formulées à leur propos. L'étudiant sera enfin appelé à approfondir les théories artistiques relatives à la discipline et, plus spécifiquement, celles qui sont en étroite relation avec son domaine de recherche.

Par sa thèse en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode (recherche, interprétation et rédaction) et qu'il a acquis une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### A. Art de l'Antiquité

Equipe d'archéologie classique

#### B. Art de l'Europe

a) Art et architecture du moyen âge.  
Roland Sanfaçon et Jean-Guy Violette

b) Architecture de l'époque moderne et contemporaine  
Claude Bergeron

c) Art de l'époque moderne et contemporaine  
Marie-Nicole Boisclair (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)  
David Karel (du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1945)

#### C. Art de l'Amérique de Nord (excepté le Québec)

a) Architecture de l'époque moderne et contemporaine  
Claude Bergeron et Luc Noppen

b) Art de l'époque moderne et contemporaine (jusqu'en 1945)  
David Karel

#### D. Art du Québec

a) Architecture de l'époque moderne et contemporaine  
Claude Bergeron et Luc Noppen

b) Art de l'époque moderne et contemporaine  
John R. Porter (des origines au début du XX<sup>e</sup> siècle).

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Histoire de l'art

Directeur: Luc Noppen

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Histoire: histoire de l'art

Responsable: Roland Sanfaçon

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un Baccalauréat ès arts spécialisé en histoire de l'art, ou d'un Baccalauréat ès arts avec majeure (60 crédits) en histoire de l'art, sont admissibles à la maîtrise. De plus les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5. Le Comité d'admission et de supervision se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient manifesté une progression marquée au cours de leur précédent cycle d'études.

Pour les étudiants qui ont un baccalauréat dans une ou des disciplines du secteur des sciences humaines autres que l'histoire de l'art, on exigera comme stage probatoire à la maîtrise, 30 crédits dans le programme d'histoire de l'art du premier cycle et en particulier les cours obligatoires de la majeure ou leurs équivalents. Ce nombre de crédits pourra être réduit en tenant compte de la pertinence des cours précédemment suivis, du projet de recherche et de la qualité du dossier.

Pour les étudiants qui ont un baccalauréat comprenant une mineure en histoire de l'art, on exigera 15 crédits. Dans ce cas, on appliquera les mêmes règles de réduction éventuelle du stage probatoire, mais en ne considérant que les cours du baccalauréat n'entrant pas dans la mineure d'histoire de l'art.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités doivent pouvoir justifier d'une formation comparable.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été:

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Un candidat ne peut être admis à la maîtrise que si un professeur du département a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du département avant de faire sa demande d'admission. Le candidat de l'extérieur qui ne connaît aucun professeur du département spécialiste du domaine dans lequel il veut faire ses études de maîtrise doit, avant de faire sa demande d'admission, s'adresser au directeur du programme en lui précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel.

Le candidat qui demande son admission à la maîtrise doit accompagner cette demande d'une description de son projet de recherche. Autant que possible, ce plan de travail comprendra les éléments suivants:

- titre au moins provisoire de la thèse;
- délimitation du sujet, dans l'espace et le temps;
- hypothèse de travail, si elle est connue;
- preuve de l'intérêt du sujet et état de question;
- indication des principales sources à exploiter;
- éventuellement, une première ébauche du plan.

Ce document devra au préalable être contresigné par le directeur de thèse pressenti.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits-répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	30 crédits

Le programme de scolarité comprend trois types d'exercices:

Le cours Projet de thèse, de 6 crédits (obligatoire)

Un séminaire, de 6 crédits, à choisir parmi les cours du programme

Un second séminaire, de 6 crédits, ou encore un projet étudiant.

En aucun cas, un étudiant ne pourra compléter plus de 12 crédits sous la direction d'un même professeur (incluant le projet de thèse).

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
HAR -61596	6	ART DU PASSE I	(L. Noppen)
HAR -60478	6	ART DU PASSE II	(R. Sanfaçon)
HAR -61719	6	ART DU PASSE III	(D. Karel)
HAR -61375	6	ART DU XX <sup>e</sup> SIECLE I	(C. Bergeron)
HAR -61597	6	ART DU XX <sup>e</sup> SIECLE II	
HAR -62321	1	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)	
HAR -62322	2	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)	
HAR -62323	3	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)	
HAR -62324	4	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)	
HAR -62325	5	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)	
HAR -62326	6	SUJETS SPECIAUX (HISTOIRE DE L'ART)	
HAR -62909	6	ART DU PASSE IV	(M.-N. Boisclair)
HAR -63132	6	PROJET DE THESE	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit souhaitable que l'étudiant fasse une partie de ses études à temps complet, le programme n'a pas d'exigences précises à ce sujet. Les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent toutefois se rappeler qu'ils sont généralement tenus de s'inscrire à temps complet durant la période de validité de leur bourse.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les candidats doivent justifier de leur aptitude à lire une seconde langue vivante liée à leurs préoccupations de thèse (généralement l'anglais), lors d'un examen obligatoire au début de leur scolarité; ils pourront se voir imposer des cours de langue comme scolarité complémentaire.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres (étés compris) qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I) et les étaler sur deux trimestres au moins.

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire ou de pré-maîtrise doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse; cet exercice de recherche personnelle comporte entre 80 et 120 pages dactylographiées.

#### Modalités de la lecture préalable

Pour les modalités de la lecture préalable, voir HISTOIRE, Maîtrise, no 15.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département d'histoire offre, à chaque année, aux étudiants avancés à temps complet, quelques postes d'auxiliaires d'enseignement et de recherche à temps partiel; de plus, certains projets de recherche des professeurs du Département offrent quelques postes d'auxiliaires de recherche.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Plusieurs professeurs ont mis sur pied des projets de recherche impliquant des équipes de professeurs et d'étudiants. Il est loisible à l'étudiant à la maîtrise de s'intégrer à ces équipes ou de mener sa recherche de façon strictement individuelle.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre les maisons d'enseignement, les organismes gouvernementaux et les musées constituent les principaux débouchés de ce programme.

# INFORMATIQUE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.326.01  
Type B: 12 2.326.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise en informatique ont pour but de former des spécialistes en informatique de gestion et en informatique technique. Les études devraient permettre à ces personnes d'élaborer des projets, de prendre charge de systèmes informatiques, de diriger des équipes d'analystes et de programmeurs et de collaborer avec des responsables de d'autres secteurs pour le développement de systèmes. Le programme de type B permet à l'étudiant d'effectuer des recherches dans le domaine de l'informatique.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les étudiants pourront approfondir leurs connaissances dans plusieurs domaines en participant, dans le cadre de leur essai, aux activités de recherche des professeurs:

Gestion de l'informatique: P. Ardouin et L. Locong

Digigraphie: E. Bulman, C.R. Lamontagne, L. Locong et C. Dupuis

Informatique répartie: M. Finley, G. Simian et T. Vo-Dai

Conception de bases de données: A. Gamache et E. Bulman

Logiciel: J. Bergeron, A. Mili, P. L'Ecuyer et C. Dupuis

Réseaux informatiques: T. Vo-Dai et M. Finley

Simulation et modélisation: T. Vo-Dai, P. L'Ecuyer et C. Dupuis

Systèmes de dépistage de l'information: L. Locong et A. Gamache

Systèmes de gestion de bases de données: A. Gamache et B. Moulin

Télématique: M. Finley et T. Vo-Dai

Technologie pédagogique: R. Caillibot et M. Dupras

Bureautique et systèmes d'informations de gestion: L. Locong, P. Ardouin, A. Gamache, B. Moulin et G. Simian

Intelligence artificielle et systèmes experts: B. Moulin, M. Finley et M.D. Bui

Recherche opérationnelle: P. L'Ecuyer, L. Robichaud, T. Vo-Dai et C. Dupuis

Langage APL: L. Robichaud et G. Simian

L'ordinateur dans l'usine: M.D. Bui et L. Locong

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Informatique

Directeur: Lam Locong

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Informatique

Responsable: Lam Locong

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat ès sciences (informatique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de premier cycle pourra être imposée suivant la préparation antérieure du candidat.

Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative de 3.5 sur 5 ou plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle. Ceci constitue un critère minimal d'admission.

Les nouveaux étudiants peuvent être admis à ce programme aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'essai est un travail exécuté par l'étudiant sous la direction d'un professeur, dans un domaine particulier de l'informatique. Ce travail peut revêtir plusieurs formes: stage pratique dans une entreprise, approfondissement d'un domaine spécialisé de l'informatique, etc. Dans tous les cas, l'étudiant présente un mémoire rédigé selon les normes prévues pour les thèses présentées à l'École des gradués. Le projet doit être au préalable approuvé par le Comité d'admission et de supervision. Le projet de recherche doit être approuvé par le Comité d'admission et de supervision au plus tard à la fin du premier trimestre. Il donne lieu à la rédaction d'une thèse.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	30 crédits
	Essai	18 crédits
Type B:	Cours propres au programme	18 crédits
	Projet de recherche	30 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

La durée normale est de quatre trimestres complets. L'étudiant, s'il le désire, peut s'inscrire à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
<b>LISTE 1 (L1)</b>			
IFT -61796	4	BASE DE DONNEES II *	(A. Gamache, B. Moulin)
IFT -61797	3	GESTION DES PROJETS EN INFORMATIQUE	(P. Ardouin)
IFT -61870	4	TELEINFORMATIQUE	(T. Vo-Dai)
IFT -61871	3	SEMINAIRE EN INFORMATIQUE *	(L. Locong)
<b>LISTE 2 (L2)</b>			
IFT -61872	4	GESTION DE L'INFORMATIQUE	(P. Ardouin)
IFT -61874	3	TRAITEMENT GRAPHIQUE	(R. Lamontagne)
IFT -61875	4	THEORIE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION	(T. Vo-Dai)
IFT -61878	4	LANGAGES FORMELS ET ANALYSE SYNTAXIQUE	(J. Bergeron)
IFT -61881	3	SECURITE DES SYSTEMES	(E. Bulman)
IFT -61882	4	Eval. de la performance des syst. informatiques *	(T. Vo-Dai)
IFT -61888	3	L'INFORMATIQUE ET LA SOCIETE	(L. Locong, P. Ardouin)
IFT -62336	1	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62337	2	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62338	3	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62379	4	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62870	3	INFORMATIQUE THEORIQUE	(R. Caillibot, J. Bergeron, M. Finley)
IFT -62912	3	METHODOLOGIE DE CONCEPTION DU LOGICIEL	(M. Dupras, A. Mili)
IFT -62913	3	SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION	(B. Moulin)
IFT -63271	3	LECTURES DIRIGÉES I	
IFT -63272	3	LECTURES DIRIGÉES II	
<b>LISTE 3 (L3)</b>			
IFT -61796	4	BASE DE DONNEES II *	(A. Gamache, B. Moulin)
IFT -61797	3	GESTION DES PROJETS EN INFORMATIQUE	(P. Ardouin)
IFT -61870	4	TELEINFORMATIQUE	(T. Vo-Dai)
IFT -61871	3	SEMINAIRE EN INFORMATIQUE *	(L. Locong)
IFT -61872	4	GESTION DE L'INFORMATIQUE	(P. Ardouin)
IFT -61874	3	TRAITEMENT GRAPHIQUE	(R. Lamontagne)
IFT -61875	4	THEORIE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION	(T. Vo-Dai)
IFT -61878	4	LANGAGES FORMELS ET ANALYSE SYNTAXIQUE	(J. Bergeron)
IFT -61881	3	SECURITE DES SYSTEMES	(E. Bulman)
IFT -61882	4	Eval. de la performance des syst. informatiques *	(T. Vo-Dai)
IFT -61888	3	L'INFORMATIQUE ET LA SOCIETE	(L. Locong, P. Ardouin)
IFT -62870	3	INFORMATIQUE THEORIQUE	(R. Caillibot, J. Bergeron, M. Finley)
IFT -62912	3	METHODOLOGIE DE CONCEPTION DU LOGICIEL	(M. Dupras, A. Mili)
IFT -62913	3	SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION	(B. Moulin)
<b>LISTE 4 (L4)</b>			
IFT -62336	1	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62337	2	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62338	3	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -62379	4	SUJETS SPECIAUX (INFORMATIQUE)	
IFT -63271	3	LECTURES DIRIGÉES I	
IFT -63272	3	LECTURES DIRIGÉES II	

### NOTES:

Maîtrise de type A: (30 crédits)

- 14 crédits obligatoires dans L1;

- un minimum de 7 crédits dans L2;

- au besoin, complément avec l'approbation du directeur du programme.

Maîtrise de type B: (18 crédits)

- au moins 12 crédits dans L3;

## INFORMATIQUE

---

- au besoin, compléter avec des cours de la liste 4, et-ou d'autres cours avec l'approbation du directeur du programme.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence ne peut être satisfaite par le trimestre d'été.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Selon les politiques en vigueur à la Faculté des sciences et de génie, le département offre des possibilités de travail à temps partiel comme assistant d'enseignement ou assistant de recherche.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant individuelles que collectives. Selon le sujet de son projet, l'étudiant pourra s'insérer dans une équipe ou un groupe existant.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Il existe un grand nombre de fonctions auxquelles pourront aspirer les nouveaux diplômés, dans différents domaines de l'informatique: informatique de gestion, informatique technique, logiciel, gestion de l'informatique, recherche et développement, etc. Les administrations publiques, comme le gouvernement du Québec et les entreprises constituent une source importante des débouchés pour les finissants en informatique.

# LINGUISTIQUE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.121.01

Type B: 12 2.121.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la linguistique et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche.

La maîtrise avec thèse est le préalable aux études de Ph.D. en linguistique. La maîtrise sans thèse permet de compléter la formation linguistique de l'étudiant dans certains domaines spécialisés qui ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique au niveau du baccalauréat. Les champs d'études où il est possible d'envisager une maîtrise sans thèse sont donc restreints, et concernent surtout la didactique des langues, qui peut être jumelée avec d'autres domaines.

La maîtrise sans thèse en linguistique est considérée normalement comme un diplôme terminal. Elle permet exceptionnellement d'accéder au doctorat pourvu que le candidat ait fait la preuve de son aptitude à faire de la recherche.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme offre la possibilité d'accomplir des études en vue de l'obtention d'un M.A. ou d'un Ph.D. dans les principaux domaines de la linguistique.

Les champs d'enseignement et de recherche (théorie, description, enseignement, comparaison) qui suivent s'inscrivent dans les grandes orientations du Département de langues et linguistique:

1- Le français, et plus particulièrement le français en Amérique du Nord.

2- L'anglais, l'allemand, l'espagnol, les langues autochtones.

Liste des professeurs: le (2) désigne les professeurs habilités à diriger au niveau de la maîtrise seulement.

ALVAREZ, Gerardo  
Didactique générale

BOISVERT, Lionel(2)  
Ancien français; philologie de l'ancien français (paléographie, critique textuelle, édition de textes)

BOUDREAU, André(2)  
Didactique de la lecture en langue étrangère; didactique générale

BOUDREAU, Marcel  
Phonétique générale; phonétique du français; phonétique du français québécois

BOULOUFFE, Jacqueline  
Didactique générale. Processus cognitifs dans l'apprentissage-enseignement de langues. Procédés d'intervention (méthodologie) dans l'enseignement des langues secondes et étrangères (français et anglais). Didactique des langues et psychomécanique du langage

BUREAU, Conrad  
Grammaire théorique et descriptive; stylistique du français moderne

COUPAL, Lyssane  
Phonétique générale, française, espagnole, différentielle du français et de l'espagnol; correction phonétique; dialectologie hispano-américaine

DESHAIES, Denise  
Sociolinguistique

DULONG, Gaston  
Histoire de la langue franco-québécoise; dialectologie franco-québécoise; lexicologie et sémantique du français québécois

FAITELSON-WEISER, Silvia  
Grammaire de l'espagnol. Grammaire différentielle de l'espagnol et du français. Linguistique évolutive: grammaire diachronique de l'espagnol. Lexicologie.

GALLUP, John  
Histoire de la grammaire

GENDRON, Jean-Denis  
Analyse des contacts interculturels et interlinguistiques

HIRTLE, Walter  
Psychomécanique du langage; grammaire de l'anglais moderne (du point de vue psychomécanique)

JUHEL, Denis  
Stylistique comparée du français et de l'anglais; théorie de la traduction

JUNEAU, Marcel  
Histoire de la langue franco-québécoise; dialectologie française, gallo-romane, franco-québécoise; lexicologie et sémantique du français québécois; philologie québécoise (critique textuelle, édition de textes anciens)

LAFORGE, Lorne  
Didactique générale, analytique

LAVOIE, Gilles  
Phonétique franco-québécoise; stylistique du français moderne

LEBEL, Jean-Guy

Phonétique différentielle du français et de l'anglais; correction phonétique

LESAGE, René  
Grammaire du français moderne (du point de vue psychomécanique); syntaxe du français (du point de vue psychomécanique)

MACKEY, William F.  
Analyse des contacts interculturels et interlinguistiques; didactique générale

MANIET, Albert  
Grammaire comparée des langues indo-européennes, spécialement des langues classiques; histoire de la langue latine; phonétique latine, lexicologie et sémantique du latin

MANNING, Alan  
Etude contrastive du français et de l'anglais. Philologie: moyen français

MARTIN, Pierre  
Phonétique générale, phonologie. Linguistique algonquienne

MASSICOTTE, Micheline  
Histoire de la langue franco-québécoise. Dialectologie franco-québécoise. Dialectologie française et gallo-romane. Lexicologie et sémantique du français québécois

McCALLA, Kenneth  
Phonologie

MENEY, Lionel (2)  
Psychomécanique du langage; grammaire théorique et descriptive

MEPHAM, Michael  
Automatisation linguistique

NAKOS, Dorothy(2)  
Terminologie, traduction, stylistique comparée du français et de l'anglais

ORTIZ, Dolorès  
Lexicologie et sémantique de l'espagnol

OUELLET, Jacques(2)  
Psychosystématique du langage; grammaire du français moderne

OUELLO, Conrad  
Phonétique générale; phonétique du français

PAQUOT, Annette  
Lexicologie et sémantique du français

PLANTE, Guy (2)  
Grammaire du français moderne (du point de vue psychomécanique)

POIRIER, Claude  
Histoire de la langue franco-québécoise; phonétique du franco-québécois; dialectologie française, gallo-romane et franco-québécoise

ROCHETTE, Claude  
Phonétique générale, française, franco-québécoise

RONDEAU, Guy  
Stylistique du français moderne; terminologie

ST-PIERRE, Paul  
Sémiotique; théorie de la traduction

SAVARD, Jean-Guy  
Lexicométrie

SHEEN, Ronald  
Didactique des langues; analyse des erreurs et analyse contrastive; enseignement de l'anglais langue seconde

SOLDEVILA-DURANTE, Ignacio  
Lexicologie et lexicographie de l'espagnol; stylistique de l'espagnol contemporain

TESSIER, Christine(2)  
Grammaire de l'allemand (du point de vue psychomécanique)

TREMBLAY, Antonien  
Lexicologie et sémantique de l'espagnol

VALIN, Roch  
Psychomécanique du langage; grammaire du français moderne (du point de vue psychomécanique)

VOUVE, Solange (2)  
Linguistique différentielle du français et de l'anglais

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Langues et linguistique

Directeur: René Lesage



## LINGUISTIQUE

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Langues et linguistique

Responsable: René Lesage

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les étudiants qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont détenteurs d'un Baccalauréat ès arts avec majeure en langues et linguistique (française, anglaise, espagnole) sont admissibles à la maîtrise en linguistique s'ils ont conservé, pour les cours de linguistique, une moyenne égale ou supérieure à 3.5. Les candidats à la maîtrise qui prennent l'option didactique des langues doivent en outre avoir une expérience équivalant à deux années d'enseignement.

Les étudiants qui ont fait leurs études dans d'autres universités et qui sont détenteurs d'un B.A. sont admissibles à la maîtrise ès arts à condition qu'ils puissent justifier des connaissances d'ordre linguistique équivalant à 45 crédits au minimum.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité d'admission et de supervision de l'École des gradués ne peut admettre un candidat à la maîtrise (cheminement: type B) que si un professeur du Département a accepté de diriger son projet de recherche. Le candidat doit donc d'abord s'adresser au Directeur du programme en lui précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; ce dernier fera le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de recherche éventuel.

Le candidat doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de son programme de cours. Le projet de recherche précis, approuvé par le directeur de thèse, doit être soumis par le candidat à l'approbation du Comité d'admission et de supervision avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Pour ce qui concerne le cheminement de type A, le candidat se voit assigner un conseiller, dont la tâche est de guider le candidat dans le choix de sa scolarité, et de suivre le progrès de ses études, notamment par l'évaluation de ses essais.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres du programme	30 crédits
	Essais	18 crédits
Type B:	Cours propres du programme	12 crédits
	Projet de recherche	36 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. La durée maximale est de douze trimestres (quatre années) sans tenir compte de la scolarité probatoire ou complémentaire.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
LNG -60482	3	PSYCHOMÉCANIQUE I *	(R. Valin)
LNG -60483	3	LINGUISTIQUE ÉVOLUTIVE *	(A. Maniet)
LNG -60484	3	HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE *	(J. Gallup)
LNG -60488	3	PSYCHOMÉCANIQUE II *	(R. Valin)
LNG -60490	3	DIALECTOLOGIE FRANCO-CANADIENNE	(G. Dulong)
LNG -60491	3	PROBLÈMES DE GRAMMAIRE ANGLAISE	(W.H. Hirtle)
LNG -60493	3	L'APPRENTISSAGE CRÉATIF EN LANGUE SECONDE *	(J. Boulouffe)
LNG -60494	3	PHONÉTIQUE *	(C. Ouellon, C. Rochette)
LNG -60496	3	DIALECTOLOGIE ET VARIATION RÉGIONALE *	(C. Poirier)
LNG -60498	3	LECTURES EN PSYCHOMÉCANIQUE *	(W.H. Hirtle)
LNG -60499	3	RECHERCHE EN DIDACTIQUE DES LANGUES *	(L. Laforge)
LNG -60500	3	RECHERCHE SUR LE BILINGUISME	(W. Mackey)
LNG -60501	3	LEXICOMÉTRIE	(J.-G. Savard)
LNG -60503	3	CONTACTS INTERLINGUISTIQUES	(W. Mackey)
LNG -60504	3	LECTURE EN LANGUE ÉTRANGÈRE	(A. Boudreau)
LNG -60510	3	PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET EXPÉRIMENTALE II	(C. Rochette, C. Ouellon)
LNG -61037	3	PROBLÈMES DE LEXICOLOGIE QUÉBÉCOISE *	(M. Juneau)
LNG -61038	3	LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE I	
LNG -61039	3	LINGUISTIQUE DIFFÉRENTIELLE II	
LNG -61196	3	CORRECTION PHONÉTIQUE	(J.-G. Lebel)
LNG -61199	1	LECTURES EN LINGUISTIQUE I	
LNG -61200	2	LECTURES EN LINGUISTIQUE II	
LNG -61201	3	LECTURES EN LINGUISTIQUE III	
LNG -61202	4	LECTURES EN LINGUISTIQUE IV	
LNG -61291	3	PROBLÈMES ET MÉTHODES EN SÉMANTIQUE *	(A. Paquot-Maniet)
LNG -61292	3	MÉTHODES D'ANALYSE EN SYNTAXE	(C. Bureau)
LNG -61696	3	PHONOLOGIE	(P. Martin)
LNG -61731	3	LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE	(G. Alvarez)

LNG -61818	3	LA FORMATION DES MOTS	(S. Faltelson-Weiser)
LNG -62539	3	SEMINAIRE DE SOCIOLINGUISTIQUE	(D. Deshaies)
LNG -62622	3	AUTOMATISATION LINGUISTIQUE *	(D. Deshaies, M. Mephram)
LNG -62623	3	MÉTHODE DE RECHERCHE ET D'ANALYSE II	(D. Deshaies, M. Mephram)
LNG -62707	3	MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE DES ERREURS	(R. Sheen)
LNG -62071	1	SUJETS SPÉCIAUX (LINGUISTIQUE)	
LNG -62072	2	SUJETS SPÉCIAUX (LINGUISTIQUE) I *	
LNG -62359	2	SUJETS SPÉCIAUX (LINGUISTIQUE) II *	
LNG -62073	3	SUJETS SPÉCIAUX (LINGUISTIQUE) I *	
LNG -62074	4	SUJETS SPÉCIAUX (LINGUISTIQUE)	
LNG -62847	3	LA FORMATION DES MOTS EN ANGLAIS *	
LNG -63029	3	SEMINAIRE COLLECTIF EN PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE	(R. Valin)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Le candidat doit se consacrer à plein temps à ses études de maîtrise pendant les deux premiers trimestres de son inscription au programme.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Dans tous les cas, les candidats doivent faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française pour être admis à la maîtrise. Ils doivent aussi connaître assez bien une autre langue (l'anglais, ou une autre langue selon les besoins du programme d'études de l'étudiant) pour pouvoir lire et comprendre des textes portant sur des sujets en linguistique. Les étudiants qui ne peuvent justifier d'une connaissance suffisante lors d'un contrôle au début de leur inscription seront encouragés à suivre des cours de langues, afin de répondre aux exigences avant la fin de la première année d'inscription. Ces cours ne sont pas comptabilisés dans la scolarité.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant inscrit à la maîtrise de type B doit choisir deux des quatre cours de son programme régulier en dehors du sous-domaine de la linguistique dont relève son projet de recherche.

Le candidat doit terminer les cours de son programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une moyenne égale ou supérieure à 3.5.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'étudiant admis au programme et dont le cheminement est de type A doit obtenir les crédits d'essais du programme en faisant un seul essai de 18 crédits ou plusieurs essais pour un total de 18.

L'essai est un travail de recherche d'envergure moyenne; il porte sur un sujet qui se rattache au contenu de la scolarité d'un programme de deuxième cycle de type A. Il permet à son auteur de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études et de son aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études.

L'essai peut prendre diverses formes: dissertation sur un sujet précis, étude de cas, recherche bibliographique, présentation d'un plan de recherche, etc.

L'essai est différent du mémoire dont il se distingue par son lien à un ensemble de cours; le mémoire est une des formules pédagogiques d'un cours.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement: type B) est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins trois examinateurs et la note est établie à partir des notes attribuées par chacun des membres du jury.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives. Selon le domaine de spécialisation, le candidat a la possibilité de s'intégrer à l'un ou l'autre des groupes suivants pour poursuivre sa recherche:

le Fonds Guillaume (linguistique générale, grammaire française, anglaise, etc.);

le Trésor de la langue française au Québec (dialectologie et lexicologie franco-québécoise);

le Groupe interdisciplinaire de recherche scientifique et appliquée en terminologie (GIRSTERM)

le Groupe de recherche en lettres par traitement automatique (GRELTA) (lexicologie, stylistique et traitement automatique);

le Groupe de recherche en didactique des langues (GREDEL) (Enseignement des langues, apprentissage des langues, tests de langues);

le Centre International de Recherches sur le Bilinguisme (CIRB) (le bilinguisme).

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement dans les CEGEP est le principal débouché du programme de maîtrise.

**DOCTORAT****10 3.121.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme a pour objectif de permettre à l'étudiant d'entreprendre un travail de recherche original dans un domaine spécialisé de la linguistique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Langues et linguistique

Directeur: René Lesage

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Langues et linguistique

Responsable: René Lesage

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès arts (linguistique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche.

En principe, le candidat détenteur d'une maîtrise dans une discipline autre que la linguistique ne peut être admis au doctorat avant d'avoir terminé une scolarité en linguistique équivalant à 60 crédits. Compte tenu de sa formation antérieure, le candidat qui se trouve dans cette situation peut donc se voir imposer jusqu'à trois trimestres de scolarité au niveau des premier et deuxième cycles (prédoctorat).

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a pris contact avec un professeur du département avant de faire sa demande. Les candidats de l'extérieur pourront se faire guider dans leur choix en écrivant au directeur du programme.

Le candidat doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de son programme de cours. Le projet de recherche précis, approuvé par le directeur de la thèse, doit être soumis par le candidat à l'approbation du comité d'admission et de supervision avant la fin de son troisième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. La durée maximale est de 21 trimestres (sept années) sans tenir compte de la scolarité probatoire ou complémentaire.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres (l'un d'eux pouvant être un trimestre d'été).

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Selon l'orientation de sa recherche, le candidat au doctorat doit pouvoir lire une troisième langue ou acquérir cette possibilité en cours d'études. Il peut s'agir du latin, du grec, de l'allemand ou de toute autre langue, (voir Maîtrise ci-dessus, no 13).

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Le candidat doit terminer les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Le candidat qui est admis en stage probatoire (catégorie II) doit, sous peine d'exclusion du programme, conserver une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble des cours de premier cycle qui lui sont imposés.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement universitaire et collégial ainsi que l'enseignement et la recherche pour le compte des organismes gouvernementaux sont les principaux débouchés de ce programme.

## LITTÉRATURE ALLEMANDE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.125.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise ont pour objectif d'initier le candidat aux méthodes de recherche et d'interprétation ainsi qu'à la rédaction de travaux scientifiques.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Note: Le (1) désigne les professeurs habilités à diriger des thèses de doctorat.

Le théâtre contemporain. La littérature de la fin du XIXe siècle. Narrateurs allemands contemporains. Etudes thématiques. Méthodes comparatistes. H.J. Greif (1)

Richard Wagner. Psychocritique. R. Joly (1)

La poésie allemande contemporaine. La littérature suisse et autrichienne contemporaine. L'Amérique et la littérature allemande contemporaine. Etudes thématiques. Méthodes comparatistes. J.-P. Mauranges (1)

Le roman contemporain. Le théâtre moderne. La littérature de la R.D.A. Le roman de l'entre-deux guerres. W.J. Schwarz (1)

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature allemande

Directeur: J.-N. Pontbriand

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature allemande

Responsable: Hans-J. Greif

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à Laval et qui sont titulaires d'un Baccalauréat spécialisé en études allemandes sont admissibles à la maîtrise s'ils ont conservé une moyenne égale ou supérieure à C pour l'ensemble des cours d'allemand. On exige de plus des candidats à la maîtrise qu'ils aient fait un séjour en Allemagne d'au moins trois mois.

Les candidats qui ont fait leurs études de baccalauréat dans d'autres universités doivent pouvoir démontrer une formation en allemand équivalente à celle qui est exigée des candidats qui ont fait leurs études à l'Université Laval.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire. Les étudiants germanophones doivent s'attendre à d'éventuelles modifications de leur programme et peuvent se voir obligés de suivre des cours de pré-maîtrise, selon les cas, en français ou en allemand.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: été, automne et hiver.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité de l'École des gradués n'admet généralement un candidat que si un professeur a accepté de diriger sa thèse. Le candidat prendra contact avec un professeur avant de faire sa demande d'admission. Les noms des professeurs d'allemand apparaissent ci-dessus, dans la section «Champs et domaines de recherche.» Le candidat de l'extérieur peut s'adresser directement à un professeur, ou au directeur du programme, en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel.

Bien que la chose soit souhaitable, le candidat n'est pas obligé de soumettre un sujet de thèse précis avant sa demande d'admission. Cependant, il doit être assez fixé sur l'orientation générale de ses recherches pour permettre au Comité d'établir avec lui son programme de cours. Le choix du projet de recherche précis doit être fait avant la fin du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

## Présentation du projet

La présentation du projet se fait selon les modalités suivantes: rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse, le projet de recherche, sans excéder quatre pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- a) indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- b) pose et délimite le sujet;

- c) apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- d) fait l'état de la question;
- e) indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- f) fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- g) esquisse éventuellement une première ébauche de plan.

Une fois visé et paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétaire aux études de deuxième et de troisième cycles de la Faculté; le responsable du programme en propose l'approbation au Comité de l'École des gradués, le rejette ou en demande une nouvelle version.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

Le projet de recherche est un mémoire d'une centaine de pages environ portant sur un sujet de littérature. Il peut porter aussi sur des faits de civilisation ou des problèmes d'esthétique ou de traduction, sous réserve que de telles études aient toujours, pour origine et fin, la littérature.

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	30 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel. Les étudiants germanophones doivent s'attendre à d'éventuelles modifications de leur programme et peuvent se voir obligés de suivre des cours de pré-maîtrise, selon les cas, en français ou en allemand.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NM C	Cr	Titre	
FR N -60527	6	INITIATION GÉNÉRALE À LA RECHERCHE (LITT. FRANÇAISE) *	
ALL -60512	3	INITIATION À LA RECHERCHE (LITT. ALLEMANDE)	
ALL -60513	6	LEKTUR UND ARBEITSBERICHTE	
ALL -60514	6	ZEITGENÖSSISCHES THEATER *	
ALL -60515	6	LITERATUR DES AUSGEHENDEN XIX. JAHRHUNDERTS *	(H.-J. Greif)
ALL -61413	6	LITERATUR DER DDR	(W. Schwarz)
ALL -62736	6	DEUTSCHE LYRIK DES XX. JAHRHUNDERTS *	(J.-P. Mauranges)
ALL -61855	6	DEUTSCHE PROSA ZWISCHEN 1918 und 1945 *	(W. Schwarz)
ALL -61854	6	DIE KLASSIK	(H.J. Greif)
ALL -62091	1	SUJETS SPÉCIAUX (ALLEMAND)	
ALL -62092	2	SUJETS SPÉCIAUX (ALLEMAND)	
ALL -62093	3	SUJETS SPÉCIAUX (ALLEMAND)	
ALL -62094	6	SUJETS SPÉCIAUX (ALLEMAND)	
ALL -63027	6	L'AMÉRIQUE DANS LA LITTÉRATURE ALLEMANDE CONTEMPORAINE	(J.-P. Mauranges)
ALL -63028	6	LE ROMANTISME ALLEMAND	(J.-P. Mauranges, H.J. Greif)

Notes:

- 1) Les cours ALL-60512 ou FRN-60527, ALL-60513 sont des cours obligatoires.
- 2) Par sujets spéciaux il faut entendre des cours spécifiquement adaptés au programme de recherche du candidat, selon les cas, ils peuvent donc comprendre des séminaires d'histoire et de civilisation, d'histoire littéraire, d'esthétique littéraire, de méthodologie, de traduction, etc.
- 3) Sauf pour les cours ALL-61413 et ALL-60515, les noms des titulaires des cours sont donnés à titre indicatif.
- 4) Ce programme est établi sur le principe de rotation des cours. Une année sur deux, certains cours sont susceptibles de ne pas être offerts. Prière de contacter le responsable.

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, il est à noter cependant que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant toute la période de validité de leur bourse.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en littérature allemande doit bien connaître le français et l'allemand. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est nécessaire à la poursuite de la recherche.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit avoir suivi tous les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

**a) Prélecture**

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

**b) Jury**

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

**c) Présentation publique de la thèse**

Une fois achevée la lecture finale de la thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont exclusivement individuelles.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement est le principal débouché de ce programme.

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.133.21

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction. Par sa thèse, l'étudiant doit faire la preuve qu'il a acquis de la rigueur dans l'application d'une méthode et qu'il a contribué au progrès de la discipline.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

La Renaissance (en particulier Erasme, Rabelais, Ronsard).  
Théorie du conte et de la nouvelle; Voltaire, Maupassant.  
Histoire littéraire. Structuralisme.  
B. Beaulieu

La poésie française moderne et contemporaine (fin du XIXe et XXe siècles).  
Problèmes de rhétorique.  
Idéologie et langage poétique.  
Critique thématique; création littéraire.  
M. Bélanger

Poésie du XXe siècle, littérature fantastique (XIXe et XXe siècles).  
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode.  
M. Benoît

Le récit et l'essai (en particulier Montaigne). Fonctions de l'humour dans le récit.  
Thématique et narratologie.  
A. Berthiaume  
La poésie française moderne (fin XIXe et début XXe siècle).  
Histoire littéraire.  
Critique thématique: éléments de théorie et de méthode  
J. Blais

Littérature française du XXe siècle (roman, genres narratifs courts).  
Théorie des genres narratifs courts.  
Thématique et formalisme.  
R. Bourneuf

Littérature du Moyen Âge. Civilisation française, littérature romanesque contemporaine en province.  
G. Cestre

Relations littéraires entre la France et le Canada (Paul Bourget).  
G. Dorion

Littérature du XVIIe siècle.  
D. Jardon

Théâtre du XVIIIe siècle: Beaumarchais, Diderot, Mercier. Histoire du théâtre du XXe siècle: Sartre, Camus, Arrabal.  
Théorie formaliste et sémiologique du théâtre.  
G. Girard  
Littérature du XVIIIe siècle (en particulier Diderot, Rétif, Marivaux).  
Poésie lyrique en ancien français.  
Psychocritique.  
R. Joly

Le roman d'expression française en Afrique Noire et littérature négro-africaine.  
F. Lambert

Théories de la littérature et psychanalyse appliquées au roman, à la poésie ou au théâtre (Freud, Mauron, Kristeva, Irigaray, Derrida, Genette).  
J. Lapointe

Théâtre du XVIIe siècle. Littérature francophone des Antilles. Problèmes de littérature comparée.  
Sociocritique.  
Théorie du théâtre.  
M. Laroche

Montherlant A. LeBlanc

Roman et poésie du XIXe siècle, poétique structurale. Didactique de la littérature.  
Théorie du roman.  
Théorie du langage littéraire.  
J. Melançon

Narratologie  
L. Milot

Historiographie littéraire en France (XIXe et XXe siècle).  
C. Moisan

Littérature du XVIIe siècle. Poésie et rhétorique au XVIIe siècle (rapports entre la théorie et la pratique des genres).  
J.-C. Moisan

Roman du XVIIIe siècle (roman épistolaire, essai).  
Problèmes de narratologie.  
Récits de voyage en Nouvelle-France (XVIIe-XVIIIe siècle).  
R. Ouellet

Roman au XIXe et au XXe siècles.

Critique structuraliste et historique.  
Marthe Pagé

Epopée, chanson de geste du Moyen Âge.  
Théorie de l'analyse des idéologies.  
J.-M. Paquette

Littérature et idéologie. Théories du théâtre.  
Analyse des paralittératures.  
D. Saint-Jacques

Roman et essai de la première moitié du XXe siècle. Littérature d'expression française d'Afrique et des Antilles.  
Problèmes de littérature comparée.  
Histoire littéraire et sociologie de la littérature.  
M. Tétu

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature française

Directeur: J.-N. Pontbriand

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature française

Responsable: Marthe Pagé

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admissibles à la maîtrise en littérature française, les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval doivent être titulaires d'un B.A. (diplôme de premier cycle universitaire) comportant au moins 30 crédits de littérature française et de théorie de la littérature, dont au moins un cours sur chacune des périodes suivantes: Moyen Âge, XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Pour être admissibles, les candidats francophones qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités doivent avoir réussi un examen d'admission.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité spéciale. Ceux à qui il manque neuf crédits et moins sont admissibles à la maîtrise avec scolarité complémentaire. Si, au jugement du Comité compétent, il leur manque plus de neuf crédits, ils sont tenus de faire un trimestre, voire une année de scolarité (prémaîtrise) au niveau du premier cycle avant d'être admissibles à la maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), le candidat doit faire approuver son projet de recherche par un professeur qui deviendra son directeur de recherche et ensuite par le directeur du programme.

## Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse, le projet de recherche, sans excéder dix pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan.

Une fois visé et paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétaire aux études de deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité de l'Ecole des gradués, le rejette ou en demande une nouvelle version.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	27 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NM C	Cr	Titre
FR N -60527	6	INITIATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE (LITT. FRANÇAISE) *
FR N -61421	6	THEATROLOGIE *
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -61424	6	THEMES, MYTHES ET POESIE
FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ *
FRN -61566	6	NARRATOLOGIE *
FRN -61992	6	CRITIQUE ET THÉORIE DE LA POESIE *
FRN -62524	6	TEXTOLOGIE *
FRN -60536	3	LECTURES IMPOSÉES I (MOYEN ÂGE ET XVIIÈME SIÈCLE) (Groupe de professeurs)
FRN -62075	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62076	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62077	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -62078	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE FRANÇAISE)
FRN -63047	6	PSYCHANALYSE, NARRATOLOGIE: MYTHOLOGIES DE LA FEMME (J. Lapointe)
FRN -63048	6	SEMINAIRE D'ANALYSE I
FRN -63049	6	SEMINAIRE D'ANALYSE II
FRN -63050	6	SEMINAIRE D'ANALYSE III
FRN -63051	6	SEMINAIRE D'ANALYSE IV
FRN -63056	6	SEMIOTIQUE LITTÉRAIRE

La série de cours FRN-62075 à FRN-62078 est destinée le plus souvent à des étudiants à qui, pour diverses raisons, il manque certains crédits d'appoint pour parachever leur scolarité. Le programme de chacun des cours sera défini par un professeur en accord avec le directeur du programme et, en proportion du nombre de crédits désirés. Au terme de ses recherches, l'étudiant se présente à un examen oral ou écrit, ou soumet un mémoire, selon des modalités préalablement définies de concert avec le professeur responsable.

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, ce programme ne comporte pas d'exigences précises à ce sujet. Il est à noter cependant que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme pendant la période de validité de leur bourse.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en littérature française doit bien connaître le français et pouvoir lire une seconde langue. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée si elle est nécessaire à la poursuite de la recherche.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

## a) Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et troisième cycles en vue de la prélecture. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

## b) Jury

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

## c) Présentation publique de la thèse

Une fois achevée la lecture finale de la thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

## 18. ASSISTANTAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Quelques postes d'assistants de recherche et d'enseignement sont disponibles.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon l'orientation de son travail de recherche, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer au Groupe de recherche en théorie de la littérature (GRETEL).

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement au collégial est le principal débouché de ce programme.

## DOCTORAT

10-3.133.21

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure d'une façon autonome.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

## 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature française

Directeur: Jean-Noël Pontbriand

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: Littérature française

Responsable: Monique Benoît

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui sont titulaires d'une Maîtrise ès arts (littérature française) ou (études françaises) obtenue à l'Université Laval sont admissibles au doctorat. Les candidats de l'extérieur sont également admissibles s'ils sont titulaires d'un diplôme équivalent à la maîtrise de Laval; ils sont soumis à un examen d'admission.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver, été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours du programme	12 crédits
Projet de recherche	108 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de huit trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, ce programme ne comporte pas d'exigences précises à ce sujet. Il est à noter cependant que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant la période de validité de leur bourse.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Les étudiants doivent suivre tous les cours de leur programme dans les cinq trimestres qui suivent leur première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

## a) Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

## b) Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse co-dirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le co-directeur fait partie du jury.

### c) Soutenance de la thèse

Une fois achevée la lecture finale de sa thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation donne lieu à une soutenance formelle et comporte une sanction.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement universitaire et collégial constitue le principal débouché de ce programme.

## LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

## MAÎTRISE

Type B: 12.2.134.34

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de familiariser l'étudiant avec les méthodes de recherche, d'interprétation et de rédaction; de faire acquérir, par la thèse, de la rigueur dans l'application d'une méthode et contribuer au progrès de la discipline.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

La nouvelle contemporaine au Québec  
B. Beaulieu

Poésie québécoise contemporaine: Critique thématique et rhétorique. Création littéraire.  
M. Bélanger

Littérature de la Nouvelle-France (récit et relations de voyages).  
Idéologie, narratologie.  
A. Berthiaume

Poésie des XIXe et XXe siècles.  
Histoire littéraire. Critique thématique.  
J. Blais

Littérature comparée Québec-Europe.  
Méthodes comparatistes.  
R. Bourneuf

Méthodes comparatistes.  
P.-A. Bourque

Relations littéraires France-Québec. Histoire littéraire, Essais et romans  
Critique thématique.  
G. Dorion

Yves Thériault  
Critique thématique et mythocritique.  
M. Emond

Théâtre québécois du XIXe siècle. Théâtre, roman et conte du XXe siècle.  
Sémiologie de la littérature. Théorie de la communication.  
L. Francoeur

Chanson et roman québécois contemporains, Gabrielle Roy, Gilles Vigneault; littérature et musique;  
critique thématique et mythocritique.  
M. Gagné

Roman, poésie et essai de 1900 à 1960; histoire littéraire, sociolittérature et idéologie.  
A. Gaulin

Théâtre québécois contemporain: Loranger, Languirand, sémiologie du théâtre.  
G. Girard

Poésie et théâtre québécois contemporains, littérature comparée: Québec-Antilles francophones;  
sociocritique, analyse des idéologies, méthodes comparatistes.  
M. Larocque

Essai et théâtre au XXe siècle; histoire littéraire et idéologie. Lecture critique et interprétation des  
œuvres.  
A. Leblanc

Histoire littéraire du Québec. Le roman québécois au XIXe et au XXe siècles. La vie culturelle, litté-  
rature et idéologie.  
M. Lemire

Roman contemporain; analyse structurale.  
J. Melançon

Paralittérature.  
L. Milot

Poésie contemporaine, littérature comparée: Québec-Canada-anglais; histoire littéraire, critique thé-  
matique, méthodes comparatistes.  
C. Moisan

Marie-Claire Blais; critique thématique.  
V. Nadeau

Relations de voyage. Littérature de la Nouvelle-France. Roman et théâtre québécois contemporains.  
Historiographie. Narratologie.  
R. Ouellet

L'essai au Québec. L'esthétique du conte littéraire. L'œuvre de Jacques Ferron. Esthétique des gen-  
res. Analyse des idéologies.  
J.-M. Paquette

Poésie québécoise du XXe siècle.  
Approche phénoménologique (Bachelard); création littéraire  
J.-N. Pontbriand

Théâtre québécois contemporain. La paralittérature québécoise. Le réalisme dans le théâtre  
québécois.

Sociocritique. Analyse des idéologies.  
D. Saint-Jacques

Littérature comparée et autres pays francophones. Problèmes de langue et d'écriture romanesque  
dans la littérature québécoise.  
M. Tétu

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littérature québécoise

Directeur: J.-N. Pontbriand

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littérature québécoise

Responsable: Louis Francoeur

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admissibles à la maîtrise, les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Univer-  
sité Laval doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants:

B.A. spécialisé (études françaises) comportant au moins 24 crédits de littérature québécoise et au  
moins 6 crédits de théorie de la littérature;

B.A. avec majeure en littératures d'expression française, comportant au moins 24 crédits de littérature  
québécoise et au moins 6 crédits de théorie de la littérature;

B.A. avec mineure en littérature québécoise (30 crédits), à condition que la majeure soit en histoire (et  
compte un minimum de 15 crédits en histoire du Canada), en sociologie ou en anthropologie (moyen-  
nant un minimum de 15 crédits en études québécoises) ou en langue et linguistique françaises.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités sont admissibles à la  
maîtrise s'ils sont titulaires d'un B.A. et s'ils peuvent démontrer une formation en théorie littéraire (au  
moins 6 crédits) et en littérature québécoise (au moins 24 crédits).

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit faire approuver le choix de son directeur de recherche et son projet de recherche au  
plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse; le projet de recherche, sans  
excéder dix pages dactylographiées; comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie  
(sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan.

Une fois visé et paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en huit exemplaires par le  
candidat au Secrétaire aux études de deuxième et troisième cycles de la Faculté; le sous-comité com-  
pétent en propose l'approbation du Comité de l'École des gradués, le rejette ou en demande une nou-  
velle version.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	27 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets et peut être poursuivi à temps  
partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
FRN -61276	6	LE CONTE QUEBÉCOIS
FRN -61348	6	CRÉATION LITTÉRAIRE
FRN -60538	6	MYTHOCRITIQUE



FRN -60539	6	LA VIE LITTÉRAIRE AU QUÉBEC *
FRN -61049	6	LE THÉÂTRE QUÉBÉCOIS
FRN -61424	6	THÈMES, MYTHES ET POÉSIE
FRN -61425	6	LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ *
FRN -60537	6	INITIATION À LA RECHERCHE (LITT. QUÉBÉCOISE)
FRN -61695	6	LITTÉRATURE COMPARÉE
FRN -62686	6	INITIATION AUX MÉTHODES D'ANALYSE LITTÉRAIRE
FRN -61566	6	NARRATOLOGIE *
FRN -60530	6	PSYCHANALYSE ET LITTÉRATURE
FRN -60532	6	L'HISTOIRE LITTÉRAIRE
FRN -62079	1	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62080	2	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62081	3	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -62082	6	SUJETS SPÉCIAUX (LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE)
FRN -63052	6	SEMINAIRE D'ANALYSE I
FRN -63053	6	SEMINAIRE D'ANALYSE II
FRN -63054	6	SEMINAIRE D'ANALYSE III
FRN -63055	6	SEMINAIRE D'ANALYSE IV

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, ce programme ne comporte pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles des Règlements des deuxième et troisième cycles. Important: les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant toute la période de validité de leur bourse.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

L'étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat en littérature québécoise doit bien connaître le français et pouvoir lire une deuxième langue. La connaissance d'une troisième peut être exigée si elle est nécessaire à la poursuite de la recherche.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

**a) Prélecture**

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

**b) Jury**

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

**c) Présentation publique de la thèse**

Une fois achevée la lecture finale de la thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Il existe quelques postes d'auxiliaire à l'enseignement et à la recherche à temps partiel.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon son champ de spécialisation, l'étudiant a la possibilité de s'intégrer aux groupes de recherches suivants:

- le Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec;
- le Groupe de recherche en théorie de la littérature; LIQUEFASC
- Les processus de formation littéraire dans l'enseignement classique au Québec de 1852 à 1968. Relations de voyages.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement, la recherche et la création littéraires sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

**10 3.134.34**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Littérature québécoise

Directeur: Jean-Noël Pontbriand

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Littératures: littérature québécoise

Responsable: Louis Francoeur

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès arts (littérature québécoise) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	108 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

**a) Prélecture**

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

**b) Jury**

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse co-dirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le co-directeur fait partie du jury.

**c) Soutenance de la thèse**

Une fois achevée la lecture finale de sa thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation donne lieu à une soutenance formelle et comporte une sanction.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement, la recherche et la création littéraires sont les principaux débouchés de ce programme.

## LITTÉRATURES D'EXPRESSION ANGLAISE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.127.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La maîtrise a comme principal objectif d'initier à la recherche et aux méthodes de recherche en littératures d'expression anglaise. Elle débouche sur le marché du travail partout où une première expérience personnelle et concrète de la recherche en littératures d'expression anglaise est requise. Elle est un préalable normal aux études de doctorat.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

La Renaissance: William Camden et les Antiquarians. Histoire des idées au Moyen Age et à la Renaissance (les sources classiques), les dramaturges britanniques modernes. Histoire des idées: identification des sources et des influences.  
R.D. Dunn

La littérature anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle. La littérature américaine: XIX<sup>e</sup> siècle;  
Hawthorne: James; Faulkner  
Édition critique et critique textuelle  
critique thématique.  
J.-A. Means

Méthodes statistiques de la critique textuelle (attribution, chronologie, authentification). L'énigme dans la littérature vieil-anglaise, notamment dans le Codex Exoniensis. Chaucer. Shelley: les influences littéraires, philosophiques et scientifiques, la métaphore dans l'œuvre des poètes romantiques anglais, notamment chez Shelley, la théorie romantique et l'épistémologie Kantienne  
Critique textuelle, méthodes statistiques.  
Identification des sources et des influences.  
T.A. Reisner

Le roman canadien-anglais (thèmes et formes)  
Critique thématique  
Méthodes comparatistes  
J. Stockdale

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littératures d'expression anglaise

Directeur: J.-N. Pontbriand

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littératures d'expression anglaise

Responsable: Thomas A. Reisner

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un Baccalauréat spécialisé en études anglaises sont admissibles à la maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités sont également admissibles à la maîtrise s'ils possèdent un diplôme équivalent à celui de Laval.

Les anglophones sont admissibles à la maîtrise s'ils sont titulaires d'un B.A. et s'ils peuvent démontrer une connaissance de la littérature d'expression anglaise équivalente à 30 crédits.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit faire approuver le choix de son directeur de thèse et son projet de recherche précis au plus tard avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## a) Séminaire de thèse

Dans le but de favoriser un climat intellectuel animé et propice à la recherche, le Comité de l'École des gradués invite chaque candidat à présenter son projet de recherche dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cet exposé ne comporte aucune sanction.

Le séminaire a été institué pour accroître l'efficacité de la recherche, pour vérifier la progression du travail des candidats à la maîtrise et au doctorat et pour favoriser les échanges intellectuels entre les chercheurs, professeurs et étudiants. Il est facultatif mais les étudiants sont fortement incités à le présenter.

Un membre du sous-comité de littératures d'expression anglaise assiste à toutes les séances du séminaire et préside lorsque le directeur de recherche du candidat est absent. Les séances durent une heure. Le candidat expose d'abord, dans la limite impérative d'une demi-heure:

- le sujet de sa thèse et les raisons de son choix;
- sa méthode de recherche;
- les premiers résultats obtenus.

Dans la seconde demi-heure, ses camarades et les professeurs présents lui posent quelques questions ou discutent des éléments de son exposé.

## b) Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse, le projet de recherche, sans excéder dix pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan.

Une fois visé et paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétaire aux études de deuxième et de troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité de l'École des gradués, le rejette ou en demande une nouvelle version.

Note: Avec l'approbation du directeur du programme, le candidat à la maîtrise peut remplacer la thèse par un ensemble de deux à quatre mémoires approuvés par des professeurs. (Voir no 15 ci-dessous).

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	18 crédits
Projet de recherche	27 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
ANG -61737	5	MIDDLE ENGLISH LITERATURE	(T. A. Reisner)
ANG -61738	5	OLD ENGLISH LITERATURE	(T.A. Reisner)
ANG -60517	3	BIBLIOGRAPHY AND RESEARCH TECHNIQUES *	(R.D. Dunn)
ANG -60518	5	HISTORY OF IDEAS (RENAISSANCE)	(R. Dunn)
ANG -60519	5	WILLIAM FAULKNER'S NOVELS *	(J.A. Means)
ANG -60520	5	ANGLO-CANADIAN LITERATURE *	(J. Stockdale)
ANG -60522	5	DIRECTED READING I	
ANG -61414	5	MODERN BRITISH DRAMA	
ANG -61415	5	XVIIth CENTURY ENGLISH LITERATURE *	(R.D. Dunn)
ANG -61416	5	XVIIIth CENTURY ENGLISH LITERATURE *	(J.A. Means)
ANG -61417	5	DIRECTED READING II	
ANG -62675	5	DIRECTED READING III	
ANG -61565	5	EUROPEAN THEORIES OF THE DRAMA	(R. Dunn)
ANG -62083	1	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)	
ANG -62084	2	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)	
ANG -62085	3	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)	
ANG -62086	4	SUJETS SPECIAUX (ANGLAIS)	
ANG -61850	5	THE NARRATIVE ART OF HUGH MACLENNAN	(J.C. Stockdale)

ANG-60517 est un cours obligatoire pour tous les candidats.

Voir les règlements internes régissant les cours de lectures dirigées (ANG-60522, ANG-61417, ANG-62675), ainsi que la liste des cours disponibles.

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, ce programme ne comporte pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles. Il est à noter cependant que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à leur programme durant toute la période de validité de leur bourse.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit obligatoirement savoir parler le français au moment de sa première inscription au programme. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat si le sujet de thèse l'exige.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit suivre tous les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est normalement la thèse. Toutefois, le candidat peut satisfaire aux exigences de recherche pour l'obtention de la maîtrise en présentant deux ou au plus quatre travaux en des champs d'études distincts, d'une longueur cumulative d'environ 100 pages. Le nombre et les dimensions respectives des travaux sont déterminés, après consultation avec les directeurs de recherche par le Comité de l'École des gradués. Le candidat doit obtenir l'approbation de ses sujets et du choix des directeurs respectifs au moins six mois avant la présentation de ses travaux.

**a) Prélecture**

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

**b) Jury**

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

**c) Présentation publique de la thèse**

Une fois achevée la lecture finale de la thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Il existe quelques postes d'assistant de recherche ou d'enseignement à temps partiel.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont exclusivement individuelles.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement de la littérature d'expression anglaise est le principal débouché de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.127.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure de façon autonome.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Littératures d'expression anglaise

Directeur: Jean-Noël Pontbriand

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Littératures: littératures d'expression anglaise

Responsable: Thomas A. Reisner

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Les candidats qui ont fait leurs études de maîtrise à l'Université Laval sont admissibles au doctorat s'ils ont obtenu une note moyenne supérieure à C pour l'ensemble de leurs études de maîtrise.

Les candidats qui viennent de l'extérieur doivent posséder un diplôme jugé équivalent et avoir obtenu une note convenable pour leur maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le Comité de l'École des gradués ne peut admettre un candidat au doctorat que si un professeur a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du département avant de faire sa demande d'admission. Le candidat de l'extérieur peut s'adresser directement à un professeur ou au directeur du programme en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser; le nécessaire sera fait pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel. Bien que la chose soit souhaitable, le candidat n'est pas obligé de soumettre un projet de recherche précis au moment de faire sa demande d'admission. Cependant, le candidat doit préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de déterminer si les ressources professorales et matérielles pour mener à bien le travail sont disponibles et d'établir judicieusement la scolarité. Le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité au plus tard avant la fin du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les modalités de présentation du projet de recherche sont décrites ci-dessus: voir Maîtrise, no 7.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	108 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est soumise à la prélecture.

### a) Prélecture

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

### b) Jury

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse co-dirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le co-directeur fait partie du jury.

### c) Soutenance de la thèse

Une fois achevée la lecture finale de sa thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation donne lieu à une soutenance formelle et comporte une sanction.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# LITTÉRATURES D'EXPRESSION ESPAGNOLE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.132.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise ont pour objectif d'initier le candidat aux méthodes de recherche et d'interprétation ainsi qu'à la rédaction de travaux scientifiques.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Roman espagnol du XIXe siècle. Le théâtre du Siècle d'or. Le théâtre contemporain. Théorie du théâtre.  
Histoire littéraire et sociologie.  
F. Jarque-Andrés

Roman et conte hispano-américains du XXe siècle.  
G. Parent

Poétique structurale  
La génération littéraire de 1898. La génération littéraire de 1927: poésie. Théorie de l'expression poétique. La littérature fantastique d'expression espagnole.  
Histoire littéraire. Thématique. Esthétique comparée.  
A. Risco

Roman et conte hispano-américains contemporains. Théorie du discours narratif. La littérature indigéniste en Amérique Latine.  
J.-C. Simard

Poétique structurale  
Terminologie en stylistique et stylo-linguistique. Le roman espagnol contemporain. Théorie du roman. La littérature fantastique d'expression espagnole.  
Méthode lexicologique, onomasiologique et sémasiologique. Stylistique. Poétique structurale.  
I. Soldevila-Durante

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Littératures d'expression espagnole

Directeur: J.-N. Pontbriand

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Littératures: littératures d'expression espagnole

Responsable: Antonio Risco

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle à l'Université Laval et qui sont titulaires d'un Baccalauréat spécialisé en études hispaniques sont admissibles à la maîtrise.

Les candidats qui ont fait leurs études de premier cycle dans d'autres universités sont également admissibles à la maîtrise s'ils possèdent un diplôme jugé équivalent à celui de Laval avec 30 crédits en littératures d'expression espagnole.

Les hispanophones sont admissibles à la maîtrise s'ils sont titulaires d'un B.A. et s'ils peuvent démontrer une connaissance de la littérature d'expression espagnole équivalente à 30 crédits.

Certains candidats à qui il manque des crédits pour satisfaire aux exigences normales d'admission, mais qui sont néanmoins considérés aptes à la maîtrise, peuvent être admis moyennant une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le Comité de l'École des gradués ne peut admettre un candidat que si un professeur a accepté de diriger sa thèse. Le candidat doit donc prendre contact avec un professeur du département avant de faire sa demande d'admission. Les noms des professeurs de littératures d'expression espagnole apparaissent ci-dessus, dans la section Champs et domaines de recherche. Le candidat de l'extérieur peut s'adresser directement à un professeur, ou au directeur du programme, en précisant le domaine dans lequel il entend se spécialiser: le responsable fera alors le nécessaire pour le mettre en contact avec un directeur de thèse éventuel.

Bien que la chose soit souhaitable, le candidat n'est pas obligé de soumettre un sujet de thèse précis en faisant sa demande d'admission. Il doit cependant préciser l'orientation générale de ses recherches afin de permettre au Comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de la scolarité.

Avant la fin de son deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), le candidat doit faire approuver par le Comité le choix de son directeur de thèse et un projet de recherche précis.

### a) Séminaire de thèse

Dans le but de favoriser un climat intellectuel animé et propice à la recherche, le Comité de l'École des gradués invite chaque candidat à présenter son projet de recherche dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cet exposé ne comporte aucune sanction.

Le séminaire a été institué pour accroître l'efficacité de la recherche, pour vérifier la progression du travail des candidats à la maîtrise et au doctorat et pour favoriser les échanges intellectuels entre les chercheurs, professeurs et étudiants. Il est facultatif mais les étudiants sont fortement incités à le présenter.

Un membre du sous-comité de littératures d'expression espagnole assiste à toutes les séances du séminaire et préside lorsque le directeur de recherche du candidat est absent. Les séances durent une heure. Le candidat expose d'abord, dans la limite impérative d'une demi-heure,

- le sujet de sa thèse et les raisons de son choix;
- sa méthode de recherche;
- les premiers résultats obtenus.

Dans la seconde demi-heure, ses camarades et les professeurs présents lui posent quelques questions ou discutent des éléments de son exposé.

### b) Présentation du projet

Rédigé par l'étudiant afin d'obtenir l'approbation de son sujet de thèse, le projet de recherche, sans excéder dix pages dactylographiées, comprend les éléments suivants:

- indique le titre au moins provisoire de la thèse;
- pose et délimite le sujet;
- apporte la preuve de l'intérêt du sujet;
- fait l'état de la question;
- indique les premières approches ou la méthode qui sera utilisée;
- fournit les éléments d'une bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter);
- esquisse une première ébauche de plan.

Une fois visé et paraphé par le directeur de thèse, le projet est transmis en huit exemplaires par le candidat au Secrétaire aux études de deuxième et de troisième cycles de la Faculté; le sous-comité compétent en propose l'approbation au Comité de l'École des gradués, le rejette ou en demande une nouvelle version.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	30 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets et il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
ESP -60523	3	TEORIA DE LA EXPRESION POETICA *	(A.M. Risco)
ESP -60525	3	TEORIA DEL DISCURSO NARRATIVO I *	(J.-C. Simard)
ESP -60524	3	TEATRO CONTEMPORANEO I *	(F. Jarque-Andrés)
ESP -61418	3	LA PROSA DEL SIGLO XIX *	
ESP -62845	3	LA NARRATIVA CONTEMPORANEA I	(G. Parent)
ESP -60526	3	LECTURAS I	
ESP -61419	3	LECTURAS II	
ESP -62087	1	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)	
ESP -62088	2	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)	
ESP -62089	3	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)	
ESP -62090	4	SUJETS SPECIAUX (ESPAGNOL)	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Bien qu'il soit fortement conseillé aux étudiants de faire une partie de leurs études à temps complet, ce programme ne comporte pas d'exigences précises à ce sujet autres que celles du Règlement des deuxième et troisième cycles. Il est à noter cependant que les étudiants qui bénéficient d'une bourse doivent s'inscrire à temps complet à ce programme durant toute la période de validité de leur bourse.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit obligatoirement savoir parler le français au moment de son admission au programme. La connaissance d'une troisième langue peut être exigée du candidat si le sujet de la recherche l'exige.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit suivre tous les cours de son programme dans les cinq trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE****a) Prélecture**

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

**b) Jury**

Le jury doit être composé d'au moins trois examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture.

**c) Présentation publique de la thèse**

Une fois achevée la lecture finale de la thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation est facultative et ne comporte aucune sanction.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Il existe quelques postes auxiliaire d'enseignement ou de recherche à temps partiel.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont individuelles ou collectives. L'étudiant a la possibilité de s'intégrer à divers groupes de recherche de la section.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement est le principal débouché de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.132.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Par une thèse qui constitue une contribution importante à l'avancement de la discipline, l'étudiant fait la preuve de son aptitude à mener des recherches d'envergure d'une façon autonome.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Littératures d'expression espagnole

Directeur: Jean-Noël Pontbriand

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Littératures: littératures d'expression espagnole

Responsable: Antonio Risco

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès arts avec thèse (littérature espagnole) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	108 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets et peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE****a) Prélecture**

Lorsqu'un candidat a achevé une première version complète de sa thèse, il en dépose, avec l'autorisation écrite de son directeur, un exemplaire dactylographié au Secrétariat des études de deuxième et de troisième cycles. La prélecture donne à l'étudiant l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

**b) Jury**

Le jury doit être composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche et, habituellement, le professeur chargé de la prélecture. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Dans le cas d'une thèse co-dirigée, le jury est composé d'au moins cinq personnes lorsque le co-directeur fait partie du jury.

**c) Soutenance de la thèse**

Une fois achevée la lecture finale de sa thèse, chaque candidat est invité à présenter le résultat de ses recherches dans le cadre d'une séance d'un groupe de travail du Département. Cette présentation donne lieu à une soutenance formelle et comporte une sanction.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement est le principal débouché de ce programme.



## MATHÉMATIQUES

### MAÎTRISE

Type A: 11 2.221.01  
Type B: 12 2.221.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour but de faire acquérir à l'étudiant un niveau de maturité mathématique qui lui permet d'aborder sa science avec un certain esprit critique nécessaire à la vraie compréhension et à l'éclosion d'idées nouvelles. Par un approfondissement de ses connaissances mathématiques allant jusqu'à la spécialisation, les candidats formés seront idéalement aptes à constituer un personnel qualifié dans la carrière de leur choix, que ce soit l'enseignement, l'industrie, ou autres.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Actuariat

J. Faille, G. Paradis, A. Prémont, M. Rouillard et R. Tremblay

##### Mathématiques pures et appliquées

##### Algèbre, Géométrie et Topologie

A. Barbeau, C. Cassidy, G. Frei, M. Ishaq, N. Lacroix, C. Lemaire, C. Lévesque et G. Roy

##### Analyse

B. Aupetit, J.-M. DeKoninck, M. Fortin, J.-J. Gervais, W. Hengartner, J.-L. Lavoie, M.-L. Lavertu, G. Philippin, R. Pierre, J.A. Siddiqi

##### Logique et fondements

W. Hatcher et B.R. Hodgson

##### Probabilités et statistique

P. Capérea, J.-P. Carmichael, R. Côté, J.-C. Massé, H.-G. Morin, R. Theodorescu et L.-P. Rivest

#### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mathématiques

Directeur: Jean-Jacques Gervais

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mathématiques

Responsable: Jean-Jacques Gervais

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (mathématiques) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un baccalauréat avec majeure en mathématiques sont également admissibles à ce programme, mais ils pourraient se voir imposer une scolarité complémentaire du niveau du premier cycle. Il en est ainsi des titulaires d'un diplôme dans une discipline connexe aux mathématiques.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant est tenu de faire approuver le choix de son directeur de recherche et de son projet de recherche au plus tard avant la fin de son troisième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	36 crédits
	Essai	12 crédits
Type B:	Cours propres au programme	24 crédits
	Projet de recherche (thèse)	24 crédits

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Le programme de deuxième cycle a une durée normale de quatre trimestres complets et exige un total de 48 crédits. Certains étudiants peuvent cependant s'acquitter de tout en moins de deux ans (même en une seule année universitaire dans le cas de la maîtrise avec thèse).

Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre
<b>Cours offerts:</b>		
MAT -61846	4	MODELES MATHEMATIQUES POUR ACTUAIRES I
MAT -62608	4	CHOIX D'HYPOTHESES ACTUARIELLES
MAT -61856	4	THEORIE DU RISQUE *
MAT -61858	4	MODELES MATHEMATIQUES POUR ACTUAIRES II
MAT -61847	4	MATHEMATIQUES DE POPULATION
MAT -61848	4	MATHEMATIQUES DE PENSIONS
MAT -62606	4	COMPENSATION POUR PERTE DE REVENU
MAT -62661	4	ALGEBRE I
MAT -62662	4	ALGEBRE II
MAT -62663	4	ALGEBRE III
MAT -62664	4	ANALYSE I
MAT -62665	4	ANALYSE II
MAT -62666	4	ANALYSE III
MAT -62667	4	MATHEMATIQUES APPLIQUEES I
MAT -62668	4	MATHEMATIQUES APPLIQUEES II
MAT -62669	4	VARIETES
MAT -62670	4	LOGIQUE ET FONDEMENTS I
MAT -62671	4	LOGIQUE ET FONDEMENTS II
MAT -61359	4	THEORIE DES PROBABILITES *
MAT -62672	4	ESTIMATION ET TESTS
MAT -60548	4	PROCESSUS ALEATOIRES ET APPLICATIONS *
MAT -62536	4	SONDAGES: MODELES ET TECHNIQUES
MAT -61357	4	MODELES LINEAIRES *
MAT -61361	4	TESTS NON PARAMETRIQUES *
MAT -61436	4	ANALYSE DES DONNEES
MAT -62674	4	SERIES CHRONOLOGIQUES
MAT -60559	4	PROBABILITES APPLIQUEES
MAT -62693	4	MEMOIRE I
MAT -62694	4	MEMOIRE II
MAT -62695	4	MEMOIRE III
MAT -62696	4	MEMOIRE IV
MAT -62151	1	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62152	2	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62153	3	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)
MAT -62154	4	SUJETS SPECIAUX (MATHEMATIQUES)

#### Cours obligatoires:

Les étudiants du deuxième cycle qui ont choisi le type A doivent obligatoirement réussir les cours Mémoire I et Mémoire II. Ceux qui choisissent le type B doivent réussir le cours Mémoire I.

De plus:

- ceux qui choisissent la concentration «Actuariat» doivent réussir deux des trois cours suivants: MAT-61846, MAT-62608 et MAT-61856
- ceux qui choisissent la concentration «Mathématiques pures et appliquées» doivent réussir les cours MAT-62661, MAT-62664 et MAT-62667
- ceux qui choisissent la concentration «Probabilités et statistique» doivent réussir les cours MAT-61359 et MAT-62672.

Note: Certains cours de deuxième et troisième cycles (et même du premier cycle, mais rarement) donnés par d'autres départements peuvent être choisis par les étudiants des deuxième ou troisième cycles en mathématiques, à condition d'avoir l'approbation du Comité de l'École des gradués de mathématiques.

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

#### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Les délais d'abandon pour les cours des deuxième et troisième cycles sont les mêmes qu'au niveau du premier cycle.

La moyenne cumulative requise pour poursuivre des études de deuxième cycle est de 3.0, c'est-à-dire «C». Ces dispositions s'appliquent dès que l'étudiant s'est inscrit à des cours qui représentent un total d'au moins 12 crédits. L'étudiant dont la moyenne cumulative, calculée sur au moins 12 crédits, est inférieure à 3.0, mais égale ou supérieure à 2.3, est autorisé à poursuivre ses études mais se trouve en probation; il doit porter, à la fin du trimestre suivant sa moyenne cumulative à un minimum de 3.0, ou, tout au moins, obtenir une note de trimestre égale ou supérieure à 3.5.

L'étudiant doit compléter les cours propres du programme dans les 12 trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. On s'attend toutefois à ce que l'étudiant qui poursuit son programme à temps complet termine les cours propres du programme dans les six trimestres qui suivent la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'essai (cheminement: type A) est évalué par deux examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury.

La thèse (cheminement: type B) est évaluée par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Les possibilités de travail à temps partiel durant l'année académique comme auxiliaire d'enseignement sont excellentes. Il y a également quelques postes d'auxiliaires de recherche disponibles.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tout autant collectives qu'individuelles. Dans la poursuite de ses travaux, l'étudiant a donc une bonne possibilité de pouvoir s'intégrer à des groupes de recherche départementaux.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

En plus du débouché traditionnel, à savoir l'enseignement, de nombreux postes sont disponibles dans les organismes gouvernementaux et privés.

**DOCTORAT**

**10 3.221.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme vise à conduire l'étudiant à la pointe de la recherche dans une certaine spécialité. Chemin faisant, le candidat a la possibilité de développer son esprit critique et son originalité de pensée, de même que d'exercer ses talents de créativité, qualités toutes synonymes de compétence professionnelle.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Mathématiques pures et appliquées

**Algèbre, Géométrie et Topologie**

A. Barbeau, C. Cassidy, G. Frei, M. Ishaq, N. Lacroix, C. Lemaire, C. Levesque et G. Roy

**Analyse**

B. Aupetit, J.-M. De Koninck, M. Fortin, J.-J. Gervais, W. Hengartner, J.-L. Lavoie, G. Philippin, R. Pierre, J.A. Siddiqi

**Logique et fondements**

W.S. Hatcher et B.R. Hodgson

**Probabilités et Statistique**

P. Capéreaux, J.-P. Carmichael, R. Côté, J.-C. Massé, R. Theodorescu et L.-P. Rivest

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Mathématiques

Directeur: Jean-Jacques Gervais

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Mathématiques

Responsable: Jean-Jacques Gervais

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (mathématiques) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Chaque dossier est étudié attentivement et on exige généralement de très bonnes études de maîtrise pour l'admission au doctorat. Toutefois un titulaire d'un baccalauréat ès sciences (mathématiques) ou d'un diplôme jugé équivalent dont l'activité en recherche est remarquable peut être admis au doctorat.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

En ce qui a trait au projet de recherche précis, il doit normalement être approuvé par le Comité compétent avant la fin du deuxième trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	78 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

L'étudiant choisit trois cours dans sa concentration de la liste indiquée au no 11 de la Maîtrise ou des lectures dirigées (sujets spéciaux) ou des séminaires de recherche (sujets spéciaux).

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours propres du programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Normalement au cours des premiers trimestres qui suivent son admission et moins de deux ans après sa première inscription, le candidat est soumis à un ensemble d'examens écrits et oraux destinés à vérifier le niveau de ses connaissances dans la concentration choisie et les domaines connexes.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# MÉDECINE EXPÉRIMENTALE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.404.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la recherche biomédicale dans le but de l'exercice plus compétent d'une profession ou de la préparation à des études de troisième cycle.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

**Études de l'assistance cardio-respiratoire avec une nouvelle pompe-poumon combinée.**  
J. Awad

**Dépliage, manifestations et traitement de la maladie coronarienne.**  
G. Dagenais

**Physiologie respiratoire appliquée.**  
M. Desmeules

**Action des hormones stéroïdiennes dans les tissus sexuels mâles.**  
J.-Y. Dubé

**Étude fondamentale et clinique de la fonction ventriculaire gauche dans les valvulopathies et les coronopathies.**  
J. G. Dusnesnil

**Hormones thyroïdiennes et développement du système nerveux central.**  
J.-H. Dussault

**Mécanismes d'action des hormones thyroïdiennes.**  
J.-H. Dussault

**Mécanismes de contrôle de la sécrétion de TSM.**  
P. Walker et J.-H. Dussault

**Epidémiologie des maladies chroniques: Étude des problèmes de santé associés à la grossesse et l'accouchement, certains cancers, les maladies neurologiques et cérébraux vasculaires.**  
J. Brisson et J. Fabia

**Effet tératogène de l'alcool.**  
R. Gagné

**Étude de la cellule méiotique et de ses constituants chromosomiques.**  
R. Gagné

**Répercussions biochimiques et pharmacologiques de substances toxiques sur le système cardio-vasculaire.**  
L. Gaillis

**Rôle des stéroïdes, du système rénine-angiotensine et des prostaglandines dans la pathogénie de l'hypertension artérielle.**  
M. Lebel et J.H. Grose

**Étude sur les prothèses vasculaires.**  
R. Guidoin et coll.

**La tyrosinémie héréditaire: cause et traitement.**  
C. Laberge

**Homogénéité génétique de la maladie de Steiner.**  
C. Laberge

**Analyses biologiques et biochimiques des sécrétions des voies génitales chez la femelle. Intéraction embryon-utérus.**  
R. Lambert

**Mécanismes de la capacitation des spermatozoïdes et de la fécondation.**  
R. Lambert

**Les précurseurs des hépatocytes et leurs rôles dans l'hépatocarcinogénèse.**  
N. Marceau

**Rôle des facteurs hormonaux dans la croissance et la différenciation des cellules hépatiques, cellules normales et cancéreuses.**  
N. Marceau

**Enseignement programme multimodulaire.**  
Y. Marquis

**Mécanismes d'induction de la mort cellulaire et de la thermotolérance par l'hyperthermie.**  
J. Landry et N. Marceau

**Régulation de la croissance et de la différenciation des cellules épithéliales par les cellules mésoenchymateuses du foie. Importance de la matrice extracellulaire et des contacts cellule X - cellule Y.**  
O. Morin et N. Marceau

**Développement de nouvelles méthodes d'autoenseignement appliquées à la cardiologie.**  
Y. Marquis

**Modifications hormonales et biochimiques dans le diabète sucré.**  
A. Nadeau

**Influence de l'entraînement physique sur le diabète.**  
A. Nadeau

**Étude de la défense immunologique et para-immunologique de l'organisme dans le cancer.**  
G. Pelletier

**Organisation et évaluation des services de santé: Identification des facteurs de risque, évaluation, intervention et étude des facteurs associés à l'utilisation des services de santé.**  
J. Rochon

**Régulation de l'expression génétique chez les organismes supérieurs.**  
R. Tanguay

**Isolément et caractérisation des gènes humains par les enzymes de restriction.**  
R. Tanguay

**Epidémiologie des maladies industrielles: Étude des facteurs de risque concernant les substances toxiques, les radiations et le bruit d'une part, et l'évaluation de l'application de mesures préventives d'autre part.**  
M. Vézina

**Rôle des hormones et facteurs trophiques dans l'expression différentielle des gènes des protéines contractiles au cours de la différenciation des cellules musculaires en culture.**  
M.C. Thibault et R.R. Tremblay

**Actions moléculaires des hormones sur le muscle.**  
R.R. Tremblay

**Marqueurs biologiques de la fonction de reproduction chez le mâle.**  
R.R. Tremblay

**Étude de la différenciation des cellules de la crête neurale à l'aide des anticorps monoclonaux.**  
M. Vincent et R. Tanguay

**Biochimie et physiologie de l'activation lymphocytaire in vitro.**  
W.I. Waithe

### 3. GRADE

Maître, ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Médecine expérimentale

Directeur: Normand Marceau

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Médecine expérimentale

Responsable: Normand Marceau

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le candidat doit être détenteur d'un diplôme de baccalauréat dans le domaine des sciences de la santé y compris la médecine ou dans un domaine connexe tel que biologie, biochimie, pharmacie etc.

Une moyenne cumulative de 3.5 et plus au niveau du premier cycle est une condition minimale d'admission. Le comité se réserve le droit d'examiner d'un oeil favorable les dossiers des candidats qui auraient conservé une moyenne cumulative légèrement inférieure mais qui auraient manifesté une progression marquée au premier cycle.

De plus, l'étudiant doit faire la preuve au comité d'admission qu'il a les ressources pécuniaires suffisantes pour poursuivre ses études.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant l'admission, le candidat doit avoir trouvé un professeur qui accepte d'être son directeur de recherche. De plus, il doit fournir au comité un résumé de son projet.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de quatre trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

NM C	Cr	Titre	
<b>CARDIO-RESPIRATOIRE</b>			
MD X -61364 MDX -62739	2 1	PHYSIOLOGIE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE * CARDIOLOGIE ET PNEUMOLOGIE EXPERIMENTALE *	(M. Desmeules) (J. Rouleau, Y. Marquis)
<b>ENDOCRINOLOGIE</b>			
M DX -61676 MDX -60565	1 1	BASES PHYSIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES EN ENDOCRINOLOGIE SEMINAIRE D'ENDOCRINOLOGIE *	(R.R. Tremblay) (J.-Y. Dubé, A. Bélanger)
<b>GENETIQUE</b>			
MD X -60561 MDX -61678	2 2	BIOSTATISTIQUES MEDICALES CYTOGENETIQUE EXPERIMENTALE	(J. Morissette) (R. Gagné, R. Tanguay)
MDX -60564 MDX -61679 MDX -61681 MDX -61626	3 2 2 1	GENETIQUE HUMAINE AVANCEE * GENETIQUE MEDICALE GENETIQUE DES POPULATIONS SEMINAIRES DE GENETIQUE	(C. Laberge et R. Gagné) (C. Laberge) (J. Morissette) (R. Tanguay, C. Laberge, R. Gagné, A. Lescault)
MDX -62999	3	GENEALOGIE DE L'EVOLUTION HUMAINE	(C. Laberge)
<b>IMMUNOLOGIE</b>			
MD X -61684	1	SEMINAIRES D'IMMUNOLOGIE	(G. Pelletier)
<b>BIO-PHYSIQUE</b>			
MD X -61363 MDX -61685	3 1	PHYSIQUE DES RADIATIONS SEMINAIRES DE BIO-PHYSIQUE MEDICALE	(J.-P. Bernier) (N. Marceau)
<b>EPIDEMIOLOGIE</b>			
MD X -62614 MDX -62615	3 3	BIOSTATISTIQUE I BIOSTATISTIQUE II	(C. Lapointe) (P.-M. Bernard, C. Lapointe)
MDX -62616 MDX -62617	2 3	TECHNIQUES D'ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES * EPIDEMIOLOGIE I	(P.-M. Bernard, C. Lapointe, R. Verreault) (P.-M. Bernard, J. Brisson)
MDX -62619 MDX -62620 SAT -62784 SAT -62785	3 1 3 2	EPIDEMIOLOGIE - MALADIES CHRONIQUES SEMINAIRE DE RECHERCHE HYGIENE INDUSTRIELLE I TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE I	(J. Brisson) (T. Morais-Rochon) (P. Poulin) (A. Nantel, J.G. Lavigne)
SAT -62789 MDX -62790	3 2	SANTE ET TRAVAIL: CONTEXTE INSTITUTIONNEL * SANTE ET ENVIRONNEMENT	(J. Brunet, C. Brisson) (P. Lachance)
<b>AUTRES COURS</b>			
MD X -61680 MDX -63435 MDX -62717	3 3 2	BIOLOGIE CELL. ET MOLEC. AVANCEE I * BIOLOGIE CELL. ET MOLEC. AVANCEE II ACTIVATION DES CELLULES DE MAMMIFERES ET LE CYCLE CELLULAIRE	(R. Tanguay) (C. Gagnon) (W.I. Waithe)
CHX -60150 MDX -62602	1 2	SEMINAIRES METHODES ANALYTIQUES EN BIO. CELL. ET MOL. I: L'ELECTROPHORESE	(R. Guidoin) (R. Tanguay, N. Marceau)
MDX -62603 MDX -62604	1 1	METHODES ANALYTIQUES EN BIO. CELL. ET MOL. 2: MET. D'ETUDES DE POPULATIONS CELLULAIRES METHODES ANALYTIQUES EN BIO. CELL. ET MOL. 3: MICROMETHODES EN BIO. MOLECULAIRE	(N. Marceau, R. Tanguay) (R. Tanguay)
MDX -62253 MDX -62254 MDX -62255 MDX -62256	1 2 3 4	SUJETS SPECIAUX (MEDECINE EXP.) SUJETS SPECIAUX (MEDECINE EXP.) SUJETS SPECIAUX (MEDECINE EXP.) SUJETS SPECIAUX (MEDECINE EXP.)	

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre.

15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

DOCTORAT

10 3.404.01

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif majeur la formation de chercheurs indépendants dans un des domaines de recherche offerts en médecine expérimentale.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Médecine expérimentale  
Directeur: Normand Marceau

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Médecine expérimentale  
Responsable: Normand Marceau

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès sciences (médecine expérimentale) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Recherche	114 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets.

11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres.

15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique.

# MESURE ET ÉVALUATION (ÉDUCATION)

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.569.01  
Type B: 12 2.569.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études avancées de deuxième cycle en mesure et évaluation visent principalement à former des professionnels capables de conseiller les praticiens de l'éducation et d'assumer des responsabilités en matière d'évaluation et de recherche en éducation.

Selon le cheminement choisi au niveau de la maîtrise (type A ou type B), ce but se traduit par les objectifs généraux suivants:

#### Type A:

permettre à l'étudiant (e) d'acquérir une formation professionnelle par l'étude de divers aspects de la mesure et de l'évaluation appliquées à un ou des champs d'étude reconnus en sciences de l'éducation;

#### Type B:

permettre à l'étudiant (e) de se familiariser avec la recherche en mesure et évaluation afin d'y poursuivre des recherches originales et d'y exercer un certain leadership en éducation.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Evaluation de programmes

J.-J. Bernier, M.-A. Nadeau

#### Evaluation de l'apprentissage

V. Bhushan, R. Girard, M.-A. Nadeau, G. Scallon

#### Méthodologie de la recherche

J.-J. Bernier, V. Bhushan, F.-A. Dupuis, J.-P. Voyer

#### Psychométrie

J.-J. Bernier, C. Valiquette, J.-P. Voyer

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mesure et évaluation

Directeur: François A. Dupuis

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mesure et évaluation

Responsable: François A. Dupuis

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat en sciences de l'éducation avec une moyenne cumulative d'au moins 3.5 sur 5 constitue l'exigence normale d'admissibilité à ce programme. Le candidat doit de plus avoir suivi et réussi trois cours considérés comme pré-requis à une formation de deuxième cycle en mesure et évaluation. Ces trois cours sont: (1) MEV-11964 - Méthodes de recherche; (2) MEV-11994 - Statistique appliquée à l'éducation; et (3) MEV-14657 - Mesure normative du rendement scolaire ou son équivalent MEV-14193 - Mesure et évaluation. À défaut de ces cours pré-requis ou de leur équivalent, le candidat pourra être admis mais devra suivre ces cours pré-requis, en surcroît de sa scolarité de maîtrise.

Le candidat détenteur d'un baccalauréat dans un domaine autre que celui de l'éducation, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.5 sur 5, est également admissible. Selon la décision du comité d'admission, ce candidat pourra être admis comme étudiant régulier ou en stage probatoire avec une récupération pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours de premier cycle en éducation.

En plus des pièces requises par l'École des gradués, le candidat doit joindre à sa demande d'admission un document d'une à deux pages précisant le domaine d'études qui l'intéresse pour ses études projetées en mesure et évaluation. Aucun étudiant ne peut être admis sans avoir déterminé son champ d'études et sans avoir un conseiller ou directeur de recherche qui accepte de superviser son essai ou sa thèse.

Ce programme admet de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans sa demande d'admission, l'étudiant doit annexer un document indiquant le domaine d'études choisi et un projet d'essai ou de thèse. Le candidat est invité à consulter le directeur du programme pour se trouver un professeur, du département de mesure et évaluation qui accepte de superviser son essai ou sa thèse.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A	Cours propres au programme Essai	33 crédits 12 crédits
Type B	Cours propres au programme Thèse	21 crédits 24 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de trois trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant régulier, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription.

### 11. COURS DU PROGRAMME

L'organisation des cours du programme se présente sous la forme suivante:

Type A: 33 crédits de cours dont...

a) 24 crédits de cours en mesure et évaluation (incluant les cours obligatoires),

b) 9 crédits de cours choisis dans un ou des domaines autres que celui de la mesure et de l'évaluation (didactique, psychopédagogie, éducation physique, administration scolaire, technologie de l'enseignement) et ce, avec l'approbation du conseiller.

Type B: 21 crédits de cours dont...

a) 18 crédits de cours en mesure et évaluation (incluant les cours obligatoires)

b) 3 crédits de cours soit en mesure et évaluation, soit dans un autre domaine et ce, avec l'approbation du directeur de recherche.

### COURS OBLIGATOIRES

MEV -61461	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I	(V. Bhushan)
MEV -61456	3	THEORIE DES TESTS *	(J.-J. Bernier)

### COURS A OPTION

MEV -60239	3	OBJECTIFS ET EVALUATION	(R. Girard)
MEV -61457	3	EVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE *	(G. Scallon)
MEV -60246	3	EVALUATION DE PROGRAMMES I	(M.-A. Nadeau)
MEV -61459	3	EVALUATION DE PROGRAMMES II	(M.-A. Nadeau)
MEV -61474	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE	(V. Bhushan)
MEV -62636	3	THEORIE ET PRATIQUE DES ENQUETES PAR SONDAGE	(J.-P. Voyer)
MEV -61458	3	CONSTRUCTION D'ECHELLES D'ATTITUDES *	(C. Valiquette)
MEV -61464	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE FACTORIELLE	(J.-J. Bernier)
MEV -61462	3	STATISTIQUE EN EDUCATION II	(V. Bhushan)
MEV -61470	3	METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION *	(F.-A. Dupuis)
MEV -62951	3	DONNEES QUALITATIVES EN EDUCATION	(F.-A. Dupuis)
MEV -61473	3	SCHEMAS EXPERIMENTAUX ET RECHERCHE OPERATIONNELLE *	(J.-J. Bernier)
MEV -61472	3	ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES	(F.-A. Dupuis)

### COURS DIVERS

MEV -61929	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE MAITRISE
MEV -61934	3	COURS DE LECTURE
MEV -62346	3	SUJETS SPECIAUX
MEV -62347	3	SUJETS SPECIAUX

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le séminaire de thèse qui peut faire partie du programme de l'étudiant n'a lieu que lorsque le candidat a terminé au moins 15 crédits de son programme.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du département de Mesure et évaluation, avec la collaboration éventuelle d'autres unités.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les principaux débouchés ouverts aux étudiants de ce programme sont:

conseiller en mesure et évaluation, conseiller en recherche,

responsable d'évaluation de programmes, de méthodes et de personnel dans les institutions scolaires privées ou publiques, les Commissions scolaires et le ministère de l'Éducation.

**DOCTORAT****10 3:569.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Permettre à l'étudiant (e) d'acquérir une connaissance approfondie des principaux problèmes que posent la mesure et l'évaluation en éducation et de maîtriser les principaux outils de recherche dans le but de contribuer de façon originale aux connaissances théoriques et méthodologiques de l'évaluation dans un champ particulier d'application en éducation.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Mesure et évaluation

Directeur: François A. Dupuis

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Mesure et évaluation

Responsable: François A. Dupuis

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise de type B en mesure et évaluation, avec une moyenne cumulative d'au moins 3.5 sur 5, est la voie la plus directe pour être jugé admissible à ce programme. Toutefois, le détenteur d'une maîtrise de type A en mesure et évaluation ou d'un diplôme de deuxième cycle dans une discipline reliée à l'éducation mais dans un domaine autre que celui de la mesure et de l'évaluation, peut être admis à certaines conditions qui dépendent de la valeur de son dossier scolaire. Il revient au comité compétent de décider de l'admission d'un tel candidat en se basant sur les critères suivants:

- a) une moyenne cumulative d'au moins 3.5 sur 5;
- b) l'examen de la scolarité antérieure: une récupération pouvant aller jusqu'à 30 crédits de cours ou de recherche pouvant faire l'objet d'un stage probatoire pourra être imposée au candidat;
- c) l'examen des travaux de recherche du candidat (essais ou thèse de maîtrise, rapports de recherche) pour vérifier la capacité du candidat à mener une recherche de qualité: un candidat n'ayant pas démontré une telle capacité peut se voir invité à formuler une demande d'admission pour la maîtrise en mesure et évaluation.

Pour s'assurer que des ressources sont disponibles avant d'admettre de nouveaux étudiants, le comité d'admission exige que le candidat joigne à sa demande d'admission un document de quelques pages précisant son sujet de thèse de doctorat. Ce document doit recevoir l'approbation écrite d'un professeur du département de mesure et évaluation qui accepte de le diriger.

Ce programme admet de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours	21 crédits
Thèse	69 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée minimale de six trimestres pour l'étudiant à temps complet. Sauf l'exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter sa scolarité dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours de programme, le candidat doit présenter un séminaire de thèse portant sur la problématique de sa recherche et sur la méthodologie.

La poursuite de sa recherche dépend de la réussite du séminaire de thèse. Ce séminaire de thèse est organisé par le directeur du programme avec la collaboration du directeur de recherche.

Le mode de présentation des résultats du projet est la thèse.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les principaux débouchés ouverts aux étudiants de ce programme sont la recherche, l'enseignement, l'administration pédagogique ou la consultation.

# MICROBIOLOGIE

<b>MAÎTRISE</b>	<b>Microbiologie</b>	<b>12 2.413.01</b>
	<b>Microbiologie agricole</b>	<b>12 2.413.02</b>
	<b>Microbiologie médicale</b>	<b>12 2.413.03</b>

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif la formation de candidats à la recherche en microbiologie dans l'un ou l'autre des domaines de recherche ci-dessous.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

DEPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, FACULTE DE MEDECINE

### a. Virologie

#### 1. Etude de caractérisation de bactériophages: Hans-W. Ackermann

Etude au microscope électronique des phages de lysotypie d'*Yersinia enterocolitica*, de *Pseudomonas aeruginosa* (schéma de Lindberg), de *Vibrio cholerae* et *El Tor* (schéma de Mukerjee, de Nicollet et coll. et de Lee et Furniss).

Etude morphologique détaillée en microscopie électronique de phages de *Listeria innocua*.

#### 2. Infections congénitales à cytomégalovirus: Jean Joly et Gilles Richer

Mise au point d'une technique de détection rapide des infections congénitales à cytomégalovirus soit par sérologie soit par détection d'antigènes cytomégaliens dans l'urine. L'approche expérimentale consiste à utiliser les anticorps monoclonaux et des techniques d'immunoessais en phase solide.

#### 3. Développement et évaluation de méthodes de diagnostic rapide des maladies virales: Gilles Richer

Dans les années récentes, des méthodes de diagnostic rapide ont été mises au point pour quelques maladies virales. L'objectif est de développer, en s'inspirant de ces méthodes, de nouvelles techniques applicables à d'autres modèles viraux et d'en évaluer l'efficacité pour le diagnostic.

### Microbiologie

#### 1. Résistance aux antibiotiques

Distribution et caractérisation des bactéries Gram négatives résistantes aux antibiotiques, attention particulière à la résistance aux bêta-lactamines liée à la production de bêta-lactamases.

Distribution écologique des bactéries résistantes: Dr. Roger Guay et Dr. Robert Letarte

Mécanismes génétiques et facteurs physiologiques de régulation de l'expression des bêta-lactamases: Dr. Roger Guay

Caractérisation enzymatique et immunologique des bêta-lactamases: Dr. Robert Letarte

Distribution hospitalière et importance clinique des souches productrices de bêta lactamases: Dr. Jean-Claude Pechère

Caractérisation des transposons des bêta-lactamases et application des techniques de génie génétique au domaine de la résistance bactérienne: Dr. Robert Letarte, Dr. Roger Guay et Dr. Jean-Claude Pechère.

#### 2. Endotoxine bactérienne

Etude de l'interaction entre l'endotoxine des entérobactéries et les composants sub-cellulaires des cellules humaines

Dr. Michel G. Bergeron

#### 3. Résistance des *Haemophilus influenzae* aux antibiotiques

Etude de la tolérance bactérienne et des facteurs pouvant influencer ce nouveau mode de résistance *in vitro* et *in vivo* chez l'animal

Dr. Michel G. Bergeron et Dr. Alain Martel.

#### 4. Importance des concentrations tissulaires des antibiotiques

Etude des effets thérapeutiques et toxiques, études autoradiographiques en microscopie électronique de l'interaction entre les bactéries, les antibiotiques et les tissus infectés

Dr. Michel G. Bergeron

#### 5. Pharmacologie des antibiotiques

Etude clinique chez des patients et des volontaires: Dr. Marc Lebel et Dr. Michel G. Bergeron

#### 6. Epidémiologie de la résistance aux antibiotiques chez les bactéries responsables des maladies transmises sexuellement

Dr. Alain Martel et Dr. Michel G. Bergeron

#### 7. Physiologie bactérienne. Roger Guay

Rôle des interactions bactériennes dans l'élaboration des bêta-lactamases.

Dans un effort de reproduire les conditions de cultures naturelles dans le tube digestif humain, des expérimentations sont conduites dans un ECOLOGEN afin d'évaluer la réponse bactérienne en termes de synthèse pénicillinase et céphalosporinase en culture mixte.

Etude de phénomènes d'antagonismes bactériens entre espèces, à Gram-négatif et à Gram-positif.

## c. Immunologie

### 1. Immunologie et cancérologie

Identification et caractérisation de protéoglycans régulateurs à partir du microenvironnement naturel lymphoïde et étude de leur influence sur les cellules normales et néoplasiques. Louis Lafleur.

Le projet consiste à purifier une fraction de l'agaroplectibe par des méthodes biochimiques et à l'aide d'anticorps monoclonaux et ensuite de rechercher des anticorps monoclonaux qui les inactiveront.

### 2. Immunologie et modèles expérimentaux

Etude du rôle protecteur des immunoglobulines dans la pneumonie expérimentale chez la souris. Robert Letarte.

Cette étude s'attache à la production *in vivo* de cellules sensibilisées et la production *in vitro* d'anticorps anti-*Klebsiella* par la technique des hybridomes.

Les effets de l'administration par voie aérienne et intraveineuse d'anticorps sur la prévention de la pneumonie et son traitement et l'étude des cibles d'adhérence dans la pneumonie à *Klebsiella*.

### 3. Structure antigénique des *Legionellaceae*

Dr. Jean Joly

Etude des différents antigènes de bactéries appartenant à la famille des *Legionellaceae* au moyen de techniques immuno-électrophorétiques. Ce projet englobe aussi l'identification des antigènes communs et non spécifiques aux différents sérogroupes, espèces et genres de cette famille. L'utilisation d'anticorps monoclonaux dirigés contre certains de ces antigènes permettra de les purifier et de les caractériser.

### 4. Anticorps monoclonaux humains

Dr. Jean Joly

Ce projet vise à la mise au point de techniques de production d'anticorps monoclonaux humains dirigés contre certains antigènes d'importance entre autres en pathologie humaine. Ces techniques utilisent la transformation de lymphocytes B humains avec le virus Epstein-Barr et la fusion cellulaire comme outils de base. Cette recherche est menée en collaboration avec le Dr. Michel Pagé du Département de Biochimie.

DEPARTEMENT DE BIOCHIMIE, FACULTE DES SCIENCES ET DE GENIE

### a) Génétique et biologie moléculaire

Structure, évolution et régulation de l'expression des gènes d'aminocyl-IRNA synthétases. Mécanismes catalytiques des aminocyl-IRNA synthétases. Rôles régulateurs des tRNAs dans la biosynthèse des acides aminés.

Jacques Lapointe

1. Détermination de la «séquence» du gène de la glutamyl-tRNA synthétase de *Escherichia coli*, et comparaison de cette séquence avec celles d'autres aminocyl-IRNA synthétases pour étudier l'évolution de cette famille d'enzymes.

2. Etude *in vitro* et *in vivo* de la régulation de la transcription du gène de la glutamyl-tRNA synthétase de *E. coli*.

3. Etude des interactions des glutamyl-tRNA synthétases de *E. coli* et de *B. subtilis* avec leurs facteurs régulateurs.

4. Etude de la régulation de la fixation et de l'assimilation de l'azote par *Rhizobium meliloti* en symbiose avec la luzerne; utilisation de mutants altérés dans la glutamyl-tRNA synthétase.

### Techniques utilisées

Clonage de gènes et détermination de leurs séquences par la méthode de Maxam et Gilbert ou par celle de Sanger. Analyse et comparaison de séquences d'ADN par ordinateur. Transcription *in vitro*, hybridation ADN:ADN et ADN:ARN. Purification d'enzymes et utilisation d'anticorps. Cinétique enzymatique. Culture de cellules neuronales et gliales. Electrophorèse, chromatographie, ultracentrifugation...

L'étude de la structure et de la fonction des gènes plasmidiques bactériens.

Paul H. Roy

1. Clonage chez *E. coli* des gènes codant pour les enzymes de restriction et de modification d'ADN, séquence des gènes, corrélation entre la séquence des acides aminés et celle des nucléotides. Introduction de gènes dans des vecteurs bifonctionnels. Expression de ces gènes chez la levure.

2. Clonage et séquence des gènes codant pour des Bêta-lactamases. Test d'hybridation d'ADN pour établir les rapports entre les gènes de diverses Bêta-lactamases dans le but de poursuivre des études épidémiologiques.

Métabolisme et régulation chez les micro-organismes. Enzymes hydrolytiques excrétées par le champignon *Ceratocystis ulmi* en milieu liquide

Guy Talbot

1. Etude structurale et biosynthétique de métabolites particuliers et mise en évidence des composants.

2. Etudes d'induction.

3. Isolement, purification et étude des propriétés intrinsèques de quelques représentants.

### b) Physiologie et métabolisme

Denis Mayrand

1. Rôle du succinate comme facteur de croissance chez *Bacteroides gingivalis*.

2. Métabolisme de l'acide phénylacétique chez divers anaérobies.



**c) Enzymologie**

L'étude de la tryptophanase et d'enzymes apparentées chez différentes espèces d'entérobactéries. Interaction spécifique du pyridoxal-P avec une protéine qui produit une enzyme dont l'activité et la spécificité sont uniques.  
Robert Bojanowski

1. Le rôle du groupement sulphydryl dans la liaison pyridoxal-P: tryptophanase.
2. Les effets de modification chimique sur l'activité et la spécificité de la tryptophanase.
3. L'identification de protéines apparentées à la tryptophanase qui se trouvent chez les espèces indole-négatives.
4. Une comparaison de la fonction de pyridoxal-P dans différentes enzymes (e.g., tryptophanase de *Escherichia coli*, cystéine désulphhydrase de *Salmonella typhimurium* B-tyrosinase de *Escherichia intermedia*, phénylalanine déaminase de *Proteus sp.*

Contrôle des systèmes enzymatiques du catabolisme des glucides chez les micro-organismes responsables de la carie dentaire.  
Luc Trahan et Christian Vadeboncoeur

1. Rôle et importance relative de la glucokinase et de la phosphoenolpyruvate phosphotransférase dans le processus de transport et de phosphorylation des sucres et sur les produits du catabolisme des glucides de certains streptocoques oraux cariogènes et non cariogènes.
2. Biochimie comparative de certains streptocoques isolés de patients sans carie, de patients atteints de caries dentaires avancées et de patients souffrant d'intolérance héréditaire au fructose.
3. Etudes des mécanismes de transport des glucides chez les streptocoques oraux à l'aide de mutants possédant peu ou pas d'activité phosphoenolpyruvate phosphotransférase.
4. Purification et caractérisation des composants du système de transport phosphoenolpyruvate phosphotransférase de streptocoques oraux.

**d) Mécanismes pathogéniques et écologie**

Ecologie et physiologie de certaines espèces bactériennes dont l'environnement est la cavité buccale de l'homme. Denis Mayrand

1. Relations écologiques qui existent entre les bactéries requises pour initier une infection mixte anaérobie expérimentale.
2. Corrélation entre propriétés biochimiques et pathogénicité de certaines espèces du genre *Bacteroides*.
3. Etude des types et mécanismes de colonisation et d'adhérence.
4. Etude physiologique et sérologique de l'espèce *Bacteroides gingivalis* (en collaboration avec C. Mouton, Ecole de médecine dentaire).
5. Etude de la collagénase et des immunoglobuline protéases de *B. gingivalis*.
6. Etude bactériologique de patients souffrant d'infections parodontales.

Etudes des bactériocines.  
Marc Lavoie

1. Etudes du mode d'action de différentes bactériocines.
2. Recherches et purification de différentes bactériocines produites par des souches isolées de la cavité buccale.

**Environnement et écologie microbienne**

Ecologie de la cavité buccale de la souris  
Marc Lavoie (en collaboration avec Noëlla Destauriers)

1. Evaluation de la microflore de la cavité buccale.
2. Interactions bactéries-bactéries dans la cavité buccale.
3. Interactions hôte-bactéries dans la cavité buccale.

Expression du répertoire des IgA salivaires.  
Noëlla Destauriers

1. Investigation de l'activité immune de la muqueuse orale chez la souris: cellules B, cellules T; macrophages.
2. Détermination du répertoire IgA dans la salive et chez les cellules immunocompétentes associées aux glandes salivaires majeures et mineures, en relation avec les composantes de la flore indigène.
3. Stimulation de la réponse IgA dans le tissu lymphoïde associé à la cavité buccale.

**Techniques utilisées**

Immunofluorescence; cultures cellulaires; production d'hybridomes; ELISA (enzyme-linked immunosorbant assay).

**FACULTE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

**Département de phytologie**

Modification de l'expression génétique des plantes par certaines bactéries et mécanismes d'infection.  
P. Dion

Relation hôte-parasite au niveau ultrastructural. Systématique des champignons. Biodégradation des végétaux.  
G.M. Oia'h

Physiologie et nutrition des micro-organismes. Symbioses végétales.  
R.A. Lachance, L. Bordeleau (Station de recherche fédérale, 2560 boul. Hochelaga, Ste-Foy, G1V 2J3)

**Département des sols**

Fixation symbiotique de l'azote par *Rhizobium*. Ecologie microbienne du sol: lutte biologique.  
H. Antoun, L.M. Bordeleau, C. Richard (Station de recherche fédérale, 2560 boul. Hochelaga, Ste-Foy, G1V 2J3)

Action de la microflore du sol sur la formation et la dégradation de l'humus.

Mécanisme d'humification des déchets et résidus organiques divers.

Phénomènes de toxicité dans les milieux terrestres et aquatiques.  
S. Visser

Etude des groupes écologiques et des activités biochimiques de la microflore du sol. Biodégradation des pesticides.  
H. Antoun, S. Visser

**Département des sciences et technologie des aliments**

Biotechnologie et fermentations industrielles.  
F. Castaigne, J. Goulet, R. Simard

Production de biomasse et recyclage de résidus.  
G. Picard, J. de la Noue (Département de biologie (FSG) et Centre de recherche en nutrition).

**3. GRADE**

Maître ès sciences (M.Sc.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

**MICROBIOLOGIE**

Sciences et de génie  
Directeur: Claude Godin

Médecine  
Directeur: Roger Guay

Sciences de l'agriculture et de l'alimentation  
Directeur: Henri-Paul Therrien

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

**MICROBIOLOGIE**

Sciences et de génie  
Responsable: Claude Godin

Médecine  
Responsable: Roger Guay

Sciences de l'agriculture et de l'alimentation  
Responsable: Henri-Paul Therrien

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le Baccalauréat ès sciences avec majeure dans une discipline connexe à la biologie ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Le candidat doit s'enquérir auprès du comité concerné des exigences particulières attachées à l'admission.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche et faire approuver son projet de recherche précis au moment de faire sa demande d'admission.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Type B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme à une durée normale de quatre trimestres complets. Après entente avec le département concerné, le programme peut admettre des étudiants à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
BVG -60040	3	PHYSIOLOGIE BACTERIENNE	(R.-A. Lachance, P. Dion)
BVG -60042	3	MICROBIOLOGIE DESCRIPTIVE	(R.-A. Lachance)
BVG -60044	3	MICROBIOLOGIE DES VIVRES	(R.-A. Lachance)
BCM -61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES	(J. Lapointe et professeurs invités)
BCM -60988	1	SEMINAIRE DE BIOCHIMIE ET DE MICROBIOLOGIE	(Groupe de professeurs)
BCX -62585	2	IMMUNOLOGIE EXPERIMENTALE ET CLINIQUE I	(M. Pagé)
BCX -62586	2	IMMUNOLOGIE EXPERIMENTALE ET CLINIQUE II	(M. Pagé)
MCB -61813	3	IDENTIFICATION MICROBIENNE EN BACTERIOLOGIE MEDICALE	(J.-C. Pechère)
MCB -61624	2	LA RESISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES	(J.-C. Pechère)
MCB -62698	1	CULTURE DE TISSUS, THEORIE ET APPLICATIONS	(G. Moldovanu)
MCB -62658	1	PROBLEMES D'ACTUALITE EN MICROBIOLOGIE	(R. Letarte)
MCB -62659	1	INITIATION A LA MICROSCOPIE ELECTRONIQUE	(H.-W. Ackermann)
MCB -62699	1	SEMINAIRE DE MICROBIOLOGIE	(R. Guay)
MCB -62697	2	TRAVAUX BIBLIOGRAPHIQUES	(Groupe de professeurs)
BCM -62918	4	TECHNIQUES BIOCHIMIQUES	(G. Lemieux)
BCM -63174	2	TECHNIQUES EN GENIE GENETIQUE	(G. Bellemare)
MCB -62351	1	SUJETS SPECIAUX (MICROBIOLOGIE)	
MCB -62352	2	SUJETS SPECIAUX (MICROBIOLOGIE)	
MCB -62353	3	SUJETS SPECIAUX (MICROBIOLOGIE)	
MCB -62354	4	SUJETS SPECIAUX (MICROBIOLOGIE)	
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX *	(J.-M. Girard)
BVG -60680	1	SEMINAIRE I *	(G.M. Ol'ah)
BVG -63073	1	SEMINAIRE DE THESE II	(G.M. Ol'ah)
BVG -61766	2	VIROLOGIE VEGETALE *	(A. Asselin)
SLS -63067	3	BIOCHIMIE DE L'HUMUS	(S.A. Visser)
SLS -60848	2	SEMINAIRE	
STA -60951	1	SEMINAIRE	(J.-P. Julien)
STA -60952	2	FERMENTATION INDUSTRIELLE *	(R.-E. Simard)
MCB -63275	2	PROGRES RECENTS EN MICROBIOLOGIE	(Groupe de professeurs)
MCB -63276	1	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE	(D. Mayrand)
MCB -63151	1	VIROLOGIE MEDICALE ET COMPARATIVE	(H.W. Ackermann, G. Moldovanu)
MCB -63165	3	MICROBIOLOGIE HOSPITALIERE	(Groupe de professeurs)
MCB -63401	1	SEMINAIRE DE RECHERCHE EN ECOLOGIE BUC-CALE	(N. Deslauriers)

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

Ce programme doit être poursuivi à temps complet, trimestres d'été compris.

15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est, soit la thèse soit le rapport de recherche. Le travail est évalué par trois examinateurs et la note finale est établie par concertation entre les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne. Par contre, la possibilité qu'a l'étudiant de trouver un emploi d'été dans la ligne de ses études est faible.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives. Selon l'orientation de ses recherches, l'étudiant peut s'intégrer aux différents groupes de recherche des Facultés des sciences, de médecine et des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre l'enseignement, les industries et les organismes provinciaux et fédéraux offrent les principaux débouchés aux étudiants qui ont complété ce programme.

DOCTORAT	Microbiologie	10 3.413.01
	Microbiologie agricole	10 3.413.02
	Microbiologie médicale	10 3.413.03

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise la formation de chercheurs en microbiologie fondamentale et appliquée.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

MICROBIOLOGIE

Sciences et de génie  
Directeur: Claude Godin

Médecine  
Directeur: Roger Guay

Sciences de l'agriculture et de l'alimentation:  
Directeur: Henri-Paul Therrien

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

MICROBIOLOGIE

Sciences et de génie  
Responsable: Claude Godin

Médecine  
Responsable: Roger Guay

Sciences de l'agriculture et de l'alimentation:  
Responsable: Henri-Paul Therrien

6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès sciences dans l'un des domaines de la microbiologie ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été peut compter.

14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit terminer les cours propres du programme dans les deux trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les cours du programme terminés, le candidat doit se présenter à un examen oral devant jury.

15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Périodiquement en cours d'études, le candidat est invité à faire le point sur l'état de ses travaux au cours d'un colloque ou d'un séminaire.

La thèse est évaluée par 4 examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée et ne peut avoir lieu si moins de 3 examinateurs sont présents.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# MINES ET MÉTALLURGIE

## MAÎTRISE

Mines  
Métallurgie  
Métallurgie

Type B: 12 2.318.01  
Type A: 11 2.317.01  
Type B: 12 2.317.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de former des chercheurs et des ingénieurs spécialistes aptes à entreprendre des programmes de recherche appliquée et des programmes de développement ou d'amélioration de procédés industriels.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### MINES

**Exploitation minière**  
N. Billette, C. Bourgoïn

- Evaluation d'un dépôt et application des techniques de recherche opérationnelle aux études de rentabilité dans l'industrie minière.
- Conception et planification d'une fosse à ciel ouvert; planification des flottes d'équipement; utilisation de convoyeurs en carrière.
- Conception et dimensionnement des principaux travaux miniers dans une mine souterraine: puits, travers-bancs, galeries et chantiers d'abatage; automatisation des puits et calculs de capacité.
- Productivité en souterrain et influence du boni.

**Mécanique des roches**  
P. Choquet

- Techniques d'instrumentation in situ, mesures de contraintes naturelles.
- Méthodes numériques de calcul des contraintes.
- Dimensionnement du soutènement des excavations souterraines.

**Environnement minier**  
N. Billette, C. Bourgoïn

- Réseau de ventilation d'une mine; évaluation sur place des pressions et débits; simulation du réseau d'aérage et analyse des résultats. Comparaison des approches thermodynamiques et mécaniques des fluides.
- Evaluation qualitative de l'air des mines souterraines; utilisation de systèmes moniteurs et études d'implantation.
- Prévention d'accidents; moyens de sauvetage; problèmes reliés à des venues soudaines d'eau; étude de la stabilité des exploitations souterraines et des dangers qui s'y rattachent; influence du boni sur les accidents.
- Bassins de sédimentation. Recirculation des eaux du concentrateur de la mine.

#### GÉNIE MINÉRALURGIQUE

**Traitement des minéraux**  
G. Barbery, D. Hodouin, V.K. Gupta  
Groupe de recherche en automatisation appliquée à l'industrie minérale (GRAAIM). Collaboration spéciale: M.A. Bérubé, département de géologie.

Analyse de procédé par modèle mathématique: fragmentation, classification, flottation. Evaluation des performances d'usines, critères d'amélioration. Prélèvement et filtrage de données industrielles par bilan de matière. Simulation d'usine sur ordinateur. Optimisation du fonctionnement et du design des unités industrielles. Dynamique des procédés et simulation des stratégies de commande par ordinateur. Etudes de faisabilité d'automatisation d'usine. Etudes de libération par analyse automatique d'image par mini-ordinateur. Analyse des dimensions de particules par diffraction laser. Conception d'un granulomètre séparateur. Circuit pilote de broyage automatisé, cyclonage et tamisage. Commande automatique par mini-ordinateur. Chimie des surfaces, application à la flottation (pyrochlore, sulfures...). Analyse des surfaces minérales. Conception des cellules de flottation: hydrodynamique, mise à l'échelle. Flocculation sélective (charbon...).

#### MÉTALLURGIE EXTRACTIVE

**Histoire**  
F. Habashi

Développement de la métallurgie extractive.

**Hydrométallurgie**  
F. Habashi

Lixiviation de phosphates, échange des ions, extraction par solvant organique, séparation de l'uranium et des lanthanides.

**Pyrométallurgie**

F. Habashi

Réduction des sulfates et des sulfures.

**Electrométallurgie**  
E. Ghali

Electrolyse des sulfures métalliques, conditions électrochimiques optimales pour le raffinage de la matte et la lixiviation des semiconducteurs.

SCIENCE DES MATERIAUX

**Céramiques**  
R. Angers

Fabrication et propriétés de diverses céramiques, en particulier des oxydes, des borures et des carbures.

**Métallurgie des poudres**  
R. Angers, M. Fiset

Fabrication de pièces solides par les divers procédés de la métallurgie des poudres et étude de leurs propriétés.

**Propriétés mécaniques**  
T. Vo Van, A. Galibois et M.R. Krishnadev

La dureté et la force des aciers micro-alliés, des aciers inoxydables et des alliages réfractaires sont étudiées en fonction des traitements thermiques et mécaniques qui leur sont donnés. Développement d'aciers faiblement alliés et à haute résistance.

**Tribologie**  
M. Fiset

La mesure de l'usure par abrasion. Etude de l'influence de la structure des alliages sur leur résistance à l'usure. Développement de matériaux et, ou de traitements superficiels permettant une meilleure résistance à l'usure.

**Transformations à l'état solide**  
T. Vo Van, A. Galibois et M.R. Krishnadev

Influence de la composition et des traitements thermiques sur les transformations structurales et l'aptitude au durcissement dans les aciers micro-alliés et dans les alliages de type maraging.

**Croissance des grains**  
A. Galibois

Les mécanismes de la croissance de grains et de l'influence des impuretés sur la mobilité des joints de grains sont étudiés dans l'aluminium, le plomb, l'étain et le fer.

**Physique du métal**  
A. Van Neste et M. Fiset

Amortissement magnétomécanique des alliages ferromagnétique, résistivité électrique des alliages.

**Corrosion et protection des métaux**  
E. Ghali, A. Galibois

Corrosion électrochimique des métaux et des alliages. Comportement des tubes d'acier faiblement alliés en milieu corrosif et naturel du gaz de St-Flavien. Fragilisation caustique des aciers.

**Soudabilité**  
T. Vo Van

Soudabilité des aciers micro-alliés à haute limite d'élasticité.

**Rayons-X**  
F. Claisse

Application des rayons-X à l'analyse et à la micro-analyse des alliages et des céramiques; méthodes numériques de correction des effets de matrice; absorption des rayons-X par des poudres.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mines et métallurgie

Directeur: André Galibois

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mines et métallurgie

Responsable: Tan Vo Van

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (métallurgie ou mines) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative de 3.2 et plus pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un Baccalauréat ès sciences dans un domaine connexe tel que: physique, chimie, génie civil, génie géologique, etc., sont également admissibles au programme s'ils ont conservé une moyenne cumulative de 3.2 et plus pour l'ensemble de leurs études de premier cycle. Selon leur préparation antérieure, ces candidats peuvent cependant se voir imposer une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## MINES ET MÉTALLURGIE

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Quant au projet de recherche précis, il doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit au moins indiquer le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A ou B (métallurgie)

Type B (mines)

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Métallurgie (Type A):	
Cours propres du programme	35 crédits
Essai	10 crédits
Mines (Type B):	
Métallurgie (Type B):	
Cours propres du programme	12 crédits
Projet de recherche	33 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

MÉTALLURGIE (TYPE A):

#### a) Tronc commun (28 crédits)

GML -63405	1	INSTRUMENTATION ET CONTROLE	(A. Pomerleau)
GML -63406	1	CORROSION DES ASSEMBLAGES SOUDES	(E. Ghali)
GML -63407	2	FABRICATION SOUDEE I: MATERIAUX	(C.E. Billard)
GML -63408	2	SOUDAGE PAR ENERGIE CHIMIQUE ET MECANIQUE	(G. Trigot, R. Blot)
GML -63409	2	SOUDAGE ELECTRIQUE: AUTRES PROCÉDES	(G. Bégin)
GML -63410	2	SOUDAGE PAR RESISTANCE ELECTRIQUE	(N. Alexandrov)
GML -63411	4	SOUDAGE A L'ARC ELECTRIQUE	(J.P. Boillot, C. Pigué)
GML -63414	2	FABRICATION SOUDEE III: NORMES ET COÛTS	(R. Bonneau, N. Daoust)
GML -63415	1	FABRICATION SOUDEE IV: TENUE EN SERVICE	
GML -63416	2	AUTOMATISATION ET ROBOTIQUE	(J.P. Boillot)
GML -63417	4	FABRICATION SOUDEE II: CONCEPTION ET CALCUL	(A. Michel, A. Kawalesky)
GML -63418	2	TECHNIQUES CONNEXES AU SOUDAGE	(V. Vaidya)
GML -63421	2	MÉTALLURGIE DU SOUDAGE	(C.E. Billard)
GMC -63469	1	MECANIQUE DE LA RUPTURE	(A. Cardou)

#### b) Cours complémentaire selon les antécédents

Formation de 1er cycle en génie (autre que métallurgie)

GML -10438	3	TRANSFORMATION A L'ETAT SOLIDE	(T. Vo Van)
GML -10472	2	LABORATOIRE DE METALLURGIE MECANIQUE	(M.R. Krishnadev)
GML -16143	2	CONTROLE DE QUALITE EN METALLURGIE	(M. Fiset)

Formation de 1er cycle en génie métallurgique

GMC -15383	2	ANALYSE DES CONTRAINTES	(A. Cardou)
GML -16141	2	TECHNIQUES METALLOGRAPHIQUES	(M. Fiset)
GML -63404	3	ANALYSE DES RUPTURES	(M.R. Krishnadev)

### MINES ET MÉTALLURGIE (TYPE B)

GML -60383	2	MÉTALLURGIE EXTRACTIVE	(F. Habashi)
GML -60384	1	SEMINAIRE DE METALLURGIE EXTRACTIVE I	
GML -60391	1	MATERIAUX POUR HAUTES TEMPERATURES	(R. Angers)
GML -60394	3	MÉTALLURGIE PHYSIQUE	(A. Galibois)
GML -60395	2	THEORIE DU FRITTAGE	(R. Angers)
GML -60396	2	DISLOCATIONS: THEORIE ET PRATIQUE *	(M. Krishnadev)
GML -60397	2	DIFFUSION DANS LES SOLIDES	(F. Claisse)
GML -60400	2	TRANSFORMATIONS MARTENSITIQUES	(A. Galibois)
GML -60404	3	FLOTTATION *	(G. Barbery)
GML -60406	1	COLLOQUES	(R. Angers)
GML -60407	2	DEFORMATION PLASTIQUE DES ALLIAGES	(T. Vo Van)
GML -60408	2	FLUORESCENCE X	(F. Claisse)
GML -61136	2	ACIERS ALLIES A HAUTE RESISTANCE *	(M. Krishnadev)
GML -62155	1	SUJETS SPECIAUX (METALLURGIE)	
GML -62156	2	SUJETS SPECIAUX (METALLURGIE)	
GML -62157	3	SUJETS SPECIAUX (METALLURGIE)	
GML -62158	4	SUJETS SPECIAUX (METALLURGIE)	
GML -62543	2	RUPTURE DES MATERIAUX *	(M. Krishnadev)
GMN -62277	1	SUJETS SPECIAUX (MINES)	
GMN -62278	2	SUJETS SPECIAUX (MINES)	
GMN -62279	3	SUJETS SPECIAUX (MINES)	
GMN -62280	4	SUJETS SPECIAUX (MINES)	

GMN -62330	1	SUJETS SPECIAUX (RECHERCHE OPERATIONNELLE)	
GMN -62331	2	SUJETS SPECIAUX (RECHERCHE OPERATIONNELLE)	
GMN -62332	3	SUJETS SPECIAUX (RECHERCHE OPERATIONNELLE)	
GMN -62333	4	SUJETS SPECIAUX (RECHERCHE OPERATIONNELLE)	
GMN -62521	3	SIMULATION EN MINERALURGIE	(D. Hodouin)
GML -63026	2	CORROSION	(E. Ghali)
GML -63025	2	USURE ABRASIVE DES MATERIAUX	(M. Fiset)
GMN -63023	3	AUTOMATISATION EN MINERALURGIE	(D. Hodouin)
GMN -63022	2	RESEAUX DE VENTILATION	(N. Bilette)
GMN -63468	2	MECANIQUE DES ROCHES AVANCEES	(P. Choquet)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris durant l'été.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par trois examinateurs et la note est donnée par le Comité compétent qui s'appuie sur les notes attribuées par les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance; toutefois, l'étudiant sera appelé à participer à des colloques où il fera part de l'évolution de ses recherches.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Consulter la brochure «Aide financière» de l'Université Laval où s'informer au secrétariat du Département.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études est bonne. L'étudiant a une bonne possibilité de trouver un travail d'été dans le domaine général de ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant individuelles que collectives. Les étudiants peuvent s'intégrer plus ou moins étroitement au groupe de recherche en automatisation appliquée à l'industrie minérale (GRAAIM), groupe interdisciplinaire dont la recherche porte sur les modèles mathématiques des procédés minéralurgiques, sur l'instrumentation et sur l'automatisation et l'optimisation de circuits industriels de broyage et de flottation.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'industrie, les laboratoires de recherche et de développement industriels et gouvernementaux et l'enseignement offrent les principaux débouchés aux étudiants de ce programme.

**DOCTORAT** Mines 10 3.318.01  
Métallurgie 10 3.317.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour but de former des chercheurs et des ingénieurs spécialistes aptes à entreprendre des programmes de recherche appliquée et des programmes de développement ou d'amélioration de procédés industriels. Les connaissances fondamentales acquises permettent aussi d'accéder à des postes en enseignement.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

### 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Mines et métallurgie

Directeur: André Galibois

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Mines et métallurgie

Responsable: Tan Vo Van

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès sciences (mines et métallurgie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les demandes d'admission des titulaires d'une maîtrise ès sciences dans un domaine connexe aux sciences minières et métallurgiques seront examinées par le Comité compétent qui, dans la plupart des cas, exigera une scolarité complémentaire.

Exceptionnellement, un candidat peut être admis au doctorat sans être tenu de rédiger sa thèse de maîtrise. Dans ce cas, il est exigé du candidat qu'il rédige un rapport de recherche et qu'il expose l'état de ses travaux de recherche au cours d'un colloque en présence d'étudiants et de professeurs du Département.

Ce n'est que lorsque le candidat a franchi ces étapes avec succès qu'il peut être admis au doctorat.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat au doctorat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a déjà contacté un professeur du département qui a accepté de diriger son projet de recherche. En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser. Le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme compte 100 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	6 crédits
Projet de recherche	94 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de sept trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur.

La soutenance est privée et ne peut avoir lieu devant moins de trois examinateurs.

Il est exigé du candidat qu'il expose les résultats de ses recherches sous forme d'un colloque en présence d'étudiants et de professeurs de la faculté et qu'il les publie dans une revue scientifique.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant au doctorat a une très bonne possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche au cours de ses études. De même la possibilité de trouver un travail d'été dans le domaine de ses études est bonne.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## MUSIQUE

### MAÎTRISE

Type A: 11 2.112.01  
Type B: 12 2.112.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Selon le champ de spécialisation de l'étudiant, la maîtrise en musique a pour objectifs:

##### Composition (type B)

De permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en écriture et de maîtriser les différentes techniques spécialisées de la composition. Par la réalisation d'œuvres musicales originales, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exercice du métier de compositeur.

##### Didactique instrumentale (type A)

De former un instrumentiste professionnel qui désire s'orienter vers l'enseignement instrumental.

##### Education musicale (types A et B)

De permettre à l'étudiant a) d'acquérir une formation plus poussée comme musicien interprète et chercheur en vue d'assurer une action plus profonde comme éducateur; b) de se préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession et d'en être un agent d'évolution; c) d'éveiller son esprit de recherche et de favoriser l'acquisition d'une technique de recherche; d) d'acquérir une maîtrise pédagogique et une autonomie de pensée et de moyens qui le rendront capable d'élaborer un projet, de le réaliser et de l'évaluer.

##### Interprétation (type A)

De former un interprète professionnel (soliste, chambriste ou musicien d'orchestre).

##### Musicologie (type B)

De permettre à l'étudiant, par une étude des sources musicales et bibliographiques, d'approfondir ses connaissances dans un domaine de la musicologie et d'acquérir la méthode appropriée à la recherche. Par sa thèse, en particulier, l'étudiant devra faire la preuve qu'il a acquis la rigueur qui s'impose dans l'application d'une méthode scientifique et une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### COMPOSITION

Musique instrumentale  
A. Gagnon et F. Morel

Musique électro-acoustique  
N. Parent

##### EDUCATION MUSICALE

Elaboration de programmes en enseignement de la musique  
R. Ringuette

Folklore et pédagogie musicale  
U. Blanchet

Formation auditive  
M. Prével et G. Simard

Histoire de l'éducation musicale  
U. Blanchet

Mesure et évaluation en éducation musicale  
G. Simard, R. Ringuette et L. Brochu

Pédagogie musicale et informatique  
M. Prével

Philosophie de l'enseignement de la musique  
R. Ringuette

##### INTERPRÉTATION ET DIDACTIQUE INSTRUMENTALE

Alto  
C. Masson-Bourque

Chant  
L. André, M. Létourneau

Clarinette  
A. Ferland

Clavecin  
S. Ross

Contrebasse  
R. St-Pierre \*

Cuivres  
A. Kniaz

Flûte  
E. Wilner \*

Guitare  
M. Lévesque

Hautbois  
P.-V. Plante \*

Luth  
P. Gerrits

Musique ancienne  
F. Fischer

Musique de chambre et accompagnement  
J. Landry

Orgue  
A. Bouchard, C. Lagacé

Percussions  
S. Laflamme

Piano  
B. Biot, F. Brou, A.-M. Globenski, J. Pasquier, R. Weisz

Saxophone  
R. Ménard

Violon  
G. Terebesi

Violoncelle  
H. Morin \*

\* Chargés de cours.

##### MUSICOLOGIE

Edition musicale  
E. Darbellay

Histoire de l'opéra  
E. Darbellay

Histoire de la musique pour clavier  
E. Darbellay et L. Poirier

La musique canadienne  
L. Poirier

Musique de la renaissance  
L. Poirier

Musique de Stravinsky, Debussy, Wagner et Berlioz  
A. Wenk

Musique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles  
A. Wenk

Musique et littérature comparées  
U. Blanchet, A. Wenk

Théorie musicale de la renaissance et du baroque (XV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup>)  
E. Darbellay

#### 3. GRADE

Maître en musique (M.Mus.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Musique

Directeur: Lucien Brochu, assisté de quatre conseillers pédagogiques:  
Alain Gagnon (composition)  
Antoine Bouchard (études instrumentales)  
Lucien Poirier (musicologie)  
Raymond Ringuette (éducation musicale)

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Musique

Responsable: Lucien Brochu

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat spécialisé en musique ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne cumulative d'au moins 3.5 sur 5.0 pour l'ensemble de ses études de premier cycle et posséder les connaissances ou les habiletés requises compte tenu de son champ de spécialisation.

Pour les candidats qui choisissent les cheminements «didactique instrumentale» ou «interprétation», une audition instrumentale est obligatoire.

Le Comité d'admission et de supervision peut imposer une scolarité complémentaire de cours de premier cycle s'il juge que la préparation du candidat est inadéquate.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: été, automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

L'étudiant dont le cheminement de programme est de type B (avec accent sur la recherche) doit avoir choisi son directeur de recherche au terme de la première moitié de sa scolarité.

Le projet de recherche (thèse ou essai) doit être approuvé par le comité d'admission et de supervision au plus tard à la fin de la scolarité.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

**Type A**  
Didactique instrumentale  
Education musicale  
Interprétation

**Type B**  
Composition  
Education musicale  
Musicologie

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A: Cours propres au programme 54 crédits  
Essai 6 crédits

Type B: Cours propres au programme 30 crédits  
Projets de recherche 30 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC Cr Titre

**Catégories «Cours généraux»**

MUS -63188	1	LECT. ET TRAV. DIRIGES I *	
MUS -63189	2	LECT. ET TRAV. DIRIGES II *	
MUS -63190	3	LECT. ET TRAV. DIRIGES III *	
MUS -61157	3	INITIATION A LA MUSICOLOGIE *	(L. Poirier, A. Wenk)
MUS -63430	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE: L'ESSAI	(L. Poirier, A. Wenk)
MUS -62572	3	MUSIQUE, ARTS ET LITTÉRATURE *	(Equipe de professeurs)
MUS -63305	3	PHILO. ESTH. ET PSYCHO. DE LA MUS.	(U. Blanchet)
MUS -61391	3	SEMINAIRE EN ESTHETIQUE	(G. Simard)
MUS -62035	1	SUJETS SPECIAUX (MUSIQUE)	
MUS -62036	2	SUJETS SPECIAUX (MUSIQUE)	
MUS -62037	3	SUJETS SPECIAUX (MUSIQUE)	
MUS -62038	4	SUJETS SPECIAUX (MUSIQUE)	

**Catégorie «Education musicale»**

MUS -61393	3	FOLKLORE CAN. FR. ET EDU. MUS. *	(U. Blanchet)
MUS -61366	3	PRIN. FOND. DE L'ENS. DE LA MUS. I *	(R. Ringuette)
MUS -63033	3	PRIN. FOND. DE L'ENS. DE LA MUS. II *	(R. Ringuette)
MUS -62937	3	INTRO. A LA RECH. EN EDUC. MUS. I *	(L. Brochu)
MUS -63156	3	INTRO. A LA RECH. EN EDUC. MUS. II *	(L. Brochu)
MUS -61392	3	MESURE ET EVAL. EN ED. MUSICALE	(G. Simard)

**Catégorie «Musicologie»**

MUS -63313	3	ANALYSE MUSICALE	(Equipe de professeurs)
MUS -61156	3	HISTOIRE DE LA NOTATION MUSICALE I *	(E. Darbellay)
MUS -63336	3	HISTOIRE DE LA NOTATION MUSICALE II	(E. Darbellay, F. Morel)
MUS -63282	3	HISTOIRE DES GENRES MUSICAUX	(Equipe de professeurs)
MUS -63234	3	SEMINAIRES EN MUSICOLOGIE	(Equipe de professeurs)
MUS -62378	3	SUJETS SPECIAUX (MUSICOLOGIE)	
MUS -63318	3	THEORIES ET SYSTEMES MUSICAUX	(Equipe de professeurs)

**Catégorie «Musique instrumentale et vocale»**

MUS -63316	1	ACCOMPAGNEMENT AU PIANO A	(J. Landry)
MUS -63284	2	ACCOMPAGNEMENT AU PIANO B	(J. Landry)
MUS -63311	3	DIDACTIQUE INSTRUMENTALE	(Equipe de professeurs)

MUS -63308	4	INSTRUMENT PRINCIPAL	(Equipe de professeurs)
MUS -63307	2	INSTRUMENT SECONDAIRE	(Equipe de professeurs)
MUS -63309	6	INSTRUMENT SOLISTE	(Equipe de professeurs)
MUS -63306	2	MUSIQUE DE CHAMBRE A	(Equipe de professeurs)
MUS -63320	1	MUSIQUE DE CHAMBRE B	(Equipe de professeurs)
MUS -63314	1	ORCHESTRE	
MUS -63315	1	ORCHESTRE D'HARMONIE	(D. Bircher)
MUS -63317	1	REALISATION DE BASSES CHIFFREES	(S. Ross)
MUS -63319	3	SEMINAIRE DE DIRECTION CHORALE	(C. Masson-Bourque)

N.B. Le détail des exigences concernant les cours d'instrument est consigné dans un document interne que l'étudiant peut se procurer auprès de son conseiller pédagogique.

**Catégorie «Techniques d'écriture»**

MUS -63310	3	COMPOSITION	(A. Gagnon, N. Parent, F. Morel)
MUS -60570	3	FUGUE I	(J. Landry)
MUS -61293	3	FUGUE II	(J. Landry)
MUS -61310	3	TECHNIQUES DE LA MUSIQUE NOUVELLE	(Equipe de professeurs)

**EXIGENCES PARTICULIÈRES À CHAQUE OPTION**

**Composition (Type B)**

Cours obligatoires (18 crédits)

MUS -60570	3	FUGUE I	(J. Landry)
MUS -61293	3	FUGUE II	(J. Landry)
MUS -63310	3	COMPOSITION	(A. Gagnon, N. Parent, F. Morel)

Le cours MUS-63310 doit être suivi à quatre trimestres.

En accord avec son conseiller, l'étudiant choisit les autres cours (12 crédits) en fonction de la nature de son projet de recherche. Il doit cependant en prendre au moins 2 (6 crédits) dans la catégorie «musicologie».

**Didactique instrumentale (Type A)**

Cours obligatoires (32 crédits)

MUS -63311	3	DIDACTIQUE INSTRUMENTALE	(Equipe de professeurs)
------------	---	--------------------------	-------------------------

Le cours MUS-63311 doit être suivi à trois trimestres.

MUS -63430	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE: L'ESSAI	(L. Poirier, A. Wenk)
MUS -63308	4	INSTRUMENT PRINCIPAL	(Equipe de professeurs)

Le cours MUS-63308 doit être suivi à quatre trimestres.

MUS -63306	2	MUSIQUE DE CHAMBRE A	(Equipe de professeurs)
------------	---	----------------------	-------------------------

Le cours MUS-63306 doit être suivi à deux trimestres.

En accord avec son conseiller, l'étudiant choisit les autres cours (23 crédits) en fonction de la nature de son projet d'études. Il doit cependant prendre au moins 2 cours (6 crédits) dans les catégories Education musicale ou Musicologie.

**Education musicale (Types A et B)**

Cours obligatoires (15 crédits)

MUS -61366	3	PRIN. FOND. DE L'ENS. DE LA MUS. I *	(R. Ringuette)
MUS -63033	3	PRIN. FOND. DE L'ENS. DE LA MUS. II *	(R. Ringuette)
MUS -62937	3	INTRO. A LA RECH. EN EDUC. MUS. I *	(L. Brochu)
MUS -63156	3	INTRO. A LA RECH. EN EDUC. MUS. II *	(L. Brochu)
MUS -61392	3	MESURE ET EVAL. EN ED. MUSICALE	(G. Simard)

En accord avec son conseiller, l'étudiant choisit les autres cours (39 crédits pour le type A et 15 crédits pour le type B) en fonction de la nature de son projet d'études ou de recherche.

**Interprétation (Type A)**

Cours obligatoires (31 crédits)

**Profil «soliste»**

MUS -63430	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE: L'ESSAI	(L. Poirier, A. Wenk)
MUS -63309	6	INSTRUMENT SOLISTE	(Equipe de professeurs)
MUS -63306	2	MUSIQUE DE CHAMBRE A	(Equipe de professeurs)

On doit suivre le cours MUS-63309 à 4 trimestres et le cours MUS-63306 à 2 trimestres.



## Profil «accompagnement-musique de chambre»

MUS -63430	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE: L'ESSAI	(L. Poirier, A. Wenk)
MUS -63308	4	INSTRUMENT PRINCIPAL	(Equipe de professeurs)
MUS -63306	2	MUSIQUE DE CHAMBRE A	(Equipe de professeurs)
MUS -63284	2	ACCOMPAGNEMENT AU PIANO B	(J. Landry)
MUS -63316	1	ACCOMPAGNEMENT AU PIANO A	(J. Landry)

On doit suivre le cours MUS-63308 à 2 trimestres et les cours MUS-63306, MUS-63284, MUS-63316 à 4 trimestres.

En accord avec son conseiller, l'étudiant choisit les autres cours (24 crédits) en fonction de la nature de son projet d'études. Il doit cependant prendre au moins 2 cours (6 crédits) dans la catégorie «Musicologie».

## Musicologie (Type B)

Cours obligatoires (9 crédits)

MUS -61157	3	INITIATION A LA MUSICOLOGIE *	(L. Poirier, A. Wenk)
MUS -61156	3	HISTOIRE DE LA NOTATION MUSICALE I *	(E. Darbellay)
MUS -63336	3	HISTOIRE DE LA NOTATION MUSICALE II	(E. Darbellay, F. Morel)

En accord avec son conseiller, l'étudiant choisit les autres cours (21 crédits) en fonction de ses intérêts et de la nature de son projet de recherche. Il doit cependant en prendre au moins 6 (18 crédits) dans la catégorie «musicologie».

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut généralement être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

A moins d'autorisation spéciale, l'étudiant dont le cheminement du programme est de type B doit compléter les cours propres au programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

La langue seconde exigée est l'anglais. Le degré de compréhension de cette langue est contrôlé par un examen. Cet examen a généralement lieu un peu avant la première inscription ou au cours du 1er trimestre d'inscription au programme.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les exigences concernant les travaux de recherche diffèrent selon les options du programme.

## Type A

Didactique instrumentale: essai (instrumental ou écrit)  
Education musicale: essai (instrumental ou écrit)  
Interprétation: essai (instrumental ou écrit)

## Type B

Composition: oeuvres musicales originales  
Education musicale: thèse  
Musicologie: thèse

Le détail de ces exigences est précisé dans un règlement interne que l'étudiant est invité à se procurer auprès de son conseiller.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement est grande. Toutefois, la possibilité de trouver un emploi d'été dans la ligne de sa spécialisation est faible.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

En plus de donner accès à l'enseignement de la musique et de la musicologie ce programme débouche sur différents types d'activités selon le domaine de spécialisation choisi par l'étudiant.

## DOCTORAT

10 3.112.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat a pour objectifs:

- de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome;
- de lui permettre de contribuer, par ses travaux à l'Université, à l'avancement des études dans un des domaines de l'activité musicale;
- de faire de lui un agent par excellence de développement éducatif, culturel et social et de le préparer à l'exercice d'un leadership dans sa profession.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## EDUCATION MUSICALE

Elaboration de programmes en enseignement de la musique  
R. Ringuette

Folklore et pédagogie musicale  
U. Blanchet

Formation auditive  
M. Prével et G. Simard

Histoire de l'éducation musicale  
U. Blanchet

Mesure et évaluation en éducation musicale  
G. Simard, R. Ringuette et L. Brochu

Pédagogie musicale et informatique  
M. Prével

Philosophie de l'enseignement de la musique  
R. Ringuette

## MUSICOLOGIE

Edition musicale  
E. Darbellay

Histoire de l'opéra  
E. Darbellay

Histoire de la musique pour clavier  
E. Darbellay et L. Poirier

La musique canadienne  
L. Poirier

Musique de la renaissance  
L. Poirier

Musique de Stravinsky, Debussy, Wagner et Beñizoz  
A. Wenk

Musique des XIXe et XXe siècles  
A. Wenk

Musique et littérature comparées  
U. Blanchet, A. Wenk

Théorie musicale de la renaissance et du baroque (XVe - XVIIe)  
E. Darbellay

## 3. GRADE

Docteur en musique (D.Mus.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Musique

Directeur: Lucien Brochu, assisté de quatre conseillers pédagogiques. Voir Maîtrise ci-dessus, no 4.

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Musique

Responsable: Lucien Brochu

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise en musique de l'Université Laval ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Dans tous les cas, le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et il pourra se voir imposer une scolarité complémentaire si, compte tenu de sa préparation antérieure, le champ de spécialisation choisi l'exige.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: été, automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et doit faire approuver son projet de recherche précis une fois réussies toutes les parties de son examen de qualification (voir no 14).

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours du programme:	6 crédits
Projet de recherche:	84 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de sept trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

La langue seconde que doit pouvoir lire l'étudiant est l'anglais. Dans le cas où l'étudiant n'a pas fait ses études de maîtrise à Laval, son aptitude à lire l'anglais est contrôlée par un examen écrit au début du premier trimestre d'inscription au programme.

Selon l'orientation des recherches de l'étudiant, on peut de plus exiger de lui qu'il sache parler l'anglais. Le contrôle se fait en cours d'études.

En outre, l'aptitude à lire une troisième langue (généralement l'allemand et parfois l'italien) est exigée de l'étudiant en musicologie.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Une fois que l'étudiant a complété avec succès les cours de sa scolarité, il est soumis à une série d'examens oraux et écrits. Le détail des exigences propres à chaque champ de spécialisation est décrit dans un document interne que l'étudiant est invité à se procurer au bureau du directeur du programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La présentation des résultats du projet de recherche doit prendre la forme d'une thèse. Le détail des exigences propres à l'École de musique est décrit dans un règlement interne que l'étudiant est invité à se procurer au bureau du directeur de programme.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement est grande. Toutefois, la possibilité de trouver un emploi d'été dans la ligne de sa spécialisation est faible.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La formation acquise par le programme donne accès à l'enseignement à tous les niveaux, à la critique musicale, à la recherche et à la publication, à la supervision et à l'administration de programmes de promotion des arts et de l'enseignement musical.

# NEUROBIOLOGIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.424.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif du programme est d'initier l'étudiant à la recherche en neurobiologie, en lui permettant de réaliser un travail de recherche et d'en rédiger les résultats sous la direction immédiate de son directeur de thèse.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Neuropharmacologie expérimentale et clinique du système moteur (noyaux gris centraux et moëlle épinière): interactions entre monoamines, peptides et hormones.  
P. Bédard et M. Filion

Études de la motricité humaine normale et pathologique.  
C. Richards et M. Filion

Études immunocytochimiques de l'organisation et du développement du cerveau à l'aide d'anticorps monoclonaux.  
R. Hawkes

Études neuroembryologiques et neuroanatomiques comparées au système extrapyramidal, chez le chat, le rat et le singe.  
R. Marchand et L. Poirier

Anatomie comparée de l'organisation du prosencéphale chez les primates et autres vertébrés: travaux utilisant des techniques histochimiques et immunocytochimiques pour la localisation des transmetteurs, ainsi que des méthodes neuroanatomiques basées sur le transport axonal de différents traceurs (HRP, acides aminés tritiés, marqueurs fluorescents).  
A. Parent

Études morphologiques, électrophysiologiques et pharmacologiques de la transmission synaptique.  
J. Tremblay

Oscillations rythmiques des cellules thalamiques: analyse électrophysiologique et morphologique.  
M. Deschênes et M. Stériade

Variations des rythmes thalamiques au cours des états de vigilance: rôle des relations internucléaires impliquant le noyau réticulaire.  
M. Stériade et M. Deschênes

Études morphologiques quantitatives et ultrastructurales de l'organisation synaptique du système visuel et du cortex cérébral.  
M. Colonnier

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Neurobiologie

Directeur: M. Colonnier

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Neurobiologie

Responsable: Jacques Tremblay

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences, le Baccalauréat ès sciences de la santé ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme dans une discipline connexe aux sciences de la santé sont également admissibles à ce programme. Ils peuvent toutefois, selon leur préparation antérieure, se voir imposer une scolarité complémentaire de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit indiquer le domaine dans lequel il entend se spécialiser. Il doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Le projet de recherche doit être approuvé par le Comité du programme avant la fin du deuxième trimestre d'inscription.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de cinq trimestres complets. Il n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
NRB -63044	1	ELECTROPHYSIOLOGIE DU NEURONE	(M. Deschênes, J. Tremblay)
NRB -63043	1	LES NEUROTRANSMETTEURS	(P. Bédard, J. Tremblay)
NRB -63042	1	INTRODUCTION A LA NEUROCHIMIE	(J. Tremblay, R. Hawkes)
NRB -63041	1	HYPOTHALAMUS ET NEUROENDOCRINOLOGIE	(A. Parent, P. Bédard)
NRB -63040	1	LE SYSTEME SOMATOSENSORIEL	(M. Colonnier, M. Deschênes)
NRB -63039	1	LE SYSTEME VISUEL	(M. Colonnier, M. Stériade)
NRB -63038	1	LES REFLEXES SPINAUX	(C.L. Richards, M. Filion)
NRB -63037	1	LE SYSTEME EXTRAPYRAMIDAL	(M. Filion, A. Parent)
NRB -63036	1	LE SYSTEME VESTIBULO-CEREBELLEUX	(M. Filion, C.L. Richards, R. Hawkes)
NRB -63035	1	LE SYSTEME LIMBIQUE	(A. Parent, M. Colonnier)
NRB -63034	1	LES HAUTES FONCTIONS MENTALES	(P. Bédard, A. Parent)
NRB -63459	1	ORGANISATION FONCTIONNELLE DES STRUCTURES IMPLIQUEES DANS LE CYCLE EVEIL-SOMMEIL	(M. Stériade, M. Deschênes)
NRB -63461	1	LE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME NERVEUX	(M. Colonnier, R. Hawkes, R. Marchand)
NRB -63460	1	REVUE DE LITTERATURE	(M. Colonnier, J. Tremblay)
NRB -63462	1	SEMINAIRE DE NEUROBIOLOGIE	(J. Tremblay, M. Colonnier)
NRB -62257	1	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)	
NRB -62258	2	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)	
NRB 62259	3	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)	
NRB -62260	4	SUJETS SPECIAUX (NEUROBIOLOGIE)	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit obligatoirement s'inscrire à ce programme à temps complet, incluant normalement les trimestres d'été.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs. Pour établir la note finale, on s'appuie sur les notes attribuées par les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est faible.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Cependant quel que soit le domaine de recherche, les étudiants poursuivent leurs travaux de recherche dans le cadre multidisciplinaire du Laboratoire de neurobiologie de la Faculté de médecine, qui est situé au Pavillon Notre-Dame de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

**DOCTORAT****10 3.424.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

L'objectif du programme est de former des chercheurs pouvant faire une recherche indépendante et pouvant communiquer les résultats de leur recherche.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Neurobiologie

Directeur: M. Colonnier

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Neurobiologie

Responsable: Jacques Tremblay

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (neurobiologie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	10 crédits
Projet de recherche	110 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Il n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 12

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu devant moins de trois examinateurs.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

## NUTRITION

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.439.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs:

- d'approfondir les connaissances en nutrition fondamentale et en nutrition humaine;
- de donner une expérience de la recherche orientée vers la solution des problèmes de nutrition ou de consommation qui se posent chez l'humain;
- de préparer aux études de doctorat, à l'enseignement et à la recherche.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## Nutrition humaine fondamentale

Andrée G. Roberge, Laurent Savoie, Jeannine Sévigny, Alice Locong, John Zee

Effet de la protéine alimentaire sur la résistance au stress.

Etude des mécanismes physiologiques et biochimiques de l'obésité.

Effet des nutriments sur la biochimie du système nerveux central.

Etude des nutriments susceptibles de s'insérer dans les voies métaboliques normales et de causer des altérations tissulaires morphologiques ou fonctionnelles (Toxicologie nutritionnelle et métabolique).

Effet de la technologie alimentaire sur l'utilisation métabolique des nutriments.

Etude du processus de digestion protéique.

Utilisation de nouvelles sources de protéines végétales pour l'alimentation humaine.

Évaluation de la qualité des protéines et autres constituants alimentaires.

Détermination du mécanisme d'action hypocholestérolémiante des protéines végétales.

Interactions des divers constituants alimentaires.

Évaluation de la qualité des mélanges protéiques.

## Nutrition humaine et santé communautaire

Jeannine Sévigny, Andrée G. Roberge, Alice Locong, France D. Shakrani

Élaboration et évaluation de moyens ou de programmes d'éducation en nutrition.

Étude des comportements alimentaires de certains groupes-cibles.

Effet du régime alimentaire sur certains états physiologiques et pathologiques.

Étude des habitudes de consommation alimentaire.

Étude de la relation nutriments-médicaments.

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Nutrition

Directeur: Laurent Savoie

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Nutrition

Responsable: Laurent Savoie

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (diététique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir conservé une moyenne de 3.5 ou l'équivalent pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Le titulaire d'un Baccalauréat en sciences biologiques ou en sciences de la santé est également admissible à ce programme, mais il se verra imposer par le Comité d'admission et de supervision un minimum de six crédits de cours du premier cycle en nutrition comme scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant doit arrêter le choix de son directeur de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Le projet de recherche précis doit être approuvé

par le Comité avant la fin du premier trimestre d'inscription. En faisant sa demande d'admission, le candidat donne quelques indications sur l'orientation de sa recherche.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	45 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

## Cours obligatoires

DTT -60157	3	BESOINS NUTRITIONNELS DE L'HOMME *	(J. Sévigny)
DTT -61758	3	BIOCHIMIE DE LA NUTRITION	(L. Savoie)
DTT -60161	1	SEMINAIRES	(L. Savoie)

## Cours communs

DTT -60162	2	PROBLEMES SPECIAUX I	
DTT -60684	3	PROBLEMES SPECIAUX II	
DTT -62171	1	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)	
DTT -62172	2	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)	
DTT -62173	3	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)	
DTT -62174	4	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION HUMAINE)	

## Cours des profils

## Nutrition humaine fondamentale

NTR -62993	2	DIGESTION ET ABSORPTION INTESTINALE	(L. Savoie)
NTR -63166	4	NUTRITION DU SYSTEME NERVEUX (PARTIE I) *	(A. G.-Roberge)
NTR -63167	3	NUTRITION DU SYSTEME NERVEUX (PARTIE II) *	(A. G.-Roberge)
STA -60950	2	VITAMINES	(J. Amiot, G.-B. Martin)
ZTC -60964	3	EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTEINES	(R. Belzile, J. Amiot)
BCX -14060	2	ANOMALIES DU METABOLISME DES GLUCIDES ET DES LIPIDES *	(M. Lepage, R. Charbonneau)
BCX -60100	2	METABOLISME DU CHOLESTEROL *	(S. Moorjani)
ZTC -61794	3	ELEMENTS MINERAUX ET NUTRITION	(G. St-Laurent)
MDX -60561	2	BIOSTATISTIQUES MEDICALES	(J. Morissette)
PHS -60627	3	INFORMATIQUE BIOMEDICALE	(M. Normand et coll.)
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX *	(J.-M. Girard)

## Nutrition humaine et santé communautaire

DTT -60158	3	NUTRITION ET SANTE PUBLIQUE	(J. Sévigny)
DTT -60159	2	ALIMENTATION HUMAINE COMPAREE	(J. Sévigny)
DTT -60160	2	NUTRITION THERAPEUTIQUE *	(A. Locong)
DTT -62561	3	ETUDE DES ALIMENTS IV	(P. Delisle, M. Raymond)
DTT -62560	3	PSYCHOLOGIE DU CONSOMMATEUR	(F. Dufour-Shakrani)
ADS -61607	3	STRATEGIES DE CHANGEMENT	
CSO -61630	3	PRINCIPES D'INTERVENTION: LA RELATION D'AIDE ET DE CONSULTATION	(M. Monette)
MNG -62934	3	ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTE I *	(M. Bélanger, J. Brunet)
DTT -62562	2	L'ORDINATEUR ET LA DIETETIQUE	(R. Rousseau)
PSY -62559	3	ANALYSE MULTIVARIEE	(H. Laforge)
MDX -62614	3	BIOSTATISTIQUE I	(C. Lapointe)
MDX -62615	3	BIOSTATISTIQUE II	(P.-M. Bernard, C. Lapointe)
MDX -62616	2	TECHNIQUES D'ENQUETES EPIDEMIOLOGIQUES *	(P.-M. Bernard, C. Lapointe, R. Verreault)

Cours de premier cycle qui peuvent être demandés comme cours complémentaires

BCM -10006	2	METABOLISME I	(C. Godin, P. Tailleux)
BCM -10008	2	METABOLISME II	(G. Talbot)
BCX -11128	3	BIOCHIMIE	(M. Lepage)
BCM -10010	2	STRUCTURE ET FONCTION DES PROTEINES *	(G. Lemieux)
BCM -10007	2	LABORATOIRE DE BIOCHIMIE II	(P. Tailleux)
MEV -11994	3	STATISTIQUE APPLIQUEE A L'EDUCATION *	(F. Dupuis)
DTT -13336	4	NUTRITION HUMAINE II *	(G. Blondeau)
DTT -12324	4	NUTRITION HUMAINE III *	(G. Blondeau)
ZTC -12457	2	NUTRITION ANIMALE	(G.-J. Brisson, G. St-Laurent)
PHS -11109	2	BIOLOGIE HUMAINE IV	(M. Colonnier)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Le candidat doit s'inscrire à temps complet (résidence) durant au moins deux trimestres.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse sous forme traditionnelle. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs. Le Comité accepte ou refuse la thèse à partir de l'appréciation du jury. Il n'y a pas de soutenance.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Les candidats au programme de nutrition peuvent obtenir quatre bourses d'études (4) auprès de l'Association canadienne de diététique. La demande de bourse doit être faite avant le 15 février.

Deux bourses d'études peuvent également être obtenues de la «Home Economics Association» et la date limite des demandes est fixée au 30 mars.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant collectives qu'individuelles. Selon le champ de recherche dans lequel il se spécialise, le candidat peut avoir des possibilités d'encadrement par le groupe de Toxicologie nutritionnelle et métabolique (laboratoire Rhéaume), le groupe de Nutrition et système nerveux central, le Centre de recherche en Nutrition, le Centre de recherche sur les maladies lipidiques, le Département de santé communautaire, le Laboratoire d'endocrinologie-métabolisme du CHUL, ou le Laboratoire des sciences de l'activité physique.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les milieux hospitaliers, les laboratoires gouvernementaux et industriels, les services de santé communautaire et les institutions d'enseignement post-secondaires offrent des débouchés à ce programme.

**DOCTORAT**

10 3.439.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes de la nutrition dans un encadrement multidisciplinaire, en orientant l'étudiant dans la poursuite d'une recherche originale et autonome dans un des domaines proposés et en le dirigeant dans l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques reliées à la nutrition en général, et à son projet de recherche en particulier.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE****Nutrition humaine**

Ce domaine a pour but d'étudier les principes qui régissent l'utilisation des aliments par l'homme et de dégager les effets physiologiques de certains comportements alimentaires. Même lorsque les expériences sont effectuées sur l'animal, il s'agit toujours de travaux susceptibles de trouver des applications en nutrition humaine. Les recherches ont pour but de déterminer l'effet de la composition alimentaire sur l'utilisation métabolique des nutriments et sur le maintien des fonctions physiologiques et biochimiques normales. Selon une approche multidisciplinaire, les recherches visent également à déterminer et à prédire la valeur nutritive de nouvelles sources de protéines destinées à l'alimentation humaine.

Germain-J. Brisson (Département de zootechnie, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Yves Deshaies (Centre de recherche en nutrition); Andrée-G. Roberge, Laurent Savoie, Jeannine Sévigny (Département de nutrition humaine, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Jean Amiot (Département de sciences et technologie alimentaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Jacques LeBlanc, Ludwik-J. Bukowiecki (Département de physiologie, Faculté de médecine)

Angelo Tremblay (Département d'éducation physique, Pavillon de l'éducation physique et des sports)

**Nutrition et santé publique**

Ce domaine a pour but d'étudier les comportements alimentaires de certains groupes de population, les moyens utilisés pour les mesurer et les facteurs qui les influencent.

Jeannine Sévigny, Andrée-G. Roberge (Département de nutrition humaine, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

**Nutrition animale et aquiculture**

Ce domaine a pour objet l'étude des principes qui régissent l'utilisation des nutriments chez l'animal pourvoyeur de nourriture pour l'homme. Les recherches visent à accroître l'efficacité de la production de protéines et d'énergie par l'animal, à déterminer la valeur nutritive de nouvelles sources d'aliments, à diminuer la compétition de l'animal vis-à-vis de l'homme, à assurer l'innocuité des produits destinés à l'alimentation animale.

Germain-J. Brisson, Gaston-J. St-Laurent, René Belzile, Ricardo Seoane (Département de zootechnie, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Joël de la No e (Département de biologie, Faculté des sciences et de génie)

Yves Deshaies (Centre de recherche en nutrition)

**Recyclage biologique**

Ce domaine a pour objet l'étude de deux aspects particuliers de la gestion des chaînes alimentaires non traditionnelles: l'utilisation des produits résiduels de l'industrie ou de l'agriculture comme sources de protéines et d'énergie par transformation biologique et l'utilisation des substances nutritives obtenues par recyclage biologique.

Joël de la No e (Département de biologie, Faculté des sciences et de génie)

Gaston Picard (Département de sciences et technologie alimentaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

**Toxicologie nutritionnelle et métabolique**

Ce domaine a pour objet l'étude de substances, originellement présentes dans les aliments ou produits lors de procédés technologiques, et qui sont susceptibles de s'insérer dans les voies métaboliques normales et de causer des altérations tissulaires morphologiques ou fonctionnelles.

Laurent Savoie (Département de nutrition humaine, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Jean Amiot (Département de sciences et technologie alimentaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

**Nutrition et technologie alimentaire**

Ce domaine de recherche a pour objet l'étude de l'incidence des traitements technologiques sur la qualité nutritionnelle des aliments, et vise également la mise au point de procédés technologiques ou biotechnologiques pouvant améliorer les propriétés nutritionnelles de certaines sources alimentaires.

Jean Amiot, R.-E. Simard, Jacques Goulet, François Castaigne (Département de sciences et technologie alimentaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Joël de la No e (Département de biologie, Faculté des sciences et de génie)

Laurent Savoie, John Zee (Département de nutrition humaine, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation)

Étant donné le caractère multidisciplinaire du programme, les co-directeurs de recherche peuvent être choisis parmi les professeurs mentionnés ou toute autre personne agréée par l'École des diplômés.

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Nutrition

Directeur: Germain Brisson

## NUTRITION

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Nutrition

Responsable: Jean Amiot

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Maîtrise des sciences dans un champ connexe à la nutrition ou scolarité jugée équivalente. Le comité du programme peut toujours exiger une scolarité complémentaire. Au moment où il fait sa demande, le candidat doit spécifier le domaine qui l'intéresse particulièrement. Les nouveaux étudiants peuvent s'inscrire aux trois trimestres.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de l'admission, un directeur et un co-directeur de recherche sont désignés pour diriger l'étudiant et le conseiller dans sa scolarité et son programme de recherche.

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits:

Cours propres au programme (minimum)*	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

\* Voir exigences spéciales, no 14

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimale de huit trimestres.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Étant donné la nature multidisciplinaire du programme, il est impossible de donner une liste exhaustive de cours en dehors des cours obligatoires. À titre d'exemple, voici une liste de cours acceptables par le comité du doctorat en nutrition.

NMC	Cr	Titre	
Cours obligatoires			
NTR -63194	3	ALIMENTS: TECHNOLOGIE ET NUTRITION	(J. Amiot)
DTT -60157	3	BESOINS NUTRITIONNELS DE L'HOMME *	(J. Sévigny)
DTT -61758	3	BIOCHIMIE DE LA NUTRITION	(L. Savoie)
BVG -60678	3	DISPOSITIFS EXPERIMENTAUX *	(J.-M. Girard)

Autres cours du programme

NTR -62993	2	DIGESTION ET ABSORPTION INTESTINALE	(L. Savoie)
NTR -61869	1	SEMINAIRE DE NUTRITION	
NTR -62360	1	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)	
NTR -62361	2	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)	
NTR -62362	3	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)	
NTR -62363	4	SUJETS SPECIAUX (NUTRITION)	
ZTC -60964	3	EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTEINES	(R. Belzile, J. Amiot)
STA -60950	2	VITAMINES	(J. Amiot, G.-B. Martin)
STA -60946	3	METHODES SPECIALES	(G.-A. Picard)
BCX -60100	2	METABOLISME DU CHOLESTEROL *	(S. Moorjani)
ZTC -61794	3	ELEMENTS MINERAUX ET NUTRITION	(G. St-Laurent)
DTT -60160	2	NUTRITION THERAPEUTIQUE *	(A. Locong)
DTT -60158	3	NUTRITION ET SANTE PUBLIQUE	(J. Sévigny)
STC -63360	2	INTRODUCTION A LA BIOTECHNOLOGIE	(G. Bellemare et groupe de prof.)
BIO -63296	1	AQUICULTURE	(J. de la No e, G. Moreau)

Liste des cours de premier cycle qui peuvent faire partie de ce programme:

BCM -10008	2	METABOLISME II	(G. Talbot)
ZTC -12457	2	NUTRITION ANIMALE	(G.-J. Brisson, G. St-Laurent)
DTT -13336	4	NUTRITION HUMAINE II *	(G. Blondeau)
BCM -10010	2	STRUCTURE ET FONCTION DES PROTEINES *	(G. Lemieux)
BCM -10009	2	METABOLISME III	(G. Talbot)

Note:

Le comité du programme peut accepter des cours qui apparaissent dans d'autres programmes connexes à la nutrition.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Le candidat doit s'inscrire à temps complet (résidence) durant au moins six trimestres.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Le candidat doit posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Le programme comporte un certain nombre de cours obligatoires que l'étudiant devra prendre durant sa scolarité de doctorat. (Voir cours obligatoires du programme, no 11). S'il a déjà suivi ces cours, il devra choisir six crédits parmi les autres cours du programme.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

En cours de programme, l'étudiant doit présenter un séminaire dans lequel il fait état de l'avancement de sa recherche.

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par au moins cinq examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: la Fondation Université Laval, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie Canada, le ministère de l'Éducation du Québec, le Conseil de la recherche médicale du Canada et le Conseil de recherches et services agricoles du Québec. Des bourses spéciales peuvent également être obtenues dans le cadre des ententes franco-québécoises.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité d'assistantat en cours d'études est bonne dans le cadre des subventions aux chercheurs ou dans le cadre du programme de soutien du revenu au doctorat

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

L'étudiant pourra bénéficier de l'encadrement fourni par l'une ou l'autre des équipes de chercheurs du Centre de recherches en nutrition de l'Université Laval.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les débouchés du programme se retrouvent surtout dans la fonction publique (provinciale et fédérale: ministère de l'Agriculture, de la santé et du bien-être, des affaires sociales, etc.), l'industrie alimentaire (aliments destinés à l'homme ou aux animaux), les universités canadiennes (recherche et enseignement), le Conseil national de la recherche.

Pour toute autre information, le candidat devra consulter le directeur du programme.

# OPÉRATIONS FORESTIÈRES

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.365.31

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de former des spécialistes et des cadres pour les industries forestières, pour l'administration forestière et pour toutes les institutions qui les servent.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Machinisme forestier, ergonomie, organisation du travail, gestion industrielle et productivité.

J. Maranda, R. Langevin, C.D. Sewell, J. Tomlinson.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Exploitation forestière et utilisation des bois

Directeur: Pierre Laforest

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Exploitation forestière et utilisation des bois

Responsable: Pierre Laforest

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences forestières ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, pour être déclaré admissible à ce programme, le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative de 3.5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme dans des descriptions connexes aux sciences forestières peuvent être admis avec scolarité complémentaire au niveau du premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants au trimestre d'automne.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat admis à ce programme doit être fixé sur son directeur de recherche et sur son projet de recherche précis avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Au moment de son admission, à défaut de pouvoir présenter un projet de recherche élaboré, le candidat doit au moins indiquer le champ de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	45 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet.

Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
FOR -60048	4	THEORIE DE L'ECHANTILLONNAGE	(J. Bélanger)
MNG -60765	3	MANAGEMENT	(D. Wayland, G. D'Amboise, M. Bélanger)
GSO -11934	3	GESTION DES OPERATIONS	(G. d'Avignon, J.-L. Malouin, M. Oral, W. Price, J. Rahn)
MQT -11941	3	RECHERCHE OPERATIONNELLE I	(A. Martel, W. Price, A. Gascon, J. Napier)
MQT -11942	3	RECHERCHE OPERATIONNELLE II	(W. Price)
IFT -14677	3	INFORMATIQUE ET RECHERCHE OPERATIONNELLE	

MQT -60790	3	SIMULATION DE SYSTEMES *	(J.-L. Malouin, J. Rahn)
MQT -60791	3	ANALYSE DE LA DECISION *	(A. Houle, J.-M. Martel)
MQT -62924	3	ANALYSE DE DONNEES EN GESTION *	(R. Carbone, J.-M. Martel, R. Nadeau)
MQT -60789	3	ANALYSE STATISTIQUE *	(R. Nadeau, A. Dionne)
FOR -61984	3	SIMULATION - PEUPELEMENTS FORESTIERS *	(M. Boudoux)
FOR -61547	4	ETUDES DIRIGEES EN EXPLOITATION FORESTIERE II	(Groupe de professeurs)
FOR -61548	4	ETUDES DIRIGEES EN EXPLOITATION FORESTIERE I	(Groupe de professeurs)
FOR -61551	4	ETUDES DIRIGEES EN EXPLOITATION FORESTIERE IV	(Groupe de professeurs)
FOR -61552	4	ETUDES DIRIGEES EN EXPLOITATION FORESTIERE III	(Groupe de professeurs)
FOR -61550	4	ETUDES DIRIGEES EN GESTION FORESTIERE I	(J. Tomlinson)
FOR -61553	4	ETUDES DIRIGEES EN GESTION FORESTIERE III	(J. Tomlinson)
FOR -61554	4	ETUDES DIRIGEES EN GESTION FORESTIERE II	(J. Tomlinson)
FOR -61555	4	ETUDES DIRIGEES EN GESTION FORESTIERE IV	(J. Tomlinson)

Note: Les cours FOR-60048, MQT-62924, FOR-61548, FOR-61550 sont obligatoires.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, sauf durant les trimestres d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée normalement par trois examinateurs. La note est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur. Il n'y a pas de soutenance.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les étudiants qui comptent se spécialiser dans ces champs d'études ont accès à des bourses du CRSNG, de la FCAC, du Service Canadien des forêts. Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géodésie attribue également un certain nombre de bourses. Les demandes doivent être adressées au département d'exploitation et d'utilisation des bois avant le premier novembre.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants inscrits à ce programme ont une bonne possibilité, en cours d'études, de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou autre. Ils ont également une bonne possibilité de trouver un travail d'été dans la ligne de leurs études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les industries forestières, les bureaux d'ingénierie, les administrations provinciales et fédérales et les organismes de recherche fournissent les principaux débouchés aux étudiants qui ont complété ce programme.

### DOCTORAT

Voir SCIENCES DU BOIS, Doctorat



**ORIENTATION**

**MAÎTRISE**

**Type A: 11 2.568.01**  
**Type B: 12 2.568.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

La Maîtrise en orientation est un programme de formation qui vise à habiller les personnes à favoriser le développement des individus et des groupes particulièrement au plan de leur identité et de leur bien-être psychologique. Selon le cheminement privilégié, les étudiants pourront mettre l'accent sur l'acquisition des compétences professionnelles (type A) ou des habiletés de chercheur (type B) dans les champs et domaines qui suivent.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

**Counseling psychologique, éducation psychologique et consultation organisationnelle**

C. Bujold, R. Bujold, G. Deshaies, C. Dubé, P. Fahmy, R. Langelier, J. Leahey, Y. Marcoux, M. Monette, C. Morency, G. Noiseux, D. Pelletier, Y. Pépin, B. Richard, H. Richard, A. Spain

**Développement personnel, vocationnel et social**

C. Bujold, R. Bujold, G. Deshaies, C. Dubé, P. Fahmy, J.M. Hamelin, R. Langelier, J. Leahey, Y. Marcoux, M. Monette, C. Morency, J.R. Nadeau, G. Noiseux, D. Pelletier, Y. Pépin, B. Richard, D. Riverin-Simard, E. Slater, A. Spain

**Orientation scolaire et professionnelle**

P. Fahmy, J.M. Hamelin, D. Pelletier, Y. Pépin, D. Riverin-Simard, E. Slater

**3. GRADE**

Maître ès arts (M.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Orientation

Directeur: Bruno Richard

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Orientation

Responsable: Bruno Richard

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le baccalauréat en orientation ou un programme jugé équivalent par la direction du programme est une condition minimale d'admission.

L'admissibilité d'un candidat est jugée par la direction du programme d'après les critères généraux de l'École des gradués, la condition minimale mentionnée au paragraphe précédent, la politique de contingentement et les critères suivants:

a) Conserver une moyenne cumulative supérieure à 3.5 sur 5.0 dans les cours de premier cycle ou réussir l'examen de qualification qui peut être soit écrit, soit oral ou l'un ou l'autre. Cet examen de qualification est requis quand le candidat ne répond pas à la condition précédente ou lorsqu'il doit d'abord réussir un stage probatoire.

b) La scolarité du stage probatoire est établie par le directeur du programme en tenant compte du dossier antérieur de l'étudiant et du programme d'études qu'il voudrait suivre s'il est admis à la maîtrise.

Le programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat qui suit le cheminement de type B doit être fixé sur son directeur de recherche et son sujet de thèse avant d'être admis. De plus, son projet de recherche doit être soumis pour approbation au comité d'admission et de supervision pour qu'il puisse être autorisé à faire son inscription pour un deuxième trimestre comme étudiant régulier (catégorie I).

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Types A et B

Selon qu'il veut mettre l'accent sur l'acquisition des compétences professionnelles ou sur celle des habiletés de chercheur, conformément à son admission, le candidat suivra le cheminement de type A ou de type B.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A: Cours au programme 39 crédits  
Essai 6 crédits

Type B: Cours au programme 21 crédits  
Projet de recherche 24 crédits

Note: Les crédits de cours du type A comprennent 18 crédits de stage obligatoires.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre. Pour tous les étudiants, le programme, à moins d'une permission spéciale, doit être complété dans les quatre années qui suivent leur première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
<b>A) COURS OBLIGATOIRES</b>			
CSO -61093	3	PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL	(C. Bujold)
CSO -60275	3	ETUDE COMPARATIVE DE QUELQUES THEORIES DU COUNSELING	(C. Morency)
Plus un séminaire de recherche parmi les trois suivants:			
CSO -60281	3	RECHERCHE EN COUNSELING	(C. Morency)
CSO -61940	3	RECHERCHES EN EDUCATION PSYCHOLOGIQUE	(G. Deshaies, B. Richard)
CSO -60270	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE *	(D. Riverin-Simard)
<b>B) COURS A OPTION</b>			
CSO -60236	3	SOCIALISATION ET COMPORTEMENT HUMAIN *	(Y. Pépin)
CSO -60279	3	LA SUPERVISION EN COUNSELING	(Equipe de professeurs)
CSO -60276	3	PSYCHODRAME, SOCIODRAME ET EXPRESSION NON-VERBALE	(G. Deshaies)
CSO -60278	3	LA PRATIQUE DE LA SUPERVISION EN COUNSELING	(Equipe de professeurs)
CSO -60280	3	PROBLEMES SPECIAUX EN COUNSELING I	(R. Langelier)
CSO -60282	3	SEMINAIRE SUR LES PROCESSUS DE GROUPE *	(B. Richard)
CSO -60284	3	PROBLEMES SPECIAUX EN COUNSELING II	(R. Langelier)
CSO -61075	3	NATURE DE L'EDUCATION DES ADULTES *	(J.-R. Nadeau)
CSO -61086	3	STAGE DE COUNSELING II	(C. Dubé et équipe de professeurs)
CSO -61087	3	LA REALISATION DE SOI: PHENOMENE INTERPERSONNEL	(B. Richard)
CSO -61095	3	PERSPECTIVES GESTALTISTES ET DEVELOPPEMENT DES POTENTIELS HUMAINS *	(B. Richard)
CSO -61268	3	STAGE DE COUNSELING III	(C. Dubé et équipe de professeurs)
CSO -61478	3	THEORIES DE LA PERSONNALITE *	(A. Spain)
CSO -61485	3	PSYCHOSOCIOLOGIE DE L'ADULTE *	(P. Fahmy)
CSO -61605	3	STAGE DE COUNSELING IV	(G. Deshaies)
CSO -61606	3	STAGE DE COUNSELING V	(C. Dubé et équipe de professeurs)
CSO -61609	3	INTERVENTION PSYCHO-SOCIALE *	(Y. Pépin)
CSO -61628	3	PSYCHOPATHOLOGIE DYNAMIQUE *	(H. Richard)
CSO -61629	3	LES DIMENSIONS PSYCHO-SOCIALES DU DEVELOPPEMENT *	(P. Fahmy)
CSO -61630	3	PRINCIPES D'INTERVENTION: LA RELATION D'AIDE ET DE CONSULTATION	(M. Monette)
CSO -61633	3	PSYCHOLOGIE DU MOI ET COUNSELING	(H. Richard)
CSO -61635	3	COUNSELING DE GROUPE ET CROISSANCE PERSONNELLE	(C. Dubé)
CSO -61790	3	STAGE DE COUNSELING VI	(C. Dubé et équipe de professeurs)
CSO -61615	3	ROLES ET COMPORTEMENTS DE L'EDUCATEUR DE L'ADULTE	(J.-R. Nadeau)
CSO -61791	3	STAGE DE COUNSELING VII	(G. Deshaies)
CSO -61980	3	PSYCHOLOGIE DE L'ASSERTION DE SOI	(R. Langelier)
CSO -62638	3	L'UNIVERSALITE DU MODELE INDUSTRIEL	(J.-M. Hamelin)
CSO -62640	3	LE TRAVAIL HUMAIN DANS UNE SOCIETE EDUCATIVE	(J.-M. Hamelin)
CSO -62704	3	DEVELOPPEMENT MATRIMONIAL ET DIVORCE	(R. Langelier)
CSO -62705	3	LA SCIENCE ET LES RELATIONS HUMAINES - SOI ET L'AUTRE	(J.-M. Hamelin)
CSO -62829	3	LES PROCESSUS CORPORELS EN COUNSELING	(C. Dubé)
CSO -62904	3	EXPRESSION ET DEVELOPPEMENT EMOTIF *	(D. Pelletier)
CSO -62963	3	RECHERCHE-DEVELOPPEMENT-ADULTES *	(D. Riverin-Simard)
CSO -63140	3	FONDEMENTS DU LIEN RELATIONNEL *	(J. Leahey)
CSO -63266	3	EXPERIENCE ET CONSCIENCE: PROCESSUS D'INDIVIDUATION	(G. Noiseux)
CSO -63361	3	LE COUNSELING FEMINISTE	(P. Fahmy)
CSO -63362	3	MATERNITE, CYCLE DE VIE ET COUNSELING	(A. Spain)
CSO -63363	3	SUPRACONSCIENCE: PROCESSUS DE TRANSCENDANCE	(G. Noiseux)
PPG -61077	3	MATURITE HUMAINE - ADULTE	(H. Saint-Pierre)
ADS -61477	3	QUESTIONS SPECIALES DE SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE *	(A. Baby)
MEV -62951	3	DONNEES QUALITATIVES EN EDUCATION	(F.-A. Dupuis)
MEV -61473	3	SCHEMAS EXPERIMENTAUX ET RECHERCHE OPERATIONNELLE *	(J.-J. Bernier)
MEV -61461	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I	(V. Bhushan)
MEV -61462	3	STATISTIQUE EN EDUCATION II	(V. Bhushan)
MEV -61470	3	METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION *	(F.-A. Dupuis)
MEV -61474	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE	(V. Bhushan)

C) SEMINAIRES DE LECTURE

CSO -61187	3	SEMINAIRE D'APPROFONDISSEMENT *
CSO -62295	3	SUJETS SPECIAUX *

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études après entente avec son directeur de recherche ou son conseiller. Le directeur du programme doit donner son approbation.

14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Cours de premier cycle

Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour l'ensemble de ces cours, obtenir une moyenne supérieure à 3.5.

Notes Z et U au dossier de l'étudiant

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z ou U pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus de six mois pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z ou U par une régulière A,B,C,D,E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note F. Les stages doivent être suivis en continuité durant une même année universitaire.

15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Cheminement Type A

Les étudiants qui suivent le cheminement de type A doivent préparer un essai qui leur permettra de faire état de leurs connaissances dans une discipline ou champ d'études et de leur aptitude à traiter systématiquement d'un sujet pertinent à cette discipline ou à ce champ d'études.

L'essai peut prendre diverses formes qui ont été définies dans un document (G0-41) que les étudiants peuvent se procurer au secrétariat du programme.

Le nombre de crédits attribuables à l'essai dans ce programme est six.

L'essai est évalué par deux examinateurs nommés selon les règles établies par le Comité d'admission et de supervision.

Cheminement Type B

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est soit la thèse, soit le rapport de recherche. L'évaluation du travail de recherche est faite par trois examinateurs nommés par l'École des gradués. Il n'y a pas de soutenance.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives.

Les étudiants peuvent s'intégrer à l'un ou l'autre des projets de recherches mis de l'avant par le département de Counseling et Orientation.

20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Ce programme débouche principalement sur des fonctions de conseiller d'orientation pour le compte d'organismes publics ou privés.

DOCTORAT

10 3.568.01

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de former des spécialistes en orientation capables de développer la recherche dans ce domaine du savoir et d'améliorer les modes d'intervention et d'aide en orientation.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise, no 2

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Orientation

Directeur: Bruno Richard

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Orientation

Responsable: Bruno Richard

6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le candidat détenant la Maîtrise en sciences de l'éducation (orientation) ou la Maîtrise ès arts (orientation) peut postuler son admission aux études de troisième cycle, à la condition qu'il réussisse l'examen oral et écrit de qualification aux études de troisième cycle. Cet examen porte sur les études et les travaux faits par le candidat durant sa maîtrise ainsi que sur le sujet de sa thèse de doctorat. Le jury doit pouvoir déterminer s'il y a bien matière à thèse doctorale dans le sujet choisi. Toutefois les modalités de recherche ne sont pas évaluées à cette étape.

L'admission aux études de troisième cycle d'un candidat qui détient un diplôme autre qu'un diplôme en sciences de l'éducation (orientation) se fait sur l'étude du dossier. Une évaluation des antécédents académiques de même qu'une épreuve de qualification aux études de troisième cycle permettent à la direction du programme de juger de l'aptitude d'un candidat à être admis au programme de son choix.

L'étudiant ne peut être admis comme étudiant régulier (catégorie 1A) que lorsqu'il a complété avec succès le Séminaire de recherche de doctorat I.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants au trimestre d'automne et occasionnellement d'hiver.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). En faisant sa demande d'admission le candidat doit indiquer le sujet de sa recherche. C'est en cours de programme qu'il sera appelé à définir dans le détail son projet de recherche et à le faire approuver par le comité d'admission et de supervision.

Le candidat doit, de plus, au cours du premier trimestre, se former un comité de thèse composé d'au moins deux professeurs en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet et participera aux deux séminaires de recherche obligatoires pour tous les candidats au doctorat. La composition du comité doit être approuvée par la direction du programme.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	21 crédits
Projet de recherche	69 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
CSO -61253	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE DOCTORAT I *	(Directeur de thèse)
CSO -61254	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE DOCTORAT II *	(Directeur de thèse)

Autres cours: Voir Maîtrise, no 11.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres dont deux doivent être consécutifs. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études après entente avec son directeur de recherche et le directeur du programme. Afin de satisfaire à cette exigence, un seul trimestre d'été peut compter.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme d'études dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

En cours de programme et dans les délais fixés par le Comité d'admission et de supervision, le candidat doit présenter deux séminaires de recherche, un portant sur le problème étudié et son contexte théorique, et un second portant sur la méthodologie. L'évaluation de ces séminaires est faite par le directeur de recherche en collaboration avec les autres membres du comité qui conseillent l'étudiant dans la réalisation de sa thèse. L'étudiant peut s'il le désire avec l'accord de son comité réaliser les exigences en une seule étape.

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Outre les exemplaires exigés par l'Ecole des gradués, le candidat doit déposer trois exemplaires à la Faculté des sciences de l'éducation. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a le candidat de travailler à temps partiel à titre de personnel enseignant auxiliaire en cours d'études est bonne, de même que celle de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les principaux débouchés ouverts aux détenteurs du doctorat sont la pratique privée, la direction des services d'orientation, l'enseignement et la recherche.

## PATHOLOGIE

### MAÎTRISE

Type B: 12 2.426.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de rendre le candidat apte à poursuivre des recherches en pathologie expérimentale ou appliquée, à participer à des équipes de recherche et éventuellement à devenir un chercheur indépendant et se préparer aux études du troisième cycle.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Neuropathologie

J.-F. Estable-Puig

##### Cytogénétique

P. Genest

##### Pathologie orodentaire

R. Morency

##### Cytologie clinique avancée

A. Meisels

##### Oncologie

A. Meisels

##### Pathologie cardio-vasculaire

P.-E. Roy et M. Boutet

##### Microscopie électronique

R.-F. Estable-Puig et groupe de professeurs

#### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Pathologie

Directeur: Paul M. Gagnon

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Pathologie

Responsable: Paul Genest

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Un diplôme de premier cycle en médecine, en biologie ou dans une science connexe, ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit également avoir maintenu une note supérieure à la moyenne pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: été, automne et hiver.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et avoir fait approuver son projet de recherche précis avant la fin de son 1er trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	45 crédits

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il ne peut être poursuivi à temps partiel.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
PAT -60582	1	COLLOQUES ET SEMINAIRES	(F. Gagné)
PAT -61754	1	INTRODUCTION A LA MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A BALAYAGE	(R.F. Estable-Puig)

PAT -61895	2	PATHOLOGIE EXPERIMENTALE CARDIO-VASCULAIRE I	(P.E. Roy)
PAT -61896	2	PATHOLOGIE EXPERIMENTALE CARDIO-VASCULAIRE II	(P.E. Roy)
PAT -61214	1	SEMINAIRES HISTOPATHOLOGIQUES	(F. Gagné)
PAT -62718	1	TECHNIQUES DE MICROSCOPIE ELECTRONIQUE	(M. Boutet)
PAT -62792	2	MICROSCOPIE ELECTRONIQUE A TRANSMISSION, TECHNIQUES D'INTERPRETATION	(R. Lagacé)
PAT -62261	1	SUJETS SPECIAUX (PATHOLOGIE)	
PAT -62262	2	SUJETS SPECIAUX (PATHOLOGIE)	

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Ce programme ne peut être poursuivi qu'à temps complet.

#### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Le candidat doit compléter les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier.

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La note finale est établie par concertation entre les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

Dans l'établissement de la note globale, les cours du programme comptent pour 35% et la thèse pour 65%.

#### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, selon le domaine de la spécialisation de l'étudiant, les laboratoires et groupes suivants peuvent l'encadrer dans la poursuite de ses travaux:

le laboratoire de pathologie du CHUL

le laboratoire de neuropathologie expérimentale (Faculté de médecine)

le service d'anatomopathologie et cytologie de l'hôpital du St-Sacrement

le laboratoire de pathologie des hôpitaux de l'Enfant-Jésus, Robert Giffard et Hôtel-Dieu de Québec

le laboratoire de cytogénétique de la Faculté de médecine.

**DOCTORAT**

**10 3.426.01**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

Dans l'établissement de la note globale pour l'ensemble du programme, des cours propres au programme comptent pour 20% et la thèse pour 80%.

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif la formation approfondie de scientifiques dans un domaine de la pathologie, de telle sorte qu'à la fin de leurs études ils soient aptes:

- a) à se joindre à des équipes de recherche biomédicale établies comme chercheurs, d'une façon productive; ou bien de développer des programmes de recherche;
- b) à se dédier à l'enseignement, enrichis de l'expérience unique d'avoir été promoteur d'un projet de recherche original.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Pathologie

Directeur: Paul M. Gagnon

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Pathologie

Responsable: Paul Genest

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (pathologie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu une note supérieure à la moyenne pour l'ensemble de son programme de maîtrise.

Les candidats brillants qui ont démontré leurs aptitudes à la recherche peuvent être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise. Le comité compétent décide de chaque cas particulier.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: été, automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme ne peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Dans le cas où la langue maternelle du candidat n'est pas le français, il peut être soumis à un examen de vérification de sa connaissance de la langue française à la fin de son premier trimestre d'inscription.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours de programme, le candidat est invité périodiquement à présenter l'état de ses travaux au cours de séminaires.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études est bonne. De plus, l'étudiant a de fortes possibilités de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois l'étudiant a la possibilité de poursuivre sa recherche dans l'un ou l'autre des laboratoires ou groupes suivants:

- le laboratoire de cytogénétique, Faculté de médecine, Université Laval;
- le laboratoire de microscopie électronique, Faculté de médecine, Université Laval;
- le laboratoire de recherches neuropathologiques, Faculté de médecine, Université Laval;
- le Centre de recherche, Hôpital Laval;
- le service d'anatomopathologie et cytologie de l'Hôpital du St-Sacrement;
- les laboratoires de pathologie; Hôtel-Dieu de Québec, Hôpital de l'Enfant-Jésus, Hôpital Robert Giffard et CHUL;

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche biomédicale pour le compte des hôpitaux et autres organismes et l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

# PHARMACIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.428.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et une formation scientifique pharmaceutique, en vue de l'exercice plus compétent d'un aspect de la profession ou comme étape préparatoire aux études de troisième cycle. Un gradué de ce programme pourra contribuer à résoudre les problèmes rencontrés dans la mise au point et dans l'usage thérapeutique d'un médicament.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### a) Biopharmaceutique et pharmacocinétique

Pharmacocinétique des médicaments chez les personnes âgées.  
Gilles Barbeau

Biotransformation des médicaments. Effets des médicaments sur les enzymes du réticulum endoplasmique. Pharmacocinétique des médicaments chez l'animal et l'humain.  
P.M. Bélanger

Biotransformation et pharmacocinétique des médicaments cardiovasculaires.  
O. Grech-Bélanger

Variations temporelles, circadiennes, circannuelles etc., en pharmacologie et pharmacocinétique expérimentales: description de ces variations temporelles et étude des mécanismes qui en sont responsables.  
G. Labrecque

Pharmacocinétique clinique des antibiotiques. Pénétration tissulaire des antibiotiques.  
M. LeBel

Effets des huiles sur l'absorption gastro-intestinale des médicaments et de toxiques liposolubles.  
Y. Raymond

Pharmacocinétique clinique des bloqueurs du canal calcique. Action synergique des thiazides et des diurétiques de l'anse de Henle chez les patients avec œdème réfractaire.  
M. Roy

#### b) Chimie médicinale

Etude des agents alkylants. Dosage fluorimétrique des médicaments. Etude de produits naturels doués d'activité pharmacologique.  
L.-P. Joly

#### c) Pharmacologie moléculaire

Identification des récepteurs adrénergiques au placenta.  
L. Beaulac-Baillargeon

#### d) Physique pharmaceutique et biophysique

Modification de la solubilité de médicaments peu solubles dans l'eau: solubilisation micellaire - Etude de l'effet de médicaments (anesthésiques locaux, phénothiazines, antiarythmiques) et toxiques (mercure organique, pesticides) sur les membranes artificielles électriquement excitables.  
J. Paiement

#### e) Recherche opérationnelle pharmaceutique

Consommation des médicaments par les personnes âgées.  
G. Barbeau

Aspects sociaux de l'utilisation des médicaments.  
C. Laurier et J. Dumas

Consommation des médicaments pendant la grossesse  
L. Beaulac-Baillargeon

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Pharmacie

Directeur: Pierre M. Bélanger

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Pharmacie

Responsable: Pierre M. Bélanger

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat en sciences de la santé de L'Université Laval ou tout diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat dont la préparation en sciences phar-

maceutiques est jugée inadéquate se voit imposer une scolarité complémentaire par le Comité compétent.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de faire sa première inscription, le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche, ce qui suppose qu'il a contacté un professeur du département avant de faire sa demande. Le Comité doit approuver le choix du (ou des) directeur (s) de recherche.

Le projet de recherche précis doit être approuvé par le Comité avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours pertinents au programme	12 crédits
Projet de recherche	48 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
PHA -60584	3	ANALYSE ET CONTROLE DES MEDICAMENTS	(P. Claveau)
PHA -60588	3	TOXICOLOGIE ANALYTIQUE	(Y. Raymond)
PHA -61824	3	BIOTRANSFORMATION DES MEDICAMENTS	(P.M. Bélanger)
PHA -62802	1	PHARMACOVIGILANCE	(C. Laurier)
PHA -62969	3	PHARMACOCINETIQUE	(O. Grech-Bélanger)
PHA -62920	2	THERAPEUTIQUE DES URGENCES	(P.-G. Roy)
PHA -62758	1	SEMINAIRE DE BIOPHARMACEUTIQUE I	(P.M. Bélanger)
PHA -62759	1	SEMINAIRE DE BIOPHARMACEUTIQUE II	(P.M. Bélanger)
PHA -63000	2	SEMINAIRE EN PHYSIQUE PHARMACEUTIQUE	(J. Paiement)
PHA -62107	1	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)	
PHA -62108	2	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)	
PHA -62109	3	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)	
PHA -63121	2	SEMINAIRE EN CHIMIE MEDICINALE	(L.-P. Joly)
PHC -63133	3	TRAVAUX PRATIQUES DE BIOTRANSFORMATION DES MEDICAMENTS	(P.M. Bélanger)
PHA -63172	2	TOXICOLOGIE EXPERIMENTALE	(Y. Raymond)
PHA -62374	1	SUJETS SPECIAUX (PHARMACIE)	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant admis à ce programme doit s'inscrire à temps complet durant au moins un trimestre.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant doit posséder des connaissances adéquates du français et de l'anglais.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

On exige des travaux spéciaux de l'étudiant qui doit suivre des cours de premier cycle et il doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Elle est évaluée par les membres d'un jury qui font rapport. L'acceptation est faite par le Comité d'admission et de supervision. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les étudiants gradués ont la possibilité de travailler à temps partiel comme auxiliaires d'enseignement ou de recherche en cours d'études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont soit individuelles ou collectives et se poursuivent dans le cadre de l'École de pharmacie.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

La recherche pour le compte de l'industrie pharmaceutique, de la fonction publique ou pour un établissement de santé ainsi que l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

**10 3.428.01**

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

En plus des débouchés mentionnés pour la Maîtrise (ci-dessus no 20) ce programme donne accès aux études post-doctorales et à la carrière de professeur et de chercheur.

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques dans un domaine scientifique de la pharmacie en vue de l'exercice autonome de sa profession de chercheur. De par son objectif, ce programme prépare un futur professionnel capable de s'affirmer comme chercheur en milieu universitaire, industriel, hospitalier ou gouvernemental, comme enseignant et comme conseiller scientifique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2 avec l'exception du domaine de la recherche opérationnelle pharmaceutique (2e).

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Pharmacie

Directeur: Pierre M. Bélanger

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Pharmacie

Responsable: Pierre M. Bélanger

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (pharmacie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	84 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Il n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet durant au moins trois trimestres.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 13

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par les membres d'un jury dont l'un est choisi à l'extérieur de l'Université Laval. Les modalités de soutenance de la thèse sont déterminées par le Comité d'admission et de supervision.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

# PHARMACIE D'HOPITAL

## CERTIFICAT

Type 60 2.428.92

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

A la fin de sa période de formation, l'étudiant sera capable de promouvoir et d'assurer une utilisation optimale des médicaments dans un établissement de santé de deuxième ou troisième ligne.

Note: Pour que s'offre le programme, l'inscription d'au moins 10 étudiants est nécessaire.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les problèmes d'utilisation des médicaments dans des établissements de santé de deuxième et troisième lignes.

### 3. GRADE

Certificat en pharmacie d'hôpital

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Pharmacie d'hôpital

Directrice: Louise Beaulac-Baillargeon

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Pharmacie d'hôpital

Responsable: Louise Beaulac-Baillargeon

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Baccalauréat en pharmacie. Ce programme accepte de nouveaux étudiants au trimestre d'été.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Ce programme ne comporte que des cours, dont trois sous la forme de stages en milieu hospitalier (21 crédits).

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le nombre total de crédits est 45.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée de trois trimestres complets.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
PHA -63270	2	CONTROVERSES EN PHARMACOTHÉRAPIE *	(J. Dumas)
PHA -63109	3	THERAPIE PARENTERALE	(O. Grech-Bélanger)
PHA -63110	2	GESTION EN PHARMACIE D'HOPITAL	(J. Dumas)
PHA -63113	2	EVALUATION CLINIQUE *	(J. Dumas)
PHA -62969	3	PHARMACOCINETIQUE	(O. Grech-Bélanger)
PHA -63112	1	MICROBIOLOGIE PHARMACEUTIQUE	(O. Grech-Bélanger)
PHA -62920	2	THERAPEUTIQUE DES URGENCES *	(P.-G. Roy)
PHA -62802	1	PHARMACOVIGILANCE	(C. Laurier)
PHA -63111	4	MEMOIRE EN PHARMACIE D'HOPITAL	(O. Grech-Bélanger)
PHA -63114	7	STAGE EN PHARMACIE D'HOPITAL I	(M. Lebel)
PHA -63115	7	STAGE EN PHARMACIE D'HOPITAL II	(M. Lebel)
PHA -63116	7	STAGE EN PHARMACIE D'HOPITAL III	(M. Lebel)
PHA -63107	1	NUTRITION ENTERALE ET PARENTERALE	(M. Roy)
PHA -63108	1	CHIMIOThERAPIE DU CANCER	(P.-G. Roy)
PHA -63261	2	COMPLEMENTES EN PHARMACOLOGIE	(P.-P. Leblanc)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet aux trois trimestres du programme.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Ce programme comporte trois cours dont la formule pédagogique est le stage. Celui-ci doit être effectué dans un centre hospitalier agréé par le Comité d'admission et de supervision.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats admis à ce programme peuvent bénéficier d'une rémunération de la part du ministère des Affaires sociales.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Etablissements de santé.



**PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE**

**MAÎTRISE**

Type A: 11 2.429.01  
Type B: 12 2.429.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Type A:

Le programme est une réalisation conjointe du Département de pharmacologie et de l'École de pharmacie.

**A) Objectifs généraux:**

Le programme vise à rendre le diplômé capable d'assumer une des fonctions suivantes: a) associé scientifique dans la section médicale d'une compagnie pharmaceutique; b) personne-ressources dans les établissements de santé; c) conseiller scientifique auprès des organismes publics; d) professeur au niveau collégial.

**B) Objectifs spécifiques:**

Un titulaire d'une maîtrise «professionnelle» en pharmacologie doit être capable de remplir les tâches inhérentes aux fonctions suivantes:

a) **Associé scientifique:** 1) organiser et superviser différents aspects des investigations cliniques reliées à des nouveaux produits médicamenteux ou à des indications nouvelles pour des produits existants, incluant la collecte des données, la tenue des dossiers, l'évaluation statistique et la préparation des rapports pour publication; 2) informer le directeur médical en ce qui a trait aux aspects scientifiques d'une investigation portant sur un nouveau médicament; 3) fournir les renseignements pharmacologiques et, ou toxicologiques sur les produits de la compagnie à la demande des médecins, des pharmaciens et du personnel de vente; 4) entraîner le personnel de vente; 5) maintenir à jour les dossiers concernant les médicaments sous investigation et ceux qui sont déjà sur le marché; 6) préparer et documenter les soumissions des médicaments nouveaux et fournir toute information pertinente aux agences publiques;

b) **Personne-ressources dans un milieu hospitalier:** 1) établir et coordonner un programme de pharmacovigilance; 2) collaborer à l'évaluation clinique des médicaments nouveaux, anciens ou à celle de nouvelles formes pharmaceutiques; 3) améliorer la pharmacothérapie par l'application des principes de pharmacocinétique;

c) **Conseiller scientifique dans un milieu gouvernemental:** 1) étudier des demandes de mise en marché de nouveaux médicaments ou nouvelles formes pharmaceutiques; 2) compiler les données du programme de déclaration des effets nocifs des médicaments; 3) collaborer à des études épidémiologiques et opérationnelles dans le domaine des médicaments; 4) fournir les renseignements pharmacologiques et, ou toxicologiques à la demande du directeur;

d) **Professeur au niveau collégial:** 1) agir en tant que personne-ressources dans les établissements d'enseignement du niveau collégial dans l'enseignement des notions de pharmacologie.

Ce programme sera offert seulement lorsqu'un minimum de trois étudiants seront inscrits à temps plein.

Type B:

**A) Objectifs généraux:**

Former un maître ès sciences dans le but: a) de poursuivre un programme de troisième cycle; b) de travailler comme assistant de recherche; c) d'enseigner au niveau collégial.

**B) Objectifs spécifiques:**

A la fin de sa formation de deuxième cycle, le stagiaire de recherche devra être capable de: a) poursuivre un projet de recherche sans surveillance; b) communiquer les résultats de ses recherches; c) préparer et présenter des cours au niveau collégial.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

**A. PHARMACOLOGIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE**

**1. L'étude de la régulation de la motilité cellulaire et importance physiologique de la méthylation des protéines.**

Ces domaines comprennent: 1) l'étude de la régulation du mouvement des spermatozoïdes intacts et démembrés; 2) l'étude du rôle de la méthylation des protéines dans la sécrétion par exocytose; 3) l'étude de l'importance physiologique de la méthylation de la calmoduline, des hormones peptidiques et autres protéines; 4) l'étude du rôle de la méthylation des protéines dans le chimiotactisme des leucocytes; 5) la recherche de contraceptifs pour l'homme; 6) l'étude de l'interaction spermatozoïde-ovule.

Chercheur: Claude Gagnon

**2. Biorégulation cellulaire et moléculaire: mécanisme d'action des hormones et neurotransmetteurs.**

Ce domaine comprend l'étude de couplage stimulation-sécrétion dans deux systèmes modèles - la ligne cellulaire AIT-20 (hypophyse antérieure) sécrétant l'ACTH et les cellules acinaires du pancréas exocrine sécrétant des enzymes digestives. Les investigations portent sur 1) l'identification, caractérisation et isolement des récepteurs hormonaux dans les cellules cibles; 2) la désensibilisation des récepteurs; 3) le rôle physiologique et biochimique de la calmoduline dans la sécrétion; 4) la phosphorylation des protéines dans la sécrétion; 5) la méthylation des protéines - rôle dans le storage et sécrétion par exocytose.

Chercheur: Seymour Heisler

**3. Thérapie anticancéreuse individualisée et plus rationnelle par application de tests prédictifs in vitro**

Ce domaine comprend: 1) l'application et l'amélioration de l'essai clonogénique (Human tumor stem cell assay) dans le traitement adjuvant du cancer du sein; études rétrospective et prospective; 2) utilisation de l'essai clonogénique comme modèle d'études de divers aspects de la biologie tumorale, eg. cinétique; 3) dépistage primaire et secondaire de l'activité antinéoplasique de divers agents. Ce travail est effectué en collaboration avec le Centre de Recherche en Oncologie Cellulaire et Moléculaire de l'Hôtel-Dieu de Québec et le Département d'Hématologie de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Chercheur: Jacques Huot

**4. L'étude de la pharmacotoxicité du développement et du vieillissement.**

Ce domaine comprend l'étude de l'interaction des agents pharmacologiques et toxiques sur le continuum: évolution-maturité-involution. Etude expérimentale des modifications cérébrales et neuro-comportementales en fonction de l'âge. Conséquences à court et long terme de la dépendance maternelle (morphinomanie et alcoolisme), directes et via la malnutrition, sur la descendance. Maldéveloppement physique (retard de croissance, potentiel tératogène); modifications de maturation et sénescence cérébrales, évolution et involution neuro-comportementales par les «drogues».

Chercheur: Gilliane Nosal

**5. L'étude de la relation entre les niveaux pulmonaires des prostaglandines, l'AMPc et le GMPc au cours des interactions antigènes-anticorps de l'asthme expérimentale et de l'emphysème expérimental: la synthèse, les modifications chimiques et l'étude du métabolisme des médicaments hypnotiques, type barbiturique et nonbarbiturique; les interactions médicamenteuses pendant les thérapies multiples et chroniques.**

Chercheur: Pritam Singh

**6. Etudes par résonance paramagnétique électronique des changements conformationnels de membranes artificielles induits par des molécules endogènes et exogènes.**

Chercheur: Yu Kuei Wang

**B. PHARMACOLOGIE APPLIQUEE**

**1. Chronopharmacologie.**

Ce domaine comprend: 1) l'étude des variations qualitatives et quantitatives des effets des médicaments en fonction des rythmes biologiques (circadiens et autres); 2) l'étude des mécanismes physiologiques, biochimiques, pharmacologiques et pharmacocinétiques responsables des variations observées; 3) l'utilisation de la chronopharmacologie comme instrument de recherche dans l'étude de mécanismes physiopathologiques et pharmacologiques. Champs d'applications: inflammation et hypertension.

Chercheurs: François Doré (en collaboration avec Gaston Labrecque et P.-M. Bélanger de l'École de pharmacie).

**2. L'étude de l'influence des maladies sur les médicaments.**

Ce domaine comprend: 1) l'influence des hémopathies malignes et de l'inflammation sur l'absorption, la distribution tissulaire, la biotransformation hépatique et l'excrétion des médicaments; 2) l'influence des hémopathies malignes et de l'inflammation sur les effets pharmacologiques et toxiques des médicaments; 3) l'interaction entre le jeûne et les maladies sur le métabolisme et l'action des médicaments; 4) la chronotoxicité des médicaments et autres substances.

Chercheur: Jean-Guy Lavigne

**C. RECHERCHE SUR L'ABUS DES DROGUES ET DE L'ALCOOL (Alcoolisme et Toxicomanies)**

**1. Neuro-pharmacogénétique clinique et expérimentale.**

Domaines de recherche: a) Prévention primaire et secondaire de l'alcoolisme. Etude multidisciplinaire biomédicale, psychologique et sociale des alcooliques et des membres de leurs familles en vue de l'identification de facteurs de risques dans l'alcoolisme; b) Analyse des polymorphismes génétiques sanguins. Etudes d'association et analyse du linkage dans les familles.

Chercheur: Simone Radouco-Thomas

**2. Neuropharmacologie biochimique.**

Recherche clinique. Pharmacocinétique et métabolisme de certains agents neuropsychotropes (opiacés, éthanol, etc). Interactions médicamenteuses. Etude des corrélats biochimiques de la tolérance à l'éthanol. Pharmacogénétique de l'alcoolisme.

Etude du déterminisme génétique de la tolérance à l'éthanol chez le diptère *Drosophila*. Etude du polymorphisme des systèmes enzymatiques impliqués dans le métabolisme de l'éthanol et de l'acétaldéhyde.

Chercheur: Françoise Garcin

**3. Neuro-psycho pharmacologie expérimentale et clinique**

Domaines de recherche: a) bases rationnelles de pharmacothérapie au cours du processus de désintoxication. Recherche clinique dans le traitement du syndrome de sevrage à l'alcool et aux drogues; b) facteurs étiopathogéniques dans la genèse de l'alcoolisme et des pharmacodépendances. Rôle des facteurs psychobiologiques. Modèle ecopharmacogénétique. Prospective de prévention primaire et secondaire; c) modèles expérimentaux de pharmacodépendance et alcoolisme. Dysfonctions au niveau des systèmes enzymatiques impliqués dans le catabolisme de l'éthanol.

Chercheur: Corneille Radouco-Thomas

**3. GRADE**

Maître ès sciences (M.Sc.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Pharmacologie et toxicologie  
 Directeur: Claude Gagnon

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Pharmacologie et toxicologie  
 Responsable: Claude Gagnon

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le doctorat en médecine, le Baccalauréat en pharmacie, le Baccalauréat ès sciences en biochimie, physiologie ou biologie est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les étudiants qui possèdent le Baccalauréat ès sciences en psychologie ou chimie ou tout diplôme jugé équivalent sont admissibles au programme, mais ils se verront imposer une scolarité complémentaire de premier cycle.

En général ne sont admis que les candidats dont la moyenne cumulative est de 3.5 et plus pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Le programme de maîtrise, type A, accepte de nouveaux étudiants lors du trimestre d'automne seulement. Le programme de maîtrise, type B, accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Au moment de son admission au programme de maîtrise, type A, un conseiller choisi parmi les professeurs du Département de pharmacologie et, ou de l'École de pharmacie sera assigné à l'étudiant.

Le candidat admis au programme et dont le cheminement est de type B doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa première inscription. Afin de permettre au Comité de guider l'étudiant dans le choix de son directeur de recherche, le candidat doit, au moment de faire sa demande d'admission, indiquer le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser. Le nom du directeur de recherche doit apparaître sur la liste facultaire des professeurs agréés à diriger des étudiants gradués. Le domaine de recherche doit répondre aux critères du programme de pharmacologie et toxicologie pour l'admission d'étudiants gradués.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Types A et B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres du programme	45 crédits
	Essais	15 crédits
Type B:	Cours propres du programme	12 crédits
	Travail de recherche	48 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Les programmes ont une durée normale de quatre trimestres complets. Le candidat s'inscrit aux trimestres d'été à temps complet aux autres trimestres de l'année. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme (type A) peut être poursuivi à temps partiel sur une durée pré-établie. Ceci s'applique seulement au candidat jugé apte par le Comité. Le programme (type B) n'admet pas d'étudiants à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
PHC -61762	2	PHARMACOTOXICITE DU DEVELOPPEMENT *	(G. Nosal)
PHC -61897	2	THEORIES DES RECEPTEURS	(J. Huot)
PHC -61898	1	METHODES DE RESONANCES MAGNETIQUES EN SCIENCES BIOLOGIQUES *	(Y.K. Wang)
PHC -61899	2	PRINCIPES DE PHARMACOLOGIE ET TOXICOLOGIE *	(S. Heisler)
PHC -62565	2	TOXICOLOGIE AVANCEE I	(J.-G. Lavigne)
PHC -62566	2	PHARMACOTOXICITE DU VIEILLISSEMENT	(G. Nosal)
PHC -62724	1	PATHOLOGIES ET MEDICAMENTS	(J.-G. Lavigne)
PHC -62725	2	TOXICOLOGIE AVANCEE II	(Groupe de professeurs)
PHC -62796	1	PHARMACOLOGIE DU SNC	(G. Labrecque)
PHC -62797	1	PHARMACOLOGIE DU SNA	(F. Doré)
PHA -62802	1	PHARMACOVIGILANCE	(C. Laurier)
PHC -62355	1	SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)	
PHC -62356	2	SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)	
PHC -62265	1	SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)	
PHC -62266	2	SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)	
PHC -62267	3	SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)	
PHC -62268	4	SUJETS SPECIAUX (PHARMACOLOGIE)	

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins trois trimestres. Dans tous les cas, les cours du programme proprement dit doivent être complétés dans les quatre trimestres qui suivent la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit pour ces cours obtenir une note égale ou supérieure à 3.5 sous peine d'exclusion du programme.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche (cheminement de type B) est la thèse. L'intégration à la thèse de publications dans des revues spécialisées et reconnues est généralement acceptée. La thèse est évaluée par trois examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur et la note est établie par concertation entre les examinateurs. Il n'y a pas de soutenance.

**16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME**

Le candidat admis au programme et dont le cheminement est de type A doit compléter un stage externe qui sert à la rédaction de l'essai. Ceci représente une période minimale de quinze semaines qui permettra à l'étudiant de se familiariser avec le milieu où il désirerait travailler lorsqu'il aura complété le programme.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Le Conseil de recherches médicales du Canada, le Conseil de la recherche en santé du Québec et le ministère de l'Éducation du Québec offrent un nombre de bourse aux candidats qui entreprennent des études avancées en pharmacologie.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherches qui appuient le programme sont surtout collectives et se poursuivent dans les laboratoires de recherche du Département de pharmacologie et toxicologie de la Faculté de médecine ou des hôpitaux affiliés.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche dans les milieux universitaires et dans les divisions de recherche et de développement du Gouvernement et ses industries pharmaceutiques ainsi que l'administration de différents programmes des gouvernements et de l'industrie sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

**10 3.429.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme vise à rendre l'étudiant capable de poursuivre d'une manière autonome des recherches en pharmacologie et en toxicologie et d'apporter une contribution originale à l'avancement de ce champ de recherche.

**A) Objectifs généraux:**

- Former un Ph.D. capable d'assurer ses fonctions de façon autonome:  
a) comme chercheur en milieu académique, industriel ou gouvernemental;  
b) comme enseignant;  
c) comme conseiller scientifique.

**B) Objectifs spécifiques:**

A la fin de sa formation de troisième cycle, le stagiaire de recherche devra être capable:

- a) dans le domaine de la recherche fondamentale: 1) d'élaborer un projet de recherche; 2) de poursuivre et mener à bien le projet de recherche sans surveillance; 3) d'évaluer les résultats de ses recherches; 4) de communiquer les résultats de ses recherches; 5) diriger le travail de recherche et de personnel technique;  
b) dans le domaine de l'enseignement; 1) de préparer et de présenter des cours au niveau universitaire; 2) d'évaluer les textes de pharmacologie.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Pharmacologie et toxicologie  
Directeur: Claude Gagnon

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Pharmacologie et toxicologie  
Responsable: Claude Gagnon

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (pharmacologie et toxicologie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. L'étudiant doit de plus avoir obtenu son grade de deuxième cycle avec une note globale égale ou supérieure à 3.5.

Les étudiants qui sont titulaires d'une maîtrise dans une autre discipline ou champ d'études sont admissibles à ce programme avec une scolarité complémentaire dont l'importance varie avec la préparation antérieure du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours du programme	10 crédits
Projet de recherche	110 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins six trimestres.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. L'intégration à la thèse de publications dans des revues spécialisées et reconnues est généralement acceptée. L'évaluation de la thèse est faite par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et exige la présence d'au moins trois examinateurs.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

En plus des débouchés mentionnés pour la Maîtrise (ci-dessus No 20) ce programme donne accès aux études post-doctorales et à la carrière de professeur et de chercheur.

# PHILOSOPHIE

Cours propres au programme  
Projet de recherche15 crédits  
30 crédits

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.521.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'étudiant inscrit à ce programme parfait sa formation philosophique: 1) en suivant des cours approfondis sur des sujets spécialisés; 2) en rédigeant une thèse qui témoignera de son esprit d'initiative dans la recherche et de ses aptitudes à composer et rédiger un texte philosophique.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Logique traditionnelle et symbolique

A. Côté, J. Danek, Y. Pelletier et R. Valois

#### Philosophie de la nature et philosophie des sciences

H.P. Cunningham, T. De Koninck, W. Murray et R. Plante

#### Psychologie et anthropologie philosophique

H.P. Cunningham, J. Danek, G. Godin, R. Plante et W. Murray

#### Métaphysique et théologie naturelle

J. Gallup

#### Ethique et politique

M. Blais, G. Godin, L. Ponton, W. Murray et R. Plante

#### Esthétique

G. Bouchard et R. Valois

#### Philosophie du langage et sémologie

G. Bouchard et J. Gallup

#### Philosophie des mathématiques

#### Philosophie grecque et philosophie médiévale

T. De Koninck, H.P. Cunningham, J. Gallup, M. Blais, L. Ponton, W. Murray et Y. Pelletier

#### Philosophie moderne et contemporaine

H.P. Cunningham, J. Danek, G. Bouchard, L. Ponton et J. Grondin

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Philosophie

Directeur: François Routhier

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Philosophie

Responsable: François Routhier

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat en philosophie ou un diplôme équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. D'autres conditions sont les suivantes: aptitude générale à la recherche philosophique, conscience des tâches fondamentales liées à ce domaine de travail, capacité de rédiger un texte bien structuré dans une langue correcte et de le bien présenter. En règle générale, on exige que l'étudiant ait obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de ses études du premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver. Un étudiant déjà engagé dans un projet de recherche peut s'inscrire au trimestre d'été pour y poursuivre des travaux de recherche requis pour sa thèse.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit indiquer quel est son projet de recherche et quel en sera le directeur soit au moment où il fait sa demande d'admission s'il est en mesure de le faire, soit avant sa seconde inscription au plus tard. Le choix du projet et du directeur de recherche doit être approuvé par le Comité compétent. Dans le cas d'un projet de recherche interdisciplinaire, le Comité exige que la direction en soit assumée par un professeur de la Faculté de philosophie et la co-direction par un professeur de l'autre discipline.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme compte 45 crédits répartis comme suit:

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Les exigences de temps plein étant respectées, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
PHI -60597	3	APPLICATIONS DE LA LOGIQUE I	(A. Côté)
PHI -60598	3	APPLICATIONS DE LA LOGIQUE II	(A. Côté)
PHI -60601	3	RECHERCHES EN EPISTEMOLOGIE GENETIQUE *	(R. Plante, G. Noëting, J. Gallup, G. Godin)
PHI -60612	3	HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE *	(J. Gallup)
PHI -60613	3	METAPHYSIQUE *	(J. Gallup)
PHI -60614	3	PHENOMENOLOGIE: INTERPRETATION ET LOGOS	(J. Danek)
PHI -61127	3	LOGIQUE - QUESTIONS CHOISIES	(Y. Pelletier)
PHI -61129	3	PHILOSOPHIE POLITIQUE *	(L. Ponton)
PHI -61444	3	MERLEAU-PONTY: LE CORPS-SUJET	(L. Ponton)
PHI -61568	3	PHILOSOPHIE GRECQUE *	(T. De Koninck)
PHI -62637	3	ONTOLOGIE ET CRITIQUE PHILOSOPHIQUE *	(J. Danek)
PHI -62357	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE) *	
PHI -62728	3	THEMES ET LECTURES EN PHILOSOPHIE DES SCIENCES	(W. Murray)
PHI -62729	3	ANALYSE DES DISCOURS	(G. Bouchard)
PHI -62806	3	LA NOTION DE DIALECTIQUE	(T. De Koninck)
PHI -63076	3	ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL	
PHI -63078	3	PHILO. DES SCES - EPISTEMOLOGIE	
PHI -63079	3	VALEURS HUMAINES	
PHI -62335	3	SUJETS SPECIAUX (PHILOSOPHIE) *	
PHI -62998	3	RECHERCHES EN ETHIQUE MEDICALE	
PHI -63169	3	PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE *	(J. Danek)
PHI -63337	3	ARISTOTE ET HEGEL	(L. Ponton)
PHI -63346	3	SITUATION ET VERITE: KARL JASPERS	(J. Danek)
PHI -63344	3	RECHERCHE EN PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE	(J. Grondin)
PHI -63397	3	KANT ET L'IDEALISME ALLEMAND	(J. Grondin)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études y compris le trimestre d'été.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

L'étudiant inscrit à ce programme doit faire la preuve qu'il a une connaissance suffisante du français.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours du programme proprement dit dans les quatre trimestres qui suivent son inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs. Un professeur étranger à la Faculté peut être invité à faire partie du jury si le sujet de la thèse l'exige.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe un certain nombre de postes d'auxiliaires de recherche ou d'enseignement.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Projet «Patrimoine philosophique»;  
Logos et éthos;  
Ethique et politique;  
Analyse des discours (GRAD);  
Groupe de recherche en épistémologie génétique (GREG);  
Herméneutique;  
Groupe de recherche en Éthique médicale (GREM).

**DOCTORAT**

**10 3.521.01**

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

L'enseignement collégial et universitaire de même que la recherche constituent les principaux débouchés du programme.

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

L'étudiant inscrit à ce programme parfait sa formation philosophique; 1) en suivant quelques cours avancés; 2) en faisant une recherche originale et d'envergure sur un problème de doctrine ou la pensée d'un auteur; 3) en composant et rédigeant une thèse qui soit une contribution à la connaissance ou à l'approfondissement d'un sujet.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Philosophie

Directeur: François Routhier

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Philosophie

Responsable: François Routhier

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise en philosophie ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	12 crédits
Projet de recherche	78 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Les exigences de temps complet étant respectées, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études y compris le trimestre d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

On peut exiger de l'étudiant qu'il sache lire une langue ancienne ou étrangère si le projet de recherche le commande.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit avoir terminé les cours propres de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit obtenir, pour ces cours, une note égale ou supérieure à C.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est normalement étranger à la Faculté. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

# PHOTOGRAMMÉTRIE ET TÉLÉDÉTECTION

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.363.01  
Type B: 12 2.363.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquies une compétence particulière dans une des orientations de la photogrammétrie et de la télédétection en s'assurant qu'il possède les connaissances de base essentielles à sa spécialité.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### A- Photogrammétrie topographique

A.J. Brandenberger, A. Fréchette, P.A. Gagnon, S.K. Ghosh et M. Leupin

Compilation des cartes topographiques et thématiques  
Détermination de canevas photogrammétriques  
Aérotiangulation  
Photogrammétrie analogique et analytique  
Photogrammétrie automatisée  
Aspects économiques

#### B- Photogrammétrie non-topographique

A.J. Brandenberger, A. Fréchette, P.A. Gagnon, S.K. Ghosh, G. Ladouceur et M. Leupin

Applications de la photogrammétrie dans les domaines non-topographiques, tels que: l'architecture, le génie civil et mécanique, la médecine etc.

#### C- Télédétection des ressources

G. Ladouceur et G. Rochon

Corrections radiométriques et géométriques d'images de satellites en vue de l'élimination des effets atmosphériques et topographiques  
Spectroradiométrie de la végétation  
Traitements analogique et numérique des images  
Applications à la foresterie, à l'agriculture, à l'étude des eaux et des glaces

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences géodésiques

Directeur: Gilles Ladouceur

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences géodésiques

Responsable: Gilles Ladouceur

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences ou ès sciences appliquées, ou un diplôme jugé équivalent, est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline peuvent être également admis à ce programme, mais ils se verront imposer une scolarité complémentaire, compte tenu de leur préparation antérieure.

En général on exige de plus que le candidat ait obtenu une moyenne égale ou supérieure à 70% pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat devrait normalement être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

Le programme complet d'études (voir article III, 1.3 du Règlement des deuxième et troisième cycles) doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

Le cheminement normal est de type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	40 crédits
	Essai	20 crédits
Type B:	Cours propres au programme	15 crédits
	Projet de recherche	45 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, celui-ci peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Cours obligatoires pour les étudiants dont le domaine de recherche choisi est la Photogrammétrie:

NMC	Cr	Titre	
PGM -60618	3	TRIANGULATION AERIENNE	(M. Leupin)
PGM -61191	4	PHOTOGRAMMETRIE ANALYTIQUE	(S.K. Ghosh)
PGM -60620	1	SEMINAIRE *	(Groupe de professeurs)
PGM -62552	3	STEREOPHOTOGRAMMETRIE II *	(A.J. Brandenberger)

Cours obligatoires pour les étudiants dont le domaine de recherche choisi est la Télédétection:

PGM -61830	2	PHYSIQUE DE LA TELEDETECTION *	(G. Rochon)
PGM -61866	2	TECHNIQUES D'ACQUISITION DES DONNEES DE TELEDETECTION	(G. Rochon)
PGM -61867	2	TRAITEMENTS NUMERIQUES DES DONNEES DE TELEDETECTION	(G. Rochon)
PGM -63091	2	TRAITEMENTS ANALOGIQUES DES DONNEES DE TELEDETECTION	(G. Ladouceur)
PGM -60620	1	SEMINAIRE *	(Groupe de professeurs)
PGM -63198	3	PHOTOGRAMMETRIE ET CARTOGRAPHIE GENERALES	(A. Fréchette)

Autres cours:

PGM -63199	2	PHOTOGRAMMETRIE (MEDECINE)	(S.K. Ghosh)
PGM -63092	2	PHOTOGRAMMETRIE NON-CONVENTIONNELLE	(S.K. Ghosh)
PGM -61840	2	PHOTOGRAMMETRIE AUTOMATISEE *	(M. Leupin)
PGM -63088	2	EQUIPEMENT PHOTOGRAMMETRIQUE	(S.K. Ghosh)
PGM -61865	3	PLANIFICATION DE PROJETS PHOTOGRAMMETRIQUES	(A. Fréchette)
PGM -63089	1	ASPECTS ECONOMIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA PHOTOGRAMMETRIE	(A.J. Brandenberger)
PGM -63090	2	APPLICATIONS DES DOCUMENTS PHOTOGRAMMETRIQUES AU TERRITOIRE URBAIN	(A. Fréchette)
PGM -61564	2	PHOTOGRAMMETRIE FORESTIERE	(G. Ladouceur)
PGM -63094	2	APPLICATIONS DE LA TELEDETECTION A L'ETUDE DE LA VEGETATION *	(G. Ladouceur)
PGM -61837	2	APPLICATIONS DE LA TELEDETECTION A L'ETUDE DE L'EAU, DE LA NEIGE ET DE LA GLACE *	(G. Rochon)
PGM -61864	3	PLANIFICATION D'UN PROJET DE TELEDETECTION *	(G. Ladouceur)
PGM -62059	1	SUJETS SPECIAUX (PHOTOGRAMMETRIE)	
PGM -62060	2	SUJETS SPECIAUX (PHOTOGRAMMETRIE)	
PGM -62061	3	SUJETS SPECIAUX (PHOTOGRAMMETRIE)	
PGM -62062	4	SUJETS SPECIAUX (PHOTOGRAMMETRIE)	
GGR -60442	3	CARTOGRAPHIE STATISTIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR *	
PHY -62871	3	HOLOGRAPHIE ET TRAITEMENT OPTIQUE DE L'INFORMATION	(H. Arsenault)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études y compris par des trimestres d'été.

### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit normalement compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

#### Cheminement de type A

Les essais du programme sont évalués par deux examinateurs et la note finale est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur.

#### Cheminement de type B

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs et la note est établie à partir des notes attribuées par chaque examinateur. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignant en cours d'études est bonne. Il en est ainsi de sa possibilité de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles et se poursuivent dans le cadre du département de photogrammétrie.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche pour le compte d'organismes gouvernementaux et de bureaux privés ainsi que l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT**

**10 3.363.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de familiariser l'étudiant avec l'ensemble des connaissances de pointe du champ d'études, de développer sa capacité de recherche, de le rendre apte à maîtriser leurs applications actuelles et de participer au développement en cours.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae Doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Sciences géodésiques

Directeur: Gilles Ladouceur

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Sciences géodésiques

Responsable: Gilles Ladouceur

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (photogrammétrie et télédétection) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat devrait normalement être fixé sur le choix du directeur et du co-directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	114 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par des trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

En plus de la connaissance du français, on exige du candidat qu'il ait au moins une bonne compréhension de l'anglais écrit.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si l'un des examinateurs est absent. Après la soutenance, le candidat est appelé à faire un exposé public sur le résultat de ses travaux. Cet exposé est fait en français à moins que le comité n'en décide autrement.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# PHYSIOLOGIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.431.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

La maîtrise a pour but de permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances et de s'initier au travail de recherche pour lui permettre d'entreprendre des études de troisième cycle ou d'accéder au marché du travail comme assistant de recherche, comme enseignant, ou dans toute autre fonction spécifique à sa formation.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Endocrinologie et biocontrôles

C. Fortier, M. Jobin et M. Normand

Analyse mathématique de systèmes de commande biologiques et, en particulier, du système hypothalamo-hypophysio-cortico-surrénalien. Applications biomédicales de l'informatique, biostatistiques.

Contrôle nerveux des fonctions hypophysio-surrénaliennes et hypophysio-thyroïdiennes. Interactions entre hypophyse, thyroïde, surrénales et gonades. Rôle de la triiodothyronine dans le contrôle de la sécrétion de TSH.

#### Endocrinologie énergétique

J. LeBlanc, L. Lafrance, J. Côté et L. Bukowiecki

Amines biogènes et adaptation au stress. Adaptation au froid de courte durée. Mécanismes d'adaptation aux températures extrêmes. Contrôle hormonal de l'entraînement physique. Mécanismes d'action et de sensibilisation aux effets métaboliques et vasculaires des catécholamines. Inter-relations thyroxine-catécholamines. Rôle du système nerveux autonome dans l'adaptation au froid chez l'homme. Contrôle endocrinien du métabolisme énergétique. Effet de l'exercice sur la tolérance au glucose et la sécrétion d'insuline. Thermogénèse. Obésité.

#### Endocrinologie moléculaire

F. Labrie, G. Pelletier, N. Barden, P.A. Kelly et A. Dupont

Contrôle de la biosynthèse des acides nucléiques et des hormones de l'adénohypophyse. Mécanisme d'action du CRF et du TRF et interactions de ces deux facteurs sur les mécanismes de synthèse d'ACTH et de TSH. Isolement de l'ARN messager de l'ACTH à partir de tumeurs productrices d'ACTH. Structure et fonction de l'ARN messager de l'hémoglobine et détermination de la séquence de ses nucléotides. Rôle de l'ARN nucléaire lors de stimulations hormonales et étude de la structure primaire d'un ARN nucléaire. Aspects morphodynamiques et infrastructuraux de la sécrétion des hormones adénohypophysaires.

Identification des cellules corticotropes. Aspects morphologiques (microscopie électronique) de la migration des protéines exportables ainsi que de la biosynthèse et de la migration des ARNs.

#### Neurophysiologie

M. Steriade, M. Deschênes et M. Filion

Organisation fonctionnelle de la formation réticulée rostrale, des aires sous-thalamiques et des noyaux thalamiques intralaminaires. Activités cellulaires des systèmes activateurs ascendants pendant le cycle éveil-sommeil. Effets comportementaux et EEG des microinjections d'acide kainique dans la formation réticulée rostrale. Caractérisation physiologique et morphologique des neurones du cortex moteur.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Physiologie

Directeur: Jacques LeBlanc

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Physiologie

Responsable: Jacques LeBlanc

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le B.Sc. en sciences de la santé ou dans un domaine connexe (biologie, biochimie, etc.), ou tout autre diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Une scolarité complémentaire de cours de premier cycle pourra être imposée suivant la préparation antérieure du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En général le candidat doit avoir choisi son directeur et son projet de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	10 crédits
Projet de recherche	50 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
PHS -60625	1	MECANISMES D'ACTION HORMONAUX. ASPECTS BIOCHIMIQUES ET MORPHOLOGIQUES	(F. Labrie et G. Pelletier)
PHS -60627	3	INFORMATIQUE BIOMÉDICALE	(M. Normand et coll.)
PHS -60628	1	BASES NEUROPHYSIOLOGIQUES DU COMPORTEMENT	(M. Steriade)
PHS -62547	1	ORGANISATION FONCTIONNELLE DU SNC I *	(M. Steriade)
PHS -62548	1	ORGANISATION FONCTIONNELLE DU SNC II *	(M. Steriade)
PHS -62554	2	POTENTIEL MEMBRANAIRE ET ÉLECTROGÈNE NEURONALE	(M. Deschênes)
PHS -62719	1	REVUE DE LITTÉRATURE	(Directeurs de thèse)
PHS -62720	1	PRESENTATION DE RESULTATS	(Directeurs de thèse)
PHS -62721	2	REVUE DE SUJETS DE PHYSIOLOGIE	(Directeurs de thèse)
PHS -62779	1	STEROIDES: RELATIONS STRUCTURE-ACTIVITÉ ET MECANISMES D'ACTION	(J.-P. Raynaud)
PHS -62269	1	SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIOLOGIE)	
PHS -62270	2	SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIOLOGIE)	
PHS -62271	3	SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIOLOGIE)	
PHS -62272	4	SUJETS SPÉCIAUX (PHYSIOLOGIE)	
PHS -63450	3	ENDOCRINOLOGIE	(L. Bukowiecki, J. Dubé, G. Pelletier)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres à compter de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit avoir complété les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Celui qui se voit imposer des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs dont le directeur de recherche et la note est établie par concertation entre les membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

En plus des copies exigées de l'École des gradués, trois exemplaires de la thèse doivent être déposés au laboratoire de la Faculté de médecine où le candidat a poursuivi ses recherches.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Le Conseil de Recherches Médicales d'Ottawa, le Conseil de Recherches en Santé du Québec, le ministère de l'Éducation ainsi que diverses fondations tels: dystrophie musculaire, maladies du cœur et Phénix, offrent des bourses aux étudiants qui comptent se spécialiser en physiologie.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail rémunéré comme assistant de recherche à temps partiel en cours d'études sont bonnes.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives et se poursuivent dans les laboratoires de recherche du Département de physiologie de la Faculté de médecine.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

La recherche pour le compte de l'Université, du Gouvernement, de l'Industrie, ainsi que l'enseignement, sont les principaux débouchés de ce programme.



**DOCTORAT****10 3.431.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le doctorat a pour objectif d'amener l'étudiant à pouvoir mener des recherches de façon autonome dans l'une ou l'autre des spécialités suivantes:

Contrôle nerveux, paramètre de synthèse et libération des hormones hypophysaires.  
Contrôle hormonal et mécanismes d'adaptation au froid et à l'exercice.  
Analyse mathématique des systèmes de commandes biologiques.  
Contrôle de la biosynthèse des acides nucléiques et des hormones de l'adénohypophyse.  
Contrôle spécifique et non spécifique de la réactivité thalamo-corticale.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Physiologie

Directeur: Jacques LeBlanc

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Physiologie

Responsable: Jacques LeBlanc

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le Baccalauréat ès sciences (physiologie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Un candidat brillant peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise; il doit au minimum avoir complété les cours du programme de maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	5 crédits
Projet de recherche	115 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre trimestres. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été compte.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit avoir obtenu les crédits de cours de son programme dans un délai maximal de neuf trimestres à compter de sa première inscription.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme a une bonne possibilité, en cours d'études, de travailler à temps partiel comme assistant de recherche.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives et se poursuivent dans le cadre des laboratoires de recherche du Département en physiologie de la Faculté de médecine.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche pour le compte de l'industrie pharmaceutique, de l'Université et de centres de recherches biomédicales (surtout concentrés dans les hôpitaux), de même que pour certains organismes gouvernementaux, et l'enseignement, sont les principaux débouchés de ce programme.

# PHYSIQUE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.232.01  
Type B: 12 2.232.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de deuxième cycle ont pour objectifs de permettre à l'étudiant d'augmenter et d'approfondir ses connaissances en physique et de s'initier aux méthodes de la recherche scientifique.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### PHYSIQUE NUCLEAIRE

R.J. Slobodrian

##### Physique nucléaire expérimentale

Spectroscopie et réactions nucléaires. Phénomènes de radiation de freinage. Mécanismes de réactions: Systèmes à trois corps. Corrélation particule-particule. Résonances géantes. Polarisation des produits de réaction. Ions polarisés.  
R.J. Slobodrian

Réactions nucléaires avec les ions lourds: fusion, réactions de transfert, phénomènes de résonances. Réactions de transfert initiées des noyaux par  $^3\text{He}$  polarisés.  
B. Cujec

Techniques nucléaires: fluorescence-X par radioisotopes et par accélérateur Van de Graaff; équilibre radioactif dans les roches et étalonnage des détecteurs nucléaires.  
I.M. Szoghy

Spectroscopie nucléaire: transitions électromagnétiques, corrélations particule-gamma, effet Doppler et effets atomiques. Mécanismes de réactions. Etats isobariques analogues.  
I.M. Szoghy

Spectroscopie et réactions nucléaires. Mécanismes de transfert. Systèmes à petit nombre de nucléons. Interaction à l'état final. Corrélation particule-particule. Phénomènes de polarisation.  
R. Roy

Spectroscopie nucléaire. Etude des résonances isobariques analogues. Réactions induites par des ions polarisés.  
C. St-Pierre

##### Physique théorique

Théories d'unification des interactions fondamentales.  
Q. Hokim

Modes et mouvements collectifs. Dynamique de la fission nucléaire. Collisions entre ions lourds.  
P. Amiot

#### PHYSIQUE ATOMIQUE ET MOLECULAIRE

M. Baril

##### Structure atomique par impact d'électrons

Electronisation. Filtre de masse quadrupolaire. Mesure des potentiels d'ionisation, d'apparition, d'excitation et de vibration. Mécanismes de formation d'ions. Bombardement ionique et émission secondaire.  
P. Marmet

Optique ionique instrumentale. Optique corpusculaire. Spectrométrie de masse. Bombardement ionique et émission secondaire. Instrumentation.  
M. Baril

Electroexcitation. Etude des états excités induits par collisions électroniques à l'aide de détection photonique. Instrumentation.  
P. Marchand

Electroexcitation par spectrométrie électronique. Mesures différentielles et intégrales de diffusion d'électrons: sections efficaces totales, élastiques, inélastiques. Résonances d'ions négatifs. Interaction post-collisionnelle. Etude des spectromètres électrostatiques. Réflexion électronique sur les surfaces. Diffraction d'électrons et états de surface.  
D. Roy

##### Spectroscopie d'émission atomique et ionique

Spectroscopie d'émission atomique et ionique d'éléments polyionisés et fortement excités. La méthode faisceau-lame utilise un accélérateur Van de Graaff de 7 MV ou un Kévatron de 150kV et des monochromateurs pour une région spectrale comprise entre 10 et 10,000 Angstrom. Etudes de structures fines et hyperfines par la méthode des battements quantiques. Modification et caractérisation des surfaces métalliques par bombardement ionique.  
E.J. Knystautas

#### OPTIQUE ET LASER

S.L. Chin

##### Laser et optoélectronique

Techniques-laser et applications du laser à colorant cw à jet libre.  
G. Bédard

Optique moléculaire. Lasers à colorant. Etude des modulateurs passifs. Etude des relaxations moléculaires rapides dans les systèmes biologiques. Spectroscopie nonlinéaire des liquides  
M.-M. Roberge

Génération d'impulsions ultra-brèves dans un laser CO<sub>2</sub>-TEA: Qualité optique et extraction maximum d'énergie. Systèmes optiques de focalisation d'impulsions laser de très grande puissance utilisables pour l'accélération de particules  
P.-A. Bélanger

Interaction laser-matière. Séparation isotopique par laser. Ionisation multiphotonique des atomes, absorption multiphotonique par les molécules, effet tunnel optique. Effet photoacoustique.  
S.L. Chin

##### Holographie et traitement optique de l'information

Interférences entre hologrammes spatialement séparés. Filtres holographiques hyperrésolvants en champ restreint. Microscopie acoustique par holographie.  
A. Boivin

Traitement optique, numérique et hybride des images. Systèmes optiques cohérents et incohérents. Propriétés et application du speckle.  
H. Arsenault

Holographie. Interférométrie holographique. Milieux enregistreurs. Holographie en lumière incohérente; holographie en infrarouge et holographie acoustique.  
R.-A. Lessard

##### Diffraction, cohérence et optique quantiques

Diffraction électromagnétique. Le miroir sphérique très ouvert éclairé sous incidence oblique. Etude des ondes de bord. Champs focalisés auto-transformés en vue de la fusion-laser.  
A. Boivin

Diffraction scalaire. Hyper-résolution en champ restreint. Les auto-transformées finies sur le cercle et le rectangle. Influence combinée des aberrations et du filtrage d'amplitude sur l'image du point.  
A. Boivin

Bistabilité. Métrologie optique. Contrôle optique (optical design). Cohérence. Interférométrie.  
C. Delisle

##### Optique instrumentale

Application des couches minces à la formation des images dans l'ultraviolet lointain. Eléments optiques pour l'ultraviolet sur couches minces. Applications à la microscopie et à la microphotographie aux courtes longueurs d'ondes. Photosystèmes en couches minces.  
G. Boivin

Optique intégrée. Composantes pour les communications optiques. Fibres optiques. Systèmes optiques pour l'énergie solaire.  
R. Tremblay

Interféromètre à ondes multiples autofocalisant formé d'une lame sphérique.  
A. Boivin

##### Métrologie optique

C. Delisle

#### ASTROPHYSIQUE

J.-R. Roy

Champs magnétiques stellaires. Phénomène à haute énergie en astrophysique. Quasars. Cosmologie.  
E. Borra

Evolution des galaxies. Détermination des populations stellaires. Genèse et abondance des éléments. Nuages de Magellan. Galaxies et cosmologie. Traitement des clichés astronomiques. Détecteurs panoramiques.  
E. Hardy

Milieu interstellaire. Régions HII galactiques et extragalactique. Interférométrie de Fabry-Pérot. Instrumentation.  
J.-R. Roy

### AUTRES DOMAINES DE RECHERCHES

#### Physique médicale et atmosphérique

Mesure des caractéristiques de diffusion des membranes. Instrumentation médicale reliée à la mesure des fonctions pulmonaires. Etude morphologique et chimique des aérosols atmosphériques.  
M. Baril

#### Enseignement de la physique

Y. Chassé, Ls-M. Tremblay

D'autres domaines de recherches peuvent être approuvés par le Comité de l'Ecole des gradués de physique. Dans le cas de projets de recherches interdisciplinaires, le Comité exige que la direction soit assumée par un professeur agrégé du programme de physique et la co-direction par un professeur de l'autre discipline.

### 3. GRADE

Maître ès science (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Physique

Directeur: Emile J. Knystautas

## PHYSIQUE

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Physique

Responsable: Emile J. Krystautas

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (physique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir arrêté son choix sur son directeur de recherche et sur son sujet de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Au moment de faire sa demande d'admission, le candidat indique sommairement le domaine de recherche dans lequel il entend se spécialiser.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	27 crédits
	Essais	18 crédits
Type B:	Cours propres au programme	12 crédits
	Projet de recherche	33 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

La liste des cours du programme est établie par sous-discipline. Pour une sous-discipline donnée, la liste I regroupe les cours offerts à intervalles réguliers et la liste II regroupe les cours offerts à intervalles plus ou moins réguliers.

N MC Cr Titre

#### PHYSIQUE ATOMIQUE ET MOLECULAIRE

##### Liste I

PH Y -60630	3	PHYSIQUE, GENIE ET TECHNOLOGIE DU VIDE *	
PHY -60633	3	STRUCTURE ATOMIQUE ET MOLECULAIRE	(P. Marmet)
PHY -60635	3	FAISCEAUX DE PARTICULES CHARGÉES *	(M. Baril)
PHY -60637	3	ELECTRONIQUE ANALOGIQUE APPLIQUÉE A LA RECHERCHE *	(P. Marchand)
PHY -62713	3	SPECTROSCOPIE ELECTRONIQUE	(D. Roy)

##### Liste II

PH Y -60636	3	PHYSIQUE DES SURFACES	
PHY -60638	3	ELECTRONIQUE NUMERIQUE APPLIQUÉE A LA RECHERCHE *	(P. Marchand)

#### PHYSIQUE NUCLEAIRE

##### Liste I

PH Y -60642	3	REACTIONS NUCLEAIRES	(B. Cujec)
PHY -60643	3	STRUCTURE NUCLEAIRE	(P. Armiot)
PHY -60644	3	PHYSIQUE NUCLEAIRE THEORIQUE	(P. Armiot)
PHY -60992	3	MECANIQUE QUANTIQUE AVANCEE	(R. Slobodrian)
PHY -62872	3	PHYSIQUE NUCLEAIRE EXPERIMENTALE	(I.M. Szoghy)

##### Liste II

PH Y -60993	3	MECANIQUE QUANTIQUE RELATIVISTE	(Q. Hokim)
PHY -62877	3	EXCITATIONS NUCLEAIRES	(I.M. Szoghy)

#### OPTIQUE ET LASER

##### Liste I

PH Y -60650	3	LA TRANSFORMÉE DE FOURIER EN OPTIQUE *	(H. Arsenault)
PHY -62871	3	HOLOGRAPHIE ET TRAITEMENT OPTIQUE DE L'INFORMATION	(H. Arsenault)
PHY -62874	3	SCIENCE ET TECHNOLOGIE DU LASER *	(G. Bédard)
PHY -62878	3	ELECTRONIQUE QUANTIQUE	(M.-M. Roberge)
PHY -62875	3	OPTIQUE QUANTIQUE	(M.-M. Roberge)
PHY -60659	3	TRAVAUX PRATIQUES D'OPTIQUE ET LASER *	(R.-A. Lessard)
PHY -62876	3	INTERFEROMETRIE ET COHERENCE	(C. Delisle)

##### Liste II

PH Y -60663	3	OPTIQUE INTEGREE ET FIBRE OPTIQUE *	(R. Tremblay)
-------------	---	-------------------------------------	---------------

#### ASTROPHYSIQUE

##### Liste I

PH Y -62579	3	ASTROPHYSIQUE I - STRUCTURE ET EVOLUTION STELLAIRE *	(E.F. Borra)
PHY -62581	3	ASTROPHYSIQUE III - STRUCTURE DE LA GALAXIE	(E. Hardy)
PHY -62583	3	ASTROPHYSIQUE V - LES ATMOSPHERES STELLAIRES	(J.-R. Roy)

##### Liste II

PH Y -62580	3	ASTROPHYSIQUE II - DES HAUTES ENERGIES *	(E.F. Borra)
PHY -62582	3	ASTROPHYSIQUE IV - GALAXIES ET COSMOLOGIE	(E. Hardy)
PHY -62584	3	ASTROPHYSIQUE VI - MILIEU INTERSTELLAIRE	(J.-R. Roy)

#### COURS GENERAUX

##### Liste I

PH Y -60640	3	THEORIE DES COLLISIONS *	(E.J. Krystautas)
PHY -61334	3	INTRODUCTION A LA RELATIVITE GENERALE	

##### Liste II

PH Y -62873	3	INTR. A L'HISTOIRE, A LA SOCIOLOGIE ET A L'AXIOMATIQUE DE LA PHYSIQUE	(F. Bonenfant, J.-R. Roy)
PHY -63382	3	ELECTRODYNAMIQUE DU FAISCEAU GAUSSIEN	(P.-A. Bélanger)
PHY -63383	3	ELECTRODYNAMIQUE I	
PHY -63384	3	ELECTRODYNAMIQUE II	

#### SUJETS SPECIAUX

PH Y -62159	1	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62160	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62161	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62162	4	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62311	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62312	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62313	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62314	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62315	2	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	
PHY -62316	3	SUJETS SPECIAUX (PHYSIQUE)	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre.

Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestre d'été.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

#### Type A:

Les essais prennent la forme d'un travail écrit de vingt-quatre crédits évalué par trois examinateurs. Le mode de présentation des résultats de l'essai est multiple: rapport de recherche, synthèse de recherche, contribution à une étude théorique, recherche bibliographique critique, ou toute autre forme jugée acceptable par le Comité. Le candidat doit remettre au responsable du Comité trois exemplaires de l'essai. La note est attribuée par le Comité à partir des notes soumises par les examinateurs.

#### Type B:

La forme de présentation des résultats est la thèse. L'école des gradués remet un exemplaire au responsable du Comité pour dépôt au département de physique. La thèse est évaluée par trois examinateurs. Il n'y a pas de soutenance. Cependant, tout candidat est tenu de présenter un séminaire de thèse, d'une durée approximative d'une heure, au cours duquel il expose (a) le sujet de sa thèse et son intérêt, (b) sa méthode de recherche et (c) les résultats obtenus. Le séminaire de thèse doit avoir lieu dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la thèse à l'École des gradués.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Comité encourage fortement les étudiants à obtenir une bourse. Il existe néanmoins un certain nombre de postes d'assistants disponibles au sein des unités de recherche. De plus, des postes d'auxiliaires d'enseignement et d'auxiliaires de recherches sont disponibles au niveau de la Faculté, du département et des subventions. En outre, des postes de travail d'été sont aussi disponibles.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives. Selon le domaine de sa spécialisation, le candidat peut s'intégrer à l'une ou l'autre des unités de recherches suivantes.

Laboratoire de recherche en optique et laser.  
Laboratoire de physique atomique et moléculaire.  
Laboratoire de physique nucléaire.  
Laboratoire du Van de Graaff.  
Laboratoire de physique théorique.  
Laboratoire d'astrophysique de l'Université Laval.  
Centre de recherche sur les atomes et les molécules.  
Groupe de recherche en enseignement de la physique.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche dans les organismes gouvernementaux, dans les industries et dans les universités, l'enseignement collégial et universitaire, et plusieurs activités professionnelles dans le domaine des sciences constituent les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT****10 3.232.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales en physique d'une façon autonome, tout en lui assurant une formation de base approfondie en physique et une spécialisation de plus en plus poussée dans une sous-discipline particulière de la physique.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Physique

Directeur: Emile J. Knystautas

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Physique

Responsable: Emile J. Knystautas

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (physique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	105 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. L'École des gradués remet un exemplaire au responsable du Comité pour dépôt au département de physique. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique. De plus, tout candidat est tenu de présenter un séminaire de thèse, (cf. Maîtrise No 15 Type B).

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

**PSYCHOLOGIE**

**MAÎTRISE**

**Type A: 11 2.525.01**  
**Type B: 12 2.525.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'acquérir une formation plus approfondie dans certains secteurs de la psychologie auxquels il a été initié au niveau du premier cycle. Le cheminement de type A prépare plus directement l'étudiant à la pratique professionnelle alors que le cheminement de type B est davantage axé sur la formation à la recherche.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Les professeurs habilités à diriger des thèses de maîtrise oeuvrent dans des domaines de recherche qui se regroupent principalement autour des secteurs suivants: psychologie clinique, psychologie expérimentale, psychologie scolaire et développementale, psychologie sociale et communautaire et mesure et évaluation en psychologie.

**Clinique**

G. Daigle, G. de Grâce, D.-R. Denver, F.-X. Desrosiers, J. Gauthier, R. Ladouceur, J.-M. Lessard, M. Meunier, P. Morin, M. Pléchaty, J.-B. Pocreau, A. Renaud, H. Chéné

**Expérimentale**

F. Doré, J. Everett, G. Kirouac, H. Laforge, J.-Y. Lortie, R. Rousseau

**Scolaire et développementale**

R. Cloutier, M. Loranger, G. Noelting, H. Ouellet, R. Salamé, R. Tessier

**Sociale et communautaire**

G. Bégin, J. Guay, P. Joshi, F. Lavoie, A. St-Yves

**Mesure et évaluation**

M. Pépin

**G. Bégin**

Psychologie sociale. Altruisme et comportement d'aide. L'influence du succès et de l'échec. La motivation intrinsèque et extrinsèque. Etudes comparatives en laboratoire et dans le champ. Méthodologie en psychologie sociale. Technique de la réponse aléatoire. Construction et validation d'échelles d'attitude. Compétence sociale chez l'enfant.

**H. Chéné**

Construction de tests psychologiques. Diverses applications de la psychométrie. Etude sur le sexisme.

**R. Cloutier**

Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. L'enfant en garderie. Les ententes éducatives pour l'enfant. La communication parents-adolescents. Le rapprochement famille-école.

**G. Daigle**

Psychologie clinique: diagnostic et processus psychothérapiques. Analyses bioénergétiques. Epreuves thématiques.

**G. de Grâce**

Aspects positifs du déséquilibre psychologique; actualisation de soi; créativité et personnalité.

**D. Denver**

Psychologie clinique. Recherche en médecine comportementale.

**F.-X. Desrosiers**

Entraînement à la relation d'aide, rétroaction biologique, thérapie de groupe, langages non verbaux.

**F. Doré**

Intérêts généraux: psychologie animale et comparée, éthologie et sociobiologie; psychologie des émotions; épistémologie et histoire des sciences du comportement. Intérêts spécifiques: développement cognitif et apprentissage chez les vertébrés; traitement des problèmes de comportement chez les animaux; expression faciale des émotions; développement des comportements émotionnels chez l'enfant.

**J. Everett**

Mécanismes neurobiologiques de l'inhibition; les différentes formes d'inhibition et leurs rôles comportementaux.

**J. Gauthier**

Psychologie et médecine comportementale. Analyse et modification des comportements phobiques. Rôle de la rétroaction biologique dans le traitement des migraines. La perception de l'efficacité personnelle. Apprentissage social.

**J. Guay**

Réseaux communautaires de support social. Efficacité comparative des thérapeutes naturels et des thérapeutes professionnels. Groupes primaires et institutions formelles en santé mentale.

**P. Joshi**

Progrès et problèmes en psychologie sociale; rôle d'artéfact en psychologie sociale; analyse et synthèse interdisciplinaires; solitude et conséquences psychologiques du chômage.

**G. Kirouac**

Domaine principal de recherche: l'expression faciale des émotions. Domaines connexes d'intérêts: psychobiologie de l'émotion, psychologie comparée, éthologie et sociobiologie humaines.

**R. Ladouceur**

Thérapie comportementale. Apprentissage.

**H. Laforge**

1) Psychopharmacologie: déterminants psychologiques, sociaux et biologiques (en collaboration avec RADA, groupe de Recherche en abus des drogues et alcool). 2) Toxicologie de l'environnement: effets comportementaux de l'exposition chronique à des agents physiques (dont les champs magnétiques). 3) Analyse multivariée: investigation de domaines complexes par l'analyse de variables nombreuses.

**F. Lavoie**

Psychologie communautaire. Réseaux naturels d'entraide: les groupes d'entraide. Habiletés thérapeutiques des intervenants non professionnels. Evaluation de programme en santé mentale.

**J.-M. Lessard**

Evaluation psychologique. Psychométrie, psychologie projective, Rorschach. Thérapie.

**M. Loranger**

Développement social, développement cognitif, psychologie appliquée à l'école. Recherche appliquée.

**J.-Y. Lortie**

Traitement de l'information visuelle. Traitement de l'information dans des tâches perceptivo-motrices complexes.

**M. Meunier**

Psychologie projective et psychothérapie. Valeur diagnostique et pronostique de l'expression graphique et picturale. Organisation symbolique et niveau formel dans l'activité graphique. Relation entre différents niveaux d'expression - verbal et non verbal.

**P. Morin**

Problèmes reliés au processus psychothérapique; le Moi et la créativité, techniques de facilitation de l'expression de soi.

**G. Noelting**

Théorie de Piaget. Epreuves opératoires et leur rationnel. Epistémologie génétique.

**H. Ouellet**

Histoire de la psychologie et fondements théoriques de la science. Psychologie du développement adulte. Psychologie du vieillissement. Psychologie humaniste et existentielle. Phénomènes paranormaux.

**M. Pépin**

La mesure de variables affectives et cognitives. Evaluation de programme. Evaluation de l'efficacité des psychothérapies. Les méthodes de sélection de personnel. Statistiques et méthodes de recherche.

**M. Pléchaty**

Attitudes conjugales favorisant une bonne adaptation conjugale; prévention des difficultés sexuelles et conjugales. Les déterminants psychosociaux du maintien du lien matrimonial chez différents groupes. Habitat et satisfaction conjugale. Chômage et adaptation conjugale.

**J.-B. Pocreau**

Ethnopsychiatrie et santé mentale. Psychologie clinique et psychothérapie d'inspiration existentielle et dynamique. Psychopathologie adulte et juvénile. Méthodes d'intervention thérapeutiques (individuelles et communautaires).

**A. Renaud**

Efficacité des psychothérapies; psychodrame psychanalytique individuel, de groupe et familial.

**R. Rousseau**

Psychophysique de la durée. Mécanismes attentionnels. Contrôle moteur.

**R. Salamé**

Psychologie scolaire: Psychologie de la motivation. Psychologie politique. Stress et maladie. Psychologie des sports et de l'activité physique.

**A. St-Yves**

Thérapie transactionnelle. Personne en état de crise: les malades, les mourants, les divorcés, etc.

**R. Tessier**

Dimensions écologiques de la famille. Conduites parentales. Socialisation des rôles. Conditions d'abus et de négligence dans les familles. Relations entre la famille et la communauté, la garderie, l'école, le milieu de travail.

**3. GRADE**

Maître en psychologie (M. Ps.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Psychologie

Directeur: Michel Pléchaty

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Psychologie

Responsable: Michel Pléchaty

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

**A. Admissibilité**

1. Sont admissibles à la maîtrise en psychologie:

a. les détenteurs d'un baccalauréat en psychologie de l'université Laval dont la moyenne cumulative à ce programme d'étude est égale ou supérieure à 4.0 sur 5.0.

b. les détenteurs d'un baccalauréat spécialisé en psychologie ou d'un baccalauréat avec «Honours» en psychologie de toute autre université dont la moyenne cumulative équivaut à au moins 4.0 sur 5.0.

c. les détenteurs de tout diplôme universitaire à qui il manquerait moins de douze crédits pour avoir l'équivalent du baccalauréat en psychologie décerné par l'université Laval dont la moyenne cumulative équivaut à au moins 4.0 sur 5.0

2. Peuvent être déclarés admissibles à la maîtrise en psychologie certains candidats dont les études et l'expérience antérieure sont jugées équivalentes au baccalauréat en psychologie par le Comité d'admission et de supervision, dont la scolarité se situe entre douze crédits et trente crédits de rattrapage.

3. Peuvent se voir imposer des exigences spéciales:

les candidats qui seraient admissibles à la maîtrise en psychologie en vertu du diplôme qu'ils détiennent mais dont la moyenne cumulative serait inférieure à 4.0 sur 5.0 et les candidats qui seraient admis en vertu des clauses 3 et 4 ci-haut.

**B. Exigences particulières**

En faisant sa demande, le candidat doit indiquer l'unique cheminement qu'il entend suivre. Le cheminement de type A prépare plus directement l'étudiant à la pratique professionnelle, alors que le cheminement B est davantage axé sur la formation à la recherche. Une fois admis dans le programme, les étudiants du cheminement A devront consulter le cahier des stages pour indiquer dans quel secteur de la psychologie appliquée ils désirent faire leur stage. Les étudiants du cheminement B auront un trimestre pour indiquer le choix de leur directeur de thèse. Au moment de l'admission, ils doivent indiquer leur intention de faire des stages.

**C. Trimestres d'admission**

Ce programme accepte de nouveaux étudiants:

- 1. aux trimestres d'automne et d'hiver pour les cheminements A et B;
- 2. au trimestre d'été pour le cheminement B.

Les candidats doivent faire une demande d'admission pour un seul cheminement (A ou B) avant le premier mars.

**D. Sélection**

Les candidatures reçues à l'intérieur des délais prescrits sont étudiées en fonction de deux critères principaux:

- 1. l'excellence du dossier du candidat telle qu'elle est reflétée particulièrement par ses résultats scolaires et les évaluations de ses qualités et aptitudes par des personnes accréditées de son choix, i.e. par au moins deux lettres de recommandation;
- 2. la capacité d'accueil du programme et l'adéquation entre les orientations du candidat et les ressources disponibles à l'École de psychologie et en particulier les disponibilités de stages et de directeurs de thèse.

Le Comité réserve environ 25 à 30% de ses offres d'admission aux candidats provenant d'universités canadiennes et étrangères.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

**CHEMINEMENT DE TYPE A**

Essai

L'essai est un travail de synthèse réalisé sous la direction d'un professeur. Il permet à l'étudiant de faire état de ses connaissances dans une discipline ou un champ d'études. Il peut prendre plusieurs formes: étude de cas, recension théorique sur un sujet précis, présentation d'un plan de recherche, étude d'une intervention professionnelle (clinique, scolaire, communautaire), etc. Il est souhaitable que ce travail se rattache à une problématique soulevée lors des stages. De plus, ce travail doit satisfaire aux exigences universitaires de six (6) crédits (270 heures de travail).

Le Comité d'admission et de supervision est d'avis que les sujets dits expérimentaux, épidémiologiques, empiriques, peuvent facilement dépasser les exigences de six (6) crédits et ne pas se rapporter nécessairement à la formation professionnelle. Cependant, l'étudiant a droit, après entente avec son directeur, accepté par le Comité, de s'engager dans ces directions.

Ce projet d'environ une page, portant les signatures de l'étudiant et directeur de l'essai, comprend une description de la nature du travail, de sa problématique ainsi qu'une bibliographie sommaire.

La décision concernant les détails pertinents à chaque essai particulier relève d'une entente entre l'étudiant et le directeur de l'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation du Comité d'admission et de supervision, au plus tard, à la fin du troisième trimestre d'admission dans le programme de maîtrise. L'étudiant qui ne satisfait pas à cette exigence ne pourra pas s'inscrire au trimestre suivant.

Une lettre est envoyée à l'étudiant, dans les meilleurs délais, pour l'informer de l'acceptation de son projet par le Comité d'admission et de supervision, ou de son rejet, le cas échéant. De toute manière, la décision du Comité est connue avant la prochaine inscription.

A chacune des inscriptions trimestrielles suivant l'approbation du projet, l'étudiant, en accord avec son directeur, doit signifier ses intentions de travail sur l'essai en remplissant un formulaire d'appréciation de son évolution.

**CHEMINEMENT DE TYPE B**

L'étudiant de maîtrise de cheminement B doit obligatoirement avoir un directeur de recherche avant la fin du premier trimestre de son inscription comme étudiant régulier. Ce directeur est un professeur de l'École de psychologie. C'est normalement l'étudiant qui choisit lui-même son directeur de recherche. A défaut d'un tel choix, le Comité d'admission et de supervision du programme désigne, avec l'accord des parties, le directeur de recherche de l'étudiant.

Après avoir obtenu l'assentiment de son directeur de recherche, l'étudiant soumet à la fin de son troisième trimestre d'admission, au Comité d'admission et de supervision un projet de recherche dactylographié à double interligne comportant:

- a) une brève description de la problématique dans laquelle s'inscrit le projet;
- b) un bref état de la question traitée;
- c) les objectifs ou les hypothèses de la recherche;
- d) une brève description de la méthode de recherche que l'étudiant entend utiliser;
- e) une brève bibliographie.

La page frontispice du projet soumis doit porter le titre de la thèse, le nom de l'étudiant et sa signature, son numéro matricule ainsi que le nom et la signature du directeur de recherche.

Après examen du projet, le Comité avise l'étudiant de la décision qu'il a prise: si elle est favorable, le projet est retenu au nom de l'étudiant pour la durée normale de son programme (quatre ans à partir de sa première inscription au programme de maîtrise en psychologie). Si le projet n'est pas retenu, les raisons en sont communiquées par écrit à l'étudiant.

A chacune des inscriptions trimestrielles suivant l'approbation du projet, l'étudiant, en accord avec son directeur, doit signifier ses intentions de travail sur la thèse en remplissant un formulaire d'appréciation de son évolution.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Types A et B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme et stages	39 crédits
	Essai	6 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Thèse	24 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de trois trimestres à temps complet.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NM C	Cr	Titre	
Cours obligatoires du cheminement de type A			
PS Y -60685	2	DEONTOLOGIE	(F.-X. Desrosiers)
PSY -60697	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE I *	(Groupe de professeurs)
PSY -61052	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE II *	(Groupe de professeurs)
et l'un des deux cours suivants:			
PSY -61053	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE III *	(Groupe de professeurs)
PSY -61979	8	STAGE DE RECHERCHE APPLIQUEE	(Groupe de professeurs)

**Cours optionnels**

**Cours de psychologie clinique**

PS Y -60690	2	APPROCHE HUMANISTE EN PSYCHOPATHOLOGIE	(G. de Grâce)
PSY -60692	3	SEMINAIRE DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE	(M. Meunier)
PSY -60693	3	MEDECINE DU COMPORTEMENT *	(D.R. Denver)
PSY -60694	3	NEUROPSYCHOLOGIE *	(R. Bouchard)
PSY -60695	3	LES THERAPIES CONJUGALES *	(M. Pléchaty)
PSY -60696	3	THERAPIES DES ENFANTS *	(M. C.-Meunier)
PSY -60713	3	PSYCHOPATHO. ET THERAPIES TRANSCULTURELLES *	(J.-B. Pocreau)
PSY -60716	3	IMAGE DU CORPS ET PSYCHOTHERAPIE	(M. Meunier)
PSY -60725	3	CREATIVITE ET PERSONNALITE *	(G. de Grâce)
PSY -61062	3	APPROCHES DYNAMIQUES EN CARACTEROLOGIE	(H. Ouellet et G. Daigle)
PSY -61063	2	LABORATOIRE: PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE	(R. Ladouceur)
PSY -61064	3	PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE	(J. Gauthier)
PSY -62555	3	PSYCHOPATHOLOGIE JUVENILE *	(J.-B. Pocreau)
PSY -62556	3	PSYCHODRAME ANALYTIQUE *	(A. Renaud)
PSY -62557	3	THERAPIE TRANSACTIONNELLE	(A. St-Yves)
PSY -62745	3	L'EXPRESSION PAR L'IMAGE	
PSY -62746	3	APPROCHE EXISTENTIELLE EN THERAPIE *	
PSY -62774	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. CLINIQUE *	(Groupe de professeurs)
PSY -62921	3	LES THERAPIES SEXUELLES	(M. Pléchaty)
PSY -63350	2	LA CREATIVITE EN RELATION D'AIDE	(P. Morin)

**Cours de psychologie expérimentale**

PS Y -60704	3	PROCESSUS COGNITIFS VISION AUDITION	(J.-Y. Lortie)
PSY -60705	2	QUESTIONS SPECIALES DE PERCEPTION	(R. Rousseau)
PSY -60706	3	THEORIES DE L'APPRENTISSAGE *	(F. Doré)
PSY -60707	3	SOCIOBIOLOGIE ET COMPORTEMENT HUMAIN *	(G. Kirouac)
PSY -60717	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. EXPERIMENT. *	(Groupe de professeurs)
PSY -61814	3	VIGILANCE ET SOMMEIL	(J. Everett)

## PSYCHOLOGIE

PSY -62773	2.	LA MEMOIRE	(J. Everett)
PSY -62861	3	EXPRESSION FACIALE DES EMOTIONS	(G. Kirouac)

### Cours de psychologie scolaire et du développement

PS Y -60699	3	THEORIE AVANCEE DE PIAGET *	(G. Noelling)
PSY -60702	3	REEDUCATION DES TROUBLES DU COMPORTEMENT	(A. Thiboutot)
PSY -60724	3	METHODOLOGIE EN DEVELOP. COGNITIF *	(G. Noelling)
PSY -61069	2	SEMINAIRE EN GERONTOLOGIE	(H. Ouellet)
PSY -61819	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. DU DEVELOP. *	(Groupe de professeurs)
PSY -62742	3	LA CONSULTATION PSYCHOPEDAGOGIQUE	(R. Salamé)
PSY -63349	3	DEVELOPPEMENT DE LA COMPETENCE SOCIALE	(M. Loranger)

### Cours de psychologie sociale et communautaire

PS Y -60709	3	QUESTIONS DE PSYCHOLOGIE SOCIALE *	(P. Joshi)
PS Y -62743	3	SCHIZOPHRENIE ET READAPTATION *	(J. Guay)
PSY -62943	3	EVALUATION DE PROGRAMMES	(F. Lavoie)
PSY -63081	2	LES RESEAUX NATURELS D'AIDE *	(J. Guay)
PSY -62772	3	PSYCHOTHERAPIE A COURT TERME *	
PSY -63396	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCHOL. SOCIALE	(Groupe de professeurs)
PSY -63422	3	SEMINAIRE AVANCE EN PSYCHOLOGIE SOCIALE	(G. Bégin)

### Cours de mesure et évaluation

IF T -63402	3	TRAITEMENT DE DONNEES DE RECHERCHE	(M. Pépin)
-------------	---	------------------------------------	------------

### Cours généraux

PS Y -61751	1	SEMINAIRE D'ESSAI *	(H. Chéné)
PSY -62558	3	PLANS D'EXPERIENCES *	(H. Lalforge)
PSY -62559	3	ANALYSE MULTIVARIEE	(H. Lalforge)
PSY -62830	2	INTEGRATION ET CHANGEMENT	
PSY -60698	1	LECTURES DIRIGEES EN PSYCHOLOGIE I	
PSY -61056	2	LECTURES DIRIGEES EN PSYCHOLOGIE II	
PSY -61057	3	LECTURES DIRIGEES EN PSYCHOLOGIE III	
PSY -62115	1	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62116	2	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62117	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62118	4	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

Ce programme a une durée normale de trois trimestres à temps complet. L'étudiant peut, à son choix, se donner durant un trimestre une charge de travail plus ou moins considérable sous réserve des exigences propres aux stages. Il peut également répartir ses études sur des trimestres non consécutifs et ne pas s'inscrire à un trimestre à la condition d'y être autorisé par le directeur du programme qui consulte à ce sujet le conseiller ou le directeur de recherche de l'étudiant.

Il ne peut pas, cependant, pour réaliser un programme de deuxième cycle, prendre au total plus de quatre années consécutives.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Compte tenu de la clientèle des stages, la maîtrise de la langue française est indispensable.

## 14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

### A. CHEMINEMENT DE TYPE A (MAÎTRISE PROFESSIONNELLE)

Afin de satisfaire aux exigences du programme de maîtrise en psychologie, l'étudiant du cheminement de type A aura à compléter les exigences suivantes:

1. Quinze crédits de cours dont obligatoirement le cours PSY-60685 - Déontologie (2 crédits);

2. Vingt-quatre crédits de stage dont obligatoirement PSY-60697 - Stage en psychologie I (8 crédits) et PSY-61052 - Stage en psychologie II (8 crédits);

Les huit autres crédits doivent être choisis entre PSY-61053 - Stage en psychologie III (8 crédits) et PSY-61979 - Stage de recherche appliquée (8 crédits);

3. Six crédits d'essai totalisant 270 heures de travail personnel de l'étudiant et qui doivent nécessairement déboucher sur la rédaction et la présentation d'un texte dactylographié.

### 4. Exigences concernant les stages de formation professionnelle

Les stages de formation professionnelle sont considérés comme des modalités de cours. Le cheminement de type A en comporte vingt-quatre (24) crédits dont seize (16) sont obligatoires et doivent être effectués de septembre à avril de l'année universitaire. En principe, tous les stages débutent au trimestre d'automne et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il pourra y avoir début de stage au trimestre d'hiver.

### Exceptions:

a) Un étudiant venant d'une autre université, où il a réussi un Stage I, peut continuer, au mois de janvier suivant, un Stage II dans la même orientation.

b) Un étudiant qui a complété avec succès un Stage I, mais qui ne désire plus continuer avec le même superviseur, sera autorisé à changer de directeur de stage, avec le consentement du responsable des stages et celui du secrétaire du Comité d'admission et de supervision.

c) Un étudiant qui a complété avec succès le Stage I, dans un secteur, mais qui désire changer pour un autre secteur ou une autre orientation, sera autorisé à le faire, avec le consentement du responsable des stages et celui du secrétaire du Comité d'admission et de supervision, à la condition de faire seize (16) crédits d'affilée.

Dans tous les cas, l'étudiant de ce cheminement est tenu de commencer ses stages au premier trimestre d'automne qui suit son admission à la maîtrise.

L'Ecole de psychologie met à chaque année à la disposition des étudiants du programme un manuel de stages exposant les objectifs de ceux-ci, leurs modalités et tout ce qui a trait à l'organisation et à l'attribution des endroits de stage. Ce manuel fournit aussi la description de tous les projets de stage accrédités par l'Ecole parmi lesquels l'étudiant est invité à choisir le sien et à prendre les ententes appropriées.

## 5. Exigences concernant le stage de recherche appliquée

Le stage de recherche appliquée est une modalité de cours accessible à tous les étudiants du programme. Lorsqu'un étudiant désire se prévaloir de cette modalité, il doit soumettre au Comité d'admission et de supervision, ou à la personne désignée par celui-ci, un projet dactylographié comportant:

a) une description des objectifs à atteindre en termes d'habiletés et de compétence à acquérir;

b) une description des tâches et activités qui seront effectivement confiées à l'étudiant dans le cadre de ce stage;

c) une description des moyens mis à la disposition de l'étudiant en vue d'atteindre les objectifs de formation, i.e. ressources matérielles et moyens techniques; supervision: type, rythme, etc.; formules pédagogiques utilisées; ressources complémentaires; etc.

d) une description du mode et des critères particuliers d'évaluation des apprentissages.

Ce projet doit être présenté pour approbation au plus tard trois semaines après l'inscription à ce stage au programme trimestriel d'étude de l'étudiant. Il doit porter le nom et la signature de l'étudiant concerné ainsi que le nom et la signature du superviseur de stage.

Après examen du projet, le Comité d'admission et de supervision ou la personne désignée par celui-ci avise l'étudiant de la décision qu'il a prise. Si le projet n'est pas retenu ou nécessite des améliorations majeures, les raisons en sont communiquées à l'étudiant.

## 6. Le programme modifié prévoit aussi les dispositions suivantes:

Il est loisible à l'étudiant d'inclure dans son programme d'étude trois crédits en dehors de ceux de la liste précédente, choisis parmi les cours gradués offerts à l'université Laval ou ailleurs et, si nécessaire, trois autres crédits choisis parmi les cours du baccalauréat en psychologie de l'université Laval. Tous autres cours seront considérés, dans le relevé des activités, comme cours complémentaires (CC) ou comme cours libres (CL).

## B. CHEMINEMENT DE TYPE B (MAÎTRISE DE RECHERCHE)

L'étudiant du cheminement de type B aura à compléter les exigences suivantes:

1. vingt-et-un crédits de cours dont obligatoirement le cours PSY-60685 - Déontologie (2 crédits);

2. vingt-quatre crédits attribués à la réalisation et à la rédaction d'une thèse.

L'étudiant du cheminement de type B peut inclure dans ses crédits de cours, 16 crédits de stage (PSY-60697 et PSY-61052 ou PSY-61979).

## 7. Exigences concernant les « Lectures dirigées » (cheminement A et B)

Les cours du programme comportent des cours de lectures dirigées. L'étudiant ne peut inclure dans son programme complet d'étude plus de 4 crédits de ces cours. Lorsqu'un étudiant désire se prévaloir de cette modalité, il doit soumettre au Comité d'admission et de supervision ou à la personne désignée par celui-ci un projet dactylographié comportant:

- le domaine spécifique des lectures envisagées;
- le nombre de crédits envisagés et le(s) sigle(s) des cours correspondant(s);
- la liste des ouvrages, i.e. livres, articles, etc., objets de ces lectures dirigées;
- le mode de présentation des résultats de lectures de l'étudiant;
- le mode et les critères d'évaluation des apprentissages.

Ce projet doit être présenté pour approbation au plus tard trois semaines après l'inscription de ces crédits au programme trimestriel d'étude de l'étudiant. Il doit porter le nom et la signature de l'étudiant concerné ainsi que le nom et la signature du professeur.

Après examen du projet, le Comité d'admission et de supervision ou la personne désignée par celui-ci avise l'étudiant de la décision qu'il a prise. Si le projet n'est pas retenu ou nécessite des améliorations majeures, les raisons en sont communiquées à l'étudiant.

Pour qu'un projet de Lectures dirigées soit favorablement retenu par le Comité d'admission et de supervision il devra répondre aux critères suivants:

- les lectures envisagées doivent être directement reliées à un domaine spécifique de la psychologie scientifique ou à un domaine qui lui est intimement lié;
- le domaine spécifique des lectures envisagées ne doit pas être couvert par l'un des cours normalement dispensés à l'Ecole de psychologie ou dans des départements connexes;
- le niveau de spécialisation de ces lectures doit correspondre à ce qui est normalement exigé d'un cours gradué;
- la correspondance entre l'ampleur des lectures envisagées et le nombre de crédits doit être clairement établie;

5. le mode d'évaluation des apprentissages de l'étudiant doit garantir que celui-ci sera soumis à une évaluation critériée et jouira d'une appréciation juste et honnête.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

### CHEMINEMENT DE TYPE B

À l'École de psychologie, la thèse est le seul mode de présentation des résultats du travail de l'étudiant sur son projet de recherche. Celui-ci compte pour vingt-quatre (24) crédits dans le programme complet d'étude de l'étudiant et peut être réalisé dans tous les champs et domaines d'étude et de recherche apparaissant dans la description du programme.

Au cours des trimestres qui suivent l'approbation de son projet de recherche, l'étudiant travaille, sous supervision, à la réalisation de sa recherche. Il rédige sa thèse en respectant les normes habituelles de rédaction de thèses et articles scientifiques. L'étudiant est invité de façon particulière à consulter la brochure intitulée: *La thèse, règles et procédures*, publiée par l'École des gradués de l'Université Laval et d'autres documents disponibles au secrétariat du programme.

L'étudiant a à rendre compte de façon périodique de l'état d'avancement de sa recherche.

Lorsqu'il a l'autorisation écrite de son directeur de déposer sa thèse, l'étudiant en présente l'original au responsable du Comité d'admission et de supervision pour la nomination des lecteurs.

La thèse est évaluée par trois lecteurs selon les critères qui apparaissent dans le document *La thèse, règles et procédures*. L'étudiant peut se prévaloir du privilège de prélecture: celle-ci lui donne l'occasion d'apporter à son texte les corrections jugées importantes avant la réalisation de la copie définitive de sa thèse.

Il n'y a pas de soutenance de thèse à la maîtrise.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche sont liées aux subventions accordées aux professeurs.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont autant individuelles que collectives. Selon le champ de recherche dans lequel il se spécialise, l'étudiant peut s'intégrer à l'un ou l'autre des principaux groupes de recherche suivants:

### PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Abus des drogues et alcool (D. Denver, H. Laforge)  
Aspects positifs des crises de vie (G. de Grâce)  
Effets des interventions thérapeutiques (G. Daigle, M. Meunier, P. Morin, A. Renaud)  
Médecine du comportement (D. Denver, J. Gauthier)  
Psychologie projective (J.-M. Lessard, M. Meunier)  
Psychométrie (H. Chéné, G. Daigle, J.-M. Lessard)  
Thérapies comportementales (J. Gauthier, R. Ladouceur, M. Pléchaty)  
Thérapies conjugales et sexuelles (M. Pléchaty)

### PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

Psychobiologie (F. Doré, G. Kirouac, H. Laforge)  
Psychopharmacologie (J. Everett)  
Traitement de l'information (J.-Y. Lortie, R. Rousseau)

### PSYCHOLOGIE SCOLAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT

Développement cognitif (G. Noeltling)  
Développement de la compétence sociale à l'école (M. Loranger)  
Intégration éducative famille-garderie (R. Cloutier)  
Motivations psychosociales (J.-B. Poceau, R. Salamé)  
Relation parent(s)-enfant(s) (R. Tessier)  
Rôles, fonctions et tâches du psychologue scolaire (M. Loranger, R. Salamé)

### PSYCHOLOGIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Groupes d'entraide et aidants naturels (J. Guay, F. Lavoie)  
Psychologie sociale expérimentale et appliquée (G. Bégin, P. Joshi)  
Thérapie transactionnelle, intervention en temps de crise (A. St-Yves)

### MESURE ET ÉVALUATION

(M. Pépin)

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre l'enseignement, la recherche et la pratique privée, les milieux hospitaliers, scolaires et des services sociaux offrent les principaux débouchés aux étudiants qui ont complété ce programme.

## DO CTORAT

10 3.525.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme conduisant à l'obtention du doctorat en psychologie vise un double but:

1. au plan scientifique:

- a) permettre à l'étudiant de perfectionner son habileté à poursuivre une recherche;
- b) l'amener à fournir une contribution valable au progrès de la psychologie comme science et comme discipline.

2. au plan personnel et professionnel:

- promouvoir chez l'étudiant une synthèse personnelle et critique de son savoir et de ses applications.

Pour ce faire, le programme inclut à la fois des cours et des stages de perfectionnement et de spécialisation.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les professeurs habilités à diriger des thèses de doctorat oeuvrent dans des domaines de recherche qui se regroupent principalement autour de quatre secteurs. Ce sont la psychologie clinique, la psychologie expérimentale, la psychologie scolaire et du développement et la psychologie sociale et communautaire. Les professeurs sont usuellement rattachés à l'un de ces secteurs de recherche bien que certains aient des intérêts de recherche qui recourent plus d'un secteur à la fois.

G. Bégin

Psychologie sociale. Altruisme et comportement d'aide. L'influence du succès et de l'échec. La motivation intrinsèque et extrinsèque. Études comparatives en laboratoire et dans le champ. Méthodologie en psychologie sociale. Technique de la réponse aléatoire. Construction et validation d'échelles d'attitude. Compétence sociale chez l'enfant.

R. Cloutier

Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent. L'enfant en garderie. Les ententes éducatives pour l'enfant. La communication parents-adolescents. Le rapprochement famille-école.

G. De Grâce

Aspects positifs du déséquilibre psychologique; actualisation de soi; créativité et personnalité.

D. Denver

Psychologie clinique. Recherche en médecine comportementale.

F.-X. Desrosiers

Entraînement à la relation d'aide, biofeedback, thérapie de groupe, langages non verbaux.

F. Doré

Intérêts généraux: psychologie animale et comparée, éthologie et sociobiologie; psychologie des émotions; épistémologie et histoire des sciences du comportement. Intérêts spécifiques: développement cognitif et apprentissage chez les vertébrés; traitement des problèmes de comportement chez les animaux; expression faciale des émotions; développement des comportements émotionnels chez l'enfant.

J. Everett

Mécanismes neurobiologiques de l'inhibition; les différentes formes d'inhibition et leurs rôles comportementaux.

J. Gauthier

Psychologie et médecine comportementale. Analyse et modification des comportements phobiques. Rôle de la rétroaction biologique dans le traitement des migraines. La perception de l'efficacité personnelle. Apprentissage social.

J. Guay

Réseaux communautaires de support social. Efficacité comparative des thérapeutes naturels et des thérapeutes professionnels. Groupes primaires et institutions formelles en santé mentale.

P. Joshi

Progrès et problèmes en psychologie sociale; rôle d'artefact en psychologie sociale; analyse et synthèse interdisciplinaires; solitude et conséquences psychologiques du chômage.

G. Kirouac

Domaine principal de recherche: l'expression faciale des émotions. Domaines connexes d'intérêts: psychobiologie de l'émotion, psychologie comparée, éthologie et sociobiologie humaines.

R. Ladouceur

Thérapie comportementale. Apprentissage

H. Laforge

1) Psychopharmacologie: déterminants psychologiques, sociaux et biologiques (en collaboration avec RADA, groupe de Recherche en abus des drogues et alcool). 2) Toxicologie de l'environnement: effets comportementaux de l'exposition chronique à des agents physiques (dont les champs magnétiques). 3) Analyse multivariée: investigation de domaines complexes par l'analyse de variables nombreuses.

F. Lavoie

Psychologie communautaire. Réseaux naturels d'entraide: les groupes d'entraide. Habiletés thérapeutiques des intervenants non professionnels. Évaluation de programme en santé mentale.

J.-M. Lessard

Évaluation psychologique. Psychométrie, psychologie projective, Rorschach. Thérapie.

M. Loranger

Développement social, développement cognitif, psychologie appliquée à l'école. Recherche appliquée.

J.-Y. Lortie



Traitement de l'information visuelle. Traitement de l'information dans des tâches perceptivo-motrices complexes.

**P. Morin**  
Problèmes reliés au processus psychothérapeutique; le Moi et la créativité, techniques de facilitation de l'expression de soi.

**G. Noebling**  
Théorie de Piaget. Épreuves opératoires et leur rationnel. Epistémologie génétique.

**H. Ouellet**  
Histoire de la psychologie et fondements théoriques de la science. Psychologie du développement adulte. Psychologie du vieillissement. Psychologie humaniste et existentielle. Phénomènes paranormaux.

**M. Pépin**  
La mesure de variables affectives et cognitives. Evaluation de programme. Evaluation de l'efficacité des psychothérapies. Les méthodes de sélection de personnel. Statistiques et méthodes de recherche.

**M. Pléchaty**  
Attitudes conjugales favorisant une bonne adaptation conjugale; prévention des difficultés sexuelles et conjugales. Les déterminants psychosociaux du maintien du lien matrimonial chez différents groupes. L'habitat et satisfaction conjugale. Le chômage et l'adaptation conjugale.

**R. Rousseau**  
Psychophysique de la durée. Mécanismes attentionnels. Contrôle moteur.

**R. Salamé**  
Psychologie scolaire. Psychologie de la motivation. Psychologie politique. Stress et maladie. Psychologie des sports et de l'activité physique.

**R. Tessier**  
Dimensions écologiques de la famille. Conduites parentales. Socialisation des rôles. Conditions d'abus et de négligence dans les familles. Relations entre la famille et la communauté, la garderie, l'école, le milieu de travail.

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Psychologie

Directeur: François Y. Doré

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Psychologie

Responsable: François Y. Doré

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Au moment de la demande d'admission, l'ensemble du dossier du candidat est évalué. Dans le cas d'un contenu reflétant une formation ou un programme d'études différent de l'orientation proposée dans la demande, le Comité de l'École des gradués peut exiger que l'étudiant suive un programme de cours supplémentaires avant d'entreprendre ses études en vue de l'obtention du doctorat en psychologie. Le candidat doit avoir fait la preuve de son aptitude à la recherche et doit démontrer qu'il est en mesure de satisfaire entièrement aux exigences de plein temps que comporte le programme. Le candidat doit, au moment de sa demande d'admission, fournir un aperçu succinct de son projet de recherche permettant de juger que ce projet peut s'insérer dans le cadre des intérêts d'un des professeurs habilités à diriger des thèses de doctorat. Tout candidat doit rapidement entreprendre des démarches pour en venir à une entente avec un éventuel directeur de thèse. Les candidats jugés admissibles qui n'ont pas encore de directeur de thèse seront admis conditionnellement à la conclusion d'un accord avec un directeur de thèse. Dans tous les cas, aucun étudiant ne sera autorisé à faire sa première inscription s'il n'a pas officiellement un directeur de thèse. Chaque cas est étudié par le Comité d'admission et de supervision de psychologie de l'École des gradués (doctorat) qui décide de l'admissibilité du candidat.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Dans toute la mesure du possible le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission et au plus tard au moment de l'inscription. Ce choix doit être fait parmi la liste des professeurs habilités à diriger des thèses de doctorat (voir liste au point no. 2).

Doit être approuvée par le Comité de psychologie avant la fin du deuxième trimestre la composition d'un comité de thèse comprenant le directeur de recherche et trois professeurs choisis, conjointement par le directeur de recherche et l'étudiant concerné, parmi le corps professoral de l'École de psychologie ou d'une autre unité de l'Université Laval.

L'étudiant doit soumettre son projet de recherche par écrit à ce comité de thèse qui, après analyse et discussion dans le cadre du Séminaire de thèse, recommandera l'acceptation ou le refus du projet au Comité de psychologie. Cette procédure doit être complétée au plus tard durant le trimestre d'automne de la deuxième année d'inscription au programme, dans le cas d'un étudiant admis pour le trimestre d'automne de l'année précédente, et au plus tard durant le trimestre d'hiver de la deuxième année d'inscription au programme dans le cas d'un étudiant admis pour le trimestre d'hiver de l'année précédente.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	30 crédits
Projet de recherche	90 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée minimale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NM C	Cr	Titre	
PSY -60685	2	DEONTOLOGIE	(F.-X. Desrosiers)
PSY -60692	3	SEMINAIRE DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE	(M. Meunier)
PSY -60693	3	MEDECINE DU COMPORTEMENT *	(D.R. Denver)
PSY -60695	3	LES THERAPIES CONJUGALES *	(M. Pléchaty)
PSY -60697	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE I *	(Groupe de professeurs)
PSY -60704	3	PROCESSUS COGNITIFS VISION AUDITION	(J.-Y. Lortie)
PSY -60705	2	QUESTIONS SPECIALES DE PERCEPTION	(R. Rousseau)
PSY -60706	3	THEORIES DE L'APPRENTISSAGE *	(F. Doré)
PSY -60707	3	SOCIOBIOLOGIE ET COMPORTEMENT HUMAIN *	(G. Kirouac)
PSY -60709	3	QUESTIONS DE PSYCHOLOGIE SOCIALE *	(P. Joshi)
PSY -60713	3	PSYCHOPATHO. ET THERAPIES TRANSCULTURELLES *	(J.-B. Pocreau)
PSY -60716	3	IMAGE DU CORPS ET PSYCHOTHERAPIE	(M. Meunier)
PSY -60717	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. EXPERIMENT. *	(Groupe de professeurs)
PSY -60724	3	METHODOLOGIE EN DEVELOP. COGNITIF *	(G. Noebling)
PSY -60725	3	CREATIVITE ET PERSONNALITE *	(G. de Grâce)
PSY -61052	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE II *	(Groupe de professeurs)
PSY -61053	8	STAGE EN PSYCHOLOGIE III *	(Groupe de professeurs)
PSY -61063	2	LABORATOIRE: PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE	(R. Ladouceur)
PSY -61064	3	PSYCHOLOGIE BEHAVIORALE	(J. Gauthier)
PSY -61069	2	SEMINAIRE EN GERONTOLOGIE	(H. Ouellet)
PSY -61814	3	VIGILANCE ET SOMMEIL	(J. Everett)
PSY -61819	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. DU DEVELOP. *	(Groupe de professeurs)
PSY -62115	1	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62116	2	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62117	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62118	4	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOLOGIE)	
PSY -62558	3	PLANS D'EXPERIENCES *	(H. Laforge)
PSY -62559	3	ANALYSE MULTIVARIEE	(H. Laforge)
PSY -62742	3	LA CONSULTATION PSYCHOPEDAGOGIQUE	(R. Salamé)
PSY -62743	3	SCHIZOPHRENIE ET READAPTATION *	(J. Guay)
PSY -62746	3	APPROCHE EXISTENTIELLE EN THERAPIE *	
PSY -62772	3	PSYCHOTHERAPIE A COURT TERME *	
PSY -62773	2	LA MEMOIRE	(J. Everett)
PSY -62774	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCH. CLINIQUE *	(Groupe de professeurs)
PSY -62861	3	EXPRESSION FACIALE DES EMOTIONS	(G. Kirouac)
PSY -62943	3	EVALUATION DE PROGRAMMES	(F. Lavoie)
PSY -63081	2	LES RESEAUX NATURELS D'AIDE *	(J. Guay)
PSY -63126	3	SYNTHESE SUR UN THEME PARTICULIER	(Groupe de professeurs)
PSY -63129	8	STAGE DE DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE I	(Groupe de professeurs)
PSY -63130	7	STAGE DE DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE II	(Groupe de professeurs)
PSY -63349	3	DEVELOPPEMENT DE LA COMPETENCE SOCIALE	(M. Loranger)
PSY -63396	3	PROBL. ACTUELS EN PSYCHOL. SOCIALE	(Groupe de professeurs)
PSY -63422	3	SEMINAIRE AVANCE EN PSYCHOLOGIE SOCIALE	(G. Bégin)

PSY-63126, PSY-63129 et PSY-63130 sont des cours exclusifs au programme de doctorat.

L'étudiant de doctorat est tenu de suivre, à son choix, deux des quatre cours intitulés «Problèmes actuels en...» (PSY-60717, PSY-61819, PSY-62774, PSY-63396).

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins six trimestres. Le programme de temps complet (ou de résidence) de chaque étudiant doit être élaboré par l'étudiant lui-même en collaboration avec son directeur de recherche qui l'approuve. Ce programme est ensuite soumis au Comité de l'École des gradués. Ces procédures doivent être faites lors du premier mois de la première inscription au doctorat en tenant compte des critères suivants:

Les deux premières années de ce programme sont considérées comme des années de résidence à temps complet pour tous les étudiants.

Les cours de doctorat sont généralement offerts chaque année et parfois tous les deux ans. Il peuvent impliquer la participation d'étudiants de doctorat et l'intervention d'un groupe de professeurs. L'étudiant doit avoir suivi avec succès les cours inscrits à son programme à l'intérieur des deux années qui suivent sa première inscription.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter tous les cours de son programme dans les deux années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Le candidat au doctorat en psychologie a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études. Par contre, les possibilités qu'a l'étudiant de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études sont faibles.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Outre l'enseignement à tous les niveaux, les organismes gouvernementaux et les milieux hospitaliers offrent diverses possibilités d'emplois de recherche et autres.

## PSYCHOPÉDAGOGIE

### CERTIFICAT D'ÉTUDES AVANCÉES.

Type: 60 2.563.04

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le certificat d'études avancées en psychopédagogie vise l'acquisition d'informations et de connaissances approfondies dans un ou plusieurs secteurs de la psychopédagogie. Il vise également à former un professionnel de l'enseignement capable d'intervenir auprès d'une ou de plusieurs personnes pour faciliter leur développement ou l'apprentissage de compétences.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les domaines d'études et de recherche en psychopédagogie se rapportent, d'une part, aux fondements de l'éducation et de la rééducation, d'autre part à l'intervention.

Madeline Baillargeon

Éducation préscolaire: langage, intégration des enfants handicapés, aspects sociaux.

Wilfrid Bilodeau

Psychologie sociale, socialisation scolaire, socialisation de l'enfant. Théorie des changements psycho-sociaux.

Andrée Boisclair

Développement cognitif. Développement de la personne handicapée de l'ouïe. La métacognition

Benoît Côté

Psychologie cognitive. Epistémologie de l'apprentissage. Applications pédagogiques de l'ordinateur. Analyse de situations d'apprentissage.

Richard Côté

Psychologie de l'apprentissage scolaire et psychologie éducationnelle. Intégration des dimensions cognitives, affectives et comportementales de l'apprentissage.

Louis Dubé

Psychologie de l'apprentissage. L'apprentissage chez l'adulte. Information et communication.

Jocelyne Giasson

Apprentissage de la lecture.

Paul Goulet

Psychologie de l'apprentissage en relation avec la problématique de l'intervention pédagogique. Interrelation des aspects cognitifs et affectifs de l'apprentissage scolaire. Pédagogie pour la maîtrise des apprentissages.

Josiane Hamers

Psychologie du langage et psychologie cross-culturelle.

Thérèse Laferrière

Valeurs, théories et pratiques en éducation dans le contexte des années 80. L'approche expérientielle dans le processus enseignement - apprentissage. Développement personnel et perfectionnement professionnel d'enseignants.

Claude Langevin

Psychopédagogie du langage oral et écrit.

Aimée Leduc

Psychologie de l'apprentissage

Jean-Charles Lessard

Psychologie du développement. Difficultés de développement et d'adaptation. Comportement adaptif et déficience mentale.

Lucie Léveillé-Ryan

Aspects psycho-pédagogiques de «l'expression symbolique» dans le développement humain. Éducation préscolaire: psychopédagogie du jeu, de l'expression symbolique, intégration des parents à l'école, socialisation.

André Paré

Expression et créativité. Développement et connaissance. Intervention pédagogique. Courants pédagogiques et pédagogie ouverte. Psychosynthèse et intégration personnelle.

Madeline Perron

Adaptation scolaire,

Régine Pierre

Langage:  
développement normal  
pédagogie (préscolaire - élémentaire)  
troubles (intégration des handicapés)

Yves Poisson

Recherche sur l'enseignement: l'approche cognitive en apprentissage.

Henri St-Pierre

La psychologie du développement:  
le développement de la personne: le 17-24 ans et l'adulte;  
la croissance personnelle.  
La pédagogie de niveau collégial et universitaire.  
L'affectivité.

#### 3. GRADE

Certificat d'études avancées

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Psychopédagogie

Directrice: Andrée Boisclair

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Psychopédagogie

Responsable: Andrée Boisclair

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Être bachelier et être enseignant en exercice.

Le programme accepte de nouvelles admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits.

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de deux trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

Le programme comprend 30 crédits dont au moins quatre cours théoriques et au moins quatre cours sur l'application des moyens d'intervention (practicums).

N MC	Cr	Titre	
PPG -62973	3	INTEGRATION DES PROCESSUS D'APPR. I	(R. Côté)
PPG -62986	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE I	(P. Goulet)
PPG -63256	3	SUPERVISION DE L'ENSEIGNEMENT: PRACTICUM	(R. Côté)
PPG -61948	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT	(R. Côté, P. Goulet)
PPG -61949	3	PLANIF. DE L'ENSEIGNE.: PRACTICUM	(R. Côté, P. Goulet)
PPG -62753	3	CREATIVITE ET EXPRESSION	(A. Paré)
PPG -63240	3	ATELIERS D'EXPRESSION	(A. Paré)
PPG -62988	3	EDUC. HUMANISTE-DEMARCHE CRITIQUE *	(T. Laferrière)
PPG -63241	3	PRACTICUM: DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE	(T. Laferrière)
PPG -63445	3	EXPRESSION ORGANIQUE SYMBOLIQUE	(L. Léveillé-Ryan)
PPG -61671	3	L'ACTUALISATION DES RESSOURCES INTELLECTUELLES	(J.-C. Lessard)
PPG -61950	3	ADAPTATION SCOLAIRE ET ROLES EDUC. *	(J.-C. Lessard)
PPG -62975	3	L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE	(M. Baillargeon)
PPG -63446	2	PRACTICUM EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE	(M. Baillargeon)
PPG -62755	3	BEHAVIORISME SOCIAL I *	(A. Leduc)
PPG -63242	3	PRACTICUM: BEHAVIORISME SOCIAL	(A. Leduc)
PPG -60264	3	INFORMATION ET COMMUNICATION	(L. Dubé)
PPG -61951	3	PSYCHOLINGUISTIQUE I	(J. Hamers)
PPG -62991	3	SEMINAIRE SUR LA LECTURE	(J. Giasson)
PPG -63368	3	DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE	(J. Giasson)
PPG -63239	3	PRACTICUM: LANGAGE ÉCRIT *	(J. Giasson)
PPG -63366	3	PROCESSUS D'ACQUIS. ET PED. DU LANG.	(R. Pierre)
PPG -61942	3	PRACTICUM - LANGAGE ORAL *	(R. Pierre)
PPG -60235	3	SOCIALISATION SCOLAIRE *	(W. Bilodeau)
PPG -61954	3	PRACTICUM: PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET CHANGEMENTS *	(W. Bilodeau)
PPG -61453	3	DEVELOP. COGNITIF ET APPRENTISSAGES *	(A. Boisclair)
PPG -61946	3	L'ENSEIG. OBJET D'ÉTUDE ET DE RECH. *	(Y. Poisson)
PPG -61947	3	PRACTICUM EN ANAL. ET OBS. DE L'ENS. *	(Y. Poisson)
PPG -63248	3	PROCESSUS COGN. ET APPRENT. SCOL. *	(B. Côté)
PPG -61953	3	PRACTICUM EN ANAL. DE PROC. D'APPR. *	(B. Côté)
PPG -61915	1	COURS DE LECTURE	
PPG -61916	2	COURS DE LECTURE	
PPG -61917	3	COURS DE LECTURE	
MEV -60239	3	OBJECTIFS ET ÉVALUATION	(R. Girard)
MEV -61457	3	ÉVALUATION FORMATIVE DE L'APPRENTISSAGE *	(G. Scallon)
MEV -61458	3	CONSTRUCTION D'ÉCHELLES D'ATTITUDES *	(C. Valiquette)

#### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

#### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus de six mois pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note W.

**MAÎTRISE**

**Type A: 11 2.563.01**  
**Type B: 12 2.563.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

La maîtrise de type A vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension de l'acte pédagogique et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

La maîtrise de type B vise à initier les étudiants à la recherche. Elle vise aussi la formation d'un professionnel capable d'intervenir directement ou indirectement auprès d'une ou de plusieurs personnes soit pour faciliter leur développement ou pour leur faciliter l'acquisition ou la modification de comportements.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Les domaines d'études et de recherche en psychopédagogie se rapportent, d'une part, aux fondements de l'éducation et de la rééducation, d'autre part à l'intervention.

Madeleine Baillargeon  
Éducation préscolaire: langage, intégration des enfants handicapés, aspects sociaux.

Wilfrid Bitodeau  
Psychologie sociale, socialisation scolaire, socialisation de l'enfant. Théorie des changements psycho-sociaux.

Andrée Boisclair  
Développement cognitif. Développement de la personne handicapée de l'ouïe. La métacognition.

Benoît Côté  
Psychologie cognitive. Epistémologie de l'apprentissage. Applications pédagogiques de l'ordinateur. Analyse de situations d'apprentissage.

Richard Côté  
Psychologie de l'apprentissage scolaire et psychologie éducationnelle. Intégration des dimensions cognitives, affectives et comportementales de l'apprentissage.

Louis Dubé  
Psychologie de l'apprentissage. L'apprentissage chez l'adulte. Information et communication.

Jocelyne Giasson  
Apprentissage de la lecture.

Paul Goulet  
Psychologie de l'apprentissage en relation avec la problématique de l'intervention pédagogique. Interrelation des aspects cognitifs et affectifs de l'apprentissage scolaire. Pédagogie pour la maîtrise des apprentissages.

Josiane Hamers  
Psychologie du langage et psychologie cross-culturelle.

Thérèse Laferrière  
Valeurs, théories et pratiques en éducation dans le contexte des années 80. L'approche expérientielle dans le processus enseignement - apprentissage. Le développement personnel et le perfectionnement professionnel d'enseignants.

Claude Langevin  
Psychopédagogie du langage oral et écrit.

Aimée Leduc  
Psychologie de l'apprentissage.

Jean-Charles Lessard  
Psychologie du développement. Difficultés de développement et d'adaptation. Comportement adaptif et déficience mentale.

Lucie Léveillé-Ryan  
Aspects psycho-pédagogiques de «l'expression symbolique» dans le développement humain. Éducation préscolaire: psycho-pédagogie du jeu, de l'expression symbolique, intégration des parents à l'école, socialisation.

André Paré  
Expression et créativité. Développement et connaissance. Intervention pédagogique. Courants pédagogiques et pédagogie ouverte. Psychosynthèse et intégration personnelle.

Madeleine Perron  
Adaptation scolaire.

Régine Pierre  
Langage:  
Développement normal  
Pédagogie (préscolaire - élémentaire)  
troubles (Intégration des handicapés)

Yves Poisson  
Recherche sur l'enseignement: l'approche cognitive en apprentissage.

Henri St-Pierre  
La psychologie du développement:  
le développement de la personne: le 17-24 ans et l'adulte;  
la croissance personnelle.  
La pédagogie de niveau collégial et universitaire.  
L'affectivité.

**3. GRADE**

Maître ès arts (M.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Psychopédagogie

Directrice: Andrée Boisclair

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Psychopédagogie

Responsable: Andrée Boisclair

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Un diplôme de premier cycle, un diplôme jugé équivalent ou une expérience jugée équivalente est une condition minimale d'admission à ce programme.

Le programme accepte de nouvelles admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

L'étudiant qui, au moment de faire sa demande, n'est pas fixé sur le choix de son directeur de recherche présente, par écrit, ses objectifs et ses intérêts afin d'aider le Comité d'admission et de supervision à lui suggérer un directeur de recherche. Aucun étudiant ne peut être admis à la maîtrise sans avoir un directeur de recherche qui accepte de le superviser.

Avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier, l'étudiant devra être fixé sur le choix d'un conseiller. Il devra aussi présenter au Comité d'admission et de supervision un programme d'études approuvé par son directeur de recherche et son conseiller.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Types A et B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	33 crédits
	Essais	12 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de trois trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NM C	Cr	Titre	
Cours obligatoire (Type A)			
PP G -62976	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE I	(Equipe de professeurs)
ou l'équivalent			
Cours obligatoires (Type B)			
PP G -62976	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE I	(Equipe de professeurs)
PPG -62977	1	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE II	
PPG -62978	1	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE III	
PPG -62979	1	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE IV	
ou l'équivalent			
Cours à option (Types A et B)			
PP G -62973	3	INTEGRATION DES PROCESSUS D'APPR. I	(R. Côté)
PPG -62974	3	INTEGRATION DES PROCESSUS D'APPR. II	(R. Côté)
PPG -62986	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE I	(P. Goulet)
PPG -62987	3	PSY. DE L'APP.: APP. COGNITIVE II	(P. Goulet)
PPG -63256	3	SUPERVISION DE L'ENSEIGNEMENT: PRACTICUM	(R. Côté)
PPG -61948	3	PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT	(R. Côté, P. Goulet)
PPG -61949	3	PLANIF. DE L'ENSEIGNE.: PRACTICUM	(R. Côté, P. Goulet)
PPG -62753	3	CREATIVITE ET EXPRESSION	(A. Paré)
PPG -62972	3	CREATIVITE: ASPECTS IRRATIONNELS	(A. Paré)
PPG -63240	3	ATELIERS D'EXPRESSION	(A. Paré)
PPG -61912	3	RECHERCHE EXPERIENTIELLE *	(T. Laferrière)
PPG -62988	3	EDUC. HUMANISTE-DEMARCHE CRITIQUE *	(T. Laferrière)
PPG -63241	3	PRACTICUM: DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE	(T. Laferrière)
PPG -63445	3	EXPRESSION ORGANIQUE SYMBOLIQUE	(L. Léveillé-Ryan)

PPG -61671	3	L'ACTUALISATION DES RESSOURCES INTELLECTUELLES	(J.-C. Lessard)
PPG -61950	3	ADAPTATION SCOLAIRE ET RÔLES EDUC. *	(J.-C. Lessard)
PPG -62755	3	BEHAVIORISME SOCIAL I *	(A. Leduc)
PPG -62971	3	BEHAVIORISME SOCIAL II	(A. Leduc)
PPG -63242	3	PRACTICUM: BEHAVIORISME SOCIAL	(A. Leduc)
PPG -60248	3	INTELLIGENCES HUMAINE ET ARTIFICIELLE	(L. Dubé)
PPG -60264	3	INFORMATION ET COMMUNICATION	(L. Dubé)
PPG -63263	3	THEO. DE L'APP. APPL. A L'ED. DES ADULTES	(L. Dubé)
PPG -61077	3	MATURITE HUMAINE - ADULTE	(H. Saint-Pierre)
PPG -63069	3	LE DEVELOPP. PSYCHOL. DE L'ADULTE	(H. Saint-Pierre)
PPG -63278	3	PROCESSUS APPRENTISSAGE-ENSEIGNEMENT AU NIVEAU UNIV.	(H. Saint-Pierre)
PPG -61951	3	PSYCHOLINGUISTIQUE I	(J. Hamers)
PPG -61952	3	PSYCHOLINGUISTIQUE II	(J. Hamers)
PPG -62991	3	SEMINAIRE SUR LA LECTURE	(J. Giasson)
PPG -63368	3	DEBUTS DE L'APPRENT. DE LA LECTURE	(J. Giasson)
PPG -63239	3	PRACTICUM: LANGAGE ECRIT *	(J. Giasson)
PPG -63366	3	PROCESSUS D'ACQUIS. ET PED. DU LANG.	(R. Pierre)
PPG -61942	3	PRACTICUM - LANGAGE ORAL *	(R. Pierre)
PPG -63367	3	SEMINAIRE AVANCE SUR LE LANGAGE	(R. Pierre)
PPG -61670	3	TROUBLES DE LA LECTURE ET DE L'ORTH. *	(C. Langevin)
PPG -61672	3	LANGAGE ORAL ET ECRIT: MOD. ET OBJ. *	(C. Langevin)
PPG -61941	3	TROUBLES DU LANGAGE	
PPG -62975	3	L'EDUCATION PRESCOLAIRE	(M. Baillargeon)
PPG -63446	2	PRACTICUM EN EDUCATION PRESCOLAIRE	(M. Baillargeon)
PPG -61453	3	DEVELOP. COGNITIF ET APPRENTISSAGES *	(A. Boisclair)
PPG -60235	3	SOCIALISATION SCOLAIRE *	(W. Bilodeau)
PPG -61954	3	PRACTICUM: PRATIQUES PEDAGOGIQUES ET CHANGEMENTS *	(W. Bilodeau)
PPG -61946	3	L'ENSEIG. OBJET D'ETUDE ET DE RECH. *	(Y. Poisson)
PPG -61947	3	PRACTICUM EN ANAL. ET OBS. DE L'ENS. *	(Y. Poisson)
PPG -63248	3	PROCESSUS COGN. ET APPRENT. SCOL. *	(B. Côté)
PPG -61953	3	PRACTICUM EN ANAL. DE PROC. D'APPR. *	(B. Côté)
PPG -61915	1	COURS DE LECTURE	
PPG -61916	2	COURS DE LECTURE	
PPG -61917	3	COURS DE LECTURE	
PPG -62339	1	SUJETS SPECIAUX	
PPG -62340	3	SUJETS SPECIAUX	
PPG -62341	3	SUJETS SPECIAUX	
PPG -62371	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)	
PPG -62372	3	SUJETS SPECIAUX (PSYCHOPEDAGOGIE)	

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus de six mois pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note F.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

L'étudiant présente soit un essai, soit une thèse.

L'évaluation de l'essai est faite par deux examinateurs nommés par le Comité d'admission et de supervision et la note finale est établie par concertation entre les deux examinateurs.

Dans l'établissement de la note globale pour l'ensemble du programme, on tient compte du nombre de crédits.

L'évaluation de la thèse est faite par trois examinateurs nommés par le Comité d'admission et de supervision. Il n'y a pas de soutenance.

**DO CTORAT**

10 3.563.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le doctorat vise à rendre l'étudiant apte à poursuivre, de façon autonome, des recherches originales dans le domaine de la psychopédagogie.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2.

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Psychopédagogie

Directrice: Andrée Boisclair

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Psychopédagogie

Responsable: Andrée Boisclair

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La maîtrise, un diplôme jugé équivalent ou une expérience jugée équivalente est une condition minimale d'admission à ce programme.

Le programme accepte de nouvelles admissions aux trimestres d'automne et d'hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

L'étudiant qui, au moment de faire sa demande, n'est pas fixé sur le choix d'un directeur de recherche, présente, par écrit, ses objectifs et ses intérêts afin d'aider le Comité d'admission et de supervision à lui suggérer des noms de professeurs qui pourraient le diriger. Aucun étudiant ne peut être admis au doctorat sans avoir un directeur de recherche.

Avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier, le candidat devra présenter au Comité d'admission et de supervision un programme d'études approuvé par son directeur de recherche.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Projet de recherche	69 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de six trimestres pour l'étudiant à temps complet. Sauf l'exigence de temps complet de trois trimestres consécutifs qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NM C	Cr	Titre
Cours obligatoires		
PP G -62980	1	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE V
PPG -62981	1	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE VI
PPG -62982	1	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE VII
PPG -62983	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE VIII
PPG -62984	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE IX
PPG -62985	2	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE X

ou l'équivalent

Cours à option

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 14

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Les résultats du projet sont présentés dans une thèse.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME**

En cours de programme, le candidat doit présenter deux séminaires de thèse, l'un portant sur la problématique de sa recherche et l'autre sur sa méthodologie.

La poursuite du programme dépend de la réussite de ces séminaires de thèse. Ces derniers sont organisés par le directeur du programme avec la collaboration du département concerné.

## RELATIONS INDUSTRIELLES

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.534.01  
Type B: 12 2.534.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les programmes de maîtrise ont pour objectifs de permettre aux étudiants d'approfondir et de développer leurs connaissances des phénomènes du monde du travail par des cours et des travaux de recherche et d'acquies une méthode appropriée de travail et de recherche en relations industrielles.

## Maîtrise Type A:

Ce programme permet à l'étudiant d'acquies et de développer ses connaissances à l'intérieur d'un ensemble de cours et de travaux de recherche (3 essais).

## Maîtrise Type B:

Ce programme permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de s'initier au processus de la recherche par la rédaction d'une thèse sur un sujet original.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Gestion des ressources humaines (Dimensions administratives et socio-psychologiques - Qualité de la vie au travail. Organisation du travail).

Relations du travail (syndicalisme, négociation collective, droit du travail)

Politiques publiques en matière de travail (main-d'oeuvre, marché du travail, sécurité du revenu)

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Relations industrielles

Directeur: Alain Vinet

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Relations industrielles

Responsable: Alain Vinet

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat en sciences sociales (relations industrielles) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. L'étudiant dont la formation académique antérieure ne comporte aucun diplôme dans le domaine des relations industrielles, sera tenu de faire une scolarité complémentaire n'excédant pas 30 crédits et dont le contenu sera déterminé par le comité d'admission et de supervision.

De plus, l'étudiant sera jugé à partir de l'examen de son dossier académique. Le candidat pourra être convoqué par le Comité en entrevue avant qu'une décision ne soit rendue sur son admissibilité au programme.

L'étudiant devra avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé et une connaissance satisfaisante de l'anglais. Le Comité d'admission pourra à l'occasion faire passer les tests qu'il jugera nécessaires.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans toute la mesure du possible, le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche ou son tuteur au moment de faire sa demande d'admission. Au terme du premier trimestre, il sera tenu d'informer le Comité de supervision du choix de son directeur de recherche ou de son tuteur.

L'étudiant aura à faire approuver son choix de cours et de recherche par son tuteur ou directeur de recherche.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ces programmes comportent 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme dont 15 obligatoires et 21 optionnels	36 crédits
	Essais	9 crédits
Type B:	Cours propres au programme dont 9 obligatoires et 6 optionnels	15 crédits
	Projet de recherche	30 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres pour l'étudiant à temps complet. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel. Les étudiants sont toutefois fortement incités à poursuivre ce programme à temps complet. Dans tous les cas, l'étudiant ne peut prendre au total plus de quatre années consécutives pour réaliser un programme de deuxième cycle après son admission comme étudiant régulier.

## 11. COURS DU PROGRAMME

## CONCENTRATION: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

NM C Cr Titre

## A) Cours obligatoires

Pour tous les étudiants

RL T -62821	3	SEMINAIRE: THEORIES DES RELATIONS INDUSTRIELLES	(G. Laflamme)
RLT -62822	3	SEMINAIRE: METHODES DE RECHERCHE	(A. Vinet)

Maîtrise de type A

RL T -62823	3	SEMINAIRE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	(L. Bélanger)
RLT -62824	3	SEMINAIRE: MODELES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU TRAVAIL *	(C. Rondeau)
RLT -62825	3	SEMINAIRE EN RELATIONS DU TRAVAIL	(J. Boivin)

Maîtrise de type B

3 crédits sont choisis parmi les séminaires suivants:

RL T -62823	3	SEMINAIRE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	(L. Bélanger)
RLT -62824	3	SEMINAIRE: MODELES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU TRAVAIL *	(C. Rondeau)
RLT -62825	3	SEMINAIRE EN RELATIONS DU TRAVAIL	(J. Boivin)

## B) Cours optionnels

## CONCENTRATION: RELATIONS DU TRAVAIL

RL T -62895	3	LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS A L'ENTREPRISE	(B. Solasse)
RLT -60735	3	LE CONFLIT INDUSTRIEL	(G. Laflamme)
RLT -62754	3	ACCREDITATION SYNDICALE	(R. Blouin)
RLT -62793	3	DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL	(J. Barnier)
RLT -62891	3	LE CONTROLE ARBITRAL DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE	(R. Blouin)
RLT -62892	3	L'ACTION POLITIQUE OUVRIERE	(J. Thwaites)
RLT -62893	3	LA DISCRIMINATION DANS L'EMPLOI	(A. Barre)
RLT -63274	3	RELATIONS DU TRAVAIL SUR LES LIEUX DE TRAVAIL	(J. Bélanger)

## CONCENTRATION: POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE TRAVAIL

RL T -60732	3	POLITIQUES DE SALAIRES	(J. St-Laurent)
RLT -61050	3	ANALYSE DE POLITIQUES DE MAIN-D'OEUVRE *	(J. Sexton)
RLT -60736	3	MARCHE DU TRAVAIL	(J. Mercier)
RLT -62899	3	ETUDES MONOGRAPHIQUES EN RELATIONS INDUSTRIELLES	(En collaboration)
RLT -62897	3	PLANIF. EN POLIT. PUB. DE MARCHE DU TR. *	(J. Mercier)
RLT -62898	3	ANALYSE ECONOMIQUE DES RELATIONS DU TRAVAIL	(C. Rondeau)

## CONCENTRATION: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RL T -62887	3	DEVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS ET CLIMAT ORGANISATIONNEL	(L. Bélanger)
RLT -62888	3	SELECTION ET EVALUATION DU PERSONNEL EN EMPLOI ET A LA PROMOTION	(R. Boulard)
RLT -62889	3	LA FORMATION A LA GESTION, UNE APPROCHE SYSTEMIQUE	(J. Archambault)
RLT -62890	3	LA QUALITE DE LA VIE AU TRAVAIL	(A. Vinet)
RLT -62900	3	SYSTEMES DE REMUNERATION	(G. Ferland)

Autres cours optionnels

RL T -60729	3	ETUDES DIRIGÉES EN RELATIONS INDUSTRIELLES	
RLT -62225	3	SUJETS SPÉCIAUX (RELATIONS INDUSTRIELLES)	

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins deux trimestres.

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Pour la maîtrise de type B, la forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs et la note est établie par concertation entre les membres du jury.

Pour la maîtrise de Type A, chacun des trois essais est évalué par deux examinateurs, en plus du directeur de l'essai, et la note est établie par concertation entre les membres du jury. L'étudiant devra, sous peine d'exclusion du programme, avoir réussi au moins un essai au plus tard à son quatrième trimestre d'inscription.

Les trois essais devront porter sur trois sujets différents. Toutefois, deux essais pourront être faits avec le même professeur.

Chaque essai devra comporter un relevé de la littérature, une problématique, une analyse critique de l'information pertinente à la problématique, et finalement une conclusion où l'auteur dégagera les avenues pour faire progresser l'acquisition de connaissances sur le sujet.

#### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Il est possible à l'étudiant d'être auxiliaire de recherche dans les différents champs d'études énumérés auparavant.

#### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles.

#### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'administration du personnel, la recherche et l'enseignement sont les principaux débouchés de ce programme.

## DO CTORAT

10 3.534.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectifs de rendre les candidats aptes à poursuivre des études originales dans le champ des relations industrielles et de leur permettre de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

### 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Relations industrielles

Directeur: Alain Vinet

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Relations industrielles

Responsable: Alain Vinet

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en sciences sociales (relations industrielles) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. L'étudiant dont la formation antérieure n'a pas été obtenue en relations industrielles, sera tenu d'effectuer une scolarité complémentaire dont le contenu sera déterminé par le comité d'admission et de supervision.

Lors de sa demande d'admission, l'étudiant devra présenter une description de son sujet de recherche. Le Comité d'admission devra s'assurer qu'un professeur accepte d'agir comme directeur de recherche.

L'étudiant devra avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé et une connaissance satisfaisante de l'anglais. Le Comité d'admission pourra à l'occasion faire passer les tests qu'il jugera nécessaires.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au plus tard à la fin de son premier trimestre d'inscription.

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	75 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de 8 trimestres consécutifs pour l'étudiant à temps complet. Compté tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise de type B ci-dessus, no 11. Cependant le séminaire: Méthodes de recherche est optionnel et l'étudiant peut y substituer un autre cours du programme.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme au minimum durant trois trimestres consécutifs.

Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme au plus tard à la fin du 6e trimestre (3 ans).

Tout étudiant admis au programme de doctorat devra passer un examen de synthèse, au plus tard à la fin du sixième trimestre (3 ans). La matière de cet examen portera sur deux des trois champs de connaissances (relations du travail, gestion des ressources humaines et politiques publiques en matière de travail) et l'un de ces champs devra couvrir le sujet de thèse de l'étudiant tandis que le second sera laissé au choix de ce dernier. Trois professeurs (dont le directeur de thèse) dans le champ principal et deux professeurs dans le champ secondaire auront la responsabilité d'administrer cet examen qui consistera en un travail écrit sur un sujet prédéterminé suivi d'une rencontre entre l'étudiant et les professeurs concernés. La réussite de cet examen est une condition sine qua non



pour poursuivre le programme. En cas d'échec, l'étudiant a droit à une reprise au cours de sa prochaine session d'inscription.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Après avoir passé avec succès l'examen de synthèse et au plus tard à la fin de son septième trimestre l'étudiant devra présenter son projet de recherche lors d'un séminaire prévu à cette fin. Le comité compétent décidera alors s'il y a lieu d'approuver ou non le projet.

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs dont un est spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## SANTÉ AU TRAVAIL

### CERTIFICAT

Type: 60 2.440.04

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le certificat de deuxième cycle en santé au travail vise à l'acquisition d'information et de connaissances approfondies dans des secteurs de la santé et de la sécurité au travail; à la planification et à la coordination des programmes de santé et sécurité au travail; à l'amélioration de la qualité du milieu de travail; à une participation dans l'élaboration des politiques en matière de santé et sécurité au travail; à la formation de conseillers sur les problèmes associés aux mesures nécessaires à la protection du travailleur; à l'exercice des responsabilités de direction et de supervision du personnel des programmes de santé et de sécurité au travail.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les problèmes de santé des différents secteurs d'activité industrielle; l'organisation et la direction de programmes d'intervention en santé et sécurité au travail; le développement des comportements requis pour réaliser ces activités.

#### 3. GRADE

Certificat de deuxième cycle en santé au travail.

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Santé au travail

Directeur: Michel Vézina

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Santé au travail

Responsable: Michel Vézina

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra déjà posséder un diplôme de premier cycle ou un diplôme reconnu équivalent. Une expérience de travail d'au moins deux ans dans le domaine de la santé au travail sera prise en considération par le comité d'admission.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Ce programme ne comporte que des cours.

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le nombre total de crédits est de 30, dont 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de deux trimestres complets.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

##### Cours obligatoires

SAT -62784	3	HYGIÈNE INDUSTRIELLE I	(P. Poulin)
SAT -62785	2	TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE I	(A. Nantel, J.G. Lavigne)
MDX -62614	3	BIOSTATISTIQUE I	(C. Lapointe)
MDX -62617	3	ÉPIDÉMIOLOGIE I	(P.-M. Bernard, J. Brisson)
SAT -62789	3	SANTÉ ET TRAVAIL: CONTEXTE INSTITUTIONNEL *	(J. Brunet, C. Brisson)
SAT -63142	2	LEGISLATION ET SANTÉ AU TRAVAIL	(F. Morin, Y. Clermont)
SAT -63143	2	SÉCURITÉ AU TRAVAIL	(M. Pérusse)
SAT -63335	3	PLANIFICATION ET ÉVALUATION D'UN PROGRAMME DE SANTÉ AU TRAVAIL	(F. Turcotte)
SAT -63334	3	ASPECTS PSYCHO-SOCIAUX EN SANTÉ AU TRAVAIL	(M. Pérusse)

##### Cours optionnels

MDX -62616	2	TECHNIQUES D'ENQUÊTES ÉPIDÉMIOLOGIQUES *	(P.-M. Bernard, C. Lapointe, R. Verreault)
SAT -62903	3	HYGIÈNE INDUSTRIELLE II *	(M. Vézina)
SAT -63147	2	TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE II	(A. Nantel, J.L. Benedetti)
SAT -63159	4	TRAVAUX DIRIGÉS EN SANTÉ AU TRAVAIL	(M. Vézina)

GMC -16124	2	ACOUSTIQUE INDUSTRIELLE	(F. Slingerland)
MNG -62934	3	ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I *	(M. Bélanger, J. Brunet)
SAT -63372	3	PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL (ERGONOMIE)	(P. Poirier)
MDX -62620	1	SÉMINAIRE DE RECHERCHE	(T. Morais-Rochon)
MED -16185	2	MÉDECINE DU TRAVAIL: ASPECT CLINIQUE	(M. Vézina)
SAT -63364	4	STAGE EN SANTÉ AU TRAVAIL	
SAT -62389	1	SUJETS SPÉCIAUX (SANTÉ AU TRAVAIL)	
SAT -62390	2	SUJETS SPÉCIAUX (SANTÉ AU TRAVAIL)	
SAT -62391	3	SUJETS SPÉCIAUX (SANTÉ AU TRAVAIL)	
SAT -62392	4	SUJETS SPÉCIAUX (SANTÉ AU TRAVAIL)	

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme, cependant il peut le suivre à temps partiel avec l'autorisation du Comité d'admission et de supervision.

#### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats au programme de certificat de deuxième cycle en santé au travail peuvent obtenir une bourse d'études de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

#### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Le programme s'adresse à des professionnels de formation différente qui assumeront des responsabilités semblables au sein de la société. L'orientation est de fournir une formation de santé et sécurité au travail en sus de la formation professionnelle initiale. À ce titre, la fonction publique, l'entreprise privée, les organismes syndicaux, les départements de santé communautaire sont les principaux débouchés.

**SCIENCE POLITIQUE**

**MAÎTRISE**

**Type A: 11 2.533.01**  
**Type B: 12 2.533.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme a pour objectif de permettre à l'étudiant la maîtrise de sa discipline. Au moyen d'un ensemble intégré de lectures, de recherches et de séminaires (auxquels il participe activement), l'étudiant doit parvenir à l'analyse scientifique des phénomènes politiques, qu'il utilisera ensuite dans la recherche ou l'action.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

**Théorie et méthodologie**

K. Courtis, J.-P. Derriennic, R. Hudon, L. Dion, G. Lafleur, V. Lemieux, C. Levasseur, M. Nemni, J. Crête, R. Landry

**Relations internationales**

L. Balthazar, J.-P. Derriennic, G. Gosselin, G. Hervouet, G. Lafleur, A. Legault, G. Mace, P. Painchaud, H. Qualman, J. Zylberberg

**Politique comparée**

J. Aviles, L. Balthazar, K. Courtis, J.-P. Derriennic, G. Gosselin, G. Hervouet, G. Lafleur, A. Legault, M. Nemni, P. Painchaud, R. Pelletier, H. Qualman, J. Zylberberg

**Administration publique et analyse des politiques gouvernementales**

A. Ambroise, J. Aviles, A. Baccigalupo, J. Crête, R. Landry, V. Lemieux, J. Mercier, L. Quesnel-Ouellet

**Études québécoises**

L. Balthazar, G. Breton, K. Courtis, J. Crête, L. Dion, R. Hudon, R. Landry, V. Lemieux, C. Levasseur, M. Nemni, R. Pelletier, L. Quesnel-Ouellet, J. Zylberberg

**3. GRADE**

Maître ès arts (M.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Science politique

Directeur: Raymond Hudon

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Science politique

Responsable: Raymond Hudon

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Le Baccalauréat spécialisé ou avec majeure en science politique, ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir maintenu une moyenne égale ou supérieure à B pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline ou champ d'études sont également admissibles à ce programme éventuellement avec scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit avoir choisi son directeur de recherche et son conseiller (co-directeur) et présenter son projet de recherche avant la fin de son premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Types A et B

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres du programme	36 crédits
	Essais	12 crédits
Type B:	Cours propres du programme	24 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
POL -60738	4	THEORIES POLITIQUES GENERALES *	(R. Landry)
POL -60739	4	LA SCIENCE ET LA POLITIQUE	(R. Hudon)
POL -60740	4	CULTURES POLITIQUES AU QUEBEC I	(L. Dion)
POL -60743	4	ANALYSE DE LA POLITIQUE ETRANGERE	(P. Painchaud)
POL -60744	4	POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS DE L'ASIE	(G. Hervouet)
POL -60745	4	POLITIQUE ETRANGERE COMPAREE EN EUROPE	(P. Painchaud)
POL -60746	4	PROBLEME DE DEFENSE ET POLITIQUE ETRANGERE	(A. Legault)
POL -60747	4	IDEOLOGIE ET POLITIQUE ETRANGERE	(L. Balthazar)
POL -60748	4	ANALYSE COMPARATIVE DES CONFLITS *	(A. Legault)
POL -60749	4	LES DILEMMES DE L'AFRIQUE INDEPENDANTE	(H.B. Qualman)
POL -60750	4	LA RESTRUCTURATION URBAINE	(L. Quesnel-Ouellet)
POL -60751	4	SEMINAIRE DE THEORIE ADMINISTRATIVE	(J. Mercier)
POL -60753	4	THEORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES	(J.P. Derriennic)
POL -60754	4	CULTURES POLITIQUES AU QUEBEC II	(L. Dion)
POL -60756	4	THEORIE ET GESTION DU PERSONNEL	(A. Ambroise)
POL -60757	4	ANALYSE STRUCTURALE DU POLITIQUE *	(V. Lemieux)
POL -60758	4	COOPERATION INTERNATIONALE *	(J. Aviles, G. Mace)
POL -60759	4	THEORIES DU DEVELOPPEMENT *	(G. Mace, J. Aviles)
POL -60760	4	FEDERALISME COMPARE	
POL -61140	4	LECTURE DIRIGEE I *	
POL -61763	4	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	(G.-A. Lafleur)
POL -61778	4	LA VIE ADMINISTRATIVE QUEBECOISE	(A. Baccigalupo)
POL -61779	4	POLITIQUES TECHNOLOGIQUES *	(R. Landry)
POL -61775	4	SOCIALISATION POLITIQUE	(K. Courtis)
POL -61963	3	POLITIQUE DU SECTEUR PUBLIC	(V. Lemieux)
POL -61964	3	ADMINISTRATION DU SECTEUR PUBLIC	(J. Mercier)
POL -61967	3	FONDEMENTS NORMATIFS DES POLITIQUES	(L. Dion)
POL -62624	3	SEMINAIRE EN ANALYSE DES POLITIQUES I	(Professeurs du département)
POL -62761	4	LA POLITIQUE ETRANGERE DES USA	(L. Balthazar)
POL -62762	4	RELIGION ET POLITIQUE COMPAREE	(J. Zylberberg)
POL -62763	4	SYNDICALISME COMME FORCE POLITIQUE	(M. Nemni)
POL -62764	4	POLITIQUE INTERNATIONALE DU CANADA ET DU QUEBEC *	(P. Painchaud)
POL -62765	4	ORGANISATIONS INTERNATIONALES	(G. Gosselin)
POL -62766	4	ETAT ET SOCIETE EN AMERIQUE LATINE	(J. Zylberberg)
POL -62769	4	LES PARTIS POLITIQUES	(R. Pelletier)
POL -62230	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)	
POL -62227	1	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)	
POL -62228	2	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)	
POL -62229	3	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)	
POL -62358	4	SUJETS SPECIAUX (SCIENCE POLITIQUE)	
POL -62886	4	L'ETAT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE	(M. Nemni)
POL -63258	4	LE NATIONALISME AU QUEBEC	(L. Balthazar)
POL -63259	4	POLITIQUES ET PUBLICS	(V. Lemieux, R. Landry, J. Crête)
POL -63262	4	POLITIQUES DE COMMUNICATION CIVIQUE	(J. Rivet)
POL -63338	4	POUVOIR POLITIQUE ET ECONOMIE MONDIALE	(G. Breton)
POL -63339	4	SEMINAIRE SUR LA PRATIQUE JOURNALISTIQUE	(F. Sauvageau)
POL -63365	3	GESTION DU SECTEUR PUBLIC	(A. Ambroise)
POL -63472	4	PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT	(J. Aviles, G. Mace)
POL -63474	4	MOUVEMENTS SOCIAUX ET IDEOLOGIES POLITIQUES	

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier cycle à titre de la scolarité complémentaire doit pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le Comité reconnaît et accepte les formes suivantes de présentation des résultats du travail de recherche: l'essai écrit (cheminement de type A), la thèse ou le rapport de recherche (cheminement de type B).

**Type A:**

Ce programme comporte la rédaction de trois essais de quatre crédits chacun. La rédaction de chaque essai est entreprise avec l'accord du directeur sous la direction d'un professeur au Département de science politique. Dans certaines circonstances, avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, un ou deux essais peuvent être remplacés par un stage.

**Type B:**

Le mode habituel de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Avec l'accord du Comité d'admission et de supervision, dans certaines circonstances l'étudiant peut présenter un rapport de recherche.

La thèse de maîtrise doit faire la preuve, sur un sujet relativement restreint, que l'étudiant est capable d'analyse scientifique. Il ne s'agit pas tellement de faire le plus de lumière possible sur un objet bien choisi, ce qui doit être réservé à la thèse de doctorat, mais de montrer qu'on est équipé pour conduire avec méthode l'analyse d'un objet limité. La thèse sera jugée tout autant par sa qualité méthodologique que par son apport à la connaissance.

Concrètement, la thèse peut consister dans l'étude d'un ou de quelques phénomènes politiques ou administratifs bien circonscrits, ou encore dans la discussion d'un concept, d'une hypothèse, dans l'analyse critique d'un auteur. Tout cela peut tenir en 75 pages et ne devrait pas de façon générale

excéder 150 pages. Un travail dont la qualité serait équivalente à celle d'un article de revue scientifique pourrait même constituer, pratiquement, la norme.

L'objet de la thèse devra être choisi dans le domaine majeur de l'étudiant. L'étudiant préparera un projet devant être soumis au Comité de l'Ecole des gradués. Autant que possible le projet devra être présenté en deux ou trois pages, selon le plan suivant:

- a) position du problème;
- b) idée directrice et hypothèse;
- c) techniques et données utilisées;
- d) utilité théorique ou pratique de la thèse.

Une fois que le comité aura approuvé le projet, l'étudiant rédigera sa thèse en sollicitant périodiquement l'avis de son directeur et de son conseiller. Après avoir obtenu l'accord de son directeur, il la remettra au secrétariat de l'Ecole des gradués. La thèse sera évaluée par le professeur qui a dirigé le travail, ainsi que par deux autres professeurs désignés par le Comité.

L'étudiant consultera le «Guide de l'étudiant» édité par l'Ecole des gradués et le règlement de supervision des études graduées en science politique.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

En plus de l'enseignement et de la recherche, la fonction publique fédérale, la fonction publique provinciale et locale, et les différents groupes sociaux politiques offrent les principaux débouchés aux gradués en science politique.

## DOCTORAT

10 3.533.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectifs:

- de rendre l'étudiant apte à poursuivre des recherches originales d'une façon autonome;
- de lui permettre de contribuer, par ses travaux universitaires, à l'avancement de la science politique;
- de le mettre à même d'interpréter les données relatives à la science politique et de développer un esprit critique envers sa discipline et les conditions de sa pratique.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

### 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Science politique

Directeur: Raymond Hudon

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Science politique

Responsable: Raymond Hudon

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise en sciences sociales (science politique) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Le candidat doit de plus avoir obtenu sa maîtrise avec une moyenne d'au moins B plus.

Le titulaire d'une maîtrise dans une autre discipline est également admissible à ce programme mais il se verra imposer une scolarité complémentaire plus ou moins importante selon sa préparation antérieure et l'orientation de ses recherches.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Au moment de faire sa demande d'admission au doctorat, le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et sur son sujet de recherche. Le candidat doit donc, avant de faire sa demande, contacter un professeur du Département de science politique qui accepte de diriger sa recherche. Avant la fin du premier trimestre, l'étudiant aura choisi un conseiller et soumettra au comité un projet définitif de thèse.

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	24 crédits
Projet de recherche	72 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
POL -61804	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT I *	(Professeurs du département)
POL -63158	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT II	(Professeurs du département)
POL -61801	4	LECTURES DIRIGÉES II	
POL -61802	4	LECTURES DIRIGÉES III	

Voir également les cours de Maîtrise ci-dessus, no 11

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours propres au programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui se voit imposer des cours de premier

cycle au titre de la scolarité complémentaire est tenu de faire des travaux spéciaux en rapport avec les cours.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

Tout étudiant au doctorat doit passer un examen de synthèse sur les aspects théoriques et méthodologiques de son projet de thèse.

### 16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

L'étudiant a le droit de suivre deux cours en dehors du programme ainsi que deux cours de lectures dirigées.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le Département de science politique offre un certain nombre de postes d'assistants.

L'étudiant consultera à ce sujet l'adjoint au directeur du Département de science politique.

L'étudiant au doctorat a une forte possibilité de pouvoir travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement au cours de ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le Département est responsable d'un Laboratoire d'études politiques et administratives. Plusieurs professeurs du Département dirigent des projets dans des unités interdisciplinaires telles que le Centre québécois des relations internationales et le groupe de recherche sur les politiques publiques.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

La fonction publique et l'enseignement universitaire et la recherche sont les principaux débouchés de ce programme.

# SCIENTES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.395.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Par sa participation au programme de maîtrise, le Département d'éducation physique veut intensifier son engagement et sa collaboration aux efforts qui ont cours en vue de garantir une avance scientifique à l'éducation physique et aux sports.

#### LES AVENUES DE SERVICE TOUCHÉES PAR CET OBJECTIF GÉNÉRAL INCLUENT:

Education et formation de cadres pour tous les secteurs où sont impliqués des professionnels de l'activité physique.

Perfectionnement continu des cadres appartenant aux diverses branches de l'éducation physique et du sport.

Recherche dans les domaines jugés les plus importants des sciences de l'activité physique.

Soutien de l'activité professionnelle dans l'aire de service de l'Université Laval.

Coopération scientifique sur les plans provincial, national et international.

Plus concrètement, le programme de maîtrise vise à former des spécialistes de l'activité physique mieux préparés à jouer un rôle déterminant dans le milieu québécois, dans les domaines de l'éducation physique, du conditionnement physique et de la préparation à la performance.

#### Plus immédiatement, le programme a pour objectifs:

De préparer l'étudiant à résoudre concrètement et sur des bases scientifiques les problèmes relatifs à l'activité physique dans divers milieux et à divers âges.

De permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à l'élaboration et au contrôle d'un curriculum en éducation physique.

D'identifier, définir et mesurer les facteurs de la valeur physique.

De préparer à la supervision clinique de l'intervention en éducation physique par l'acquisition des techniques d'animation, d'évaluation et de perfectionnement pédagogique.

De préparer l'étudiant à assumer un rôle de leadership dans le milieu où le conditionnement physique est utilisé pour des fins d'amélioration et de maintien du bien-être physique de l'individu.

De préparer l'étudiant à envisager l'étude de la performance sportive du point de vue des exigences d'exécution déterminées par la tâche elle-même et en tenant compte des caractéristiques de ceux qui, à différents niveaux, doivent exécuter ces tâches, de même que des caractéristiques de l'environnement.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Éducation physique

J. Brunelle, D. Drouin, P. Godbout, R. Desharnais, P. Desrosiers, G. Marcotte, G.A. Nadeau, S. Talbot, M. Tousignant

#### Conditionnement physique

J. Jobin, F. Landry, C. Bouchard, M. Boulay, J. Brunelle, R. Desharnais, P. Godbout, C. Simard, G. Thériault, A. Tremblay, J. Vallières

#### Préparation à la performance

J. Samson, G. Marcotte, C. Thiffault, C. Bard, M. Fleury, P. Lagassé, B. Roy, M. Yériès

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'activité physique

Directrice: Michelle Fleury

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'activité physique

Responsable: Michelle Fleury

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

a) Peut être admis aux études du deuxième cycle ceux qui possèdent un grade de premier cycle, i.e. un Baccalauréat ou une Licence en éducation physique décerné par une université reconnue ou l'équivalent.

b) En plus de l'évaluation du dossier, le comité peut exiger du candidat une interview et, ou, dans certains cas particuliers, une épreuve orale ou écrite de qualification. Dès leur demande d'admission, les

candidats doivent choisir le cheminement qui correspond à leurs intérêts et à leurs aptitudes, compte tenu des possibilités offertes.

c) Dans l'acceptation finale des étudiants, le Comité de l'école prend en considération:

le profil ainsi que l'excellence du relevé officiel des notes obtenues par le candidat au cours des années d'études antérieures;

la nature, l'étendue et la durée de l'expérience professionnelle acquise;

le crédit apporté par les lettres de recommandation et l'autorité des répondants.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit avoir identifié son conseiller au plus tard avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Le cheminement de ce programme est uniquement de type A

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme de type A comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme:	39 crédits
Essai:	6 crédits

L'étudiant doit obligatoirement suivre les deux cours suivants (6 crédits):

1. SAP-60285,

2. Un cours de statistique traitant de l'inférence statistique. Ce cours peut être MEV-61461 ou PSY-62559 ou tout autre cours de statistique approuvé par le directeur du programme.

L'étudiant doit obligatoirement suivre au moins deux cours parmi les quatre cours suivants (6 crédits):

SAP-63223; SAP-63224; SAP-63286; SAP-63289.

L'étudiant doit obligatoirement prendre quatre cours parmi la liste des cours faisant partie de son champ d'études et de recherche (12 crédits).

#### Éducation physique:

SAP-62841; SAP-61468; SAP-63228; SAP-63229; SAP-63226; SAP-61903.

#### Conditionnement physique:

SAP-60290; SAP-61468; SAP-61469; SAP-61902; SAP-62749; SAP-62748; SAP-63288; SAP-63285.

#### Préparation à la performance:

SAP-60288; SAP-62841; SAP-62844; SAP-61904; SAP-63295; SAP-63290; SAP-63287.

L'étudiant doit accumuler 15 autres crédits (dont 7 crédits peuvent être pris au premier cycle) choisis:

1. parmi les cours non suivis dans les listes ci-dessus; 2. parmi les cours offerts au sein de d'autres départements; 3. parmi les autres cours gradués offerts par le DEP au sein des autres programmes.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Comme la scolarité comporte un ensemble de quarante-cinq crédits, l'étudiant pourrait s'attendre à compléter l'ensemble de sa scolarité en trois trimestres. Dans tous les cas, et en tenant compte du programme complet d'études que l'étudiant se fixe, la durée maximale pouvant être consacrée à l'obtention de la maîtrise est de quatre années.

Au moment de la demande d'admission, l'étudiant devra préciser s'il désire poursuivre son programme à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants inscrits à temps partiel doivent toutefois respecter l'exigence d'un (1) trimestre de résidence à temps complet.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
SAP -60285	3	METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE EN ACTIVITE PHYSIQUE	(P. Godbout)
SAP -60288	3	LES DETERMINANTS DE LA PERFORMANCE	(J. Samson)
SAP -60290	3	LES DETERMINANTS DE LA CONDITION PHYSIQUE	(J. Jobin)
SAP -61468	3	PROBLEMATIQUE DE LA CONDITION PHYSIQUE DANS LA SOCIETE CONTEMPORAINE	(F. Landry)
SAP -61469	3	DEVELOPPEMENT ET GESTION DES PROGRAMMES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	(F. Landry)
SAP -61909	1	COURS DE LECTURE	
SAP -61910	2	COURS DE LECTURE	
SAP -61911	3	COURS DE LECTURE	
SAP -61902	3	PRACTICUM EN CONDITIONNEMENT PHY.	(Equipe de professeurs)
SAP -61903	3	PRACTICUM EN EDUCATION PHYS. SCOL.	(Equipe de professeurs)
SAP -61904	3	PRACTICUM EN PREPARATION A LA PERF.	(Equipe de professeurs)
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	

## SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -62748	3	HEREDITE, CONDITION PHYSIQUE ET PERFORMANCE *	(C. Bouchard)
SAP -62749	3	CONDITION PHYSIQUE: EVALUATION ET PRESCRIPTION	(J. Jobin)
SAP -62841	3	PROBLEMATIQUE DU SPORT AMATEUR AU QUEBEC	(G. Marcotte)
SAP -62844	3	DEVELOPPEMENT ET GESTION D'UN PROGRAMME D'ENTRAINEMENT	(J. Samson)
SAP -63223	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. I	(P. Godbout)
SAP -63224	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. II	(J. Brunelle)
SAP -63226	3	MESURE DES APPRENTISSAGES EN ACT. PHYS.	(P. Godbout)
SAP -63228	3	LA PROGRAMMATION EN ACTIVITE PHYSIQUE	(D. Drouin)
SAP -63229	3	L'INTERACTION EN ACTIVITE PHYSIQUE	(M. Tousignant)
SAP -63285	3	LA CONDITION PHYSIQUE ET LES GENS AGES	(C. Simard)
SAP -63286	3	GESTION ET INNOVATION EN ACTIVITE PHYSIQUE	(M. Yerles, G. Marcotte)
SAP -63287	3	BIOLOGIE DE L'ENTRAINEMENT	(M. Boulay)
SAP -63288	3	CONDITION PHYSIQUE: ASPECTS CLINIQUES	(J. Jobin)
SAP -63289	3	L'HABITUDE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(R. Desharnais)
SAP -63290	3	PREPARATION PSYCHOLOGIQUE DE L'ATHLETE	(R. Desharnais)
SAP -63295	3	ANALYSE DE TACHES SPORTIVES	(C. Bard)
MEV -61461	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I	(V. Bhushan)
PSY -62559	3	ANALYSE MULTIVARIEE	(H. Laforge)
SAP -63440	3	INDIVIDUALISATION DE L'INTERVENTION	(M. Tousignant)
SAP -63441	3	SOCIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(M. Yerles)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

Les étudiants peuvent faire une demande d'admission à temps partiel. Toutefois, le trimestre de résidence est de rigueur. L'étudiant qui s'inscrit à temps partiel doit compléter ce trimestre de résidence avant d'avoir complété le premier tiers de sa scolarité totale.

### 14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

Une fois complété l'ensemble des cours du programme, l'étudiant doit se présenter à un examen de synthèse.

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z ou U pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus de six mois pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z ou U par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note F.

### 15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

L'essai est la seule forme de présentation acceptée pour les travaux du programme de type A. Toutefois, il existe plusieurs façons d'envisager l'essai et l'étudiant est prié de consulter le document départemental à ce sujet.

L'étudiant a la responsabilité de tenir son conseiller au courant de l'évolution de son travail et de faire approuver par lui toutes les phases importantes de sa réalisation.

L'essai est évalué par un seul examinateur. Le candidat doit déposer trois exemplaires de son essai chez le directeur du programme.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement durant ses études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant collectives qu'individuelles. Les principaux groupes de recherche et services susceptibles d'aider les étudiants dans leurs travaux sont les suivants:

- Le groupe de recherche en biologie de l'activité physique
- Le groupe de recherche en performance motrice humaine
- Le groupe de recherche en intervention en activité physique
- Le groupe de recherche en psychologie sociale et sociologie de l'activité physique

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Le programme étant professionnel, les diplômés pourront trouver des débouchés dans le secteur de l'éducation physique ou dans les différentes structures du sport amateur, au sein d'organismes civils et privés dans les cadres de programmes de développement de l'élite, de programmes de conditionnement physique pour adultes ou autres.

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.395.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise de recherche dans les sciences de l'activité physique veut:

contribuer à l'accumulation des faits et données scientifiques relatifs à l'activité humaine faite d'actions corporelles et d'exécutions motrices perceptibles et volontaires;

élaborer et générer de nouvelles hypothèses de travail propres à enrichir les différents secteurs professionnels;

faciliter l'acquisition de connaissances plus vastes et plus profondes dans le domaine des sciences de l'activité physique, en vue d'une application plus pertinente et plus généralisée aux différents secteurs d'application et d'activité professionnelle;

permettre à l'étudiant d'acquérir et d'approfondir des connaissances nouvelles relatives aux facteurs de la valeur physique ainsi qu'aux dimensions biologiques, physiologiques, mentales, psychologiques, sociales et culturelles des opérations cinétiques qui constituent la réalité de l'homme en situation de mouvement.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Biologie de l'activité physique

Génétique de la condition physique  
C. Allard, C. Bouchard, A. Tremblay

Adaptations musculaires à l'effort  
P. Rogers, J. Vallières, C. Simard

Adaptations cardio-circulo-respiratoires à l'effort  
F. Landry, J. Jobin,

#### Performance motrice humaine

Processus perceptuels et coordination visuo-manuelle en activité physique  
C. Bard, M. Fleury

Neurobiologie et biomécanique en activité physique  
M. Boulay, P. Lagassé, B. Roy

Environnement social et performance  
M. Yerles

#### Intervention en activité physique

Programmation en activité physique  
P. Desrosiers, D. Drouin, G.A. Nadeau

Interaction en activité physique  
J. Brunelle, R. Desharnais, G. Marcotte, C. Thiffault, S. Talbot, M. Tousignant

Evaluation en activité physique  
P. Godbout

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'activité physique

Directrice: Michelle Fleury

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'activité physique

Responsable: Michelle Fleury

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

a) Peuvent être admis aux études du deuxième cycle ceux qui possèdent un grade de premier cycle, i.e. un baccalauréat ou une licence en éducation physique décerné par une université reconnue, ou l'équivalent.

b) En plus de l'évaluation du dossier, le Comité des études graduées du Département d'éducation physique peut exiger du candidat une interview et ou dans certains cas particuliers, une épreuve orale ou écrite de qualification. Dès leur demande d'admission, les candidats doivent choisir le cheminement qui correspond à leurs intérêts et à leurs aptitudes, compte tenu des possibilités offertes par le Département.

c) Dans l'acceptation finale des étudiants, le Comité prend en considération:

le profil ainsi que l'excellence du relevé officiel des notes obtenues par le candidat au cours des années d'études antérieures;  
le crédit apporté par les lettres de recommandation et l'autorité des répondants.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Dans sa demande d'admission, l'étudiant doit annexer un document indiquant le domaine d'études choisi et être en mesure d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Le projet de recherche précis du candidat (cheminement: type B) doit être approuvé par le comité d'admission et de supervision avant la fin du 2e trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Pour les modalités de présentation, d'approbation des projets, consulter les règlements du programme.

Au moment de son admission, le candidat donne des indications générales sur l'orientation de ses recherches afin de permettre au comité de faire un choix judicieux dans l'établissement de son programme de cours.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Le cheminement de ce programme est uniquement de type B.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	21 crédits
Projet de recherche	24 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Comme la scolarité comporte un ensemble de quarante-cinq crédits, l'étudiant pourrait s'attendre à compléter l'ensemble de sa scolarité en trois trimestres. Dans tous les cas, et en tenant compte du programme complet d'études que l'étudiant se fixe, la durée maximale pouvant être consacrée à l'obtention de la maîtrise est de quatre années.

Au moment de la demande d'admission, l'étudiant devra préciser s'il désire poursuivre son programme à temps complet ou à temps partiel. Les étudiants inscrits à temps partiel doivent toutefois respecter l'exigence d'un trimestre de résidence à temps complet.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
SAP -60285	3	METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE EN ACTIVITE PHYSIQUE	(P. Godbout)
MEV -61461	3	STATISTIQUE EN EDUCATION I	(V. Bhushan)
SAP -61909	1	COURS DE LECTURE	
SAP -61910	2	COURS DE LECTURE	
SAP -61911	3	COURS DE LECTURE	
SAP -62540	3	ANALYSE DE LA PERFORMANCE	(M. Fleury)
SAP -62541	3	DETERMINANTS BIOMECANIQUES	(B. Roy)
SAP -62542	3	PERCEPTION VISUELLE ET PERFORMANCE *	(M. Fleury)
SAP -63299	3	GENETIQUE ET SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(C. Bouchard)
SAP -62702	3	CONTROLE MOTEUR	(P. Lagassé)
SAP -62842	3	ADAPTATION DU MUSCLE A L'EFFORT	(P. Rogers)
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) **	
SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -62748	3	HEREDITE, CONDITION PHYSIQUE ET PERFORMANCE	(C. Bouchard)
SAP -63221	3	L'ACTIVITE PHYSIQUE ET LES LIPIDES	(C. Allard)
SAP -63222	3	TECHNIQUES DE LABORATOIRE	(C. Allard)
SAP -63223	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. I	(P. Godbout)
SAP -63224	3	SUPERVISION INTERVENTION EN ACT. PHYS. II	(J. Brunelle)
SAP -63225	3	ADAPT. CARDIO-RESPIRATOIRE A L'EFFORT	(J. Jobin)
SAP -63226	3	MESURE DES APPRENTISSAGES EN ACT. PHYS.	(P. Godbout)
SAP -63227	3	NEUROBIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(M. Boulay)
SAP -63228	3	LA PROGRAMMATION EN ACTIVITE PHYSIQUE	(D. Drouin)
SAP -63229	3	L'INTERACTION EN ACTIVITE PHYSIQUE	(M. Tousignant)
MEV -61462	3	STATISTIQUE EN EDUCATION II	(V. Bhushan)
MEV -61464	3	INTRODUCTION A L'ANALYSE FACTORIELLE	(J.-J. Bernier)
MEV -61470	3	METHODES DE PREDICTION EN EDUCATION *	(F.-A. Dupuis)
MEV -61472	3	ANALYSE DE VARIABLES MULTIPLES	(F.-A. Dupuis)
SAP -63440	3	INDIVIDUALISATION DE L'INTERVENTION	(M. Tousignant)
SAP -63441	3	SOCIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(M. Yérles)
PSY -62558	3	PLANS D'EXPERIENCES *	(H. Laforge)
PSY -62559	3	ANALYSE MULTIVARIEE	(H. Laforge)
SAP -63439	1	SEMINAIRE EN BIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(C. Bouchard)
SAP -63438	1	SEMINAIRE EN PERFORMANCE MOTRICE HUMAINE	(P. Lagassé)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

Les étudiants peuvent faire une demande d'admission à temps partiel. Toutefois le trimestre de résidence est de rigueur. L'étudiant qui s'inscrit à temps partiel doit compléter ce trimestre de résidence avant d'avoir complété le premier tiers de sa scolarité totale.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z ou U pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus de six mois

pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z ou U par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note F.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le comité reconnaît et accepte généralement la thèse comme formule de présentation des résultats du travail de recherche.

L'étudiant a la responsabilité de tenir son directeur de recherche au courant de l'évolution de ses travaux de recherche et de faire approuver par lui toutes les phases importantes de leur réalisation.

La thèse est évaluée par trois correcteurs y compris le directeur de recherche du candidat. Tous les examinateurs sont normalement choisis parmi les membres du corps professoral de l'Université Laval. Au moment de la présentation de thèse, l'étudiant doit remettre sept exemplaires au secrétariat de l'École des gradués.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

L'étudiant a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement durant ses études.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant collectives qu'individuelles. Les principaux groupes de recherche susceptibles d'aider les étudiants dans leurs travaux sont les suivants:

- Le groupe de recherche en biologie de l'activité physique
- Le groupe de recherche en performance motrice humaine
- Le groupe de recherche en intervention en activité physique

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Le programme prépare les étudiants à entreprendre des études de troisième cycle. Toutefois certains pourront également avoir accès au marché du travail dans les divers secteurs d'intervention en activité physique.



DOCTORAT

Type 10: 3.395.01

1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de doctorat proposé a comme premier objectif de former des chercheurs dans le domaine de la biologie appliquée à l'activité physique. Il crée donc un cadre de travail permettant à des candidats d'acquérir les connaissances contemporaines dans un des domaines de la biologie appliquée à l'activité physique, de se former à l'usage de la méthode scientifique et des techniques quantitatives utilisées, et de contribuer éventuellement à l'accroissement des connaissances scientifiques en ce domaine.

2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Génétique de la condition physique et de la performance  
C. Allard, C. Bouchard

Adaptations du muscle à l'exercice  
J. Vallières, P. Lagassé

3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'activité physique

Directrice: Michelle Fleury

5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'activité physique

Responsable: Michelle Fleury

6. EXIGENCES D'ADMISSION

a. Peut être admis aux études de troisième cycle les étudiants possédant un grade de deuxième cycle en sciences de l'activité physique ou l'équivalent. La décision d'admission relève toujours du Comité des études avancées en sciences de l'activité physique, conformément aux règlements de l'École des gradués.

b. Pour l'acceptation finale des étudiants, le Comité prend en considération:

le profil ainsi que l'excellence du relevé officiel des notes obtenues par le candidat au cours des études antérieures;  
l'aptitude à la recherche et la qualité des travaux déjà complétés;  
le crédit apporté par les lettres de recommandation et l'autorité des répondants.

c. Peut être aussi admis aux études de troisième cycle des étudiants détenant une maîtrise (ou l'équivalent) dans un autre champ d'études que celui des sciences de l'activité physique (e.g.: sciences biologiques). Chaque dossier sera analysé par le comité compétent, qui se réserve le droit d'exiger du candidat une propédeutique pouvant aller jusqu'à 30 crédits.

d. En plus de l'évaluation du dossier, le Comité des études avancées en sciences de l'activité physique peut exiger du candidat une entrevue et, dans certains cas particuliers, une épreuve orale ou écrite de qualification.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

En général le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission.

9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

cours propres au programme	18 crédits
projet de recherche	102 crédits

10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

11. COURS DU PROGRAMME

Génétique de la condition physique et de la performance

L'étudiant de cette orientation du programme doit suivre un minimum de 18 crédits de cours; ceux-ci sont choisis parmi la liste qui est présentée ci-dessous (ou des cours équivalents). Un cours (SAP-62748) est pré-requis au programme et trois sont obligatoires: SAP-62634, MDX-61679 (2 cr.) et MDX-61681 (2 cr.). Ces cours obligatoires constituent un total de 7 crédits. Les autres cours (11 cr.) sont choisis en fonction de la spécialisation et des besoins du candidat.

NMC	Cr	Titre	
SAP -63299	3	GENETIQUE ET SCIENCES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(C. Bouchard)
MDX -61679	2	GENETIQUE MEDICALE	(C. Laberge)
MDX -61681	2	GENETIQUE DES POPULATIONS	(J. Morissette)
MDX -60564	3	GENETIQUE HUMAINE AVANCEE *	(C. Laberge et R. Gagné)
BIO -60110	3	GENETIQUE MOLECULAIRE	(W.-A. Anderson)
BCX -60096	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE I: LE DNA	(M.R.V. Murthy)
BCX -60097	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE II: LE RNA	(M.R.V. Murthy)
BCX -60098	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE III: LES PROTEINES	(M.R.V. Murthy)
BCM -61861	3	BIOCHIMIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES	(J. Lapointe et professeurs invités)
MDX -61364	2	PHYSIOLOGIE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE *	(M. Desmeules)
SAP -62540	3	ANALYSE DE LA PERFORMANCE	(M. Fleury)
SAP -62842	3	ADAPTATION DU MUSCLE A L'EFFORT	(P. Rogers)
SAP -63221	3	L'ACTIVITE PHYSIQUE ET LES LIPIDES	(C. Allard)
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -62286	2	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -62287	3	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
SAP -63439	1	SEMINAIRE EN BIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(C. Bouchard)

Adaptation du muscle à l'exercice

Les étudiants inscrits dans cette orientation du programme devront aussi prendre un minimum de 18 crédits sous forme de cours et séminaires de la liste qui suit.

NMC	Cr	Titre	
SAP -62842	3	ADAPTATION DU MUSCLE A L'EFFORT	(P. Rogers)
SAP -62285	1	SUJETS SPECIAUX (ACTIVITE PHYSIQUE) *	
PHC -61897	2	THEORIES DES RECEPTEURS	(J. Huot)
PHC -61898	1	METHODES DE RESONANCES MAGNETIQUES EN SCIENCES BIOLOGIQUES *	(Y.K. Wang)
BCX -60090	3	RADIOISOTOPES: COURS ET LABORATOIRE	(G. Bélanger)
BCX -61213	2	COMPLEMENT DE BIOLOGIE MOLECULAIRE	(M.R.V. Murthy)
BCX -60098	2	BIOLOGIE MOLECULAIRE III: LES PROTEINES	(M.R.V. Murthy)
MDX -61676	1	BASES PHYSIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES EN ENDOCRINOLOGIE	(R.R. Tremblay)
NTR -63166	4	NUTRITION DU SYSTEME NERVEUX (PARTIE I) *	(A. G.-Roberge)
SAP -63439	1	SEMINAIRE EN BIOLOGIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE	(C. Bouchard)

Le cours SAP-62842 est obligatoire. De plus, les étudiants sont tenus de s'inscrire deux fois au cours SAP-62285 (sujets spéciaux) pour un total de 2 crédits. Les cours obligatoires constituent donc 5 crédits.

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre trimestres. Cette exigence de temps complet doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie 1). Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été compte.

14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit avoir obtenu les crédits de cours de son programme dans un délai maximal de neuf trimestres à compter de sa première inscription.

Tous les étudiants doivent suivre ou avoir suivi le cours SAP-60285, ou son équivalent, de même que 3 cours de statistiques parmi la liste des cours suivants (ou des cours équivalents): MEV-61461, MEV-61462, MEV-61464, MEV-61470, MEV-61472, PSY-62558, PSY-62559, ZTC-60956.

Les quatre cours dont il est question ci-dessus constituent donc des préalables et ne font pas partie du programme formel du candidat au doctorat en sciences de l'activité physique.

15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du travail de recherche est généralement la thèse. En plus des cinq exemplaires de la thèse exigés par l'École des gradués, le candidat doit remettre un exemplaire au responsable du comité pour dépôt au département d'éducation physique. La thèse est évaluée par quatre examinateurs dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Un examen préliminaire de qualification sera imposé à l'étudiant dès qu'il aura complété la scolarité de cours à son programme.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Le candidat au doctorat en sciences de l'activité physique a de bonnes possibilités de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le groupe de recherche en biologie de l'activité physique.

20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

La recherche et l'enseignement au niveau universitaire sont les principaux débouchés de ce programme.

# SCIENTES DE L'ADMINISTRATION

## DIPLÔME

Type 50 2.551.03

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de fournir aux titulaires d'un premier cycle universitaire, des connaissances complémentaires en vue d'une carrière en administration.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Les problèmes de planification, d'organisation, de coordination, de contrôle, d'évaluation et de financement des entreprises.

### 3. GRADE

Diplôme en administration (Dipl. adm.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences de l'administration

Directeur: John V. Petrof

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences de l'administration

Responsable: John V. Petrof

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Etre titulaire d'un diplôme de premier cycle autre qu'en administration.

Ce programme accepte de nouveaux candidats aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 36 crédits, 12 cours obligatoires de 3 crédits chacun.

Les étudiants qui ont déjà suivi un ou des cours jugés équivalents à ceux offerts dans le cadre du programme du Diplôme en administration doivent suivre des cours offerts dans le cadre du programme de maîtrise en administration de façon à obtenir les 36 crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois ans à raison de deux cours par trimestre (six heures par semaine). Les cours sont donnés le soir. Le candidat peut suivre les cours à un rythme plus lent mais n'aura pas droit au diplôme s'il prend plus de six ans pour compléter son programme.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
MQT -17163	3	MÉTHODES QUANTITATIVES	
MQT -60764	3	MÉTHODES QUANTITATIVES EN GESTION *	(J.-M. Martel, A. Gascon)
GSE -60762	3	ANALYSE MICROECONOMIQUE *	(Groupe de professeurs)
MNG -60765	3	MANAGEMENT	(D. Wayland, G. D'Amboise, M. Bélanger)
SIO -60769	3	INFORMATIQUE *	(D. Pascot, L. Ginguas)
CTB -60763	3	COMPTABILITE FINANCIERE *	(A. Rioux, D. Tremblay)
GSO -61102	3	GESTION DES OPERATIONS *	(A. Martel, P. Lang, J. Rahn)
GSE -60768	3	ANALYSE MACROECONOMIQUE *	(Groupe de professeurs)
GSF -61100	3	FINANCE *	(A. Thibeault)
MRK -61101	3	MARKETING *	(J.V. Petrof, M. Zins)
CTB -61117	3	COMPTABILITE DE GESTION *	(A. Rioux, D. Tremblay)
SIO -61044	3	INTRODUCTION AUX SYSTEMES D'INFORMATION	(D. Pascot)
MNG -60777	3	POLITIQUE GENERALE I *	(M. Bélanger, J. Vallerand)

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit, autant que possible, suivre tous les cours dans l'ordre où ils sont énumérés:

a) Le cours MQT-17163 est obligatoire pour les candidats qui n'ont pas fait le calcul différentiel et le calcul des probabilités. Les crédits de ce cours ne sont cependant pas accordés dans le programme.

b) Les cinq cours du premier bloc constituent des préalables aux cours suivants.

c) Les cinq cours du second bloc doivent nécessairement être pris en tenant compte des préalables.

d) Les deux derniers cours servent de synthèse et d'application aux notions acquises précédemment et doivent être pris à la fin du programme.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

D'une façon générale, ce diplôme permet à son titulaire d'accéder à des postes administratifs avec des connaissances spécifiques à ce domaine. Il permet également au candidat de poursuivre ses études en deuxième année du M.B.A. une fois qu'il aura rempli les exigences d'admission propres à ce programme.

**MAÎTRISE  
PLAN A**

Type A: 11 2.551.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme vise à mettre en valeur les qualités propres à l'homme d'action, c'est-à-dire l'esprit de synthèse et de décision de même que la capacité d'élaboration, d'exécution et d'évaluation de politiques applicables dans les entreprises et organismes publics, para-publics et privés.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Les problèmes de planification, d'organisation, de coordination, de contrôle, d'évaluation et de financement des entreprises et organismes publics, para-publics et privés.

**3. GRADE**

Maître en administration des affaires (M.B.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Sciences de l'administration

Directeur: John V. Petrof

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Sciences de l'administration

Responsable: John V. Petrof

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Sont normalement admissibles à la maîtrise, les détenteurs d'un diplôme de premier cycle universitaire. Dans tous les cas, un candidat doit:

- a) présenter une demande d'admission;
- b) soumettre un curriculum vitae détaillé;
- c) transmettre son dossier scolaire;
- d) obtenir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger.

Sont également admissibles, les détenteurs d'un D.A. (Diplôme en administration) de notre Faculté, ou l'équivalent, qui désirent poursuivre leurs études et obtenir un M.B.A., à temps partiel ou complet. Dans ce cas, les candidats entrent directement en deuxième année.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision du programme de la maîtrise en administration. Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier académique et la pertinence de leur expérience professionnelle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

Note: Très exceptionnellement, un candidat dont l'expérience est très vaste peut être jugé admissible même s'il n'a pas de diplôme de premier cycle. Il doit satisfaire à toutes les autres exigences d'admission.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

Type A

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 60 crédits de cours.

Cours propres au programme  
Cours à option

39 crédits  
21 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée équivalente à quatre trimestres complets.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC Cr Titre

**Cours obligatoires**

GSE -60762	3	ANALYSE MICROECONOMIQUE *	(Groupe de professeurs)
CTB -60763	3	COMPTABILITE FINANCIERE *	(A. Rioux, D. Tremblay)
MQT -60764	3	METHODES QUANTITATIVES EN GESTION *	(J.-M. Martel, A. Gascon)
MNG -60765	3	MANAGEMENT	(D. Wayland, G. D'Amboise, M. Bélanger)
GSE -60768	3	ANALYSE MACROECONOMIQUE *	(Groupe de professeurs)
SIO -60769	3	INFORMATIQUE *	(D. Pascol, L. Ginguas)

MNG -61097	3	SCIENCES DU COMPORTEMENT *	(B. Garnier, J. Grisé, Y. Gasse, H. Lee-Gosselin, J. Lussier)
GSF -61100	3	FINANCE *	(A. Thibeault)
MRK -61101	3	MARKETING *	(J.V. Petrof, M. Zins)
GSO -61102	3	GESTION DES OPERATIONS *	(A. Martel, P. Lang, J. Rahn)
CTB -61117	3	COMPTABILITE DE GESTION *	(A. Rioux, D. Tremblay)
SIO -61044	3	INTRODUCTION AUX SYSTEMES D'INFORMATION	(D. Pascol)
MNG -60777	3	POLITIQUE GENERALE I *	(M. Bélanger, J. Valerland)

**Cours à option**

ADM -60780	3	PROJET D'INITIATIVE PERSONNELLE	
ADM -61203	3	LECTURES DIRIGÉES	
ADM -61311	3	LECTURES DIRIGÉES I	
ADM -61312	3	LECTURES DIRIGÉES II	
ADM -61313	3	LECTURES DIRIGÉES III	
ADM -62165	3	SUJETS SPECIAUX (ADMINISTRATION)	
GSE -63356	3	ECONOMIE INTERNATIONALE	(F. Gauthier)
GSE -63357	3	FINANCES ET DEPENSES PUBLIQUES	(C.-A. Carrier)
GSE -63358	3	MONNAIE ET BANQUE	(G. Labrecque)
GSF -60804	3	POLITIQUES FINANCIERES	(J.-M. Suret)
GSF -63387	3	MARCHES DES CAPITAUX ET INSTITUTIONS FINANCIERES *	(J. Roy)
GSF -63391	3	PLACEMENTS	(G. Bernier)
ASR -63390	3	GESTION DES RISQUES ET ASSURANCE	(J.-F. Outreville)
GSO -60795	3	GESTION DES STOCKS - DISTRIBUTION *	(A. Gascon, A. Martel, M. Oral)
GSO -60798	3	GESTION DE LA PRODUCTION *	(P. Lang, W.L. Price, M. Oral)
GSO -63395	3	POLITIQUE MANUFACTURIERE	(M. Oral)
GUI -63144	3	INVESTISSEMENT IMMOBILIER *	(D. Achour, P.-A. Letartre)
GUI -63392	3	GESTION URBAINE ET IMMOBILIERE	(F. Des Rosiers)
GUI -63393	3	PLANIFICATION ET GESTION DE PROJET *	(P.A. Letartre)
MNG -60774	3	RELATIONS DE TRAVAIL	(R. Blais)
MNG -60776	3	SYSTEMES ET ORGANISATIONS	(C. Bégin, B. Garnier)
MNG -61806	3	PROJET DE POLITIQUE GENERALE	(M. Bélanger, J. Valerland)
MNG -61807	3	POLITIQUE GENERALE II	(M. Bélanger, J. Valerland)
MNG -61986	3	L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT *	(M. Audet, H. Bherer)
MNG -62701	3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	(H. Lee-Gosselin)
MNG -62915	3	DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	(J. Grisé, J. Lussier)
MNG -60779	3	PROJET DE CONSULTATION EN P.M.E. *	
MNG -63251	3	PRATIQUES DE RECHERCHE EN PME	(G. D'Amboise)
MNG -63252	3	CREATION D'ENTREPRISES COLLECTIVES *	(H. Bherer)
MNG -63355	3	GESTION DE LA P.M.E.	(G. D'Amboise)
MNG -62934	3	ORGANISATION ET GESTION DES SERVICES DE SANTE I *	(M. Bélanger, J. Brunet)
MNG -62935	3	ORG. ET GESTION DES SERVICES DE SANTE II *	(M. Bélanger, J. Brunet)
MNG -62949	3	INTERVENTIONS EN SANTE COMMUNAUTAIRE	(F. Turcotte)
MRK -60809	3	STRATEGIE DE MARKETING *	(J.V. Petrof, M. Zins)
MRK -63388	3	PLANIFICATION ET CONTRÔLE MARKETING	(M. Zins, D. Bélieveau, J.V. Petrof)
MRK -63389	3	ANALYSE DU MARCHÉ	(M. Zins)
CTB -60782	3	FISCALITE ET DECISION	(C. Pelletier)
DRT -62527	3	LE DROIT DES AFFAIRES DU QUEBEC	

Au niveau de leur deuxième année, les participants ont à choisir sept cours à option. Ces cours peuvent être sélectionnés soit parmi la liste des cours suggérés ci-dessus soit parmi ceux offerts dans les autres Facultés de Laval. Toutefois, ces choix doivent recevoir l'approbation du directeur de la maîtrise.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est relativement faible. Toutefois, l'étudiant n'a aucune difficulté à se trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives. En plus des groupes de consultation, il existe à la Faculté des sciences de l'administration des Laboratoires qui favorisent la recherche interdisciplinaire.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Ce programme offre des débouchés nombreux dans les organisations publiques, para-publiques et privées.

**MAÎTRISE  
PLAN B**

**Type A: 11 2.551.02**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Ce programme vise la formation de chercheurs et de spécialistes dans l'une ou dans l'autre des disciplines qui composent les sciences de l'administration, afin de les rendre aptes à fournir l'information pertinente nécessaire à l'élaboration de politiques efficaces.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Economie appliquée à la gestion  
Gestion financière  
Gestion urbaine et immobilière  
Management  
Marketing  
Opérations et systèmes de décision  
Systèmes d'information

**3. GRADE**

Maître en administration des affaires (M.B.A.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Sciences de l'administration

Directeur: John V. Petrof

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Sciences de l'administration

Responsable: John V. Petrof

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Sont normalement admissibles au plan B, les détenteurs d'un baccalauréat en sciences de l'administration ou de l'équivalent du tronc commun du plan A ou du Diplôme en administration (D.A.). Les candidats sont sélectionnés selon l'excellence de leur dossier académique et la pertinence de leur expérience professionnelle.

Dans tous les cas, un candidat doit:

- a) présenter une demande d'admission;
- b) soumettre un curriculum vitae détaillé;
- c) transmettre son dossier scolaire;
- d) obtenir trois lettres de recommandation de personnes compétentes à le juger.

L'étudiant qui aura démontré, à la satisfaction du Comité d'admission et de supervision, qu'il connaît la matière d'un ou de plusieurs cours pourra recevoir jusqu'à concurrence de quinze (15) crédits d'équivalences. Pour ce faire, les candidats pourraient être soumis soit à une entrevue, soit à un examen oral ou écrit.

Chaque demande d'admission est étudiée par le Comité d'admission et de supervision du programme de la maîtrise en administration.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

**8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME**

**Type A**

Même si le cheminement de ce programme est de type A, il comporte de nombreuses activités de recherche:

séminaires hebdomadaires portant sur les projets de recherche en cours effectués par des membres de la Faculté des sciences de l'administration;

séminaires de recherche formant une partie intégrante du programme M.B.A.;

- système de publications internes;
- a) Tirés-à-part - revues scientifiques
  - b) Tirés-à-part - revues professionnelles
  - c) Forum
  - d) Documents de travail

redaction de mémoires obligatoires à l'intérieur de la plupart des cours;

travaux dans le cadre des laboratoires de recherche;

séminaires annuels mis sur pied par les différentes sections. Des figures marquantes sont invitées à exposer les résultats de leurs recherches durant ces séminaires.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte soixante crédits répartis en quarante cinq (45) crédits de cours et quinze (15) crédits d'essai.

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets quoiqu'il soit possible à un candidat, se voyant reconnaître des équivalences suffisantes, de l'effectuer en trois trimestres.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Il existe sept champs de concentration dans le cadre du plan B. Les titres des cours relevant de chaque champ sont les suivants:

NMC	Cr	Titre	
<b>ECONOMIE APPLIQUÉE À LA GESTION</b>			
GSE -60802	3	PREVISION ECONOMIQUE	(J. Pottier)
GSE -60803	3	ORGANISATION INDUSTRIELLE I *	(A. Bellehumeur)
GSE -62926	3	MICROECONOMIQUE	(Groupe de professeurs)
GSE -62927	3	MACROECONOMIQUE	(Groupe de professeurs)
GSE -62954	3	ECONOMETRIE APPLIQUEE	(T.V. Truong)
GSE -62794	3	ORGANISATION INDUSTRIELLE II *	(T.H. Nguyen)
GSE -62795	3	ANALYSE COUTS-AVANTAGES *	(C.-R. Dominique)
<b>GESTION FINANCIÈRE</b>			
GSF -60805	3	GESTION DU PORTEFEUILLE *	(J.-Roy)
GSF -60807	3	INSTITUTIONS FIN. ET MARCHES DES CAPITAUX *	(J. Roy)
GSF -60808	3	PLANIF. ET POLITIQUE FINANCIERES *	(J. Saint-Pierre)
GSF -61105	3	THEORIE FINANCIERE	(N. Khoury, J.-M. Suret)
GSF -61686	3	FINANCE INTERNATIONALE *	(J.-C. Cosset)
GSF -62808	3	REGLEMENTATION: MARCHÉ DES CAPITAUX *	(J. Saint-Pierre)
GSF -62866	3	ANALYSE FINANCIERE	(G. Charest)
ASR -62936	3	PRINCIPES ET ECONOMIE DE L'ASSURANCE *	(J.-F. Outreville)
<b>GESTION URBAINE ET IMMOBILIÈRE</b>			
GUI -63144	3	INVESTISSEMENT IMMOBILIER *	(D. Achour, P.-A. Letarte)
GUI -63385	3	FINANCEMENT IMMOBILIER	(D. Achour)
GUI -63386	3	MARCHÉ IMMOBILIER	(D. Achour, P.A. Letarte)
GUI -63392	3	GESTION URBAINE ET IMMOBILIERE	(F. Des Rosiers)
GUI -63393	3	PLANIFICATION ET GESTION DE PROJET *	(P.A. Letarte)
<b>MANAGEMENT</b>			
MNG -60781	3	THEORIE ET PRATIQUE DU POUVOIR *	(M. Audet)
MNG -61195	3	STRATEGIE DE CHANG. ORG. ET PROCESSUS DE CONSULTATION *	(J. Grisé)
MNG -61324	3	ENTREPRISE ET POLITIQUES PUBLIQUES *	(M. Bélanger)
MNG -62914	3	RECHERCHE EVALUATIVE	(C. Bégin)
MNG -62928	3	THEORIE DES ORGANISATIONS	(H. Bherer)
MNG -63124	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MANAGEMENT	(M. Audet)
MNG -63191	3	POLITIQUE GENERALE (AVANCEE)	(J. Vallierand)
MNG -63250	3	PROSPECTIVES EN COMPORTEMENT ORGANISATIONNEL *	(Y. Gasse)
MNG -63354	3	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - SUJETS SPECIAUX	(H. Lee-Gosselein)
MNG -63394	3	ANALYSE DE LA DECISION ORGANISATIONNELLE	(C. Bégin)
<b>MARKETING</b>			
MRK -60810	3	PSYCHOLOGIE APPLIQUEE AU MARKETING *	(J.-V. Petrof)
MRK -60811	3	POLITIQUES DE PRIX *	(D. Bélieveu)
MRK -60812	3	ANALYSE ET PLANIFICATION DE MARKETING INTERNATIONAL *	(D. Bélieveu, M. Zins)
MRK -61617	3	COMMUNICATION AVEC LE MARCHÉ *	(B. Rigaux-Bricmont)
MRK -61618	3	METHODES DE PLANIFICATION GLOBALES DE MARKETING *	(M. Zins, D. Bélieveu)
MRK -62529	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MARKETING	(B. Rigaux-Bricmont, A. d'Astous)
MRK -62940	3	POLITIQUE DE PRODUITS	(B. Rigaux-Bricmont)
MRK -62941	3	POLITIQUES DE DISTRIBUTION *	(D. Pettigrew)
MRK -63359	3	ANALYSE DU MARCHÉ ET RECHERCHE MARKETING	(A. d'Astous)
<b>OPÉRATIONS ET SYSTÈMES DE DÉCISIONS</b>			
MQT -60789	3	ANALYSE STATISTIQUE *	(R. Nadeau, A. Dionne)
MQT -60790	3	SIMULATION DE SYSTEMES *	(J.-L. Malouin, J. Rahn)
MQT -60791	3	ANALYSE DE LA DECISION *	(A. Houle, J.-M. Martel)
GSO -60795	3	GESTION DES STOCKS - DISTRIBUTION *	(A. Gascon, A. Martel, M. Oral)

GSO -60798	3	GESTION DE LA PRODUCTION *	(P. Lang, W.L. Price, M. Oral)
MQT -60801	3	PROGRAMMATION MATHÉMATIQUE *	(W.L. Price, A. Martel)
MQT -61330	3	ANALYSE MULTIVARIÉE *	(A. Dionne, R. Nadeau)
MQT -61843	3	MODELES STOCHASTIQUES EN GESTION *	(G. D'Avignon, J.-M. Martel)
MQT -62923	3	OPTIMISATION EN GESTION *	(W.L. Price, A. Martel)
MQT -62924	3	ANALYSE DE DONNÉES EN GESTION *	(R. Carbone, J.-M. Martel, R. Nadeau)
MQT -62942	3	PREVISION EN GESTION	(R. Carbone, J.-M. Martel, R. Nadeau)
GSO -63395	3	POLITIQUE MANUFACTURIÈRE	(M. Oral)

**SYSTÈMES D'INFORMATION**

SIO -60788	3	INFORMATION, POUVOIR ET ORGANISATION *	(M. Landry)
SIO -60792	3	THEORIE DU SYSTEME GENERAL *	(M. Landry)
SIO -60793	3	IMPLANTATION *	(L. Gingras)
SIO -60796	3	INFORMATION ET DECISION *	(M. Landry)
SIO -60818	3	APPROCHES A LA CONCEPTION *	(J.-L. Malouin)
SIO -60820	3	ANALYSE ET CONCEPTION DU SYSTEME DE TRAITEMENT *	(D. Pascot)
SIO -60821	3	EQUIPEMENTS ET LANGAGES *	(M. Allan)
SIO -61784	3	GESTION DES EQUIPES ET DES PROJETS *	(F. Bergeron)
SIO -62809	3	ANALYSE ET CONCEPTION DU SYSTEME DE DONNÉES *	(D. Pascot)
SIO -62944	3	STRUCTURES ET GESTION DE DONNÉES *	(D. Pascot)

**COURS À OPTION ACCESSIBLES AUX ÉTUDIANTS DU PLAN B**

ADM -60780	3	PROJET D'INITIATIVE PERSONNELLE
ADM -61203	3	LECTURES DIRIGÉES
ADM -61311	3	LECTURES DIRIGÉES I
ADM -61312	3	LECTURES DIRIGÉES II
ADM -62165	3	SUJETS SPÉCIAUX (ADMINISTRATION)

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire, est tenu de faire des travaux spéciaux en rapport avec ces cours et doit se classer dans le premier quartile.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

L'étudiant doit compléter un essai de quinze (15) crédits à l'intérieur de son champ de concentration.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise «Plan A» ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise «Plan A» ci-dessus, no 20

**DOCTORAT**

10 3.551.01

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat en sciences de l'administration de l'Université Laval a pour objectif de contribuer à l'avancement des sciences de l'administration par la formation de chercheurs et de professeurs dans ce domaine.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE (MANAGEMENT)**

M. Audet, C. Bégin, F. Bélanger, M. Bélanger, H. Bhéer, G. D'Amboise, P. Dionne, B. Garnier, Y. Gasse, H. Gosselin, J. Grisé, J. Lussier, G. Ouellet, R. Poupart, E. Roland, J. Vallerand, D. Wayland et A. Wilhelmy

Thèmes de recherche:

La P.M.E.: les conditions de succès et d'échecs, les modèles de gestion, les caractéristiques des entrepreneurs et les besoins spécifiques de certains secteurs;

l'étude des structures organisationnelles;

la gestion dans le secteur public et para-public: l'organisation et l'évaluation des services de santé et des services sociaux du Québec et la gestion de l'éducation au Québec;

le management international, les ajustements au processus de management;

la démocratie industrielle: les modèles de fonctionnement collectif (modes d'incorporation, organes décisionnels et facteurs environnementaux);

l'étude des comportements organisationnels;

la gestion des ressources humaines et le développement du potentiel humain, la qualité de vie au travail;

la gestion stratégique des organisations, la planification stratégique, les politiques générales;

les stratégies de changement organisationnel et le processus de consultation;

l'étude du pouvoir organisationnel.

**FINANCE**

G. Bernier, G. Charest, J.C. Cosset, J.M. Gagnon, M. Gendron, N. Khoury, J.F. Outreville, J. Roy, J. Saint-Pierre, J.M. Suret, A. Thibeault

Thèmes de recherche:

l'étude du risque;

la planification financière à court terme et à long terme;

la réglementation des marchés de capitaux;

la gestion des intermédiaires financiers;

l'organisation industrielle;

l'efficacité d'opération et d'allocation des marchés de capitaux;

la gestion financière internationale.

**MARKETING**

D. Béliveau, N. Haskell, D. Légaré, C.R. McGoldrick, J. Petrof, B. Rigaux-Bricmont, M. Zins.

Thèmes de recherche:

l'application des principes et des méthodes à la base de l'approche marketing au domaine industriel, au domaine des biens de consommation et au domaine des services publics;

l'évolution de ces principes et de ces méthodes dans le contexte du changement de l'environnement;

la stratégie marketing de l'entreprise face à son développement sur les marchés intérieurs et internationaux;

le traitement de l'information dans le processus de décision du consommateur;

la conscience et la responsabilité sociales des gestionnaires marketing.

**OPERATIONS ET SYSTÈMES DE DÉCISION**

G. d'Avignon, R. Carbone, A. Dionne, A. Gascon, C. LeBon, A. Houle, P. Lang, J.L. Malouin, A. Martel, J.M. Martel, R. Nadeau, M. Oral, W. Price, J. Rahn

Thèmes de recherche:

la gestion des ressources humaines, la programmation mathématique et les systèmes décisionnels scientifiques;

l'évaluation et la décision multi-critère de programmes sociaux;

la gestion du transport routier;

la dynamique des systèmes, notamment l'évolution des systèmes dans le domaine de l'énergie et de l'économie;

l'innovation technologique et l'évaluation des politiques favorisant la technologie industrielle;  
 les systèmes de contrôle des stocks et de la production de produits multiples;  
 la prévision adaptative et la gestion de l'environnement;  
 la localisation des installations publiques et privées.

**SCIENCES COMPTABLES**

R. Dugré, M. Landry, C. LeBon, M. Legault, P.V. Paré, C. Pelletier, A. Rioux, F. Sylvain, D. Tremblay, T. Tremblay, P. Vézina

Thèmes de recherche:

la présentation des données comptables;

(normes comptables, modèles comptables et leur validation, théories de l'information et de la mesure);

l'hypothèse de l'efficacité du marché (existence d'un lien entre la théorie comptable et les théories économiques de l'entreprise);

les aspects internationaux de la comptabilité (en particulier le problème posé par l'évaluation et la consolidation des filiales situées à l'étranger).

**SYSTEMES D'INFORMATION**

F. Bergeron, L. Gingras, M. Landry, J.L. Malouin, J.M. Martel, D. Pascot, R. Mantha

Thèmes de recherche:

évaluation critique des méthodes de conception;

formalismes de structuration de données;

méthodes de conception de bases de données;

évaluation des systèmes d'information, des programmes d'action ou de projets;

aspects psychologiques liés à la conception et à l'implantation des systèmes d'information (approches participatives);

économie de l'information;

théorie du système général;

formulation des problèmes;

étude de processus décisionnel dans l'organisation et application aux systèmes d'aide à la décision;

méthodes de conception de S.I. pour les pays en voie de développement;

analyse et évaluation d'implantations de bureautique;

l'informatique dans la gestion de la santé.

**ECONOMIE APPLIQUEE A LA GESTION**

A. Bellehumeur, C.A. Carrier, C.R. Dominique, F. Gauthier, F. Grégoire, G. Labrecque, T.H. Nguyen, G.E. Paradis, J. Pottier, M. Roberge, T.V. Truong

Thèmes de recherche:

économie de l'entreprise;

organisation industrielle;

stratégies de concurrence;

analyse de projets.

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Sciences de l'administration

Directeur: Clermont Bégin

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Sciences de l'administration

Responsable: Clermont Bégin

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

Pour être admissible, l'étudiant doit satisfaire à l'une des exigences suivantes:

- détenir une maîtrise en sciences de l'administration, plan B (spécialisé) de l'Université Laval, ou un diplôme jugé équivalent, et avoir maintenu une note moyenne supérieure à B;

- détenir une maîtrise en sciences de l'administration, plan A (général) de l'Université Laval, ou un diplôme jugé équivalent, et avoir maintenu une note moyenne supérieure à B. Il sera tenu de faire une scolarité complémentaire d'environ 15 crédits en sus de la scolarité spécifique au programme;

- exceptionnellement, le détenteur d'un baccalauréat spécialisé en administration peut être admissible, à la condition que la scolarité complémentaire n'excède pas 30 crédits;

- le titulaire d'une maîtrise dans une discipline connexe aux sciences de l'administration (ex. économique) peut être admissible sous certaines conditions à être déterminées par le Comité d'admission et de supervision.

Les trimestres auxquels l'étudiant peut être admis sont l'automne (A) et l'hiver(H).

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

L'étudiant se choisit un directeur de recherche à la fin de son programme de cours.

A la fin des cours de son programme, il doit faire approuver son projet de recherche. Les modalités de présentation sont exposées à l'article 15.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte un minimum de 108 crédits répartis comme suit :

Cours propres au programme	27 crédits
Projet de recherche	81 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

La durée du programme varie selon le diplôme à l'admission dans le programme (voir article 6).

Il faut compter au minimum trois trimestres à temps complet pour compléter la scolarité et les examens de qualification (voir article 14).

**11. COURS DU PROGRAMME**

Outre les cours du programme de maîtrise en administration, plan B, (voir Maîtrise, &Plan B ci-dessus), le programme comporte les séminaires de doctorat suivants:

NMC	Cr	Titre	
<b>MANAGEMENT (ADMINISTRATION GÉNÉRALE)</b>			
MNG -61324	3	ENTREPRISE ET POLITIQUES PUBLIQUES *	(M. Bélanger)
MNG -61325	3	MODELES SOCIO-ECONOMIQUES *	(H. Bherer)
MNG -61195	3	STRATEGIE DE CHANG. ORG. ET PROCESSUS DE CONSULTATION *	(J. Grisé)
MNG -61326	3	SEMINAIRE EN MANAGEMENT *	(Groupe de professeurs)
MNG -62814	3	SEMINAIRE EN THEORIE DES ORGANISATIONS *	(Y. Gasse, C. Bégin, J. Lussier)
MNG -62928	3	THEORIE DES ORGANISATIONS	(H. Bherer)
MNG -62925	3	SCIENCES DU COMPORTEMENT (AVANCEE)	(B. Garnier)
MNG -63124	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MANAGEMENT	(M. Audet)
MNG -63191	3	POLITIQUE GENERALE (AVANCEE)	(J. Vallerand)
<b>ECONOMIQUE</b>			
GSE -62926	3	MICROECONOMIQUE	(Groupe de professeurs)
GSE -62927	3	MACROECONOMIQUE	(Groupe de professeurs)
GSE -62953	3	SEMINAIRE DOCTORAL EN ECONOMIE	(Groupe de professeurs)
GSE -62954	3	ECONOMETRIE APPLIQUEE	(T.V. Truong)
GSE -62956	3	ECONOMIE MONETAIRE INTERNATIONALE	(Groupe de professeurs)
<b>FINANCE</b>			
GSF -61040	3	SEMINAIRE FINANCE I: ASPECTS QUANTITATIFS DE LA FINANCE *	(J.-M. Suret)
GSF -61041	3	SEMINAIRE FINANCE II: THEORIE FINANCIERE *	(Equipe de professeurs)
<b>GESTION DES OPERATIONS</b>			
GSO -61322	3	SEMINAIRE EN G.S.O. *	(G. D'Avignon, M. Oral, J. Rahn, J.-L. Malouin)
<b>MARKETING</b>			
MRK -61328	3	SEMINAIRE I DE DOCTORAT EN MARKETING *	
MRK -61329	3	SEMINAIRE II DE DOCTORAT EN MARKETING *	
MRK -62529	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN MARKETING	(B. Rigaux-Bricmont, A. d'Astous)
MRK -62940	3	POLITIQUE DE PRODUITS	(B. Rigaux-Bricmont)
MRK -63359	3	ANALYSE DU MARCHE ET RECHERCHE MARKETING	(A. d'Astous)

MÉTHODES QUANTITATIVES

MQT -61333	3	SEMINAIRE EN R.O. *	(G. D'Avignon, A. Martel, M. Oral, W.L. Price)
MQT -62923	3	OPTIMISATION EN GESTION *	(W.L. Price, A. Martel)
MQT -62924	3	ANALYSE DE DONNEES EN GESTION *	(R. Carbone, J.-M. Martel, R. Nadeau)
MQT -60815	3	SEMINAIRE EN METHODES QUANTITATIVES *	(R. Carbone, J.-M. Martel, R. Nadeau)

SCIENCES COMPTABLES

CTB -61315	3	COMPTABILITE SOCIALE *	(D. Tremblay)
CTB -61316	3	CONCEPTS DE VALOR. DE L'ACTIF ET CONC. DE PRESERV. DU PATRIMOINE *	(P. Vézina)
CTB -61318	3	SEMINAIRE EN COMPTABILITE DE GESTION *	(D. Tremblay)
CTB -61319	3	SEMINAIRE EN COMPTABILITE FINANCIERE *	(M. Legault)
CTB -61320	3	PLANIFICATION DES SYSTEMES DE CONTROLE FINANCIER *	(D. Tremblay)
CTB -61744	3	COMPTABILITE INTERNATIONALE *	(D. Tremblay)
CTB -62957	3	MODELES COMPTABLES	(M. Legault)
CTB -62958	3	POLEMIQUES EN PRATIQUE COMPTABLE	(P. Vézina)
CTB -62959	3	VALIDATION DE MODELES COMPTABLES	(M. Legault)

SYSTEMES D'INFORMATION

SIO -60823	3	SEMINAIRE: SYSTEMES D'INFORMATION *	(Equipe de professeurs)
SIO -61194	3	SEMINAIRE AVANCE EN S.I. *	(Equipe de professeurs)
ADM -61314	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (AVANCEE)	(M. Audet)
ADM -61311	3	LECTURES DIRIGÉES I	
ADM -61312	3	LECTURES DIRIGÉES II	
ADM -61313	3	LECTURES DIRIGÉES III	
ADM -61203	3	LECTURES DIRIGÉES	

12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit au minimum s'inscrire à temps complet à ce programme jusqu'à ce qu'il ait complété son examen de qualification.

13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Dans le cas où la langue maternelle du candidat n'est pas le français, il doit savoir écrire et parler français au moment de sa première inscription au programme. Cette connaissance du français est contrôlée par le conseiller académique. Le candidat doit être aussi en mesure de lire l'anglais.

14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les neuf trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

L'examen de qualification de l'étudiant a lieu sous la surveillance du Comité de l'examen de qualification, lorsque l'étudiant a terminé sa scolarité.

Le Comité de l'examen de qualification relève du Comité d'admission et de supervision. Il est composé de quatre professeurs. Trois d'entre eux représentent le champ de spécialisation de l'étudiant, y inclus son conseiller académique. Le quatrième appartient au domaine d'appui.

L'étudiant peut suggérer une liste de sujets susceptibles d'être couverts par l'examen de qualification. Cependant, il revient au Comité de l'examen de qualification d'en fixer la liste définitive.

L'examen de qualification comprend trois épreuves:

- une épreuve écrite portant sur le champ de spécialisation;
- une épreuve écrite portant sur le domaine d'appui;
- une épreuve orale portant sur le champ de spécialisation et sur le domaine d'appui;

Pour les épreuves écrites, l'étudiant peut choisir entre deux modalités:

épreuve à livres ouverts. L'étudiant dispose d'une semaine pour répondre aux questions sur son champ de spécialisation et d'une autre semaine pour les questions sur son domaine d'appui. Les deux semaines peuvent être séparées;

épreuves à livres fermés. L'épreuve dans le champ de spécialisation peut varier de une à deux séances de cinq heures chacune et l'épreuve dans le domaine d'appui est de cinq heures.

Les dates des épreuves sont fixées par l'étudiant et par son conseiller, et entérinées par le directeur du programme de doctorat.

Les épreuves écrites sont évaluées par tous les membres du Comité de l'examen de qualification, dont le verdict doit être unanime. A la suite du succès dans les épreuves écrites, le Comité de l'examen de qualification, l'étudiant ainsi que le directeur du programme de doctorat fixent conjointement la date de l'examen oral.

L'étudiant a droit à une reprise pour chacune des épreuves écrites, dont les dates sont déterminées par le Comité d'admission et de supervision.

L'épreuve orale couvre la même matière que les épreuves écrites. Elle porte en outre sur l'une des recherches réalisées par l'étudiant au cours de sa scolarité. Ce document doit être déposé avant cet examen.

Chaque épreuve est sanctionnée par l'une des notes suivantes: succès, échec, succès partiel avec mention de la matière à reprendre. Le verdict et les commentaires du Comité de l'examen sont transmis au Comité d'admission et de supervision, et versés au dossier de l'étudiant.

15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le projet de thèse comprend la présentation du plan détaillé de la thèse de l'étudiant, la formulation de ses hypothèses, l'exposition des éléments de sa théorie, de son modèle et l'esquisse de la méthode employée pour soumettre le modèle à l'épreuve des faits. Le projet de thèse vise à justifier le choix du sujet et à montrer que le projet est réalisable. D'une façon plus spécifique, il comprend les aspects suivants:

- exposer les objectifs et les buts de la recherche;
- formuler le problème;
- situer le problème par rapport à l'état actuel de la connaissance scientifique;
- montrer l'importance théorique et pratique du sujet;
- structurer le problème et le formuler sous forme d'hypothèses;
- énoncer le cadre logique d'investigation et d'analyse du problème;
- énoncer les stratégies, les techniques et les instruments de mesure et d'analyse;
- spécifier les coordonnées de la cueillette de l'information (où, quand, comment);
- si possible, traiter sur une base réduite certaines données préliminaires avec les instruments sélectionnés.

Le texte du projet de thèse doit être déposé au moins trois semaines avant la soutenance, qui se déroulera lors d'un séminaire semi-public ayant lieu après que l'étudiant ait été reçu à l'examen de qualification.

A l'issue de la soutenance du projet de thèse, le Comité des examinateurs accepte ou refuse ce projet par un verdict unanime. Ce comité est formé d'au moins cinq personnes, dont le directeur de thèse, trois professeurs de la Faculté des sciences de l'administration, un membre de la communauté étudiante à l'Université Laval. Trois des membres sont titulaires d'un doctorat. Le Comité d'admission et de supervision du programme de doctorat sélectionne trois membres ou plus du Comité des examinateurs parmi une liste de cinq noms présentée par l'étudiant. Ces examinateurs forment généralement le jury au moment de la soutenance de la thèse.

Après avoir soutenu avec succès son projet de thèse, l'étudiant procède à la rédaction de cette dernière. Le temps maximum s'écoulant entre le moment de la première inscription au programme comme étudiant régulier et la soutenance de la thèse ne doit pas excéder sept années.

Le jury responsable de l'évaluation finale est nommé par le directeur de l'École des gradués, sur la recommandation du Comité d'admission et de supervision du programme de doctorat. Il est composé d'au moins quatre examinateurs, dont le directeur de recherche. Au moins un membre du jury doit venir de l'extérieur de l'Université Laval.

Chaque examinateur doit soumettre un rapport comportant une analyse critique de la thèse et un jugement d'ensemble. Sur réception de tous les rapports, le Comité d'admission et de supervision du programme de doctorat fait une recommandation quant à l'opportunité de la soutenance au directeur de l'École des gradués. Lorsque la recommandation du comité est positive, les examinateurs sont convoqués à la soutenance.

Les objectifs de la soutenance sont les suivants:

- constituer une évaluation complémentaire en permettant aux examinateurs d'obtenir des précisions sur des points de clarification s'il y a lieu;
- vérifier dans quelle mesure le candidat maîtrise son sujet;
- confirmer l'authenticité de la thèse.

Conformément aux coutumes établies, la soutenance de la thèse peut être privée, semi-public ou publique. La soutenance comporte un exposé du candidat suivi d'une période de questions provenant des membres du jury et de la salle. Le Comité d'admission et de supervision du programme de doctorat reçoit le rapport de soutenance et s'assure que les corrections exigées soient effectuées, s'il y a lieu. Le nom du candidat est alors porté au palmarès des diplômés de l'université. Tous les règlements de l'École des gradués contenus dans le document «La thèse, règles et procédures» s'appliquent intégralement.

17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

a) Accessibles à tous les étudiants au doctorat à l'Université Laval:

- Bourse de doctorat «La Fondation Université Laval»
- Programme de soutien du revenu des étudiants au doctorat

b) Spécifiques au programme de doctorat en sciences de l'administration:

- Bourses Xerox et C.I.L.

Note: Toutes ces formes d'aide financière sont au mérite.

18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il y a possibilité de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours de programme.

19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois le Laboratoire de recherche en sciences de l'administration qui favorise la recherche interdisciplinaire offre une certaine possibilité de support de groupe à l'étudiant dans la poursuite de son projet de recherche. Plusieurs étudiants du programme participent aux recherches du Laboratoire.

20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement universitaire ainsi que l'administration publique et privée constituent les principaux débouchés de ce programme.

Note: Une brochure spécifique au programme de doctorat est disponible en s'adressant au directeur de ce programme.

# SCIENTES DU BOIS

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.365.32

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectifs de former des cadres pour les industries du bois, pour l'administration forestière et pour les institutions qui les servent.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Sciences du bois

Propriétés fondamentales de la matière ligneuse et de ses dérivés.

#### Technologie du bois

Transformation mécanique chimique et biologique de la matière ligneuse et son utilisation.

M. Beaudoin, J. Doucet, Y. Fortin, M. Goulet, P. Laforest, R. Langevin, J. Maranda, J. Poliquin, J. Tomlinson.

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Exploitation forestière et utilisation des bois

Directeur: Pierre Laforest

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Exploitation forestière et utilisation des bois

Responsable: Pierre Laforest

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences forestières ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats doivent de plus avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3.5 pour leurs études de premier cycle.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans les domaines connexes aux sciences forestières sont également admissibles s'ils ont obtenu une moyenne cumulative de 3.5 et plus. Selon leur préparation antérieure, les candidats peuvent se voir imposer une scolarité complémentaire au niveau du premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants au trimestre suivant: automne.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat admis à ce programme doit être fixé sur son directeur de recherche et sur son projet de recherche avant la fin du premier trimestre d'inscription. Au moment de faire sa demande d'admission, le candidat doit indiquer l'orientation générale de ses recherches.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	28 crédits
Projet de recherche	32 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
FOR -60293	3	XYLOPHYSIQUE I	(M. Goulet, P. Laforest)
FOR -60294	3	XYLOPHYSIQUE II	(M. Goulet, P. Laforest)
FOR -61538	3	TRAVAUX PRATIQUES DE XYLOPHYSIQUE II	(M. Goulet et P. Laforest)
FOR -61539	3	TRAVAUX PRATIQUES DE XYLOPHYSIQUE I	(P. Laforest et M. Goulet)

FOR -60295	4	XYLOTECHNIQUE I	(M. Goulet)
FOR -60300	4	XYLOTECHNIQUE II	(Y. Fortin)
FOR -60301	4	XYLOTECHNIQUE III	(J. Poliquin)
FOR -61540	4	XYLOTECHNIQUE IV	(J. Doucet)
FOR -61545	2	ETUDES DIRIGÉES EN SCIENCES DU BOIS I	(Groupe de professeurs)
FOR -60296	2	GENIE INDUSTRIEL	(J. Tomlinson)
FOR -60299	2	CHARPENTES EN BOIS	(P. Laforest)
FOR -61541	4	INITIATION AU TRAVAIL SCIENTIFIQUE AUTONOME EN SCIENCES DU BOIS I	(Groupe de professeurs)
FOR -61542	2	ETUDES DIRIGÉES EN SCIENCES DU BOIS IV	(Groupe de professeurs)
FOR -61543	2	ETUDES DIRIGÉES EN SCIENCES DU BOIS III	(Groupe de professeurs)
FOR -61544	2	ETUDES DIRIGÉES EN SCIENCES DU BOIS II	(Groupe de professeurs)
FOR -61546	2	CLASSEMENT ET COMMERCE DES BOIS	(R. Langevin)
FOR -61555	4	ETUDES DIRIGÉES EN GESTION FORESTIÈRE IV	(J. Tomlinson)
FOR -61549	4	INITIATION AU TRAVAIL SCIENTIFIQUE AUTONOME EN SCIENCES DU BOIS II	(Groupe de professeurs)
FOR -62051	1	SUJETS SPÉCIAUX (SCIENCES DU BOIS)	
FOR -62052	2	SUJETS SPÉCIAUX (SCIENCES DU BOIS)	
FOR -62053	3	SUJETS SPÉCIAUX (SCIENCES DU BOIS)	
FOR -62054	4	SUJETS SPÉCIAUX (SCIENCES DU BOIS)	

Note: Dans ce programme, de nature multidisciplinaire, la scolarité est imposée à chaque candidat en fonction de l'orientation de sa recherche. Il est à noter que les cours FOR-60293, FOR-60294, FOR-61538, FOR-61539, FOR-60295, FOR-60300, FOR-60301, FOR-61540 sont obligatoires.

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins deux trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, à l'exception des trimestres d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs au minimum. Le Comité attribue une note globale à la thèse à partir des notes attribuées par les membres du jury.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les étudiants qui comptent se spécialiser dans ces champs d'études ont accès à des bourses du CRSNG, de la FCAC, du Service Canadien des forêts. Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géodésie attribue également un certain nombre de bourses. Les demandes doivent être adressées au département d'exploitation et d'utilisation des bois avant le premier novembre.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant a une bonne possibilité de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement au cours de ses études. La possibilité de travail d'été dans le domaine des études du candidat est également bonne.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient ce programme sont surtout individuelles.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les industries forestières, les bureaux d'ingénierie, les administrations provinciale et fédérale et les organismes de recherche fournissent les principaux débouchés aux étudiants qui sont spécialisés dans ce domaine.



**DOCTORAT**

**10 3.365.32**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme a pour objectifs de former des spécialistes et des cadres pour les industries du bois, les organismes de recherche, l'administration et les autres organismes qui les servent.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Exploitation forestière et utilisation des bois

Directeur: Pierre Laforest

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Exploitation forestière et utilisation des bois

Responsable: Pierre Laforest

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences (sciences du bois) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	8 crédits
Projet de recherche	112 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

NMC	Cr	Titre	
FOR -61541	4	INITIATION AU TRAVAIL SCIENTIFIQUE AUTONOME EN SCIENCES DU BOIS I	(Groupe de professeurs)
FOR -61549	4	INITIATION AU TRAVAIL SCIENTIFIQUE AUTONOME EN SCIENCES DU BOIS II	(Groupe de professeurs)

Note: Dans ce programme, une scolarité complémentaire peut être imposée à chaque candidat en fonction de la spécialisation qu'il a choisie.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit compléter les cours du programme dans les six trimestres qui suivent la première inscription.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs dont un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée et ne peut avoir lieu que si au moins trois des examinateurs sont présents.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Les étudiants qui comptent se spécialiser dans ces champs d'études ont accès à des bourses du CRSNG, de la FCAC, du Service Canadien des forêts. Le comité des bourses de la Faculté de foresterie et de géodésie attribue également un certain nombre de bourses. Les demandes doivent être adressées au département d'exploitation et d'utilisation des bois avant le premier novembre.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 18

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

# SCIENTES ET TECHNOLOGIE DES ALIMENTS

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.346.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif de former des scientifiques avec un sens plus développé de l'initiative et de l'ingéniosité à la recherche de solutions en sciences et technologie des aliments dans l'un ou l'autre des domaines de recherche ci-dessous.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

**Développement de nouvelles sources de protéines alimentaires**  
F. Castaigne, M. Boulet, J. Goulet, G. Picard, R.-E. Simard, J. Amiot

**Développement de nouveaux produits**  
F. Castaigne, M. Boulet, J. Goulet, G. Picard, R.-E. Simard et A. Boudreau

**Développement de nouveaux procédés**  
F. Castaigne, M. Boulet, J. Goulet, G. Picard, R.-E. Simard et A. Boudreau

**Fermentations industrielles et biotechnologies**  
R.-E. Simard, J. Goulet et J. Amiot

**Industrie laitière**  
J.-P. Julien, J. Goulet, J. Amiot, A. Boudreau et M. Boulet

**Produits carnés et marins**  
G. Picard, G.-B. Martin et R.-E. Simard

**Pollution industrielle et alimentaire**  
R.-E. Simard, G. Picard, J. Goulet et G.-B. Martin

**Biochimie des enzymes. Conservation des fruits et légumes**  
M. Boulet, J. Amiot

**Biochimie des vivres**  
J.-P. Julien, G. Picard, G.-B. Martin, J. Amiot et A. Boudreau

**Corps gras alimentaires**  
J.-P. Julien et A. Boudreau

**Contrôle de la qualité**  
J. Goulet et R.-E. Simard

**Produits céréaliers**  
A. Boudreau et F. Castaigne

**Effet des procédés technologiques sur la valeur nutritive des aliments**  
J. Amiot

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences et technologie des aliments

Directeur: Jean Amiot

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences et technologie des aliments

Responsable: Jean Amiot

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (sciences et technologie des aliments) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats devraient avoir obtenu une note égale ou supérieure à 3.5 (sur 5) pour l'ensemble de leurs études de premier cycle.

Les titulaires d'un baccalauréat dans un champ d'études connexe aux sciences et technologie des aliments sont également admissibles à ce programme, généralement avec une scolarité complémentaire de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche et faire approuver son projet de recherche précis au plus tard au moment de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	45 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
STA -60946	3	METHODES SPECIALES	(G.-A. Picard)
STA -60947	3	ENZYMES ET VIVRES	(M. Boulet)
STA -60948	3	CHIMIE DU LAIT	(J.-P. Julien)
STA -60949	2	TEXTURE DES ALIMENTS *	(F. Castaigne)
STA -60950	2	VITAMINES	(J. Amiot, G.-B. Martin)
STA -60951	1	SEMINAIRE	(J.-P. Julien)
STA -60952	2	FERMENTATION INDUSTRIELLE *	(R.-E. Simard)
STA -60953	2	PESTICIDES RESIDUELS	(G.-B. Martin)
STA -60955	3	PROBLEMES SPECIAUX	(Equipe de professeurs)
STA -62191	1	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)	
STA -62192	2	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)	
STA -62193	3	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)	
STA -62194	4	SUJETS SPECIAUX (SCES ET TECH. DES ALIM.)	
STA -63453	2	TECHNOLOGIE DES CORPS GRAS II	(A. Boudreau)
STA -63452	2	TECHNOLOGIE DES PRODUITS CEREALISERS II	(A. Boudreau)

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

Au cours de son programme, l'étudiant devra présenter un séminaire sur son travail de recherche. L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription. Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle au titre de la scolarité complémentaire, pour ces cours, devrait avoir obtenu une note égale ou supérieure à 3.5 (sur 5).

L'étudiant devra avoir, à la fin de sa maîtrise, une formation dans chacun des quatre blocs suivants:

1. microbiologie (min. 3 cr, max. 6 cr obligatoires)
2. biochimie-chimie (min. 3cr, max. 6 cr obligatoires)
3. technologie des aliments (min. 3 cr, max. 6 cr obligatoires)
4. mathématiques, statistiques, informatique (min. 2 cr, max. 6 cr obligatoires).

Cette formation pourra être acquise par des études antérieures, par des cours de premier cycle ou des cours de deuxième et troisième cycles, selon la formation antérieure de l'étudiant.

Il existe à ce sujet, un document interne au département. Toutefois, c'est le répertoire des programmes qui constitue la source complète d'informations.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. On accepte généralement que des publications scientifiques puissent être incorporées à la thèse. Outre les exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit déposer un exemplaire de sa thèse au département des sciences et technologie des aliments et, s'il y a lieu, un autre exemplaire à l'organisme subventionnaire. La thèse est évaluée par trois examinateurs et la note finale est établie par concertation entre les membres du jury. Une soutenance peut être exigée.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les étudiants qui comptent se spécialiser dans ce champ d'études ont accès à des bourses du CNRS, de la FCAC, du CRESAQ, de l'ACDI, du Commonwealth ainsi qu'à des bourses données en vertu des échanges France-Québec et autres.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives. Les étudiants s'intègrent aux groupes de recherche du département des sciences et technologie des aliments.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

A) Au niveau de l'industrie, le spécialiste en vivres ou scientifique alimentaire peut s'attendre à évoluer dans des fonctions de:

- a) Chercheur en développement de nouveaux produits et procédés
- b) Directeur de production et technologie
- c) Directeur technique du contrôle de la qualité des aliments
- d) Conseiller en génie des transformations industrielles
- e) Directeur des services techniques, publiciste, etc.

B) Au niveau des gouvernements:

a) Certaines municipalités ont des services sanitaires qui requièrent l'inspection et le contrôle d'établissements et de denrées alimentaires.

b) Les gouvernements fédéral et provinciaux ont des ministères de Santé, d'Agriculture et d'Industrie et Commerce où l'on trouve des fonctions de chercheur, d'inspecteur et d'administrateur en rapport avec l'alimentation.

c) Le gouvernement fédéral a de plus une direction générale de la protection de la santé et un ministère de la Consommation qui ont, dans des fonctions d'analyses, d'inspecteurs, de documentalistes, etc., d'importantes responsabilités alimentaires.

d) Les organismes internationaux comme la OAA (FAO), la OMS (SHO), l'ACDI etc., sont à la recherche constante de spécialistes pour des fonctions au niveau de l'alimentation.

C) Les maisons d'enseignement tels les CEGEP, les collèges privés, les instituts et les universités recrutent souvent des spécialistes en sciences et technologie des aliments.

## DOCTORAT

10 3.346.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectif la formation de chercheurs en industrie alimentaire en insistant sur l'approfondissement des connaissances et sur le développement de la créativité et de l'innovation pour le progrès de l'alimentation.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Chimie des aliments

Protéines animales, végétales, lipides du lait, substances volatiles dans les fruits et jus, constituants des fruits, substances pectiques, nouvelles méthodes d'analyses.

#### Ingénierie alimentaire

Lyophilisation en continu, séchage par micro-ondes. Entreposage en atmosphère contrôlée. Stérilisation du lait. Irradiation des aliments. Concentrés protéiques de poissons. Extraction de protéines végétales. Texturisation des protéines. Développement de nouveaux produits. Ultrafiltration.

#### Fermentations

Etude sur les vins, bières, cidres et spiritueux. Traitement des eaux résiduaires domestiques, alimentaires et industrielles orienté vers la production d'organismes unicellulaires. Cinétique de fermentation en continu.

#### Rhéologie des aliments

Propriétés rhéologiques des aliments. Caractéristiques des jus de fruits. Propriétés fonctionnelles des protéines.

#### Pollution

Etude de la pollution des eaux. Pesticides résiduels dans l'eau, poissons et aliments. Transformation des sous-produits de l'industrie alimentaire.

(Voir également Maîtrise ci-dessus, No 2).

### 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences et technologie des aliments

Directeur: Gaston-A. Picard

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences et technologie des aliments

Responsable: Gaston-A. Picard

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès sciences (sciences et technologie des aliments) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

A titre exceptionnel, un candidat qui a fait la preuve de son aptitude à la recherche peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise ci-dessus, no 7

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres du programme	10 crédits
Projet de recherche	80 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée minimum de six trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

Le candidat au doctorat doit obtenir dix crédits de cours offerts par le département des sciences et technologie des aliments ou un autre département de l'Université ou d'une autre institution reconnue. Chaque candidat est de plus tenu de présenter un séminaire au trimestre d'hiver ou d'automne de chaque année.

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études y compris les trimestres d'été.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Aucun étudiant admis à ce programme n'est autorisé à s'inscrire à plus de douze crédits de cours dans un trimestre. Pour les cours de premier cycle imposés à l'étudiant, on exige une note égale ou supérieure à B. L'étudiant doit terminer les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription. Une fois les cours terminés, le candidat doit se présenter devant un jury d'examineurs, à un examen oral qui porte sur l'ensemble des cours de son programme.

L'étudiant devra avoir, à la fin de sa scolarité au doctorat, une formation dans chacun des quatre blocs suivants:

1. microbiologie
2. biochimie-chimie
3. technologie des aliments
4. mathématiques, statistiques, informatique.

Voir maîtrise ci-dessus no 14.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. L'intégration à la thèse de publications scientifiques est généralement acceptée. Outre les exemplaires exigés de l'École des gradués, le candidat doit remettre un exemplaire de sa thèse au département des sciences et technologie des aliments et un autre exemplaire à l'organisme subventionnaire s'il y a lieu. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 17

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

### MAÎTRISE

Type B: 12 2.523.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Conçu de façon multidisciplinaire, le programme de maîtrise en sciences humaines de la religion a pour but de permettre à des étudiants intéressés à entreprendre une recherche sur l'un ou l'autre aspect des phénomènes religieux, d'acquies une vision globale des pratiques scientifiques concernant ces phénomènes et de confronter leurs méthodes de travail et de recherche à celles des disciplines voisines, dans ce champ.

En formulant ces objectifs généraux, le programme vise à former des étudiants qui soient a) équipés pour fonctionner de manière autonome dans l'enseignement et la recherche dans une ou plusieurs disciplines appliquées à l'étude du phénomène religieux; b) aptes à participer à la confrontation multidisciplinaire en sciences humaines; c) capables d'une saisie en profondeur du phénomène religieux dans les sociétés contemporaines, particulièrement au Québec.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme comporte quatre grands domaines de recherche qui se subdivisent en plusieurs champs particuliers. Ses ressources comprennent environ 75 professeurs répartis dans quinze départements de l'Université et pouvant offrir soit des directions de lecture, soit des directions de recherche, sur l'une ou l'autre question pertinente à l'analyse scientifique des phénomènes religieux. Un certain nombre de ces professeurs sont plus étroitement liés au programme et appelés à présenter, éventuellement, des enseignements spécifiques.

##### a) Premier domaine de recherche: **Epistémologie et concepts fondamentaux**

Concepts fondamentaux. Phénoménologie et philosophie de la religion.

Epistémologie des pratiques scientifiques en sciences de la religion.

Méthodes d'analyse en sciences de la religion. Critique du langage, sémiologie des pratiques et des discours.

Henrique Urbano, Thierry Maertens, Raymond Lemieux, Alfred Dumais, Fernand Dumont, Denise Veillette, Paul Stryckman, Jacques Zylberberg, Thomas De Koninck.

##### b) Deuxième domaine de recherche: **Rapport psychologique au sacré**

Expérience religieuse, motivations et développement de la religiosité.

Les déviances: religion et pathologie.

Réginald Richard, Paul-E. Couture.

##### c) Troisième domaine de recherche: **Rapport social au sacré**

Religion, organisation sociale et pouvoir. Tradition et modernité.

Différenciations sociales et religion. Dépendances et idéologies.

La religion au Québec.

Jacques Zylberberg, Jean-Paul Montminy, Jean-Paul Rouleau, Marc-André Lessard, Claire Dolan, Nive Voisine, Denise Veillette, Henrique Urbano, Raymond Lemieux, Jacques Racine, Jean Hamelin, Claude Galarneau.

##### d) Quatrième domaine de recherche: **Rapport culturel au sacré**

Les religions populaires.

Les grandes religions. Les religions anciennes. Ethnographie religieuse.

La religion dans l'art et la littérature: la créativité.

Jean Simard, Jean Duberger, Jean-Paul Montminy, Henrique Urbano, Yvan Simonis, Thierry Maertens, Alfred Dumais, Louis Francoeur, Raymond Brodeur

#### 3. GRADE

Maître ès arts

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sciences humaines de la religion

Directeur: Raymond Lemieux

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sciences humaines de la religion

Responsable: Raymond Lemieux

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Sont admissibles à ce programme multidisciplinaire les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en l'une ou l'autre discipline dite de «sciences humaines» ou de «sciences religieuses». Le curriculum

antérieur de l'étudiant devra démontrer qu'il a acquis suffisamment de maîtrise d'une discipline scientifique pour suivre les enseignements du programme et sa demande devra attester de son intérêt à poursuivre une recherche dans le champ de la religion.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche de l'étudiant, de même que son directeur, devront être fixés au deuxième trimestre de son inscription au programme.

La réalisation de ce projet, conformément aux exigences d'une thèse de maîtrise à l'Université Laval, devra faire la preuve que le candidat a acquis une méthode appropriée à la recherche, qu'il a acquis une connaissance approfondie de son objet de recherche et qu'il sait présenter, par écrit, une problématique de recherche de façon claire et cohérente. Etant donné le caractère multidisciplinaire du champ religieux, il devra également démontrer qu'il est capable de situer la portée et les limites de sa discipline à l'intérieur de ce champ.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le programme comporte 45 crédits répartis de la façon suivante:

Cours propres au programme	15 crédits
Projet de recherche	30 crédits

Les 15 crédits de cours se composent de 3 crédits de cours, de 6 crédits obtenus par la participation à des séminaires appartenant au premier domaine de recherche et de 6 crédits obtenus par la participation à d'autres séminaires.

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres complets.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

##### a) Cours spécifiques au programme

###### Cours obligatoire

SHR -63200 3 RELIGION, SCIENCES HUMAINES ET RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE \* (J.-P. Rouleau)

###### Premier domaine de recherche

SHR -63201 3 LES CONCEPTS FOND. EN SCES DE LA RELIGION (H. Urbano)  
SHR -63206 3 EPISTEMOLOGIE DES SCIENCES DE LA RELIG. (R. Lemieux)  
SHR -63321 3 ATHEISME ET CRITIQUE DE LA RELIGION \* (R. Lemieux)

###### Deuxième domaine de recherche

SHR -63204 3 EXPERIENCE, CORPS ET RELIGION (R. Richard)  
SHR -63294 3 PATHOLOGIE ET RELIGION (R. Richard)

###### Troisième domaine de recherche

SHR -63203 3 RELIGION, ORGANISATION ET POUVOIR (J. Zylberberg)  
SHR -63205 3 MODERNITE ET RELIGION (C. Dolan)  
SHR -63293 3 LES MOUVEMENTS RELIGIEUX AU QUEBEC (J.-P. Montminy)

###### Quatrième domaine de recherche

SHR -63202 3 ETHNOPSYPCHANALYSE DES RITES RELIGIEUX (J.-T. Maertens)

##### b) Cours accrédités au programme

L'étudiant pourra choisir l'un de ses cours optionnels au sein d'une liste de cours offerts par d'autres programmes de maîtrise et portant sur l'un ou l'autre aspect spécialisé de l'étude scientifique de la religion. De tels cours sont offerts notamment par les programmes de maîtrise en arts et traditions populaires, en sciences politique, sociologie, théologie, philosophie, études anciennes (grecques et latines), histoire, histoire de l'art, littérature française et littérature québécoise. Le choix d'un tel cours par un étudiant doit cependant être approuvé par le directeur du programme, avant que le cours ne soit entrepris.

#### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

Normalement, les études sont poursuivies à temps complet. Le Comité d'admission et de supervision peut cependant statuer pour toute demande de dérogation à cette règle.

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

##### a) Présentation du projet de thèse

La réalisation du projet de recherche de l'étudiant sera l'objet d'une procédure de présentation et d'un cheminement sous la responsabilité d'un comité de thèse composé du directeur de la recherche et d'un conseiller choisi dans une autre discipline que celle de ce directeur.

La présentation du projet, devant ce comité, sera créditée de trois crédits comptabilisés parmi les trente crédits allouables à la réalisation de la recherche. Cette présentation devra elle-même faire

l'objet d'un texte où l'étudiant fera état de l'objet de sa recherche, de sa problématique et de la méthodologie qu'il entend utiliser.

#### b) Lectures obligatoires et examen de synthèse

L'étudiant devra, au cours du troisième trimestre de son inscription et avant la présentation finale de sa recherche, soutenir devant son comité de thèse un examen portant sur un programme de lectures obligatoires déterminées à partir d'une liste établie par le Comité de programme. Ce programme de lecture vise, comme le cours obligatoire, à lui permettre de se donner une vision générale du champ religieux et des diverses perspectives qui lui sont propres. A cet effet, il comprend quelques ouvrages choisis en fonction du profil de chaque étudiant, appartenant à chacun des domaines de recherche du programme.

Le Comité d'admission au programme approuve la liste de lectures obligatoires de chaque étudiant. Cette liste doit normalement lui être présentée au cours du premier trimestre de l'inscription de l'étudiant.

#### c) La thèse

Le Comité d'admission et de supervision du programme approuve le sujet de thèse de l'étudiant de même que la composition de son comité. Le texte définitif, tel qu'accepté par le Directeur de thèse, est soumis à au moins trois examinateurs qui font rapport de leur appréciation.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe des possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

La principale unité de recherche susceptible d'encadrer les étudiants est le Groupe de recherche en sciences de la religion, groupe multidisciplinaire et multifacultaire qui, en plus des activités de recherche propres aux sous-groupes qui le composent et de son programme annuel d'activité, est en train de mettre au point un ensemble de dossiers documentaires sur la religion au Québec.

Les professeurs associés au programme participent, par ailleurs, à une vingtaine d'autres groupes de recherche, laboratoires ou Centres dont les recherches, centrées sur une discipline particulière, sont susceptibles d'accueillir l'un ou l'autre aspect spécialisé de l'étude du phénomène religieux. Notons parmi ceux-ci: le Laboratoire d'histoire religieuse, le Laboratoire de recherches sociologiques, le Laboratoire d'anthropologie, le Centre d'étude sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT).

Des échanges existent également avec des groupes d'autres universités, notamment le Regroupement interuniversitaire pour l'étude de la religion (R.I.E.R.).

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement secondaire et collégial, la recherche au sein d'organismes spécialisés, sont les principaux débouchés de ce programme.

## SERVICE SOCIAL

### MAÎTRISE

Type A: 11 2.539.01  
Type B: 12 2.539.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

D'une façon générale, le programme de maîtrise en service social veut permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances théoriques et pratiques et de développer sa compétence professionnelle dans un domaine de spécialisation en service social. Deux cheminements s'offrent à l'étudiant pour atteindre cet objectif.

Le premier (type A) met l'accent sur l'approfondissement et le développement des connaissances des étudiants dans un domaine de spécialisation et sur le développement des habiletés d'intervention dans ce domaine. Il privilégie comme formule pédagogique les cours, le stage et l'essai.

Le deuxième (type B) met l'accent sur la recherche portant sur la pratique dans un domaine de spécialisation. Il privilégie comme formule pédagogique l'association de l'étudiant à une équipe ou un projet de recherche sur un aspect de la pratique dans le domaine.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le programme est offert dans les domaines suivants:

famille et enfance (types A et B)  
mouvements populaires (types A et B)  
groupes de développement personnel et social (types A et B)  
personnes âgées (types A et B)  
gestion des services sociaux (types A et B)

#### 3. GRADE

Maîtrise en service social (M. Serv. soc.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Service social

Directeur: Gérald Doré

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Service social

Responsable: Gérald Doré

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le baccalauréat spécialisé en service social est la condition générale d'admission à ce programme. Les demandes des détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise dans un programme autre que le service social peuvent être considérées, si ces candidats peuvent démontrer une expérience valable de pratique, dans le champ du service social. Les demandes des candidats qui, sans répondre aux conditions de scolarité précitées, peuvent démontrer une expérience et une formation exceptionnelles qui les rendent aptes à des études de 2e cycle, seront considérées, dans une optique d'accueil aux étudiants adultes.

De plus, le candidat doit:

- avoir obtenu une moyenne égale ou supérieure à 3.5 sur 5 pour l'ensemble de ses études;
- avoir précisé, dans un projet de maîtrise de type A ou de type B, et à la satisfaction du comité de l'École des gradués de service social, son centre d'intérêt et son orientation à l'intérieur des domaines de spécialisation offerts à la maîtrise en service social. (Des guides pédagogiques pour la présentation du projet sont disponibles au secrétariat de l'École de service social). Les candidats pourront consulter des professeurs de l'École concernant le choix de leur domaine de spécialisation. Ce programme accepte de nouveaux étudiants au trimestre d'automne seulement.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant de type B doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche, et avoir précisé et fait approuver son sujet de recherche avant qu'il ait complété la moitié de ses crédits.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type A:	Cours propres au programme	39 crédits
	Essai	6 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

Les cours propres au cheminement de maîtrise de type A comportent 12 crédits de stage.

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

A cause de la logique interne du programme, l'étudiant de type A doit répartir ses activités académiques sur une période minimale de cinq (5) trimestres. L'étudiant de type B peut terminer sa scolarité en trois (3) trimestres.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

DOMAINE: FAMILLE ET ENFANCE

##### TYPE A

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -61047	3	FAMILLE-ENFANCE I *
SVS -60830	3	FAMILLE II: STRUCTURE ET PROCESSUS *

ou

SVS -63097	3	FAMILLE II: TRANSACTIONS SOCIALES *
------------	---	-------------------------------------

ou

SVS -63080	3	ENFANCE II *
SVS -63085	3	PROJET DE STAGE
SVS -60831	9	STAGE
SVS -63102	3	FAMILLE-ENFANCE III *

Essai: 6 cr

Cours optionnels: 12 cr

Total: 45 cr

##### TYPE B

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -61047	3	FAMILLE-ENFANCE I *
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES

ou

SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -60834	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE *

Projet de recherche (thèse): 24 cr

Cours optionnels: 9 cr (dont 3 cr directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 cr

DOMAINE: MOUVEMENTS POPULAIRES

##### TYPE A

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -60832	3	MOUVEMENTS POPULAIRES I *
SVS -63084	3	MOUVEMENTS POPULAIRES II
SVS -63082	3	SEMINAIRE SUR PAULO FREIRE
SVS -63085	3	PROJET DE STAGE
SVS -60831	9	STAGE
SVS -63099	3	MOUVEMENTS POPULAIRES III

Essai: 6 cr

Cours optionnels: 9 cr

Total: 45 cr

##### TYPE B

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -60832	3	MOUVEMENTS POPULAIRES I *
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES

ou

SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -60834	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE *

Projet de recherche (thèse): 24 cr

Cours optionnels: 9 cr (dont 3 cr directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 cr

DOMAINE: GROUPES DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

##### TYPE A

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -62534	3	GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. I *
SVS -63086	3	GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. II
SVS -63085	3	PROJET DE STAGE
SVS -60831	9	STAGE
SVS -63096	3	GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. III

Essai: 6 cr

Cours optionnels: 12 cr

Total: 45 cr

**TYPE B**

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -62534	3	GROUPES DE DEV. PERS. ET SOC. I *
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
ou		
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -60834	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE *

Projet de recherche (thèse): 24 cr  
Cours optionnels: 9 cr (dont 3 cr directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 cr

DOMAINE: PERSONNES AGEES

**TYPE A**

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -60838	3	PERSONNES AGEES I *
SVS -63145	3	PERSONNES AGEES II
SVS -63085	3	PROJET DE STAGE
SVS -60831	9	STAGE
SVS -63146	3	PERSONNES AGEES III

(N. Zay)

Essai: 6 cr  
Cours optionnels: 12 cr

Total: 45 cr

**TYPE B**

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -60838	3	PERSONNES AGEES I *
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
ou		
SVS -63083	3	TECHNIQUES QUALITATIVES DE RECHERCHE *
SVS -60834	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE *

(N. Zay)

Projet de recherche (thèse): 24 cr  
Cours optionnels: 9 cr (dont 3 cr directement liés au domaine de spécialisation)

Total: 45 cr

DOMAINE: GESTION DES SERVICES SOCIAUX

**TYPE A**

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
SVS -60829	3	ADMINISTRATION DES SERV. SOC. I *
SVS -60839	3	ADMINISTRATION DES SERV. SOC. II *
SVS -63085	3	PROJET DE STAGE
SVS -60831	9	STAGE
SVS -63095	3	ADMINISTRATION DES SERV. SOC. III

Essai: 6 cr  
Cours optionnels: 12 cr

Total: 45 cr

**TYPE B**

SVS -60824	3	POLITIQUE SOCIALE *
SVS -60829	3	ADMINISTRATION DES SERV. SOC. I *
SVS -61365	3	TECHNIQUES QUANTITATIVES APPLIQUEES
SVS -60834	3	METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE *

Projet de recherche (thèse): 24 cr  
Cours optionnels: 9 cr (dont 3 cr directement liés au domaine de spécialisation)

**COURS OPTIONNELS**

Il est important de souligner d'abord que, lorsqu'un étudiant est inscrit dans une spécialisation, les cours des autres spécialisations deviennent optionnels pour lui, à condition que les préalables soient respectés. De plus, les cours suivants sont optionnels pour tous:

SVS -60840	3	METHODES DE SUPERVISION PEDAGOGIQUE *
SVS -63100	3	SUPERVISION ET CONSULTATION PROFESSIONNELLE (METHODES)
SVS -60610	3	SEXOLOGIE ET PLANIFICATION DES NAISSANCES
SVS -60827	3	METHODES D'EVALUATION *
SVS -63098	3	MOUVEMENT FEMINISTE ET SERVICE SOCIAL
SVS -60609	3	PROJET INDIVIDUEL
SVS -62231	1	SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62232	2	SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62233	3	SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)
SVS -62234	4	SUJETS SPECIAUX (SERVICE SOCIAL)

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre (le règlement des deuxième et troisième cycles, art. II-1.10)

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

Comme ce programme vise à répondre aux besoins non seulement des nouveaux bacheliers mais aussi des gradués déjà en emploi de toutes les régions du Québec, la formule de «sessions intensives» a été retenue pour dispenser les cours de la maîtrise de type A et de type B. Les cours du programme se donnent sous forme de trois (3) sessions intensives de 4 jours consécutifs d'enseignement situés au début, au milieu et à la fin des trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

Le programme de type A comporte un essai de 6 crédits. Cet essai doit porter sur une expérience de pratique professionnelle et de préférence sur le stage de l'étudiant dans son domaine de spécialisation. Cet essai est évalué par deux (2) examinateurs: le consultant de l'essai et un autre professeur. La note est établie par concertation entre les membres du jury.

Le programme de type B comporte une thèse évaluée à 24 crédits. La thèse est évaluée par trois examinateurs: le directeur de thèse et deux autres professeurs. Il n'y a pas de soutenance.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Il existe des possibilités de travail à temps partiel, en cours d'études, comme auxiliaire de recherche ou comme auxiliaire d'enseignement.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme se situent dans la ligne de recherche entreprise par des professeurs. Elles peuvent se poursuivre dans le cadre du Laboratoire de recherche en service social et du Laboratoire en gérontologie sociale.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les détenteurs d'une maîtrise en service social peuvent exercer leur profession dans l'intervention directe, en recherche, en enseignement ou en administration. Les principaux employeurs sont: les organismes du réseau des affaires sociales, les autres organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, les organismes de bien-être privés, les syndicats, coopératives et groupes populaires.



# SOCIOLOGIE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.535.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les études de maîtrise visent fondamentalement à faire acquérir par l'étudiant une autonomie dans la pratique de la sociologie. A cette fin, le programme est construit sur deux axes convergents: d'une part, permettre à l'étudiant d'utiliser les connaissances acquises au baccalauréat en vue d'une réflexion vraiment approfondie sur des thèmes sociologiques diversifiés; d'autre part, entraîner l'étudiant à concevoir et exécuter un projet de recherche sur un thème particulier qui s'achève par la rédaction d'une thèse.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### Sociologie de la culture

F. Dumont, G. Dussault, M.-A. Lessard, J.-P. Montminy, A. Dumais, P. Saint-Arnaud, D. Veillette

#### Sociologie du travail

M. De Sève, S. Langlois, Nicole Gagnon, André Turmel, André Billette et C. Corriveau.

#### Sociologie du développement

C. Beauchamp, D. Gay, L. Guay, A. Lux, A. Schwarz, J.-J. Simard, O. Urbano et Nicole Bousquet.

Note: A chaque année, les professeurs de chacun des champs préparent un «Cahier de travail» dans lequel ils décrivent les activités proposées.

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sociologie

Directeur: Marc-André Lessard

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sociologie

Responsable: Marc-André Lessard

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat avec majeure en sociologie ou un diplôme jugé équivalent est la condition minimale d'admission à ce programme.

Les candidats détenteurs d'un diplôme de premier cycle dans un autre champ d'études que la sociologie sont admissibles à ce programme s'ils font la preuve d'une connaissance équivalente à soixante crédits de sociologie. Aux candidats ne remplissant pas cette condition, le comité imposera un stage probatoire ou une scolarité complémentaire.

Chaque candidat doit annexer à sa demande d'admission un «avant-projet de recherche» dans lequel il indique de façon générale dans quel domaine il entend orienter ses travaux.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne et hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), l'étudiant doit avoir fait le choix d'un directeur de recherche et avoir déterminé l'objet de celle-ci. Il en informe le directeur du programme.

Dans certains cas, et avec l'approbation du Comité, le directeur peut être assisté d'un autre professeur de l'Université ou de l'extérieur, lequel agit comme conseiller.

Le Guide de l'étudiant en sociologie disponible au Département de sociologie, fournit des précisions sur ces sujets.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	24 crédits
Projet de recherche	24 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Que l'étudiant s'inscrive à temps complet ou à temps partiel (8:12), la durée normale de ce programme est de quatre trimestres à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

a) Cours obligatoires:

SOC -63211 4 SEMINAIRE DE THESE (M.-A. Lessard, A. Schwarz)

b) Cours optionnels:

Cinq cours parmi les suivants, l'un d'entre eux pouvant être remplacé par un cours d'un autre programme de deuxième cycle. Le «cours de lecture» et les «sujets spéciaux» doivent être approuvés par le directeur du programme.

Un seul «cours de lecture» est autorisé.

L'ensemble «cours de lecture», «sujets spéciaux» et «cours hors-programme» ne doit pas dépasser douze (12) crédits.

NMC Cr Titre

SOC -61569	4	L'ES CHAMPS DE LA CULTURE *	(J.-C. Falardeau)
SOC -61570	4	LES FORMES CULTURELLES *	(F. Dumont)
SOC -61572	4	METHODES INTERPRETATIVES *	(A. Dumais)
SOC -61574	4	SEMINAIRE EN SOCIOLOGIE DU TRAVAIL I *	
SOC -61575	4	SEMINAIRE EN SOCIOLOGIE DU TRAVAIL II *	(A. Billette)
SOC -61576	4	CONSOMMATION ET MODES DE VIE *	(S. Langlois)
SOC -61151	4	COURS DE LECTURE	
SOC -61970	4	DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE-MONDE *	(N. Bousquet)
SOC -61972	4	POPULATION ET CHANGEMENT SOCIAL *	(A. Lux)
SOC -61973	4	DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL *	(A. Schwarz)
SOC -62550	4	L'INTERVENTION CULTURELLE ETATIQUE	(G. Dussault)
SOC -62627	4	PROBLEMES THEORIQUES EN DEVELOPPEMENT	(O. Urbano)
SOC -62687	4	SEMINAIRE SUR LES FIRMES MULTINATIONALES	(D. Gay)
SOC -62688	4	LES MUTATIONS DU QUEBEC CONTEMPORAIN *	(N. Gagnon)
SOC -62778	4	SEMINAIRE EN SOCIOLOGIE DE LA SANTE	(A. Dumais)
SOC -62235	1	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62236	2	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62237	3	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62238	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62364	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62365	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62366	4	SUJETS SPECIAUX (SOCIOLOGIE)	
SOC -62884	4	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT	(C. Beauchamp)
SOC -62885	4	SEMIOLOGIE ET ANALYSE DES IDEOLOGIES	(A. Turmel)
SOC -63062	4	FEMME ET RELIGION	(D. Veillette)
SOC -62883	4	SOCIOLOGIE DE L'INTERPRETATION *	(F. Dumont)
SOC -63138	4	ANALYSE AVANCEE DES DONNEES	(M. De Sève)
SOC -63208	4	IDENTITE ET MODE DE PRODUCTION I	(N. Gagnon)
SOC -63209	4	QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT *	(D. Gay)
SOC -63211	4	SEMINAIRE DE THESE	(M.-A. Lessard, A. Schwarz)
SOC -63212	4	SEMINAIRE DE METHODOLOGIE	(A. Turmel)
SOC -63213	4	IDENTITE ET MODE DE PRODUCTION II	(H. Urbano)
SOC -63214	4	NATURE, TECHNIQUES ET SOCIETE	(L. Guay)
SOC -63216	4	SEMINAIRE SUR LES PROFESSIONS	(C. Corriveau)
SOC -63217	4	SOCIOLOGIE GENERALE I	
SOC -63218	4	SOCIOLOGIE GENERALE II	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Aux fins de satisfaire à cette exigence, le trimestre d'été ne compte pas.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les trois trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Celui qui voit figurer à son programme des cours de premier cycle à titre de scolarité complémentaire doit normalement terminer ces cours avant d'entreprendre les cours propres au programme.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par trois examinateurs, dont le directeur de thèse. Il n'y a pas de soutenance.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne. La possibilité qu'il a de trouver un emploi d'été dans le domaine de ses études est ordinairement bonne.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout collectives et se poursuivent dans le cadre du Laboratoire de recherches sociologiques du Département de sociologie.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

L'enseignement, la fonction publique, l'organisation communautaire et la coopération internationale sont les principaux débouchés de ce programme.

## DOCTORAT

10-3.535.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme a pour objectif de former des chercheurs, de préparer à l'enseignement universitaire en sociologie et, au marché du travail là où cette formation est requise.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Le département cherche à regrouper les enseignements offerts dans les programmes d'études avancées dans trois champs: sociologie de la culture, sociologie du travail et sociologie du développement.

L'étudiant inscrit au doctorat n'est pas tenu de prendre tous ses enseignements dans l'un ou l'autre de ces champs. A chaque année les professeurs de chacun des champs préparent un «Cahier de travail» dans lequel ils décrivent les activités proposées.

## 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sociologie

Directeur: Marc-André Lessard

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sociologie

Responsable: Marc-André Lessard

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La maîtrise en sciences sociales (sociologie) ou un diplôme jugé équivalent est la condition minimale d'admission à ce programme. Les candidats ne satisfaisant pas à cette condition pourront se voir imposer un stage probatoire ou une scolarité complémentaire pouvant comporter des cours de premier cycle.

Avec sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un «avant-projet de recherche» dans lequel il indique sur quoi il entend faire porter ses travaux. Il doit en outre présenter au Comité d'admission la preuve écrite qu'un professeur du département accepte d'être son directeur d'étude et de thèse.

Ce programme admet des nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier (catégorie I), l'étudiant doit confirmer auprès du Comité le titre de son projet de recherche et le nom de son directeur.

Dans certains cas, et avec l'approbation du Comité, le directeur de recherche peut être assisté d'un autre professeur de l'Université ou de l'extérieur, lequel agit à titre de conseiller.

Le Guide de l'étudiant en sociologie disponible au Département de sociologie, fournit des précisions sur ces sujets.

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 96 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	24 crédits
Projet de recherche	72 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Que l'étudiant s'inscrive à temps complet ou à temps partiel (cf. 12), la durée normale de ce programme est de huit trimestres à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

## a) Cours obligatoires:

SOC -63207	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT I	(En collaboration)
SOC -63210	4	SEMINAIRE DE DOCTORAT II	(En collaboration)
SOC -63215	4	ESSAI DE SYNTHÈSE	(Comité)

## b) Cours optionnels:

Des cours pour une valeur de douze crédits pris dans la liste du programme de maîtrise en sociologie ou d'un autre programme d'études avancées. Ces derniers doivent être approuvés par le directeur du programme de sociologie.

Un seul cours de lecture est autorisé.

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence doit être satisfaite à compter de la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Aux fins de satisfaire à cette exigence, les trimestres d'été ne comptent pas.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit compléter les cours de son programme dans les six trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I). Les cours de premier cycle imposés au candidat comme scolarité complémentaire doivent normalement être suivis avant les cours propres au programme.

L'essai de synthèse porte sur le champ (connaissance empirique, théorie, méthodologie) dans lequel s'inscrira éventuellement la thèse. Il consiste dans l'étude d'un ensemble de travaux dont la liste est établie conjointement par l'étudiant et un comité de trois professeurs dont le directeur de thèse, et le conseiller s'il y a lieu. L'essai est évalué par les mêmes professeurs puis l'étudiant se présente à un examen oral. Cet essai doit être soumis au cours de la deuxième année suivant la première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Après avoir complété les 24 crédits de sa scolarité, et au plus tard pendant la troisième année suivant sa première inscription comme étudiant régulier, l'étudiant doit soumettre son projet de thèse. L'exposé de celui-ci doit comprendre, entre autres, une articulation analytique des concepts, une élaboration d'hypothèses, les perspectives méthodologiques, un plan des opérations à réaliser. Ce projet est évalué selon la formule «succès ou échec» au cours d'un examen oral devant un jury formé à cette fin et qui comprend le directeur de thèse. Le succès de cet examen est nécessaire à la continuation des travaux de thèse.

Par la suite, le candidat doit soumettre un rapport annuel à son directeur de thèse précisant l'état d'avancement de ses travaux.

La thèse proprement dite est évaluée par cinq examinateurs, dont le directeur de thèse. Deux examinateurs sont des spécialistes de l'extérieur. Le responsable du comité de l'École des gradués ou son représentant remplit les fonctions de président du jury de soutenance sans droit de vote.

Dans le cas de l'examen et de la soutenance de la thèse d'un candidat remplissant la fonction d'enseignement à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, quatre des cinq examinateurs proviennent de l'extérieur de l'Université.

## 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

L'étudiant à la maîtrise ou au doctorat peut obtenir du Comité des études avancées de sociologie ou de la secrétaire du vice-doyen à la recherche et aux études avancées de la Faculté; les informations nécessaires concernant divers types de bourses d'études ou de recherches supérieures en provenance des gouvernements fédéral, du gouvernement du Québec, d'organismes parapublics ou privés. Parmi les programmes de bourses spéciaux de maîtrise ou de doctorat, relevons celui de l'Université Laval: «Fonds de soutien du revenu des étudiants au doctorat».

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

La possibilité qu'a l'étudiant de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement est bonne.

Les chances de trouver du travail d'été en sociologie sont très variables.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le Laboratoire de recherches sociologiques

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

## SOLS

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.343.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le sol étant une ressource naturelle à inventorier et à exploiter rationnellement, ce programme vise à former des spécialistes en recherche, aménagement, enseignement et vulgarisation. Le programme veut assurer une connaissance théorique et pratique approfondie en science du sol.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

## Genèse, morphologie et classification des sols.

M.J. Caillier

Études morphologiques et cartographiques sur terrain. Cartographie et photo-interprétation appliquée à la classification pédologique. Recherche en pédogénèse. Caractérisation des sols du Québec et du Canada. Étude des concepts et des problèmes concernant les systèmes de classification canadien, américain (7e approximation) et européen. Méthodes physiques et chimiques appliquées à des études pédogénétiques.

## Physique du sol

A. Bentz et S. Bourget

Étude des propriétés physiques des sols et leurs interactions. Utilisation des propriétés physiques pour la caractérisation des sols. Étude des profils hydriques, tensiométriques et thermiques; mouvement de l'eau en sol saturé ou non. Influence du climat et des façons culturales sur diverses propriétés physiques du sol.

## Chimie des sols, des sédiments, de l'eau et de l'humus

M.P. Cescas, L.J. O'Grady, S.A. Visser

Physico-chimie des colloïdes du sol. Échanges cationiques et anioniques. Comportement des éléments majeurs, mineurs et traces dans les sols. Développement de nouvelles méthodes pour la macro et la micro-analyse des sols. Études de divers problèmes de pollution du sol, des sédiments et de l'eau. Caractérisation chimique des sols, des sédiments et des eaux.

## Biochimie et microbiologie des sols

S.A. Visser, H. Antoun

Séparation, identification, caractérisation et propriétés des fractions de la matière organique. Étude des groupes écologiques et des activités biochimiques microfloristiques; activités enzymatiques et microbiologiques des sols. Associations mycorhiziennes et symbiose Rhizobium-légumineuses. Études des cycles de l'azote, du carbone, du phosphore, du soufre et autres éléments. Biodégradation des pesticides. Humification des déchets et résidus organiques divers. Études des vitamines et des antibiotiques du sol.

## Micromorphologie et minéralogie des sols

M.J. Caillier, C. De Kimpe, R. Ledoux, M. Laverdière et F. Pauzé

Micro-assemblages et minéralogie des sols; applications à la genèse et la fertilité. Étude des minéraux argileux et de l'altération des minéraux et des roches. Applications de la microtomie et de l'histologie à l'étude des sols organiques (histosols). Aspects minéralogiques de l'évolution pédogénétique.

## Fertilité des sols

M.P. Cescas, L.J. O'Grady et M. Tabi

Comportement des éléments majeurs et des oligo-éléments dans les sols: solubilité, interactions, bilans. Teneurs critiques des plantes en éléments nutritifs. Facteurs de toxicité et de pollution qui peuvent se trouver en certains sols. Influence de la fertilisation sur le développement et l'activité des racines. Déséquilibres nutritifs des sols. Symptômes de carences et d'excès d'éléments nutritifs chez le végétal. Valeur nutritive, qualités industrielles des plantes cultivées. Problèmes de fertilité des sols semi-arides et tropicaux. Fonctions de production. Corrélation des analyses de sols avec le rendement et les recommandations d'engrais chimiques.

## 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Sols

Directeur: Michel P. Cescas

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Sols

Responsable: Michel P. Cescas

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (agronomie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans une discipline connexe aux sciences agronomiques sont également admissibles au programme, mais ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Pour sa part, le projet de recherche doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	20 crédits
Projet de recherche	40 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme admet des étudiants à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

Les cours seront choisis dans la liste suivante des cours offerts par le département des sols et parmi ceux offerts par les autres départements de l'Université.

NMC	Cr	Titre	
SLS -60683	2	RADIOAGRONOMIE	(M. Tabi)
SLS -60841	3	GENESE, MORPHOLOGIE, CLASSIFICATION DES SOLS	(M.J. Caillier)
SLS -60842	3	MICROMORPHOLOGIE DES SOLS	(M.J. Caillier)
SLS -60843	3	CHIMIE DES SOLS	(M.P. Cescas)
SLS -60844	3	CHIMIE DES COLLOIDES DU SOL	(M.P. Cescas)
SLS -60847	3	PROBLEMES SPECIAUX EN SOLS	(Groupe de professeurs)
SLS -60848	2	SEMINAIRE	
SLS -60849	2	PHYSIQUE ET HYDRODYNAMIQUE DES SOLS	(A. Bentz)
SLS -61210	3	CHIMIE DU PHOSPHORE DANS LES SOLS	(M.P. Cescas)
SLS -62711	3	PEDOGEOMORPHOLOGIE	(J.-C. Dubé)
SLS -62815	2	LA MODELISATION EN FERTILITE	(M.P. Cescas)
SLS -62187	1	SUJETS SPECIAUX (SOLS)	
SLS -62188	2	SUJETS SPECIAUX (SOLS)	
SLS -62189	3	SUJETS SPECIAUX (SOLS)	
SLS -62190	4	SUJETS SPECIAUX (SOLS)	
SLS -63067	3	BIOCHIMIE DE L'HUMUS	(S.A. Visser)
SLS -63061	2	EVALUATION DES TERRES	
SLS -63060	3	GENESE ET MORPHOLOGIE DES FORMES D'HUMUS	
SLS -63057	2	PEDOLOGIE APPLIQUEE *	(M.J. Caillier avec la collaboration de l'I.R.P.Q.)
SLS -63059	2	FERTILISATION DES CULTURES DES REGIONS CHAUDES	

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par le trimestre d'été.

## 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les 4 trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

## 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation du travail de recherche est la thèse.

Celle-ci est évaluée par un minimum de deux examinateurs et la note finale est attribuée par le Comité qui s'appuie sur les notes de chacun des membres du jury. Il n'y a pas de soutenance.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel en cours d'études comme assistant de recherche sont bonnes.

Les organismes qui jusqu'à maintenant ont embauché durant l'été une forte proportion des étudiants inscrits à ce programme sont les ministères de l'Agriculture du Québec et du Canada.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, compte tenu du domaine de recherche choisi, les groupes suivants offrent une bonne possibilité d'encadrement de recherche aux étudiants admis à ce programme.

**Centre de recherche sur l'eau (CENTREAU)**

Physique du sol, chimie des sols et des sédiments, biochimie et microbiologie des sols, micromorphologie et minéralogie des sols, fertilité des sols, chimie des eaux.

**Stations de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada (Laboratoire)**

Genèse, morphologie et classification des sols, physique du sol, biochimie et microbiologie des sols, micromorphologie et minéralogie des sols.

**Ministère de l'Agriculture du Québec (Service des sols)**

Genèse et classification des sols, fertilité des sols.

**Centre de recherches en aménagement et développement (CRAD)**

Genèse, morphologie, classification et utilisation des sols.

**Institut de recherches pédologiques du Québec**

Cartographie, classification, genèse et utilisation des sols.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les industries agricoles, alimentaires, pharmaceutiques et chimiques ainsi que les organismes gouvernementaux intéressés par l'amélioration, la conservation et la protection des ressources biologiques et agricoles emploient la majeure partie des diplômés pour les affecter soit à la recherche, soit à l'administration, soit à la consultation, à la production, à l'enseignement, à l'information ou à l'inspection.

De plus les organismes nationaux et internationaux offrent également des emplois dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement.

**DOCTORAT****10 3.343.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le sol étant une ressource naturelle à inventorier et à exploiter rationnellement, ce programme vise à former des spécialistes en recherche, aménagement, enseignement et vulgarisation. Le programme veut assurer une connaissance théorique et pratique plus approfondie d'un domaine de recherche en science du sol.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Sols

Directeur: Michel P. Cescas

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Sols

Responsable: Michel P. Cescas

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La maîtrise ès sciences ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De façon générale, par souci de diversifier la formation de l'étudiant, le Comité n'admet pas au doctorat les étudiants qui ont fait et leurs études de premier cycle et leurs études de deuxième cycle à l'Université Laval.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

L'étudiant doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Le projet de recherche doit être précisé et approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 100 crédits, répartis comme suit:

Cours propres au programme	20 crédits
Projet de recherche	80 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de sept trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit terminer les cours propres au programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

De plus, en cours d'études, généralement au moment où les cours sont terminés, l'étudiant est soumis à un examen écrit ou oral portant sur les connaissances générales acquises.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours d'études, l'étudiant doit faire un exposé oral ou écrit sur l'état de ses travaux de recherche.

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études sont fortes. Il en est ainsi des possibilités d'emploi d'été dans la ligne des études du candidat.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

La recherche au niveau du gouvernement et des universités, ainsi que des postes de conseillers scientifiques dans l'industrie et pour les différents gouvernements, sont les principaux débouchés de ce programme.

# TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

## MAÎTRISE

Type A: 11 2.567.01  
Type B: 12 2.567.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme vise à l'acquisition d'habiletés de recherche et de capacités professionnelles dans le champ de la technologie de l'enseignement. Selon le cheminement choisi, ce programme privilégie les objectifs suivants:

#### Type A:

Permettre à l'étudiant d'acquies une formation professionnelle plus poussée par l'étude approfondie de l'une ou l'autre dimension de la Technologie de l'enseignement et le perfectionnement des habiletés méthodologiques pertinentes.

#### Type B:

Permettre à l'étudiant de se familiariser avec la recherche dans le domaine de la Technologie de l'enseignement afin d'y poursuivre des recherches originales ou d'exercer un leadership dans les milieux de l'enseignement.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

#### DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT

Planification d'enseignement. Stratégies d'apprentissage.  
Robert Brien

Enseignement individualisé:  
Bernard Lachance, Gilles Larin

Théorie générale des systèmes. Identification des besoins.  
Jacques Lapointe

Evaluation formative du matériel d'enseignement.  
Gilles Larin

Systèmes d'enseignement et d'apprentissage intégrant la télévision, le cinéma et autres médias.  
Philippe Marton

Analyse de l'enseignement. Jeux et simulation.  
Guy Provost

#### STRUCTURATION DE MESSAGES PEDAGOGIQUES ICONIQUES OU SONORES:

Traitement de l'information visuelle: perception - attention - densité d'information. Structuration de messages visuels: formes d'organisation - sémiotique. Utilisation des moyens audiovisuels dans l'enseignement.  
Maurice Fleury

Visualisation pédagogique. Processus et stratégies de mise en forme de messages pédagogiques.  
Philippe Marton

Sémiotique sonore et visuelle  
Philippe Marton, Jacques Rhéaume

#### MANAGEMENT DES RESSOURCES DE LA TECHNOLOGIE EDUCATIVE:

Planification et gestion de systèmes de moyens d'enseignement ou de formation.  
Jean-Pierre Fournier, Pierre Pelletier

#### APPLICATIONS PEDAGOGIQUES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Applications pédagogiques de l'ordinateur.  
Robert Brien, Maurice Fleury, Philippe Marton, Guy Provost, Jacques Rhéaume, Jacques Ste-Marie

Développement de système auteur.  
Jacques Ste-Marie

Apprentissage interactif avec le vidéodisque couplé au micro-ordinateur.  
Philippe Marton, Jacques Rhéaume, Jacques Ste-Marie

Enseignement et apprentissage par vidéotexte  
Maurice Fleury, Philippe Marton

Analyse de besoins et micro-ordinateur, simulation, traitement de données.  
Jacques Lapointe

### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.).

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Technologie de l'enseignement  
Directeur: Jacques Lapointe

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Technologie de l'enseignement  
Responsable: Jacques Lapointe

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Un baccalauréat d'enseignement comportant une préparation pertinente au domaine d'études choisi ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. De plus, les candidats doivent avoir conservé dans leur précédent cycle d'études, une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,5.

Dès la demande d'admission, les candidats doivent préciser le domaine d'études et de recherche qui les intéresse.

Les titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un champ autre que celui de l'Education sont également admissibles à ce programme s'ils peuvent justifier d'une connaissance équivalente à trente crédits de cours dans le domaine de l'Education. Dans les autres cas, ils se verront imposer une scolarité complémentaire qui peut aller jusqu'à trente crédits.

Selon le champ ou le domaine d'études choisi, les étudiants peuvent se voir imposer une récupération des cours de premier cycle dans ce domaine qui les préparent à profiter des enseignements du deuxième cycle. Cette récupération peut aller jusqu'à quinze crédits.

Le comité se réserve le droit d'interviewer le candidat et de consulter ses travaux antérieurs.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Dans sa demande d'admission, l'étudiant doit annexer un document indiquant le domaine d'études choisi et un avant-projet d'essai ou de thèse. L'étudiant peut proposer un professeur pour superviser ses études et sa recherche ou bien le Comité lui en désigne un à titre provisoire. Aucun étudiant ne peut être admis sans avoir déterminé son champ d'études et sans avoir un conseiller qui accepte de le superviser.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type: A	Cours propres au programme	33 crédits
	Essai	12 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Thèse	24 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

A l'exception de la récupération exigée, ce programme a une durée normale de trois trimestres pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les quatre années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

### 11. COURS DU PROGRAMME

L'organisation des cours du programme se présente sous la forme suivante:

TYPE A: 33 crédits de cours

1 concentration de 15 crédits dans le champ principal;  
1 concentration de 9 crédits dans un autre champ, notamment en Didactique, Mesure et évaluation ou en Psychopédagogie;  
2 cours complémentaires,  
1 séminaire de recherche.

TYPE B: 21 crédits de cours

18 crédits dans une ou deux concentrations;  
1 séminaire de recherche

#### Cours obligatoires

NMC	Cr	Titre	
TEN -61515	3	APPROCHE SYSTEMIQUE ET SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT *	(J. Lapointe)
TEN -62630	3	PLANIFICATION DE SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT	(R. Brien)
TEN -60253	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE MAITRISE *	(Equipe de professeurs)

#### Cours à option

Trois cours parmi les suivants:

TEN -61517	3	CHOIX DE METHODES ET DE MEDIAS *	(R. Brien)
TEN -60251	3	LE-FILM D'ENSEIGNEMENT *	(M. Fleury)
TEN -61504	3	COMMUNICATION FILMIQUE	(M. Fleury)

## TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

TEN -61509	3	ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE: APPROCHE SYSTEMATIQUE *	(B. Lachance)
TEN -61507	3	LA PROG. TELE. COMME SYSTEME D'ENS. INDIVIDUALISE *	(P. Marton)
TEN -61084	3	RECHERCHE DE STRATEGIES EN TELEVISION	(P. Marton)
TEN -61510	3	ORDINATEUR ET ENSEIGNEMENT I *	(J. Ste-Marie)
TEN -61511	3	ORDINATEUR ET ENSEIGNEMENT II *	(J. Ste-Marie)
TEN -61506	3	MANAGEMENT DE SYSTEMES ENSEIGNANTS MEDIATISES *	(P. Pelletier)
TEN -61512	3	IMPLANTATION ET EVALUATION DE SYSTEMES ENSEIGNANTS MEDIATISES *	(J.-P. Fournier)
TEN -62970	3	ANALYSE DE SYSTEMES ENSEIGNANTS *	(G. Provost)

Les étudiants d'autres programmes peuvent prendre les deux cours suivants:

TEN -61515	3	APPROCHE SYSTEMIQUE ET SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT	(J. Lapointe)
TEN -62630	3	PLANIFICATION DE SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT	(R. Brien)

et un cours parmi les suivants:

TEN -61509	3	ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE: APPROCHE SYSTEMATIQUE *	(B. Lachance)
TEN -61507	3	LA PROG. TELE. COMME SYSTEME D'ENS. INDIVIDUALISE *	(P. Marton)
TEN -61510	3	ORDINATEUR ET ENSEIGNEMENT I *	(J. Ste-Marie)
TEN -61504	3	COMMUNICATION FILMIQUE	(M. Fleury)
TEN -61517	3	CHOIX DE METHODES ET DE MEDIAS *	(R. Brien)
TEN -61506	3	MANAGEMENT DE SYSTEMES ENSEIGNANTS MEDIATISES *	(P. Pelletier)
TEN -62970	3	ANALYSE DE SYSTEMES ENSEIGNANTS *	(G. Provost)

### Divers

TEN -61935	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE DOCTORAT I	
TEN -61936	3	SEMINAIRE DE RECHERCHE DE DOCTORAT II	
TEN -61937	1	COURS DE LECTURE	
TEN -61938	2	COURS DE LECTURE	
TEN -61939	3	COURS DE LECTURE	
TEN -62348	1	SUJETS SPECIAUX	
TEN -62349	3	SUJETS SPECIAUX	
TEN -62350	3	SUJETS SPECIAUX	

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris au trimestre d'été.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Français: lu, parlé, écrit.

Anglais: lu.

## 14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant à qui le comité d'admission et de supervision impose des cours de premier cycle doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à B.

Tout étudiant qui, à la fin d'un trimestre obtiendra, après entente avec le professeur concerné, la note Z pour un cours auquel il s'était inscrit au début du trimestre, ne pourra avoir plus de six mois pour compléter les exigences du cours et remplacer la note Z par une note régulière A, B, C, D, E. L'étudiant qui ne remplit pas cette exigence dans les délais prévus se voit attribuer la note F.

## 15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le projet de recherche pour l'essai ou la thèse doit être recommandé par le conseiller et approuvé par le Comité d'admission et de supervision.

L'essai est évalué par deux correcteurs et la thèse par au moins trois examinateurs. Ces personnes sont recommandées par le Comité d'admission et de supervision et nommées par l'École des gradués. La note finale est établie par le Comité d'admission et de supervision à partir des notes attribuées par ces jurys.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Actuellement, les activités de recherche suivantes se poursuivent dans le cadre du département de Technologie de l'enseignement:

### Robert Brien

Description et validation de stratégies d'apprentissage.

### Maurice Fleury

Modalités d'extraction d'information de l'image fixe et animée.

Traitement perceptuel et quantitatif de l'information visuelle véhiculée dans un film didactique ou une émission scolaire.

Dépistage d'indices visuels indicateurs d'intérêt relié aux formes d'organisation de pages d'information vidéotex.

Problèmes de visibilité - lisibilité liés à la téléparticipation dans les nouveaux services d'information visuelle à domicile.

### Jean-Pierre Fournier

Conception et validation d'un modèle pour la planification et la gestion d'un système (organisation) de médias d'enseignement.

### Bernard Lachance

Etude de la variation des événements d'enseignement sur le rendement, l'attitude, la satisfaction, la rétention et le transfert dans une formule d'enseignement individualisé.

### Jacques Lapointe

Etude des possibilités qu'offre la «systémique» en technologie de l'éducation et au niveau du développement de systèmes d'enseignement.

Développement et application de systèmes d'identification de besoins en éducation.

### Gilles Larin

Évaluation formative de guides d'utilisation du matériel d'enseignement dans le secteur professionnel en vue d'harmoniser une démarche pédagogique.

Étude de l'application spécifique de principes directeurs dans l'élaboration de matériel d'enseignement individualisé en français au primaire en fonction du style cognitif des étudiants et des concepteurs dans le cadre d'une démarche d'évaluation formative.

### Pierre Pelletier

Management des ressources éducatives.

Planification de l'enseignement.

Production de matériels éducatifs.

### Philippe Marton

Expérimentation et évaluation du système d'enseignement et d'apprentissage individualisé en programmation télévisuelle.

Inventaire et analyse des procédés, modèles et stratégies de mise en forme des messages pédagogiques utilisés en télévision éducative.

Développement, analyse et évaluation d'un système d'apprentissage interactif intégrant le vidéodisque couplé au micro-ordinateur.

### Guy Provost

Contribution du jeu et de la simulation au processus d'apprentissage.

Inventaire et analyse des procédés, modèles et stratégies de mise en forme utilisés en télévision éducative.

Description et expérimentation de stratégies d'apprentissage.

### Jacques Rhéaume

Applications pédagogiques de l'ordinateur.

Structuration de messages sonores.

### Jacques Ste-Marie

Étude des utilisations possibles du système SCOPE (Simulation de Conversation sur Ordinateur entre un Précepteur et son Élève) dans l'enseignement.

Développement de systèmes sur micro-ordinateur pour l'enseignement et apprentissage.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Outre l'enseignement, le développement de systèmes d'enseignement, l'animation et la gestion de centres de ressources éducatives constituent les principaux débouchés de ce programme.

**DOCTORAT****10.3.567.01****1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Les objectifs de ce programme sont de:

former des chercheurs aptes à contribuer de façon originale au savoir dans un des domaines de la technologie de l'enseignement;

former des professeurs pour l'enseignement supérieur;

former des cadres pédagogiques supérieurs.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 2.

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Technologie de l'enseignement

Directeur: Jacques Lapointe

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Technologie de l'enseignement

Responsable: Jacques Lapointe

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise en Technologie de l'enseignement ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme.

Les titulaires d'un diplôme de maîtrise (ou l'équivalent) dans un champ autre que celui de l'éducation sont admissibles à ce programme s'ils peuvent justifier d'une connaissance équivalente à trente crédits de cours dans le domaine de l'éducation. Dans les autres cas, ils se verront imposer une scolarité complémentaire pouvant aller jusqu'à trente crédits. Pour les étudiants possédant un diplôme de deuxième cycle dans un autre champ que celui de la technologie de l'enseignement, ils peuvent se voir imposer une récupération de cours dans ce domaine pouvant aller jusqu'à quinze crédits.

Pour l'acceptation finale des étudiants, le comité considère:

- le profil du relevé officiel des notes obtenues par le candidat au cours des études antérieures;
- l'expérience du candidat et la qualité des travaux déjà complétés;
- l'aptitude à la recherche;
- les lettres de recommandation;
- l'évaluation du projet de recherche faite par les professeurs qui acceptent de diriger le candidat.

En plus de l'évaluation du dossier, le Comité se réserve le droit d'exiger du candidat une entrevue.

L'acceptation du projet d'études incluant le sujet de recherche et celle des directeurs ou conseillers relèvent du Comité d'admission et de supervision.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Pour être admis, le candidat doit avoir fait approuver un projet de recherche par deux professeurs qui acceptent conjointement de le diriger dans sa réalisation. Cette approbation du projet de recherche par les professeurs se fait à partir des critères suivants:

- pertinence des problèmes soulevés dans le domaine choisi;
- définition du problème sélectionné;
- cohérence du projet présenté;
- référence(s) bibliographique(s);
- portée pratique;
- originalité.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme  
Recherche et thèse

21 crédits  
69 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

A l'exception de la récupération exigée, ce programme a une durée normale de six trimestres dont trois trimestres consécutifs pour l'étudiant à temps complet. Pour l'étudiant à temps partiel, le programme doit être terminé dans les sept années qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier. L'étudiant à temps partiel ne peut s'inscrire à plus de six crédits par trimestre.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres consécutifs.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Français: lu, parlé, écrit.

Anglais: lu.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

La scolarité de l'étudiant à temps complet doit se terminer au deuxième trimestre. Pour l'étudiant à temps partiel, cette scolarité doit se terminer au quatrième trimestre.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

En cours de programme, le candidat doit présenter un séminaire de thèse portant sur la problématique de sa recherche et sur la méthodologie. L'étudiant à temps complet devra avoir complété ce séminaire après trois trimestres réguliers.

La poursuite du programme dépend de la réussite du séminaire de thèse. Ce séminaire de thèse est organisé par le directeur de programme avec la collaboration du directeur de recherche.

Le mode de présentation des résultats du projet est la thèse.

La thèse est évaluée par quatre examinateurs. La soutenance est semi-publique et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

La possibilité qu'a le candidat de travailler à temps partiel comme assistant de recherche ou d'enseignement en cours d'études est bonne. Par contre, le candidat n'a que de faibles possibilités de trouver un emploi d'été dans le champ de ses études.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise ci-dessus, no 19.

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les principaux débouchés ouverts aux étudiants de ce programme sont la recherche, l'enseignement et l'administration pédagogique.



## TERMINOLOGIE ET TRADUCTION

### MAÎTRISE

Type A: 11 2.171.01

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise en traduction et terminologie a pour but de permettre à l'étudiant de se perfectionner en traduction, d'apprendre à faire de la recherche systématique en terminologie bilingue et à travailler sur les aspects théoriques du problème. Il peut aussi, par l'étude approfondie de traductions existantes, développer son potentiel de réviseur. Le programme vise également à former des traducteurs spécialisés, c'est-à-dire des personnes aptes à réfléchir sur des problèmes spécialisés de la traduction dans un domaine particulier. Ceci explique l'importance très marquée accordée à la terminologie bilingue dans ce programme. L'essai ou les essais requis pour l'obtention du diplôme peuvent porter sur le domaine de spécialité du candidat.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Traduction

D. Juhel, A. Manning, D. Nakos, P. St-Pierre, S. Vouvé

##### Terminologie

D. Nakos, G. Rondeau

#### 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Terminologie et traduction

Directeur: René Lesage

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Terminologie et traduction

Responsable: Alan Manning

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Seront admissibles au programme de maîtrise en traduction:

les détenteurs d'un baccalauréat spécialisé en Traduction décerné par l'une des écoles de traduction agréées par le gouvernement fédéral ou son équivalent.

les détenteurs d'un B.A. en linguistique et les détenteurs d'un autre diplôme de premier cycle, reconnu par l'Université Laval, qui veulent se spécialiser en traduction générale ou dans le domaine dans lequel ils ont obtenu ce diplôme de premier cycle. En plus de leur connaissance approfondie des deux langues, ces étudiants devront justifier d'une formation suffisante en traduction et en linguistique.

Les possibilités d'accueil du programme étant limitées, les candidats seront soumis à un examen d'admission.

Ce programme n'accepte pour l'instant de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

#### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

L'étudiant choisira un conseiller en fonction de son domaine de recherche. Ce choix devra se faire à la fin du premier trimestre d'inscription.

Le choix du sujet d'essai (ou des essais) se fera en accord avec le conseiller et sera soumis pour approbation au Comité d'admission et de supervision.

#### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type A

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 48 crédits répartis comme suit:

Cours propre au programme	30 crédits
Essais	18 crédits

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres à temps complet, ou son équivalent.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
TRD -62782	3	SEMINAIRE DE TRADUCTION I	(S. Vouvé)
TRD -62783	3	SEMINAIRE DE TRADUCTION II	(A. Manning)

LNG -61038	3	LINGUISTIQUE DIFFERENTIELLE I	
LNG -61039	3	LINGUISTIQUE DIFFERENTIELLE II	
TRD -62807	6	STAGE	
TRD -62851	3	LECTURES DIRIGÉES EN TRADUCTION *	(P. St-Pierre)
TRD -62852	3	SEMINAIRE DE TRADUCTION III	(D. Juhel)
TRD -62853	3	SEMINAIRE DE NEOLOGIE TERMINOLOGIQUE (NEONYMIE) *	(G. Rondeau)
TRD -63332	3	TERMINOLOGIE GENERALE	(G. Rondeau)
TRD -63333	3	TERMINOLOGIE TRADUCTIONNELLE	(G. Rondeau)
TRD -63347	3	REDACTION TECHNIQUE	

A ces cours peuvent s'ajouter des cours du programme de maîtrise et de doctorat en linguistique.

#### 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Ce programme s'adresse plus particulièrement aux étudiants francophones. Les candidats doivent aussi faire preuve d'une excellente connaissance de l'anglais.

#### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Le programme de maîtrise en traduction comporte dix-huit crédits d'essais. Le candidat pourra satisfaire à cette exigence soit en faisant un seul essai de dix-huit crédits soit en faisant deux essais de neuf crédits chacun. Il pourra s'agir d'un travail de terminologie, d'une traduction spécialisée assortie d'un commentaire, de l'étude d'une traduction existante ou d'une étude linguistique appliquée à la traduction. Dans chaque cas, le travail sera évalué par deux examinateurs et la note établie par concertation entre les membres du jury.

#### 16. AUTRES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME

Tout étudiant du programme doit faire un stage qui a une valeur de six crédits et dont la durée est fixée à l'équivalent de huit semaines à temps complet.

Ce stage fait partie du travail préparatoire qu'exige tout essai (ou mémoire) de terminologie ou de traduction spécialisée et sera organisé en collaboration avec le conseiller. Au besoin, la personne responsable du stagiaire pourra participer à la direction de l'essai. À la fin de son stage, l'étudiant devra soumettre un rapport à son conseiller.

#### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Il existe, pour les étudiants inscrits à ce programme, des possibilités d'obtenir un emploi en cours d'étude comme assistant de recherche, assistant d'enseignement ou correcteur.

#### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Le Centre International de Recherches sur le Bilinguisme (CIRB).

Les différents projets de recherche des professeurs du programme.

#### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Emplois dans des services de traduction et de terminologie publics et privés.

## THÉOLOGIE

### CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Type: 60 2.582.04

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Assurer l'approfondissement de la formation théologique de base ou la remise à jour de celle-ci après un certain nombre d'années passées dans le service pastoral.

Assurer une formation en vue d'une tâche pastorale renouvelée.

Développer un jugement critique explicite sur des problèmes théoriques et pratiques qui se posent à la théologie aujourd'hui.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

L'écriture sainte, l'histoire religieuse, le dogme, la morale, la pastorale, la catéchèse et les sciences humaines de la religion sont les principaux champs d'études de ce programme.

#### 3. GRADE

Certificat d'études supérieures en théologie

#### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Théologie

Directeur: Hermann Giguère

#### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Théologie

Responsable: Hermann Giguère

#### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra déjà posséder un diplôme universitaire de premier cycle, dont au moins une majeure en théologie ou son équivalent.

Par ailleurs, le détenteur d'un certificat d'études supérieures en théologie qui désirerait passer à la maîtrise ès arts verrait son dossier évalué par le comité d'admission, en fonction des objectifs du programme auquel il veut s'inscrire.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver, été.

#### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 30 crédits de cours

#### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de deux trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

#### 11. COURS DU PROGRAMME

NMC	Cr	Titre	
THL -63006	3	PASTORALE DES DIVORCES REMARIÉS	(H. Beaumont et équipe)
THL -63002	3	THEOLOGIE ET AGIR PASTORAL I	(J. Racine, L. Robitaille)
THL -63003	3	THEOLOGIE ET AGIR PASTORAL II	(J. Racine, L. Robitaille)
THL -62531	3	THEOLOGIE DE L'ALLIANCE	
THL -61836	3	CHRISTOLOGIE CONTEMPORAINE *	(G. Langevin)
THL -60876	3	LA PRIÈRE EUCHARISTIQUE	(L. Côté)
THL -62712	3	QUESTIONS DE MORALE FONDAMENTALE *	(P. Gaudette, G. Chénard, H. Beaumont)
THL -60892	3	HISTOIRE CONTEMPORAINE ET ENSEIGNEMENT SOCIAL *	(J. Racine)
THL -63300	3	LECTURE DE MAÎTRES SPIRITUELS	(H. Giguère)
THL -61809	3	THEOLOGIE DE L'ÉVANGÉLISATION	(J. Fournier)
THL -63005	3	SOCIOLOGIE ET PASTORALE	(J.-P. Rouleau)
THL -63301	3	STAGE EN PASTORALE I	(H. Giguère et équipe)
THL -63302	3	STAGE EN PASTORALE II	(H. Giguère et équipe)

### MAÎTRISE EN THÉOLOGIE

Type A: 11 2.582.03  
Type B: 12 2.582.03

#### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Selon le cheminement suivi (type A ou type B) l'insistance sera mise sur l'un ou l'autre des ensembles d'objectifs suivants.

##### POUR LE TYPE A

##### Spécialisation: théologie

Au terme de ce cheminement, l'étudiant devrait:

être capable d'un jugement critique explicite sur des problèmes théoriques et pratiques qui se posent à la théologie aujourd'hui;

avoir acquis une certaine maîtrise des concepts et des instruments de travail propres à la théologie, qui le rende autonome au plan de la pensée et de l'action;

être capable d'approfondir une question spéciale dans une (ou des) discipline (s) théologique (s);

être capable de faire la synthèse de l'apport des diverses disciplines théologiques au traitement d'une question;

être capable de mener une recherche d'envergure moyenne sur un ou des problèmes théologiques;

avoir manifesté, au besoin, une aptitude à renouveler et à remettre en cause des connaissances acquises antérieurement.

##### Spécialisation: pastorale

Le programme de maîtrise de type A, spécialisation en pastorale, vise à former des intervenants compétents en leur fournissant une connaissance théorique et pratique des critères de l'agir pastoral. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

rendre l'étudiant capable d'évaluer son agir pastoral;

rendre l'étudiant capable de faire face à des problèmes pastoraux nouveaux;

rendre l'étudiant capable d'étudier une question donnée à partir de diverses disciplines théologiques;

rendre l'étudiant capable d'une synthèse théologique à partir d'une réflexion sur la praxis;

assurer à l'étudiant une connaissance précise de l'intervention pastorale: sa spécificité, ses exigences, son apport à l'homme et au milieu et les exigences qui en découlent.

##### POUR LE TYPE B

Le programme de maîtrise avec accent sur la recherche vise à rendre l'étudiant:

capable d'utiliser les connaissances acquises pour faire de la recherche;

capable d'approfondir une question spéciale dans une discipline donnée;

capable de faire la synthèse de l'apport des diverses disciplines théologiques au traitement d'une question;

capable de bien poser un problème théologique et de faire un bon état de question;

capable de maîtriser une méthode de travail pouvant servir au traitement de divers problèmes théologiques;

capable de mener une recherche et d'en faire un exposé écrit de niveau comparable à celui d'un article de revue scientifique.

#### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

##### Histoire du christianisme

Recherches qui abordent une période ou l'autre de l'histoire du christianisme: le gnosticisme dans les textes de Nag Hammadi (P.-H. Poirier); banque d'information bibliographique en patristique (R.-M. Roberge); l'Eglise de Québec et la révolution tranquille (R. Lemieux); histoire de l'Eglise du deuxième millénaire (R. Lemieux); histoire du christianisme ancien et patrologie (P.-H. Poirier).

##### Écriture sainte, dogme et morale

Recherches qui se situent à l'intérieur du cadre de l'exégèse, du dogme, de la morale: Salut et libération (J. Richard, E. Beaucamp, P.-R. Côté, G. Chénard, M. Gervais, P.-H. Poirier); christologie (P.-E. Langevin, G. Langevin); Paul Tillich (J. Richard); l'Eglise et son ministère (J.-G. Pagé); spiritualité sacerdotale (H. Giguère); Esprit Saint et expérience charismatique (H. Giguère); la loi naturelle (F. Rousseau); théologie du magistère (R.-M. Roberge); les Epîtres du Nouveau Testament (P.-E. Langevin); atlas biblique (J.-C. Filteau); bibliographie biblique (P.-E. Langevin); Jean VI (M. Roberge); évolution de l'enseignement moral de l'Eglise du Québec (L. O'Neill); la femme et l'Eglise (J.-G. Pagé); le récit de l'institution dans la prière eucharistique (L. Côté).

##### Pastorale et catéchèse

La catéchétique en Amérique du Nord 1534-1984 (R. Brodeur); fondements théologiques de la pastorale des divorcés-remariés (H. Beaumont, P. Gaudette); agir pastoral et empathie (B. Lemay); ministères nouveaux, charismes et ecclésiologie (J. Fournier, J. Racine, L. Robitaille); les programmes d'enseignement religieux au secondaire et la maturation de la foi des adolescents (M. Aubert); pastorale scolaire, pastorale catéchétique et enseignement religieux (M. Aubert); le vécu religieux des adolescents (R. Richard); pastorale des groupes spirituels (H. Giguère)

# THÉOLOGIE

## 3. GRADE

Maître ès arts (M.A.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Théologie

Jean Richard (Type B); Lucien Robitaille (Type A)

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Théologie

Responsable: Hermann Giguère

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat récent en théologie ou un diplôme jugé équivalent est la condition minimale d'admission à ce programme.

Le titulaire de l'actuel Baccalauréat en catéchèse de l'Université Laval est également admissible à ce programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

De plus, l'étudiant devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3.7 pour être admis à la maîtrise en théologie de type B.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat admis à ce programme et dont le cheminement est de type B devra être fixé sur son directeur de recherche au moment de sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

Le projet de recherche doit être précisé et approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription.

## 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Types A et B

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit:

Type	Cours propres au programme	Crédits
Type A:	Cours propres au programme	39 crédits
	Essais	6 crédits
Type B:	Cours propres au programme	21 crédits
	Projet de recherche	24 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de trois trimestres. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, ce programme peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

NMC Cr Titre

### COURS INTERDISCIPLINAIRES

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -62575	3	SALUT ET LIBERATION I	(G. Chénard, R.-M. Roberge, J. Richard)
THL -62685	3	SALUT ET LIBERATION II	(G. Chénard, J. Richard)
THL -63006	3	PASTORALE DES DIVORCES REMARIES	(H. Beaumont et équipe)
THL -63002	3	THEOLOGIE ET AGIR PASTORAL I	(J. Racine, L. Robitaille)
THL -63003	3	THEOLOGIE ET AGIR PASTORAL II	(J. Racine, L. Robitaille)

### COURS D'ECRITURE SAINTE

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -60851	3	ARCHEOLOGIE ET GEOGRAPHIE D'ISRAEL	(J.-C. Filteau)
THL -61736	3	CIVILISATION URBAINE ET ANC. TEST.	(J.-C. Filteau)
THL -62863	3	LES LIVRES HISTORIQUES DE L'ANCIEN TESTAMENT: L'HISTOIRE DEUTERONOMIQUE	(J.-C. Filteau)
THL -62531	3	THEOLOGIE DE L'ALLIANCE	
THL -60859	3	LE MILIEU LITTERAIRE DU N.T.	(M. Roberge)
THL -62533	3	LES ORIGINES (GENESE, cc. I a II) *	(M. Roberge)
THL -61734	3	LES EVANGILES DE L'ENFANCE *	(P.-R. Côté)

### COURS D'HISTOIRE

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -63004	3	PROBLEMES D'HISTOIRE DE L'EGLISE AU QUEBEC *	(R. Lemieux)
THL -63008	3	INITIATION A LA LANGUE SYRIAQUE I	(P.-H. Poirier)
THL -63009	3	INITIATION A LA LANGUE SYRIAQUE II	(P.-H. Poirier)

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -63010	3	INITIATION A LA LANGUE COPTE I	(P.-H. Poirier)
THL -63011	3	INITIATION A LA LANGUE COPTE II	(P.-H. Poirier)
THL -63012	3	INITIATION A LA LANGUE ETHIOPIENNE I	(P.-H. Poirier)
THL -63013	3	INITIATION A LA LANGUE ETHIOPIENNE II	(P.-H. Poirier)
THL -61408	3	HISTOIRE DE LA SPIRITUALITE	(H. Giguère)
THL -60939	3	PROBLEMES D'HISTOIRE DES RELIGIONS *	(P.-H. Poirier)

### COURS DE DOGME

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -61707	3	THEOLOGIE DU MINISTERE SACERDOTAL	(G. Baril, J.-G. Pagé)
THL -60885	3	L'EGLISE DES ORIGINES	(J.-G. Pagé)
THL -62532	3	SYMBOLIQUE ET SACRAMENTALITE CHRETIENNES	(J.-G. Pagé)
THL -60882	3	MOUVEMENT OECUM. MODERNE: HIST. DOCTRINALE	(G. Langevin)
THL -61836	3	CHRISTOLOGIE CONTEMPORAINE *	(G. Langevin)
THL -60878	3	INITIATION CHRETIENNE: QUEST. ACTUELLES	(R.-M. Roberge)
THL -62948	3	QUESTIONS DE THEOLOGIE FONDAMENTALE	(R.-M. Roberge)
THL -60886	3	LA THEOLOGIE DE PAUL TILlich I *	(J. Richard)
THL -61371	3	CRITIQUE DU LANGAGE THEOLOGIQUE	(J. Richard)
THL -60876	3	LA PRIERE EUCHARISTIQUE	(L. Côté)
THL -63197	3	REINHOLD NIEBUHR	(J. Richard)
THL -63292	3	LA PLACE DE LA FEMINITE EN ECCLESIOLOGIE CATHOLIQUE	(G. Baril, J.-G. Pagé)
THL -63377	3	LA THEOLOGIE DE P. TILlich II	(J. Richard)
THL -63465	3	OUVRAGES DE L'ACTUALITE THEOLOGIQUE	(J. Richard)

### COURS DE MORALE

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -60895	3	ETHIQUE DE LA VIE ET DE LA SANTE	(H. Beaumont)
THL -60890	3	LA LOI NATURELLE	(F. Rousseau)
THL -60889	3	MORALE HUMAINE, MORALE CHRETIENNE	(F. Rousseau)
THL -60896	3	MORALE DES SACREMENTS	(H. Beaumont)
THL -63300	3	LECTURE DE MAITRES SPIRITUELS	(H. Giguère)
THL -61374	3	SPIRITUALITE SACERDOTALE *	(H. Giguère)
THL -62712	3	QUESTIONS DE MORALE FONDAMENTALE *	(P. Gaudette, G. Chénard, H. Beaumont)
THL -60892	3	HISTOIRE CONTEMPORAINE ET ENSEIGNEMENT SOCIAL *	(J. Racine)
THL -60893	3	DOCTRINE SOCIALE AU QUEBEC: HISTOIRE	(J. Racine)
THL -63376	3	EVANGILE ET POLITIQUE	(L. O'Neill)

### COURS DE PASTORALE

#### A) Cours

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -61809	3	THEOLOGIE DE L'EVANGELISATION	(J. Fournier)
THL -60903	3	PASTORALE LITURGIQUE I *	(L. Robitaille et R. Guimond)
THL -62750	3	PASTORALE LITURGIQUE II	(L. Robitaille, R. Guimond)
THL -60901	3	LABORATOIRE HOMILETIQUE	(L. Robitaille)
THL -60928	3	PSYCHOPATHOLOGIE GENERALE	
THL -61374	3	SPIRITUALITE SACERDOTALE *	(H. Giguère)
THL -61707	3	THEOLOGIE DU MINISTERE SACERDOTAL	(G. Baril, J.-G. Pagé)
THL -60944	3	L'ETUDE SOCIOLOGIQUE ET PSYCHOSOCIOLOGIQUE DES GROUPES RELIGIEUX *	(J.-P. Rouleau)
THL -60915	3	PASTORALE OUVRIERE	(J. Racine)
CAT -60912	3	CATECHESE AUX ADULTES I	(J.-L. Poulin)
CAT -60913	3	CATECHESE AUX ADULTES II	(J.-L. Poulin)
THL -60905	3	PSYCHOLOGIE RELATIONNELLE EN PASTORALE *	(P.-E. Couture)
THL -60906	3	SUPERVISION DE LA CONSULTATION PASTORALE	(P.-E. Couture)
THL -60907	3	ANIMATION EN PASTORALE	(P.-E. Couture)
THL -60930	3	APPRENTISSAGE DE CROISSANCE FACE A LA MORT *	
THL -60895	3	ETHIQUE DE LA VIE ET DE LA SANTE	(H. Beaumont)
CAT -63463	3	ECOLE PRIMAIRE ET INIT. CHRETIENNE	(M. Aubert)
CAT -63464	3	HISTOIRE DES CATECHISMES QUEBECOIS	(R. Brodeur)

#### B) Stages

##### Stages d'intégration

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -61145	6	STAGE D'INTEGR. PROF. (PASTORALE CLINIQUE I)	(L. Robitaille et équipe)
THL -61586	6	STAGE D'INTEGR. PROF. (PASTORALE CLINIQUE II) *	(L. Robitaille et équipe)
THL -63106	6	STAGE D'INTEG. PROF. (MILIEU PAROISSIAL)	(L. Robitaille et équipe)
THL -63105	6	STAGE D'INTEGR. PROF. (MILIEU SCOLAIRE)	(L. Robitaille et équipe)
THL -63291	3	STAGE D'INTEGRATION COMPLEMENTAIRE	(L. Robitaille et équipe)

##### Stages d'activités

THL	Cr	Titre	Instituteur
THL -63301	3	STAGE EN PASTORALE I	(H. Giguère et équipe)
THL -63302	3	STAGE EN PASTORALE II	(H. Giguère et équipe)
THL -63303	3	STAGE EN PASTORALE III	(L. Robitaille et équipe)
THL -63304	3	STAGE EN PASTORALE IV	(J. Racine et équipe)

## COURS DE SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

THL -60934	3	PSYCHANALYSE ET RELIGION	(P.-E. Couture)
THL -60943	3	SENS ET CULTURE I *	(P.-E. Couture, R. Lemieux, R. Richard)
THL -63001	3	SENS ET CULTURE II	(R. Richard, R. Lemieux, P.-E. Couture)
THL -60944	3	L'ETUDE SOCIOLOGIQUE ET PSYCHOSOCIOLOGIQUE DES GROUPES RELIGIEUX *	(J.-P. Rouleau)
THL -63005	3	SOCIOLOGIE ET PASTORALE	(J.-P. Rouleau)
THL -62577	3	ETUDE DE TEXTES RELIGIEUX DE L'INDE	(A. Couture)

## SUJETS SPECIAUX

THL -62239	1	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62240	2	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62241	2	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62242	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62247	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62248	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62329	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62367	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62368	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)
THL -62369	3	SUJETS SPECIAUX (THEOLOGIE)

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins un trimestre. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par des trimestres d'été.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Dans certains cas, si le sujet de recherche l'exige, l'étudiant peut être tenu de se familiariser avec l'une ou l'autre langue ancienne ou moderne.

## 15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

Les essais (type A comme cheminement): Pour satisfaire à l'exigence de six crédits d'essai, l'étudiant doit présenter un travail de recherche d'au moins six crédits portant sur un même sujet.

Le projet de recherche (type B comme cheminement): La forme de présentation des résultats du projet de recherche peut être soit la thèse, soit le rapport de recherche.

## 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études sont bonnes.

## 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme sont tant individuelles que collectives. Selon le sujet de son projet, l'étudiant pourra s'insérer dans une équipe ou un groupe existant.

## 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les principaux débouchés du programme sont:

l'enseignement religieux au secondaire et au collégial;

l'animation religieuse comme responsable d'un service de pastorale;

la recherche et l'animation au niveau des organismes et offices diocésains;

ministère sacerdotal;

information religieuse.

## DOCTORAT

10 3.582.01

## 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs généraux du doctorat en théologie sont d'assurer l'approfondissement de la formation théologique et de permettre surtout une spécialisation la plus poussée possible dans un secteur particulier de la discipline théologique, de sorte que le candidat puisse fournir un apport nouveau à la science théologique.

## 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

Voir Maîtrise, en théologie ci-dessus, no 2

## 3. GRADE

Philosophiae doctor (Ph.D.)

## 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Théologie

Directeur: Hermann Giguère

## 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Théologie

Responsable: Hermann Giguère

## 6. EXIGENCES D'ADMISSION

La Maîtrise ès arts (théologie) de type B ou un diplôme jugé équivalent est la condition normale d'admission à ce programme. Dans tous les cas, le candidat doit faire la preuve de son aptitude à la recherche avant d'être admis au programme.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

## 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat à ce programme doit normalement être fixé sur son directeur de recherche au moment de son admission comme étudiant régulier (catégorie I). Quant au projet de recherche précis, il doit être approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription comme étudiant régulier.

En faisant sa demande d'admission, le candidat doit toutefois donner une bonne idée de l'orientation de sa recherche dans un texte d'une cinquantaine de lignes.

## 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 90 crédits répartis comme suit:

Cours propres au programme	6 crédits
Projet de recherche	84 crédits

## 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de six trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet ou de résidence qu'il comporte, il peut être poursuivi à temps partiel.

## 11. COURS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise en théologie ci-dessus, no 11

## 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RESIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois trimestres. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris par trimestres d'été.

## 13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE

Si le sujet de recherche l'exige, l'étudiant peut être tenu de se familiariser avec une des langues anciennes ou modernes.

## 14. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant qui se voit imposer des cours de premier ou deuxième cycle au titre de la scolarité complémentaire doit, pour ces cours, obtenir une note égale ou supérieure à C sous peine d'exclusion du programme.

## 15. EXIGENCES SPECIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Celle-ci est évaluée par au moins quatre examinateurs.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

Les possibilités de travail à temps partiel comme assistant de recherche en cours d'études sont bonnes.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Voir Maîtrise en théologie ci-dessus, no 19

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Voir Maîtrise ci-dessus, no 20

En plus des débouchés mentionnés pour la Maîtrise en théologie, ci-dessus, No 20, le doctorat prépare à l'enseignement au niveau universitaire.

# ZOOTECHE

## MAÎTRISE

Type B: 12 2.345.01

### 1. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme a pour objectifs de faire acquérir des connaissances approfondies en zootechnie en particulier dans les domaines suivants: la génétique, la nutrition, la physiologie et la régie et une méthodologie de recherche.

### 2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

- (1) Station de recherches, Agriculture Canada, Lennoxville, C.P. 90, Québec, J1M 1Z3.
- (2) Station de recherches, Agriculture Québec, Deschambault, Québec, G0A 1S0.
- (3) Centre Hospitalier de l'Université Laval, Ste-Foy, Québec.

#### Nutrition animale

Ce domaine a pour but l'étude des facteurs qui régissent l'utilisation des aliments par l'animal. Les principaux objectifs sont de déterminer les exigences nutritives des animaux, d'évaluer l'efficacité d'utilisation des nutriments par l'animal, d'étudier la valeur nutritive d'aliments conventionnels ou de sources nouvelles, d'apprécier l'influence de la ration sur la composition corporelle et les produits animaux.  
R. Belzile, G. Brisson, L. Latrille, G. St-Laurent, R. Seoane, P. Flapat (1)

#### Physiologie animale

Ce domaine étudie le contrôle du comportement alimentaire, la physiologie du système digestif, les désordres métaboliques d'origine nutritionnelle ainsi que les facteurs endocriniens et neurologiques qui affectent le métabolisme et la reproduction.  
J.P. Lemay, R. Seoane, J. Dufour (1), R. Tremblay (3), R. Lambert (3)

#### Génétique animale

Ce domaine vise à approfondir les principes et les méthodes d'amélioration génétique chez les animaux domestiques. Le champ des recherches recouvre les études théoriques, expérimentales et appliquées des méthodes de sélection et de croisement avec un accent sur la productivité et la qualité du produit final.  
F. Minvielle, J.P. Paré, M. Desmarais (2)

#### Régie des productions animales

Ce domaine traite de l'organisation et de la régie des différents systèmes de productions animales en tenant compte de plusieurs paramètres qui affectent l'efficacité de ces systèmes. L'objectif poursuivi est plutôt d'ordre global et de nature pluridisciplinaire. Ce domaine est généralement axé sur au moins une des trois disciplines de base de la zootechnie, c'est-à-dire la nutrition, la physiologie et la génétique.  
G. Brisson, L. Latrille, J. Martin, J.P. Paré, B. Lachance (1), G. Roy (1)

### 3. GRADE

Maître ès sciences (M.Sc.)

### 4. COMITÉ DE PROGRAMME

Zootechnie

Directeur: Francis Minvielle

### 5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION

Zootechnie

Responsable: Francis Minvielle

### 6. EXIGENCES D'ADMISSION

Le Baccalauréat ès sciences (bioagronomie) ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les titulaires d'un diplôme dans une discipline connexe à la zootechnie sont admissibles au programme, mais, selon leur préparation antérieure, ils pourront se voir imposer une scolarité complémentaire composée de cours du premier cycle. Le candidat dans tous les cas doit avoir maintenu une moyenne égale ou supérieure à 3.5 pour l'ensemble de ses études de premier cycle.

Ce programme accepte de nouveaux étudiants aux trimestres suivants: automne, hiver et été.

### 7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE

Le candidat doit être fixé sur son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a déjà pris contact avec un professeur qui a accepté de diriger son projet de recherche.

Le projet de recherche doit être déterminé, soumis à l'approbation et approuvé par le Comité compétent avant la fin du premier trimestre d'inscription.

### 8. CHEMINEMENT DU PROGRAMME

Type B

### 9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME

Ce programme comporte 60 crédits répartis comme suit:

Cours	15 crédits
Projet de recherche	45 crédits

### 10. DURÉE DU PROGRAMME

Ce programme a une durée normale de quatre trimestres complets. Compte tenu des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

### 11. COURS DU PROGRAMME

Les cours sont choisis parmi les cours offerts par le Département de zootechnie ou par d'autres départements de la Faculté ou de l'Université. Certains des cours suivants ne se donnent que par cycles de deux ou trois ans, d'autres seulement lorsque la demande le justifie.

Voici la liste des cours offerts par le Département de zootechnie:

NMC	Cr	Titre	
ZTC -60959	3	NUTRITION AVICOLE	(J. Martin)
ZTC -60962	2	ETHOLOGIE DES ANIMAUX DE LA FERME *	(J.-P. Lemay)
ZTC -60964	3	EVALUATION NUTRITIONNELLE DES PROTEINES	(R. Belzile, J. Amiot)
ZTC -61794	3	ELEMENTS MINERAUX ET NUTRITION	(G. St-Laurent)
ZTC -62523	3	PHYSIOLOGIE ET NUTRITION DES RUMINANTS	(J.R. Seoane)
ZTC -63122	3	GENETIQUE ANIMALE ET QUANTITATIVE *	(F. Minvielle)
ZTC -63253	3	NUTRITION ANIMALE NEONATALE	(L. Latrille)
ZTC -60966	1	SEMINAIRE	(Groupe de professeurs)
ZTC -62195	1	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECHE)	
ZTC -62196	2	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECHE)	
ZTC -62197	3	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECHE)	
ZTC -62198	4	SUJETS SPECIAUX (ZOOTECHE)	

### 12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme (résidence) pendant au moins un trimestre à compter de la première inscription. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite pendant le trimestre d'été.

### 14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS

L'étudiant doit avoir complété les cours propres de son programme dans les quatre trimestres qui suivent sa première inscription comme étudiant régulier (catégorie I).

L'étudiant qui voit figurer à son programme, au titre de scolarité complémentaire, des cours de 1er cycle, doit obtenir une note égale ou supérieure à C pour chacun d'eux.

### 15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. La thèse, après une lecture préalable est soumise à l'évaluation de trois examinateurs. Outre les exemplaires exigés par l'Ecole des gradués, le candidat doit déposer un exemplaire de sa thèse au Département. Il n'y a pas de soutenance.

### 17. PROGRAMMES SPÉCIAUX DE BOURSES

Les candidats peuvent obtenir des bourses des organismes suivants: le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le ministère de l'Éducation du Québec, le Conseil des recherches et des services agricoles du Québec. Des bourses spéciales peuvent également être obtenues dans le cadre des ententes franco-québécoises.

### 18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ

L'étudiant qui s'inscrit à ce programme peut obtenir un poste à temps partiel comme assistant de recherche, ou d'enseignement si un tel poste est disponible.

### 19. UNITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche qui appuient le programme se déroulent généralement à l'Université Laval, mais l'étudiant a certaines possibilités de poursuivre ses travaux dans d'autres institutions de recherches.

### 20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME

Les gradués de ce programme peuvent oeuvrer en enseignement, en recherche, ou comme conseillers scientifiques dans différents milieux.

**DOCTORAT**

**10 3.345.01**

**1. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

Le programme de doctorat en zootechnie a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir une formation spécialisée dans un des domaines d'études et de recherches suivants: la nutrition, la physiologie, la génétique et la régie des troupeaux. De plus, il vise à rendre l'étudiant capable de poursuivre, de façon autonome, des recherches originales de nature fondamentale et appliquée.

**2. CHAMPS ET DOMAINES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE**

Voir Maîtrise, no 2

**3. GRADE**

Philosophiae doctor (Ph.D.)

**4. COMITÉ DE PROGRAMME**

Zootechnie

Directeur: Francis Minvielle

**5. COMITÉ D'ADMISSION ET DE SUPERVISION**

Zootechnie.

Responsable: Francis Minvielle

**6. EXIGENCES D'ADMISSION**

La Maîtrise ès sciences type B (zootechnie) de l'Université Laval ou un diplôme jugé équivalent est une condition minimale d'admission à ce programme. Les nouveaux étudiants sont acceptés aux trimestres suivants: automne, hiver et été. A titre exceptionnel, l'étudiant qui a suivi avec succès les cours gradués de son programme de maîtrise et qui a fait la preuve de son aptitude à la recherche peut être admis au doctorat sans être tenu de franchir toutes les étapes de la maîtrise.

**7. CHOIX DU PROJET DE RECHERCHE**

Le candidat doit être fixé sur le choix de son directeur de recherche au moment de faire sa demande d'admission, ce qui suppose qu'il a déjà pris contact avec un professeur qui a accepté de diriger son projet de recherche.

Le projet de recherche doit être déterminé, soumis à l'approbation et approuvé par le Comité d'admission et de supervision avant la fin du premier trimestre d'inscription.

**9. NOMBRE ET RÉPARTITION DES CRÉDITS DU PROGRAMME**

Ce programme de doctorat comporte 120 crédits répartis comme suit:

Cours	20 crédits
Projet de recherche	100 crédits

**10. DURÉE DU PROGRAMME**

Ce programme a une durée normale de huit trimestres complets. Compte tenu des exigences de résidence qu'il comporte, le programme peut être poursuivi à temps partiel.

**11. COURS DU PROGRAMME**

Voir Maîtrise: no 11

**12. EXIGENCES DE TEMPS COMPLET OU DE RÉSIDENCE**

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme pendant au moins quatre trimestres à compter de la première inscription. Cette exigence peut être satisfaite en partie pendant les trimestres d'été.

**13. EXIGENCES D'ORDRE LINGUISTIQUE**

Une langue étrangère pourra être requise par le directeur de thèse pour certains domaines de recherche.

**14. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LES COURS**

L'étudiant doit avoir complété les cours propres du programme avant la fin des six premiers trimestres d'inscription.

Les cours imposés au candidat au titre de scolarité complémentaire doivent être suivis avant que le candidat puisse entreprendre les cours propres du programme. De plus, si la scolarité comporte des cours du premier cycle, l'étudiant doit obtenir la note minimale B pour chacun.

**15. EXIGENCES SPÉCIALES CONCERNANT LE TRAVAIL DE RECHERCHE**

La forme de présentation des résultats du travail de recherche est la thèse. Le candidat peut y intégrer les publications et articles scientifiques reliés à son sujet de recherche. La thèse, après lecture préala-

ble, est soumise à l'évaluation d'au moins quatre examinateurs, dont un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est privée et ne peut avoir lieu si moins de trois examinateurs sont présents. Elle est habituellement suivie d'un exposé public.

**18. ASSISTANAT ET TRAVAIL D'ÉTÉ**

Le candidat au doctorat a la possibilité de travailler à temps partiel en cours d'études, comme assistant de recherche ou d'enseignement.

**19. UNITÉS DE RECHERCHE**

Les activités de recherche qui appuient le programme sont surtout individuelles. Toutefois, l'étudiant pourra dans certains cas poursuivre ses travaux de recherche dans des stations ou centres de recherche en zootechnie. Des ententes, qui sont de nature à favoriser l'encadrement des étudiants, existent entre la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation et les Stations de recherche de Lennoxville (Agriculture-Canada) et de Deschambault (Agriculture-Québec).

**20. DÉBOUCHÉS DU PROGRAMME**

Les spécialistes formés dans ce programme peuvent travailler dans l'enseignement, la recherche et la vulgarisation. Les organismes gouvernementaux, dont les Stations de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada et du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les universités et les industries agricoles sont les principaux employeurs.









